



Transferred to the  
LIBRARY OF THE  
UNIVERSITY OF WISCONSIN





**HISTOIRE**  
**RELIGIEUSE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE**  
**DE LA**  
**COMPAGNIE DE JÉSUS**

**I**

---

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

---





**SAINT IGNACE DE LOYOLA,**  
Fondateur et premier Général de la Compagnie de Jésus.



HISTOIRE  
RELIGIEUSE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE  
DE LA  
**COMPAGNIE DE JÉSUS**

COMPOSÉE  
SUR LES DOCUMENTS INÉDITS ET AUTHENTIQUES

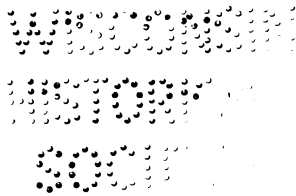
1801

**J. CRÉTINEAU-JOLY**

—  
OUVRAGE ORNÉ DE PORTRAITS  
—

Troisième édition, revue, augmentée et enrichie d'une Table alphabétique des matières.

TOME PREMIER



PARIS  
JACQUES LECOFFRE ET C<sup>IE</sup>, LIBRAIRES

29, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29

—  
1859

110905  
RECEIVED

MAR 29 1901

WIS. HIST. SOCIETY,

RECEIVED  
JAN 29 1901  
YTHOOS

504  
62.  
DKJ  
C92  
1

**ERRATA.**

**I<sup>er</sup> VOLUME.**

Pages.	<i>Au lieu de :</i>	<i>lisez :</i>
9, lig 27.	Cinaco d'Ancône,	— Ciriaco....
388, lig. 20 et 29.	Viléla,	— Villéla

**II<sup>e</sup> VOLUME.**

38, 14 et 20.	Kotska,	— Kostka
305, — 10.	aux gens de cours,	— ... de cour
256. — 19.	Lettre de Maximilien.	— ... de Guillaume
411, — 3.	expirait à Méaco,	— ... à Macao

**III<sup>e</sup> VOLUME.**

144, — 33.	il était Provincial d'Italie,	— ... Assistant d'Italie
169, — 21.	don Marticez,	— ... Martinez
200, — 4.	Mysore,	— Maïssour
218, — 22.	Jacques Butend,	— ... Buteux
— — 25.	ils coupaient les mains,	— ... les doigts
219, — 5.	Chaumont,	— Chaumonot
277, — 15.	plus digne de commisération,	— ... de sympathie

**IV<sup>e</sup> VOLUME.**

27 not - 15.	1826,	— 1850
178, lig. 12.	se traçaient à différentes époques,	— traçaient; à différentes
247, — 25.	Bibliothæca,	— bibliothecæ
286, — 16.	de huit cents lieues,	— de trois cents lieues

**V<sup>e</sup> VOLUME.**

133 not. — 1.	Guttierez,	— Gutierrez
345 not. — 5.	Kotska,	— Kostka
347, lig. 1.	et Godinot des Fontaines,	<i>effacez ces mots.</i>

110

## PRÉFACE.

---

L'histoire de la Compagnie de Jésus, par M. Créteineau-Joly, est un de ces ouvrages qui ont eu le rare bonheur d'obtenir en peu de temps droit de cité chez la plupart des nations civilisées. Traduite dans les principales langues de l'Europe<sup>1</sup>; reproduite en français — outre les deux éditions de Paris — par plusieurs contrefaçons belges, elle s'est en quelques années répandue dans les diverses contrées de l'Ancien et du Nouveau-Monde. La Presse française a été presque unanime<sup>2</sup> pour louer l'œuvre de M. Créteineau-Joly; et les feuilles les moins sympathiques aux Jésuites, ainsi que les journaux religieux, ont reconnu et admis l'impartialité de l'auteur, et dans leur ensemble la vérité des faits qu'il raconte. Les critiques peu nombreuses, car il y en a eu, et il devait y en avoir, n'ont guère porté que sur des points de détail et de médiocre importance; elles n'ont touché à rien d'essentiel et de fondamental dans l'ouvrage.

Une nouvelle édition de cette histoire semblait donc nécessaire, et pour répondre au bienveillant empressement du public, et pour faire disparaître les taches légères que la critique avait signalées. Il était bon aussi de repasser encore, pour ainsi dire, en revue les noms, les faits, les dates si multipliées dans un ouvrage qui n'est qu'un tableau fac-

<sup>1</sup> L'histoire de la Compagnie a eu trois traductions en italien, deux en espagnol, deux en allemand; une traduction anglaise inédite sera sous peu donnée au public.

<sup>2</sup> Le *Journal des Débats* a fait paraître, en 1845, un article à propos de cette histoire; c'était plutôt une attaque contre les Jésuites qu'une critique de l'ouvrage.

courci, mais animé, des trois derniers siècles de l'ère moderne ; il était bon de les examiner avec une attention toute nouvelle, de les vérifier en présence des pièces originales, et de collationner une dernière fois les citations et les documents mis en œuvre avec les autographes ou autres monuments authentiques auxquels ils ont été empruntés.

Et si, malgré tout le soin et la vigilance de l'auteur, dont en ce point l'habileté ne fait aucun doute, si dans une histoire aussi complexe par la multiplicité et la variété des événements, composée d'ailleurs avec une certaine rapidité et dans des circonstances difficiles, il s'était glissé, çà et là, quelques inexactitudes ; ces inexactitudes ont été relevées, et, nous croyons pouvoir le promettre sans une présomption trop grande, elles disparaîtront dans cette troisième édition. Mais ce n'est pas là le seul avantage qu'elle présentera : beaucoup de nouveaux faits y ont été ajoutés, qui fortifient et complètent les récits historiques ; des notes assez fréquentes viennent jeter un plus grand jour sur les personnes et sur les choses ; et sans parler de diverses autres améliorations typographiques, une *table alphabétique générale des matières*, composée avec soin, a été placée à la fin du sixième volume.

Quelques personnes auraient désiré que l'auteur indiquât plus souvent les sources où il puise les faits qu'il raconte. Mais, outre que M. Crétineau-Joly, chaque fois qu'il cite des autorités étrangères à la Compagnie de Jésus, ne manque jamais de désigner l'ouvrage, le volume, et assez ordinairement la page d'où il a tiré le texte reproduit, il a eu soin d'avertir, en plusieurs endroits, et en particulier à la page 137 du premier volume, que *toutes les lettres ou documents inédits, qu'il cite dans cette histoire sans indication d'origine, se trouvent aux archives du Gesù, à Rome* ; or, l'histoire écrite par M. Crétineau-Joly a été composée en très-grande partie sur des lettres, mémoires, documents, pour la plupart inédits, déposés dans les archives du Gesù ; il eût été, ce semble, aussi fastidieux qu'inutile de répéter, continuellement et presque à chaque page, les mêmes indications.

L'auteur aurait pu au moins citer les historiens de la Compagnie, qui l'ont précédé; — mais les documents originaux qui ont servi à ces écrivains, M. Crétineau-Joly les avait presque tous entre les mains, et beaucoup d'autres encore; à quoi donc eût-il servi d'invoquer leur témoignage?

Voici une objection plus spécieuse : Si les documents qui ont servi à composer l'histoire des Jésuites n'ont pour garants de leur véracité que les Jésuites eux-mêmes, de quel poids ces pièces peuvent-elles être dans la balance de l'histoire? La réponse est facile : 1° Ces documents sont en grand nombre des *lettres écrites par des Papes, des Evêques, des princes et autres personnages distingués, étrangers à la Compagnie*, dont par conséquent l'autorité conserve ici toute sa valeur. 2° Ce sont, en grand nombre aussi, des *lettres écrites par des Jésuites dans la simplicité et l'ouverture d'une communication intime*, de supérieur à inférieur, et *vice-versa*, pour des affaires qui regardent le bien général de la Société ou le bien particulier de ses membres; on ne voit pas ce qui ôterait leur autorité à de semblables confidences, pour ainsi dire, de famille. 3° Ce sont des *mémoires ou lettres envoyés à Rome pour servir à l'histoire de la Compagnie*; il suffit de savoir avec quelle exactitude, d'après l'Institut<sup>1</sup>, avec quelle vérité religieuse, avec quel scrupuleux discernement du certain et du douteux ces mémoires doivent être composés, pour qu'on ne craigne pas de leur accorder une légitime confiance. Enfin, 4°, et voilà ce qui me semble décisif pour la généralité de ces documents, autographes ou autres, c'est que les événements historiques qu'ils contiennent, hors un petit nombre de faits privés et intimes, se sont passés en public, qu'ils ont été racontés par beaucoup d'écrivains non Jésuites; et, qui plus est, ces faits, dès qu'ils sont contro-

<sup>1</sup> Hæc omnia exponunt, quàm plenissime fieri poterit, adhibitis omnibus circumstantiis, etiam nominibus, etc. Vitentur exaggerationes rerum amplificationesque verborum; ut simplex et religiosa veritas in omnibus eluceat; et pro miraculis non ponantur quæ miracula non sint nec incerta, quæque diligenti adhibita inquisitione comperta non sint. *Institut. Soc. Jesu*, t. II, p. 128 (*De litteris annuis*).

versés, M. Créteineau-Joly les expose, non d'après la version ou sur la seule autorité des Pères, mais d'après les témoignages et le récit d'auteurs peu sympathiques, hostiles même à la Compagnie, et très-souvent, protestants ou philosophes. « Ce qu'il y a peut-être de plus remarquable en cette œuvre immense, écrit à ce sujet un homme d'Etat distingué, c'est que partout, c'est que toujours l'auteur s'appuie de l'autorité des écrivains Protestants, Jansénistes ou Philosophes. Si les Jésuites ont un ennemi redoutable, un Pasquier, un de Thou, en France ou ailleurs, c'est à cet ennemi que M. Créteineau-Joly va demander ses preuves. » (M. le baron d'Haussez : *La France*, 30 septembre 1844.)

On a reproché à l'historien des Jésuites de n'être pas toujours assez en garde contre le ton louangeur et passionné du panégyrique, et de paraître, en certains endroits, écrire plutôt une apologie que de l'histoire. Il peut y avoir du vrai dans ces reproches.

Mais d'abord est-il étonnant qu'un auteur, même résolu à garder en écrivant une froide impartialité, ne se laisse quelquefois entraîner par son sujet, et, s'il a du cœur, ne se prenne à admirer et à aimer des hommes qu'il voit innocents et calomniés? Voici ce que pense à ce propos un écrivain désintéressé dans la question, M. L. Revelière, ancien député de la Loire-Inférieure. Dans un article publié par l'*Echo français*, le 8 août 1844, M. Revelière, après avoir rendu justice à la modération de M. Créteineau-Joly, ajoutait : « Non que son impartialité aille, comme celle de certains historiens que nous pourrions citer, jusqu'à tenir la balance égale entre le vrai et le faux, le bien et le mal ; à Dieu ne plaise ! arrière ces cœurs sans chaleur et sans vertu, qui ne sentent aucune indignation contre la calomnie, aucune sympathie pour le malheur ! Il n'est pas nécessaire d'être sans conviction pour être juste ; et ce qui nous attache aux récits de M. Créteineau-Joly, c'est qu'il a des louanges pour toutes les belles actions, et des flétrissures pour toutes les lâchetés, sans acception du drapeau qu'elles glorifient ou qu'elles déshonorent ! » Nous avons, dit encore le même



écrivain ; beaucoup plus de confiance dans la véracité d'une âme chaleureuse que dans les flasques subtilités d'un avocat ou d'un professeur officiel, et nous sommes convaincu que tout lecteur équitable de l'histoire des Jésuites sera de notre avis. » (*Echo français*, 10 avril 1846.)


Second grief : L'apologie, dit-on, se serait souvent substituée à l'histoire. Avouons-le franchement, l'histoire de la Compagnie n'est pas dans des conditions ordinaires, dans les mêmes conditions que les histoires profanes, ou même que celle des autres Ordres religieux. Les Jésuites, leurs œuvres, leurs vertus, leurs défauts, leurs intentions, leurs paroles, n'ont-ils pas été dénaturés, exagérés, défigurés par la calomnie, le sophisme et mille autres genres d'injustices et d'impostures ! Est-il un fait important dans leur histoire qui ne soit controversé, qui n'ait été attaqué ouvertement ou obscurci par les nuages de la malignité ou de l'ignorance ? L'historien doit donc, s'il veut présenter à ses lecteurs la vérité qu'ils attendent de lui, dissiper ces nuages, débrouiller ces sophismes, mettre à nu ces calomnies et ces impostures ; il doit, forcé par son sujet, écrire quelquefois des dissertations historiques plutôt que de l'histoire. Voilà ce qu'a fait M. Crétineau-Joly avec un rare bonheur, et, nous ne craignons pas de le dire, avec une impartialité plus rare encore. Quiconque a étudié sa manière de procéder, aura remarqué avec quelle circonspection et quelle maturité il présente alors les faits et les raisons allégués de part et d'autre, et comment, sans se prononcer lui-même, il laisse au lecteur le soin de juger, de condamner ou d'absoudre.

Mais, peut-être accusera-t-on M. Crétineau-Joly d'avoir, en racontant les grandes choses faites dans l'Eglise depuis trois cents ans, mis toujours les Jésuites en avant, et bien souvent les seuls Jésuites, au détriment de la gloire qu'y auraient acquise les autres membres du Clergé séculier ou régulier. L'accusation est grave, si elle est fondée ; cependant pourrait-on faire un crime à l'écrivain qui a entrepris, non l'histoire de l'Eglise universelle ni

celle des Ordres religieux en général, mais l'histoire particulière des Jésuites, s'il s'est préoccupé principalement de la part qu'ont eue ces Pères aux événements qu'il raconte ? Du reste, si parfois il y avait eu excès, surtout en fait d'omission, l'auteur a tâché de réparer ce tort ; il a adouci certains passages trop exclusifs en faveur des Jésuites ; et il a rendu, quand l'occasion s'est offerte, un légitime tribut d'hommage au zèle et aux vertus non contestés des autres prêtres séculiers et réguliers.

Enfin, tout lecteur judicieux comprendra facilement que les doctrines et les opinions de M. Créteineau-Joly, surtout en matière politique, les appréciations qu'il fait des hommes ou des choses lui sont entièrement personnelles, qu'elles n'atteignent nullement les Jésuites, qui peuvent ne pas les partager toujours, ou qui du moins n'en sont aucunement responsables. Leur historien, lui-même, se plaît plus d'une fois à leur rendre cette justice, spécialement en ce qui regarde la politique ; il reconnaît que les Jésuites, comme corps religieux, n'en ont point d'autre que celle de l'Eglise catholique. « La politique pour eux, écrit-il, se renferme dans les devoirs de leur état, et dans la propagation de l'Évangile ; ils acceptent les gouvernements établis, ils s'y soumettent ; ils les servent même quand ces gouvernements ne sont hostiles ni aux lois de Dieu ni à celles de l'Eglise. » (2<sup>e</sup> vol., p. 75.) Et ailleurs : « Il n'entre pas dans le caractère des Jésuites d'embrasser exclusivement un système politique, ou de travailler à faire réussir l'un au détriment de l'autre. Ils se contentent de celui qui est en vigueur... Pour bien juger la Compagnie, il faut se placer au point même où elle s'est placée. » (6<sup>e</sup> vol., p. 136.)

Juin 1831.



# HISTOIRE

DE LA

## COMPAGNIE DE JÉSUS.

---

### CHAPITRE PREMIER.

But que se propose l'auteur. — État des esprits aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. — Ignace de Loyola. — Sa blessure au siège de Pampelune. — Sa conversion. — Il se consacre à Dieu. — Sa pénitence. — Le livre des Exercices spirituels. — Idée de cet ouvrage. — Ignace va en Palestine. — Il commence ses études. — Il arrive à Paris. — Il choisit ses premiers compagnons, Lefèvre et François Xavier. — Laynès, Salmeron, Bobadilla et Rodriguez s'engagent avec Loyola. — Leurs vœux à Montmartre. — Vision de Loyola. — Les Pères arrivent à Rome. — Situation de la cour de Rome et de la catholicité. — Ignace s'offre au Pape. — Ses premiers compagnons se décident à fonder une société religieuse. — Leurs travaux dans Rome. — On les calomnie. — Leur justification et leur dévouement. — Le cardinal Guidiccioni opposé à l'Institut. — Le Pape charge les Pères de diverses missions. — La Compagnie de Jésus est établie. — Bulle de fondation. — Ignace de Loyola élu général de la Compagnie. — Son portrait.

J'entreprends une œuvre difficile, impossible peut-être. Je veux raconter l'origine, les développements, les grandeurs, les sacrifices, les études, les mystérieuses combinaisons, les luttes, les vicissitudes de toute sorte, les fautes, les gloires, les persécutions et les martyres de la Compagnie de Jésus.

Je dirai la prodigieuse influence que cette Société exerça sur la Religion par ses saints, par ses apôtres, par ses théologiens, par ses orateurs, par ses moralistes; sur les rois, par ses directeurs de conscience et par ses diplomates; sur les peuples, par sa charité et par ses doctes enseignements; sur la littérature, par ses poètes, par ses historiens, par ses savants, et par les écrivains d'un goût et d'un style si purs qu'elle a produits dans toutes les langues.

Je la montrerai à son berceau militant pour l'Église Catholique et pour les gouvernements légitimes que le Protestantisme naissant se donnait déjà mission de détruire.

Je pénétrerai dans ses colléges, d'où sortirent tant de personnages fameux, la gloire ou le malheur de leur patrie.

Je la suivrai au-delà des mers, sur tous ces océans inconnus où le zèle de la maison du Seigneur entraînait ses Pères qui, après être devenus la lumière des Gentils, élargissaient le cadre de la civilisation et des sciences, et apprenaient aux hommes assis à l'ombre de la mort combien sont beaux les pieds de ceux qui évangélisent la paix.

J'étudierai son Institut si peu connu, et dont on a parlé avec tant d'amour ou tant de haine. J'approfondirai cette politique, si ténébreuse selon ses détracteurs, si à découvert selon ses partisans, mais qui a laissé une ineffaçable empreinte sur les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, l'époque la plus célèbre du monde par la diffusion des idées et par l'importance des événements.

Je fouillerai jusque dans ses abîmes cette Jérusalem céleste pour les uns, infernale pour les autres, qui a touché à tout ce qui s'est fait de bien dans l'univers, qu'on a mêlée à tout ce qui s'y est fait de mal.

Je ne me laisserai gagner ni par les enthousiasmes que la Compagnie de Jésus a suscités autour d'elle, ni par les préjugés ou par les colères que son omnipotence a éternisés.

Les Jésuites ne m'ont point compté parmi leurs élèves. Ils ne me virent jamais au nombre de leurs néophytes. Je n'ai été, ni leur ami, ni leur admirateur, ni leur adversaire. Je ne leur dois point de reconnaissance ; je n'éprouve pour leur Ordre aucune prévention. Je ne suis ni à eux, ni avec eux, ni pour eux, ni contre eux. Ils sont à mes yeux ce que Vitellius, Othon et Galba étaient pour Tacite. Je ne les connais ni par l'injure, ni par le bienfait.

Historien, je reste dans l'histoire, ne m'attachant qu'à la vérité, ne cherchant, à l'aide de faits incontestés et incontestables, qu'à déduire des conséquences logiques, et ne me formant une opinion que sur l'examen le plus consciencieux. Ce que j'ai commencé pour l'*Histoire de la Vendée Militaire* et pour celle des *Traités de 1815*, je vais le continuer.

Le jour des justices doit enfin luire pour tous, même pour les disciples de saint Ignace de Loyola. Comme toutes les créations humaines qui portent en elles un principe fécond, les Jésuites se sont trouvés exposés à deux écueils que les faiblesses de l'humanité ne leur permirent pas toujours d'éviter. Ils ont été trop puis-

sants pour n'avoir pas de flatteurs. On les juge encore trop redoutables : ils excitent donc des inimitiés passionnées.

Au milieu de ces conflits d'opinions qui se croisent, qui se combattent, et qui, depuis trois cents ans, chose merveilleuse ! tiennent le monde attentif à une polémique dont les révolutions les plus retentissantes n'affaiblissent point l'intérêt, la Compagnie de Jésus a fourni plus d'hommes distingués, elle a remporté plus de victoires, essuyé plus de défaites, enfanté ou accompli plus de choses extraordinaires, évoqué plus d'hostilités et d'enthousiasmes qu'aucune autre corporation.

Née pour la lutte, toujours sur la brèche, du fond de la solitude jetant au plus fort de la mêlée ses plus intrépides champions, se servant de toutes les armes qu'un prêtre peut manier, échappant à un danger pour se précipiter dans un autre, tenant tête tout à la fois aux esprits les plus éminents et aux peuplades les plus barbares, bravant les orages, les faisant naître parfois, triomphant ici, succombant là, mais combattant partout et sans cesse, mais vivant au milieu des controverses ou expirant dans les tortures, elle s'est improvisée le porte-drapeau et le bouclier de l'Église catholique, apostolique romaine.

Cette Compagnie a eu des moments de grandeur tels que peut-être le monarque le plus fortuné n'en vit jamais briller sur son règne ; mais, comme toutes les magnificences d'ici-bas, ce splendide soleil a dû avoir ses éclipses. Aux jours de bonheur ont succédé les années de deuil. Les richesses provoquèrent l'envie. Le pouvoir fit naître des rivaux ou des ennemis : pouvoir plein d'une terrible majesté, car il n'ambitionnait point les honneurs, il ne convoitait pas l'éclat. Il se contentait du demi-jour, encore plus souvent de l'ombre, et du pied des trônes les Jésuites descendaient par la confession dans le réduit de l'artisan ou dans la chaumière du laboureur. On les voyait s'asseoir dans le conseil des rois ainsi que dans l'école des petits enfants. De la demeure des grands, de la vieille basilique où se tenaient les conciles, ils passaient sans transition au lit de la pauvreté souffrante, et, afin de se faire tout à tous, ils habitaient avec un égal amour le cachot du prisonnier, le palais des princes de la terre et la hutte du sauvage.

Depuis le premier instant de leur fondation jusqu'au jour où je trace ces lignes, les Jésuites n'ont pas cessé de remplir le monde du bruit de leur nom. Religion, morale, politique, art oratoire, poésie, sciences exactes, littératures, voyages, érudition, découvertes, beaux-arts, tout a subi leur influence, tout a été de leur domaine.

Par les rois dont ils étaient les guides spirituels, ils ont dû intervenir dans les choses de ce monde.

En se plaçant à la tête des idées et de la civilisation, en sachant, même par les difficultés apportées à l'admission dans leur Ordre, accaparer et soumettre les intelligences au joug d'une obéissance passive, en se rendant populaires par l'aménité et par la discrétion, en unissant la science de Dieu à celle des hommes, ils sont arrivés à dominer les peuples.

Par l'éducation, dont ils avaient le secret avec les Oratoriens, et qu'ils dispensaient à tous d'une main véritablement libérale, ils ont inculqué aux générations naissantes les principes qu'il était de leur devoir de répandre. Ainsi, maîtres du présent par les hommes faits, disposant de l'avenir par les enfants, ils ont réalisé un rêve que jusqu'à saint Ignace personne n'avait osé concevoir.

C'est l'histoire de cet Institut si grand dans le passé, si combattu quand sonne l'heure des révolutions, toujours si patient dans ses espérances, toujours si animé d'une vigueur qui se retrempe dans les luttes, toujours si magnifique dans les revers ou dans les persécutions, et ne donnant un témoignage de faiblesse que lorsque le vent de la fortune gonfle sa voile avec trop d'heureuse rapidité, c'est cette histoire que je vais retracer.

Le bien et le mal seront dits ; le bien sans admiration, le mal sans acrimonie, et tout sans partialité.

Depuis longtemps, l'Ordre des Jésuites est livré aux disputes des hommes. Je n'ai point la prétention de mettre un terme à ces disputes. Quand cet ouvrage sera achevé, elles continueront sans doute ; mais du moins, pour les esprits qui réfléchissent, pour ceux qui n'ont pas soif du mensonge et besoin des ténèbres, il se trouvera un livre où la conscience de l'historien se substitue aux apothéoses et aux calomnies, un livre où la Compagnie de Jésus

est jugée sur pièces officielles, sur documents inédits, et où enfin les sévérités de l'histoire prennent la place de toutes les fables et de toutes les erreurs, de toutes les adulations ainsi que de toutes les satires.

C'est ce livre qu'après de patientes investigations, de longs voyages et de sérieuses études, je présente à mes contemporains.

On croyait que le temps des luttes à main armée contre la religion du Christ était à tout jamais passé. Avec le seizième siècle, l'Église, jusqu'alors si bien protégée par l'énergie de ses Pontifes, si forte par la vénération des rois et des peuples, voyait surgir une nouvelle génération d'ennemis.

L'épée cédait le pas à la plume ou à la parole. Ce n'était plus des soldats qu'il fallait au Catholicisme, il avait besoin de Docteurs. Les Ordres militaires avaient disparu, comme l'ouvrier qui a fini sa journée. Les Ordres religieux déjà fondés s'étaient donné un but spécial. Ils remplissaient sur la terre la mission qu'ils avaient reçue de Dieu et de leurs fondateurs, mais ils ne leur était pas possible de tenir tête aux orages que le seizième siècle amassait. Il y avait dans leur existence même un principe qui s'opposait à ce qu'ils prissent une part trop active aux dissensions dont l'Europe devenait le théâtre.

La plupart voués au silence, et se faisant de la solitude un devoir, ils n'étaient point chargés de se mêler aux affaires du monde. Ils ne les voyaient, ils ne les étudiaient qu'entre l'autel et le cloître, quelquefois même à travers le prisme des passions. La prière devait être leur seule arme; mais, livrés aux austérités volontaires qui affaiblissaient leurs corps en épurant leurs âmes, ils se plaçaient ainsi dans l'impossibilité de rendre service à l'Église menacée.

La tempête grondait de toutes parts : tempête dans les idées, tempête dans les esprits, tempête surtout dans les cœurs, que l'amour des voluptés, que le besoin d'indépendance poussaient au-devant des innovations. Le seizième siècle, même à son aurore, était en travail d'un nouveau monde.

Wicief et Jean Huss, le premier, ecclésiastique anglais, le second, prêtre allemand, avaient répandu des germes de discorde dans le champ du Père de famille. L'orgueil les avait inspirés;

l'ambition du bruit et de la renommée les soutint dans leur lutte contre l'Église.

L'Église les anathématisa, ou les fit condamner par le bras séculier à mourir sur un bûcher ; mais le secret qu'ils confiaient à des enthousiasmes ignorants dirigés par d'aveugles cupidités s'était promptement divulgué. L'hérésie puisait sa force dans ses blessures ; elle grandissait en attendant qu'un homme osât l'élever au rang de puissance.

Dans ce temps-là, pour attirer sur soi les regards de la foule, il fallait se présenter à elle avec les prodiges qu'un saint peut seul opérer, avec la gloire d'un conquérant ou avec l'imagination novatrice d'un hérésiarque.

Les deux premières conditions ne s'obtenaient pas sans difficultés.

L'Église ne proposait à la vénération publique que ceux qui, durant leur vie, avaient pratiqué d'une manière éminente les vertus chrétiennes.

L'Europe ne s'inclinait devant l'épée d'un guerrier que lorsque ce guerrier, par d'étonnants succès unis au courage et à la naissance, parvenait à changer la face de la terre. Il y avait donc des obstacles pour arriver à ces deux genres de célébrité. On en trouvait moins lorsqu'on se contentait d'aspirer au troisième.

Le chemin de l'hérésie était ouvert à toutes les passions ambitieuses, à tous les caprices orgueilleux, à toutes les imaginations malades ; et l'on rencontrait toujours sur sa route assez d'esprits crédules ou exaltés, assez de corruption chez les grands, assez d'amour de nivellement chez les petits pour faire masse.

Du fond de ces sectes ignorées qui s'étaient proposé d'anéantir le Christianisme, et qui n'avaient abouti qu'à sa glorification, il surgissait pourtant, à des époques indéterminées, d'audacieux novateurs. Ils s'échappaient du cloître ; ils se dérobaient à l'ombre de l'autel ; ils venaient apprendre aux fidèles combien était pesant le joug de l'Église, et combien seraient heureux les peuples qui marcheraient dans les ténèbres que l'amour de la controverse épaississait sous leurs pas.

Le Saint-Siège avait apprécié tous ces dangers ; il les avait bravés. Sorti vainqueur de la lutte, il se préparait à de nouveaux



combats ; mais, dans cette période si retentissante des quinzième et seizième siècles, le champ de bataille ne devait plus être le même. Le choc si prolongé des idées et des intelligences, choc qui n'avait encore produit que l'obscurité, jetait en ce moment solennel une éclatante lumière sur l'état de l'Europe. Les nations arrivaient à la vie politique sans avoir passé par l'enfance. Les hommes grandissaient subitement. Les caractères, le génie, les mœurs, tout semblait jeté dans un moule exceptionnel. Tout se colorait d'une énergie que les âges précédents avaient montrée brutale, et dont les âges suivants, corrompus par l'excès même de la civilisation, constateront l'affaiblissement graduel.

Le Bas-Empire succombait à Constantinople sous le fer de Mahomet II. Ce long règne de pédants sur le trône ou dans les chaires, qui avait abruti tout un peuple par de misérables querelles de mots, s'évanouissait devant la force et le génie. Mahomet II ordonnait à ces rhéteurs, si vains de leurs sophismes, d'humilier leurs fronts dans la poussière. Les rhéteurs se précipitaient dans la servitude. Ils n'avaient pas su défendre leur patrie, ils ne savaient pas défendre leur honneur. Seulement, à la suite de Constantin Lascaris, quelques hommes de science et de courage renonçaient à leur pays esclave pour venir chercher la liberté sous d'autres cieux.

L'Italie, sœur de la Grèce par son climat, par ses mœurs, par ses révolutions, ouvrait les portes de ses villes aux émigrés qui lui apportaient l'amour des arts et des belles-lettres. Cet amour s'était déjà propagé sur la terre que Dante Alighieri, Pétrarque et Boccace avaient honorée par leurs chants et par leurs travaux. Le mouvement que ces créateurs de la langue italienne imprimaient se communiqua. Il vint une époque où le culte de l'antiquité se transforma en passion. On entreprit de longs, de périlleux voyages pour renouveler les bonnes études, pour arracher à l'obscurité les manuscrits des âges passés. On les étudiait, on les confrontait entre eux, on les transcrivait. Et, dans le même temps, chaque ville ouvrait des chaires pour l'enseignement des lettres grecques et latines. Les beaux jours d'Aristote et de Platon, d'Homère et de Démosthène renaquirent comme par enchantement : on formait partout des académies ; on recueillait les chartes,

les médailles, les inscriptions, les statues, les camées que le pied des barbares n'avait pas écrasés ou que les débris amoncelés sur l'Italie avaient protégés de la destruction. On interrogeait avec un respect filial les cendres éloquentes du Pnyx et du Forum : on saluait du même geste pieux le Parthénon et le Capitole. Emmanuel Chrysoloras, dans sa chaire de Florence ou de Milan, initiait la jeunesse à la force mélodieuse de sa langue maternelle. Guarino de Vérone, Aurispa et Filelfo se remettaient sur les traces perdues des croisés. Ils ne marchaient plus à la conquête du tombeau de Jésus-Christ ; mais, en Grèce et à Constantinople, ils évoquaient les ombres des grands siècles ; puis riches des trésors de science ou de poésie trouvés sous les ruines, ils retournaient dans leur patrie. Alors même, au concile de Florence, le cardinal Julien Césarini et le dominicain Jean de Montenegro luttaient avec le célèbre Marc d'Ephèse ; ils acquéraient à l'Église Bessarion, Scholarius et d'autres Grecs illustres que la conviction ramenait à l'unité.

Dix ans après la tenue de ce concile dont l'action fut immense, Nicolas V s'asseyait sur la chaire apostolique. Sa vie entière s'était écoulée parmi les doctes ; il avait été leur émule et leur ami. Pontife suprême, il s'honore d'être leur protecteur. L'historien Bracciolini, le grec Phrantzès, l'antiquaire Flavio Biondo, Léonard Bruni, Gianozzo Manetti, Théodore de Gaza, Platina, Pérotti et Laurent Valla deviennent à la cour du Pape les maîtres des générations futures. Les uns restaurent la vieille Rome, les autres traduisent les immortels écrivains de la Grèce, Platon et saint Basile, Démosthène et saint Athanase, Sophocle et saint Jean Chrysostome. Les successeurs de Nicolas V marchent sur ses traces ; ils secondent le mouvement qui emporte les peuples avides de savoir.

Les esprits s'agitaient, les têtes fermentaient sous l'inspiration du génie. L'imprimerie est découverte ; aussitôt les souverains Pontifes s'emparent de cette nouvelle invention. Conrad Sweyheim et Arnold Pannaratz<sup>1</sup>, les deux premiers-nés de la presse

<sup>1</sup> Ce fut à Subiaco d'abord que les deux imprimeurs allemands établirent leurs ateliers. Ils y publièrent, en 1465, les *Institutions de Lactance*, et en 1467, les livres *De Civitate Dei*, de saint Augustin. Dans cette même année, ils se transportèrent à Rome, et là ils continuèrent leurs travaux.

de Guttemberg, sont appelés et accueillis par Paul II, car Rome ne restait étrangère à aucun progrès de l'intelligence; elle savait faire servir au triomphe de la foi les armes qui pouvaient se tourner contre elle. Alde Manuce, à Venise, développe jusqu'à la perfection l'art de la typographie. Comme un prince, il réunit autour de lui Navagero, Bembo, Érasme, Bolzani, Musurus, Aléandro et Sabelli, imposant cénacle dont le souvenir vivra autant que les bienfaits scientifiques.

Ce peuple de savants, né au souffle de la papauté, avait relevé la dignité humaine et agrandi le cercle des études, quand Lascaris et ses compagnons, proscrits volontaires, vinrent par de nouvelles idées et par de nouveaux monuments, alimenter cette passion de l'antiquité qui dévorait l'Europe. Une noble émulation s'empare alors de tous les princes d'Italie. Les Visconti et les Sforce, les Gonzague et la famille d'Este, les d'Aragon et Guidobaldo d'Urbini répondent à l'appel des Pontifes. Les Médicis, marchands que le commerce a fait riches et dont les beaux-arts ont immortalisé la couronne ducal, se jettent à la tête de cette croisade littéraire. Ils offrent aux Grecs une magnifique hospitalité, ils créent des bibliothèques. A la voix de Niccolo Niccoli, de Gémiste Plétho et de Ficino, Florence se transforme en une nouvelle Athènes où des générations de Périclès se succèdent, et où le dominicain Jérôme Savonarole popularise l'éloquence. Alphonse et Frédéric d'Aragon, à Naples, prennent sous la protection de leur sceptre Antoine de Palerme, Fazio, Pontanus, Collenuccio, Sannazar et Angelo di Costanzo.

Cinaco d'Ancône et Alberti, les Grecs Andronico et Caritonimo, Ferdinand de Cordoue et Léon de Murcie, Antonio de Lebrixa et Wesel, Rodolphe Agricola et Alexandre Hégius, Argyropulo et Reuchlin s'improvisent pour la France, l'Espagne et la Germanie les missionnaires de la science.

L'élan était donné; l'ère de la régénération arrivait par les Souverains-Pontifes, par les rois et par les peuples; mais de tous côtés elle s'accomplissait sous l'égide de la Religion catholique<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La prétention des écrivains protestants, affirmant que c'est à la réforme de Luther que l'Europe doit ce grand mouvement des esprits, est donc aussi injuste que mal fondée, et l'historien allemand Rülke reconnaît et proclame comme nous cette

Les palais apostoliques, les demeures épiscopales, chaque cellule de monastère se transformait en Lycée. Les jardins d'Académus renaissaient à tous les coins de l'Europe. On se passionnait pour les souvenirs de la Grèce et du Latium. Les enseignements du Portique, ceux du cap Sunnium, interrompus depuis tant de siècles, recommençaient à Rome. De Rome ils s'étendaient sur le monde, comme si Pie II, le docte *Aeneas Silvius*, avec ses prédécesseurs et ses successeurs couronnés de lauriers littéraires, devait rendre l'immortalité à toutes ces gloires qu'avait enveloppées la nuit de la barbarie plus épaisse encore que la nuit des tombeaux. Tandis que les royaumes du centre de l'Europe sous Jean Huniade, et sous Mathias Corvin son fils, arrêtaient par leurs victoires les progrès de l'armée ottomane; tandis que les chevaliers de Rhodes, commandés par d'Aubusson, leur grand-maitre, se dévouaient pour la Chrétienté, la Chrétienté s'ouvrait un nouvel avenir.

La guerre civile, qui, par la surexcitation même des passions, retrempe le génie des peuples et prépare de sublimes destinées aux nations assez fortes pour résister à ses déchirements, la guerre civile agitait l'Angleterre. Les factions d'York et de Lancastre, Rose-Rouge et Rose-Blanche, divisaient cette île. Marguerite d'Anjou apparaissait sur les champs de bataille, vengeant son mari et combattant pour son fils. Louis XI abattait l'orgueil des grands vassaux, leur tête tombait sous la hache. Au même moment il soutenait contre Charles le Téméraire cette lutte d'astuce raisonnée et d'impétueuse colère qui finit par donner la Bourgogne à la France.

L'Orient était en feu, l'Europe aussi. Chaque pays enfantait son héros, chaque famille royale naissante s'appuyait sur un grand homme. Ici, c'est Georges Scanderbeg qui combat, comme Huniade, sous l'inspiration de saint Jean de Capistran; là, ce sont les Suisses qui, à Granson et à Morat, affrontent la valeur de Charles le Téméraire. Plus loin, Charles VIII de France fait la conquête

vérité, dans son *Histoire de la Philosophie* (sect. II, ch. 1). Cet écrivain, quoique zélé protestant, ne craint pas de dire : « Les lumières ravivées en Italie par la con-  
» naissance de la littérature et de la philosophie des anciens, répandirent leur in-  
» fluence bienfaisante dans les contrées voisines, et spécialement en Allemagne, vers  
» la fin du xv<sup>e</sup> siècle et au commencement du xvi<sup>e</sup>. »

du royaume de Naples et triomphe à Fornoue. Le cardinal Ximénès, majestueuse figure échappée du cloître pour régner sur l'Espagne, jette ses armées sur l'Afrique. Gonsalve de Cordoue poétise la guerre. Les papes Alexandre VI et Jules II augmentent la puissance temporelle du Saint-Siège, Souverains-Pontifes terribles, dont les mœurs et l'ambition préparèrent à l'Église tant de calamités. Borgia, par une déplorable exception, fait asseoir le crime sur la chaire de saint Pierre ; La Rovère y fait monter avec lui les passions artistiques et militantes. Pape chevalier, on le voit au siège de la Mirandole tenir tête à Bayard et n'échapper que par la fuite à son audacieux adversaire. Dans le même temps il adopte le génie naissant de Michel-Ange, et il lui commande son mausolée que doit éterniser la majestueuse statue de Moïse.

Pour communiquer une activité encore plus dévorante aux esprits, ce n'est pas assez de ces guerres. Le génie déborde dans tous les rangs, il sort de toutes les classes.

Guttemberg invente les caractères mobiles de l'imprimerie, Schœffer et Fust le secondent ; et, comme si ces deux siècles devaient épuiser toutes les merveilles, de hardis navigateurs se mettent à la recherche de nouveaux mondes.

Barthélemy Diaz arrive au cap de Bonne-Espérance ; Christophe Colomb se dirige vers l'Amérique ; Vasco de Gama trace la route des Indes orientales ; Magellan, le premier, entreprend le voyage autour du monde ; Pizarre pénètre dans le Pérou ; les Portugais dans le Brésil ; et Améric Vespuce donne son nom à des contrées qu'il n'a pas découvertes.

A ces prodiges, l'esprit humain s'enflamme ; le siècle des grandes guerres commençait ; le siècle des grands hommes va s'ouvrir. Le Dante, Pétrarque et Boccace d'un côté ; Christine de Pisan, Alain Chartier, Chaucer, Monstrelet et Villon de l'autre, ont vécu en rendant aux belles-lettres le culte que la barbarie des âges passés avait étouffé. Ambroise le Camaldule, Georges de Trébizonde et Valla unissent leurs efforts jusqu'alors isolés pour réaliser une pensée de restauration.

Ce qu'ils tentent pour l'histoire et pour la poésie, Brunelleschi l'entreprend en faveur de l'architecture ; Ulugbeg, prince de Samarkand, en faveur de l'astronomie. Ghiberti et Donatello

rivalisent d'ardeur pour faire passer sur la pierre ou dans le marbre la pensée qui les domine. Thomas A-Kempis lègue au monde chrétien l'*Imitation de Jésus*. Maso invente l'art des estampes; Charles, duc d'Orléans, chante ses douces tristesses; Chalcondyle l'Athénien se fait l'historiographe des Turcs vainqueurs de sa patrie; Jean de Montréal étudie les mathématiques; Alexandre d'Imola, Littleton, Fortescue et Cujas ressuscitent la jurisprudence; Bessarion, Juvénal des Ursins et Philippe de Commines deviennent historiens.

Ange Politien, Pic de la Mirandole, Barbaro et Mérula inoculent à l'Europe la science des langues antiques; le Boïardo, Laurent de Médicis, Jean Michel d'Angers, Guarini et les deux Strozzi parlent de Dieu et de leurs amours dans des vers dont le temps n'a pas fait perdre le souvenir. Léonard de Vinci fonde l'école de peinture de Florence; le Giorgione, celle de Venise; Albert Durer, celle d'Allemagne. Machiavel, enfant d'une république, donne aux princes des leçons que l'histoire flétrira sans peut-être en comprendre toute la portée. Sannazar et Tébaldeo célèbrent en beaux vers la Religion que, dans son couvent d'Augustins, Luther se dispose à attaquer avec toutes les ressources que le génie de l'éloquence et de la polémique peut mettre au service des passions.

Le Catholicisme va voir s'élever contre lui des multitudes d'adversaires. Les uns marcheront en armes pour le détruire, les autres se précipiteront contre Rome avec la parole, arme plus redoutable que l'épée ou le canon. Et lorsque ces légions d'ennemis, venues de tous les points à la fois, se réuniront pour frapper; l'Église, qui sait que les portes de l'enfer ne prévauront jamais contre elle, l'Église osera leur porter le plus majestueux de tous les défis.

Les passions des rois, des peuples et des moines se liguent pour abattre sa puissance.

Elle leur répond en commandant à Bramante de jeter les fondements de la basilique de Saint-Pierre sur le cirque de Néron. Michel-Ange achève le gigantesque édifice, il lui donne pour coupole le Panthéon d'Agrippa, Raphaël et Jules Romain couvrent les murs du Vatican de leurs fresques immortelles, Bembo

et Sadolet écrivent sous la dictée de Léon X. Philippe Béroald, Sanctès Pagnini, Cajétan, Gilles de Viterbe, Campége, Jacobatius, Lida, Valériano, Paul Jove, Calcagnini, Accolti, Raphaël de Saint-Georges, Fracastor, Bandetto, Castiglioni, Aléandro, Érasme et Guicciardini se groupent autour de ce Pape, le Grand-Prêtre de Dieu et le Grand-Prêtre des arts. Il respire l'amour des lettres; il le communique au monde entier, et couvre de la protection d'une bulle la propriété littéraire<sup>1</sup>. La vieille Rome sentait tressaillir ses entrailles. L'Olympe païen, oublié dans les ruines, renaissait sous cette main prodigue qui enfanta les merveilles. Rome chrétienne se parait de ses habits de fête, elle accompagnait, avec des hymnes d'allégresse, les sublimes monuments que le Saint-Siège ordonnait d'exhumer. Elle saluait sur la voie publique le Laocoon, le torse d'Hercule, l'Apollon, la Lucrèce, l'Antinoüs que d'heureuses recherches dérobaient à l'obscurité, et que ces jeunes Romains couvraient de fleurs. Les savants remuaient ce sol exhaussé par des décombres, vaste cimetière où dort tout un monde; avec les pierres mutilées, ils reconstruisaient l'art et l'histoire. Sébastien del Piombo s'anime devant ces peuples de marbre, que le pied des barbares a ensevelis, et qui ressuscitent à la voix du Pontife. Del Biombo est peintre comme Jean Maria, l'israélite, est musicien; comme Ziegler est astronome; comme Rucellai et Alamani sont poètes; comme Benvenuto Cellini est ciseleur.

L'Espagnol, Louis Vivès, ouvre dans sa patrie la voie que suivra bientôt Bacon pour enseigner au monde la dignité des sciences; l'Allemand Vesale, s'appuyant sur les travaux d'Achillini, de Fernel et de Bérenger de Carpi, découvre un nouveau monde dans l'anatomie<sup>2</sup>; Alciat, Mattioli, Conrad Gesner, le Pline allemand, Rondelet, Belon et Aldrovandi déchirent le voile de la jurisprudence, de la botanique et de la zoologie.

Rome est menacée de ruine. Le connétable de Bourbon l'assiège, la prend et la saccage. Qu'importe à Rome cette calamité nouvelle? Les hommes passent, ou, comme Bourbon, ils meu-

<sup>1</sup> Léon X rendit une bulle qui excommuniait tous ceux qui contreferaient ou vendraient des Oeuvres de l'Arioste, sans l'assentiment de l'auteur.

<sup>2</sup> *Du Cœur*, par Senac, t. IV.

rent à ses portes ; mais elle, elle est destinée à leur survivre et à conduire le deuil de toutes les dynasties. Elle règne dans les désastres comme dans la victoire. Elle sort plus brillante, plus vénérée que jamais des ruines que les Luthériens entassent autour d'elle, et, pour révéler au monde la foi qu'elle a dans la promesse faite à Pierre, elle abrite sous ses récents débris, les débris de l'antiquité ne revivant que par elle.

Ce ne serait plus le jour où saint Grégoire le Grand pourrait, comme dans une de ses homélies sur Ezéchiel, tracer de la vieille capitale du monde le tableau si sublime de tristesse que lui inspirait l'invasion des Lombards. « Rome est vide, s'écriait le Pontife, et l'incendie est dans ce désert. Après que les hommes ont manqué, les édifices croulent. Encore une fois, où sont ceux qui se réjouissaient parmi les monuments de sa gloire ? où est leur pompe ? où est leur orgueil ? où sont les plaisirs effrénés qui se renouvelaient sans cesse dans son enceinte ? Il lui est arrivé ce que le Prophète a dit de la Judée : « Tu seras chauve comme l'aigle. » Dépouillée de son peuple et de ses hommes puissants qu'elle poussait à s'élancer sur sa proie, Rome ressemble à un vieil aigle tout chauve, privé de ses ailes et de ses plumes. »

Sous la main de ses Papes, la cité des Césars s'était rajeunie évoquant ses souvenirs anciens. La mort elle-même n'arrêtait pas son élan de régénération par les arts. Raphaël a disparu, enseveli dans son immortalité, couronné jusque dans son tombeau ; le Corrège et le Parmesan, Titien et Véronèse, André del Sarte et les Carrache, Volterre et Tintoret succèdent à sa gloire. Le Primaticci, Fra Giocondo, Jean Goujon et Palladio construisent des palais.

Machiavel, Paul Jove, Juste-Lipse et Buchanan racontent aux peuples l'histoire de leurs princes. Clément Marot, du Bellay et Marguerite de Valois font goûter à la cour de François I<sup>er</sup> les charmes naïfs d'une langue à peine formée. L'Arioste chante des héros imaginaires ; le Tasse en peint de plus réels en révélant aux siècles futurs les miracles de courage qu'a enfantés la délivrance de Jérusalem. Le Portugal, comme l'Italie, a son poème épique. Camoëns, dans la misère, glorifie son pays, qui ne lui accordera même pas un tombeau. Erasme, Montaigne, Rabelais,



Cardan et Charron se font les apôtres du scepticisme. Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, expire pour sa foi en philosophe et en chrétien.

Des mers inconnues, de vastes empires deviennent la proie de l'Espagne et du Portugal. Des révolutions éclatent dans la religion, dans les mœurs, dans la politique, dans les arts. Copernic, Tycho-Brahé et Galilée en font une nouvelle dans la science des astres.

Tandis que ces événements se préparaient ou s'accomplissaient, que tant de capitaines illustres, que tant de génies marchaient à la conquête d'un nouveau monde et de nouvelles idées ; tandis que la lumière dissipait partout les ténèbres, avec une si merveilleuse rapidité que parfois il était permis de craindre qu'au lieu d'éclairer la terre, cette même lumière ne l'embrasât dans un immense incendie, un homme gisait en Espagne sur un lit de douleur : cet homme se nommait Don Ignace de Loyola. C'était un soldat.

Né en 1491, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, il appartenait à l'une des familles les plus distinguées de la Biscaye. Il devait ses services à son pays et à son roi ; il acquittait cette dette avec un rare désintéressement, avec un de ces courages qui reportent aux temps de la chevalerie. Afin de se livrer tout entier à sa passion pour les armes, Ignace, presque encore enfant, renonce aux plaisirs de la cour, et, pour suivre l'exemple que ses sept frères lui donnaient, il marche sous la bannière d'Antoine Manrique, duc de Najare et grand d'Espagne, son parent.

L'armée espagnole avait déjà appris à voir dans ce jeune gentilhomme l'un de ses plus brillants officiers, lorsque, en 1521, André de Foix, à la tête des Français, vint mettre le siège devant Pampelune. Charles-Quint retenait cette place sous ses lois, au mépris d'une clause du traité de Noyon. Ignace n'avait pas à raisonner son obéissance et à se rendre compte de la justice d'une guerre.

Il se trouvait dans la ville assiégée ; il fallait s'opposer aux premiers succès qui couronnaient la valeur de l'armée française. Loyola se fit l'âme et le chef de cette résistance. Pampelune comprend bientôt qu'il est impossible à ses défenseurs de repousser les assiégeants : Pampelune ouvre ses portes ; mais Ignace s'est

retiré dans la citadelle, dépourvue d'hommes et de munitions. Il croit que son courage peut suppléer à tout.

Une capitulation est proposée : il la fait rejeter, et sur la brèche il attend l'ennemi l'épée à la main. Au milieu de l'assaut, un éclat de pierre le frappe à la jambe gauche, au même instant un boulet lui casse la jambe droite. Ignace tombe ; sa chute entraîne la reddition de la citadelle. Mais les Français avaient, dans la mêlée, admiré leur terrible adversaire : ils voulurent lui donner une preuve de leur estime. Après avoir fait panser ses blessures, ils le transportèrent au château de Loyola.

La jambe avait été mal rejointe ; les chirurgiens déclarèrent qu'il fallait la casser de nouveau. Le blessé subit cette seconde opération sans laisser paraître sur son visage la moindre trace des souffrances qui devaient l'assaillir.

Arraché à la mort, il veut encore affronter la douleur. Un os fait saillie au-dessous du genou ; il le menace de difformité. Ignace se décide à faire scier cet os. On lui représente que l'opération sera cruelle, dangereuse peut-être. Le malade ne tient aucun compte de ces avertissements ; l'os est tranché jusqu'au vif. Ce n'était pas le seul tourment que le siège de la citadelle allait lui causer. Depuis sa blessure, une de ses cuisses était devenue plus courte que l'autre. Dans l'espérance de l'allonger, il se soumet au supplice d'une machine de fer qui tire cette jambe avec violence. Ce supplice ne l'empêcha pas de rester boiteux.

Pour tromper l'ennui et offrir en aliment à son amour de la gloire les hauts faits vrais ou fictifs des héros ses modèles, il demanda les histoires alors en vogue des chevaliers errants. Comme tous les manoirs de cette époque, le château de Loyola en possédait sans aucun doute. Cependant, au lieu d'en livrer quelques-unes à son impatience, on lui apporta la Vie de Jésus-Christ et la Fleur des Saints.

Une révolution subite s'opère dans son cœur. Après de grands combats intérieurs, combats où l'amour des plaisirs et la passion de la gloire le disputaient aux idées de renoncement à lui-même et de solitude, Loyola prit une détermination irrévocable. Il s'était couché soldat, il se releva chrétien, mais un de ces chrétiens comme il s'en rencontrait à cette époque, un chrétien qui, dans

les transports de sa charité, pouvait et devait entreprendre des choses gigantesques, car alors l'homme ne mesurait pas ses forces à la faiblesse humaine.

Avec la foi il savait que l'on peut transporter les montagnes. De tous côtés, du haut des Pyrénées ainsi que du fond de l'Allemagne, de la France comme de l'Italie, il surgissait des dévouements qui se sacrifiaient au triomphe d'un principe et qui, généreux martyrs de la Religion ou de la science, ne demandaient à Dieu qu'un champ, le plus vaste champ possible, pour faire germer les idées dont leur tête était en travail.

Ignace renonce donc subitement à tout ce qui jusqu'à ce jour fit le rêve et le charme de sa vie. Il aimait une dame de la cour de Castille ; il dompte cet amour. Il avait pour les armes un de ces penchants qui font pressentir les grands capitaines : il foule aux pieds les idées de gloire militaire comme il a vaincu les séductions de la volupté, et il se précipite dans la pénitence.

Ce n'est plus le beau cavalier dont les souvenirs d'enfance se perdaient au milieu des prodigalités et des plaisirs de la cour du Roi Catholique. Il n'y a plus rien en lui du jeune seigneur qui naguère encore, à travers la licence des armes, savait répandre le parfum de l'urbanité la plus exquise et de la galanterie la plus poétique. Ignace de Loyola se dépouille de toute affection terrestre, et ce gentilhomme si plein de lui-même, si bouillant, si généreux, si susceptible sur toutes les choses qui tiennent au point d'honneur, court à la conquête de l'humiliation, comme si l'humiliation allait devenir pour lui une nouvelle source de gloire.

Il n'a encore aucun plan arrêté dans sa tête ; Christophe Colomb de la sanctification, il ne sait ni quel monde il va découvrir, ni quels adversaires il aura à combattre, ni à quels dangers il s'expose. Loyola n'en demande pas autant à Dieu. Il n'a pas besoin d'en savoir davantage des hommes.

Son sacrifice était consommé en esprit ; il ne lui restait plus qu'à l'accomplir en réalité. Ignace abandonne secrètement la maison paternelle, et, avant d'arriver au monastère de Mont-Serrat, où les pèlerins venaient en foule honorer une image miraculeuse de la Vierge, il fait vœu de chasteté pour s'attirer d'une façon plus privilégiée la protection de Marie.

Le chrétien est encore revêtu de sa cuirasse. L'*Amadis des Gaules* et les romanesques histoires dont son imagination s'était nourrie lui ont appris qu'au moment de recevoir l'ordre de chevalerie les postulants veillaient toute une nuit dans leur équipement militaire. Cette nuit s'appelait la veillée des armes. Loyola s'est déjà constitué le chevalier de Jésus et de Marie. Il passe la nuit en face de l'autel de la Vierge, priant, pleurant et se consacrant à une nouvelle et plus difficile milice. Le lendemain il suspend son épée à un pilier de la chapelle, donne à un pauvre ses riches vêtements, souvenir d'un luxe qu'il dédaigne ; puis, couvert d'un sac, le corps ceint d'une grosse corde, il se dirige à pied vers la petite ville de Manrèse. Ce jour-là de l'année 1522, l'Église célébrait la fête de l'Annonciation.

Indigent volontaire, il va frapper à la porte de l'hospice. Pour ce gentilhomme si raffiné dans ses goûts, l'ordinaire de l'hôpital est une superfluité. Il se condamne au jeûne et aux macérations. Ses reins sont couverts d'une chaîne de fer, un cilice se cache sous la toile dont il est revêtu. Couché sur la terre, il fait violence au sommeil. La nuit, il combat le démon de la chair ; le jour, il prie ou il mendie. Tout en mendiant, il aspire à se voir en butte aux injures des hommes et aux moqueries des enfants.

Ces outrages qu'il ambitionnait n'apaisent point sa soif de sacrifices. Il cherche, il trouve un lieu encore plus misérable qu'un hôpital. A six cents pas de Manrèse, il découvre une caverne creusée dans le roc et inaccessible à tout regard humain ; il s'y glisse à travers les ronces. Là, dans les extases de l'amour divin ou dans les rudes travaux d'une incessante austérité, il fit à son corps et à son esprit une de ces guerres dont les anachorètes du désert ne lui avaient laissé qu'un exemple affaibli. Tantôt ravi par de célestes ardeurs, tantôt livré aux langueurs inséparables d'une pareille surexcitation, il parvint peu à peu à briser les derniers liens qui l'attachaient au monde.

Il avait déjà beaucoup fait pour Dieu ; Dieu le lui rendit avec usure. Ignace courtisan, homme de plaisir ou soldat, n'avait eu ni le temps ni la volonté de chercher la science dans les livres. La science des hommes, la plus difficile de toutes, lui fut révélée. Le maître qui devait en former tant d'autres fut tout-à-coup formé

par une illumination divine. Il composa le livre des *Exercices spirituels*, ouvrage qui a une si grande part dans sa vie, et qui se reflète avec tant de puissance dans l'histoire de ses disciples.

Dans le manuscrit où le père Jouvençy parle avec sa belle latinité de ces étranges événements, on lit : « Cette lumière répandue divinement sur Ignace lui montra comme à voile découvert le mystère de l'adorable Trinité et les autres secrets de la Religion. Pendant huit jours, il resta comme privé d'existence. Que vit-il dans ces extases de l'esprit, ainsi que dans beaucoup d'autres qui lui arrivèrent durant sa vie? nul ne le sait. Il avait retracé sur le papier ces célestes visions ; mais, peu avant sa mort, il brûla ce livre, afin qu'il ne tombât point entre les mains des hommes. Quelques pages trompèrent ses prévisions, et par celles-ci l'on peut facilement conjecturer que, de jour en jour, il ne cessa d'être comblé de faveurs plus grandes. D'abord il était doucement ravi en contemplant la dignité du Seigneur Christ et son incroyable charité pour le genre humain. Comme Ignace avait les idées militaires, il se proposait le Christ ainsi qu'un général combattant les ennemis de la gloire divine et appelant tous les hommes à se ranger sous son drapeau. De là lui naquit le désir de former une armée dont Jésus serait le chef et l'empereur ; la devise : « Ad majorem Dei gloriam ; » le but et la fin, le salut des hommes. Ce fut sous cette image que la Société de Jésus se présenta tout d'abord à l'esprit d'Ignace. »

Ainsi s'exprime le père Jouvençy. Ce livre, qui, selon le même écrivain, a produit autant de saints qu'il a eu de lecteurs, n'est donc pas un de ces ouvrages que l'on se contente de mesurer avec le compas de la critique humaine. Il s'éloigne de toutes les routes battues pour conduire à la perfection, et c'est la conversion du pécheur réduite en art. Fruit d'une profonde pensée ou émanation de la Divinité, ce livre, examiné au point de vue catholique, devait, par son originalité même et par les préceptes substantiels qu'il renferme, amener de grands résultats. Il saisit, pour ainsi dire, l'homme dans les langes du péché ; il le subjugue par la rapidité des images et des prescriptions, le force à sortir du monde et le laisse tout palpitant de crainte et d'espérance entre les mains de Dieu. Œuvre ascétique, mais joignant la pra-

tique à la mysticité, il garde une vigoureuse teinte de la pensée militaire qui n'abandonne jamais son auteur. Aussi, dans la seconde semaine, à la contemplation du règne de Jésus-Christ par comparaison à un roi de la terre convoquant ses sujets pour les conduire à la guerre, trouve-t-on cette image, qui est le résumé de la société dont Ignace fut le père :

« J'imaginerai, dit-il, et je me mettrai devant les yeux un homme que le choix de Dieu même a placé sur le trône, et à qui tous les princes et tous les peuples chrétiens doivent le respect et l'obéissance. J'imaginerai entendre ce roi parlant à tous ses sujets et leur adressant ces paroles : J'ai dessein de soumettre à mon empire toutes les régions des infidèles. Quiconque voudra me suivre doit donc être disposé à n'avoir d'autre vêtement, d'autre aliment que ceux que j'aurai moi-même ; en un mot, à vivre en tout de la même manière que moi. Qu'il s'attende aussi à essuyer les mêmes travaux, à supporter les mêmes veilles, à courir les mêmes risques que moi. A ces conditions, ayant part à ma victoire, il participera plus ou moins à ma gloire et à mon bonheur, selon qu'il aura marqué plus de zèle et plus de courage à me suivre dans les travaux et les dangers. »

Au quatrième jour de la seconde semaine, continuant la comparaison qu'il a établie, Loyola ne voit plus seulement le roi qu'il s'est choisi. L'ennemi apparaît, et déjà flottent au-dessus des combattants les deux étendards. « Le premier prélude, dit Ignace, est de considérer comme historiquement Jésus-Christ d'une part et Lucifer de l'autre, qui tous deux appellent les hommes et les invitent à venir se ranger sous leurs étendards. »

Comme tout ce qui tient à la Compagnie de Jésus, le livre des Exercices spirituels se vit exposé, même avant d'être publié, à de violentes accusations et à une admiration dont les témoignages ont quelque chose de merveilleux.

On le taxa de présomption téméraire, comme prétendant avoir le secret d'attirer l'Esprit saint par le moyen des exercices et de rendre le néophyte parfait en trente jours.

On l'accusa de trompeuse vanité, parce que, disaient ses détracteurs, il semblait enseigner l'art de donner des extases ou des visions.

Les conversions extraordinaires qu'il opérait dans les âmes, l'obscurité et la solitude que les Exercices recommandent et imposent procédaient de la magie occulte. Ils devaient, selon les ennemis d'Ignace, conduire à la folie.

Sa doctrine était suspecte aux yeux des uns ; pour les autres, elle était entachée d'hérésie, parce que le secret est obligé ; et que le secret, ajoutaient-ils, est l'indice et le caractère de l'erreur.

Ces quatre chefs d'accusation furent et sont encore reproduits sous toutes les formes. Du temps d'Ignace de Loyola, les églises et les chaires des professeurs en retentirent souvent. Les accusations se répandirent dans leurs écrits. Portées devant les tribunaux ecclésiastiques, elles n'ont abouti qu'à faire examiner le livre avec plus de scrupule, et à démontrer ce qu'il était véritablement en cherchant à prouver ce qu'il n'était pas.

Sans doute dans cet ouvrage il y a des paroles, des prescriptions qui frapperont l'esprit prévenu ou inattentif. Elle prêteront même facilement au ridicule, l'arme avec laquelle on peut toujours paralyser les meilleures intentions et tuer les hommes les plus dignes d'estime ; mais, à part ces étrangetés que l'esprit du siècle, que celui de son auteur principalement devait y déposer comme une trace de son passage, il ne faut pas oublier que saint François de Sales, si bon juge en matière de mysticité, disait : « Les Exercices spirituels ont converti plus de pécheurs qu'ils ne renferment de lettres. »

Il y a surtout dans le procès de la canonisation d'Ignace une déclaration qu'il est bon d'enregistrer comme donnant la clef de l'ouvrage. Ce sont les auditeurs de Rote qui s'expriment ainsi : « Lesdits Exercices furent composés en ce temps où le bienheureux Père était ignorant des belles-lettres, nous sommes donc forcés d'avouer que l'intelligence et la lumière lui sont plutôt venues surnaturellement qu'elles n'ont été acquises. »

Et dans sa bulle du 31 juillet 1548, le pape Paul III, couronnant tous les suffrages et répondant d'avance aux adversaires des *Exercices spirituels*, faisait la déclaration suivante : « De notre science certaine, nous approuvons, nous louons, et par l'autorité de cet écrit nous confirmons les Instructions et les Exercices sus-

mentionnés, et tout ce qu'ils contiennent en général et en particulier ; exhortant vivement dans le Seigneur les fidèles de l'un et de l'autre sexe et de tous les pays à ne pas refuser de faire usage de si pieux exercices et à les pratiquer dévotement. »

En présence de pareilles autorités, il serait impossible de discuter sur cet ouvrage, livre scellé pour le lecteur qui n'a pas de guide ; mais en l'étudiant avec la foi ou simplement avec la raison, il est aisé de se rendre compte de l'impression qu'il a dû produire. C'est le moule dans lequel tous les Jésuites sont jetés ; ils en sortent avec leurs caractères, avec leurs talents divers ; mais l'empreinte reste ineffaçable.

Possesseur de ce trésor intellectuel, que dans sa solitude il venait de dérober au ciel, Loyola, après en avoir éprouvé sur lui-même et sur les autres la salutaire influence, se décide à quitter la ville de Manrèse. Sa mémoire est pleine des traditions de la Croisade. Il y a dans les lieux où vécut, où enseigna, où mourut le Christ, des infidèles, des juifs et des catholiques tièdes. Il part seul pour Jérusalem, refusant toute espèce d'appui humain, sans recours, sans provision d'aucune sorte, et s'abandonnant entre les mains de la Providence. Il s'embarque à Venise, arrive en Terre-Sainte, et le 4 septembre 1523, il s'agenouille devant le tombeau du Sauveur. Mais la faculté de séjourner en Palestine n'ayant pas été accordée à ses instances, il se remet en mer. A la fin de janvier 1524, il touche au port de Venise.

Durant la traversée, le pèlerin sentit que, pour travailler au salut des autres, il avait besoin de la science des lettres humaines, sans le secours de laquelle une piété, condamnée à l'ignorance et à l'aveuglement, devient plus nuisible qu'utile. Il avait trente-trois ans. Avec l'éducation qu'il s'était donnée, il devenait difficile de se livrer aux premiers rudiments de la grammaire latine. Il se dévoua pourtant à ces études, que l'insouciance du jeune âge peut seule rendre supportable, et il s'achemina vers Barcelone.

Quelques jours après, il s'asseyait au milieu des enfants, il partageait leurs études. Ces travaux ne ralentissaient point son zèle pour le bonheur du prochain ; ils n'apportaient aucun obstacle à ses austérités. Ici il mortifiait sa chair ou soumettait les ardeurs



de son imagination aux difficultés premières de la langue latine ; là , redevenu l'auteur inspiré des *Exercices spirituels* , il appelait à la pénitence les cœurs rebelles. Par la vivacité de sa foi , il convainquait les incrédules ; par l'énergie de sa parole , il faisait pénétrer le remords dans l'âme de ceux que le crime ou l'amour des plaisirs poussait hors des sentiers de la vertu.

Cette vie d'abnégation , que des persécutions de toute sorte rendaient encore plus intolérable , ne suffit pas à son besoin d'apprendre et de souffrir. Il a passé près de deux ans à Barcelone ; maintenant le voilà qui court prendre ses grades de philosophie à l'Université d'Alcala. De nouvelles tribulations l'y attendaient ; il en triomphe , va étudier à Salamanque , et enfin se décide à prendre la route de Paris , dont l'Université était à cette époque dans tout son éclat. Il y arriva au commencement de février 1528.

Dans ce temps , où la Scolastique occupait tous les hommes sérieux et où les discussions les plus religieusement arides avaient la puissance d'une armée , la politique du monde , la science de la plupart des diplomates , ne sortait pas du cadre tracé aux études par les graves docteurs du Collège de France et par les maîtres de l'Université de Paris. Une foule d'auditeurs attentifs accourait de tous les points de l'Europe pour assister aux savantes leçons de Gombaut , de Buchanan , de Govea , de Latomus , de Guillaume Budé , de Pierre Danès , de Lascaris , de Jean de Salignac et de Ramus.

Ici , les uns se passionnaient pour l'enseignement donné par l'Église ; là , d'autres , imbus des nouvelles doctrines prêchées par Luther , développées par Zwingle , par Calvin , par Ecolampade et par Mélanchthon , apportaient dans les luttes de l'esprit cet enthousiasme pour les innovations qui bientôt devait se traduire en guerre européenne et en guerre civile. L'Université de Paris était un champ clos où les principes tenaient encore lieu d'armes meurtrières ; mais , dans ces têtes incandescentes que la théologie faisait fermenter , le besoin de recourir à des arguments plus terribles se laissait partout pressentir. Sur les bancs on combattait avec la parole ; mais les rois et les peuples , entraînés par ces disputes ecclésiastiques , s'apprétaient à combattre avec l'épée : car dans chaque siècle il en est toujours ainsi. Il faut pour

conduire les masses des mots qui, aux yeux de leur foi, empruntent l'autorité de la chose jugée, ou qui, aux yeux de leur libre arbitre, viennent, en flattant d'autres instincts, faire appel à des sentiments d'indépendance et d'affranchissement.

Au seizième siècle, l'éloquence jetée dans la rue ou dans les écrits, l'éloquence qui commentait les passages des livres saints ou qui expliquait l'obscurité des Pères de l'Église, prêtait aux croyances de l'homme une force que les peuples désenchantés de tout sentiment religieux ne peuvent pas comprendre. Mais cette force, dont il est impossible de nier les effets, ne se perd pas parce qu'un de ses mobiles lui manque.

Quand, à des jours marqués par Dieu, les multitudes ne se précipitent plus sur les champs de bataille pour soutenir leur foi mise en péril, elles marchent au combat afin de conquérir la liberté. Les ressorts de la religion sont-ils momentanément usés chez un peuple que de décevantes lumières, que d'étranges doctrines, que les besoins du luxe ont porté à l'incrédulité, aussitôt il se présente de nouveaux docteurs qui le poussent vers un nouvel ordre de choses.

La passion des idées religieuses s'éteignait sous l'indifférence ou le sarcasme; on la ravive en lui donnant une autre forme que les âges suivants ne comprendront pas davantage que nous-mêmes ne comprenons la plupart des pieuses querelles qui, si souvent, divisèrent l'Europe.

Au milieu de ce feu croisé des intelligences, Ignace, dont un travail continu, dont de périlleux et longs voyages ne satisfaisaient pas les impatientes ardeurs, reprend au collège de Montaigu les humanités qu'en Espagne il n'a faites qu'à la dérobée et d'une manière incomplète. Il impose des bornes à ses offices de piété. Pour avoir plus de temps à donner aux belles-lettres, il circonscrit l'heure de ses prières, et c'est le plus grand sacrifice que cet homme d'oraison puisse faire. Du collège de Montaigu, il passe à celui de Sainte-Barbe, et il commence enfin ses cours de théologie chez les Dominicains.

La soif de s'instruire ne faisait point négliger à Ignace le salut des autres. Il y avait dans son cœur une surabondance de vie, un besoin de mouvement que la misère à laquelle il s'était voué, que





**SAINT FRANÇOIS XAVIER,**  
Apôtre des Indes

les souffrances et les persécutions ne rendaient que plus actifs. En cherchant la science, Loyola se proposait un but plus élevé que la science elle-même. L'Institut qu'il croyait avoir vu dans ses extases, et qui apparaît dans ses *Exercices spirituels* sous l'emblème des deux étendards, existait au fond de sa pensée. Il était seul encore, mais, dans sa volonté que rien ne pouvait ébranler, la Compagnie de Jésus était née. Pour former son armée, il ne manquait à Ignace que des soldats ; il les recruta parmi ses compagnons d'études.

Pierre Lefèvre, écolier venu de Villaret en Savoie, et François Xavier, jeune gentilhomme navarrais, furent ses premiers disciples.

Lefèvre était doux, pieux et savant. Il ne fut pas difficile à Ignace de le dominer par l'ascendant de ses vertus ; mais il trouva plus de résistance chez François Xavier, qui, en courant la carrière des lettres, ambitionnait de se faire un beau nom.

Né le 7 avril 1506, la même année et presque le même jour que Lefèvre, il n'avait encore que vingt-deux ans, et déjà il professait avec éclat la philosophie au Collège de Beauvais. Les exhortations d'Ignace sur le renoncement à soi-même effleuraient à peine la vive imagination de Xavier voyant s'ouvrir devant lui un avenir de renommée littéraire. Loyola ne se rebuta cependant pas. Il n'avait pu le gagner par les austérités ; il le tenta, il le séduisit par l'attrait de la louange. Il lui chercha des auditeurs, il lui amena des disciples, il se fit son admirateur ; puis, peu à peu s'insinuant dans sa confiance et maîtrisant ses ambitieux désirs, il l'entraîna sur ses pas.

Dans cette condescendance il y avait un calcul ; la fin allait sanctifier les moyens ; mais l'histoire ne peut pas oublier qu'en se faisant tout à tous, comme l'apôtre saint Paul, Ignace savait aussi s'imposer de plus grands sacrifices. A la même époque, on le voyait, en effet, se jeter presque nu dans l'étang de Gentilly couvert de glace, et par cet acte de charité il triomphait de l'amour qu'une femme inspirait à l'un de ses amis <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Dans la *Vie de saint Ignace de Loyola*, le Père Bouhours raconte ainsi cet événement : « Un homme de sa connaissance était éperdument amoureux d'une femme qui demeurait dans un village proche de Paris, et il avait avec elle un mau-

Jacques Laynès, de la ville d'Almazan, et Alphonse Salmeron, de celle de Tolède, ne lui coûtèrent pas autant d'efforts : ils vinrent s'offrir d'eux-mêmes, attirés par la réputation de sainteté qu'Ignace avait laissée en Espagne. Nicolas Alphonse, surnommé Bobadilla, parce que le village de ce nom l'avait vu naître, et Simon Rodriguez d'Azévêdo, acceptèrent aussi sa direction. A l'exception de Lefèvre, ils étaient tous nés au-delà des Pyrénées, tous jeunes, tous pauvres, tous doués des qualités du cœur et de l'esprit, tous animés des mêmes pensées, tous prêts à l'obéissance comme au dévouement.

Loyola avait plus d'expérience que ces six hommes, dont Salmeron, le plus jeune d'entre eux, comptait à peine dix-huit ans. Il connaissait l'inconstance humaine ; il voulut les attacher plutôt à Dieu qu'à lui-même. Après avoir jeûné et prié en commun, ils se réunirent, le 15 août 1534, dans une chapelle souterraine de l'église de Montmartre, où la piété croit que saint Denis fut décapité. C'était la fête de l'Assomption de la Vierge. Ignace avait choisi ce jour afin que la Société de Jésus naquit dans le sein même de Marie triomphante. Là, ces sept chrétiens encore ignorés du monde, que Pierre Lefèvre, déjà prêtre, avait communies de sa main, font vœu de vivre dans la chasteté. Ils s'engagent à une pauvreté perpétuelle ; ils promettent à Dieu qu'après avoir achevé leur cours théologique, ils se rendront à Jérusalem pour sa glorification ; mais que, si au bout d'une année il ne leur est pas possible d'arriver à la Ville-Sainte ou d'y demeurer, ils iront se jeter aux pieds du Souverain-Pontife et lui jurer obéissance sans acception de temps ou de lieu.

Pour ne point détourner ses nouveaux compagnons de leurs études, et ne point les exposer aux tentations de la patrie et de

vais commerce. Ignace employa toutes les raisons divines et humaines pour le guérir d'une passion si honteuse. Mais ses remontrances ne firent rien sur un esprit que les plaisirs de la chair avaient aveuglé ; et, sans le remède étrange qu'il imagina, le mal était incurable. Ayant appris quel était le chemin que tenait cet homme pour aller voir la femme qui était la cause de sa perte, il va l'attendre auprès d'un étang que le froid de la saison avait presque tout glacé. Il se dépouille dès qu'il l'aperçoit de loin, et, s'étant mis dans l'eau jusqu'au cou : « Où allez-vous, malheureux ? lui crie-t-il quand il le voit approcher ; ne voyez-vous pas le glaive de la justice divine prêt à vous frapper ? »

« L'impudique, effrayé de ces paroles, et ravi en même temps de la charité d'Ignace, dont il reconnut la voix, commença à ouvrir les yeux, eut honte de son péché, et retourna sur ses pas dans le dessein de changer tout-à-fait de vie. » (Page 132.)

la famille, Ignace se chargea d'aller en Espagne, où Xavier, Salmeron et Laynès avaient à régler quelques affaires domestiques avant de renoncer à leurs biens. Il partit au commencement de l'année 1535, et il leur assigna rendez-vous à Venise pour le 25 janvier 1537.

Quant à lui, il se sentit la force de visiter les lieux où s'était écoulée son enfance. Il revit le château de Loyola, ses frères, ses parents, ses amis ; mais il les revit pour leur montrer ce que la Providence avait fait de lui. Le manoir paternel aurait dû le recevoir ; Ignace résiste à toutes les prières de son frère aîné, et, afin de donner un exemple de la vie qu'il embrasse, il choisit l'asile des pauvres d'Azpeitia pour demeure. Il prêche avec tant d'onction ; sa parole, ses vertus surtout produisent une telle impression sur le peuple, que bientôt il est contraint de donner ses instructions en pleine campagne. A sa voix, des miracles de conversion s'opèrent.

Ignace avait des propriétés ; il les répand en aumônes, il les partage en fondations pour les pauvres honteux ; il établit la prière si connue dans l'Eglise sous le nom de l'*Angelus* ; puis, se dérochant à l'admiration que le peuple lui témoignait, il se hâte de partir pour mettre ordre aux affaires de ses compagnons.

Pendant son absence, sa naissante famille s'était accrue de quelques membres. Trois théologiens de l'Université de Paris, dont Pierre Lefèvre avait éprouvé la vocation, vinrent compléter le nombre de dix. Ce furent Claude Le Jay, du diocèse de Genève ; Jean Codure, de la ville d'Embrun, et Pasquier-Brouet, né à Béthencourt en Picardie. Par leur science et par leurs vertus, ils étaient dignes de s'associer à l'entreprise que méditait Ignace. Le 8 janvier 1537, ils parvinrent à Venise, à pied, comme ils étaient sortis de Paris, comme Ignace, qui les attendait sur les bords de l'Adriatique, avait lui-même fait le voyage.

Cette agrégation de talents et de sacrifices commençait à porter ses fruits. Ignace avait des jaloux, des adversaires et des admirateurs. Le retentissement que ses prédications, que les prodiges opérés par son entremise avaient eu en Espagne, les discussions religieuses que ses compagnons avaient soutenues sur leur route, les victoires que leur implacable logique avait

remportées sur les Protestants d'Allemagne, tout cela s'était répandu dans le monde.

Le cardinal Jean-Pierre Caraffa, archevêque de Théate, et fondateur de l'ordre des Clercs réguliers qui tirent leur nom de son titre archiépiscopal, était alors à Rome. Ignace avait refusé de faire partie de cet Ordre. Il pouvait avoir lieu de redouter que Caraffa fût contraire à ses desseins. Il crut donc devoir se dispenser de suivre ses frères allant, avant leur départ pour la Terre-Sainte, demander au Pape de bénir leurs travaux apostoliques. Pierre Ortiz, député de l'empereur Charles-Quint auprès du Souverain-Pontife, parla à Paul III de ces nouveaux missionnaires. Le Pape les vit, les entendit, il leur accorda ce qu'ils demandaient, la faculté de recevoir les ordres sacrés de quelque évêque que ce fût. Le 24 juin ils furent ordonnés prêtres à Venise par l'évêque d'Arbe.

La ligue formée entre Charles-Quint, la République de Venise et le Saint-Siège contre les Turcs était conclue. L'Orient se fermait devant Ignace : car l'interruption de toute relation commerciale et la crainte des pirates ne permettaient pas de faire sortir des ports un navire marchand. Ce fut dans l'alternative de ce voyage, et dans l'exercice de la prédication à Vicence, Montsalice, Trévis, Bassano et Vérone que s'écoula l'année 1538. Par la force des événements, les futurs Jésuites se voyaient dégagés de la première partie de leur vœu. La porte de la Palestine leur était fermée, mais celle de Rome restait ouverte. Là, en se mettant à la disposition du Pape, ils pouvaient accomplir la seconde partie du vœu fait à Montmartre.

Ignace, Lefèvre et Laynès prirent seuls d'abord le chemin de la capitale du monde chrétien ; les autres se répandirent dans les plus célèbres universités d'Italie pour grossir leur nombre. A tous ceux qui, en voyant ces figures étrangères, pâles d'austérité, se demandaient sur les routes qui ils étaient et à quel Institut ils appartenaient, les voyageurs répondaient : « Nous sommes réunis sous la bannière de Jésus-Christ pour combattre les hérésies et les vices : nous formons donc la Compagnie de Jésus. » Depuis sa retraite de Manrèse, Loyola avait toujours ce nom présent à l'esprit. Il le révélait déjà dans la méditation des deux



étendards ; il en reçut la confirmation d'une manière miraculeuse.

A deux lieues de Rome, à la Storta, il pénètre seul dans une petite chapelle pour recommander à Dieu sa Société naissante et son entrée dans la ville. Là, soit puissance d'imagination, soit intervention divine, Ignace tombe dans une profonde extase. Avec les yeux de la foi, il voit le Père-Éternel qui le recommande à son Fils. Jésus-Christ, chargé de sa croix, accepte son dévouement ainsi que celui de ses compagnons, et se tournant vers lui avec un doux regard : « Je vous serai propice à Rome, » dit-il.

A peine Ignace a-t-il recouvré le sentiment de la vie que, les traits encore tout enflammés de bonheur, il sort de la chapelle. Il fait part à Lefèvre et à Laynès du prodige dont il vient d'être le témoin et l'objet. Jésus-Christ leur sera propice à Rome, soit pour les souffrances, soit pour le triomphe de leur Ordre. Cet engagement que confirment la parole de Loyola et son œil inspiré ne tombe pas sur une terre stérile. Lefèvre et Laynès crurent au prodige. Plus tard, lorsque les exaltations du moment furent passées, lorsqu'à tête reposée Ignace faisait les Constitutions de sa société, il écrivait encore en espagnol que le Père-Éternel l'avait dans ce moment associé avec son Fils <sup>1</sup>.

Le jour même où eut lieu cette vision, devenue célèbre dans l'histoire, parce qu'elle attacha aux enfants d'Ignace le nom de Compagnie de Jésus, les trois Pères entraient à Rome. C'était au mois d'octobre 1538.

Sous le pontificat de Paul III (de la famille Farnèse) le Saint-Siège avait beaucoup perdu de son prestige sur l'esprit des peuples. Aux yeux des fidèles, Rome était bien encore et plus que jamais le centre et le lien des nations chrétiennes, mais le vent de la révolte soufflait contre son autorité. Dans les jours de sa puissance, l'Église s'était endormie sur la parole de son divin Pasteur. On l'avait vue se mettre à la recherche des gloires humaines, et offrir un asile à toutes les sciences, à tous les arts renaissants. Elle semblait, dans l'éclat de ses magnificences, vouloir encore dominer la terre par son luxe comme elle la dominait par la foi. De nouvelles passions étaient nées au contact des grandes

<sup>1</sup> Quando el Padre Eterno me puso con su Hijo.

choses que réalisaient ou inspiraient les derniers Pontifes. Les richesses du clergé avaient introduit parmi la plupart de ses membres un goût pour les plaisirs mondains qui quelquefois allaient jusqu'à la licence.

Les peuples ne se rendaient pas un compte bien exact de cet élan littéraire, de cette résurrection du paganisme qui altérerait le sentiment religieux. L'entraînement toujours plus rapide vers l'antiquité grecque et latine, l'évocation des monuments et des auteurs de l'idolâtrie, la passion pour le naturalisme dans la peinture et dans la sculpture, blessant la pudeur chrétienne jusqu'au plus intime de son respect pour elle-même, avaient éveillé de justes susceptibilités. L'enthousiasme et l'admiration saluaient les débris de l'Olympe grec et les vestiges des dieux tombés sous le pied des premiers Apôtres. On adoptait les rites et les coutumes du paganisme avec une superstitieuse élégance. Les noms catholiques s'effaçaient pour faire place à ceux d'une religion que la Croix avait vaincue, et qui ne sortait de son tombeau que pour glorifier l'art humain. La sévérité des mœurs n'était plus honorée ; les dogmes, les pratiques de la foi chrétienne se trouvaient ébranlés par ce retour vers des corruptions de bon goût. On se laissait peu à peu gagner à l'énervante obsession d'une théogonie matérialiste et voluptueuse. Il y eut des esprits qui se roidirent, d'autres qui s'insurgèrent contre de pareilles tendances que Léon X surtout provoquait. Pape artiste, il se complaisait à ces fêtes où le génie naissant saluait les gloires d'un génie éteint. Le Médicis, sous la tiare, poussait à l'extrême l'amour du beau ; il ne savait pas assez s'arrêter à la limite que Nicolas V et Jules II avaient tracée. On prit prétexte de ses savantes prodigalités, et on accusa Rome. Elle devint la prostituée de Babylone pour les sectaires, parce que le Pontife, toujours digne dans ses mœurs et dans sa foi, était heureux de sacrifier à l'enivrement des plaisirs littéraires.

Le triomphe de l'action religieuse dans l'univers avait poussé à l'abus. L'abus conduisait à la réflexion ceux qui ne savent pas faire la part de tout ce qu'il y a d'humaine faiblesse, de vices même, selon les temps, d'ambition et d'avidité au fond des cœurs pour qui la perfection est un devoir. La réflexion amena

le doute. Du doute au schisme ou à l'hérésie il n'y a qu'un pas ; ce pas fut franchi. Rome vit tout-à-coup se séparer de sa communion plusieurs États de l'Allemagne, la Suisse et l'Angleterre. Les idées de réforme germaient dans le Piémont, dans la Savoie et au fond des vallées alpines, comme sur les bords du Rhin et dans la France. Roussel, évêque d'Oleron, les répandait sous la protection de Marguerite de Valois, reine de Navarre. Elles avaient accès jusqu'en Italie, autour du patrimoine ecclésiastique ; car la duchesse de Ferrare, Renée, fille de Louis XII, suivait à sa cour les leçons de Calvin. A Naples, le fameux Jean Valdès, secrétaire de Don Pèdre de Tolède, essayait de créer des prosélytes à la réforme parmi les jeunes gentilshommes, et autour même du vice-roi. De là elles fermentaient dans la Romagne ; elles s'efforçaient d'enfermer la Ville-Sainte comme dans un réseau.

Ce n'étaient donc pas les peuples qui se laissaient les premiers entraîner aux innovations. Les peuples alors abandonnaient aux monarques le droit d'initiative. Le principe d'autorité n'était pas encore battu en brèche et sapé par la base. Les peuples obéissaient par instinct ; et, sans espérer d'un nouvel ordre de choses une plus large félicité, ils vénéraient ce que la tradition leur apprenait à respecter.

Dans les hautes régions du pouvoir, il n'en était plus ainsi. La puissance temporelle des Papes, leur action sur les souverains, l'empire qu'ils exerçaient au nom de la Religion, et que parfois au détriment même de l'Église, ils faisaient tourner à l'avantage de leurs familles ; le luxe des uns, l'ambition des autres, l'austérité des vertus du plus grand nombre, tout cela réuni en faisceau amassait contre la barque de saint Pierre une formidable tempête. Elle s'élevait dans le cœur des rois ; elle germait dans l'esprit de quelques prêtres avides de nouveautés ou séduits par l'amour du bruit. Elle s'élançait surtout de certains monastères où des désordres de toute espèce s'étaient introduits. Il y avait de la jalousie chez quelques-uns, de coupables passions chez plusieurs, de l'avidité chez tous. Tous comprenaient à merveille qu'en se séparant de l'unité ils devenaient, par la violence, les possesseurs des biens ecclésiastiques dont le Clergé serait dépouillé par le fait même de la séparation.

Cette réflexion n'a échappé à personne, pas même aux écrivains protestants. Robertson, au livre XI de son *Histoire de Charles-Quint*, la met dans une évidence déplorable. Ce n'était pas un culte plus vrai que les hommes, que les prêtres apostats invoquaient, mais la confiscation des biens. Ils se les approprièrent en Angleterre et en France. Quant à l'Allemagne, l'auteur écossais s'exprime ainsi : « Comme les princes catholiques de l'Empire firent observer exactement cette convention<sup>1</sup> dans toutes les occasions, elle devint en Allemagne la plus forte barrière de l'Église Romaine contre la réformation. Dès ce moment, les ecclésiastiques n'étant plus sollicités par l'appât de l'intérêt pour renoncer à leur croyance, il ne s'en trouva que très-peu d'assez prévenus en faveur de la nouvelle doctrine pour y sacrifier les riches bénéfices dont ils étaient en possession. »

Ainsi, au dire même d'un protestant, le Luthéranisme n'avait pris un aussi formidable accroissement que lorsqu'on lui promettait la spoliation. Quand elle ne fut plus autorisée, le culte réformé compta beaucoup moins de sectateurs.

La révolution que ce changement de croyance amenait dans l'esprit des peuples, les conséquences que l'état de l'Europe devait en éprouver, ne modifièrent point les secrètes pensées des souverains. Un moine apostat venait de donner le signal. Des princes débauchés ou sanguinaires y répondirent ; princes aveugles qui s'effrayaient de l'ambition de Charles-Quint, qui cherchaient à tout prix à abaisser sa puissance impériale, et qui ne voyaient point que lui-même énervait son empire en ne se liguant pas avec eux contre l'ennemi commun. Alors l'adversaire le plus redoutable des rois, ce n'était pas Charles-Quint avec ses chimères de monarchie universelle, François I<sup>er</sup> avec ses chevaleresques entreprises, Henri VIII avec ses passions débordant comme un volcan et dévorant tous ceux qu'elles atteignaient : ces convoitises, ces passions se rencontraient dans chaque siècle. Mais, ce qui ne s'était encore vu dans aucun, c'est cette inintelligence du pouvoir laissant l'esprit de liberté s'exercer sur des questions religieuses,

<sup>1</sup> La convention dont parle l'historien Robertson, ministre de l'Église presbytérienne, est celle d'Augsbourg. Elle réserve au clergé catholique la disposition des bénéfices de tous ceux qui renonceront par la suite à la Religion romaine. C'est ce qu'on appelle la *réserve ecclésiastique*.

sans prévoir qu'après la Religion on discuterait les droits des souverains.

Il y a dans l'histoire des époques néfastes où les rois semblent emportés comme par un vertige. Afin de rester quelques jours de plus paisibles sur leurs trônes ébranlés, ils n'osent ni comprimer les révolutions, ni en approfondir le principe, ni y porter à l'instant même le remède qui les étoufferait en germe. Ils se laissent vivre, acceptant d'une main les transactions que leur cœur repousse, et s'alliant de l'autre avec ceux qui, par la nature de leur élévation, seront contraints plus tard de les combattre. Dans ces époques qui surgissent au commencement de toutes les révolutions, on voit d'autres monarques qui désertent leur propre cause pour se ranger par ambition sous la bannière des idées nouvelles. Ceux-là, comme en 1540 tous les princes allemands qui embrassèrent le Protestantisme, ceux-là ne comptent que l'heure présente. Ils ont sous la main des peuples en révolte contre l'autorité de Dieu. Ils flattent ces peuples, ils s'en servent, ils les approuvent dans leur apostasie, ils les imitent lâchement. Quand les peuples ont vaincu, ils tournent contre la monarchie les armes que les monarques leur mirent à la main contre Dieu.

Ce sont ces fautes, véritables crimes des rois, que l'histoire doit signaler. Dans l'erreur des masses, il n'y a qu'erreur ; un bras fort peut en triompher facilement. Dans la trahison que les princes font à leurs devoirs, il y a forfaiture, puisqu'au lieu de pressentir le mal ils courent au-devant de lui et lui ouvrent à deux battants les portes de leurs royaumes. Triste spectacle que de grands souverains, que d'habiles capitaines donnaient au seizième siècle, et qui se renouvellera dans des temps postérieurs avec ceux qui hériteront de leurs couronnes et rarement de leurs talents.

La crise du Protestantisme était sans aucun doute la plus dangereuse de toutes celles que l'Église avait eu à traverser. Les difficultés naissaient de la multiplicité des accusations, de la rapidité avec laquelle ces accusations se propageaient, et surtout de l'adhésion enthousiaste que les multitudes y apportaient. On faisait vibrer à leurs oreilles des paroles d'indépendance et de liberté. On les affranchissait du joug sacerdotal, des impôts pré-

levés par le Clergé; on leur montrait en perspective ces riches domaines que les Ordres religieux avaient fécondés; on leur en promettait le partage. Les multitudes accouraient à la suite des grands, et, comme eux, elles réclamaient à haute voix la destruction de l'Église.

L'Église avait dans son sein des ennemis encore plus acharnés, la corruption avait pénétré jusque dans le sanctuaire; corruption affreuse, car elle employait même les choses saintes pour étendre partout son germe. Elle s'asseyait sur l'autel, elle régnait dans le cloître; elle fournissait aux sectaires leurs plus redoutables armes: ce n'est pas, en effet, la Religion que le peuple discute, c'est son ministre, c'est le prêtre. Or, le prêtre était parvenu à jeter des doutes sur la Religion en se livrant lui-même sans frein et sans pudeur à tous les désordres contre lesquels il recevait mission de s'élever. On pouvait encore, comme au temps d'Innocent III, s'écrier, et avec plus de raison que ce grand Pape<sup>1</sup>: « Ceux que saint Pierre a appelés au partage de sa sollicitude pour garder le peuple d'Israël ne veillent pas la nuit sur le troupeau; ils dorment au contraire, et tiennent leurs mains retirées du combat, tandis que Israël est aux prises avec Madian. Le pasteur est dégénéré en mercenaire, il ne paît plus le troupeau, mais lui-même; il cherche le lait et la laine des brebis; il laisse faire les loups qui entrent dans le bercail, et ne s'oppose pas comme un mur aux ennemis de la maison du Seigneur. Mercenaire qu'il est, il fuit devant la perversité qu'il pourrait détruire et en devient le protecteur par sa trahison. Presque tous ont déserté la cause de Dieu, et beaucoup parmi le reste sont inutiles. »

Le dogme était aussi bien mis en doute que la morale. Tout devenait matière à discussion; les mystères jusqu'alors les plus vénérés et les moins accessibles à l'intelligence humaine, passaient au crible des impudiques satires d'Ulrich de Hutten, satires que Luther, Carlstadt, Mélancthon, Zwingle, Ecolampade, Bucer et leurs adeptes, transformaient en lois et qu'ils imposaient comme une doctrine tirée des entrailles mêmes de l'Évangile. D'autres novateurs, marchant sur les pas de Münzer, faisaient

<sup>1</sup> Lettre d'Innocent III, du 31 mai 1204, liv. VII, lettre LXXV.

une terrible application des principes insensés que les souverains d'Allemagne prenaient sous leur protection. « La réforme, disait l'égoïste et judicieux Érasme, ressemble à une comédie ; elle finit toujours par un mariage. » Les esprits en révolte ouverte contre la société ne s'arrêtaient déjà plus aux inspirations de Luther. Luther avait attenté à la foi des peuples ; il avait brisé le célibat ecclésiastique, les masses s'ébranlaient pour décréter le pillage ; elles s'armaient à la voix des apôtres du désordre matériel. Si la bataille de Frankenhausen n'eût pas arrêté l'essor de cette génération de Vandales déguisés en prophètes, c'en était fait de la civilisation. Le communisme régnait en Europe sur les débris du culte, de la propriété et de la famille.

De beaux génies tels qu'Aléandro, Eckius, le docteur Florent Boyers, [qui fut le pape Adrien VI, Prierias, Calcagnini, et tous les écrivains ou orateurs qui marchaient sous la bannière de l'Église, essayèrent d'opposer l'éloquence de la raison à ce débordement de passions. Ils avaient pour eux la justice et le talent ; ils ne succombèrent pas dans ces luttes ; mais en face d'esprits enthousiastes, ne respectant ni l'autorité ni la raison individuelle, les défenseurs du Catholicisme se sentirent étouffés sous une tempête d'outrages et de blasphèmes qui se communiquaient aux peuples avec une effrayante rapidité.

Paul III s'alarma d'une situation qui ne pouvait qu'aller en s'aggravant si des remèdes n'étaient pas employés sur-le-champ. Le mal régnait partout, dans la cour romaine, dans les diocèses, dans les monastères ; il fallait l'extirper avant de songer à combattre victorieusement l'hérésie.

Pour entreprendre cette œuvre de réforme, il nomma, en 1538, un congrégation composée de quatre cardinaux et de cinq prélats ou abbés : il choisit ces neuf personnages parmi les plus vertueux et les plus doctes. Les quatre cardinaux étaient Contarini, Sadolet, Caraffa, et Polus : les cinq prélats, Frégosi, archevêque de Salerne ; Jérôme Alexandre, archevêque de Brindes ; Gibert, évêque de Vérone ; Cortesi, abbé de Saint-Georges de Venise, et Thomas Badia, Dominicain et maître du Sacré-Palais. Le Saint-Siège demandait à ces médecins qui sondaient les misères de la Catholicité le moyen de cicatriser tant de plaies. Après

avoir parlé de tout ce que l'on devait émonder dans les différentes branches de l'arbre ecclésiastique, ils ajoutaient :

« Un autre abus à corriger se présente dans les Ordres religieux, parce qu'ils sont tellement corrompus qu'ils deviennent un grand scandale pour les séculiers et qu'ils nuisent beaucoup par leur exemple. Nous croyons qu'il est urgent de les abolir tous <sup>1</sup>, sans cependant faire injure à qui que ce soit, mais en leur interdisant de recevoir des novices. De cette manière ils seront bientôt éteints sans porter préjudice à personne, et on pourra leur substituer de bons Religieux. Quant à présent, nous croyons que le mieux serait de renvoyer des monastères tous les jeunes gens qui n'ont pas encore fait profession. »

Ce désolant tableau n'est pas tracé par une main ennemie : il se trouve dans les archives du Vatican, et ne s'arrête pas à ces révélations. La Congrégation jette un regard sur l'instruction des peuples et sur l'éducation des enfants. Elle déclare qu'après avoir corrompu par l'exemple les hommes faits, on corrompait encore la jeunesse par de coupables doctrines. Elle continue donc ainsi :

« Un abus grand et pernicieux existe dans les écoles publiques, principalement en Italie, où plusieurs professeurs de philosophie enseignent l'impiété. Dans les églises même, il se tient des dis-

<sup>1</sup> Dans l'original, il se trouve une légitime exception en faveur de l'ordre de Saint-Dominique. Le tableau tracé par la Congrégation est bien triste, mais il ne faut pas oublier que Dieu, même en ce temps-là, ne manquait pas à son Eglise. A cette époque de corruption, il fit surgir, surtout au sein des sociétés religieuses, de hautes vertus et de grands talents ; ainsi au siècle même qui précéda ou vit apparaître Luther, la Catholicité peut montrer avec orgueil les SS. : Bernardin de Sienne, Pierre Regalati, Jean de Capistran, Didace, Jacques de la Marche, Jacques d'Esclavonie ; les BB. : Pierre de Moliano, Ange de Clavasio, Thomas Bellacio, Jean de Dukla, Pacifique de Cérédano, Vincent d'Aquila, tous de l'ordre des Franciscains ; parmi les Dominicains, les SS. ou BB. : Antonin de Florence, Pierre de Palerme, André de Peschéria, Constant de Fabriano, Mathieu Carrieri, etc. ; les Cardinaux Louis Alamani et Albergati, tous deux de l'ordre des Chartreux ; les Augustins, Jean de Sahagun, André de Mondola, André de Montréal, etc. ; les SS. : Laurent Justinien, des Chanoines de Saint-Georges, François de Paule, fondateur des Minimes ; Jérôme Emiliani, fondateur des Somasques ; Gaëtan de Thiennes, fondateur des Théatins ; Jean de Dieu, fondateur de l'ordre de la Charité ; Philippe de Néri, Thomas de Villeneuve, Pierre d'Alcantara, Jeanne de Valois, reine de France ; Catherine de Bologne et Colette, de l'ordre de Sainte-Claire ; Angèle de Mérici, fondatrice des Ursulines ; Catherine de Gènes, Véronique de Milan et Thérèse, que l'Eglise reconnaissante a tous placés sur ses autels. Ces saints personnages n'ont besoin que d'être nommés pour rappeler les idées de vertu, de charité et de science.

Du reste, animée du même esprit qui suscita alors des fondateurs tels que Jean de Dieu et Gaëtan, des réformateurs tels que Thérèse et Pierre d'Alcantara, l'Eglise ne crut pas devoir souscrire à l'avis de la Congrégation.



putes scandaleuses ; et si quelques-unes sont orthodoxes, on y traite devant le peuple les choses divines d'une manière très-irrévérencieuse. »

Telle était la situation de l'Église. Peu d'ordres religieux pouvaient, dans le péril commun, lui offrir d'efficaces secours. De plusieurs même elle n'avait à attendre que scandale ou abandon.

Ce fut dans ce moment qu'Ignace, Lefèvre et Laynès vinrent se prosterner aux pieds du Pape. Avec un délire procédant de l'orgueil, on brisait le joug de l'autorité spirituelle ; on s'affranchissait pour se jeter seul, à travers les passions et le crime, à la recherche d'une trompeuse indépendance. On s'éloignait de la chaire de Pierre par entraînement dans le désordre, par cupidité ou par esprit d'innovation. Un grand cri, sorti de toutes les poitrines, semblait protester contre l'obéissance ; au même moment, Ignace, Laynès et Lefèvre se dévouaient, eux et leur postérité, pour assurer le triomphe du principe d'obéissance. Tout était révolte dans les cœurs ; l'ambition individuelle se liguaît avec les ambitions de la pensée, de la gloire et de la licence, eux venaient s'offrir sans autre condition que de se soumettre partout et toujours à la volonté du Saint-Siège. Ce contraste devait frapper un Pape aussi perspicace que Farnèse. Ces hommes qui, avec une sainte audace, prenaient le contre-pied d'une idée populaire, et marchaient à la conquête du devoir et de l'abnégation, comme d'autres s'élançaient à la poursuite des théories antisociales, ces hommes devaient être animés d'un courage qui ne se trahit pas. Leur courage avait déjà fait ses preuves. Paul III accueillit avec joie les nouveaux ouvriers, et, pour ne pas laisser refroidir leur zèle, il confia à Laynès la chaire de Scolastique, et à Lefèvre celle d'Écriture sainte dans le collège de la Sapience. Le Pontife chargeait Loyola du soin de travailler, sous son autorité apostolique, à la réformation des mœurs de Rome, qu'avaient efféminée un bonheur trop constant et l'amour des arts poussé jusqu'à la passion.

La bénédiction du Ciel s'étendit sur leurs travaux ; mais ce n'était pas assez pour Loyola, il fallait donner un corps à sa pensée. Il appelle à Rome les sept prêtres qu'il a laissés dans différentes villes d'Italie, il les réunit autour de lui au commencement de l'année 1539, puis il leur dit : « Le Ciel nous a fermé l'entrée de

la Palestine pour nous ouvrir l'univers. Notre petit nombre ne suffisait pas à une pareille œuvre, il a crû, il s'accroîtra encore ; nous formons presque un bataillon. Mais les membres ne se fortifient dans un corps qu'autant qu'ils sont attachés entre eux par un même lien. Il faut fonder des lois qui règlent la famille réunie à la voix de Dieu, et qui non-seulement donnent la vie à la société que nous allons établir, mais encore une éternelle durée. Prions donc ensemble et séparément pour que la divine volonté se manifeste. »

Elle se manifesta selon le désir d'Ignace, et dans la seconde assemblée tous s'accordèrent à déclarer que leur société serait soumise à l'approbation du Pape pour être érigée en Religion.

Dans les quarante années qui précédèrent la naissance de la Compagnie, trois nouveaux Ordres avaient été créés pour répondre à de nouveaux besoins. Les Théatins, les Somasques et les Clercs-Réguliers de saint Paul, connus sous le nom de Barnabites, rendaient déjà de grands services à l'Église ; mais la Chrétienté réclamait un plus vaste plan. L'ardeur pour l'antiquité classique avait dégénéré en une fiévreuse agitation, compromettant la foi et les mœurs. On vouait une espèce de culte superstitieux et idolâtre, quoique tout littéraire, aux divinités de la Grèce et de Rome, comme si tout ce qui était noble et beau avant Jésus-Christ n'eût pu dériver que des sources païennes. On semblait confesser que le Catholicisme n'avait pour toute mission que de dégrader ou de rétrécir l'esprit humain. Il fallait s'associer dans une mesure parfaite à cette résurrection du passé, la retenir dans les limites du devoir, faire aimer l'unité et concilier avec la pureté des mœurs la culture des écrivains profanes. Les richesses inappréciables de l'antiquité ne devaient point altérer le trésor beaucoup plus précieux de la foi. Ignace voulut donc que ses frères se consacrasent à l'éducation de la jeunesse.

La découverte d'un nouveau monde ouvrait à toutes les ambitions la voie la plus large, Loyola se passionna pour le salut de tant de millions d'âmes. Il rêva de civiliser ces peuples par la Religion, et ce fut à ce seul point qu'il s'arrêta lorsque autour de lui chacun convoitait les richesses de tant de contrées encore sauvages. Son troisième but était de combattre l'hérésie sous quel-

que forme qu'elle pût se présenter. L'autorité chrétienne et civile était affaiblie, il osa songer à la consolider en régénérant l'âge mûr et la jeunesse, et surtout en restituant au clergé son ancienne splendeur. C'était sans contredit la plus grande tâche qu'un homme pût s'imposer alors. Ignace et ses compagnons demandaient à Paul III de la sanctifier par sa bénédiction apostolique. Mais le Pape était absent de Rome; il avait assisté dans la ville de Nice à l'entrevue de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint. Le cardinal Vincent Caraffa, son légat, ne put que leur continuer les pouvoirs de prêcher; l'onction de leur discours produisit partout des effets si surprenants que bientôt la ville changea complètement d'aspect.

Ils avaient choisi pour théâtre de leur apostolat des églises populaires. Ignace prêchait en espagnol à Notre-Dame de Mont-Serra; les autres en italien : Lefèvre et Xavier, à San-Lorenzo in Damaso; Le Jay, à Saint-Louis des Français; Laynès, à Saint-Sauveur in Lauro; Salmeron, à Sainte-Lucie; Rodriguez, à Saint-Ange in Pescheria; Bobadilla, à Saint-Celse. Le cardinal Savelli, vicaire du Pape, avait en outre donné pouvoir à Laynès de visiter et de réformer les paroisses de Rome.

Il se rencontrait dans cette ville un religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, dont la réputation comme orateur était très-grande. Ce moine, qui s'appelait Augustin de Piémont, était un partisan des doctrines de Luther, et sous prétexte de tonner en chaire contre le relâchement de la discipline ecclésiastique, il tâchait d'inoculer au peuple le venin de l'hérésie. Loyola est averti de ce scandale au centre même de la Catholicité. Il refuse d'y ajouter foi; néanmoins il charge Laynès et Salmeron, qui avaient le secret du Luthéranisme, de suivre les prédications de l'Augustin. La vérité leur est démontrée. Ignace le fait prévenir: mais l'Augustin ne tient compte de l'avis que pour déclarer la guerre à ceux qui l'arrêtaient inopinément dans la propagation de l'erreur. Alors les futurs Jésuites ne gardent plus de ménagements humains; ils montent en chaire, et, par la lucidité de leur discussion, ils démasquent le loup qui entrait dans la bergerie sous la peau de la brebis.

L'Augustin ne pouvait triompher d'eux par la persuasion; il

espéra les vaincre par la calomnie. Quatre Espagnols prétendirent qu'Ignace était hérétique, sorcier, et qu'il avait été brûlé en effigie à Alcalá, à Paris et à Venise; ils offraient d'en apporter les preuves. Ces révélations parurent si graves au peuple qu'Ignace perdit toute son influence; mais, puisant dans l'impossibilité même de l'accusation une force nouvelle, il se présente devant Benedetto Conversini, évêque de Bertinoro et gouverneur de Rome; il lui demande que son procès soit instruit sur-le-champ.

Le procès commence; il est bientôt terminé. On accusait Ignace d'avoir été brûlé en effigie dans trois villes d'Espagne, de France et d'Italie. Par un singulier concours de circonstances, les trois magistrats ecclésiastiques qui, dans ces différentes cités, avaient reconnu Loyola innocent des griefs portés contre lui, se trouvaient à Rome. Ces trois magistrats étaient Gaspar de Doctis, assesseur de Veralli, nonce à Venise, Juan de Figueroa, vicaire général d'Alcalá, et l'inquisiteur Matthieu Ori. Témoins, ils firent ce qu'ils avaient déjà fait comme juges. L'imposture fut confondue, et l'Augustin se retira à Genève, d'où il lança contre le Saint-Siège un ouvrage qui, plus tard, le fit condamner à être brûlé vif par l'Inquisition.

Mais pensant avec raison que, si la vie est nécessaire à l'homme, il est plus nécessaire à ce même homme d'établir sa réputation aux yeux des autres, Loyola ne se contente pas de cet acquittement solennel. Ses frères n'avaient pas été épargnés, il veut les réhabiliter ainsi que lui. De toutes les villes où ils avaient fait entendre la parole de Dieu, il ne s'élève qu'une voix pour attester leur sainte vie. Le duc de Ferrare, Hercule d'Este, s'empresse lui-même de rendre à Le Jay et à Rodriguez le plus éclatant témoignage d'estime.

Malgré ces attestations venues de tous les points à la fois, il restait dans le cœur soupçonneux des Romains un germe de défiance et d'inquiétude. Dans ce temps-là on pouvait très-bien démontrer aux gens instruits et à la cour pontificale que l'on était pur de tout schisme. Cette cour était pleine, en effet, d'habiles théologiens et de savants docteurs; mais il devenait plus difficile de regagner la confiance que le peuple avait une fois retirée, car le peuple est partout le même. Il a des préjugés, des préventions

que les raisonnements les plus lucides ne peuvent jamais déraciner. Il lui faut des faits matériels, des faits qu'il touche du doigt, et à Rome il se montrait intraitable sur le chapitre de l'hérésie. En dehors de sa foi, toujours expansive, il avait des intérêts d'orgueil et de fortune engagés dans la question.

Un événement imprévu amena le résultat que les dix prêtres étrangers désiraient. Cette année-là, 1539, l'hiver fut fort rigoureux à Rome. Avec le froid, toujours inattendu dans cette cité, vint une affreuse disette. Les indigents, presque morts de faim, gisaient dans les rues, sous les portiques des églises ou des palais, sans même avoir la force d'implorer du secours. Ignace et ses compagnons étaient comme les pauvres, vivant des aumônes qu'ils allaient solliciter de porte en porte. La charité leur fermait sa bourse ; afin de secourir les autres, ils tentent un miracle de charité. On les voit recueillir avec respect dans les rues tous les pauvres sans asile et sans vêtements. Ils ouvrent à ces malheureux la maison qui a été ouverte à leur dénûment. Ils donnent des lits aux malades, du pain aux affamés, un abri à tous ; puis, stimulant la pitié des riches ou domptant l'indifférence des grands, ils arrivent à pourvoir à la subsistance et à l'habillement de plus de quatre mille personnes.

A partir de ce jour, la tache d'hérésie ne fut plus reprochée à Loyola et à ses prêtres. Le peuple les contemplait à l'œuvre ; ils s'étaient dévoués à ses misères : ils furent orthodoxes.

Une si heureuse diversion devait être mise à profit. Loyola savait admirablement s'appliquer le proverbe qui dit : « Quand un Espagnol enfonce un clou dans le mur, si le marteau casse, l'Espagnol frappe avec sa tête. » Loyola voulait à tout prix faire triompher son idée ; il s'empresse donc de formuler un abrégé de l'Institut que tous, d'un commun accord, ils ont concerté à différentes reprises. Le cardinal Gaspard Contarini est chargé d'offrir au Pape le projet des futures Constitutions. Paul III le lut, et après l'avoir attentivement médité, il s'écria : « Le doigt de Dieu est là. »

Cet éloge décerné à sa Société naissante encourage le fondateur ; il supplie le Saint-Père de confirmer par un acte authentique ce que de vive voix il approuvait sans restriction. Mais la

cour pontificale a pour principe de ne jamais précipiter les choses, même les plus avantageuses à la Religion ou à sa politique. De temps immémorial le Sacré-Collège est un sénat de princes de l'Église en toge de pourpre, qui, convaincus de la perpétuité promise à la foi, ne tiennent compte ni de l'heure ni du jour qui s'écoule. Ce sont autant d'images de ce Fabius Cunctator qui, en temporisant, sauva la vieille Rome. Ils conservent avec un pieux respect l'usage des anciennes traditions. Ils les font revivre dans leurs actes, dans leurs cérémonies. Ils s'immobilisent, croyant que tout doit s'immobiliser loin d'eux comme autour d'eux.

Paul III avait donné son assentiment à l'Institut. Avant de consacrer cet assentiment, il demanda l'avis de trois cardinaux. Le premier qu'il désigna pour cet examen était un homme d'un mérite éminent et d'une vertu austère : il se nommait le cardinal Barthélemi Guiddiccioni. Sa réputation était si bien établie que, lorsqu'il expira, le Pape ne put s'empêcher de dire : « Mon successeur vient de mourir. » Mais ce cardinal était l'adversaire-né de toutes les innovations. Il croyait, et sa pensée s'était révélée dans un livre qui nous est resté, il croyait que, dans l'intérêt du Catholicisme et pour rentrer en la teneur des décrets du Concile de Latran et de celui de Lyon, il importait non-seulement de s'opposer à la multiplication des Ordres religieux, mais encore de les restreindre à quatre principaux. L'autorité d'un canoniste aussi éclairé déterminait l'opinion des deux autres cardinaux ; elle entraîna celle du Pontife. Guiddiccioni n'avait même pas cru devoir consacrer quelques moments à lire les Constitutions soumises à son examen. Son avis était formé d'avance ; il fut ainsi accepté. Cependant, à la prière des évêques, ces dix hommes, dont le patient courage ne se lassait point, se voyaient chargés d'importantes missions. Laynès et Lefèvre accompagnaient Ennius Philonardi, cardinal de Saint-Ange, dans sa légation de Parme. Parme était menacée de l'invasion des sectaires. Dans l'intention de préserver cette ville, il lui avait choisi ces deux missionnaires, qui, après quelques instructions, voient les femmes les plus distinguées par leur naissance et leur beauté se mettre à la tête des bonnes œuvres ; Hippolyta de Gonzague, comtesse de la Mirandole, et Julia Zerbini se font les apôtres des autres femmes. Le clergé se

décide à prendre pour modèles des hommes aussi pieux : Paul Domenech, chanoine de Valence, Paul Achille, Sylvestre Landini et J.-B. Viole se livrent aux exercices spirituels ; ils établissent une Congrégation.

Bobadilla était envoyé ambassadeur pacifique pour mettre un terme aux dissensions qui fermentaient dans l'île d'Ischia. Le Jay allait à Brescia opposer sa dialectique aux novateurs qui semaient l'hérésie. Pasquier Brouet et François Strada, une nouvelle conquête d'Ignace, se rendaient à Sienne avec la mission de ramener dans le sentier du devoir des religieuses qui se portaient à tous les désordres. Codure évangélisait la ville de Padoue. Rodriguez et François Xavier partaient pour le Portugal, d'où ils devaient faire voile pour les Indes.

Les nouvelles, qui, de tous ces points différents, parvinrent à la cour de Rome, contenaient le récit des merveilles accomplies par l'éloquence et la vertu des chargés d'affaires du Saint-Siège. Ici ils réveillaient la foi jusqu'au cœur des prêtres ; là, ils maintenaient les nations dans l'obéissance ; partout ils éclairaient ou ils pacifiaient. Il n'était plus possible à la haute raison du cardinal Guiddiccioni de résister à l'élan imprimé par tant de prodiges qui consolait l'Église dans son deuil. Guiddiccioni se décide à prendre connaissance de l'acte qui forme la règle de conduite de ces clercs dont la renommée racontait de si grandes choses. Il le lut, il l'étudia avec réflexion : tout en persistant dans son premier sentiment à l'égard des nouveaux Ordres religieux, il déclara que, pour arrêter le torrent des hérésies et remédier aux maux de la Chrétienté, la société proposée par Ignace lui paraissait indispensable.

Tous les obstacles étaient levés, le Pape ne fit plus aucune difficulté, et, le 27 septembre 1540, la bulle *Regimini militantis Ecclesie* fut proclamée. C'est elle qui institue la Compagnie de Jésus ; à ce titre, elle doit se trouver tout entière dans son histoire. Avant de la publier, nous devons pourtant faire une réflexion : c'est que le Pape, se confiant pleinement dans les lumières et dans la foi d'Ignace et de ses compagnons, autorisa l'Institut sur le simple aperçu des futures constitutions. Un pareil témoignage donné par la cour de Rome, habituellement si

lente, même pour le bien, est tout à la fois une exception et un éloge bien rares.

« PAUL, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU,

POUR LA MÉMOIRE PERPÉTUELLE.

» Préposé, malgré notre indignité, par la disposition du Seigneur, au gouvernement de l'Église militante, et pénétré pour le salut des âmes de tout le zèle que nous commande la charge de Pasteur, nous environnons de toute la faveur apostolique les fidèles quels qu'ils soient qui nous exposent là-dessus leurs désirs, nous réservant d'en ordonner ensuite, selon qu'un mûr examen des temps et des lieux nous le fait juger utile et salutaire dans le Seigneur.

» Ainsi venons-nous d'apprendre que nos chers fils Ignace de Loyola, Pierre Lefèvre, Jacques Laynès, Claude Le Jay, Pasquier-Brouet, François Xavier, Alphonse Salmeron, Simon Rodriguez, Jean Codure et Nicolas de Bobadilla, tous prêtres des villes et diocèses respectifs de Pampelune, Genève, Siguenza, Tolède, Visen, Embrun, Placencia, tous maîtres ès-arts, gradués dans l'Université de Paris et exercés pendant plusieurs années dans les études théologiques : nous avons appris (disons-nous) que ces hommes, poussés, comme il est pieux de le croire, par le souffle de l'Esprit saint, se sont rassemblés de différentes contrées du monde, et, après avoir renoncé aux plaisirs du siècle, ont consacré pour toujours leur vie au service de notre Seigneur Jésus-Christ, de nous et des autres Pontifes-Romains, nos successeurs. Ils ont déjà travaillé d'une manière louable dans la vigne du Seigneur, prêchant publiquement la parole de Dieu, après en avoir obtenu la permission requise; exhortant les fidèles en particulier à mener une vie sainte et méritoire du bonheur éternel, et les engageant à faire de pieuses méditations; servant dans les hôpitaux, instruisant les enfants et les simples des choses nécessaires à une éducation chrétienne; en un mot, exerçant avec une ardeur digne de toutes sortes d'éloges, dans tous les pays qu'ils ont parcourus, tous les offices de la charité et toutes les fonctions propres à la consolation des âmes.



» Enfin, après s'être rendus en cette illustre ville, persistant toujours dans le lien de la charité, afin de cimenter et de conserver l'union de leur Société en Jésus-Christ, ils ont arrêté un plan de vie conforme aux conseils évangéliques, aux décisions canoniques des Pères, selon ce que leur expérience leur a appris être plus utile à la fin qu'ils se sont proposée. Or, ce genre de vie, exprimé dans la formule dont nous avons parlé, a non-seulement mérité les éloges d'hommes sages et remplis de zèle pour l'honneur de Dieu, mais il a tellement plu à quelques-uns d'entre eux qu'ils ont pris la résolution de l'embrasser.

» Or, voici cette forme de vie telle qu'elle a été conçue :

» Quiconque voudra, sous l'étendard de la croix, porter les armes pour Dieu, et servir le seul Seigneur et le Pontife-Romain, son vicaire sur la terre, dans notre Société, que nous désirons être appelée la Compagnie de Jésus, après y avoir fait vœu solennel de chasteté perpétuelle, doit se proposer de faire partie d'une société principalement instituée pour travailler à l'avancement des âmes dans la vie et la doctrine chrétiennes, et à la propagation de la foi, par des prédications publiques et le ministère de la parole de Dieu, par des exercices spirituels et des œuvres de charité, notamment en faisant le catéchisme aux enfants et à ceux qui ne sont pas instruits du Christianisme, et en entendant les confessions des fidèles pour leur consolation spirituelle. Il doit aussi faire en sorte d'avoir toujours devant les yeux : premièrement Dieu, et ensuite la forme de cet Institut qu'il a embrassé. C'est une voie qui mène à lui, et il doit employer tous ses efforts pour atteindre à ce but que Dieu même lui propose, selon toutefois la mesure de la grâce qu'il a reçue de l'Esprit saint et suivant le degré propre de sa vocation, de crainte que quelqu'un ne se laisse emporter à un zèle qui ne serait pas selon la science. C'est le Général ou Prélat que nous choisirons qui décidera de ce degré propre à chacun, ainsi que des emplois, lesquels seront tous dans sa main, afin que l'ordre convenable, si nécessaire dans toute communauté bien réglée, soit observé. Ce Général aura l'autorité de faire des constitutions conformes à la fin de l'Institut, du consentement de ceux qui lui seront associés, et dans un conseil où tout sera décidé à la pluralité des suffrages.

» Dans les choses importantes et qui devront subsister à l'avenir, ce conseil sera la majeure partie de la Société que le Général pourra rassembler commodément ; et, pour les choses légères et momentanées, tous ceux qui se trouveront dans le lieu de la résidence du Général. Quant au droit de commander, il appartiendra entièrement au Général. Que tous les membres de la Compagnie sachent donc, et qu'ils se le rappellent, non-seulement dans les premiers temps de leur profession, mais tous les jours de leur vie, que toute cette Compagnie et tous ceux qui la composent combattent pour Dieu sous les ordres de notre très-saint seigneur le Pape et des autres Pontifes-Romains, ses successeurs. Et quoique nous ayons appris de l'Évangile et de la foi orthodoxe, et que nous fassions profession de croire fermement que tous les fidèles de Jésus-Christ sont soumis au Pontife-Romain comme à leur chef et au vicaire de Jésus-Christ ; cependant, afin que l'humilité de notre Société soit encore plus grande, et que le détachement de chacun de nous et l'abnégation de nos volontés soient plus parfaits, nous avons cru qu'il serait fort utile, outre ce lien commun à tous les fidèles, de nous engager encore par un vœu particulier, en sorte que, quelque chose que le Pontife-Romain actuel et ses successeurs nous commandent concernant le progrès des âmes et la propagation de la foi, nous soyons obligés de l'exécuter à l'instant sans tergiverser ni nous excuser, en quelque pays qu'ils puissent nous envoyer, soit chez les Turcs ou tous autres infidèles, même dans les Indes, soit vers les hérétiques et les schismatiques, ou vers les fidèles quelconques. Ainsi donc, que ceux qui voudront se joindre à nous examinent bien, avant de se charger de ce fardeau, s'ils ont assez de fonds spirituels pour pouvoir, suivant le conseil du Seigneur, achever cette tour ; c'est-à-dire, si l'Esprit saint qui les pousse, leur promet assez de grâce pour qu'ils puissent espérer de porter avec son aide le poids de cette vocation ; et quand, par l'inspiration du Seigneur, ils se seront enrôlés dans cette milice de Jésus-Christ, il faut que, jour et nuit les reins ceints, ils soient toujours prêts à s'acquitter de cette dette immense. Mais afin que nous ne puissions ni briguer ces missions dans les différents pays ni les refuser, tous et chacun de nous s'obligeront de ne jamais faire à cet égard, ni directe-

ment ni indirectement, aucune sollicitation auprès du Pape, mais de s'abandonner entièrement là-dessus à la volonté de Dieu, du Pape comme son vicaire, et du Général. Le Général promettra lui-même, comme les autres, de ne point solliciter le Pape pour la destination et mission de sa propre personne, à moins que ce ne soit du consentement de la Société. Tous feront vœu d'obéir au Général en tout ce qui concerne l'observation de notre règle, et le Général prescrira les choses qu'il saura convenir à la fin que Dieu et la Société ont eue en vue. Dans l'exercice de sa charge, qu'il se souvienne toujours de la bonté, de la douceur et de la charité de Jésus-Christ, ainsi que des paroles si humbles de saint Pierre et de saint Paul, et que lui et son conseil ne s'écartent jamais de cette règle. Sur toutes choses, qu'ils aient à cœur l'instruction des enfants et des ignorants dans la connaissance de la doctrine chrétienne, des dix commandements et autres semblables éléments, selon qu'il conviendra, eu égard aux circonstances des personnes, des lieux et des temps. Car il est très-nécessaire que le Général et son conseil veillent sur cet article avec beaucoup d'attention, soit parce qu'il n'est pas possible d'élever sans fondements l'édifice de la foi chez le prochain autant qu'il est convenable, soit parce qu'il est à craindre qu'il n'arrive parminous qu'à proportion que l'on sera plus savant, l'on ne se refuse à cette fonction comme étant moins belle et moins brillante, quoiqu'il n'y en ait pourtant point de plus utile, ni au prochain pour son édification, ni à nous-mêmes pour nous exercer à la charité et à l'humilité. A l'égard des inférieurs, tant à cause des grands avantages qui reviennent de l'ordre, que pour la pratique assidue de l'humilité, qui est une vertu que l'on ne peut assez louer, ils seront tenus d'obéir toujours au Général dans toutes les choses qui regardent l'Institut; et dans sa personne ils croiront voir Jésus-Christ comme s'il était présent, et l'y révéreront autant qu'il est convenable. Mais comme l'expérience nous a appris que la vie la plus pure, la plus agréable et la plus édifiante pour le prochain est celle qui est la plus éloignée de la contagion de l'avarice et la plus conforme à la pauvreté évangélique, et sachant aussi que notre Seigneur Jésus-Christ fournira ce qui est nécessaire pour la vie et le vêtement à ses serviteurs qui ne chercheront que le royaume de Dieu, nous voulons

que tous les nôtres et chacun d'eux fassent vœu de pauvreté perpétuelle, leur déclarant qu'ils ne peuvent acquérir ni en particulier, ni même en commun, pour l'entretien ou usage de la Société, aucun droit civil à des biens immeubles ou à des rentes et revenus quelconques, mais qu'ils doivent se contenter de l'usage de ce qu'on leur donnera pour se procurer le nécessaire. Néanmoins ils pourront avoir dans les Universités des collèges possédant des revenus, cens et fonds applicables à l'usage et aux besoins des étudiants, le Général et la Société conservant toute administration et surintendance sur lesdits biens et sur lesdits étudiants à l'égard des choix, refus, réception et exclusion des supérieurs et des étudiants, et pour les réglemens touchant l'instruction, l'édification et la correction desdits étudiants, la manière de les nourrir et de les vêtir, et tout autre objet d'administration et de régime, de manière pourtant que ni les étudiants ne puissent abuser desdits biens, ni la Société elle-même les convertir à son usage, mais seulement subvenir aux besoins des étudiants. Et lesdits étudiants, lorsque l'on se sera assuré de leurs progrès dans la piété et dans la science, et après une épreuve suffisante, pourront être admis dans notre Compagnie, dont tous les membres qui seront dans les ordres sacrés, bien qu'ils n'aient ni bénéfices ni revenus ecclésiastiques, seront tenus de dire l'office divin selon le rite de l'Église, chacun séparément et en particulier et non point en commun ou en chœur. Telle est l'image que nous avons pu tracer de notre profession sous le bon plaisir de notre seigneur Paul III et du Siège-Apostolique. Ce que nous avons fait dans la vue d'instruire par cet écrit sommaire et ceux qui s'informent à présent de notre Institut et ceux qui nous succéderont à l'avenir, s'il arrive que, par la volonté de Dieu, nous ayons jamais des imitateurs dans ce genre de vie; lequel ayant de grandes et nombreuses difficultés, ainsi que nous le savons par notre propre expérience, nous avons jugé à propos d'ordonner que personne ne sera admis dans cette Compagnie qu'après avoir été longtemps éprouvé avec beaucoup de soin, et que ce n'est que lorsqu'on se sera fait connaître pour prudent en Jésus-Christ, et qu'on se sera distingué par la doctrine et par la pureté de la vie chrétienne, que l'on pourra être reçu dans la milice de Jésus-Christ,

à qui il plaira de favoriser nos petites entreprises pour la gloire de Dieu le Père auquel seul soit gloire et honneur dans les siècles. Ainsi soit-il. »

» Or, ne trouvant dans cet exposé rien que de pieux et de saint, afin que ces mêmes associés, qui nous ont fait présenter à ce sujet leur très-humble requête, embrassent avec d'autant plus d'ardeur leur plan de vie qu'ils se sentiront plus gratifiés de la faveur du Siège-Apostolique; Nous, en vertu de l'autorité apostolique, par la teneur de ces présentes et de science certaine, nous approuvons, confirmons, bénissons et garantissons d'une perpétuelle stabilité l'exposé précédent, son ensemble et les détails; et quant aux associés eux-mêmes, nous les prenons sous notre protection et celle de ce Saint-Siège apostolique; leur accordant néanmoins de dresser de plein gré et de plein droit les constitutions qu'ils jugeront conformes à la fin de cette Compagnie, à la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ, et à l'édification du prochain, nonobstant les constitutions et ordonnances apostoliques du Concile général et de notre prédécesseur d'heureuse mémoire, le pape Grégoire X, ou tous autres qui y seraient contraires.

» Nous voulons cependant que les personnes qui désireront faire profession de ce genre de vie ne puissent être admises dans la Société ni y être agrégées au-delà du nombre de soixante.

» Donc que personne au monde n'ait la témérité d'enfreindre ou de contredire aucun des points ici exprimés de notre approbation, de notre accueil, de notre concession et de notre volonté. Si quelqu'un osait l'attenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux Apôtres Pierre et Paul.

» Donné à Rome, à Saint-Marc, l'année de l'Incarnation du Seigneur 1540, le cinquième des calendes d'octobre, de notre Pontificat la sixième. »

La Compagnie de Jésus est créée; il lui faut un Général. La majorité des Pères est absente de Rome pour le service de l'Église. Xavier et Rodriguez sont à Lisbonne; Lefèvre, après avoir rempli sa mission à Parme, vient d'être délégué par le Pape pour

assister à la diète de Worms et pour porter la parole dans le colloque que vont y tenir les Catholiques et les Protestants. Bobadilla reçoit ordre du Saint-Siège de ne pas quitter l'île d'Ischia avant d'avoir terminé les affaires confiées à sa prudence.

Laynès, Le Jay, Brouet, Codure et Salmeron furent les seuls présents avec Ignace. Après avoir, pendant trois jours, prié Dieu de les éclairer sur un choix aussi important, chacun vota par écrit. Les suffrages des absents étaient cachetés et déposés sur une table : don Ignace de Loyola fut élu à l'unanimité.

Cette nomination, à laquelle il ne pouvait se soustraire, le surprit et l'effraya. Il la combattit longtemps par tous les motifs que put lui suggérer son humilité. Il souhaita qu'une seconde élection vint le délivrer du poids dont sa conscience allait être chargée. Les Pères condescendirent à ce désir, qu'un vote nouveau rendit infructueux, et, après une résistance chrétiennement opiniâtre, il se soumit. Il avait quarante-neuf ans. Sa tête chauve, son teint olivâtre, son visage amaigri par la pénitence, son front large et ses yeux brillants dans leur profonde orbite donnaient un type particulier à sa physionomie. De complexion ardente, cœur chaud et esprit réfléchi, il était tellement parvenu à se dominer que les médecins eux-mêmes le regardaient comme flegmatique. Sa taille était moyenne, et il savait si bien composer et ménager sa démarche qu'il ne paraissait boiteux que le moins possible. Dans tout l'ensemble de sa personne, il y avait comme une révélation du saint et du grand homme ; car Ignace, par ses vertus et par ses œuvres, a plus que beaucoup de diplomates, de guerriers et de législateurs, mérité ce dernier titre, qui, à ses yeux, n'aurait jamais valu le premier.

Le jour de Pâques, 17 avril 1541, il accepta le gouvernement de la Compagnie de Jésus. Le 22 du même mois, après avoir visité les Basiliques de Rome, Ignace et ses compagnons arrivèrent à celle de Saint-Paul hors des murs. Le Général célébra la messe à l'autel de la Vierge; puis, avant de communier, il se tourna vers le peuple. D'une main, il tenait la Sainte-Hostie, et de l'autre la formule des vœux. Il la prononça à haute voix, s'engageant, en outre, envers le Souverain-Pontife, à l'obéissance à l'égard des missions, telle qu'elle est spécifiée dans la bulle du 27 septembre.

Alors il déposa cinq hosties sur la patène ; et, s'approchant de Laynès, de Le Jay, de Brouet, de Codure et de Salmeron, qui se tenaient à genoux au pied de l'autel, il reçut leurs professions et les communia.

C'était la consécration de l'Institut. Avant d'entrer dans le récit des faits, il faut examiner au point de vue religieux et politique les constitutions que Loyola imposait à sa Société. Ces constitutions en sont la base, le droit, la règle, le plan, le principe et la fin.

## CHAPITRE II.

**Les Constitutions de l'Ordre — Leur plan. — Leur but. — Comment se compose la Société. — Coadjuteurs temporels. — Novices. — Coadjuteurs spirituels. — Profes. — Examen des Constitutions et Déclarations de l'Institut. — Objections faites à la Société de Jésus. — Réponses à ces objections. — Les vœux et privilèges des Jésuites.**

Jamais ouvrage sorti de la main des hommes ne souleva autant de discussions, ne fut soumis à autant de minutieux examens que celui qui renferme les Constitutions et Déclarations de la Société de Jésus. Dans tous les siècles, dans tous les pays, il a évoqué des adversaires et des approbateurs : des adversaires qui, afin d'en démontrer le vice radical, se servaient de tous les arguments que la bonne foi trompée ou que la haine peut mettre en usage ; des approbateurs qui, convaincus par la réflexion ou entraînés par un zèle qui n'était pas toujours selon la science, cherchaient moins à justifier qu'à exalter ses doctrines et ses prescriptions.

Cet ouvrage, célèbre à tant de titres, est la base de la Compagnie de Jésus, dont « l'objet, par son institut, est sans bornes ; parce que, selon la belle définition de Pierre Dudon, procureur général au parlement de Bordeaux <sup>1</sup>, le zèle de son fondateur a tout embrassé. » Un pareil livre, si en dehors des idées reçues, a donc subi toutes les vicissitudes auxquelles Ignace et ses disciples se sont vus en butte.

<sup>1</sup> Compte rendu des Constitutions des Jésuites, présenté les 12 et 13 mai 1763 au Parlement de Bordeaux.

Il affermissait cet empire sans territoire qui couvrit la terre de ses sujets. Règle laissée à des religieux, il représentait toutes choses sous les traits militaires de chefs, de troupes et d'étendards ; il parlait de principes nouveaux afin d'arriver à des conséquences nouvelles ; il développait le dévouement humain jusqu'à sa dernière puissance ; il faisait de l'obéissance la plus absolue un levier dont l'action incessante et universelle devait préoccuper tous les politiques.

On a torturé son texte, altéré les citations que, pour le triomphe de ses opinions, chaque parti allait y puiser. On a grossi ou affaibli la pensée de l'auteur, selon les besoins ou les inspirations du moment. Les uns y admirent en tremblant un code de despotisme que Machiavel lui-même n'aurait pas été assez profond pour concevoir ; les autres n'y voient qu'un corps de lois dont chaque article dévoile le sens, dont chaque mot fait pénétrer l'esprit. Des milliers de volumes ont été publiés pour ou contre. Les Papes l'approuvaient sans restriction, les parlements de France et quelques évêques le condamnaient à différents intervalles, lorsque l'Institut n'était pas encore assez connu, ou lorsqu'il le fut trop par les services rendus à la Catholicité.

Les passions qui agitaient ces grands corps judiciaires ont disparu emportées avec eux dans la tempête révolutionnaire. Les motifs qui avaient inspiré les Souverains-Pontifes et la plupart des princes catholiques de l'Europe subsistent encore dans toute leur force. Sans nous appesantir sur des thèses aujourd'hui complètement dépourvues d'intérêt, nous croyons que l'examen de ces fameuses Constitutions peut et doit se réduire à certains points substantiels, aux graves objections qui leur furent adressées à leur origine comme maintenant, et aux réponses sérieuses opposées à ces objections.

Dans le cadre que nous traçons à notre travail sera comprise l'analyse des Constitutions en tout ce qui importe à l'histoire et à la critique. Nous examinerons ensuite les quatre vœux des Profès, ainsi que les privilèges accordés à la Compagnie par les Souverains-Pontifes, vœux et privilèges qui ont soulevé tant de récriminations et provoqué contre l'Ordre entier tant de répugnances justes ou injustes.



Le livre des *Constitutions et Déclarations* de la Compagnie de Jésus, dont Ignace de Loyola est l'unique auteur, n'a jamais été publié de son vivant. Écrit tout entier de sa main en langue espagnole, il fut traduit en latin par le Père Polanque, son secrétaire, avec une rigoureuse fidélité. La première édition date de l'année 1558. Elle fut imprimée à Rome sous les yeux mêmes des Souverains-Pontifes et dans le Collège-Romain.

Le plan et le but des Constitutions est bien simple. Elles sont divisées en dix parties, qui ont toutes entre elles un lien, une conformité d'actions et de vues, et une conséquence commune. C'est la sanctification du monde par la sanctification même du religieux.

Pour obtenir ce résultat, que les autres fondateurs n'avaient point également entrevu, parce que les temps n'étaient pas aussi orageux pour l'Église que celui dans lequel Loyola vécut, il fallait, d'un regard aussi rapide que la pensée ou le désir, embrasser un vaste horizon. L'Ordre fondé, il devenait nécessaire de l'appliquer sur-le-champ à toutes les œuvres en germe dans la tête d'Ignace.

Cet homme, dont la perspicacité et l'énergie n'ont jamais été mises en défaut, voyait l'univers catholique dans une de ces crises qui décident du sort des peuples. La plupart d'entre eux s'ébranlaient, s'agitaient afin de se séparer de la communion romaine. Le Saint-Siège, intimidé par tant de défections subites, ne savait se défendre qu'avec les armes de la foi; armes puissantes sans doute, mais qu'on doit manier avec dextérité et employer avec réserve.

Ce n'était pas assez de combattre le présent. Le plus opportun était de songer à l'avenir, de le préparer par l'éducation ou par la parole à accepter la loi dont chacun brûlait de s'affranchir.

Ignace avait rencontré des compagnons dignes de lui. Il aspirait à en former d'autres. Ce fut dans cette intention qu'il s'occupa de l'éducation de la jeunesse, de l'enseignement de la théologie et des belles-lettres, et de l'instruction des ignorants.

Les œuvres de charité de toutes les espèces, la conversion des infidèles, la direction des consciences, le ministère de la parole devaient contribuer à cet ensemble, dont chaque partie est déterminée par les Constitutions. L'image de Madeleine vivant dans le repos de la contemplation, image adoptée par la plupart de ses

prédécesseurs dans la création des sociétés religieuses, ne convenait pas plus à l'activité d'esprit de Loyola qu'à son siècle. Le modèle de Marthe, tout occupée du service des autres, entraînait mieux dans ses idées; mais il désira combiner ces deux genres d'existence dans un juste tempérament et les fondre ensemble par des maximes appropriées à tous les caractères et à tous les temps.

De la vie contemplative, il prit, dans une mesure sagement proportionnée, l'oraison mentale, les examens de conscience, les pieuses lectures, la fréquentation des sacrements, les retraites spirituelles et les pratiques de piété. Ignace pensait que cela serait suffisant pour façonner l'homme intérieur. Afin de régler l'homme extérieur, il s'adressa aux préceptes que la méditation, l'étude et la connaissance d'un cœur humain purient lui fournir.

Ainsi il ne voulut pas donner à la Compagnie de Jésus un habit particulier. Il prit le vêtement ordinaire des prêtres séculiers : la soutane noire, l'ancien manteau, le chapeau à larges bords que les Espagnols appellent *sombrero*, et dont le Pape et le Sacré-Collège ont gardé la forme.

Le logement, la nourriture, enfin tout ce qui a trait aux habitudes de la vie commune, fut prescrit dans cette mesure. Les macérations de la chair, dont quelques Ordres anciens ont fait la base de leur institut, le silence, la solitude, les offices du chœur, soit de jour, soit de nuit, n'entrèrent point dans son plan. Il travaillait à composer pour l'Église une milice toujours active, toujours prête à se porter au plus fort du danger, et non pas un corps ascétique que les abstinences ou les insomnies auraient bientôt affaibli <sup>1</sup>.

Il le fit en même temps Ordre-Mendiant et Ordre de Clercs-Réguliers : Ordre-Mendiant, pour continuer la vie des Apôtres; Ordre de Clercs-Réguliers, parce que la fin de ces Ordres, comme celle des prêtres ordinaires, est de travailler au salut du prochain par l'exercice du saint ministère.

Au fond de ces lois se retrouve, presque à l'insu de Loyola, le souvenir des mœurs et des coutumes de son pays. Il y a plus d'un

<sup>1</sup> Saint Ignace néanmoins n'interdit pas dans son Ordre toute espèce de pénitences et d'austérités corporelles. S'il ne les impose pas comme obligation rigoureuse, il en conseille toutefois l'usage modéré, un usage que la discrétion priver et la prudence des supérieurs sauront régler. (*Paragraphe sixième de l'Examen général.*)

article des Constitutions qui semble arraché aux Fueros de Biscaye. Plus d'une disposition se rattache de près ou de loin à ces espèces de Chartes provinciales dont les Espagnols étaient si jaloux. On sent surtout qu'Ignace est guidé par une grande connaissance du caractère des autres.

A chaque instruction, l'homme politique se révèle comme par bond, et, sans se laisser entraîner par des idées qui pouvaient plaire à ses sentiments religieux, il trace d'une main assurée les différentes règles que la Compagnie suivra dans tout ce qui regarde l'intérêt matériel et individuel de ses membres.

Ce travail achevé, Loyola s'occupe d'un autre plus ardu ; il établit les conditions qu'il est indispensable de remplir afin d'être admis dans la Société. Ces conditions sont nombreuses, très-sages souvent, difficiles quelquefois.

Quiconque a porté l'habit religieux dans un autre Ordre n'est pas apte à être reçu dans la Compagnie.

Celui qui s'offre pour entrer au noviciat doit à l'instant même renoncer à sa propre volonté, à sa famille, à tout ce que les hommes ont de cher sur la terre. Loyola, désirant bien faire comprendre quel était le fond de sa pensée sur le principe de l'obéissance, a accumulé, épuisé dans un seul tableau toutes les images par lesquelles les Pères de l'Église et les Ordres antérieurs au sien recommandaient cette vertu.

Il créa six états dans la Compagnie .

Les *Novices* se partagent en trois classes ; *Novices destinés au sacerdoce*, *Novices pour les emplois temporels*, et les *Indifférents*, c'est-à-dire, ceux qui entrent dans la Compagnie avec les dispositions de la servir, soit comme prêtres, soit comme coadjuteurs temporels, selon que les supérieurs les jugent capables.

Les *Frères temporels formés* sont ceux qui sont employés au service de la Communauté, en qualité de sacristain, de portier, de cuisinier. Après dix années d'épreuves et lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de trente ans, on les admet aux vœux publics.

Les *Scolastiques* ou *Écoliers approuvés* sont ceux qui, après avoir terminé leur noviciat et fait à Dieu les vœux simples de Religion, continuent la carrière des épreuves, soit dans les études

privées, soit dans l'enseignement et dans les autres emplois, jusqu'à l'époque de leurs vœux solennels.

Les *Coadjuteurs spirituels formés* s'appellent ainsi, parce que, sans avoir encore la science et les talents requis pour la profession des Quatre-Vœux, on les juge propres au gouvernement des Collèges et Résidences, à la prédication, à l'enseignement, aux missions et à l'administration. Ils ne peuvent être promus avant trente ans d'âge et dix années de Religion.

Les *Profès des Trois-Vœux* se trouvent toujours en nombre fort restreint ; ce sont ceux qui, n'ayant pas toutes les qualités requises pour la profession des Quatre-Vœux, se voient admis à la profession solennelle à cause de quelque autre qualité ou d'un mérite dont l'Ordre peut tirer parti dans un certain cercle d'idées. Leur emploi est le même que celui des Coadjuteurs spirituels.

Les *Profès des Quatre-Vœux* composent la Société dans toute l'acception du mot. Seuls ils peuvent être élus Général, Assis- tant, Secrétaire général ou Provincial. Seuls ils ont droit d'entrée dans les Congrégations qui nomment le Général et les Assistants.

Quant à l'observance des vœux et des règles, à la manière de vivre, il n'y a aucune différence entre ces divers degrés. Dans les soins du corps, dans le vêtement <sup>1</sup>, dans la nourriture, dans le logement, tout est basé sur le système de la plus parfaite égalité, depuis le Général jusqu'au dernier frère novice.

La Compagnie, ne pouvant et ne devant qu'éprouver les Écoliers, ne s'oblige envers eux que sous condition ; mais eux s'obligent envers elle. Ils promettent de vivre, de mourir en observant les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Ils s'obligent même à accepter le degré que par la suite les supérieurs jugeraient être le plus en rapport avec leur caractère ou leurs talents.

Les Écoliers deviennent religieux par ce triple vœu dont, dans des occasions sagement déterminées, le Général ou la Congrégation a le droit de dispenser.

La propriété de leurs biens leur est laissée : ils ne peuvent cependant pas en jouir ou en disposer sans l'agrément des supérieurs. Le Saint-Siège et le Concile de Trente avaient approuvé

<sup>1</sup> Le vêtement des frères coadjuteurs doit être d'un palme plus court que celui des autres, et ils ne portent pas le bonnet carré. C'est la seule distinction établie.

cette mesure qu'acceptèrent tous les pays catholiques, à l'exception de la France.

S'ils veulent, avant de faire profession, donner à la Société tout ou partie de leurs biens, les Constitutions leur en laissent la faculté, mais elles ne leur en font ni une obligation ni un devoir.

Le temps d'épreuves fixé est de dix à dix-sept ans.

Ils ne s'engagent par les vœux publics ou solennels qu'à l'âge de trente ans.

Malgré la diversité des climats et la différence des caractères nationaux, tous doivent se soumettre au genre de vie prescrit par les Constitutions.

Les Profès sont obligés à la pauvreté la plus entière. Leurs maisons ne doivent rien posséder, et ils s'obligent même, par un vœu particulier, à ne jamais consentir à une modification de ce vœu, à moins qu'on ne juge à propos d'étendre davantage sa rigueur.

Il est ordonné à tous de ne briguer ou de ne convoiter aucune charge dans la Compagnie. Le Profès s'oblige à n'accepter aucune prélatrice, hors de l'Institut, aucun honneur. Il ne doit jamais aspirer aux dignités ecclésiastiques, jamais les poursuivre, soit directement, soit indirectement. Il ne peut même en être revêtu que lorsque le Pape l'y contraint sous peine de péché mortel. C'était le meilleur moyen de fermer la porte aux ambitions et de conserver à l'Ordre les membres distingués.

Les Profès remplissent toutes les intentions pour lesquelles Ignacé créa la Société de Jésus. Ils enseignent, ils prêchent, ils dirigent. Pour ces fonctions, ils ne doivent toucher aucun argent sous forme de salaire ou de récompense : il ne leur est permis de recevoir que comme aumône.

A ces dispositions, qui sont le résumé d'un grand nombre d'articles spéciaux, le fondateur en ajoute beaucoup d'autres qui, par leur rédaction ou par leur portée, rentrent dans la catégorie de toutes les Constitutions monastiques.

L'Institut de la Société de Jésus n'avait point eu de modèle. Il en servit à beaucoup d'autres ; mais il renferme tant de nuances diverses, il exige tant de perfection de la part de ceux qui se soumettent à sa pratique, il fut créé à une époque si exceptionnelle, qu'il ne faut pas trop s'étonner des tempêtes qu'il souleva, des

adhésions qu'il provoqua et de la singularité même qui le caractérise ; singularité qui a fait sa force, quand tous les autres corps s'affaiblissaient ou se contentaient de vivre.

Nous venons d'expliquer les lois qui régissent les différents états de la Compagnie ; il reste à faire connaître sur quelles bases Ignace établit le principe d'autorité.

La Société est gouvernée par un Général perpétuel.

Il est nommé par la Congrégation générale et ne peut décliner l'élection.

Sa résidence habituelle est à Rome, au centre de la Catholicité et de l'Ordre.

Il a seul autorité pour faire des règles, il en dispense seul.

Son office n'est pas de prêcher, mais de gouverner.

Le Général communique ses pouvoirs aux Provinciaux et autres supérieurs dans la mesure qui lui convient. Il nomme à ces fonctions et à toutes les charges des Maisons-Professes, des Collèges et des Noviciats pour trois ans, et plus, s'il le juge opportun.

Le Général approuve ou désapprouve ce que les visiteurs, les commissaires, les Provinciaux et autres supérieurs ont fait en vertu de ses pouvoirs.

Il choisit les religieux qui sont nécessaires à l'administration de la Société, le Procureur général et le Secrétaire général.

Il a le droit de soustraire un ou plusieurs membres de l'Ordre à leurs supérieurs immédiats.

Un membre de la Compagnie ne peut publier un ouvrage qu'après l'avoir soumis à trois examinateurs au moins, délégués par le Général <sup>1</sup>.

Tous les trois ans, les catalogues de chaque Province lui sont envoyés. Ces catalogues indiquent l'âge de chaque sujet, la proportion de ses forces, ses talents naturels ou acquis, ses progrès dans la vertu et dans les sciences.

La correspondance la plus active est recommandée entre le Général et les Provinciaux, afin que le premier connaisse ce qui se passe loin de lui comme s'il était sur les lieux mêmes. Toutes les semaines, les supérieurs locaux rendent compte de l'état de

<sup>1</sup> Ce sont les Provinciaux qui, dans leurs provinces, nomment les examinateurs chargés de reviser les livres à publier.

leurs Maisons au Provincial; tous les trois mois, au Général.

Le Général doit avoir force d'âme et courage pour supporter les infirmités de plusieurs et entreprendre de grandes choses pour la gloire de Dieu. Lorsqu'elles lui paraissent utiles, il faut qu'il y persévère, quand bien même les puissants de la terre voudraient y mettre obstacle. Leurs prières et leurs menaces ne peuvent jamais le détourner du but que proposent la raison et la volonté divine.

Le Général doit être doué d'une profonde sagacité et d'une haute intelligence, afin de connaître aussi bien la théorie que la pratique des affaires.

La science lui sera nécessaire, mais la prudence encore davantage.

Le Général seul a le pouvoir par lui ou par ses délégués d'admettre dans les Maisons ou dans les Collèges de la Société ceux qui paraissent aptes à son Institut. Il peut les recevoir soit à l'épreuve, soit à la profession, soit comme Coadjuteurs spirituels, soit comme Écoliers approuvés. Il peut aussi les renvoyer et les éloigner à tout jamais de la Compagnie : mais, pour condamner un Profès à cette peine, le Général a besoin de l'assentiment du Pape.

Il applique les postulants et les Profès au genre d'étude qui convient à sa prudence.

Les études achevées, il peut les transporter d'un lieu à un autre pour un temps déterminé ou indéterminé.

Le Général a pouvoir de révoquer ou de rappeler les Pères que le Souverain-Pontife aurait chargés d'une mission pour un temps indéterminé.

Le droit de créer de nouvelles Provinces lui est conféré.

En lui réside le pouvoir de stipuler, pour l'avantage des Maisons et des Collèges, tout contrat de vente, d'achat, d'emprunt, de constitution de rentes et autres, concernant les biens meubles et immeubles de ces Maisons ou Collèges<sup>1</sup>; mais il ne peut supprimer une Maison déjà établie sans le concours de la Congrégation générale, ni appliquer les revenus d'aucun établissement de la

<sup>1</sup> Des bulles postérieures concernant l'administration des biens des Réguliers ont restreint ce pouvoir.

Compagnie à une Maison-Professe ou à celle qu'il habite.

Il a la surintendance et le gouvernement de tous les Collèges.

C'est au Général qu'il appartient de veiller à l'observation des Constitutions; il a aussi la faculté d'en dispenser selon les personnes, les lieux, les temps et les autres circonstances.

Il convoque la Société en Congrégation générale. Il peut aussi convoquer les Congrégations provinciales. Il a deux voix dans les assemblées, et, en cas de partage, son opinion prévaut.

Il faut qu'il connaisse, autant que possible, le fond de la conscience des membres qui lui sont soumis, et principalement des Provinciaux et de tous ceux qui ont des emplois dans la Société.

Voilà le pouvoir du Général défini par le texte même des Constitutions. Il reste à examiner le contre-poids qu'Ignace a cru devoir y mettre et les précautions que sa sagesse lui a suggérées contre l'abus possible de cette espèce de dictature cléricale.

Elles se réduisent à six. La première concerne les choses extérieures, le vêtement, la nourriture et les dépenses du Général. La Société peut augmenter ou diminuer ces dépenses, selon qu'il lui conviendra à elle et au Général. Il faudra que le Général acquiesce à cette ordonnance de la Compagnie.

La seconde a soin du corps et de la santé du Général, afin que dans les travaux ou dans les pénitences il n'outre-passe pas la mesure de ses forces.

La troisième concerne son âme. Elle met auprès de lui un Admoniteur élu par la Congrégation générale, et qui, avec une respectueuse modération, est en droit de représenter au Général ce que lui ou les autres Pères auraient remarqué d'irrégulier en sa personne ou en son gouvernement.

La quatrième est pour le prémunir contre l'ambition. Si, par exemple, un roi voulait forcer le Général de la Compagnie à prendre une dignité qui le contraindrait à renoncer à ses fonctions; et si le Pape y consentait ou l'ordonnait, non pas cependant sous peine de péché, le Général ne pourrait accepter sans le consentement de la Société. La Société ne consentira jamais, à moins qu'il n'y ait contrainte morale de la part du Saint-Siège.

La cinquième pourvoit aux cas de négligence, de vieillesse, de grave maladie où tout espoir de guérison serait plus que dou-



teux ; on nomme alors au Général un coadjuteur ou vicaire qui remplit ses fonctions.

La sixième est adoptée pour des occasions particulières, pour des péchés mortels publiquement affichés, pour l'application des revenus à ses propres dépenses ou à sa famille, pour l'aliénation des immeubles de la Société ou pour une doctrine perverse. Dans ces cas, la Compagnie, après avoir pris et au-delà toutes les informations, peut et doit le déposer, et même, si besoin est, le renvoyer de l'Ordre.

Afin de donner à l'autorité du Général un autre contre-poids, Loyola institue quatre Assistants qui, toujours à ses côtés, ont charge de veiller à l'exécution des précautions prises contre lui.

Leur élection se fait par ceux-là mêmes qui élisent le Général.

En cas de mort ou d'absence prolongée, et les Provinciaux de la Compagnie n'y répugnant pas, le Général en substitue un autre qui, avec l'approbation de tous ou de la plus grande partie, prend la place vacante.

Les Assistants, qui sont pris dans chacune des nations de Portugal, d'Italie, d'Espagne, de France, d'Allemagne et de Pologne, sont les ministres du Général ; ils ont autorité pour en devenir les juges.

Le Général peut suspendre un Assistant.

Si le Général tombe dans l'un des cas prévus pour sa destitution, les Assistants convoquent malgré lui une Congrégation générale qui le dépose dans les formes. Si le mal est trop urgent, ils ont droit de le déposer eux-mêmes après avoir recueilli, par lettres, le suffrage des Provinces.

Le pouvoir du Général, on le sent par cette analyse, n'est illimité qu'autant que sa manière de gouverner et sa vie sont régulières. Pour mieux faire comprendre ce point important, Ignace a décidé que les Congrégations provinciales, assemblées tous les trois ans, devraient, avant toute délibération, examiner s'il serait nécessaire de convoquer une Congrégation générale. Le fondateur veut que les députés des Provinces, à peine arrivés à Rome, s'entendent sur cette affaire si délicate en dehors du Général. Dans l'assemblée tenue à cet effet, chacun vote par écrit, afin que la certitude du secret protège la liberté des suffrages.

Tels sont en résumé les obligations, les charges, les devoirs qui lient chaque membre de la Société de Jésus; tels sont aussi les droits et les prérogatives du Général.

Tout a été inspiré, tout a été fait dans le but évident de porter aussi loin que possible le renoncement à soi-même, et d'étendre jusqu'à sa dernière limite le principe d'autorité. Cette évidence ressort de chaque article des Constitutions et des Déclarations ou Explications aussi obligatoires que le texte principal. Un pareil Ordre apparaissant dans un siècle où le Protestantisme semait partout la doctrine du libre examen, et se trouvant plus tard sous le poids des préjugés intéressés qui l'avaient accueilli à sa naissance, a dû, en mille occasions, se voir exposé aux objections d'une immensité d'adversaires.

Les Protestants avaient commencé l'œuvre; pour eux les membres de la Compagnie étaient des ennemis. M. Guizot, Calviniste lui-même, l'a proclamé<sup>1</sup> : « Personne n'ignore, dit-il, que la principale puissance instituée pour lutter contre la révolution religieuse du seizième siècle a été l'Ordre des Jésuites. »

Le Jansénisme d'un côté, de l'autre les incrédules, les indifférents, les Ordres religieux et les cours de justice achevèrent cette œuvre de destruction.

On essaya de porter la lumière dans cet ensemble de lois : on produisit les ténèbres; car on ne recherchait pas sincèrement la vérité. Cependant de la multiplicité de livres, de discussions, de comptes-rendus et d'arrêts que ces Constitutions firent naître, il surnage plus d'une objection sérieuse qu'il convient de peser avec maturité. Les unes ont été faites par des Protestants, les autres par des Catholiques auxquels la Compagnie de Jésus était suspecte à cause même de l'élasticité de certains articles de ces mêmes Constitutions.

Ces objections, égarées dans des ouvrages dont les titres mêmes sont ignorés, ne laissent pourtant pas d'avoir une force importante, reproduites qu'elles sont par toutes les voix de la publicité. L'histoire doit les enregistrer; et, afin de mieux faire connaître le point en litige, avec la difficulté elle doit offrir la solution.

<sup>1</sup> *Histoire générale de la civilisation en Europe*, par M. Guizot, page 363.

Nous ne censurons pas, nous n'approuvons pas, nous rapportons.

La première objection faite à l'Institut d'Ignace roule nécessairement sur la puissance concédée aux Généraux. Cette objection se réduit à ceci :

L'autorité du Général, étant à peu près sans bornes et perpétuelle, lui accorde une latitude incommensurable sur tous les sujets de l'Ordre. C'est un despote auquel ils font vœu d'obéissance passive, et qui, à son gré, peut, contre leur tempérament et leur vocation, les soumettre à ses caprices. Les membres de la Compagnie n'ayant le droit de résistance que lorsqu'ils voient cas de péché dans l'injonction donnée, il s'ensuit que, hors ce seul cas, qu'il est très-difficile de résoudre, ils sont à tout jamais rivés à la chaîne dont il plaira au Général de les charger. N'ayant pas la faculté de discussion ou de remontrances, ce ne sont que des automates catholiques pensant et agissant sous l'inspiration d'un homme qui ne les connaît pas personnellement, et qu'eux souvent n'ont jamais vu et ne verront jamais.

Les défenseurs de la Compagnie, ses membres eux-mêmes répondent :

Le Général est un, mais son autorité est bien loin d'être une ; elle est limitée par les Constitutions que, pendant plus de dix années d'épreuves, on commente sous toutes les formes aux Novices et aux Écoliers. Le vœu d'obéissance que l'on prête à l'Institut dans la personne du Général est volontaire, dégagé de violence, parfaitement connu de ceux qui sont admis à le prononcer. Ils se vouent par vocation à l'obéissance la plus complète. C'est donc un acte de liberté qu'ils continuent même en soumettant toute leur vie à la direction imprimée par le chef. La preuve que ce régime de despotisme n'est pas aussi intolérable que l'on serait porté à le croire au premier aspect, c'est que les Pères de la Compagnie sont aussi attachés à leur Société que les anciens Romains l'étaient à leur patrie. Ils se croient heureux ainsi ; il n'appartient pas aux autres hommes de calomnier leur bonheur.

Il leur appartient encore moins de se faire une arme contre la Compagnie du prestige d'autorité dont elle a investi son chef. L'Ordre de Jésus est formé pour la lutte et pour le combat : il a été fondé quand l'Église comptait autour d'elle beaucoup de dé-

fections. Il était donc urgent de lui fournir des dévouements entiers, absolus, sans conditions. Ignace avait pris dans les camps l'habitude de la discipline militaire ; il l'appliqua à son Institut ; il créa des soldats pour le Catholicisme dont la base paraissait sapée aux yeux de la raison humaine. A ces soldats que, par la prière et l'étude, il consacrait à tous les martyres, il ne cacha rien de son plan. Tous l'adoptèrent, tous l'adoptent encore : il n'y a donc pas lieu de les plaindre.

Mais peut-être, en pressant la lettre ou le sens des Constitutions, a-t-on à déplorer des excès de ce pouvoir qui réside dans la personne du Général ?

La Société de Jésus déclare depuis trois siècles, par son accroissement même, que ce reproche tombe devant la réalité. Le Général est pour eux un guide spirituel, un tuteur temporel, qui ne s'arroge jamais aucun droit, qui n'a ni fonds, ni revenus, ni liste civile à sa disposition, qui vit comme eux et avec eux, et qui ne peut disposer de leur existence ou de leur liberté que pour la gloire de Dieu ou le salut des âmes.

Un monarque, et plus d'une fois on a donné ce titre fastueux au Général de la Société, un monarque ne peut jamais, et pour quelque cause que ce soit, être déposé. Il est roi par l'hérédité ou par l'élection ; mais il est roi, c'est-à-dire qu'il plane au-dessus de ses sujets, et que, même dans les États constitutionnels, il est à l'abri des atteintes ou des chances que ses fautes peuvent attirer. Il fait tout et n'est responsable que du bien, jamais du mal.

Chez les Jésuites, au contraire, le Général voit, malgré lui et en dehors de lui, les Congrégations provinciales s'assembler et discuter son gouvernement. Il a autour de sa personne un surveillant, des Assistants qui, si les motifs humains prévalaient dans leurs pensées, auraient intérêt à le trouver en défaut pour ouvrir sa succession. Son pouvoir est sans aucun doute illimité pour le bien, mais le Général a les mains liées au moment même où il voudrait commettre le mal ou abuser de l'autorité ; car alors, ce qui n'est pas possible, il faudrait supposer que les Assistants, que l'Admoniteur et que les Provinciaux entreraient sciemment dans le complot tramé par lui.

Son autorité, quoique absolue dans la forme et dans les mots.

ne l'est donc pas dans le fond. Elle a des limites, limites qui non-seulement doivent être tracées dans sa conscience, mais qui sont encore posées avec une parfaite netteté par plusieurs articles des Constitutions.

La seconde objection faite à la Compagnie de Jésus, objection que ses rapides accroissements, que ses richesses, que sa puissance ont rendue populaire, consiste à dire que la fin de la Société est de s'agrandir partout et toujours, de dominer les rois par la flatterie ou par les services qu'on leur rend, les peuples par le ministère de la parole, par la crainte de l'enfer ou par une instruction qui sait admirablement se prêter aux passions des uns, aux vices des autres, aux mystérieuses convoitises de tous.

A cette difficulté, que le récit même des faits rendra peut-être encore plus ardue, on répond par les observations suivantes :

La Compagnie de Jésus est un corps, une agrégation de religieux. Comme tout corps, comme toute agrégation tend, par sa nature même, à s'accroître et à propager ses doctrines, la Société n'a point échappé, elle n'a pas même désiré échapper à cette loi commune. Elle était fondée, non pas pour la contemplation, mais pour la vie active ; elle avait pour mission de s'opposer à toutes les hérésies, de réformer les mœurs du clergé et des peuples. A la suite des hardis conquérants d'un nouveau monde, elle s'avancait vers les peuplades infidèles pour leur annoncer la bonne nouvelle de Jésus-Christ. Elle devait même précéder les conquérants et ouvrir à la Croix des terres que les armes portugaises ou espagnoles n'auraient pas encore ensanglantées. Afin d'atteindre ce triple but, il lui fallait des sujets pleins de science et de piété, des soldats qu'aucun péril n'effraierait : elle les fit naître.

Les Souverains-Pontifes, les Monarques, les grands de la terre eux-mêmes, charmés de ce zèle qui débordait et qui, dans une mesure parfaite, s'attachait à rendre les hommes meilleurs, surent, par un sentiment de pieux encouragement, prodiguer au nouvel Ordre des faveurs de tout genre. Plus tard ces faveurs devenaient pour leurs royaumes une source de véritables bienfaits. Les uns firent construire aux Jésuites de splendides églises ; les autres fondèrent des collèges, des maisons d'éducation, à la tête desquels ils les placèrent ; tous dotèrent ces maisons avec

plus ou moins de somptuosité. La gratitude des particuliers ne resta pas en arrière de la munificence des princes. Ce rapide tableau suffit pour donner la clef de ces prétendues richesses tant reprochées à la Société.

En voyant partout sur la brèche ses premiers Pères, les rois ne crurent pouvoir mieux faire que de les appeler à la direction de leurs consciences. Les Jésuites se chargèrent de ce soin. C'est à l'histoire à dire si, dans toutes les circonstances, ils furent fidèles aux préceptes de leur Ordre. L'histoire encore dira si quelquefois, aveuglés par l'influence qu'ils exerçaient sur l'esprit de leurs augustes pénitents, ils ne se sont pas introduits dans la politique. Mais quand il serait prouvé que quelques-uns ont ainsi transigé avec leur conscience, qu'est-ce que ce reproche atteignant un individu pourrait faire à la masse ? en quoi viendrait-il corroborer l'accusation portée contre la Société tout entière ?

Riches dans le monde pour la plupart, quelques-uns même issus des plus illustres familles, ils engagent leur liberté, ils aliènent leur indépendance. Se condamnant à la pénitence, à d'obscur travaux, à une vie nomade, ou à un avenir qu'ils ne connaissent pas, ils se sèvent de tous les plaisirs, de toutes les gloires, de toutes les illusions, de tous les bonheurs de la famille, pour appartenir plus intimement à Dieu. Dans un pareil calcul il n'y a certes guère d'ambition comme le monde l'entend. Y en a-t-il davantage aux yeux de la politique ?

Le Profès ne peut, ne doit exercer aucun pouvoir public. Il est vêtu d'un habit le plus simple, le plus inélegant possible. Il renonce à tous les honneurs ecclésiastiques. S'ils viennent le chercher dans sa cellule, dans sa chaire, au milieu des dangers qu'il affronte sur les mers, le Profès fera, pour les éloigner de lui, plus d'efforts que n'en fait pour les conquérir le diplomate le plus ambitieux. Le lot qu'il s'est réservé, l'héritage auquel il tend n'est pas de ce monde ; c'est celui-là seul qu'il désire.

Le Jésuite n'est donc pas ambitieux pour lui-même ; sa vie en fait foi.

Mais, dira-t-on, il l'est pour son Ordre ; mais l'Ordre entier doit l'être, car il est ainsi constitué.

Eh ! quand cela serait, quel mal y aurait-il ?

Il est permis à un soldat, à un orateur, à un écrivain, et même à un professeur de philosophie, d'histoire ou de belles-lettres, de s'avancer, de faire fortune, souvent au détriment de la morale, de l'honneur militaire ou des intérêts de son pays.

Dans nos mœurs actuelles, un intrigant, sans autre talent qu'une faconde d'avocat, pourra d'un saut escalader le pouvoir. Il s'y maintiendra par la corruption; il gouvernera les rois en tutelle sous prétexte qu'il a plu à quelques centaines d'avocats, ses prédécesseurs dans l'art de se servir de la parole, d'établir un pareil régime, et cette ambition ne sera pas un crime! Cet avocat, cet écrivain, ce professeur, cet intrigant humilieront leur patrie dans son juste orgueil. Ils la ruineront dans ses finances; ils l'agiteront dans son repos; ils la déshonoreront en lui parlant de gloire; ils l'asserviront en hurlant des hymnes à la liberté; ils l'égareront dans le dédale des lois qu'ils inventent, et ils seront de grands citoyens.

Mais la Compagnie de Jésus, dont le but est déterminé, qui l'a souvent atteint par des miracles de patience et de dévouement, sera coupable, elle, parce que, chacun de ses membres reportant au centre la lumière qu'il projetait, il en est résulté une éclatante gerbe de feu qui a éclairé les nations en faisant le bonheur des particuliers.

Il y a esprit de corps sans doute, c'est-à-dire esprit d'union, concert de la part de tous les membres pour la gloire et pour l'avantage de l'Institut. Où est le mal? Et trouvez un corps quelconque dans l'univers, depuis les associations d'ouvriers jusqu'aux cours judiciaires, qui n'ait pas toujours tendu à accroître son autorité ou à manifester sa puissance.

Les Jésuites ont subi la loi commune. Simples religieux pour eux-mêmes, ils ont été hommes pour le triomphe de leur Ordre. C'est là le seul reproche, si reproche il y a, que les autres hommes puissent leur adresser.

L'ambition, dans un corps quelconque, parlement, société ecclésiastique ou agrégation civile, est toujours permise, toujours bonne en soi, toujours utile au développement des idées ou au bonheur général. Dans un individu, au contraire, elle est souvent pernicieuse et ne peut que nuire à la félicité commune : car elle

enfante l'intrigue, et divise en coteries. L'ambition laisse par le succès un mauvais exemple, elle amène par l'échec des désespoirs ou le suicide.

En voyant ce qu'une Société religieuse a obtenu par la réunion de mille intelligences, une intelligence isolée ne sera pas tentée de procéder par les mêmes moyens. En sera-t-il ainsi lorsque chaque individu, fort de son audace, viendra tous les jours exposer son honneur et le repos de sa patrie sur l'enjeu qu'il plaira à ses convoitises de tenir ?

Un corps, quel qu'il soit, a des ménagements à garder, un passé qui le lie, un avenir qui le préoccupe. Un individu qui veut parvenir à son but n'a pas devant lui de pareils obstacles. Il aspire pour lui seul au pouvoir ou à la fortune. S'il l'atteint, il est riche et envié. Si le hasard ou de fausses combinaisons l'égarant dans sa route, il n'avait rien à perdre, pas même un nom. Il y laisse la vie ou il se retire dans son obscurité première, et le mouvement du monde couvre ses cris de détresse.

On accuse aussi les Jésuites de savoir admirablement entrer chez les grands et chez les petits, tantôt par la flatterie, tantôt par une morale relâchée, tantôt par les sombres images de la vengeance céleste. Ils s'insinuent partout, répète-t-on sans cesse, et c'est ainsi qu'ils affermissent leur crédit.

La Compagnie de Jésus a pu, à différentes époques, elle peut même encore vouloir arriver à ses fins par des moyens que les politiques les plus adroits s'estimeraient heureux d'employer. Elle a de la souplesse dans l'esprit, de la suite dans les idées, de la perspicacité dans les affaires où le monde mêle souvent l'inconséquence à la légèreté ; elle saisit avec art le côté faible des cœurs pour y pénétrer par la persuasion. Elle sème de fleurs le chemin par où elle veut conduire le Chrétien à la perfection, comme une tendre mère cache sous la menthe le remède qui sauvera son enfant. Elle flaire les orages qui la menacent à l'horizon, elle les conjure. D'utile qu'elle était, elle a su se rendre, pour ainsi dire, essentielle par l'éducation, par la prédication, et par une exactitude telle dans l'observance de sa règle, qu'il n'a jamais été question de la réformer.

Dans tout cela, en dehors de l'esprit de Dieu, on voit parfaite-



ment l'esprit de l'homme uni, et se servant de cette unité pour centupler ses forces. Mais où est le vice? où apparaît le besoin de domination? C'est ce que beaucoup d'ennemis de la Compagnie n'ont pas démontré. Ils ont accusé sans admettre de preuves, sans même discuter celles qu'on leur apportait. D'un mensonge inventé pour les besoins de leur cause ils ont fait un préjugé. Le préjugé est passé à l'état de chose incontestable. C'est ainsi que la vérité se trouve encore une fois altérée par la passion.

Cette passion a eu ses intermittences, ses bons et ses mauvais jours. Ainsi, en 1724, dans une *Requête présentée au Roi de France contre les Jésuites de Reims*, l'Université de Paris elle-même, l'infatigable adversaire de leur Société, ne pouvait s'empêcher de rendre hommage à cet esprit d'unité, à ce principe toujours conséquent avec lui-même, et en attaquant les Jésuites, l'Université se prenait d'un bel enthousiasme pour leur Institut. Elle disait : « Et certes, si l'on fait attention à l'admirable harmonie avec laquelle ce grand corps répandu dans tout l'univers se gouverne, au merveilleux concours de tous ses membres pour le bien général de la Société, et à toutes les différentes opérations qui auraient paru impossibles avant cet établissement, et qui passeraient pour fabuleuses dans la postérité, si elles venaient à cesser et si cet Ordre disparaissait, on conviendra aisément que ni la République Romaine, si bien réglée et si bien pénétrée de l'amour de la patrie qu'elle ait été, ni aucune monarchie dont les ministres ont été les plus habiles politiques, les plus fins négociateurs, n'ont jamais pu et ne pourront jamais opérer avec un pareil concert ni avec un pareil succès les entreprises que cette Société a formées dans toutes les parties du monde, qu'elle a conduites avec une adresse qui va jusqu'au prodige, dans lesquelles elle aurait infailliblement succombé, et qu'elle n'aurait même osé tenter si toutes les parties de son corps n'avaient été réunies au chef par des liens aussi forts, aussi serrés et aussi sacrés que ceux qui les y attachent. »

C'est l'Université qui tient ce langage; c'est elle qui justifie, qui loue, qui grandit outre mesure l'harmonie que les Constitutions établissent. L'Université s'anéantit devant les œuvres que l'Institut a produites. Alors que devient ce reproche si souvent

renouvelé d'ambition, puisque, au dire de l'Université, toujours partie adverse des Jésuites, cette ambition a été un bonheur pour le monde, un modèle de gouvernement pour tous les politiques?

La troisième difficulté n'est pas moins compliquée. Elle s'attache à démontrer que, dans les statuts de la Compagnie, tout est fait contre l'individu en faveur de la Société.

En effet, disent les adversaires, a-t-on jamais vu, même dans les Ordres les plus rigoureux, une pareille suite de lois s'attachant toutes à faire de la renonciation à soi-même le fondement et la règle d'un corps religieux? Ici vous ne devez pas obéir à telle ou telle heure de la journée ou de la nuit. C'est toujours, c'est sans cesse qu'elle vous rappelle votre vœu d'obéissance, qu'elle vous l'applique, sans daigner même vous faire part des motifs qui l'ont guidée. Vous êtes calme, on vous aime dans un Collège ou dans une Province; elle vous envoie par delà les mers, sans consulter vos forces, sans prendre souci de votre santé. Et ce n'est pas le plus cruel tourment infligé à la volonté humaine. La Compagnie vous tient en une espèce de servage. Des fonctions les plus éminentes de l'Ordre, à l'exception de celle de Général, elle organise un partage arbitraire qui aujourd'hui vous place au faite, et qui demain vous rejettera sur le dernier plan. Le Jésuite doit à la Société ses veilles, sa liberté, ses désirs les plus innocents, ses plus intimes affections. Il n'a rien en propre, pas même l'habit grossier qui le couvre. On le garrotte dans toutes les chaînes que l'imagination a pu inventer, Il n'est à lui que pour travailler à la gloire de Dieu, se contentant, se traduisant inévitablement par celle de la Société.

Un doute contre l'Institut, a dit, dans une de ses instructions, le Général Aquaviva, sera regardé comme un doute dangereux. Au nom de l'Institut, il faut donc courber la tête et obéir.

Le Jésuite, entre les mains de son supérieur, est comme le bâton du vieillard, comme un cadavre. Il faut qu'il aille où on le pousse : à la mort ou à l'esclavage, à la science ou à la vertu, à l'humiliation ou à la gloire. Dans son arsenal de lois, la Compagnie en a qui vous portent indifféremment vers toutes ces voies si différentes. Vous ne pouvez lire ou composer un ouvrage que sur permission. Vous n'avez le droit d'être orateur, philo-

sophe, historien, poète ou savant que par autorité. On coupera les ailes au génie, on grandira la médiocrité, on étouffera le talent selon les caprices du Général, qui ne rend compte qu'à Dieu de la direction imposée à chaque Scolastique ou à chaque Profès. Chez les Jésuites, l'homme perd son individualité pour se confondre, pour déteindre dans la masse.

Ce n'est plus qu'une chose à peu près sans nom, un instrument qui, sous des doigts exercés, devient harmonieux, et qui, dans une main inhabile, ne rend que des sons discordants. La Société, par le fait même des Constitutions, dispose arbitrairement de la vie, de la liberté de ceux qui s'y soumettent. Tout en elle est donc établi pour elle et contre l'individu.

A cet argument les Jésuites répondent que, juger les règles d'intérieur d'un Ordre religieux par des considérations humaines ou avec les idées reçues dans les salons, c'est condamner tous ces Ordres à un tribunal qui n'est même pas en état de comprendre leur défense. La vie du cloître, en effet, est l'antipode de la vie du monde. Ici l'on met tout en œuvre afin de se procurer des plaisirs, afin d'acquérir des richesses et des grandeurs. Le bruit et l'éclat, l'ambition et la satisfaction des sens sont choses licites. Là au contraire on se voue à toutes les privations.

Il n'y a pas parité dans les existences, il est impossible qu'il y ait équité dans les jugements. Mais, à part ces observations, le reproche présenté repose-t-il sur une base solide ? Les membres de la Compagnie ne le pensent pas. A tout prendre, ils sont évidemment les plus intéressés au procès. Ils immolent leur volonté particulière à la volonté générale, leur passion à la loi, l'intérêt d'un seul à l'intérêt de tous. Ce sacrifice est volontaire ; ils le font à chaque heure, parce qu'il leur plairait de le consommer à chaque minute. Ils obéissent, parce qu'ils se jugent trop faibles pour se diriger eux-mêmes et pour commander aux autres. Cet acte de soumission n'a donc rien de contraire à la volonté ou à l'indépendance.

« Jamais l'oppression, dit Raynal <sup>1</sup>, n'est dans une soumission

<sup>1</sup> *Histoire philosophique et politique*, liv. VIII, ch. XIV (édit. 1793).

volontaire des esprits, ni dans la pente et le vœu des cœurs en qui la persuasion opère et précède l'inclination, qui ne font que ce qu'ils aiment à faire et n'aiment que ce qu'ils font. C'est là ce doux empire de l'opinion, le seul peut-être qu'il soit permis à des hommes d'exercer sur des hommes, parce qu'il rend heureux ceux qui s'y abandonnent. »

Mais lorsqu'un esprit calme met en parallèle les prescriptions léguées par Ignace à ses disciples, et les règles auxquelles sont soumises les armées de terre et de mer dans les États européens, que devient cet esclavage dont on fait tant de bruit? Dans les armées la subordination est le premier des devoirs; depuis l'officier-général jusqu'au simple soldat, tous obéissent sans réflexion au premier signal. Dans la Société de Jésus, il n'en est pas ainsi. L'obéissance s'offre sous une forme moins absolue, et, dans la lettre où il exalte cette vertu, Loyola s'explique ainsi: « Cependant, s'il vous arrive d'avoir un avis différent de celui des supérieurs, et si, après avoir consulté humblement le Seigneur, vous jugez devoir le leur exposer, il ne vous est point défendu de leur faire là-dessus vos remontrances. »

Le Jésuite peut donc raisonner son obéissance; le soldat, l'officier lui-même n'a pas ce pouvoir, et c'est un bien.

Si maintenant la Société ou le Général, qui parle, qui agit toujours en son nom et de la manière la plus paternelle, car avant tout il est père, croit utile à la Compagnie et à l'un de ses membres de placer ou de déplacer ce même membre, de l'investir de telle autorité ou de lui confier une mission quelconque: est-ce à ce membre ou à la Société qu'il appartient de savoir ce qui sera plus opportun à la Compagnie ou plus agréable à Dieu? Les Coadjuteurs temporels et spirituels, l'Écolier et le Profès ont reconnu par leurs vœux, ils reconnaissent chaque jour par leur soumission le bienfait de l'obéissance presque aveugle. Ils sont heureux ainsi, ils n'ont pas à en demander davantage.

Mais cette servitude morale doit, dit-on, étouffer la pensée, arrêter l'essor du génie, et écarter de leur voie naturelle beaucoup de talents naissants.

Les Jésuites ont toujours vécu sur une réputation qui donne un démenti complet à cette assertion. Personne, pas même leurs ad-

versaires les plus décidés, ne leur a refusé la connaissance des hommes et l'art de les appliquer à l'œuvre qui s'accordait le mieux à leur caractère ou à la nature de leur esprit.

Pour que l'objection ne soit pas sans valeur, il faut supposer que la Société cherche à se nuire à elle-même, ou que tout-à-coup elle se sent privée de cet instinct qui, depuis trois cents ans, lui a fait placer ses membres dans la position la plus favorable au développement de leurs qualités particulières. Tant que la preuve de cette absence de tact ne sera pas fournie surabondamment et au-delà, il sera bien avéré que le Général est dans la meilleure situation pour savoir tirer parti de ceux qui se confient à sa garde.

Une quatrième objection naît de la texture des Constitutions. On s'est demandé mille fois : Pourquoi ces mêmes Constitutions ont-elles l'air de simples extraits de quelque recueil authentique qui est caché aux regards profanes ? Quels sont les articles substantiels fondamentaux et non exposés aux variations des temps et des lieux ? Qui a le droit de changer ou de modifier ces Constitutions ?

Ces demandes faites, tantôt avec passion, tantôt avec le désir de s'instruire, ne laissent pas que d'offrir des difficultés. Et celles-ci ne sont pas entièrement chimériques, elles reposent sur des jugements au moins spécieux ; elles méritent donc un examen approfondi.

Les Constitutions de Loyola sont telles qu'il les a laissées à sa mort. Nous les avons nous-même comparées sur le texte espagnol, à la Maison-Mère, au *Gesù* de Rome. Elles ont été composées à différents intervalles et adressées en manuscrit aux premiers membres de la Compagnie pour les approuver et les promulguer. Quelques-unes, il est vrai, semblent à l'œil inattentif se détacher des autres par la rédaction ; mais, à la réflexion, elles s'encadrent toutes dans une pensée identique. Ignace n'a donné que cette législation, et elle est en vigueur dans tout l'Ordre. Quant aux prescriptions cachées, aux monitions secrètes qui devraient, selon les ennemis des Jésuites, régler leur for intérieur ou leur apprendre les moyens de gouverner la terre, il n'en a jamais été question dans la Compagnie. La Compagnie ne les a connues qu'a-

vec tout le monde, lorsqu'elles furent inventées et jetées à la malignité publique.

L'histoire du Vieux de la Montagne ne lui est pas applicable ; car elle serait, depuis sa fondation, en flagrant délit avec les lois ecclésiastiques. Cette accusation n'est donc qu'un mot avec lequel on occupe les désœuvrés, et dont l'impossibilité même devait faire la force auprès de la crédulité humaine. Il n'y a rien de mystérieux dans l'Ordre de Jésus, parce qu'il n'y a rien de coupable. Incriminer sans preuves et sur des soupçons dont le vague est insaisissable, c'est se condamner à l'erreur volontaire.

Les articles substantiels, fondamentaux, non exposés aux variations des temps et des lieux, sont, il est vrai, épars dans les Constitutions ; mais on les trouve réunis dans la bulle de Paul III qui institue l'Ordre, et dans celle de Jules III qui le confirme, le 21 juillet 1550.

Tout ce que ces deux bulles contiennent sur les Constitutions, sur les moyens, le gouvernement et la fin de l'Ordre, est substantiel, fondamental, n'a jamais été exposé à une modification quelconque. Les autres Constitutions, qui ne touchent pas à ces points substantiels, peuvent être modifiées selon les temps, mais avec la plus excessive prudence. Une Congrégation seule a ce droit, le Général n'ayant que celui de faire des règles.

Une cinquième objection, beaucoup moins sérieuse que les précédentes, est celle-ci : Les Jésuites s'espionnent les uns les autres. Cette objection est fondée sur le texte suivant :

« Le Postulant sera interrogé si, pour son plus grand avancement spirituel et surtout pour sa plus grande soumission et son humiliation propre, il sera content que toutes ses fautes, ses défauts et tout ce qui aura été remarqué en lui soient manifestés aux supérieurs par quiconque en aura eu connaissance hors de la confession.

» De plus, s'il prendra en bonne part d'être corrigé par les autres et d'aider à leur correction ; et s'il est disposé, ainsi que tous les autres doivent l'être, à se faire connaître mutuellement avec la charité requise pour leur plus grand bien spirituel, surtout si le supérieur qui les dirige le leur ordonne, ou les interroge sur ce point, à la plus grande gloire de Dieu. »

Partant de ce texte renfermé dans l'*Examen*, mais, ainsi que l'*Examen* lui-même, faisant partie des Constitutions, les adversaires de la Compagnie ont tourné, retourné en tout sens ce passage. Avec lui ils espèrent démontrer que la délation est recommandée, mise en pratique et devenue obligation de conscience dans la Compagnie.

C'est, disent-ils, le plus vaste système d'inquisition qui ait pu être inventé ; c'est le principe actif du régime intérieur de la Société. En vain les Jésuites affirmeront que cet usage des délations secrètes a été recommandé et loué dans la plupart des Ordres religieux. En vain citeront-ils la règle des Dominicains, le sentiment de saint Bonaventure et celui de saint Thomas dans ses Questions quodlibétaires ; nous ne prendrons pas le change. Nous reconnaissons, ajoutent les mêmes adversaires, et nous n'avons garde de blâmer la manifestation de l'intérieur que les maîtres de la vie spirituelle ont recommandée si vivement. Il est utile à un religieux de révéler à son supérieur ses penchants, ses imperfections, les tentations qu'il éprouve, enfin tout ce qui peut le retarder dans les voies de la perfection.

En est-il ainsi de ces délations clandestines prescrites d'une manière si impérieuse, délations qui accueillent le Postulant à son entrée dans la Société, qui le suivent dans toute sa vie et jusqu'au tombeau ? Est-ce à des fautes réelles qu'on en veut, ou plutôt aux vices de caractère, aux imperfections d'humeur et de tempérament ? L'observation perpétuelle dont ils ont reçu le précepte ne les porte-t-elle point à la trahison ? N'est-ce pas vouloir, par un art funeste, corrompre le cœur, avilir les sentiments, former à la dissimulation, éteindre la charité chrétienne et substituer l'hypocrisie à la vertu ? Introduire de pareilles maximes dans une Société religieuse, c'est faciliter au Général la connaissance intime de chacun de ses membres, et par cette connaissance lui laisser la faculté de les manier à son gré et de les employer suivant ses vues. Un gouvernement fondé sur des précautions aussi despotiques devient une inquisition toujours agissante. Sous les apparences d'une plus grande perfection évangélique, il contient un plan d'asservissement et de terreur par lequel le despote, c'est-à-dire le Général, s'attache d'une manière plus forte les instruments aveugles de sa volonté.

A cette objection, les défenseurs des Jésuites, les Jésuites eux-mêmes, font cette réponse :

Pour accuser un corps, ce n'est pas la première fois que l'on fait l'éloge d'un autre corps, et que l'on admire chez les uns le même précepte contre lequel on s'élève avec sévérité chez les autres. La manifestation des défauts d'autrui fait partie de presque toutes les règles des Ordres religieux. Au chapitre 13 des Constitutions des Frères-Prêcheurs, saint Dominique s'exprime ainsi :

« Chacun doit rapporter au supérieur ce qu'il aura vu, de peur que les vices ne lui soient cachés. »

Les Frères-Mineurs étaient soumis à cette même règle. Au chapitre 7 des Constitutions de ces Religieux on lit :

« Qu'aucun de nous ne professe ou ne croie qu'on n'est pas obligé de dénoncer les fautes de ses frères au supérieur, qui doit y apporter remède; car, d'après le sentiment de saint Bonaventure, des maîtres de l'Ordre et de tout le chapitre général, il est décidé qu'une pareille opinion est pestilentielle et destructive de l'Ordre et d'une discipline régulière. »

Il ne s'agit pas ici d'équivoquer sur les mots, de torturer leur sens et de dire qu'il y a plus ou moins dans la pensée ou dans l'expression des fondateurs. Les textes sont formels, traduits littéralement, et il faut avouer qu'ils ont au moins entre eux un grand air de ressemblance. Pourtant les adversaires de la Compagnie respectent le principe et les effets de cette prétendue manifestation de l'intérieur chez les Frères-Mineurs et chez les Dominicains; ils combattent à outrance chez les Jésuites le même principe et les mêmes effets.

A cela il y a une raison bien simple : les Frères-Mineurs et les Dominicains ne portaient alors ombrage à personne. Ils n'avaient que des ennemis tièdes et peu de jaloux; ils n'excitaient point l'envie. On les laissa dans leurs couvents de France, d'Italie et d'Allemagne se dénoncer tout à leur aise pour leur perfection. On ne connut même leur doctrine délatrice que lorsque les Jésuites, attaqués sur ce point, apportèrent pour leur justification les textes de saint Bonaventure et de saint Dominique. On pesa chaque mot, on interrogea chaque syllabe, on étudia chaque virgule. De cette comparaison durent nécessairement ressortir l'in-



nocence des Frères-Mineurs ou Prêcheurs, et la culpabilité des Jésuites..

Cependant une semblable injustice devrait avoir un terme. Rapprochés l'un de l'autre, mis en regard, les trois textes sont identiques. Celui de Loyola développe un peu plus la pensée, appuie davantage sur le bien spirituel que les Postulants et les Profès retireront d'une coutume aussi répandue ; mais il ne lui donne pas une plus forte extension, il n'en fait pas un acte plus comminatoire.

Il va plus loin, il entoure cette règle de précautions multipliées. Il veut d'abord qu'on demande à tout novice s'il y souscrit, il ne s'attache qu'à rechercher le bien du particulier et l'édification des autres. Il astreint le supérieur à qui est faite la dénonciation à examiner scrupuleusement les circonstances et l'auteur de cette dénonciation, à n'employer pour ramener le délinquant que des moyens paternels, que la persuasion et une vigilance plus particulière. Les châtimens corporels, la captivité, le jeûne et les macérations n'entrent sous aucune forme dans son code. Loyola gouverne par l'intelligence, et non par l'intimidation.

Ce premier point débattu, qu'arriverait-il si, prenant la question telle que les hommes la présentent, avec la honte toujours attachée au délateur ou à celui qui provoque à la délation, nous prouvions que ce système tant blâmé chez les Jésuites est chose reçue et permise dans le monde ?

Dans les sociétés secrètes, et ce n'est pas là qu'ils cherchent leur justification, chez les Francs-Maçons surtout, fort amis de la liberté, et adversaires très-prononcés de l'Institut de Jésus, l'espionnage a force de loi. Par l'espionnage, les tribunaux véhémiques du moyen âge faisaient juridiquement assassiner ; par l'espionnage encore, les Francs-Maçons se sont longtemps donné une puissance qui aujourd'hui ne fait plus même illusion. Les sociétés secrètes sont mortes depuis que tout le monde conspire à visage découvert ; mais l'espionnage est resté dans les statuts de la Franc-Maçonnerie ; il passe même dans les mœurs politiques.

Que sont en effet la tribune et la presse, ces deux grandes voix qui retentissent si loin ?

A la tribune, un membre d'une assemblée délibérante a le droit de dénoncer les fraudes, les actes de lâcheté, les concussions, les violations de loi que les fonctionnaires publics de tous les rangs peuvent autoriser ou commettre.

Le ministre, de son côté, accuse le député d'ambition et de conspiration.

Pour que les choses parviennent à ce point, que de peines, que de dégradations n'a-t-il pas fallu subir ! A quel ignoble métier les uns et les autres ont-ils été obligés de se résigner !

Ici on aura séduit à prix d'argent la fidélité d'un commis, dérobé le secret des lettres, friponné du regard, épié les démarches, interrogé le geste, et souvent dressé un acte d'accusation sur des indices trompeurs ou sur des révélations dont la source était immorale.

Là on n'agira pas avec autant de mystère ; on violera tout simplement le domicile du député ou du citoyen. On portera un œil investigateur dans les papiers de la famille, dans les relations de l'individu ; on saisira même à la poste les lettres confiées, sur la foi des traités, à la discrétion publique. Ces lettres, devenues la propriété de ses ennemis, déposeront contre lui en justice ; et, dans notre ère de liberté, personne ne flétrit un pareil système.

On vous l'applique aujourd'hui ; mais vous pourrez l'appliquer demain. Cette espérance ferme la bouche sur des principes beaucoup plus étranges que ceux de la *manifestation de l'intérieur* ; principes que, malgré l'exemple de Loyola, on se garde bien de soumettre à l'approbation de ceux qui sont destinés à vivre sous un tel régime.

Dans tous les pays libres, c'est-à-dire constitutionnels, en France, en Angleterre, en Espagne, en Belgique et aux États-Unis cela se présente aussi bien dans l'opposition parlée que dans l'opposition écrite et dans la presse gouvernementale. Pourtant cela ne se fait qu'au nom d'un parti, que dans la satisfaction d'une haine ou d'une vulgaire ambition. Ce sont des individus qui s'attachent sans aucune solidarité aux actes d'un autre individu dont les fautes, les erreurs ou les crimes ne sont imputables qu'à lui seul, dont lui seul est responsable. Chez les Jésuites, au contraire, en dehors de la perfection chrétienne,

il y a un intérêt permanent, un intérêt de corps ; car le reproche que peut encourir un membre isolé est un reproche, une accusation contre toute la Compagnie.

Ce qu'il y a d'odieux dans l'espionnage, c'est le mystère dont il s'entoure. Dès qu'il n'est plus protégé par le secret, il reste une protection pour tous et une garantie que chaque frère donne librement aux autres. Il s'ensuit donc que ce qui se pratique dans le monde peut très-bien et à plus forte raison être employé dans le cloître pour la sanctification de celui qui accepte de plein gré une pareille loi.

Dans son *Histoire de la Papauté*, le docteur Léopold Ranke, quoique Protestant, ne se montre pas aussi susceptible ou aussi injuste que beaucoup de Catholiques. Il dit<sup>1</sup> : « Ce qui caractérise évidemment l'institution des Jésuites, c'est que, d'un côté, non-seulement elle favorise le développement individuel, mais elle l'impose ; et, de l'autre, elle s'en empare et se l'identifie. Voilà pourquoi tous les rapports entre les membres sont une soumission et une surveillance réciproques. Et cependant ils forment une unité intimement concentrée, une unité parfaite, pleine de nerf et d'énergie. Voilà pourquoi cette Congrégation a donné tant de force au pouvoir monarchique ; elle lui est entièrement soumise, à moins qu'il n'abdique lui-même ses principes. »

Une sixième objection est particulière à la France. Elle consiste à demander pourquoi, sur les vingt Généraux qui ont gouverné la Société de Jésus, il ne s'est pas rencontré un Français. Les uns font de cette exclusion une injure ; les autres, sur cette exclusion même, bâtissent des arguments dont il nous paraît utile de citer les plus concluants.

La Compagnie, disent-ils, étant établie sur des lois toujours en opposition avec celles du royaume, il paraissait impossible de confier le gouvernement de la Société à un Français, qui aurait pu, en certaines circonstances, ne pas perdre complètement de vue le souvenir de son pays. Il y a toujours au fond du cœur des Français un levain d'indépendance, un germe de liberté, qui ne pouvait s'accorder d'un côté avec l'omnipotence du Souverain-Pontife, de l'autre avec celle que les Constitutions attribuent au

<sup>1</sup> *Histoire de la Papauté*, par Léopold Ranke, professeur à l'Université de Berlin, t. 1, p. 301.

Général. L'un est à Rome, selon les Italiens eux-mêmes, le Pape blanc; l'autre, le Pape noir. Ils exercent tous deux une active, une réelle influence sur la Compagnie. Par la Compagnie, cette influence s'étend sur toutes les nations.

Or, serait-il trop téméraire de dire que les considérations précédentes, jointes à celles que le caractère national a dû suggérer à des esprits italiens, aient puissamment réagi contre lui quand la mort ouvrait l'urne du scrutin pour la nomination d'un Général? A tort ou à raison, on accuse les Français d'instabilité dans les désirs, de légèreté dans les actes les plus sérieux, et d'un besoin de changement que leur impétuosité naturelle rend aussi dangereux à l'ordre politique qu'à une société religieuse.

Les Italiens, au contraire, les Romains surtout, sont graves, mais de cette gravité qui a plutôt son centre sur le visage que dans l'esprit. Ils se croient réfléchis parce qu'ils sont lents; ils s'estiment habiles parce qu'ils n'ont foi que dans leur intérêt.

L'élection se fait à Rome, sous l'inspiration du Pape, par une majorité de Religieux nés en Italie, en Espagne, en Allemagne et dans les Pays-Bas, nations auxquelles il importe peu de reconnaître la suprématie du Souverain-Pontife. Cette élection a donc dû, elle doit donc toujours être faite à l'exclusion des Français.

La Compagnie de Jésus, répliquent ses apologistes et ses membres, n'est instituée ni au détriment d'un peuple ni à l'avantage d'un autre en particulier. Par l'ensemble même de ses Constitutions, elle s'adresse au bien-être, elle embrasse la félicité de tous. Elle n'est donc pas plus contraire aux lois du royaume de France que favorable à celles des autres peuples. Ignace appelait dans son Ordre des prêtres de tous les pays. N'eût-il pas été au moins étrange de voir ce profond politique exclure par le fait même les auxiliaires dont sa sagesse devait lui faire apprécier l'indispensable concours? Quand il fonda la Compagnie de Jésus, la France était déjà à la tête de la civilisation; ses rois et ses Universités accordaient de la meilleure grâce possible le champ le plus vaste au développement des lumières et des arts. François I<sup>er</sup> régnait; n'est-ce pas tout dire?

Il y aurait donc injustice à prétendre que les Constitutions de la Société sont contraires à nos lois anciennes, et qu'elles ont été

rédigées en ce sens. C'eût été se fermer volontairement la porte du plus beau, du plus riche royaume. Ignace n'en était pas là, et il faut bien convenir que les continuateurs de son œuvre se montrèrent aussi sagaces que le fondateur.

Le caractère français, ainsi que celui de toutes les autres nations, peut avoir ses défauts. Ces défauts, qui sont des qualités, lorsqu'on sait en tirer parti, ne furent jamais placés dans le jour et dans la balance que l'objection fait pressentir. Le Saint-Siège et la Compagnie de Jésus ont toujours vécu en parfaite intelligence, à quelques difficultés près, difficultés qui auront leur place dans l'histoire ; mais cette bonne harmonie que l'on constate, est-ce que par hasard l'épiscopat et le clergé gallican ont jamais songé à la troubler ? N'est-ce pas en France que l'Église a toujours trouvé la vénération la plus éclairée, les plus courageux défenseurs de ses justes droits et les plus dévoués de ses enfants ? Le contrat tacite d'exclusion passé entre Rome et les Jésuites au préjudice des Français n'a donc pas existé.

Mais alors, objecte-t-on, pourquoi n'y a-t-il jamais eu de Général de cette nation, qui a fourni à l'Institut des membres si distingués, et dont il a tiré tant de gloire ?

A cet exposé de l'objection, les amis de la Compagnie répondent : Elle eut pour père un Espagnol. L'Université de Paris était sa mère ; l'Université avait nourri du lait de sa science Lóyola, Xavier, Laynès, Lefèvre, Salmeron, Le Jay, Codure, Brouet, Rodriguez, Bobadilla, et presque tous ceux qui s'enrôlèrent les premiers sous la bannière de Jésus. Bientôt l'Université devint jalouse. La mère se fit marâtre, mais une marâtre qui, pour ne pas admettre l'Ordre religieux dans son sein, épuisa toutes les chicanes, et souleva tous les obstacles. Ces dissensions, dont l'honneur du Gallicanisme était le but apparent, dont le véritable mobile prenait sa source dans un ordre d'idées beaucoup moins élevé, ces dissensions retardèrent les progrès de la Compagnie en ce royaume. Elle n'eut d'abord que quelques collèges, peu de maisons. Encore ces collèges et ces maisons se voyaient-ils incessamment en guerre avec la Sorbonne, avec les Universités et avec les Parlements, qui, tantôt dominés par leur équité naturelle, tantôt poussés par d'envieuses colères, ne purent ja-

mais parvenir à se faire sur les Jésuites une législation stable.

Cette instabilité, que constatent mille arrêts contradictoires, nuisait au développement de la Société de Jésus. Elle la privait dans les Congrégations générales, où le chef est élu, des voix dont la France aurait pu disposer ; car c'est le nombre des Provinces qui fixe le nombre des électeurs.

Quand l'Ordre ne fut plus exposé aux tempêtes scolastiques et judiciaires qui avaient agité son berceau, il s'était tellement propagé dans les Etats catholiques que la majorité ne put jamais appartenir à la France. Cependant, sans vouloir entrer dans le fond du caractère des différents peuples et faire ici la part du plus ou moins de gravité des uns et des autres, il est juste de dire que, plus d'une fois, les Italiens eux-mêmes ne se montrèrent pas éloignés d'être gouvernés par un Français.

Ainsi, en 1548, du temps même de Loyola, le Père André Frusis, né à Chartres, était appelé aux fonctions de secrétaire général de l'Ordre.

Le premier Provincial d'Italie était Pasquier-Brouet, nommé en 1552; et le premier recteur du Collège-Romain, Jean Pelletier.

En 1580, le Père Olivier Manare, docteur de l'Université de Paris, était élu vicaire général par les Profès de Rome pendant la vacance du Généralat, que la mort d'Everard Mercurian venait d'ouvrir. Il se voyait même au scrutin d'élection en ballottage avec le père Claude Aquaviva, qui fut nommé.

En 1649, le Général Vincent Caraffa mourant nommait pour vicaire général le Père Florent de Montmorency.

En 1706, Guillaume Daubenton recueillait des suffrages en opposition à Michel-Ange Tamburini.

De nos jours, en 1829, le Père Rosaven, né à Quimper en Bretagne, s'est vu porter au Généralat en concurrence avec le Père Jean Roothaan, Général actuel.

Il n'existe donc pas d'exclusion de parti-pris contre les Français ; à toutes les époques ils ont rempli les charges les plus élevées de la Compagnie, et ils y ont conservé la prépondérance due à d'éminents services.

Une septième objection se fait souvent. Pourquoi se demande-t-on, le Jésuite, en particulier, est-il toujours un homme aimable,

instruit et compatissant aux faiblesses du monde ? pourquoi en corps apparaît-il comme un objet d'effroi ? Individuellement il a des vertus, des talents que chacun se plaît à reconnaître ; en masse, ses vertus, ses talents, mal appliqués, placés dans un faux jour, ne tendent plus qu'à troubler le monde. Il y a donc au fond de l'Institut un vice caché, une espèce de poison qui corrompt les meilleures natures.

La Compagnie de Jésus et ses amis lèvent ainsi cette difficulté :

La plupart des hommes ne connaissent que par oui-dire la base et les règles de l'Institut. Ils acceptent sans réflexion, sans méchanceté même, ce que ses adversaires en ont dit : ils y ajoutent foi, car, leur a-t-on répété sous tous les formes, les accusations sont de notoriété publique. L'Ordre créé par Ignace a voulu dominer l'univers, il a régné par l'hypocrisie, il espère reconquerra sa puissance par l'intrigue.

Pour croire à une inculpation lancée contre des prêtres, et surtout contre des Jésuites, les gens les moins prévenus n'ont guère besoin de preuves. L'assurance avec laquelle ces preuves sont offertes, sans jamais être fournies, met la crédulité en sûreté de conscience. L'on juge l'Ordre sur le tableau d'imagination qu'il a plu à quelques-uns d'en tracer. Ce jugement, c'est la goutte d'huile qui s'étend. Lorsqu'après l'avoir formulé on se trouve en contact avec un Jésuite, il faut bien s'avouer qu'ils ne sont pas tous des hypocrites et des intrigants. Alors on tourne la difficulté en faisant de ce Jésuite une exception. Il est trop estimable, dit-on, pour que ses chefs lui aient confié le secret de l'Ordre. La même expérience se renouvelle, ainsi et partout, du Général jusqu'aux derniers Coadjuteurs temporels.

Ils ont tous, au moins dans une famille, des cœurs qui apprécient leurs qualités personnelles, qui rendent justice à leur mérite ; et cependant ces vertus, qui, prises isolément, sont encore des vertus au jugement du monde, ne doivent produire, mises en commun, que des erreurs ou des crimes.

Mais s'il en était ainsi, ce serait la condamnation de tout esprit d'association, et il ne faudrait plus songer à le propager, ni dans le Catholicisme, ni dans les affaires publiques ou commerciales.

En effet, selon l'opinion de chaque famille ou de chaque individu ayant des rapports avec un Jésuite, ce Jésuite est un prêtre prudent, un homme aimable. Il rentre dans son Ordre, il discute avec ses frères les intérêts de la morale; il apprend, par la pratique de l'obéissance, la conduite des âmes; il prie, il enseigne, il se prépare dans le secret de l'étude à devenir un orateur chrétien, un missionnaire ou un sàvant. De cette agrégation où il n'existe rien de plus, rien de moins, on tire la conséquence que, bon en particulier, le Jésuite se fait méchant ou corrupteur par esprit de corps.

La contradiction est flagrante; mais personne ne peut la révoquer en doute. C'est un préjugé mis en circulation, et que la raison elle-même n'a pu encore détruire. On se voit contraint de rendre justice au bien individuel que l'on connaît, dont on éprouve les effets; mais comme il faut que les passions mauvaises aient leur cours, du bien individuel on conclut au mal général que l'on ignore. On se révèle équitable par injustice, et, après s'être ainsi arrangé une double conscience, on laisse au temps le soin de vider le procès intenté.

Mais, continuent les adversaires de la Compagnie, pourquoi avoir adopté comme nom usuel et populaire une dénomination aussi magnifique? Jésuite, cela signifie compagnon, associé de Jésus; et n'y a-t-il pas un orgueil trop haut placé dans cette appellation! Les Ordres religieux prennent modestement le nom de leur fondateur. Les enfants de saint François d'Assise sont Franciscains; ceux de saint Dominique, Dominicains; ceux de saint Benoît, Bénédictins; les disciples de saint François de Paul s'appellent Minimes; ceux de saint Philippe de Néri se nomment les Pères de l'Oratoire; voilà tout.

A aucune de ces Religions il n'est venu en pensée de se donner le titre et d'usurper l'association au moins tacite du Christ. Aucune n'a pris pour devise le monogramme ambitieux de I H S<sup>1</sup>, Jésus sauveur des hommes, par les Jésuites sans doute. Les anciennes Religions étaient humbles, même dans le nom qu'elles prenaient; pourquoi les ci-devant soi-disant Jésuites, ainsi que les

<sup>1</sup> *Jesus hominum salvator.*



traitent les Parlements et les Universités, n'ont-ils pas accepté cet exemple ?

La Compagnie et ses défenseurs répliquent que c'est le peuple qui, dans son besoin de tout abrégé et de tout traduire à sa guise, a commencé à les appeler de cette manière. Quelques-uns prétendent que les hérétiques furent les premiers à désigner ainsi par mépris les disciples de Loyola. Dans une édition de son *Institution de la religion chrétienne*, imprimée à Genève, en 1560, sous ses yeux mêmes<sup>1</sup>, Calvin les met sur la même ligne que les Anabaptistes et *telle racaille*. « Je parle, dit-il, de plusieurs Anabaptistes et principalement de ceux qui appètent être dits spirituels et telle racaille, comme sont les *Jésuites* et autres sectes. » Ce passage de Calvin est, avec les registres du Parlement de Paris en 1552, une des premières traces écrites de la dénomination donnée aux membres de la Compagnie. On en rencontre mille autres dans les lettres ou dans la polémique des Protestants, mais aucune, soit dans les bulles des Souverains-Pontifes concernant la Société, soit dans ses Constitutions ou dans ses écrivains. Il n'y a pas vestige de ce nom ailleurs que chez leurs ennemis. Ce nom ne venant pas d'eux, ils ne l'employaient jamais ni en public ni dans leurs relations privées. On le leur a imposé, ils ont laissé faire : mais qu'on parcoure leurs ouvrages, leurs lettres, leurs catalogues depuis leur fondation jusqu'en 1600, on verra partout la même formule, partout la même réponse : Ils sont de la Compagnie de Jésus.

Ce qui corrobore ces preuves sans réplique, c'est que l'appellation de Jésuite n'était pas dans les premières années de la Société usitée chez toutes les nations où ils avaient des résidences. En Portugal le peuple les nommait Apôtres ; en Espagne ils étaient connus sous le nom de Théatins, d'Ignatiens ou d'Inigistes, jamais comme Jésuites. Cette accusation n'est donc pas fondée.

Mais quand ils se seraient ainsi désignés eux-mêmes, quel reproche d'orgueil ou d'innovation pourrait-on en tirer ? Deux siècles avant la création de la Société, un Ordre religieux s'était

<sup>1</sup> *Institution de la religion chrétienne*, liv. III, chap. III, § II, p. 25. A Genève, chez Crespin.

formé sous l'inspiration de saint Jean Colombino ; les membres de cet Ordre se nommaient les Jésuates.

Le sens est identique : il n'y a de différence dans les deux termes qu'une voyelle, n'ajoutant, ne retranchant rien à la force même de la chose. Dans l'Église et dans le monde il ne vint jamais à l'esprit de personne de blâmer les Jésuites de s'être exclusivement approprié un titre qui honore la généralité des Chrétiens ; de quel droit en faire un crime aux Jésuites ? Pourquoi n'a-t-on jamais reproché à l'Ordre des Trinitaires, établi par un Français, par saint Jean de Matha, le titre orgueilleux qui, au dire des adversaires, doit faire de ces modestes religieux des associés de la Sainte-Trinité ? Les Jésuites ont été plus modestes que leurs devanciers, et ce sont les Jésuites qu'on accuse !

L'Église gallicane, par la bouche de son plus sublime orateur, a fait pour les siècles justice de cette imputation. Bossuet, dans la péroraison de son troisième sermon sur la Circoncision, s'écriait en s'adressant à l'Ordre des Jésuites :

« Et vous, célèbre Compagnie qui ne portez pas en vain le nom de Jésus, à qui la grâce a inspiré ce grand devoir de conduire les enfants de Dieu dès leur plus bas âge jusqu'à la maturité de l'homme parfait en Jésus-Christ ; à qui Dieu a donné, vers la fin des temps, des docteurs, des apôtres, des évangélistes, afin de faire éclater par tout l'univers et jusque dans les terres les plus inconnues la gloire de l'Évangile ; ne cessez d'y faire servir, selon votre sainte Institution, tous les talents de l'esprit, de l'éloquence, la politesse, la littérature ; et, afin de mieux accomplir un si grand ouvrage, recevez, avec toute cette assemblée, en témoignage d'une éternelle charité, la sainte bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit <sup>1</sup>. »

Pourquoi, se demande-t-on dans une dernière objection, la Société de Jésus s'entend-elle admirablement avec tous les pouvoirs de quelque nature qu'ils soient ?

Fondée par un homme qui avait au plus haut degré l'instinct despotique, mais qui savait le mettre sous la sauvegarde du ciel, la

<sup>1</sup> Oeuvres de Bossuet, t. IV, p. 459, édit. de 1772. Dans cette édition on trouve, au mot *célèbre*, la note suivante ajoutée par D. Déforis :

« L'auteur avait d'abord mis *sainte et savante*, qu'il a effacé pour y substituer de sa main *célèbre*. »

Compagnie a tour-à-tour été la protégée, l'amie, la conseillère des rois légitimes. Cela ne l'a pas empêchée de vivre en très-bonne intelligence avec les usurpateurs ou avec les gouvernements démocratiques.

Dans cette facilité à accepter toutes les révolutions accomplies, — les Jésuites n'en font qu'à leur avantage, — il y a sans doute une profonde abnégation de sentiments personnels ; mais cette abnégation ne cache-t-elle pas un piège ? La Compagnie se persuade qu'elle seule sait élever la jeunesse. Maintenant, que les peuples soient régis par le despotisme d'un seul, ou par l'arbitraire légal de plusieurs formant ce qu'on appelle la liberté constitutionnelle, qu'importe à la Compagnie ? Elle entre dans l'intérieur d'un royaume par l'enfance, elle s'y maintient par les jeunes gens qu'elle a façonnés ; comme elle sait être patiente, parce qu'elle croit à sa durée, elle se trouve à la troisième génération maîtresse de tous les esprits. Le but est évident : mais les moyens sont-ils aussi licites ? Nous ne le pensons pas, ajoutent les adversaires.

Les Jésuites ont beaucoup trop mis la main dans les affaires publiques pour n'avoir pas à eux une opinion ou une conscience politique. Comment se fait-il donc qu'ils s'offrent à servir tous les partis, et qu'ils soient aussi aptes pour former des Espagnols du temps de Philippe II que des hommes du dix-neuvième siècle ?

Comment peuvent-ils concilier avec leurs doctrines passées les théories modernes ? Comment faire concorder la liberté de la pensée et de l'expression avec le mutisme si recommandé dans les Constitutions d'Ignace, et qui, après avoir servi de règle au novice, doit s'asseoir dans la chaire de ce même novice, professeur ou prédicateur ? Une transformation aussi radicale nous paraît impossible. Il s'ensuit donc que, si les Jésuites ont eu jadis leur bon côté, que s'ils ont été utiles, nécessaires peut-être, leur temps est à tout jamais passé ; car les siècles sont comme les fleuves, ils ne remontent pas vers leur source.

Nous ne discutons plus ici les services que la Société a pu rendre au monde et à la Religion. Ces services ont été payés par les richesses et par l'ascendant dont elle a joui. Les Souverains-Pontifes, les rois et les magistrats ont cru devoir, en un commun accord, éteindre un Ordre dangereux par sa puissance même : ils

l'ont fait ; les générations actuelles se portent solidaires pour ce grand acte.

Les Jésuites sont morts ; ils ne comprennent plus rien, ils ne peuvent plus rien comprendre à nos lois, à nos besoins nouveaux. Leurs Constitutions ne sont modifiables dans aucun de leurs points substantiels. Or, ces points mêmes se dressent en hostilité flagrante avec nos principes, avec nos préjugés, peut-être. Le monde marche vers une nouvelle ère ; pourquoi les Jésuites, chargés des haines qu'ils ont amassées sur leur nom, viendraient-ils galvaniser un vieux cadavre ? Leur Général Ricci disait au Pape Clément XIV : « *Sint ut sunt aut non sint*, Qu'ils soient comme ils sont ou qu'ils ne soient pas. » Nous avons prouvé qu'ils ne peuvent plus être ce qu'ils ont été, il faut donc qu'ils se résignent à n'être plus.

Cette objection, répondent les défenseurs de la Compagnie de Jésus, est spécieuse ; elle pénètre dans la conscience de l'homme ; elle violerait même ce que chacun a de plus sacré sur la terre, sa liberté intime ; mais après ces considérations préliminaires, nous ne craignons pas de l'attaquer de front.

Et d'abord nous ferons observer que sa première partie est en flagrante contradiction avec la seconde : en effet, on accorde pendant deux siècles aux Jésuites un esprit de conduite assez bien dirigé pour planer au-dessus de tous les orages ; on les montre, durant ces époques si diverses, favoris ou conseillers de rois et de gouvernements qui n'ont aucun point de contact entre eux. Sous ces régimes si variés, l'Institut marche à travers les écueils de la politique sans se voir exposé au plus petit naufrage. Tout-à-coup la scène change avec l'ordre des idées : les Jésuites, qui se sont entendus avec Philippe II, Henri IV, Louis XIV, l'impératrice Marie-Thérèse, Catherine de Russie et Frédéric II de Prusse ; les Jésuites, qui vivent dans la meilleure intelligence avec les républiques de l'Amérique et avec les cantons Suisses, sont condamnés à ne pouvoir faire bon ménage avec les systèmes constitutionnels.

Si ce désaccord était palpable, ce ne serait pas la Compagnie qu'il faudrait plaindre, mais bien le gouvernement représentatif ; car ou la liberté qu'il prête à usure est un leurre ou une vérité. Si elle est un leurre, nous comprenons qu'elle exclue des

gens dont le tact est si sûr. Si elle est une vérité, qu'a-t-elle à redouter d'un Institut qui a toujours su donner de la force à ce qui était fort par soi-même?

Quoi! parce qu'il a plu à quelques Jansénistes, à madame de Pompadour, aux Parlements et à des ministres enivrés d'adulations philosophiques, de se coaliser contre un Ordre célèbre, et qu'un Pape, importuné par des sollicitations de toute espèce, a consenti à priver l'Église de ses plus fermes appuis, il faudra que cet Ordre se condamne au silence et au néant! Il ne doit plus exister parce que tous les systèmes, toutes les hiérarchies, tous les pouvoirs, toutes les dynasties qui ont cru le tuer sont morts quelques années après sous les coups d'une révolution que leur vaniteuse incurie avait préparée? La tempête a englouti tout cela; l'Ordre des Jésuites a été plus fort que la tempête.

Les arrêts rendus par les Parlements, les décrets promulgués en Espagne et en Portugal, le bref de Clément XIV sont anéantis, les uns par de nouvelles lois plus en harmonie avec les mœurs, l'autre par une bulle d'un successeur de ce Souverain-Pontife.

La Révolution française a fauché les vieux Parlements; elle a, par un code nouveau, annulé tout ce qu'ils avaient fait; de leur succession elle n'a pas même dû accepter la haine sous bénéfice d'inventaire. Or, cette Révolution a-t-elle été combinée pour amener un autre despotisme ou pour établir le règne uniforme de la loi? Malgré des exemples contraires, nous pensons qu'elle a désiré être juste.

Les Jésuites, prétend-on, sont incompatibles avec les idées modernes: ils sont en hostilité flagrante avec les principes et les préjugés du jour.

Qui a dit cela? qui a prouvé cela?

Ceux qui tout-à-l'heure démontraient que les Jésuites savent admirablement s'accommoder de tous les principes d'autorité.

Mais, ajoute-t-on, cela était bon pour le passé; ce ne serait plus la même chose aujourd'hui.

Sur quoi se base une pareille allégation? c'est ce qu'il est impossible d'apprendre. Les Jésuites ont élevé les Espagnols du

temps de Philippe II ; mais ils ont aussi formé les Français du dix-septième siècle, et ceux qui, au dix-huitième, marquèrent avec tant d'éclat dans le bien ainsi que dans le mal. Ils leur donnèrent les mœurs et l'éducation en rapport avec les mœurs et les lois de l'époque ; ils n'ont pas songé à en faire des légistes et des hommes de notre temps. C'est une garantie de plus de leur respect pour les gouvernements établis ; ils se montrent sincèrement attachés au pays et au prince qui les reçoivent. C'est leur intérêt d'abord ; pourquoi craignez-vous donc, vous qui vous dites les maîtres de l'avenir, qu'ils ne s'abritent pas sous votre puissance ?

Voltaire lui-même a été plus juste à leur égard. Le 7 février 1746, il écrivait <sup>1</sup> : « Pendant sept années que j'ai vécu dans la maison des Jésuites, qu'ai-je vu chez eux ? la vie la plus laborieuse et la plus frugale, toutes les heures partagées entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices de leur profession austère. J'en atteste des milliers d'hommes élevés comme moi ; c'est pourquoi je ne cesse de m'étonner qu'on puisse les accuser d'enseigner une morale corruptrice. »

Bacon, le génie le plus universel de l'Angleterre, Bacon, protestant, mais esprit trop élevé pour ne pas être équitable, écrivait <sup>2</sup> : « La partie la plus belle de l'ancienne discipline a été en quelque façon rappelée dans les collèges des Jésuites. Je ne puis voir l'application et le talent de ces maîtres pour cultiver l'esprit et former les mœurs de la jeunesse, sans me rappeler le mot d'Agésilas sur Pharnabaze : « Étant ce que vous êtes, » faut-il que vous ne soyez pas des nôtres ! »

Les points substantiels des Constitutions ne sont autres que les maximes de l'Évangile adaptées au but que la Société de Jésus se propose. Ce but, c'est la perfection de l'un par l'autre.

Quant aux points accessoires, Loyola exprime, il est vrai, le désir de voir tous ses disciples tendre à l'uniformité, soit pour les choses extérieures, soit pour la manière de penser ; mais il ajoute au premier chapitre de la huitième partie de ses Constitutions : « autant que le permettra la variété des temps, des lieux et des autres circonstances. »

<sup>1</sup> Œuvres complètes de Voltaire, correspondance, tome 53, édition de 1831.

<sup>2</sup> *De dignitate et augmentis scientiarum.*

L'Évangile, c'est-à-dire la Religion de Jésus-Christ, subsiste depuis dix-huit cent cinquante ans à côté de quelque forme de gouvernement que ce soit. Cette Religion a vécu sous les monarchies les plus absolues comme avec les républiques les plus favorables au développement des idées démocratiques. Elle a traversé les révolutions en essayant leurs contre-coups ; mais quand le pouvoir expirait dans la lutte ou donnait lâchement sa démission, elle a continué, sous le nouveau pouvoir, à enseigner, à consoler et à vivifier.

La Compagnie de Jésus renferme dans son sein des frères venus de toutes les parties du monde ; par cela même elle est obligée d'avoir un code de lois qui convienne à l'universalité. Ne peut-elle pas s'adapter aussi bien que l'Église et de la même manière que l'Église à toutes les variations politiques, elle qui a su si bien se plier à tous les régimes passés ?

Personne jusqu'à ce jour n'a rêvé d'introduire le système représentatif dans l'armée. Là, l'autorité est sans cesse monarchique, sans cesse absolue ; cependant les républiques anciennes, celles même que nous avons vues à l'œuvre, ont eu des soldats tout aussi bien disciplinés, tout aussi braves que les monarchies. Sous le principe républicain, c'est-à-dire sous un régime où l'existence même du pouvoir peut être mise en cause par la liberté de discussion, l'obéissance militaire, la plus passive de toutes, n'implique pas de contradiction. Qu'est-ce donc qui pourrait empêcher un Ordre religieux, de forme plus ou moins absolue, de vivre paisiblement dans un État constitutionnel ? Qui entraverait son ministère tout spirituel, et, de sa nature, étranger aux affaires du monde ?

Il n'y a donc rien d'étonnant, rien de mystérieux dans ces accommodements de conscience, dans ces capitulations de parti qu'on attribue à la Compagnie. Le respect dû au pouvoir séculier dans l'ordre séculier ne change pas de nature, parce que ce pouvoir se trouve réuni dans une seule personne ou dans plusieurs. C'est toujours l'autorité.

La fameuse parole, *Sint ut sunt aut non sint*, ne fait point partie des Constitutions de la Société de Jésus. Ses membres ne peuvent ni l'approuver ni la répudier ; ils doutent que le Général Ricci

l'ait prononcée : voilà tout. Mais avant d'accepter l'acte de décès qu'il peut convenir à quelques-uns de leur délivrer, les Jésuites veulent voir plus clair au fond des choses ; ils demandent sur quel texte législatif on base une expulsion aussi contraire aux lois de la Religion qu'à celles de la liberté. Cette demande n'obtiendra sans doute pas de réponse catégorique, et on laissera à de haineuses préventions ou à des préjugés surannés la faculté de statuer sur ce que les hommes ont de plus précieux au monde, le droit de prier, d'instruire et de se dévouer pour les autres.

Sans entrer dans le labyrinthe des discussions dont la Compagnie de Jésus fut l'objet, nous avons avec impartialité posé, examiné et résumé les plus fortes objections faites contre elle. Ces difficultés, que souvent le récit des faits mettra davantage en lumière, ne sont cependant pas encore toutes passées au creuset de la critique ; il reste à jeter un rapide coup d'œil sur les vœux et sur les privilèges de la Société.

Les vœux sont de deux sortes : vœux simples et vœux solennels. Les vœux que l'Écolier-Approuvé prononce après son noviciat ne renferment point une promesse au Général et à l'Institut. Ces vœux sont seulement faits dans la Société ; ils ne rendent pas celui qui s'engage membre de la Compagnie, mais ils l'obligent à y entrer et à prononcer des vœux solennels, si la Compagnie juge à propos de les accepter. En voici la formule :

« Dieu tout-puissant et éternel, moi, tout indigne que je suis de paraître en votre divine présence, cependant me confiant en votre amour et en votre miséricorde infinie, et poussé par le désir de vous servir, je fais à votre divine Majesté, en présence de la très-sainte Vierge Marie et de toute la Cour céleste, vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance perpétuelle en la Compagnie de Jésus.

» Je promets d'entrer dans cette même Compagnie pour y passer ma vie, en entendant tout selon les Constitutions de cette même Société. Je supplie donc instamment votre bonté et clémence infinie par les mérites de Jésus-Christ, que vous daigniez recevoir cet holocauste en odeur de suavité ; et comme vous avez bien voulu me donner le désir de vous l'offrir, vous m'accordiez aussi une grâce abondante pour l'accomplir. »

Le Coadjuteur temporel, l'Écolier-Approuvé, le Coadjuteur spi-



rituel et le futur Profès se vouent à la pauvreté, à la chasteté et à l'obéissance. Ces vœux sont communs à tous les Instituts réguliers.

Outre les vœux communs à chaque degré, il y a des engagements que prennent les Profès relativement à la Compagnie. Ils s'astreignent à ce qu'il ne soit jamais rien entrepris pour modifier la loi de pauvreté ; ils déclarent qu'ils n'aspireront jamais à aucune dignité dans l'Ordre, qu'ils ne feront rien pour y parvenir ; que, hors de la Société, ils ne prétendront à aucune distinction ou charge honorifique ; qu'ils n'accepteront aucune nomination qu'autant qu'ils y seront forcés en vertu de l'obéissance. Ils s'engagent en outre à découvrir au Général ou à la Société ceux qu'ils sauraient rechercher des fonctions ou dignités soit au-dedans, soit au-dehors de la Compagnie ; ils promettent que si le soin d'un diocèse ou d'une église leur était confié, ils ne refuseraient jamais d'écouter les avis que le Général pourrait leur donner par lui-même ou par un délégué ; ils s'engagent à suivre ces conseils, s'ils jugent qu'ils soient meilleurs que leur propre sentiment. Le Pape seul peut dispenser de ce vœu.

Les Profès, c'est-à-dire l'élite, les parfaits de l'Institut, et dont la classe se nomme même par excellence la *Société professe*, sont seuls appelés à prononcer des vœux solennels. Ils ne se font pas autrement que ceux des Coadjuteurs<sup>1</sup> ; mais l'intention de celui qui les fait et de celui qui les reçoit est que ces vœux soient solennels : voilà l'unique différence qu'y mettent les Constitutions. Telle est la formule de ces vœux :

« Je fais profession et promets à Dieu tout-puissant, en présence de la sainte Vierge sa mère, de toute la Cour céleste et de toutes les personnes présentes, et à vous, révérend Père Général qui tenez la place de Dieu, et à vos successeurs, pauvreté perpétuelle, chasteté et obéissance, et, en vertu de cette obéissance, un soin particulier pour instruire les enfants selon la règle de vie contenue dans les lettres apostoliques accordées à la Société de Jésus et dans ses Constitutions.

» Je promets en outre une obéissance spéciale au Pape pour

<sup>1</sup> Il existe néanmoins quelque différence dans la formule : dans les vœux des Coadjuteurs spirituels, on omet les premiers mots, *Je fais profession*, et la dernière phrase : *Je promets en outre une obéissance...*, etc. Le vœu d'obéissance spéciale au Souverain-Pontife ne regarde que les Profès.

ce qui concerne les missions, ainsi qu'il est contenu dans lesdites lettres apostoliques et dans les Constitutions. »

Les Jésuites, d'après les Constitutions de Loyola, doivent tous chérir la pauvreté comme une mère. Ils s'astreignent à n'avoir aucune espèce de revenus dans les églises des Maisons-Professes. Ils ne reçoivent aucun tribut à l'autel, ils n'en imposent aucun à la piété. Ils n'acceptent jamais de rétribution pour les messes, ils n'ont pas de tronc dans leurs temples. Le fondateur exige qu'ils soient sans cesse prêts à mendier ou à passer d'une contrée à une autre sans demander un viatique pour le voyage.

De sévères précautions sont adoptées par les Constitutions afin de maintenir dans tout son éclat le vœu de chasteté. Elles imposent à tous les sens, ministres habituels de la passion, principalement aux yeux, aux oreilles et à la langue, la retenue et la pudeur. Elles proscrivent toute démarche indécente, tout maintien immodeste, tout jeu indiscret, toute apparence de faiblesse. Afin de couper l'oisiveté jusqu'à ses dernières racines, il faut que les Jésuites aient sans cesse une occupation déterminée. Ils ne peuvent ordinairement sortir de la maison qu'avec un compagnon assigné par le Supérieur. Dans les visites et dans les confessions des femmes, ce compagnon est à portée, non d'entendre ce qui se dit, mais de voir ce qui se passe.

Si toutes ces précautions ne sont pas suffisantes pour protéger la faiblesse de la nature humaine, l'Institut exige que le Postulant ou le Profès atteint ou soupçonné de dépravation soit renvoyé sur-le-champ, de peur qu'un seul membre gangrené n'infecte tout le corps.

Le vœu d'obéissance au Général et aux supérieurs a été discuté.

Par un quatrième vœu, les Profès seuls promettent une obéissance spéciale au Souverain-Pontife pour ce qui concerne les missions, selon la règle de vie contenue dans les lettres apostoliques et dans les Constitutions de la Société de Jésus.

C'est cette promesse qui, en tous les temps, suscita de violentes tempêtes contre l'Ordre. Quelques mots en préciseront le sens, ils en feront comprendre l'étendue.

Loyola avait sous les yeux, lorsqu'il rédigea ses Constitutions, les exemples de révolte et d'insubordination cléricale que don-

naient une multitude de moines, de prêtres et même d'évêques. Le Saint-Siège voyait se détacher de l'unité un grand nombre de diocèses, des royaumes entiers. Il fallait ramener la Chrétienté à son point de départ, à Rome. Ignace se lia par ce quatrième engagement. Cet engagement, pris à la lettre, ne concerne sans nul doute que les missions, c'est-à-dire la propagation de la foi chez les infidèles ou barbares ; en outre, la prédication de l'Évangile dans les pays européens où la foi sommeillait et où elle courait quelque danger.

Mais, en étudiant à fond la pensée de Loyola, en se pénétrant de l'idée de respect qu'il attachait à la Chaire de saint Pierre, on conçoit que ce vœu, tout restreint qu'il soit, ait pris dans son esprit de plus larges développements. Dans les Déclarations annexées par lui aux Constitutions, *part.* 5, le fondateur ne s'en cache pas. « Toute l'intention de ce quatrième vœu, dit-il, fut d'obéir au Souverain-Pontife par rapport aux missions, et c'est ainsi que les lettres apostoliques ayant trait à cette obéissance doivent être comprises en tout ce qu'ordonnera le Souverain-Pontife et partout où il enverra, » etc.

Ignace a voulu que le Pape eût toujours à sa disposition, dans les cas urgents, un corps d'avant-garde ou une réserve pour répandre la lumière parmi les Gentils et éclairer les nations chez lesquelles l'hérésie tarissait la source des vocations ecclésiastiques. Ce vœu ne fut pas une vaine formalité. Dès le principe, les fruits qu'il porta le rendirent odieux aux hérétiques. Ils le dénoncèrent sous toutes les formes, et, afin de se convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à ouvrir les œuvres des sectaires du seizième siècle.

Lermœus avoue que, « non contents d'attaquer les ministres du culte réformé, les Jésuites infectent la jeunesse d'Allemagne et de France. Ils sont si habiles, ajoute-t-il, à l'affectionner au Siège Romain, qu'il serait plus facile de faire perdre sa couleur à la laine teinte en pourpre que d'arracher à cette jeunesse la fleur de doctrine papiste dont ils la pénètrent. » Lithus Misenus les nomme les « Atlas de la Papauté ; » Elias Hasenmuller, les « sergents de l'évêque de Rome ; » Eunius, les « Évangélistes du Souverain-Pontife combattant pour sa cause avec tant de courage qu'il serait difficile de trouver quelque chose de plus inquiétant. »

Chamier, David et Philippe Paréus, Calvisius et les deux Douza tiennent le même langage.

C'était fortifier, par des accusations qui l'honoraient, l'œuvre de Loyola. Il ne crut pas devoir s'en départir; mais, comme il savait que Rome n'est point ingrate, il s'efforça de mettre des bornes à la reconnaissance des Papes. Il condamna ses disciples à ne jamais briguer les honneurs ecclésiastiques. Cette prohibition, faite par le fondateur en termes si explicites, était un bienfait pour la Compagnie d'abord, pour l'Église ensuite. Elle conservait à la Société ses membres les plus éloquents; elle fournissait à l'Église des soldats désintéressés. Dans ce temps-là, un désintéressement aussi palpable privait les novateurs de leurs arguments les plus captieux.

En effet, le cardinal d'Angleterre, Guillaume Allen <sup>1</sup>, dans son *Apologie pour le Séminaire des Anglais*, cite le témoignage de Boscius, qui constate que Tapper, Eckius, Morus, Hosius, Hesselius, Sander et d'autres lumières du Catholicisme ne jouissaient d'aucun crédit auprès des hérétiques. On les soupçonnait, on les accusait de travailler beaucoup plus pour leurs intérêts que pour le triomphe de la vérité. On disait qu'ils défendaient leur foi par le désir de conserver leurs revenus et leurs dignités.

« C'est pourquoi, ajoute le cardinal d'Angleterre, il parut utile au Seigneur de susciter des hommes nouveaux sans fortune, sans siège, sans évêché, sans abbaye, vils aux yeux du monde, ne craignant rien que Dieu, n'espérant rien qu'en Dieu, regardant la mort comme un bienfait; des hommes qui pouvaient être tués, mais qui ne pouvaient être vaincus. »

Dans la pensée du cardinal, ces hommes étaient les Jésuites.

Leur quatrième vœu, même en étendant ses bornes, était donc un acte plein de prévision; mais ce vœu, dans les temps ordinaires, ne donne-t-il pas aux Papes une trop grande autorité sur une Compagnie aussi active? Ne doit-il pas enfanter de tristes dissensions dans les États qui, comme la France, limitent le pouvoir du Saint-Siège?

Le quatrième vœu, répliquent les Jésuites, n'a jamais pu les soustraire aux lois des pays où ils s'établissaient. Ces lois ont tou-

<sup>1</sup> Des auteurs français et anglais écrivent Alain.

jours été respectées par eux. C'était aussi bien l'intention des Papes que la leur.

Quelques-uns de leurs théologiens ont peut-être soutenu des thèses dans lesquelles la puissance des Souverains-Pontifes acquérait une extension qui blessait les susceptibilités des peuples et l'orgueil des princes. Mais, avant de juger ces théologiens, on doit faire la part du siècle dans lequel ils vécurent et de la fausse position que les docteurs opposés cherchaient à faire au Successeur des Apôtres.

Ces discussions, du reste, n'infirmant en rien le principe du vœu. Son texte porte seulement sur les missions; il n'engage donc l'Ordre que pour les missions. Sortir de là, c'est vouloir substituer l'arbitraire à la loi, et en forcer l'interprétation pour se procurer des arguments auxquels cette même loi n'a jamais songé.

Dans la Compagnie de Jésus, il y a obéissance, soumission, si l'on veut, envers le Vicaire de Jésus-Christ, il n'existe aucune vassalité. Elle sert l'Église sans espoir de récompense terrestre; elle la sert parce que l'Église est le lien des nations; elle lui est dévouée; non pas pour son bien temporel, mais pour le bien de tous. C'est ainsi que les Profès de l'Ordre comprennent leur quatrième vœu; c'est ainsi que, dans la Compagnie, il a toujours été interprété.

Vient maintenant la question des privilèges, épineuse et aride question; car, depuis le Pape Paul III jusqu'à Benoit XIV, elle embrasse quatre-vingt-douze bulles ou lettres apostoliques; elle repose sur des concessions dont l'origine et le souvenir sont à peu près perdus. Cependant, comme ces privilèges accordés à la Compagnie d'une main si libérale ont, au moins en certaines clauses, excité, à diverses reprises, de bruyantes récriminations, il sera bon de les soumettre tous à une critique impartiale.

Au paragraphe douze de la dixième partie de ses Constitutions, Loyola déclarait :

« Il faudra aussi que l'usage des grâces accordées par le Siège Apostolique soit discret et modéré, ne nous proposant très-sincèrement pour fin que le secours des âmes. »

C'est la seule fois, dans ses Constitutions, que le fondateur parle

des privilèges dont il prévoit que les Papes gratifieront la Société. Il n'en parle que pour recommander la modération. Les disciples se sont-ils toujours conformés à la leçon du maître ?

Leurs ennemis affirment que non ; eux prétendent qu'ils ont été aussi fidèles à observer ce précepte que tous les autres. Le récit des faits montrera de quel côté penche la balance de la justice.

Par privilèges, en général, on entend des lois spéciales pour régler et maintenir une corporation quelconque d'hommes ayant un but particulier ; comme aussi les grâces et faveurs qui leur sont accordées, soit en reconnaissance de services rendus, soit pour faciliter ou encourager des services à rendre.

Les privilèges des Religieux sont de trois classes.

La première embrasse toutes les lois, grâces et faveurs communes à tout le Clergé tant séculier que régulier ; la deuxième comprend les privilèges propres aux Religieux seuls, mais communs à tous les Ordres sans exceptions ; à la troisième se rapportent les privilèges spéciaux à chaque Ordre en particulier.

Les privilèges de la première classe sont <sup>1</sup> : l'immunité des charges incompatibles avec la dignité et les occupations des Religieux ; l'immunité de la juridiction des tribunaux civils ; l'inviolabilité personnelle et l'immunité locale.

Dans les cultes anciens, chez les peuples d'Egypte et de Chine, en Grèce et à Rome, les prêtres obtenaient certaines prérogatives. Le respect dont ces nations voulaient entourer leurs prêtres, Constantin le recommanda pour le Clergé. L'Etat monastique alors n'était pas organisé. Il ne participa donc point aux faveurs impériales ; mais sous les règnes des empereurs Théodose, Marcien et Zénon, le privilège de l'immunité fut étendu aux Moines. Charle-

<sup>1</sup> Dans une des traductions allemandes de cet ouvrage, la censure de Vienne, qui a retranché plusieurs passages, a cru devoir, de son autorité privée, ajouter une note au texte primitif. On lui fait dire :

« En Autriche, cette première sorte de privilèges a été restreinte dans des bornes salutaires par les lois existantes. » P. 140.

Si la censure impériale ne rendait pas l'historien complice de ses pensées, en lui attribuant implicitement un langage qu'il n'a jamais songé à tenir, nous nous garderions bien de réclamer ; mais puisqu'elle n'a pas voulu prendre la responsabilité de sa note, et que, par conséquent, c'est à nous qu'elle est imputée, nous croyons devoir déclarer que cette note n'appartient pas à l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, et que nous la désavouons entièrement.

magne l'établit en Occident, et il y subsiste en toute son intégrité.

Dans les États réguliers, formés ou réformés depuis la Révolution de 1789, le Clergé s'est toujours vu exempté des charges incompatibles avec ses devoirs ; mais on a peu fait en faveur des Religieux non élevés aux Saints-Ordres. Cependant ne serait-il pas juste que ceux qui renoncent aux biens temporels, aux emplois, aux dignités de la société civile pour se vouer au service des malades, à l'instruction des pauvres, fussent, par le fait même, délivrés de toutes ses charges onéreuses ?

L'immunité de la juridiction des tribunaux civils a la même origine, suit les mêmes progrès et la même décadence que le premier privilège. En l'accordant, Constantin et ses successeurs non-seulement reconnaissaient la juridiction ecclésiastique, mais ils lui assuraient encore l'appui du bras séculier. Cette exemption, autrefois admise dans tous les États, n'est même pas reconnue aujourd'hui dans plusieurs royaumes catholiques. Les motifs de ce changement diffèrent selon les temps, selon les lieux, plus souvent selon les passions.

En Allemagne, par exemple, on croit avoir découvert et prouvé que l'Église ne peut exercer ou posséder un pouvoir coercitif et judiciaire. C'est côtoyer de fort près l'hérésie.

Ailleurs, en France principalement, on ne reconnaît plus cette immunité, par le motif plus spécieux que juste que tous les Français sont égaux devant la loi. Cette prétendue égalité n'empêche pas l'armée de terre et de mer d'être soumise à une législation exceptionnelle, ainsi que plusieurs universités d'Outre-Rhin.

L'inviolabilité personnelle consiste en une censure d'excommunication contre toute attaque violente et mal fondée à l'égard des personnes consacrées à la Religion. Les Conciles de Reims et de Clermont décrétèrent cette immunité en faveur du clergé séculier. Le deuxième Concile général de Latran l'étendit au Clergé de toute l'Église, tant séculier que régulier, et même aux novices.

L'immunité locale, c'est le droit d'asile concédé d'abord aux temples chrétiens, ensuite aux monastères. Dieu enjoignait à Moïse de bâtir des villes de refuge en faveur des coupables de certains délits. L'Église l'a imité dans la loi nouvelle. Elle a adopté et confirmé un droit que la sévérité des lois pénales et l'arbitraire des

juges rendaient nécessaires. La jurisprudence actuelle l'a banni de tous les Codes. Sans entrer dans la discussion, nous pensons que c'est un bien. Les Papes, depuis longtemps, s'occupaient à modifier, à restreindre ce pouvoir. Marchant en cela avec les idées pontificales, l'administration de la justice a reçu une meilleure direction; elle a permis de supprimer un droit qui souvent dégénérait en abus.

La seconde classe de privilèges comprend ceux qui ne sont propres qu'aux Ordres religieux seuls. Celui qui a soulevé le plus de réclamations, tant à cause de son usage qu'à raison des préjugés, c'est l'exemption de la juridiction de l'Ordinaire ou des Évêques.

La base et le but de ce privilège tant débattu, en France surtout, est la conservation de l'Etat religieux en général et de chaque Ordre en particulier. L'Etat religieux a une fin qui lui est propre, et des moyens spéciaux pour atteindre cette même fin. Il est donc tout naturel qu'il ait son gouvernement à lui. Ce gouvernement n'aurait jamais pu acquérir une force suffisante s'il n'eût été indépendant en sa sphère.

Cette exemption n'avait pas lieu dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, et la raison en est bien facile à saisir. Dès le temps des Apôtres, il y eut toujours des fidèles qui observaient les conseils évangéliques, mais ils ne formèrent pas tout d'abord des sociétés particulières et séparées, ils dépendaient nécessairement de l'autorité épiscopale. Ces sociétés une fois établies, les Évêques approuvaient, modifiaient, changeaient leurs règles. Ils avaient la nomination des Abbés ou supérieurs; ils visitaient les couvents; ils se faisaient rendre compte de l'administration des biens, ainsi qu'en témoignent les Canons de plusieurs Conciles provinciaux et le Concile œcuménique de Calcédoine.

Mais cette situation ne dura pas longtemps. La force des choses fit sentir tous les jours davantage le besoin de restreindre la juridiction des Évêques. La plupart des Moines n'étaient point admis à la prêtrise. Soit pour parvenir à cet honneur, soit afin de se délivrer des ennuis du cloître, ennuis que l'étude ne changeait pas en plaisir pour tous, il s'en rencontrait qui s'insinuaient dans la familiarité de l'Évêque; d'autres se voyaient, malgré eux, élevés au sacerdoce et employés dans les diocèses.



Ces deux cas, fort communs aux premiers siècles, devenaient une plaie faite à la discipline conventuelle. Différents Conciles, celui d'Agde, le premier d'Orléans, et le troisième d'Arles y remédièrent en interdisant aux Moines de sortir de leurs monastères et en défendant aux Évêques de leur conférer la prêtrise sans l'assentiment de l'Abbé. Viennent ensuite les discussions sur l'administration des biens et la nomination des supérieurs, et c'est encore en faveur de l'Etat monastique qu'elles furent décidées. Voici le premier exemple d'une restriction à la juridiction des Évêques sur les Moines, et ce sont des Conciles français qui les donnent.

On n'a pas manqué de faire de l'exemption des Religieux un texte d'accusation contre la cour romaine. Lorsqu'en France il y avait encore des Jansénistes et des Gallicans, lorsqu'en Allemagne il se trouvait des théologiens josphistes, la thèse pour ou contre se soutenait avec plus ou moins de logique ou d'acreté. Maintenant qu'une pareille controverse est mise à néant en Allemagne et en France par la suppression légale d'à peu près tous les Ordres religieux, cette thèse, qui amassa tant de flots d'encre et d'injures contre les deux partis, est devenue un point historique comme un autre. On doit le juger avec impartialité.

Nous ne croyons pas à l'efficacité du Gallicanisme actuel. A notre sentiment, c'est un hors-d'œuvre bon tout au plus à entretenir dans de vieux préjugés quelques professeurs de séminaire, des légistes et des Universitaires.

Nous ne sommes pas ultramontain ; nous n'accordons pas aux Papes tous les pouvoirs temporels ou politiques dont certains partisans trop exaltés du Saint-Siège ont tâché de l'investir. Ils croyaient à la suprématie pontificale, ils étudiaient cette grande question plutôt avec les lumières d'une foi enthousiaste qu'avec celles de la raison. Sans doute il était beau dans les siècles batailleurs ou ignorants de donner aux princes, emportés par leurs passions, un contre-poids, un juge et presque un maître : c'était la seule garantie accordée aux peuples ; mais les choses ne sont plus dans la même situation, et la haute intelligence des Souverains-Pontifes a parfaitement su le comprendre. Ils ont, par leur discrétion, mis un terme à ces querelles.

Nous n'acceptons des anciennes discussions que la nécessité

bien démontrée de les éviter. Mais, tout en adoptant cette doctrine de conciliation, qui entre dans les intentions de la cour Romaine et du Clergé français et allemand, nous pensons qu'il est indispensable de poser nettement l'état de la question.

Avant donc que les Papes se fussent occupés de cette exemption, elle existait déjà : elle est l'ouvrage des Évêques eux-mêmes et de leurs synodes. Ce sont les Évêques qui ont provoqué cette disposition dans leurs assemblées provinciales ; disposition qui fut ensuite confirmée par les Conciles généraux de Latran, de Lyon et de Trente, limitée et modifiée par les Souverains-Pontifes.

Ainsi que toutes les mesures disciplinaires, l'exemption des Ordres religieux a été le fruit de l'expérience de plusieurs siècles ; corroborée de nos jours par la décadence totale de l'Etat religieux, partout où les Réguliers ont été soustraits à leurs supérieurs naturels, et assujettis à la juridiction des Ordinaires, comme en Autriche et en Russie. Otez l'exemption, et bientôt il n'y aura que désordre et confusion, et avec la meilleure volonté du monde, les Évêques ne pourront l'empêcher. La faveur ou la parenté de quelque personne haut placée, la nécessité de pourvoir à quelque besoin prétendu urgent, enfin une foule de motifs spécieux arracheront à la solitude le Chartreux pour le placer à la tête d'une paroisse ; convertiront le Capucin en professeur de collège et le Trappiste en missionnaire ; tel couvent de Religieuses, vouées à la vie contemplative, deviendra une maison d'éducation.

Il ne faut donc pas s'étonner que les Souverains-Pontifes, depuis saint Grégoire le Grand jusqu'à nos jours, aient si fortement et si constamment maintenu l'exemption de l'Etat religieux. Sans doute, on rencontre des Évêques bien intentionnés, mais peut-être pas assez clairvoyants, fort contrariés de ce point de discipline ; ce qui est bien plus général, ce qui est sans exception aucune, c'est qu'on ne trouvera jamais un ennemi de l'Église qui ne le soit encore de l'exemption des Religieux ; ils savent bien que c'est là une question de vie ou de mort pour tout l'Ordre monastique.

Lorsqu'après les événements de 1830, en Belgique, plusieurs Ordres religieux, profitant de la liberté d'association, se réunirent

dans quelques-unes de leurs anciennes maisons, de vieux débris josphistes firent entendre leurs voix contre l'exemption; mais le zélé archevêque de Malines, le cardinal Sterckx, ayant consulté le Saint-Siège, leur ferma la bouche par une lettre circulaire du 15 janvier 1836. « C'est la volonté de sa Sainteté Grégoire XVI, disait-il, que les Religieux demeurent exempts de la juridiction des Ordinaires; exemption, ce sont les paroles du Saint-Père, dont les lois de l'Église, la longue expérience de plusieurs siècles, et plus encore la haine des hérétiques et des incrédules ont prouvé l'utilité. »

Telle a toujours été la conviction des Évêques éclairés. Préoccupés de la redoutable charge qui pèse sur leur conscience, ils voyaient, comme dit saint Bonaventure, *lib. apol.*, q. 10., avec grande consolation, s'employer au salut de leurs ouailles tant et de si utiles ouvriers, dont au jour du jugement ils n'auraient pas à répondre ni pour les mœurs ni pour la conduite.

La troisième classe de privilèges comprend les privilèges propres à chaque Ordre en particulier. En faire une énumération détaillée serait superflu; il importe seulement de savoir qu'ils se réduisent à deux espèces: 1° exemption des charges incompatibles avec le but et la fin de l'Ordre; 2° faveurs, grâces et pouvoirs spirituels concédés pour atteindre plus facilement cette même fin et pour encourager les Religieux à tendre sans cesse vers le but qu'ils se sont proposé.

Ainsi les Instituts monastiques s'attachant à la vie contemplative, au silence et à la solitude; ceux qui se vouent à l'instruction de la jeunesse dans les Universités, dans les Écoles, dans les Séminaires, dans les Collèges; ceux qui desservent les Hôpitaux et secourent les mourants, se sont vus exemptés par les Souverains-Pontifes de l'obligation d'assister aux processions et à quelques autres cérémonies déterminées: tels sont les Chartreux, les Ermites Camaldules, les Carmes-Déchaux, les Clercs-Réguliers de la Société de Jésus, des Écoles Pies, les Frères Somasques, ceux de Saint-Paul, les Serviteurs des Infirmes de Saint-Camille, les Hospitaliers de Saint-Jean de Dieu et quelques autres.

Parmi les faveurs accordées aux Religieux voués plus particulièrement au saint ministère, c'est le pouvoir de prêcher et de

confesser, d'absoudre des censures et cas réservés, de donner certaines dispenses et de commuer les vœux, qui tient le premier rang. Ce privilège, qui paraît exorbitant, a excité bien des troubles dans l'Église. On l'a reproché aux Ordres-Mendiants et surtout aux Jésuites. Contre les premiers, ce ne fut jamais qu'une question cléricale; pour les seconds, on en fit à diverses reprises une véritable question politique.

L'histoire parlera souvent de ces débats; mais, afin de juger sans passion, il est rationnel de distinguer deux époques, celle qui précède, et celle qui suit le Concile de Trente.

Les privilèges des Réguliers, avant le Concile œcuménique, nous apparaissent comme d'intolérables abus, maintenant que nous les étudions avec les habitudes introduites dans le Clergé par la discipline de l'Église. La pluralité des bénéfices à charge d'âmes a disparu. Chaque diocèse a son chef et son administration déterminée. L'intervention d'un si grand nombre de prédicateurs et de confesseurs appartenant à des Ordres religieux munis des pouvoirs les plus étendus, entièrement indépendants de l'Ordinaire, exerçant le ministère sans aucun conteste de la part du gouvernement diocésain, rendrait l'administration impraticable; elle l'entraverait à chaque pas et jetterait partout la plus déplorable confusion. Cela est évident; personne ne songe à le nier. Mais il n'en était pas ainsi avant le Concile de Trente. Les Croisades, les guerres civiles, le grand Schisme d'Occident éloignaient beaucoup d'Évêques de leurs diocèses. Ceux qui occupaient les sièges les plus éminents, les prélats en faveur ou les dignitaires ecclésiastiques que les rois faisaient asseoir à leurs côtés dans les conseils de la couronne, possédaient en même temps plusieurs évêchés souvent très-éloignés les uns des autres. Par malheur ils ne résidaient dans aucun.

Des premiers pasteurs qui devaient offrir l'exemple, le désordre passait dans les rangs inférieurs de la hiérarchie. L'Église aurait pu s'abîmer sous le poids de tant d'excès. Les peuples, oubliés par leurs Évêques, oublièrent à leur tour les principes, et perdaient la foi que personne ne rappelait à leurs cœurs.

Dieu suscita les Ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, les Ermites de Saint-Augustin et les Carmes. Alors une

multitude de Religieux qu'avait frappés le délaissement dans lequel les peuples languissaient, parcoururent l'Europe; ils prêchèrent, ils administrèrent les sacrements, ils supplèrent au vide fait par l'absence des pasteurs titulaires.

Les Papes, conservateurs et distributeurs des trésors de l'Église, étaient témoins du zèle des uns, de la négligence des autres. Il leur sembla juste, même pour l'avantage des peuples, de témoigner la gratitude du Saint-Siège à des hommes dont la vie se consumait en travaux apostoliques. D'abord ils ne voulaient pas être ingrats; bientôt leur reconnaissance ne connut plus de bornes, elle accabla de faveurs et de privilèges les Ordres religieux.

Nécessaires dans certaines circonstances, ces mesures devaient à leur tour dégénérer en abus: le Concile de Trente y remédia en imposant à tous les Évêques et pasteurs l'obligation de résider. On coupait court ainsi à la pluralité des bénéfices à charge d'âmes. En même temps, et afin de donner satisfaction aux Evêques, le Concile statua que dorénavant il ne serait permis à aucun Régulier de confesser ou de prêcher sans le consentement ou la bénédiction de l'Ordinaire. Cette loi, toujours en vigueur, est obligatoire pour toutes les Sociétés religieuses.

Quant à l'absolution des censures et cas réservés par l'Évêque, les Réguliers ne peuvent en absoudre que sous son autorisation.

Il n'en est pas de même pour les censures papales: après le Concile de Trente, les Souverains-Pontifes ont plus d'une fois accordé le pouvoir d'absoudre de plusieurs de ces cas réservés ou censures. Le Pape avait-il ce droit? Tel est le point à débattre.

Le Saint-Siège en avait investi les Ordres-Mendiants en général et ensuite la Compagnie de Jésus. De là est née cette polémique incessante dans laquelle les Parlements et les Évêques intervinrent, tantôt contre la cour de Rome, tantôt contre les Ordres religieux, toujours et partout contre les Jésuites.

Le temps a usé ces récriminations. Les nouvelles lois qui régressent une partie de l'Europe les ont rendues impossibles; mais, en nous reportant aux siècles passés, nous croyons qu'il y a eu

parfois erreur et injustice d'un côté et de l'autre<sup>1</sup>. Néanmoins, tout Catholique sincère ne doit pas se hâter de taxer d'imprudence ou de légèreté les mesures générales prises par les Papes pour le gouvernement de l'Église. Personne ne leur conteste le pouvoir de porter des censures. Il est inhérent à la chaire de Pierre ; qui donc alors révoquera en doute leur droit de déléguer qui bon leur semble pour relever de ces mêmes censures ?

Mais, dit-on, pourquoi les Souverains-Pontifes n'accordent-ils pas ces pouvoirs au Clergé séculier, aux Curés, plutôt qu'aux Réguliers-Mendiants ? Ces faveurs n'iraient-elles pas mieux aux prêtres, qui, par vocation et en vertu de leurs charges, participent au ministère pastoral des Évêques, et sont leurs coopérateurs d'office pour la direction des âmes ?

Avant de répondre à cette difficulté, il est bon de constater un fait. Le Clergé séculier, les Curés surtout, par leur position dans le monde, par les devoirs qui leur sont imposés, par leurs relations extérieures et nécessaires avec leurs paroissiens, se voient constamment exposés au blâme, à la critique, aux soupçons et à des défiances injustes. Quelque prudents qu'ils soient, ils ne peuvent pas, ils ne doivent pas répondre à toutes les exigences.

De cette situation forcée, il suit que parfois les fidèles répugnent à ouvrir le fond de leurs consciences aux prêtres avec lesquels ils vivent tantôt dans la même cité, tantôt sous le même toit. Ces fidèles préfèrent s'adresser à des confesseurs religieux, à des missionnaires dont ils ne sont pas connus, et avec lesquels ils n'auront jamais de relations. N'accorder ces pouvoirs qu'aux Curés, deviendrait donc à peu près chose inutile. Le but de la concession ne serait pas atteint précisément à l'égard des personnes qui éprouvent le besoin le plus direct de cette concession.

Le tempérament adopté par le Saint-Siège ne froisse aucune susceptibilité. Il permet, au contraire, d'utiliser ces réserves et même d'en adoucir la rigueur. De cette délégation, il ne résulte aucun embarras dans le gouvernement des Évêques. Ces pouvoirs, en effet, n'ont de valeur que pour le for de la conscience. Ils

<sup>1</sup> Sans doute il peut y avoir eu erreur ou injustice de la part des Réguliers et de leurs adversaires, jamais du côté de l'Église. (Note de l'éditeur.)

cessent du moment où le crime, et le péché par conséquent, sont portés au tribunal de l'Ordinaire.

Quant aux Jésuites, dont les adversaires se sont plu à exagérer les privilèges et à en presser le sens jusqu'à l'impossible, un fait seul les justifie; c'est la fameuse Déclaration des Evêques de France, réunis en assemblée générale du Clergé en 1762<sup>1</sup>.

Quatre seulement sur cent trente Evêques protestèrent contre ce manifeste, dans lequel l'Église gallicane témoigne publiquement qu'elle n'a aucune plainte à faire à ce sujet contre l'Institut. Cet acte officiel, et sur lequel nous reviendrons en son temps, répond à beaucoup de défiances; car ce ne seront certainement pas les prélats français qu'on accusera de trop de condescendance, lorsqu'il s'agit de la défense de leurs droits.

Et, chose remarquable, mais qui n'est pas assez connue, lorsque, le 7 août 1814, Pie VII jugea à propos de rétablir la Compagnie, craignant de rallumer des passions que les révolutions les plus étonnantes n'avaient pas amorties, il évita soigneusement de faire mention des privilèges autrefois accordés à l'Institut; toutefois en vertu de la communication usitée entre les divers corps religieux, les autres Ordres continuèrent à participer à ces faveurs.

Il ne nous reste maintenant qu'à faire connaître les privilèges ou lois particulières inhérentes à la nature même de l'Institut, et qui, par conséquent, lui sont exclusivement propres.

1° Perpétuité du Général.

2° Durée du noviciat au-delà d'un an et prolongation du temps d'épreuves pendant plusieurs années avant les vœux publics ou solennels.

3° Admission aux Ordres sacrés après les vœux simples et avant les vœux publics ou solennels.

4° Admission aux Ordres sacrés sans interstices.

5° Renvoi ou démission de la Compagnie de Jésus, avec dispense des vœux tant publics que simples par l'autorité du Général.

6° Exemption du chœur.

<sup>1</sup> *Collection des procès-verbaux des assemblées du Clergé de France, t. VIII, 2<sup>e</sup> partie, notes, p. 334.*

7° Distinction des différentes classes de personnes qui forment la Société avec leurs attributions et capacités respectives.

8° Faculté d'avoir dans toutes leurs demeures un oratoire où ils peuvent célébrer la sainte Messe, même sur un autel portatif, et y recevoir les Sacrements, même en temps d'interdit, et cela non-seulement pour les membres de la Compagnie, mais encore pour leurs serviteurs.

9° Exemption de toute obligation d'accepter ou d'exercer l'emploi de visiteur, de directeur des Monastères de Religieuses, à moins d'un ordre du Saint-Siège.

10° Faculté d'absoudre des censures, de dispenser dans les empêchements de mariage; faculté de bâtir, de bénir et de réconcilier les églises, etc., dans les pays infidèles où il n'y a pas d'Évêques.

11° Faculté de faire des contrats sans intervention des chapitres, par la seule autorité du Général.

12° La Compagnie de Jésus est déclarée Ordre-Mendiant; elle participe à tous les privilèges des autres Sociétés mendiantes.

13° Faculté de gagner toutes les Indulgences accordées aux autres églises et oratoires des lieux où se trouvent les membres de l'Ordre de Jésus, en accomplissant les conditions dans leur propre église, ou oratoire.

Les privilèges relatés sous les dix premiers numéros ont été concédés par les Papes Paul III, Jules III, et Pie IV depuis l'année 1540 jusqu'à 1561.

La vingt-cinquième et dernière session du Concile de Trente, où il est fait mention de la Compagnie de Jésus, se tint les 3 et 4 décembre 1563; et, malgré la sévère justice apportée par l'Église assemblée pour la réforme des abus, l'Église, par l'organe de ses premiers Pasteurs, fit la déclaration suivante<sup>1</sup> :

« Cependant le saint Synode n'entend point innover ou empêcher que la Religion des Clercs de la Société de Jésus puisse servir le Seigneur et son Église, selon leur pieux Institut approuvé par le Saint-Siège apostolique.

Bien qu'elle ne concerne directement que le décret du Concile

<sup>1</sup> « Per hæc tamen sancta Synodus non intendit aliquid innovare aut prohibere



sur la renonciation des Novices et sur leur profession à faire aussitôt après le Noviciat, cette déclaration, dans les circonstances, est néanmoins quelque chose de plus : elle devint une approbation indirecte assez claire de l'Institut, tel que les Souverains-Pontifes eux-mêmes l'avaient approuvé, tel qu'il subsistait, avec ses usages, ses privilèges et sa forme de gouvernement.

### CHAPITRE III.

Pasquier-Brouet et Salmeron, nonces apostoliques en Irlande. — Persécutions de Henri VIII. — Instructions données par Ignace aux deux Jésuites légats du Pape. — Situation de l'Irlande. — Ce qu'y font Brouet et Salmeron. — Ils rentrent en Italie. — Leurs missions à Foligno. — Lefèvre et Laynes. — Laynes à Venise. — L'Université de Paris. — Commencement de l'Ordre de Jésus en France. — Guillaume Duprat son premier protecteur. — Le docteur Postel veut entrer dans l'Institut. — Il est obligé d'en sortir. — Origine de l'Université de Paris et des autres Universités. — Son mode de gouverner et d'instruire. — Rodriguez en Portugal. — Ses succès et ceux de Xavier. — Collège de Colmbre. — Le Père Araoz en Espagne. — Lefèvre en Allemagne. — Situation de l'Empire — Le Jay et Lefèvre aux diètes de Worms, de Spire et de Ratisbonne. — Bobadilla en Allemagne. — Lefèvre à Mayence. — A Cologne. — Il va en Portugal. — Il revient en Allemagne. — L'empereur Charles-Quint et les Protestants. — Le Père Canisius député par l'électorat de Cologne auprès de l'empereur. — Lefèvre retourne en Espagne. — Son apostolat. — Il revient mourir à Rome. — OEuvres d'Ignace. — Ses fondations à Rome. — Comment il dirige tous ses frères. — Prophétie de sainte Hildegarde contre les Jésuites. — Allégorie des sauterelles inventée par le janséniste Quesnel.

Tout en travaillant aux Constitutions de son Ordre, Loyola, qui savait que la vie de l'homme est un combat, n'épargnait pas plus ses forces que celles de ses compagnons. L'attaque était partout ; selon lui, la défense devait se montrer aussi multiple. Dans sa tête, concevant les plans les plus gigantesques et les développant avec une si inflexible ténacité, il organisait les lois qui allaient régir la Société de Jésus ; il les préparait avec réflexion, il les coordonnait avec sagacité ; il prévoyait les obstacles et apprenait par l'expérience à les tourner ou à les vaincre. Des plus hautes considérations il descendait aux plus minimes détails, résolvant toutes les difficultés, mettant un frein à toutes les passions, et cherchant, dans l'extension même de son Institut, à donner à l'Église un ascendant qu'au milieu de ce siècle, si fécond en tur-

quin religio clericorum Societatis Jesu, juxta pium eorum Institutum a Sancta Sede apostolica approbatum, Domino et ejus Ecclesiæ inservire possit.»

bulences, l'Église semblait se refuser à elle-même<sup>1</sup>. De chaque cité, de chaque village, de plus d'un couvent même, il sortait un ennemi armé de toutes pièces pour la combattre. A tous ces adversaires elle répliquait par des excommunications. Mais excommunier n'était pas répondre; et quand les peuples, mus par l'attrait des nouveautés, apprennent à raisonner leur obéissance ou à mettre en doute la foi de leurs pères, toutes les foudres ecclésiastiques ne valent pas une démonstration.

Ignace avait parfaitement saisi le point essentiel. On tuait l'Église, on démantelait Rome en exagérant les fautes commises, en se faisant un levier des désordres qui s'étaient introduits quelquefois malgré elle dans l'administration des diocèses et des paroisses; on calomniait le Saint-Siège, l'Épiscopat et les Sociétés religieuses; on les peignait sous d'odieuses couleurs; on donnait à la doctrine des Apôtres et des Saints-Pères une interprétation coupable.

A toutes ces débauches de l'intelligence il pressait d'opposer de lumineuses discussions. Loyola ne recule point devant ce combat que le nombre des assaillants rendait si incertain, si périlleux même; il lance sur tous ces champs de bataille théologique les soldats qu'il a formés pour la lutte et le martyre. Ces soldats courent à l'ennemi comme si rien ne pouvait effrayer leur courage.

Dans cette existence agitée qui leur était faite, ils avaient beaucoup étudié, beaucoup appris. Sur les bancs des Universités ils s'étaient montrés pleins d'érudition et de logique; dans la solitude ils venaient de puiser cette force à laquelle les plus rudes fatigues ne devaient jamais faire crier merci. A des hommes ainsi préparés il n'y avait plus qu'à ouvrir la lice. La lice fut ouverte; ils y entrèrent. Suivons-les tous dans le rapide mouvement qu'ils vont imprimer aux différents pays.

L'Angleterre, ce royaume que les Papes avaient surnommé l'île des Saints, se voyait livrée à tous les vertiges et à toutes les erreurs. Henri VIII, qui avait commencé son règne en s'improvisant théologien contre les Protestants afin de mériter le titre de Défenseur de la foi, se laissait prendre lui-même au piège des

<sup>1</sup> Le tableau est un peu chargé. L'Église ne se manqua pas alors à elle-même. Du reste, elle attendait d'en haut un secours qui ne lui fit pas défaut. (*Note de l'éditeur.*)

idées novatrices. Chez lui ce n'était pas la conviction qui agissait : Henri VIII, époux légitime de Catherine d'Aragon, tante de l'empereur Charles-Quint, s'était épris d'Anne de Boleyn, une de ses sujettes ; il demande au Saint-Siège une dispense de divorce. L'affaire était grave ; le Saint-Siège l'examinait ; il écoutait les deux parties. Juge suprême, il allait sans doute prononcer que l'homme ne peut pas désunir ce que Dieu a uni sur la terre, lorsque les emportements du prince anglais tranchèrent la question.

Henri VIII se sépara de la communion romaine ; les courtisans suivirent son exemple ; une partie de la nation fit comme les courtisans, tous espérant entrer dans le partage des biens que le monarque confisquait. L'apostasie fut pour les Anglais ainsi que pour les Allemands un calcul plutôt qu'un acte de conscience. Le roi d'Angleterre, en supprimant les monastères et les moines, se substituait à leur place comme propriétaire ; il s'attribuait le droit d'en dépouiller les véritables possesseurs pour récompenser la complaisance politique et la félonie religieuse. Selon le docteur Lingard, le seul revenu des couvents s'élevait à la somme de 34,301,480 francs.

Mais en Irlande il se rencontra un peuple qui ne consentit pas à changer de foi aussi souvent qu'il plairait au souverain de changer de maîtresses. Les Irlandais demeurèrent fidèles à leur Dieu. Par le fait de la conquête ils avaient perdu leur nationalité ; de royaume indépendant ils étaient devenus vassaux de l'Angleterre ; ils voulurent du moins rester catholiques. C'était contre leurs oppresseurs une protestation que trois cents ans de martyre ont immortalisée.

Avec le caractère implacable que l'histoire donne à l'héritier des Tudor, une pareille résistance ne pouvait point passer impunie. Henri VIII sévit comme alors savaient sévir les despotes qui brisaient le lien d'unité catholique pour ne plus trouver dans le Saint-Siège des modérateurs ou des juges. Il organisa le plus terrible système de persécution, système que dans la Grande-Bretagne les révolutions ou les changements de dynastie ont toujours laissé en vigueur ; il subsiste encore avec les aggravations que la légalité moderne a pu inventer.

L'Irlande palpait donc sous le couteau du boucher ; elle comptait ses martyrs par milliers ; la ruine s'asseyait à la porte de ses chaumières ; ici on proscrivait , là on confisquait ; partout on égorgeait. Le retentissement de toutes ces exactions parvint à Rome , où Robert , archevêque d'Armagh , s'était réfugié. Ce prélat , Écossais d'origine et aveugle de naissance , ne devait qu'à sa science l'honneur d'être assis sur le premier siège d'Irlande.

Au tableau de tant de persécutions tracé par le pasteur lui-même, Paul III s'émeut. Il comprend que la Chaire de saint Pierre doit à ce peuple un grand témoignage d'amour , de pitié et d'encouragement. Il faut qu'il lui députe des hommes aussi préparés à braver l'appareil des supplices que la misère et la mort , des hommes remplis de l'esprit de vie , et qui , par leur science comme par leurs vertus , pourront maintenir les Irlandais dans la Foi et les consoler dans leurs maux.

A la prière de l'archevêque d'Armagh , Ignace est appelé ; le Pape lui demande deux de ses Pères. Codure est désigné ; mais la mort le frappe dans l'intervalle. A son défaut , Pasquier-Brouet et Salmeron sont chargés de cette mission. Elle importait tant à l'Église , que Paul III ne crut pouvoir mieux faire que d'investir les deux membres de la Compagnie de Jésus de toutes les prérogatives attachées aux nonciatures apostoliques.

Salmeron et Pasquier-Brouet étaient légats du Saint-Siège. Ils acceptaient avec joie les périls de l'ambassade ; mais ils n'ambitionnaient point l'éclat ou les honneurs de ce titre. Ils partaient de Rome seuls , sans provisions , sans argent , ainsi que les Apôtres se mettaient en route pour conquérir le monde.

Ce dénûment dans une haute dignité politique avait quelque chose de si inusité qu'il ne fut pas perdu même à Rome. François Zapata , notaire apostolique , songeait à se consacrer à la Société de Jésus. Accompagner les deux Pères dans cette mission , c'était dignement commencer son noviciat ; il offre de subvenir aux frais du voyage , heureux à ce prix de partager leurs travaux et leurs dangers. Le 10 septembre 1541 , tous trois se mirent en route. Loyola n'avait pas voulu les laisser partir sans instructions secrètes ; il leur traça de sa main un plan de con-

duite dont l'habileté ferait honneur au diplomate le plus consommé.

« Je vous recommande, leur dit-il dans cet écrit, monument de la connaissance qu'il avait des hommes et des affaires, je vous recommande d'être avec tout le monde en général, mais surtout avec vos égaux et vos inférieurs, sobres et circonspects dans vos paroles, toujours disposés et patients à écouter, prêtant une oreille attentive jusqu'à ce que les personnes qui vous entretiennent vous aient dévoilé le fond de leurs sentiments. Alors vous leur donnerez une réponse claire et brève, qui prévienne toutes les instances. Afin de vous concilier la bienveillance des hommes dans le désir d'étendre le royaume de Dieu, vous vous ferez tout à tous, à l'exemple de l'Apôtre, pour les gagner à Jésus-Christ. Rien, en effet, n'est plus propre que la ressemblance des goûts et des habitudes à se concilier l'affection, à gagner les cœurs. Ainsi, après avoir étudié le caractère et les mœurs de chaque personne, vous chercherez à vous y conformer autant que le permettra le devoir; en sorte que, si vous traitez avec un caractère vif et ardent, vous secouiez toute lenteur ennuyeuse. Il faut, au contraire, devenir un peu lents et mesurés si celui auquel vous parlez se montre plus circonspect et plus pesé dans son discours. Du reste, si celui qui doit traiter avec un homme de tempérament irascible a lui-même ce défaut, et s'ils ne s'accordent pas en tout l'un et l'autre dans leurs jugements, il est grandement à craindre qu'ils ne se laissent emporter à quelque accès de colère. C'est pourquoi celui qui reconnaît en lui cette propension doit s'observer avec le soin le plus vigilant et munir son cœur d'une provision de force pour que la colère ne le surprenne pas; mais qu'il supporte plutôt avec égalité d'âme tout ce qu'il souffrira de la part de l'autre, fût-il même son inférieur. Les contestations et les querelles sont bien moins à craindre de la part des esprits tranquilles et lents que de celle des personnes vives et ardentes.

» Pour attirer les hommes à la vertu et combattre l'ennemi du salut, vous emploierez les armes dont il se sert afin de les perdre : tel est le conseil de saint Basile. Lorsque le démon attaque un homme juste, il ne lui découvre pas ses pièges, il les

cache au contraire, et ne l'attaque qu'indirectement, sans combattre ses pieuses inclinations, feignant même de s'y conformer ; mais peu à peu il l'attire et le surprend dans ses pièges. Ainsi convient-il de suivre une marche semblable pour retirer les hommes du péché. Commencez par louer avec prudence ce qu'ils ont de bon, sans attaquer d'abord leurs vices ; lorsque vous aurez gagné leur confiance, appliquez le remède propre à les guérir. A l'égard des personnes tristes ou troublées, montrez en leur parlant, autant que vous le pourrez, un visage gai et serein ; usez de la plus grande douceur dans vos paroles, afin de les ramener plus aisément à un état d'âme tranquille, combattant un extrême par un extrême.

» Non-seulement dans vos sermons, mais encore dans vos discours particuliers, surtout lorsque vous réconcilierez entre eux des ennemis, ne perdez pas de vue que toutes vos paroles peuvent être publiées, ce que vous dites dans les ténèbres manifesté au grand jour. Dans les affaires anticipez le temps plutôt que de différer ou d'ajourner. Si vous promettez quelque chose pour demain, faites-le aujourd'hui.

» Quant à l'argent, ne touchez pas même à celui qui serait fixé pour les dispenses que vous accorderez. Faites-le distribuer aux pauvres par des mains étrangères ou employez-le en bonnes œuvres, afin que vous puissiez, si besoin était, assurer avec serment que dans le cours de votre légation vous n'avez pas reçu une obole. Lorsqu'il faudra parler aux grands, que Pasquier-Brouet en soit chargé. Délibérez entre vous dans tous les points sur lesquels vos sentiments seraient partagés ; faites ce que deux sur trois auraient approuvé ; écrivez souvent à Rome durant votre voyage, aussitôt que vous serez arrivés en Écosse, et aussi quand vous aurez pénétré en Irlande ; ensuite rendez tous les mois compte des affaires de la légation. »

Dans ces instructions, Loyola se garde bien de parler de celles que le Souverain-Pontife a données ; il reste en dehors de la politique. Salmeron et Brouet sont les délégués du Pape ; ils ont sa confiance ; Ignace s'efforce de la leur faire mériter, mais il ne va pas au-delà. Il sait que les nouveaux légats ont des caractères diamétralement opposés : que Salmeron est vif, que Brouet a

dans le cœur quelque chose d'angélique et de persuasif; c'est Brouet qu'il charge de communiquer avec les grands. Tout est combiné par lui de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre, et à les faire concorder tous deux pour l'intérêt de l'Église.

La guerre éclatait aux frontières de France lorsque les deux Nonces furent obligés de traverser ce royaume; ils parvinrent cependant en Écosse. Jacques V, neveu de Henri VIII et père de Marie Stuart, y régnait. Henri avait beaucoup d'empire sur Jacques, et il faisait tous ses efforts pour l'entraîner dans ses erreurs ou du moins pour séduire l'Écosse. Paul III avait écrit à Jacques Stuart; il le suppliait de rester fidèle à la vieille Religion, et lui annonçait que les deux Pères de la Compagnie de Jésus étaient accrédités par le Saint-Siège en qualité de légats en Écosse et en Irlande. Salmeron et Brouet voient le roi; ils l'exhortent, dans l'intérêt de l'Église et dans celui de sa couronne, à ne pas désertier la Foi. Jacques leur promet de résister aux prières de Henri VIII. De là ils passent en Irlande.

En Écosse, ils n'avaient qu'à étudier la situation des esprits; en Irlande, ils devaient consoler et fortifier. Ce fut au commencement du carême de l'année 1542 qu'ils y pénétrèrent.

Partout le spectacle de la désolation et de l'épouvante; à chaque pas des calamités plus grandes encore que celles dont ils s'étaient formé l'idée. Le tyran ne se contentait pas d'opprimer la Religion catholique, il sacrifiait à ses caprices sanguinaires l'avenir même du pays. Le peuple était dépourvu d'instruction et de guides: d'instruction, parce qu'on espérait l'amener par l'ignorance à l'apostasie; de guides, parce qu'il plaisait à Henri VIII et à ses agents de le persécuter ou de le massacrer. L'Angleterre s'affranchissait du joug de Rome; elle se faisait libre; sa liberté était pour l'Irlande un esclavage.

L'Irlande avait le droit de choisir ses Évêques et de nommer ses pasteurs de second ordre; ce droit fut anéanti avec tous les autres. A l'exception d'un seul, tous les seigneurs avaient, par peur ou par cupidité, prêté un serment solennel d'obéissance à l'édit de Henri VIII. Ce serment n'était pas seulement obligatoire pour les édits, il le devenait encore pour la volonté même du roi; or, la volonté de Henri VIII, c'était l'arbitraire sans frein,

sans contre-poids, et se transformant avec la cruelle mobilité dont s'imprègnent tous les actes de ce prince.

Henri VIII avait pensé à tout : dans ses calculs, le Saint-Siège ne pouvait pas abandonner à sa merci ces populations catholiques : le Pape viendrait à leur secours, soit par lettres, soit par ses légats. Il fallait donc effrayer ceux qui se mettraient en correspondance avec Rome et intimider ses envoyés. Henri ne recula devant aucun moyen : il fut ordonné, sous les peines les plus sévères, de brûler toutes les lettres venant du centre de la Catholicité, et de livrer au roi d'Angleterre ou au vice-roi d'Irlande les légats qui auraient mis le pied sur ce sol désolé.

Quand Brouet et Salmeron, déguisés, presque mendiants, entrèrent dans le royaume, la terreur était portée à son comble : on craignait de s'interroger du regard, on refusait même de se comprendre. L'hospitalité était un crime ; la délation, un acte de patriotisme ; le silence lui-même, une condamnation anticipée. Il avait fallu des miracles d'intrépidité pour parvenir dans un pays dont les frontières étaient hérissées de soldats. Pour y séjourner, on devait à chaque heure du jour et de la nuit exposer sa vie, car il se rencontrait partout des espions, des gens armés, des fanatiques ou des bourreaux.

Brouet et Salmeron se voyaient sans asile sur une terre inconnue ; leur courage ne se démentit cependant point. On les fuyait comme étrangers, on les redoutait comme prêtres. Peu à peu ils surent gagner la confiance des plus fidèles ; ils s'entretinrent avec eux ; ils leur apprirent la mission dont ils étaient chargés. Bientôt ils eurent autour d'eux un troupeau que leur audace rendait audacieux.

Un séjour prolongé sous le même toit n'était pas possible, c'eût été exposer les hôtes qui les recevaient. Salmeron et Brouet changent de retraite toutes les nuits ; mais dans ces courses si souvent répétées, ils trouvent un adoucissement à leurs fatigues, un encouragement à braver des périls toujours nouveaux. Ils ravivent la ferveur, ils fortifient la prudence, ils enseignent aux persécutés les devoirs qu'ils ont à remplir, les pratiques pieuses qu'il importe de conserver pour maintenir la foi. Ils confessent, ils administrent, ils rendent la paix aux consciences, ils éclairent les



doutes ; ils excitent les forts, ils soutiennent les faibles ; et, dans ce ministère de réconciliation, ils usent des pleins pouvoirs qu'ils ont reçus du Saint-Siège.

Ils parlaient à des peuples dont le patrimoine était la proie des Anglais : mais ces peuples, pauvres et persécutés, ne consentaient pourtant pas à priver l'Église leur mère des revenus dont elle a besoin. Des dispenses, des grâces étaient nécessaires ; Salmeron et Brouet les accordaient sans rien demander. Fidèles à l'ordre de Loyola, ils refusaient même ce que la charité des Irlandais essayait de leur faire accepter ; ou, s'ils imposaient une légère taxe, cette taxe n'était jamais perçue par eux. Les légats avaient engagé les Catholiques à désigner pour cet office des personnes dignes de leur confiance. Les Catholiques choisirent presque partout leurs Évêques, proscrits comme eux. Ces taxes furent consacrées à restaurer les églises, à soulager les veuves, à donner du pain aux orphelins, et à préserver de tout contact impur l'honneur des jeunes filles.

Trente-quatre jours avaient suffi aux deux Nonces pour parcourir toute l'île. Les Irlandais savaient enfin que leurs souffrances rencontraient à Rome, sur le trône pontifical, un père qui compatissait à leurs maux, qui applaudissait à leur persévérance. Il les bénissait de loin, comme Brouet et Salmeron accouraient les bénir en son nom. La joie des Catholiques fut plus grande que leur discrétion.

A leur front qui ne se courbait plus sous le bâton des tyrans subalternes, à l'énergie qui se révélait dans leurs regards, à l'espérance dont chaque parole divulguait le secret, les sectaires comprennent que dans l'Irlande, dont ils ont fait un désert, il se passe quelque chose d'inusité. Ils se mettent en mesure de déjouer les projets qu'ils soupçonnent. La haine et le fanatisme rendent clairvoyants : ils découvrent la présence des envoyés de Rome.

Leur tête est à l'instant mise à prix. La confiscation des biens et la peine de mort sont prononcées contre toute famille ou tout individu qui accordera asile à Salmeron et à Brouet. Le but de leur mission était rempli. Le Souverain-Pontife, prévoyant les persécutions qu'un séjour trop prolongé dans l'île attirerait nécessairement sur les Catholiques du pays et sur les deux Pères, avait ordonné par écrit à ces derniers de retourner en Italie, si

leur présence provoquait de nouveaux malheurs. Ils se décident à obéir.

Pasquier-Brouet et Salmeron s'arrachent aux larmes des malheureux qu'ils ont soutenus ; ils leur promettent aide et appui , car un dessein qui ne pouvait naître que dans la pensée d'un disciple de Loyola tenait leur dévouement en éveil. Ces deux proscrits avaient formé un noble complot. Ils espéraient arriver à Londres et trouver moyen d'entretenir Henri VIII.

Là, ils auraient, à force d'éloquence et de charité, désarmé la colère du roi, et plaidé devant le tribunal de sa conscience la cause de la Religion catholique et celle des mœurs. Ce plan était impraticable. S'il eût réussi en partie, si les deux Nonces eussent pu mettre le pied à Londres, leur arrêt de mort et leur exécution chargeraient d'un nouveau crime l'histoire de Henri VIII. Mais ce martyr était à leurs yeux chose de peu de conséquence, ils avaient un but, ils y marchaient en aveugles, comme un soldat court à la victoire.

A peine ont-ils touché le sol écossais que d'insurmontables obstacles s'élèvent de toutes parts. L'Écosse est en feu. A l'exemple de l'Angleterre, elle a sa révolution religieuse. Ses apôtres de schisme, ses prédicants poussent encore plus loin que le schisme le désordre de leurs principes et l'interprétation abusive des textes sacrés. Knox, disciple de Calvin, s'est mis à la tête d'une armée de Puritains, et, par le fer et par le feu, il gouverne dans les campagnes.

Toutes les avenues se fermaient devant les deux Pères. Ils s'embarquent pour Dieppe ; de là ils vont à Paris, où les attendaient des missives du Saint-Siège. Paul III leur enjoignait de retourner en Écosse. Avant d'exécuter cet ordre, qu'ils avaient déjà accompli sans connaître les intentions du Pape, ils lui transmettent les informations détaillées qu'ils ont recueillies sur l'état de ces contrées, et ils attendent ses instructions. On leur mande de revenir sur-le-champ en Italie. Zapata reste à Paris pour terminer ses études ; eux partent à pied comme ils ont toujours cheminé.

La France était en guerre avec l'Espagne. La duplicité, les ruses de Charles-Quint rendaient les autorités soupçonneuses. La

présence à Lyon de deux étrangers dont les vêtements, usés par de longs voyages, contrastaient d'une manière si tranchée avec leur langage, éveilla les défiances. Salmeron était espagnol, Brouet ne se réclamait de personne. On les accuse d'être des espions : on les emprisonne. Les cardinaux de Tournon et Gaddi résidaient dans la ville. Ils reconnaissent les deux Pères, les font traiter avec tous les honneurs dus aux légats de la cour romaine ; puis, afin d'achever la route en sécurité, ils leur fournissent de l'argent, des chevaux et des guides.

Ainsi se termina la nonciature d'Irlande. En apprenant qu'il n'avait pas été donné aux Jésuites d'accomplir tout le bien qu'il se promettait, l'archevêque d'Armagh s'écrie : « Si les brebis n'entendent pas la voix de leur pasteur, j'obtiens peu. » Et cet Évêque, qui n'avait que les yeux de la foi, part le jour même. Il échappe à tous les dangers, s'introduit en Irlande, parcourt son diocèse en tous sens, et donne au bien commencé par Salmeron et Brouet toute l'extension possible.

Ils n'avaient pas encore eu le temps de goûter quelques jours de repos, que le travail de l'apostolat s'offrait à eux sous une autre forme. On était au mois de décembre 1542, et de toute l'Italie il ne s'élevait qu'un cri. Le schisme et l'hérésie l'enveloppaient.

La Catholicité avait besoin de paix, et les deux royaumes à la tête de la civilisation, la France et l'Espagne, rompaient le traité que Paul III avait eu tant de peine à leur faire conclure. Le Turc, avec sa flotte, menaçait l'Italie ; mais ce n'était pas là le plus formidable ennemi. Le Pape désirait, avant tout, conjurer les maux de l'Église.

Les Pères de la Société de Jésus se dispersaient dans toutes les villes comme des sentinelles avancées. Brouet et Salmeron étaient disponibles. Il les charge de partir pour Foligno, où l'ivraie avait déjà presque étouffé le bon grain. La ville de Foligno se rend à la voix de la Religion. Le cardinal Moroni, évêque de Modène, prie Loyola, en 1543 ; de lui envoyer un de ses enfants. Salmeron est désigné. Il veut se faire entendre. L'hérésie avait dans cette cité des auxiliaires si actifs que personne ne se dérangea pour l'écouter.

Salmeron ne s'intimide pas. On l'accuse d'être hostile à l'Église, parce qu'il va prouver au peuple que les sectaires trom-

pent sa bonne foi. On le défère même aux tribunaux de Rome pour qu'il y ait à justifier sa doctrine. Ignace le rappelle sur-le-champ. Salmeron comparait devant ses juges ; il se défend ; il invoque le témoignage des trois principaux citoyens de Modène. Ces témoins rendent hommage à la vérité. L'imposture est confondue même par ses propres arguments , et le missionnaire acquitté rentre dans la ville où son zèle avait été mis à de si rudes épreuves. Il y demeura pendant deux ans.

Une mission plus rude était échue à Pasquier-Brouet. Il ne lui avait pas été trop difficile de faire pénétrer le repentir dans l'âme des habitants de Foligno ; mais il lui restait à introduire la réforme dans les mœurs du Clergé. Les Prêtres, les Moines et les Religieux vivaient dans une telle dépravation que cette dépravation n'avait d'égale que leur ignorance. Le Père avait rétabli l'observance des lois ecclésiastiques ; il se vit obligé d'apprendre lui-même à plus d'un ecclésiastique les premiers rudiments de la grammaire.

De Foligno, où il extirpa les erreurs, il court à Montepulciano. De Montepulciano il va, sur les instances du cardinal Carpi, réformer un couvent de religieuses à Reggio de Modène. Brouet, selon la parole de Loyola, avait la bonté et le regard d'un ange. Il soumet, par sa douceur, ces vierges folles, et le cardinal le conduit à Faenza, cité où l'hérésie avait élu domicile à l'ombre de tous les vices. Là se réunissaient, comme dans une espèce de cénacle, les professeurs de schisme.

Ochin, si fameux par les sévérités de discipline qu'il acclimata dans les couvents de Saint-François d'Assise, et qui, plus tard, devenu l'ami de Jean Calvin, renia sa foi et son Ordre, présidait ces assemblées d'hérésiarques. Pasquier-Brouet avait donc de vigoureux antagonistes. Ils flattaient les passions du peuple ; ils mettaient la théologie au service des plus grossiers instincts, et s'efforçant de corrompre, tout en prêchant la vertu, ils s'étaient créé dans la Lombardie un parti puissant.

Brouet ne prit pas la discussion de haute lutte. Dans des entretiens familiers, il ne parla que d'établir des confréries de charité pour secourir les pauvres, dont le nombre était considérable. Les pauvres adoptèrent cette idée. Du soulagement des indigents il passa à la guérison morale des associés de son œuvre. Peu à

peu le bon exemple gagna. Brouet fit un pas de plus : il discuta en public la doctrine catholique ; il l'expliqua avec tant de lucidité qu'Ochin lui-même se vit forcé de battre en retraite. La ville de Faenza fut renouvelée. Ses habitants s'embrassaient dans les rues en signe de réconciliation avec Dieu et avec les hommes. Il n'y avait plus de haine, plus de schisme dans cette cité, qui naguère en était le boulevard. Afin de consolider son œuvre, Brouet consacra deux années à Faenza.

Lefèvre et Laynès, de leur côté, déployaient la même vigilance. En abandonnant Parme et Plaisance, ils avaient communiqué leur esprit à des prêtres chargés de continuer la mission. Le plan avoué des sectaires était d'envahir l'Italie pour détacher de l'Unité les contrées qui, par leur voisinage de Rome, étaient destinées à la soutenir. Les Catholiques connaissaient ce projet ; ils le déjouaient selon leurs forces ; mais ils faiblissaient dans le combat, les adversaires de l'Église se servant de toutes les armes. Par malheur, dans l'Église elle-même, on trouvait des arsenaux de corruption et de scandale ; il était facile d'y puiser à pleines mains les arguments et les reproches.

A Venise, ce vaste entrepôt de tout le commerce du Levant, les hérétiques abondaient comme dans une cité qui semblait n'avoir plus d'autre passion que l'or et le plaisir. Chaque secte y entretenait des émissaires pour se créer des prosélytes. Ils s'étaient d'abord glissés dans l'ombre, accommodant leurs turbulences aux lois soupçonneuses de la République. Mais, quand ils eurent constaté leurs progrès, ils jetèrent le masque et annoncèrent à haute voix les triomphes partiels qu'ils avaient obtenus dans le silence.

Le doge Pierre Lando et son Conseil ne voient pas de meilleur remède à opposer au mal que la parole de Laynès. Ils le demandent au Pape. Laynès accourt, et, dès les premiers mois de 1542, il met obstacle à la propagation de l'erreur.

Son éloquence était vive. Elle avait de fortes images, de profondes pensées, qui frappaient de leur éclat la riche imagination du peuple vénitien. Dès le matin, il prêchait dans les différentes chaires. La foule était si avide de l'entendre que souvent elle passait la nuit à la porte des temples. Le soir, il expliquait dans l'église du Sauveur l'Évangile selon saint Jean. Là, il prenait corps

à corps les nouvelles doctrines, les produisait dans toute leur amertume, et les réfutait avec une vigueur de logique qui ne laissait plus même la possibilité au doute.

Sur ces entrefaites, le carnaval ouvrit ses joyeuses bacchanales. Laynès fit parler le deuil de l'Église. Il pria de donner moins de splendeur à ces bruyants plaisirs, qui sont passés en proverbe. Les Vénitiens y renoncèrent en partie. C'est peut-être le plus beau triomphe oratoire du Père. Le plus fructueux et le plus durable se manifesta dans la conversion d'un grand nombre de Chrétiens que déjà l'hérésie avait infectés.

Laynès, dont la parole subjuguait cette ville, n'avait pas consenti, malgré les prières du Doge, à laisser l'asile qu'il s'était choisi à l'hôpital de Saint-Jean et de Saint-Paul. Il recevait dans ce refuge de l'indigence ces puissants Sénateurs, ces marchands, plus riches que des rois, qui faisaient de leur petite République un glorieux empire. Ils abandonnaient leurs palais de Canal-Grande, leurs tapis d'Orient, leurs salons de marbre, pour venir s'asseoir sur l'escabeau du missionnaire, et recueillir les leçons que Laynès leur distribuait du haut de sa pauvreté. Plus heureux que le Doge, André Lipomani vainquit la résistance du Père. Il le contraignit à venir partager sa demeure, et il attacha un tel prix à cette faveur qu'aussitôt il destina son prieuré de Padoue à la formation d'un Collège de la Compagnie.

Polanque et Frusis avaient été envoyés par Loyola dans cette Université célèbre, où ils achevaient leurs études. En travaillant à acquérir les sciences humaines, ces deux jeunes gens propageaient parmi leurs condisciples la science de Dieu. Novices dans la Société, ils s'occupaient déjà de lui amener de brillantes recrues. Jérôme Otelli fut de ce nombre. Après avoir mis Venise à l'abri des séductions de l'hérésie, Laynès songea à profiter des dons de Lipomani. Il se rendit à Padoue afin d'établir la discipline intérieure du Collège. L'Université de cette ville voyait parmi ses membres de nombreux sectaires qui y accouraient pour faire germer dans le cœur de la jeunesse des opinions d'indépendance. Laynès exerça à Padoue le même ministère, la même influence qu'à Venise. Au mois de février 1544, il paraissait à Brescia, où s'infiltraient les disciples et les ouvrages de Luther et de Calvin.

Dans cette ville, dont il eut bientôt ravivé la foi, habitait un moine apostat qui, par sa dialectique pleine de verve, s'était fait beaucoup de prosélytes. Fort de sa science théologique, il déclara publiquement que, s'il proposait à Laynès quelques objections sur le Purgatoire, Laynès lui-même resterait muet ou se ferait luthérien.

Alors le champ-clos de la discussion n'était pas seulement un plaisir, mais un besoin. Accompagné d'une multitude avide de ces joutes, le moine se présente devant le Jésuite, qui, patiemment et les yeux baissés, l'écoute développer ses arguments tout à son aise. Quand ils furent énumérés, Laynès, dont la mémoire était prodigieuse, reprend une à une les objections dans l'ordre même où elles lui ont été proposées ; il les réfute avec tant de clarté que l'apostat avoue son erreur, rentre dans le giron de l'Église et devient le plus chaud partisan de son vainqueur.

De pareils succès, sous les yeux mêmes du Pape, donnaient à l'Institut naissant une magique influence : il se propageait à l'ombre du Saint-Siège ; en même temps il pénétrait dans d'autres pays.

L'Université de Paris avait été la première école de la Compagnie ; on n'y avait pas oublié les talents des uns, l'intelligence des autres, les vertus de tous. Déjà plusieurs personnes riches y entretenaient un certain nombre de jeunes gens reçus dans la Société et qu'Ignace faisait étudier dans ce foyer de lumière. Le berceau de l'Ordre devait en être aussi le séminaire.

Dès le printemps de 1540, le Navarrais Jacques d'Éguia fut établi par Loyola supérieur de ces écoliers. Jérôme Domenech lui succéda en 1541 ; Paul Achille, Ribadencira, Viole, François Strada, l'un des plus célèbres prédicateurs de son siècle, André Oviédo, qui fut patriarche d'Éthiopie, et d'autres moins connus, mais tout aussi fervents qu'eux, se livraient avec l'ardeur ordinaire des Novices aux travaux dont l'Université ouvrait le champ. La vie qu'ils menaient au milieu de Paris était celle dont leurs devanciers venaient de leur léguer le modèle ; ils célébraient les saints mystères, ils communiaient à l'église des Chartreux. Mais comme la piété pour soi-même n'exclut pas la charité pour les autres, ces jeunes gens, dont le zèle était aussi éprouvé que la

science, commencèrent à donner les Exercices spirituels. A la suite de ces prédications qui sortaient du cercle tracé à chaque orateur chrétien et qui faisaient entrer l'éloquence dans une voie nouvelle, Jacques Miron postule le Noviciat dans la Compagnie ; François Picard, ce fameux docteur en théologie dont le nom n'est pas encore oublié, et Maître à Cornibus se déclarent hautement les amis et les propagateurs de l'Institut.

Éguia et Domenech avaient senti le besoin de réunir dans une même maison les membres encore si peu nombreux de la Compagnie. Le Collège des Boursiers fut leur première demeure à Paris ; en 1542, ils allèrent à celui des Lombards. La confiance d'Ignace dans les progrès futurs de la Société était si entière qu'il ne craignait point, pour la dilater, d'arracher à leurs études et à leur patrie les membres enrôlés sous son étendard. En cette même année il apprend que le Portugal sollicite des collèges de la Compagnie ; elle ne comptait que dix-neuf frères à Paris. Il ordonne à Miron, à Ponce Cogordan et à François de Royas de se diriger sur Lisbonne.

Le roi de France et l'Empereur, ces deux rivaux qui remplissent l'histoire du bruit de leurs querelles, couraient encore aux armes. Il était enjoint aux sujets de Charles-Quint de passer la frontière sous huitaine. Domenech était Espagnol : il partit pour Bruxelles avec sept de ses compatriotes engagés dans l'Institut. Pendant les années suivantes le tumulte des affaires et des plaisirs empêcha les Pères qui étaient restés à Paris de multiplier leur Ordre.

Cet Ordre était fondé par un Espagnol : la plupart de ses membres appartenaient à la même nation. Cette nation se posait éternellement en rivalité avec la France : il y avait donc préjugé, antipathie ; la différence des mœurs et des caractères était flagrante. Les clameurs contre les Jésuites poussées par les hérétiques d'Allemagne et d'Italie retentissaient dans tout le royaume, où ils comptaient beaucoup de sectateurs.

Ignace avait placé à Paris une pierre d'attente ; il comprit que la situation était forcée et qu'il fallait laisser au temps le soin de calmer les esprits. Cette prudence porta d'heureux fruits. En 1545, Guillaume Duprat, évêque de Clermont et fils du chancelier de ce nom, s'offrit comme protecteur de la Compagnie.



Il lui fonda un collège dans la ville de Billom. A Paris, il logea les Pères dans son hôtel de Clermont, qui plus tard donna son nom à la première maison de l'Ordre dans cette capitale. Après l'avoir prise sous son égide, Duprat institua la Société héritière d'une partie de ses biens.

Elle avait pour appui avoué un prélat français. En France même, le génie le plus universel de cette époque désira embrasser sa règle. Guillaume Postel, que Marguerite de Valois appelait la Merveille du monde, était un homme dont les plus doctes disaient que de sa bouche il sortait autant d'oracles que de paroles. Esprit délié, imagination ardente, il possédait toutes les langues et toutes les sciences. C'était l'ami des rois, et il avait, en quelque sorte, pour courtisans les plus illustres seigneurs de ce temps-là.

Sur le bruit que la Compagnie de Jésus fait en Europe, Postel, qui est dans toute la force de l'âge, abandonne la cour, il va demander à Ignace de le recevoir comme un de ses enfants. La conquête était précieuse : Loyola s'en réjouit d'abord ; mais il reconnut que l'apparence l'avait ébloui. La solitude et l'abnégation de soi-même réagirent violemment sur cette active intelligence, pour qui l'étude n'avait plus de mystère. Postel avait entrevu la Compagnie de Jésus portant la lumière aux idolâtres, dogmatisant, prêchant, combattant ; les épreuves auxquelles elle soumet ses Novices lui étaient échappées. Postel essaie de se livrer aux exercices spirituels ; mais bientôt il est en proie à des visions extravagantes. Il rêve un nouvel avènement du Christ ; il se lance dans les erreurs du rabbinisme ; il fait reposer sur l'astrologie judiciaire les principes mêmes de sa foi.

Un pareil état de choses était intolérable ; Salmeron et Laynès tâchent de ramener à la raison ce génie que l'orgueil aveuglait. Le cardinal Savelli entreprend de guérir Postel ; ses soins sont aussi inutiles que ceux d'Ignace. Par l'ascendant de sa réputation, Postel aurait pu devenir dangereux à la Compagnie : il en est exclu ; mais cet événement, mal interprété et surtout présenté sous de fausses couleurs, devait retarder, en France, l'établissement des Jésuites.

La plupart des Universités s'opposaient à l'admission de la Société nouvelle comme corps enseignant ; elles luttaient contre elle.

En France, cette lutte a duré trois siècles ; et elle se continue encore quand tout a changé, excepté les passions. Lorsque nous analyserons le système d'éducation des Jésuites et que nous aurons à faire connaître leurs collèges, leur méthode et ses résultats, nous comparerons les principes qui servaient de base à ces grands établissements. Mais avant d'examiner cette question si longtemps débattue, et qui n'a jamais été tranchée que par la force, il nous a semblé utile de reporter plus haut notre pensée, et d'arrêter nos regards sur l'origine des Universités anciennes et sur leurs constitutions. Nous avons dit comment s'était formée la Société de Jésus, il importe maintenant d'apprécier l'esprit primitif des Universités, et de savoir quels furent les besoins sociaux qui en inspirèrent l'idée.

Le berceau de la première Université, son fondateur, et le siècle où elle fut créée sont encore des mystères historiques. Les villes de Paris et de Bologne se disputent la préséance ; cependant nous croyons que l'Université de Paris est l'aînée de celle de Bologne ; les autres viennent à la suite de ces deux sœurs à des distances plus ou moins rapprochées.

L'Université de Paris ne fut pas constituée sur un plan régulier et complet. Un homme aux conceptions hardies, tel qu'Ignace de Loyola, ne médita point son ensemble, ne l'entrevit pas dans toutes ses parties. Charlemagne, il est vrai, encouragea dans son empire d'Occident l'étude des sciences et des belles-lettres, qui répandaient un vif éclat autour de son trône. Sorties de ce foyer impérial, elles rayonnèrent dans le monde ; mais, d'une salle du Palais, école improvisée <sup>1</sup>, d'une réunion de quatre savants étrangers ayant pour bénévoles auditeurs des rois, des évêques et des guerriers, à une Université digne de ce nom, il y a loin.

Avant et après le règne si glorieux de Charlemagne, il exista d'autres sanctuaires des bonnes études. L'Église avait ses chapitres, ses couvents et la maison épiscopale. Du monastère de Saint-Martin de Tours, s'élançaient, au témoignage de Sulpice-Sévère, plusieurs savants et un grand nombre de prélats. L'abbaye de Lérins était une école fameuse dont saint Honorat porta les traditions dans le Jura. Les successeurs de saint Colomban et de saint

<sup>1</sup> *Schola palatii.*

Benoît appelaient leurs religieux au travail de l'intelligence. Chaque monastère devenait un collège. Au onzième siècle, des écoles publiques se formaient dans les cathédrales de Reims, de Poitiers, du Mans, d'Auxerre, et dans plusieurs autres églises; celle de Châtillon-sur-Seine jouissait d'un grand renom, et c'est là que saint Bernard fut élevé.

Mais ces établissements créés par le Catholicisme, qui sentait le besoin de l'éducation et qui essayait de la répandre, parce que l'éducation faisait sa force, sont encore bien éloignés d'une Université. La naissance de ces corporations ne date, à proprement parler, que de l'époque où se constitua l'Université de Paris; elle-même n'a vie pour l'histoire que du jour où la reconnaissance et l'approbation des rois et des Papes lui donnèrent une existence légale, des statuts, des privilèges et son nom caractéristique d'Université.

Au milieu des guerres civiles du dixième siècle, et lorsque les Normands envahissaient la France, les professeurs et les étudiants désertèrent l'école du Palais pour se réfugier dans le Parvis Notre-Dame; de là ils s'étendirent, avec le temps, jusqu'à la Montagne Sainte-Geneviève. Deux autres écoles avaient presque autant de célébrité que celle du Palais; elles se plaçaient sous l'invocation de Saint-Germain et de Saint-Denis. Les Souverains-Pontifes les appelaient leurs trois filles spirituelles.

Geoffroy de Boulogne, évêque de Paris et chancelier de France, fonda, sur la fin du onzième siècle, la première école séculière; Guillaume de Champeaux y professa la rhétorique et la théologie; Abailard, son élève, son rival et son successeur, accrut la renommée de cet établissement. L'émulation donna une nouvelle activité aux études; elle multiplia les savants, elle enfanta des auditeurs. Au commencement du treizième siècle, cette agrégation de maîtres et de disciples prit le nom d'Université.

Cette appellation n'a point son origine dans l'universalité des sciences que ces gymnases enseignaient<sup>1</sup>, ni dans l'agglomération de ceux qui étaient susceptibles d'étudier. Ce mot n'a pas une étymologie aussi ambitieuse. Les Papes Innocent III, Honorius III,

<sup>1</sup> Toutes les sciences n'y étaient pas enseignées. A Orléans, à Bourges, par exemple, on ne professait que le droit; à Montpellier, que la médecine.

Innocent IV et Alexandre IV accordaient à de pareilles corporations des privilèges et des faveurs. Pour les maintenir dans les voies littéraires, ils écrivaient souvent aux maîtres et aux écoliers ; chaque lettre commençait par une de ces formules : *Noverit Universalitas vestra*, ou *Universalitas magistrorum et scholarium*<sup>1</sup>.

De ce mot adressé collectivement naquit le nom d'Université. Robert de Courson, légat du Saint-Siège en France, dressa ses premiers statuts : ils portent la date de 1215, et ne mentionnent pour objets d'enseignement que les arts et la théologie<sup>2</sup>. Innocent III leur adjoignit la Faculté de droit, et dans une bulle de 1231, le Pape Grégoire IX suppose l'existence des maîtres de théologie, de droit, de physique et des arts. L'Université elle-même, à la date de 1253, expliquant aux Évêques ses démêlés avec les Dominicains, compare les quatre Facultés aux quatre fleuves du paradis terrestre.

En dehors de l'Université il existait beaucoup d'écoles ; les Cordeliers, les Frères-Prêcheurs ou Dominicains, les Carmes et les Augustins ouvraient leurs Collèges aux jeunes gens de toutes les nations. Cette concurrence amenait sans aucun doute beaucoup de conflits, car la jalousie est de tous les temps ; mais l'autorité royale ou le Saint-Siège y mettait un terme. Les passions rivales étaient jugées et condamnées ; il y avait des vainqueurs et des vaincus. Personne cependant ne songeait à porter atteinte à la liberté d'enseignement ; elle était hors de cause : l'Université naissante en respectait le principe ; les Ordres religieux l'acceptaient.

A cette époque l'Université n'était qu'une agrégation libre, dans laquelle on ne connaissait encore ni examen, ni grades, ni diplômes ; la capacité seule conférait le droit de maîtrise. Le Souverain-Pontife Grégoire IX créa les degrés de bachelier, de licencié, de maître et de docteur.

Le nom de *bachelier*<sup>3</sup> fut par lui attribué au premier grade, ainsi que dans la milice on appelait l'officier inférieur *bas chevalier*.

<sup>1</sup> Votre universalité saura, — ou bien : L'universalité des maîtres et des écoliers.

<sup>2</sup> Les maîtres-ès-arts étaient chargés de la philosophie ; les théologiens, de l'Écriture sainte.

<sup>3</sup> *Bacilarius* ou *Bacularius*. Ce ne fut que plus tard que l'on nomma les bacheliers *Baccalaureati, quasi lauri baccis donati*, disent Aciat et Vives.

Le *licencié* fut celui qui, après les épreuves voulues, obtenait la licence ou permission d'enseigner partout.

Le *maître* et le *docteur* portent avec eux l'explication de leurs titres <sup>1</sup>.

Dans le principe, l'Université n'eut pas d'administration spéciale, elle se gouvernait selon le droit commun à tous les citoyens; mais peu à peu elle se fit corporation et elle régularisa sa forme. Ce n'était pas aux rois de France qu'elle demandait son institution ou les prérogatives qu'elle ambitionnait. L'Université tournait toujours ses regards vers Rome. Ainsi, Innocent III lui permettait de se nommer un procureur; Innocent IV l'autorisait à se servir de sceaux, ce qui créa la charge de Chancelier. L'Université était donc sous la dépendance des Papes; elle reconnaissait cette dépendance; elle avait même parmi ses dignitaires un représentant spécial du Saint-Siège, chargé par lui de veiller à l'orthodoxie de la doctrine. Ce représentant pontifical s'appelait le Syndic.

Les fonctions de Doyen (*Decanus*), ou supérieur de dix, sont attribuées au chef d'une Faculté particulière. Le chef de la Faculté des arts était aussi celui de l'Université, sous le nom de Recteur.

Les privilèges ne manquèrent pas à cette corporation: elle en sollicitait souvent; les Papes lui en accordaient beaucoup. Pour elle, ce devait être un motif de réserve, et dans plusieurs circonstances, on n'aurait pas dû la voir si âpre à reprocher aux autres ce

<sup>1</sup> Voici les épreuves qu'il fallait subir pour l'admission à ces différents grades. Après trois ans d'études théologiques, l'étudiant soutenait sa première thèse, nommée la *tentative*, sur la première partie de la Somme de saint Thomas. S'il la défendait victorieusement, il était reçu bachelier. Il entrait en licence, il y passait deux ans; il subissait deux examens, le premier sur toute la Scolastique, le second sur les Sacrements, l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique. Pendant ces deux ans de licence, qu'on appelait *être sur les bancs*, les bacheliers faisaient plusieurs actes ou soutenaient plusieurs thèses, qu'on nommait la *grande ordinaire*, la *petite ordinaire*, la *sorbonique*. La sorbonique était ainsi nommée de la Sorbonne, où elle se soutenait toujours depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Après ces actes et les disputes aux thèses pendant deux ans, les bacheliers passaient licenciés, en recevant la bénédiction du chancelier de Notre-Dame de Paris. Enfin, après un autre acte, appelé *vesperies* parce qu'il avait lieu de trois heures à six heures du soir, le licencié que les docteurs avaient interrogé allait recevoir, des mains du chancelier de l'Université, à Notre-Dame de Paris, le bonnet de docteur. Le dernier acte qu'il faisait dans cette occasion se nommait *aulique*, de la salle de l'Archevêché où il était soutenu. Ces grades donnaient droit d'éligibilité à des charges importantes, à de hautes dignités.

qu'elle-même avait obtenu ou espérait obtenir de la libérale gratitude du Saint-Siège. Ces privilèges, que le temps a détruits, peuvent se réduire aux suivants :

Droits d'aubaine, de bénéfices, de *committimus*, d'excommunication, de grade ; d'exemption de péage, de résidence, de service militaire et de subside.

Le droit de *committimus*, étendu et varié dans ses applications, était accordé, tantôt par le Saint-Siège, tantôt par les rois. Il enlevait l'Université à la juridiction ordinaire, et lui donnait des juges particuliers et des protecteurs. Pour les faits universitaires, elle était soustraite aux excommunications des Évêques et soumise aux conservateurs apostoliques ; elle avait le droit d'enseigner partout ; ses docteurs prenaient la préséance sur tous les autres docteurs.

La Sorbonne et le Collège de Navarre étaient, à Paris, ses principales, ses plus célèbres maisons. C'est du Collège de Navarre que vient le nom de Grand-Maître ; le docteur qui représentait le premier professeur de théologie de cet établissement le portait toujours.

Sur la fin du quatorzième siècle, l'Université de Paris possédait cinquante collèges.

À l'imitation des écoles d'Athènes et de Rome, elle divisa ses étudiants en quatre nations. Pour elle, ces quatre nations furent la France, la Picardie, la Normandie et l'Allemagne, qui fut substituée à l'Angleterre pendant les guerres du quatorzième siècle. Ces nations se subdivisaient elles-mêmes en provinces. Les autres Universités adoptèrent ces distinctions. L'Université d'Oxford se partagea en deux nations, puis en quatre. Celles de Vienne, de Prague et de Leipsick eurent aussi leurs Quatre-Nations. Les Universités dans les grandes villes du royaume de France introduisirent parmi elles le même usage. Orléans prit les dénominations de Paris ; Poitiers se sépara en France, Aquitaine, Berri et Touraine. Ces distinctions avaient pour but de faciliter le classement des élèves pour le logement, les assemblées, les processions ; et pour la distribution des bourses et des secours. Elles maintenaient, surtout chez les jeunes gens, l'esprit de provincialisme à une époque où la province était à peu près la seule patrie.

Les Universités étaient fondées, soit par les Papes, soit par les rois, souvent par le concours des deux puissances. En 1312, Clément V et Philippe-le-Bel créent celle d'Orléans; en 1289, le pape Nicolas IV avait établi l'Université de Montpellier, et Boniface VIII celle d'Avignon en 1303. Jean XXII, en 1332, forma celle de Cahors; en 1409, Alexandre IV celle d'Aix; en 1540, Pie II celle de Nantes. Les Universités de Reims et de Tournon sont dues, la première, en 1548, à Charles, cardinal de Lorraine; la seconde, en 1560, à François, cardinal de Tournon. Les rois saint Louis, Charles V, Charles VII, Louis XIII et Charles de Lorraine fondèrent les autres.

Elles étaient au nombre de vingt-trois, ne coûtant rien à l'État et répandant l'instruction sur une masse d'élèves dont l'Université moderne n'a pas encore pu atteindre le chiffre.

Sous ce régime, que nous avons sommairement défini, les études furent fortes et libres. Par une tendance naturelle à tous les corps privilégiés, l'Université, à diverses reprises, essaya bien de faire fermer les autres écoles publiques. On la vit même aspirer au monopole de l'éducation; mais cette lutte incessante, et par le fait infructueuse, est un nouveau témoignage qu'elle-même rendait au principe de liberté. Ce principe avait été, il était encore le sien. Dans leurs édits en sa faveur, les Souverains ne craignaient pas de se dire les protecteurs de tous les droits et de toutes les Écoles. Les vieux princes français et les autres monarques de l'Europe comprenaient que, dans l'intérêt de leurs couronnes et de leurs peuples, il fallait laisser aux pères de famille la concurrence.

Ecclésiastique dans son origine, dans ses progrès, dans ses hommes, dans ses doctrines, l'Université, fille aînée des Rois Très-Christiens, le fut encore dans son mode à peu près gratuit d'instruction. Le Chancelier de Notre-Dame de Paris, au nom de l'autorité pontificale, accordait à ses professeurs, dans une bénédiction, la licence d'enseigner. La Religion était le tronc auquel se rattachaient toutes les branches des sciences humaines; mais quand l'hérésie, le schisme ou de funestes jalousies envahirent ces grands corps, ils perdirent peu à peu leur influence, et, comme les Parlements, ils expirèrent sous les coups d'une révolution qu'ils avaient préparée.

L'Université de Paris, l'irréconciliable adversaire des Jésuites, est connue. Nous allons la voir à l'œuvre, tantôt avec ses préventions, tantôt avec ses calculs, quelquefois même avec ses haines. Ce qu'elle a fait contre la Compagnie, la plupart des autres Universités de l'Europe l'ont tenté ouvertement ou en secret. La Société de Jésus était une rivale dangereuse. Les corps enseignants se coalisèrent pour la détourner de sa fin ou pour la perdre dans l'esprit des peuples. Mais, par l'éclat qu'elle jetait dans le monde savant, par les hommes illustres qui faisaient sa gloire, par sa puissance politique même, l'Université de Paris a résumé en elle seule les combats livrés aux Jésuites. Elle effaça toutes les Universités dans la persistance de ses jalouses colères ; il fallait donc la faire connaître avant de suivre le cours des événements.

En Espagne, cependant, les Jésuites ne trouvaient pas comme en France des ennemis systématiques. Le nom de Loyola s'était si vite répandu dans la Péninsule, qu'Antoine Araoz, un de ses parents, n'eut pas de peine à y faire adopter l'Institut.

L'Espagne était catholique dans ses passions, dans ses préjugés, dans l'essence même de son gouvernement. Elle avait si longtemps combattu contre les Maures pour sa nationalité que, même après la victoire, il lui restait un souvenir de martyre. Ce souvenir, fondu dans les mœurs, était pour elle un second baptême. Les Espagnols se croyaient vieux Chrétiens d'origine ; il y avait peu à redouter les efforts que pouvaient tenter sur la Péninsule les hérétiques d'Allemagne et de France. Ce ne fut donc pas à ce motif que la Société de Jésus y dut son introduction.

Araoz, entré dans l'Institut au moment de sa fondation, eut besoin, cette année-là même, de retourner dans sa patrie. Il débarque à Barcelonne. Les amis, les disciples qu'Ignace compte dans cette ville le reçoivent avec transport. A leur prière, il monte dans la chaire de vérité. Araoz était éloquent et surtout convaincu. Il réveille l'ardeur dans les âmes ; il parle des fruits de salut qu'apporte en Europe la Compagnie dont il est membre. Ses auditeurs s'enflamment d'un beau zèle ; ils projettent de fonder dans leur cité une maison de l'Ordre. Ce projet s'accomplit. Araoz poursuit sa route dans la Castille. A Burgos, à Valladolid, il inspire le même enthousiasme, il obtient les mêmes résultats. Dans les provinces basques, il opère de semblables prodiges. La



foule qui se pressait pour l'entendre, était si grande que, plus d'une fois, Araoz se vit contraint de prêcher en pleine campagne.

Le vice-roi de Catalogne était don François de Borgia, duc de Gandie. Ce prince, qui deviendra le troisième Général des Jésuites, avait en partage toutes les vertus que son aïeul, le pape Alexandre VI, aurait dû porter sur le trône pontifical. Il désira voir en particulier Araoz, le premier Profès après les dix Pères qui sont comme les fondateurs de la Compagnie. Araoz l'entretint de tous les plans de Loyola ; il lui présenta la bulle apostolique, et le vice-roi promit de s'associer de tout son pouvoir à une œuvre dont l'origine lui apparaissait comme une faveur céleste. Borgia tint parole.

Le Portugal fut celui des royaumes catholiques qui se montra le plus empressé pour accueillir la Compagnie de Jésus. Dans le chapitre suivant, consacré aux missions de François Xavier, nous déduirons les motifs qui avaient déterminé Jean III à appeler les nouveaux Religieux dans son royaume. Ici nous n'avons à nous occuper que des résultats obtenus sur le continent européen.

Xavier partit seul pour les Indes. Rodriguez, à la demande du roi, resta à Lisbonne, où leurs prédications avaient été si fructueuses. Témoin de tant de prodiges, don Juan de Portugal ne se montra point ingrat. Quelques bénéfices ecclésiastiques vinrent à vaquer ; il pria la cour de Rome de les appliquer à l'établissement d'un Collège, dont il ferait une pépinière de saints ouvriers pour ses États et de missionnaires pour les nations infidèles. En 1542, il choisit à Lisbonne la maison de Saint-Antoine-Abbé. Rodriguez en prit possession avec Bernardin Scalecati et Gonsalve Medaire, ses deux disciples.

Leur nombre s'accrut, et cette année-là même on jeta les fondements du Collège de Coïmbre. Ce fut un des plus riches et le plus célèbre de la Compagnie dans la Péninsule. Au mois de janvier 1544, il ne comptait que vingt-cinq sujets, il en avait soixante au mois de juillet. Mais les Pères étaient étrangers, Français ou Italiens pour la plupart. Un des points les plus remarquables de la politique d'Ignace consistait à ne voir qu'un membre de la Compagnie dans un sujet de telle ou telle nation. Il voulait les habituer tous à se soutenir, à s'aimer en frères.

Pour cela, il avait cru devoir briser, dès le principe, cet amour du clocher natal qui étouffe tant de grandes choses. Le monde, pour lui et pour son Ordre, n'était qu'un peuple en Jésus-Christ. Il était donc essentiel d'apprendre aux Novices la langue et les mœurs des autres Novices. Il les faisait cosmopolites, afin de les attacher à Dieu par des liens indissolubles. Il les rendait voyageurs, afin qu'au contact des diverses nations ils apprissent, par expérience, à mieux connaître les hommes.

Cette politique n'était pas à la hauteur des habitants de Coïmbre. Ils témoignèrent d'abord de la froideur et même du mépris à ces Pères venus de si loin. Ils étaient nés dans l'est et dans le nord de l'Europe. Ils pouvaient être entachés d'hérésie. En Portugal, ce soupçon était un crime. Peu à peu pourtant le préjugé se dissipa.

Mais pour bien saisir de quelle manière se propagea la Compagnie de Jésus, il importe de suivre Pierre Lefèvre dans les différentes missions qu'il remplit, et, après l'avoir accompagné en Allemagne, de repasser avec lui dans la Péninsule. Ce prêtre, l'exemple le plus frappant de la puissance de l'association, était né en Savoie. Pauvre, timide, il ne savait pas même apprécier l'énergie et le talent que son cœur et sa tête renfermaient. Il aurait passé humble et ignoré sur la terre, faisant le bien dans quelque coin d'une vallée des Alpes, lorsque Ignace s'empara de lui au milieu de ses études à l'Université de Paris. Lefèvre était sans volonté, sans ambition : le vœu de pauvreté et d'obéissance ne lui coûta donc guère ; mais les entretiens de Loyola, les ardentes aspirations de Xavier, le calme si plein de force de Laynès révélèrent à cet homme les ressources que Dieu avait enfouies dans son cœur. Lefèvre devint ambitieux du salut des âmes. Cette nature longtemps inerte se réveilla sous la main d'Ignace. Nous allons voir ce qu'en peu d'années une pareille transformation lui permit d'accomplir.

L'Allemagne, avec ses divisions territoriales, avec ses princes si remuants, était pour l'Europe et pour le Saint-Siège un continuel sujet d'inquiétudes ou de troubles. Les vieilles querelles de l'Empire et de la cour Romaine, les empiètements de l'un, les excommunications de l'autre, le souvenir de ces rois se mettant en

guerre contre les Papes ou courbant leur orgueil sous la main d'un prêtre, toutes ces divergences entre les deux principes, divergences qui remplissent l'histoire du moyen âge, n'étaient pas oubliées. Ce peuple si fractionné par la politique, mais si uni par les mœurs et par le langage, n'avait pas encore trouvé dans les guerres assez d'aliment pour calmer son imagination toujours amante des innovations. À des esprits que ne satisfaisaient pas les calmes études des Universités allemandes, il fallait de ces discussions qui enfantent un nouveau monde d'idées, un nouvel enchaînement de faits ; ils rêvaient des cultes plus appropriés à leurs besoins, plus en rapport avec leurs penchants.

La forme et le fond leur importaient peu, si ces cultes devenaient pour eux une vengeance contre Rome et une satisfaction accordée à leurs passions. Ce fut alors que Luther parut. L'époque était fertile en agitations, féconde en révoltes ; le Clergé, celui d'Allemagne surtout, offrait, à quelques rares exceptions près, l'exemple de tous les débordements. Luther, moine augustin, et qui avait emprunté au Clergé tous ses vices, voulut y ajouter d'ambitieux projets : il rêva la pourpre romaine. Ne l'entrevoyant que dans un avenir lointain, il espéra se rapprocher d'elle en se faisant redouter.

Armé de certains désordres qui régnaient dans l'Église, il se mit à battre en brèche les Indulgences et les dispenses émanées de Rome. Par cette pente insensible qui entraîne les hommes au-delà même de leurs pensées, tant il est difficile de savoir s'arrêter avec sa cause ! il se vit emporté dans un cercle d'idées plus absolues ; il avait commencé par prêcher contre les abus, il trouva des contradicteurs ; la contradiction dans sa tête théologique fit naître des tentations d'amour-propre : on lui résistait, il déchira le voile sous lequel il avait caché ses desseins. Il sommait l'Église de se réformer ; l'Église ne se prêtait pas docilement aux conseils qu'il lui jetait dédaigneusement du haut de sa chaire, l'Église le traitait d'apostat et d'hérétique. Luther n'eut pas le courage de lui donner un démenti. Il voulut s'appuyer plutôt sur l'audace de son génie que sur l'infailibilité promise à la Chaire de Pierre.

Il devint ce que l'histoire sait ; à sa mort, le 18 février 1546, il avait tellement propagé ses doctrines que l'Allemagne entière

s'en était éprise. Des princes, des royaumes se séparaient de l'Unité; Luther avait laissé après lui des sectaires, des disciples et la foule d'enthousiastes que traînent à leur suite tous les cultes nouveaux. L'Allemagne, sous la parole de Mélanchthon, de Bucer, de Carlstadt et de Bullinger; la Suisse et la France livrées aux doctrines de Zwingle, de Calvin et de Théodore de Bèze, étaient une arène où chacun disputant, commentant les textes de l'Écriture et des Saints-Pères, s'attribuait, dans son libre examen, l'infaillibilité qu'il refusait à l'Église universelle.

Une pareille situation ne pouvait manquer d'attirer les regards du Souverain-Pontife. Sa gravité n'échappait pas non plus à Charles-Quint, dont la cauteleuse prudence ternissait les qualités royales. Ce mouvement dans les esprits de son empire germanique l'inquiétait comme prince et comme catholique.

Les Luthériens n'envahissaient pas seuls les rives du Danube ou du Rhin. Stork et Münzer, dès 1523, créaient une secte qui, sous le nom d'Anabaptistes, se disait inspirée pour détruire et le Catholicisme et le Protestantisme. Comme les Luthériens et les Calvinistes, ces hérétiques ne venaient pas apporter la paix, mais le glaive. Le fond de leur religion consistait à rebaptiser les enfants; c'est de là qu'ils tiraient leur nom. Fanatiques et cruels, ils développaient aux peuples le dogme de l'égalité, et ils leur apprenaient que l'insurrection contre l'Église et contre les rois est toujours un devoir. Les Anabaptistes n'offraient qu'un péril passager, car les nations ne se laissent pas longtemps entraîner à de criminelles folies; mais l'Empereur n'était pas disposé à accorder autant de liberté à ses sujets: il crut l'entraver en réunissant dans des espèces de synodes ou colloques les docteurs les plus renommés. Les Protestants avaient intérêt à multiplier ces assemblées; d'abord parce qu'elles leur fournissaient les moyens d'étendre leurs doctrines, ensuite parce que la fréquence de ces assemblées était un empêchement à la formation du Concile Œcuménique invoqué par le Saint-Siège et par toute la Chrétienté.

Ortiz, le député de Charles-Quint auprès de Paul III, reçut injonction de se rendre à Worms, où allait se tenir un de ces colloques. Le diplomate espagnol avait besoin auprès de lui d'un théologien consommé, d'un orateur éloquent, d'un prêtre ver-

tueux surtout ; il en demanda un au Pape et à Loyola : tous deux choisirent Lefèvre. Le 24 octobre 1540, Ortiz et lui arrivaient à Worms. Lefèvre était le premier membre de la Compagnie de Jésus qui entra en Allemagne.

Ce colloque indiqué n'avait été qu'un leurre dans la pensée des Luthériens. Lefèvre ne tarda pas à s'en apercevoir, aux obstacles mêmes qu'ils apportaient à toute réunion préparatoire. Mais il y avait dans cette ville un Clergé perverti, des Chrétiens qui, à l'exemple de leurs pasteurs, se précipitaient dans tous les désordres. Lefèvre entreprend de s'opposer à tant de maux ; il y réussit.

On lit un effrayant tableau des mœurs ecclésiastiques dans les lettres en langue espagnole qu'il adressa de Worms au Général de la Compagnie ; ce tableau, ainsi que ces lettres, appartiennent à l'histoire. Il écrivait le 27 décembre 1740<sup>1</sup>.

« Je m'étonne qu'il n'y ait pas deux ou trois fois plus d'hérétiques qu'il n'y en a, et cela parce que rien ne conduit si rapidement à l'erreur dans la foi que le désordre dans les mœurs ; car, ce ne sont ni les fausses interprétations de l'Écriture, ni les sophismes qu'emploient les Luthériens dans leurs sermons et leurs disputes, qui ont fait apostasier tant de peuples et fait révolter contre l'Église romaine tant de villes et de provinces ; tout le mal vient de la vie scandaleuse des prêtres. »

Le 10 janvier 1541, Lefèvre continuait :

« Plût à Dieu que dans cette cité de Worms il y eût seulement deux ou trois ecclésiastiques qui ne fussent pas concubinaires ou souillés d'autres crimes notoires, et qui eussent un peu de zèle pour le salut des âmes ! car dans ce cas ils feraient tout ce qu'ils voudraient de ce peuple simple et bon. Je parle des villes qui n'ont pas encore aboli toutes les lois et les pratiques de religion ni secoué entièrement le joug de l'Église romaine ; mais la partie du troupeau qui, par devoir, serait tenue de conduire les infidèles dans le bercail est celle-là même qui, par ses mœurs dissolues, invite et pousse les Catholiques à se faire Luthériens. »

Il est facile de voir d'après ces lettres que les sectaires eux-

<sup>1</sup> Toutes les lettres ou documents inédits cités dans cette Histoire sans indication d'origine, se trouvent aux archives du Gesù, Maison-Mère de la Compagnie de Jésus à Rome.

mêmes n'étaient pas les apôtres les plus actifs de la Réforme. Ce qui se passait à Worms, ce que Lefèvre y signalait, s'offrait à peu près partout. Le Jésuite témoigne le désir de rencontrer deux ou trois prêtres qui ne soient pas corrompus ; il n'y en avait qu'un : c'était le doyen du Chapitre, qui exerçait en même temps les fonctions de vicaire-général et d'inquisiteur pour la foi.

Seul et découragé, il allait abandonner le troupeau qui, selon ses paroles, se jetait de lui-même dans la gueule du loup, lorsque Lefèvre vint, par ses exhortations, ranimer son ardeur ; Worms changea de face.

De là, le Père se rendit à Spire, puis à Ratisbonne, où l'Empereur et le cardinal Contarini, légat du Pape, devaient assister à un synode entre les Catholiques et les Protestants. Lefèvre ne perdait pas de temps ; il voyageait avec les officiers de Charles-Quint ; et, pendant la route, il leur prodiguait ses bons soins et les exercices spirituels.

La diète de Ratisbonne s'ouvrit au mois d'avril 1541, en présence de l'Empereur et de sa cour. Le parti catholique avait pour orateurs Lefèvre, Eckius, Jules Pflug et Jean Gropper, archidiacre de Cologne. Ses adversaires étaient Martin Bucer, qui venait d'épouser une religieuse, Pistorius et Mélanchthon, l'oracle du Protestantisme.

On discutait devant huit juges laïques qui n'entendaient rien à la théologie, qui, par conséquent, ne pouvaient introduire, dans la discussion, l'ordre et la régularité. Le cardinal de Granvelle comprit que de semblables entrevues n'amèneraient aucun résultat satisfaisant. Personne n'avouait sa défaite ; tous se montraient plus irréconciliables après le combat, car dans les discours échangés des paroles amères avaient été prononcées : il y avait eu de graves reproches et surtout de sanglantes blessures faites aux amours-propres. Granvelle pria Lefèvre de se livrer à des occupations plus utiles. Le conseil était bon ; il fut suivi, et, dans le découragement où le jetaient ces disputes, jeux d'esprit qui cachaient une révolution sous leur lourde frivolité, il écrivait de Ratisbonne même le 5 avril 1541 .

« Ce m'est une croix insupportable de voir une partie si considérable de l'Europe, anciennement la gloire de la Religioni,

crouler ou chanceler maintenant, et de dire que ni la grande puissance d'un tel empereur, ni les talents et l'habileté de ses ministres, ni les personnages de cette imposante diète, ne peuvent et ne savent rien faire pour empêcher la ruine de la Foi. »

La Diète était impuissante pour le bien : Lefèvre l'entreprit seul et en dehors d'elle. Il ouvrit des exercices spirituels aux évêques, aux prélats, aux électeurs, aux vicaires-généraux, aux ambassadeurs des couronnes, aux théologiens, aux docteurs et aux autres membres de la Diète. Le fils de Charles, duc de Savoie, dont Lefèvre était le sujet, lui confia la direction de sa conscience. La foule fut si grande pour l'entendre qu'afin de répondre à tous les besoins il prenait sur son sommeil. Allemands, Portugais, Espagnols, Italiens se pressaient autour de sa chaire : Tous acceptaient les règles de conduite qu'il leur dictait avec une sainte liberté. Il comptait chaque jour parmi ses auditeurs des Ferdinand de la Cerda, des Manrique duc de Najare, des don Sanche de Castille, des Jean de Grenade, fils du dernier roi de Grenade, des Charles de Savoie et des Pescaire.

Cette élite de la noblesse, qui l'adoptait pour son père spirituel, allait reporter dans les différents royaumes la semence qu'elle recevait. Maintenu dans la piété, elle maintenait par ses exemples les peuples dans la Foi. Lefèvre ne s'en tient pas à ses prédications de Ratisbonne ; il pousse jusqu'à Nuremberg. Ignace croit avoir besoin de lui en Espagne : Lefèvre s'y rend ; mais l'œuvre qu'il a commencée en Allemagne doit être continuée : Claude Le Jay et Bobadilla lui sont donnés pour successeurs.

Le Jay venait de renouveler Faenza. Il passe à Bologne ; il se fait entendre, il convertit. A Ratisbonne, ville libre et dont par conséquent le Protestantisme fait une de ses places fortes, il se met à développer les principes et la fin du Christianisme. Ce n'est plus aux riches de la terre qu'il s'adresse ; Lefèvre a résolu leurs doutes : il leur a enseigné la manière de régler leur vie. Le Jay veut que le germe de la vertu se répande dans le Clergé. Le Clergé, sous les yeux mêmes de l'Empereur, se révolte à l'idée des changements que ce Français parle d'introduire dans ses mœurs. Les hérétiques se réunissent avec le Clergé dans un commun sentiment de haine.

On menace Le Jay de le jeter au Danube ; Le Jay sourit et répond : « Que m'importe d'entrer dans le ciel par la voie d'eau ou par la voie de terre ! »

Les sectaires s'étaient emparés de deux églises ; ils y prêchaient publiquement, car, par des calculs politiques dont l'histoire n'a pas approfondi les causes cachées, l'Empereur tolérait en Allemagne des excès de prosélytisme luthérien qu'il aurait rigoureusement punis en Espagne. L'amour de la nouveauté ne séduisit pas les Catholiques dont Le Jay s'était fait le guide.

Bobadilla de son côté, qui, avec le cardinal Réginald Polus, achevait la réforme des mœurs dans le diocèse de Viterbe, part pour l'Allemagne en l'année 1541. Il s'arrête à Inspruck, où réside Ferdinand I<sup>er</sup>, roi des Romains ; il a des entretiens avec le roi et avec la cour ; il veille au salut de tous ; puis le roi le conduit à Vienne pour assister aux conférences qui vont se tenir dans la capitale.

Ces conférences avaient pour but de sauver la Religion des périls qui la menaçaient. Bobadilla prêchait toujours en italien et en latin ; il expliquait le sens des Écritures ; devant Ferdinand, il discutait avec les hérétiques les plus célèbres ; il suivait le Nonce du Pape à la Diète de Nuremberg. A la première assemblée de Spire, à celle de Worms, il accompagnait, par ordre du roi et d'après l'avis du cardinal Alexandre Farnèse, l'évêque de Passau, ambassadeur de ce prince.

La Diète finie, Bobadilla, que les prélats allemands se disputaient, cède aux instances de Ferdinand, qui se propose de le mettre aux prises avec le Clergé de Vienne. Bobadilla fait triompher l'Évangile dans le cœur des prêtres dissolus ; et comme si la santé de ce Jésuite devait être aussi infatigable que son ardeur, Ferdinand le nomme son théologien à la nouvelle Diète qui s'assembla en 1543.

Devant cette parole si étincelante de verve et de science, l'hérésie est intimidée, les Catholiques s'affermissent dans leur croyance. A la Diète de Ratisbonne, où il rencontre le Père Claude Le Jay, il explique en latin son ouvrage *De Christiuna conscientia*.

Le Jay avait un successeur à Ratisbonne. Le nonce du Pape le



charge d'aller à Ingolstadt, où malgré la vigilance du prince de Bavière, le Luthéranisme faisait irruption. Ratisbonne offrait un champ neutre aux diverses opinions ; ce prince avait défendu à ses sujets d'y paraître ; et quand on lui parlait de la guerre que les Protestants pouvaient exciter contre lui . « Je consentirais plutôt, répondait-il, à perdre tous mes États que de livrer un seul de mes sujets à Luther. »

Le Jay trouva donc aide et appui ; il succédait au grand théologien Jean Eckius : il se montra digne de lui. Les évêques d'Allemagne cherchaient tous à posséder une lumière aussi éclatante. Othon Truchsez, évêque d'Augsbourg, puis cardinal, obtint la préférence. Truchsez et le Père unirent leurs efforts pour ramener à la Foi le peuple de Dillingen qui s'en écartait.

Une assemblée provinciale était convoquée à Salzbourg. Dans ce synode, on devait essayer de concilier les opinions des deux partis belligérants. Malgré ses répugnances, Le Jay se mit en route ; car l'archevêque de Salzbourg, frère du duc de Bavière, avait voulu dans ce moment critique s'appuyer sur un pareil théologien.

L'Empereur, sans trop se préoccuper de la question religieuse, désirait maintenir la paix dans ses États germaniques. Engagé dans des guerres politiques avec la France, il redoutait de voir l'hérésie envahir l'Allemagne et dégénérer en dissensions civiles. Il lui convenait d'apaiser à tout prix le schisme qui le troublait dans ses projets ambitieux. Les Luthériens repoussaient l'idée d'un Concile Œcuménique. La condamnation de leurs principes devait y être portée, et il leur paraissait plus avantageux de proposer incessamment quelques-uns de ces synodes qui ajournaient la question ou qui l'envenimaient davantage.

Avant chaque séance, Le Jay était consulté par les Évêques. Il rédigea pour eux un écrit dans lequel se résumaient les deux points mis en discussion par l'Empereur.

Il prouva d'abord que les Prélats ne pouvaient jamais consentir à ce que, dans une assemblée laïque, on s'arrogeât le droit de résoudre une question religieuse.

Il démontra ensuite que les Protestants, en supposant qu'ils admissent tous les dogmes catholiques, seraient encore entachés de schisme et d'hérésie s'ils refusaient de reconnaître l'autorité des Souverains-Pontifes en matière de Foi.

Les Évêques, réunis à Salzbourg, adhérèrent à la déclaration de Le Jay ; ils firent écarter l'idée d'un Concile national inspirée par les Luthériens, et ils le chargèrent d'écrire à Rome afin de presser la convocation de l'assemblée générale dont les Jésuites étaient les intelligents promoteurs.

Lefèvre, cependant, arrivait en Espagne, toujours accompagnant Ortiz. Il visite Madrid, Saragosse, Médina, Siguença et Alcala. Il entretient les grands, il évangélise le peuple, il catéchise les petits enfants. Cet homme, pour lequel le conseiller de Charles-Quint professait la plus haute estime, ne craint pas de se confondre avec les pauvres, et de se faire plus pauvre qu'eux, afin de les instruire. Lefèvre était à peine établi dans la Péninsule que le pape Paul III le rappelle pour reprendre en Allemagne la suite de ses travaux apostoliques. Ces migrations continuelles ne déplaisaient point à Loyola.

Sa Compagnie était peu nombreuse. Il espérait la multiplier en révélant, dans cent lieux à la fois, le mérite de ses membres. A Ocaña, le Père est présenté aux princesses Marie et Jeanne, filles de Charles-Quint. Elles étaient Chrétiennes : il les rend pieuses. Enthousiasmés par ses récits, Jean d'Aragon et Alvarez-Alphonse, deux prêtres de la Chapelle Royale, renoncent aux honneurs et à la cour. Ils suivent Lefèvre, qui, à travers mille dangers, parvient à Spire au mois d'octobre 1542.

Sa présence excite quelque trouble dans le Clergé. Le nom et les œuvres de la Compagnie y étaient connus. Le Clergé avait donc lieu de croire que Lefèvre allait d'abord procéder à la réforme de ses mœurs ; la mission du Jésuite était telle en effet. Pour la faire goûter, il prend les prêtres par la douceur ; il se fait leur ami, il s'insinue dans leur confiance. Lorsque ce premier pas, le plus difficile de tous, est franchi, il leur parle avec tant d'onction de la sainteté de leur ministère, des devoirs imposés par ce ministère, que tous les ecclésiastiques de Spire désertent les plaisirs du monde et abandonnent les folles joies qui naguère remplissaient leurs cœurs. Cette victoire obtenue, Lefèvre part pour Mayence, où l'attendait l'archevêque Albert, cardinal de Brandebourg.

Mayence, comme toutes les villes d'Allemagne, voyait chaque jour s'élever dans son sein de nouvelles factions religieuses. Mettant à profit les désordres du Clergé, elles ne craignaient pas de

pervertir les fidèles, sous prétexte que leurs anciens pasteurs étaient pervertis eux-mêmes. Lefèvre, soutenu par l'autorité et par les vertus de l'archevêque, rétablit la paix dans les cœurs, la régularité dans le Clergé, la Foi dans le peuple.

Albert de Brandebourg était généreux. Il désire acquitter envers le Père la dette que son diocèse et lui-même viennent si heureusement de contracter. Il le force d'accepter cent ducats d'or. Lefèvre avait fait vœu de pauvreté ; il l'observait : les cent ducats sont aussitôt partagés entre les indigents de la ville et les frères de la Société de Jésus qui étudiaient à l'Université de Louvain. Il retourne à Spire, il revient à Mayence ; car, à chaque phase nouvelle du Luthéranisme, les évêques allemands ne croyaient pouvoir mieux faire que d'opposer le même adversaire ; puis, au mois de janvier 1543, il se décide à expliquer publiquement les Saintes-Écritures.

Ses leçons sont suivies par tous les Mayençais ; bientôt elles ramènent à l'Église beaucoup de Chrétiens que l'incessante activité des Luthériens en avait éloignés. Elles font plus : elles attirent à Mayence une multitude d'étrangers qui, de toutes les parties des provinces rhénanes, accouraient pour entendre un prêtre dont la réputation était si extraordinaire.

Pierre Canisius, né à Nimègue le 8 mai 1521, était du nombre. Toujours poussé par le désir d'apprendre, esprit solide et brillant, mais ayant dans la tête quelques-uns de ces doutes qui travaillent les plus belles natures, Canisius était regardé comme l'un des doctes de l'Université de Cologne. Il avait vingt-quatre ans, et son maître, Nicolas Eschius, et son ami, Laurent Surius, affirmaient déjà qu'il serait un des plus fermes soutiens de l'Église. Canisius entendit Lefèvre, il le vit, il l'entretint, et sa vocation fut décidée : Canisius entra dans la Compagnie de Jésus.

Sur ces entrefaites, avis est donné à Lefèvre des calamités qui fondent sur la ville de Cologne. Herman de Weiden, son archevêque-électeur, chancelle dans la Foi. Il peut entraîner le troupeau dans l'abjuration du pasteur, et personne ne se sent le courage d'opposer l'autorité de Dieu à l'autorité d'un homme. Les Catholiques de l'électorat n'espèrent qu'en Lefèvre ; Lefèvre ne tarde pas à exaucer leur vœu. Le mal était invétéré, la plaie

incurable. Herman, cependant, encouragé et retenu par le Père, promet de rester fidèle à sa Religion; mais cette promesse ne parut pas à Lefèvre assez concluante. Jean Poggi, Nonce du Pape, résidait à Bonn; le Jésuite le consulte. Poggi lui mande, en vertu de la sainte obéissance, de demeurer à Cologne, où ses discours peuvent seuls servir de contre-poids aux progrès de l'hérésie. Il obéit, et Cologne ne suivit pas son archevêque dans l'apostasie. Cologne resta Catholique.

Ce fut au milieu de ces travaux de l'intelligence et de la parole que Lefèvre reçut ordre de se rendre en Portugal. Jean III donnait pour époux à sa fille Marie le fils de Charles-Quint, qui sera Philippe II d'Espagne. Il avait sollicité à Rome un ou deux membres de la Compagnie pour accompagner la jeune princesse en Castille. Lefèvre était désigné par lui. L'honneur fait au missionnaire était une porte qui, pour l'Institut, allait s'ouvrir dans plusieurs provinces. Poggi, témoin de tout le bien opéré par Lefèvre à Cologne, veut le retenir; mais Ignace et le Saint-Siège ont commandé: le Jésuite part. Il rencontre à Louvain les écoliers espagnols que la guerre a fait sortir de Paris. Ils habitaient dans la maison de Cornelle Vishavée, un prêtre que l'exemple de Canisius avait décidé à suivre la règle d'Ignace.

Les fatigues d'un voyage pédestre se joignent à toutes celles dont son esprit était accablé. Le Père est atteint d'une de ces fièvres pernicieuses qui décident de la vie ou de la mort. Il est au lit, en proie à la douleur; pourtant il trouve encore assez d'énergie dans son âme pour inspirer à Strada la pensée de changer, par la prédication, les mœurs de cette ville. Strada se met à l'œuvre. Par le charme de son élocution, il réunit autour de sa chaire les citoyens de Louvain; puis il conduit cette multitude à Lefèvre, qui, tout malade qu'il est, travaille à leur perfection. Olivier Manare, Maximilien Capella, et dix-neuf jeunes gens des meilleures familles embrassent l'Institut. Cette abondante moisson produit plus de salutaires effets sur Lefèvre que tous les remèdes. Il entre en convalescence, et le 21 janvier 1544 il se dirige vers Cologne. Il passe à Liège et à Maestricht; il y prêche, et combat avec fruit les hérésiarques.

Il est de retour à Cologne; l'archevêque avait fait un pacte

secret avec les protestants ; il donnait entrée dans son diocèse à Bucer, à Pistorius et à Philippe Mélanchthon, dont, après trois siècles révolus, la renommée comme savants et comme orateurs surnage encore. Lefèvre défend pied à pied le terrain miné sous ses pas, ayant contre lui toutes les passions, et cependant faisant partout triompher l'Église. Il crée un collège dont il confie la direction à Léonard Kessel ; puis, après avoir réglé les affaires du Catholicisme et celles de la Compagnie, il attend une autre destination. L'archidiacre Gropper, Canisius, qui venait de distribuer aux pauvres son riche patrimoine, et les novices de la Société se chargent de lutter contre l'hérésie et de seconder le mouvement imprimé par Lefèvre.

Sa maladie avait été un obstacle naturel à son voyage de Portugal. Le roi Jean le demandait de nouveau ; Lefèvre abandonne Cologne le 12 juillet 1544.

Cette année, si féconde en événements, s'achevait sur ces controverses. La diète de Worms, sous la présidence de l'Empereur, durait encore, et ce qu'on avait remarqué aux assemblées de Spire, de Ratisbonne et de Nuremberg s'y représentait avec les mêmes péripéties. De semblables réunions ne produisaient que l'endurcissement et les ténèbres ; car, au dire de saint Grégoire de Nazianze, « la douceur des princes enhardit les hérétiques, et ils ne sont jamais vaincus par la clémence. »

Le Jay partageait cette opinion, mais jusqu'à ce jour Charles-Quint n'avait pas cru devoir s'y conformer. Pourtant la turbulence des hérétiques, le système d'envahissement qu'ils suivaient avec une constance que rien n'ébranlait, les exhortations du Père Le Jay, les conseils du cardinal Alexandre Farnèse, légat du Pape, ne laissaient pas que d'inquiéter sa conscience ou son pouvoir. En contact fréquent avec les Luthériens, il avait appris à sonder le fond de leur pensée. Il n'échappa point à la pénétration de l'Empereur que, sous leurs grands mots de réforme religieuse, ils cachaient des doctrines politiques peu en harmonie avec la puissance que lui, prince, attribuait aux têtes couronnées.

Les querelles théologiques l'avaient peu ému. La liberté d'examen portée de la conscience dans les affaires gouvernementales le fit plus mûrement réfléchir. Il était aussi perspicace que dissi-

mulé ; il n'eut pas de peine à entrevoir qu'après avoir abattu l'autorité pontificale, les sectaires ne tarderaient pas à saper la base des trônes. Les Évêques et le Père Le Jay l'entretinrent de ces idées, que le Protestantisme ne savait pas assez dérober à la clairvoyance de ses adversaires. Ce que l'intérêt de la Religion n'aurait pas pu seul faire décider fut résolu à l'instant même où Charles-Quint vit dans le lointain les périls que couvrait l'autorité royale. Par des motifs d'importance secondaire, il avait ajourné indéfiniment la réunion du Concile que sollicitait l'Église universelle ; il ne s'y opposa plus lorsqu'il crut que la question religieuse débattue pouvait un jour se transformer en question politique. Ce fut peut-être le seul résultat que produisirent les nombreuses Diètes où Lefèvre, Bobadilla et Le Jay se posèrent comme des hommes d'expérience et de gouvernement.

Une occasion de montrer ses véritables sentiments fut alors offerte à Charles-Quint, il la saisit.

Les troubles religieux dont la ville et l'électorat de Cologne étaient le théâtre grandissaient chaque jour. Herman de Weiden avait rompu avec l'Église ; prince plus faible que coupable, il désertait sa croyance pour ne pas savoir résister aux séductions dans lesquelles les hérétiques avaient eu l'art d'enlacer son amour-propre. Lefèvre avait semé le bon grain à Cologne : Canisius et les autres Jésuites allaient le récolter.

Les Luthériens, dont l'archevêque soutenait l'intolérance, se voyant chaque jour obligés de lutter contre les membres de la Société, prirent le parti d'en appeler à l'insurrection.

Ils n'avaient pu terrasser la logique des Pères ; pour dernier argument ils proposèrent de faire fermer leur maison et de les chasser. Ils s'appuyaient sur un ancien décret de la ville qui prohibait tout établissement nouveau. Les magistrats rendent un arrêt en conséquence. Les Jésuites s'y soumettent : il n'existe plus de communautés ; mais il y a encore des citoyens, des Catholiques et des prêtres. Ils vivent séparément, les uns d'aumônes, les autres de privations ; la plupart trouvent asile chez les Chartreux. Leur patient courage étonne les magistrats, qui, à la réflexion, rapportent leur ordonnance et rouvrent aux Pères la maison dont ils ont fait leur collège et leur séminaire.

Cet événement indiquait de quelle espèce de liberté le Protestantisme, comme toutes les révolutions, prétendait doter les peuples ; il dessilla les yeux. Afin de s'opposer à cet esclavage déguisé sous le nom d'affranchissement, le Clergé et l'Université de Cologne s'assemblèrent à l'instigation de l'archidiacre Gropper, que Paul IV honora de la pourpre. Il fut résolu à l'unanimité que Canisius irait, au nom de l'électorat de Cologne, déposer les doléances des Catholiques aux pieds de l'Empereur et de l'évêque de Liège. Canisius s'expliqua d'abord devant Georges d'Autriche, fils de Maximilien I<sup>er</sup> : ce prince, oncle de Charles-Quint, occupait le siège épiscopal de Liège. Canisius obtint son concours et sa médiation auprès de l'Empereur ; cette première victoire gagnée, il s'achemina vers le camp impérial de Worms.

Charles-Quint aimait les esprits droits ; il estimait le talent uni à la sagacité. Le savoir et l'expérience des affaires que Canisius déploya en sa présence le surprirent dans un jeune homme qui n'avait pas encore vingt-cinq ans. Il l'écouta, il l'approuva et il assura sa protection aux Catholiques de Cologne. Cette protection ne leur faillit point. Quelques mois après, Herman était solennellement excommunié à Rome ; et, le Pape agissant de concert avec l'Empereur, ce malheureux se vit dépouillé de sa qualité d'électeur-archevêque, dont fut revêtu Adolphe de Schaumbourg.

Lefèvre, qui avait préparé les esprits à Cologne et soutenu les premiers pas de Canisius, était entré dans le Tage le 25 août 1544. Le roi résidait à Évora ; le Père s'y rend. Don Juan le voit, l'écoute, et à l'instant même il l'investit de toute sa confiance. Araoz était à Lisbonne par ordre de Loyola ; il avait remplacé Lefèvre dans sa mission à la cour de Portugal, et là son éloquence fascinait les grands et le peuple.

Le voyage d'Araoz, qu'accompagnaient Strada, Oviédo et Jean d'Aragon, n'avait pas été favorisé par les vents ; la tempête les surprit en face de la Corogne ; ils firent relâche. Strada prêcha ; aussitôt Jean Beyra, chanoine de la cathédrale, se joignit à eux. A Valence, Araoz continua son apostolat pendant le carême ; la foule envahit l'église, elle s'attacha aux fenêtres, elle monta sur les toits, et Araoz, maître de cette population, lui fit jeter les fondements d'un collège pour la Compagnie. Le Père François Vil-

lanova de Placencia en avait établi un dès 1543 à Alcalá. Tout contribuait au progrès de l'Ordre de Jésus, la haine des uns et l'affection des autres, le calme comme la tempête. Les Jésuites, que le hasard avait poussés sur les côtes d'Espagne, arrivèrent à Lisbonne en mai 1544, peu de mois avant Lefèvre.

Le collège de Coïmbre était dans la situation la plus florissante : Melchior Nuñez, Noguerra, Louis de Grana, Carnero, Gonsalve Silveira et Rodrigue de Menezès, appartenant presque tous à des familles distinguées du royaume, venaient d'entrer dans la Compagnie. Rodriguez, le fondateur de cette maison, avait commencé de grandes choses : Lefèvre, Araoz et Strada allaient les développer avec lui. L'élan était donné : le roi les secondait ; les docteurs en théologie, les prêtres les plus renommés par la sainteté de leur vie demandent à faire profession. Parmi eux on comptait Jean Govea, Vaz de Mello, Serrano, Nobrega, Nuñez, et Gonsalvès de Camera.

La mission de Lefèvre était pour la Castille ; au commencement de mars 1545, il continue son voyage avec Araoz. A Salamanque les deux Pères vivifient partout l'esprit de Foi. La population entière sollicite une maison de l'Ordre, ils la promettent ; puis, le 14 du même mois, ces deux hommes, que les rois entouraient de respect, que la foule saluait comme des apôtres, vont frapper à la porte de l'hôpital de Valladolid.

Riches des trésors de Dieu, mais voulant toujours se priver des biens du monde, ils cheminaient à pied pour donner à tous l'exemple de l'humilité. Valladolid était la ville où Philippe d'Espagne et sa jeune épouse tenaient leur cour. Ce prince, si diversement jugé par les historiens, mais dont les hautes vues politiques n'ont jamais été contestées, n'eut pas de peine à saisir la portée de l'Institut de Jésus. Destiné au trône par sa naissance et se sentant roi par tous ses instincts, il comprit la puissance du levier qu'Ignace plaçait dans la main des Papes et des souverains. A ses yeux l'Institut consacrait le double principe d'autorité : le futur monarque d'Espagne s'engagea à favoriser son extension. Jean Tavera, cardinal de Tolède, Bernardin Pimentel et les évêques secondèrent ses intentions : la Compagnie acquérait ainsi des protecteurs.

Ces protections ne détournent point Lefèvre et Araoz du



chemin qui leur est tracé : on les rencontre bien quelquefois dans les palais , mais ce ne sont pas les lieux qu'ils affectionnent. A Valladolid il y a des hôpitaux où le pauvre souffre , des prisons où le coupable expie ses fautes , des temples , des places publiques où la multitude est affamée de la parole divine. Ils se partagent ces différentes tâches , ils les accomplissent toutes. On les voit , couverts de leurs vêtements usés , sortir des splendides demeures où la noblesse les accueille avec vénération , et descendre sous le chaume de l'indigence ou dans les cachots : ils ont pour toutes les situations des paroles d'encouragement et d'espérance.

De Valladolid Lefèvre se dirige vers Madrid , où les filles de l'empereur Charles-Quint l'appelaient. En passant à Tolède on lui propose de créer une maison de la Compagnie ; l'argent , l'emplacement , tout est mis à sa disposition. Lefèvre ajourne ces offres , parce que , suivant le conseil d'Ignace , il était bon de laisser l'initiative à la capitale.

Cependant la princesse Marie expirait à Valladolid en donnant le jour à l'enfant qui , sous le nom de Don Carlos , subira une si malheureuse destinée. Philippe s'éloignait de cette ville , devenue pour lui un séjour de deuil. Lefèvre désira mettre la dernière main à son œuvre : l'Institut avait de nouveaux néophytes ; il fallait songer à les instruire , à les loger , à les doter. Éléonore de Mascarenhas , gouvernante du jeune Don Carlos , fit les premiers fonds ; la piété des grands et du peuple acheva le collège et la Maison-Professe de Valladolid.

Ce grand établissement fut comme le testament de mort du Père Lefèvre ; il était à peine âgé de quarante ans : mais la vie si pleine d'agitations , de combats et de souffrances à laquelle il s'était voué se trouvait à chaque heure en péril. Lefèvre était épuisé : il mourait parce que tout était mort en lui , excepté le cœur et la Foi.

Le Concile Œcuménique , que ses vœux , que ses prières avaient si instamment appelé , allait enfin se réunir à Trente : Le pape Paul III y envoyait Laynès et Salmeron en qualité de théologiens du Saint-Siège , mais aux deux Pères de la Compagnie il songea à en adjoindre un troisième. Il désigna Lefèvre ,

que le roi de Portugal, dans le même instant, nommait Patriarche d'Éthiopie. Loyola lui annonce les intentions de Paul III, Lefèvre s'y soumet.

On lui fait observer que, dans son état de santé, il court à la mort : « Il n'est pas nécessaire de vivre, répondit-il, mais il est nécessaire d'obéir, » et il part.

En passant à Gandie il pose avec le duc François de Borgia la première pierre du collège de ce nom, dont le père Oviédo fut le supérieur. Il arrive à Barcelone au mois de juin 1546. La fièvre qui le dévore et la chaleur qui embrase l'atmosphère ne l'empêchent pas d'enseigner à la foule les vérités éternelles.

Enfin, après de vives souffrances, il est à Rome, dans les bras de ses compagnons, aux pieds d'Ignace, qui le bénit, qui le couvre de ses larmes; il écoute avec bonheur le récit des accroissements de la Compagnie; puis, le 1<sup>er</sup> août 1546, il rend son âme à Dieu. Loyola avait perdu son ami, son premier disciple; mais cet ami lui léguait de nombreux enfants. Sa mort devenait pour eux tous une occasion de triomphe et un objet d'envie. L'apostolat de Lefèvre, celui des autres Pères, retentissait au loin. En moins de six années ces dix hommes, si habilement choisis, avaient accompli de leur plein gré ce que le monarque le plus absolu n'aurait pas osé exiger du dévouement le plus aveugle.

A la voix de Loyola, qui, pour eux, interprétait les volontés du Ciel, ils avaient terrassé l'hérésie victorieuse et forcé le Clergé à rougir du scandale de ses mœurs. Au milieu d'obstacles renaissants à chaque pas, ils avaient jeté le germe de la Société de Jésus dans les provinces du midi et du nord de l'Europe. Ces travaux étaient immenses : nous les avons exposés avec quelque développement. Maintenant il nous reste à raconter ce qu'Ignace faisait tandis que ses compagnons évangélaient le monde au pas de course.

Dans le calme plein d'activité que le premier Général imposait à sa volonté et à celle de ses successeurs, il y avait un fond de réflexion dont les faits ont toujours confirmé la prudence. Loyola savait que les capitaines expérimentés se tiennent à l'écart aux jours de bataille, afin de suivre dans le repos de

leur esprit le grand jeu qu'ils dirigent. Un chef d'armée doit, par ses ordres, être présent sur tous les fronts de ses troupes. Leurs mouvements, leur courage, leur vie même sont entre ses mains ; il en dispose de la manière la plus absolue : il se condamne donc par le fait même à cette inaction du corps qui double les forces de l'intelligence. C'est lui qui pousse, lui qui retient, lui qui combine tous les ressorts, lui qui assume sur sa tête la responsabilité des événements. Le général d'armée adopte cette tactique : Loyola s'y astreignit, parce que les avantages en sont incalculables. Il dispersait ses compagnons sur le globe ; il les envoyait à la gloire ou à l'humiliation, à la prédication ou au martyre. Lui, de Rome, centre de ses opérations, il communiquait à tous la force ; et ce qui est plus que la force dans un corps, il en régularisait les mouvements.

De Rome, Ignace suivait tous les pas de ses disciples. Dans un temps où les communications n'étaient ni faciles ni rapides, et où chaque évolution militaire apportait une entrave de plus à ces communications, il avait découvert le moyen de correspondre fréquemment avec eux. Ils le tenaient au couraift de leurs missions ; ils l'entraient de leurs joies ou de leurs peines ; ils l'associaient par la pensée à leurs dangers ou à leurs luttes ; ils demandaient ses ordres ; ils se conformaient à ses conseils. Plus calme qu'eux, car il ne s'impressionnait pas des passions locales, il jugeait les choses avec plus de discernement, il les coordonnait avec plus d'ensemble.

Pendant ce temps, il organisait l'intérieur de la Maison-Professe ; il formait les novices, réglait leur conscience, s'appliquait à saisir la portée de leurs caractères ou l'instinct de leurs talents ; il se livrait à eux afin que, dans l'abondance de leurs cœurs, ils s'ouvrissent à lui comme à une mère. Il distribuait les occupations, ménageait les faibles, encourageait les imparfaits, tempérant la ferveur des uns, excitait celle des autres, et semblait se transformer tout en eux. Afin de les façonner à la vie de privations qu'ils embrassaient, Loyola ne leur cachait, ne leur adoucissait aucun des points les plus minutieux de la discipline ; il fallait l'accepter telle qu'elle était offerte, ou renoncer à la Société.

Le Noviciat et la Probation, dont il a prolongé les années, étaient pour lui un temps d'épreuves. Il était difficile d'en sortir vainqueur ; mais, ce temps subi, Ignace, assuré de la vocation des siens, ne redoutait plus de les charger des fonctions les plus importantes. Aussi avec quelle tendresse inquiète suivait-il les progrès des jeunes gens ! comme il s'intéressait à leurs études, à leurs plaisirs, et surtout à leur perfection religieuse !

La Compagnie exerçait son ministère dans six espèces de maisons. Le Général les désigna sous les noms de Maisons-Professes, de Collèges, de Pensionnats ou Séminaires, de Noviciats, de Résidences et de Missions.

Les Maisons-Professes furent destinées à la direction des âmes, à la confession, à la prédication, aux catéchismes, à l'assistance des mourants et à la visite des hôpitaux.

Les Collèges sont des écoles publiques où l'enseignement est plus ou moins complet, selon la fondation ; il peut embrasser depuis les humanités jusqu'à la théologie inclusivement. Les Collèges avec leurs églises doivent posséder des biens-fonds en proportion du personnel des professeurs nécessaires et de tous les frais pour l'instruction, pour le service religieux, pour la bibliothèque et pour les cabinets de physique. Les élèves n'y sont admis que comme externes ; ils ne paient aucune rétribution.

Les Pensionnats ou Séminaires reçoivent les écoliers en pension. Ces établissements sont de deux sortes, avec ou sans classes. Ces derniers fréquentent les classes du Collège voisin.

Le Noviciat est la maison d'épreuve où les aspirants à la Compagnie sont admis aux exercices de la vie spirituelle ; la durée des épreuves est de deux ans. Les Noviciats doivent avoir des fonds suffisants pour leur entretien.

Les Résidences sont des Maisons-Professes ou des Collèges en germe.

Les Missions sont des Résidences placées dans les pays infidèles ou hérétiques.

L'Institut était établi, ses Constitutions s'achevaient ; il ne restait au Général qu'à les faire observer. Si on lui conseillait d'y apporter une modification, sous prétexte de le rendre plus

parfait, Loyola s'y opposait avec une vigueur qui ne permettait même pas de renouveler la proposition. Le mieux, selon lui, était l'ennemi du bien. Il ordonnait de s'en tenir au bien, comprenant parfaitement que les Ordres religieux comme les États politiques ne peuvent pas consumer leur vie à la recherche des théories inapplicables ou d'un mieux que la nature même de l'homme rend impossible. Il avait créé, il désirait conserver.

Les progrès de la Société surpassaient son attente, elle devenait un rempart contre l'hérésie et un lien nouveau entre les nations catholiques; elle s'étendait, elle était partout réclamée. Mais, par une restriction de la bulle de création, le Souverain-Pontife avait limité les Profès au nombre de soixante. La cour de Rome sentait bien la nécessité de l'Institut; pourtant elle avait désiré l'éprouver par quelques années d'expérience pratique; Ignace lui-même partageait cet avis. Moins de trois ans après, le Pape, par sa bulle *Injunctum nobis*, du 14 mars 1543, accordait à la Compagnie la faculté de recevoir dans son sein tous ceux qui se présenteraient et dont elle aurait étudié la vocation. Par cette même bulle, le droit de faire des Constitutions est laissé à la Société. Un horizon plus vaste lui était ouvert; il ne restait plus qu'à y semer la lumière.

Mais cette existence réfléchie, au milieu des agitations du dehors, ne remplissait pas l'âme de Loyola; elle lui laissait du temps pour la charité et pour les bonnes œuvres. Il fallait surtout qu'il propageât l'Ordre de Jésus en sanctifiant Rome. Il se dévoue aux complications de cette double tâche avec une persévérance que le succès couronne toujours.

Rome ne manquait pas de palais. Chaque Souverain-Pontife se croyait obligé d'en offrir un à sa famille, comme un témoignage de sa tendresse et de son omnipotence viagère. Des églises richement dotées, encore plus richement ornées de marbre et de peinture, s'élevaient sur tous les lieux où s'étaient accomplis quelques événements glorieux pour le Christianisme. Un luxe de piété, qui a été si favorable au développement des beaux-arts, paraît sur l'atmosphère de la cour romaine. Dans ce bonheur, né au contact de toutes les gloires, les indigents seuls auraient

pu se croire presque oubliés. A Rome, comme dans toutes les villes méridionales où les besoins matériels sont peu de chose, l'on ne croyait à la pauvreté qu'en théorie. Si on lui construisait un hôpital, cet hôpital, sous la main de l'architecte, devenait encore un palais. Ignace avait vécu parmi les pauvres. Son existence errante et sa mendicité volontaire l'avaient mis à même de connaître plus intimement les souffrances des classes laborieuses. Il s'était associé à leurs douleurs, et, parce que l'homme ne vit pas seulement de pain, il résolut d'y porter remède.

Il avait rencontré des cœurs qui comprenaient le sien, des cardinaux, des princes et un Souverain-Pontife qui ne demandaient pas mieux que de participer aux entreprises dont sa tête était en travail.

La première qu'il mit à exécution fut la Maison des Catéchumènes. Depuis que la Compagnie de Jésus avait adopté la coutume d'expliquer les mystères de la Foi à chaque coin de rue et sur les places publiques, une foule de Juifs ouvraient les yeux à la vérité; mais l'indigence dont ils étaient menacés les empêchait de se déclarer. Aux premiers que cette crainte ne retint pas dans le Judaïsme, Loyola offrit la demeure qu'il occupait. Elle leur servit d'asile. Bientôt leur nombre s'accrut dans de telles proportions qu'Ignace se vit forcé de chercher une habitation plus vaste. La Maison des Catéchumènes fut fondée non-seulement pour les Hébreux, mais encore pour les Turcs et les infidèles de toutes les nations. On ne conserve à Rome que les registres où, depuis 1617 jusqu'en 1842, sont consignés les noms des Gentils qui reçurent le baptême dans cet établissement.

Le chiffre s'élève à trois mille six cent quatorze.

Le relâchement des mœurs dans le Clergé, si énergiquement signalé par Lefèvre et par les autres Pères, s'était étendu tout naturellement au troupeau. Le troupeau exagérait même les fautes du Berger; il s'étudiait à les surpasser. A Rome, le scandale était plus grand qu'ailleurs, car il semblait s'abriter sous la tiare elle-même. Le Pape gémissait d'une situation aussi cruelle; mais, pour retirer les femmes du désordre et pour offrir un asile à leurs remords, il n'y avait qu'un monastère de repentins sous l'invocation de sainte Marie-Madeleine. Celles qui entraient dans ce

couvent devenaient religieuses par le fait ; elles consacraient le reste de leur vie à la solitude et à la pénitence. Plusieurs s'effrayaient de cet avenir. Ignace les rassura en fondant le monastère de Sainte-Marthe, qui admettait indifféremment et sans condition toutes les pécheresses.

Le Général des Jésuites offrait un refuge aux femmes perverses. Il s'appliqua à préserver les jeunes filles pauvres des séductions auxquelles le besoin les expose : il fit construire à cette intention la Maison de Sainte-Catherine.

Une des plus vives afflictions de Loyola était de voir les orphelins des deux sexes sans asile et abandonnés à la pitié publique. Il avait dans le cœur des trésors inépuisables de charité. Il conçoit l'idée de donner un père sur la terre à ces pauvres enfants, qui ne connaissaient même pas celui qu'ils avaient dans le ciel. Il frappe à toutes les portes, il émeut toutes les âmes, il fait violence à toutes les bourses. Deux maisons s'élèvent sous ses yeux ; dans l'une il place les garçons, dans l'autre les filles.

Ces monuments existent encore sous la direction des Frères Somasques, institués par saint Jérôme Emiliani, pour veiller à l'éducation de la jeunesse. Tous les ans, à la fête de saint Ignace, ces enfants viennent à l'église du Gesù, et, pour témoigner leur reconnaissance à celui qui fournit un asile à tant de générations d'orphelins, ils aident à servir les messes que l'on célèbre en son honneur.

Tant de travaux ne l'empêchaient pas de veiller au bonheur de la Chrétienté et au maintien de la bonne harmonie entre les souverains. Un différend surgit entre la cour de Rome et celle de Portugal. Le chapeau de cardinal accordé par Paul III à Don Michel de Silva, ambassadeur auprès de Léon X, d'Adrien VI et de Clément VII, en était cause. Le roi Jean III n'avait pas été consulté pour cette promotion, que, sans aucun doute, il eût approuvée, puisque Michel de Silva, évêque de Viséu, était comblé de ses faveurs et jouissait de sa confiance.

Le nouveau cardinal, redoutant le courroux du roi son maître, crut prudent de se mettre à l'abri, et il se retira à Rome, où ses talents étaient si dignement récompensés.

Jean III se plaignit avec amertume. La cour pontificale, qui aurait dû être plus circonspecte, y mit de la roideur. Non contente d'honorer ce cardinal, elle le nomma légat apostolique en Espagne à la place de Contarini, qui venait de mourir.

Dans les cours où l'étiquette et les convenances décident souvent des affaires les plus compliquées, une pareille infraction aux usages ne devait pas passer inaperçue. Jean III était pieux, mais ferme. Le Souverain-Pontife avait l'orgueil de son nom de Farnèse et la force que donne la tiare. L'éclat d'un semblable conflit pouvait devenir une nouvelle calamité pour l'Église. Ignace se porta médiateur entre les deux monarques. Il écrivit au roi de Portugal; il négocia directement avec le Pape, ainsi qu'avec son neveu le cardinal Alexandre, l'auteur de la querelle et l'ami de Don Silva. Ses prières, ses conseils, les ménagements qu'il sut employer pour ne blesser aucune des susceptibilités en jeu, amenèrent un accommodement et hâtèrent la réunion du Concile Œcuménique.

Ces premières années de la Compagnie de Jésus, si laborieuses et si belles, devaient jeter l'alarme dans le camp luthérien, dans les couvents et surtout chez les hommes d'indifférence qui, à quelque culte qu'ils appartiennent, ne veulent pas être tourmentés par le mouvement des idées nouvelles. L'ascendant que les Jésuites prenaient sur les esprits, l'influence qui leur arrivait par le fait même de leur apostolat, soulevaient contre eux des colères de plus d'une sorte. Elles se traduisirent en prophéties ou en allégories, selon les goûts du temps.

Les Luthériens et les incrédules du seizième siècle mettaient en doute les prophéties dont l'Église catholique reconnaît l'authenticité. Ils les discutaient, ils les torturaient, ils les expliquaient à leur manière; mais pour celles qu'on fabriquait contre l'Ordre de Jésus, ce fut autre chose : on les répandit à profusion, elles furent vraies par la seule raison qu'elles lui étaient hostiles. On porta au compte de sainte Hildegarde<sup>1</sup> une pré-

<sup>1</sup> Sainte Hildegarde, abbesse de l'Ordre de Saint-Benoît, au Mont Saint-Rupert est née en 1098 et morte en 1179. La cause de sa canonisation a été commencée en 1237, reprise en 1243 et en 1317. Elle n'a jamais été terminée. Cependant son culte a prévalu.

La liste de ses ouvrages authentiques se trouve dans Trithemius (*Chronique*



diction du onzième siècle, prédiction dont cette abbessse du couvent de Saint-Rupert est beaucoup plus innocente que les Protestants ou les jalouses colères de quelques moines. Cette prédiction, la voici telle qu'on la lit dans *l'Histoire des Religieux de la Compagnie de Jésus*<sup>1</sup> :

« Il s'élèvera des hommes qui s'enrichiront des péchés du peuple ; ils feront profession d'être du nombre des mendiants ; ils se conduiront comme s'ils n'avaient ni honte ni pudeur ; ils s'étudieront à inventer de nouveaux moyens de faire du mal, de sorte que cet Ordre pernicieux sera maudit des sages et de ceux qui seront fidèles à Jésus-Christ. Le diable enracinera dans leur cœur quatre vices principaux : la flatterie, dont ils se serviront pour engager le monde à leur faire de grandes largesses ; l'envie, qui fera qu'ils ne pourront souffrir qu'on fasse du bien aux autres et non à eux ; l'hypocrisie, qui les portera à user de dissimulation pour plaire aux autres ; et la médisance, à laquelle ils auront recours pour se rendre plus recommandables en blâmant tous les autres. Ils prêcheront sans cesse aux

*d'Hirsauge*, année 1147), et d'une manière plus exacte dans le procès de sa canonisation. Voici les ouvrages qui y sont mentionnés : *Acta Hildegardæ, anno 1232* ; le livre intitulé *Sci-vias*, le livre de la *Médecine simple* et de la *Médecine composée*, le livre de *l'Exposition des Evangiles*, le *Chant de la céleste harmonie*, la *Langue inconnue* avec ses lettres, le livre des *Mérites de la vie* et celui des *Œuvres divines*. Parmi ces ouvrages mystiques, on ne rencontre point la prophétie sur les frères des Quatre-Ordres Mendiants, qui très-probablement a été fabriquée vers le milieu du treizième siècle, et dirigée alors contre les sociétés religieuses de Saint-François et de Saint-Dominique, dans le temps où Guillaume de Saint-Amour et d'autres professeurs de l'Université de Paris attaquaient ces deux Ordres naissants.

Plus tard, les hérétiques firent quelques changements à cette fausse prophétie, et ils l'appliquèrent aux Jésuites. Casimir Oudin, qui de Religieux Prémontré s'est fait Protestant, dit, en parlant des prophéties d'Hildegarde (*Commentaria de scripturis ecclesiasticis*, t. II, p. 4572) : « Ce sont les pures illusions nocturnes d'un cerveau creux : *Purissima vacui cerebri illusiones nocturnæ.* » Peu après cet aveu il s'est ravisé, et il admire avec quelle exactitude la sainte dépeint dans ses illusions les Quatre-Ordres Mendiants et les Jésuites qui devaient les suivre.

Trithemius, dans ses *Chroniques* pour l'année 1147, dit avoir lu tous les ouvrages d'Hildegarde en original, et il avoue n'y avoir jamais trouvé cette prophétie. Papebroch, dans les *Actes des Saints* des Bollandistes (tome I de mars, p. 667), déclare être allé lui-même, en 1660, au monastère de Bingham, résidence d'Hildegarde. Il a eu entre les mains les œuvres de l'Abbesse, et la fameuse prophétie n'en faisait pas partie.

<sup>1</sup> (Tome II, page 68.) Cet ouvrage, devenu très-rare, est en quatre volumes in-42. imprimé à Utrecht, chez Jean Pallin, 1744. Il n'y a pas de nom d'auteur ; mais le *Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes* de Barbier, constate que c'est le Janséniste Pierre Quesnel qui l'a composé.

princes de l'Église, sans dévotion et sans qu'ils puissent produire aucun exemple d'un martyr véritable, afin de s'attirer les louanges des hommes et l'estime des simples. Ils raviront aux véritables pasteurs le droit qu'ils ont d'administrer au peuple les sacrements. Ils enlèveront les aumônes aux pauvres, aux misérables et aux infirmes ; ils se mêleront pour cela parmi la populace ; ils contracteront familiarité avec les femmes, et leur apprendront à tromper leurs maris et à leur donner leur bien en cachette ; ils recevront librement et indifféremment toutes sortes de biens mal acquis, en promettant de prier Dieu pour ceux qui les leur donneront : voleurs de grands chemins, larrons, concussionnaires, usuriers, fornicateurs, adultères, hérétiques, schismatiques, apostats, soldats déréglés, marchands qui se parjurent, enfants des veuves, princes qui vivent contre la loi de Dieu, et généralement tous ceux que le démon engage dans une vie molle et libertine et conduit à la damnation éternelle, tout leur sera bon.

» Or, le peuple commencera à se refroidir pour eux, ayant connu par expérience que ce sont des séducteurs ; il cessera de leur donner, et alors ils courront autour des maisons comme des chiens affamés et enragés, les yeux baissés, retirant le cou comme des vautours, cherchant du pain pour s'en rassasier ; mais le peuple leur crierà : Malheur à vous, enfants de désolation ! le monde vous a séduits ; le diable s'est emparé de vos cœurs et de vos bouches ; votre esprit s'est égaré dans de vaines spéculations ; vos yeux se sont plu dans les vanités du siècle ; vos pieds étaient légers pour courir à toute sorte de crimes. Souvenez-vous que vous ne pratiquiez aucun bien, que vous faisiez les pauvres et que vous étiez puissants, d'humbles orgueilleux, de pieux endurcis sur les nécessités et les misères des autres, de doux calomniateurs, de pacifiques persécuteurs, des amateurs du monde, des ambitieux d'honneurs, des vendeurs d'indulgences, des semeurs de discordes, des martyrs délicats, des confesseurs à gages, des gens qui disposaient toutes choses pour leurs commodités, qui aimaient leurs aises et la bonne chère, qui achetaient sans cesse des maisons et qui travaillaient continuellement à les élever, de

sorte. que , ne pouvant monter plus haut , vous êtes tombés comme Simon le magicien , dont Dieu brisa les os et qu'il frappa d'une plaie mortelle , à la prière des Apôtres. C'est ainsi que votre Ordre sera détruit à cause de vos séductions et de vos iniquités. Allez, docteurs de péché et de désordre, pères de corruption, enfants d'iniquité, nous ne voulons plus vivre sous votre conduite ni écouter vos maximes. »

Dans sa bonne foi de Janséniste, Quesnel ne s'arrête pas en aussi beau chemin ; il vient de faire revivre contre la Société de Jésus une accusation prophétique , il va découvrir dans le ciel et sur la terre plus d'un signe précurseur des tempêtes. Il raconte donc immédiatement, à la suite de l'écrit attribué à sainte Hildegarde, le prodige <sup>1</sup> que lui seul avait constaté plus de deux siècles après son accomplissement prétendu :

« L'an 1541, dit-il, peu de mois après l'institution du nouvel Ordre , il s'éleva tout-à-coup dans plusieurs endroits de l'Europe une quantité prodigieuse de sauterelles extraordinaires. Elles étaient petites d'abord et n'avaient point d'ailes ; mais peu à peu il leur en vint quatre, et elles devinrent de la grosseur et de la longueur du doigt ; elles étaient en si grand nombre qu'elles formaient quelquefois des nuages de la longueur d'un mille, si épais qu'elles obscurcissaient la lumière du soleil. Ces insectes firent un grand dégât partout, dévorant tout ce qui était sur la terre jusqu'à la racine. Ils volaient par-dessus les arbres, les maisons, les édifices les plus élevés, d'où ils s'élançaient avec force sur les blés et sur tout ce que la terre produit pour la nourriture des hommes ; enfin, depuis la plaie des sauterelles dont Dieu punit Pharaon et les Égyptiens, on n'en avait point vu de pareilles. Elles consumèrent ainsi, sans qu'on y pût remédier, toute la récolte, et ce ne fut que vers la fin de l'automne qu'elles moururent, laissant après

<sup>1</sup> En 1568, Georges de Bronswel, archevêque de Dublin, prophétisait contre la Compagnie de Jésus à peu près dans les mêmes termes que sainte Hildegarde ; mais, ainsi que la prédiction de cette Abbesse, celle du prélat irlandais ne fut connue qu'au moment où les Jésuites rencontraient des ennemis déclarés dans toutes les cours livrées au philosophisme du dix-huitième siècle. Alors on la voit citée dans les *Nouvelles* de 1755, page 207 ; dans celles de 1759, page 61, et à la suite du recueil des différents procès contre les Jésuites imprimé en 1759.

elles une quantité prodigieuse de petits œufs noirs qui produisirent l'année suivante un nombre infini de vers, qui servirent de nourriture aux pourceaux <sup>1</sup>.»

L'allusion est si transparente qu'elle n'a pas besoin de commentaires. Nous avons raconté les premières années de la Société de Jésus. Pour faire apprécier ce que peuvent les passions, il nous restait à citer de pareilles fables déposant avec tant d'énergie contre les aberrations de l'esprit humain.

## CHAPITRE IV.

Xavier part pour les Indes. — Il prêche au Mozambique. — L'île de Socotora devient chrétienne. — Les Portugais à Goa. — Leur luxe. — Xavier s'élève contre tant de dépravation. — Il commence par gagner les petits enfants. — La ville change d'aspect. — Xavier à la côte de la Pêcherie. — Au cap de Comorin. — Les Brahmes. — Guerre des Badages. — Xavier triomphe d'eux. — A Travancor il rend la vie à un mort. — Persécutions du roi de Jafanapatan. — Lettre de Xavier au roi de Portugal. — Il arrive à Méliapour. — Il va à Malaca. — Il évangélise l'île d'Amboyne. — Les Moluques. — L'île du More. — Sa lettre à Ignace. — Coalition des rois indiens contre les Portugais. — Ils viennent assiéger Malaca. — Xavier délivre la ville de ses ennemis. — Il part pour le Japon. — Il aborde à Cangoxima. — Les Bonzes. — Leur culte. — Leurs mœurs. — Il arrive à Amanguchi. — Ses souffrances et ses prédications. — Le royaume de Bungo. — Entrée solennelle du Jésuite dans la capitale. — Il forme le projet de pénétrer en Chine. — Il visite Goa. — Sa lettre au roi de Portugal. — Don Alvarez d'Atayde s'oppose à son voyage en Chine. — Il veut se faire jeter seul à la côte. — Il arrive à Sancian. — Sa mort. — Honneurs rendus à sa mémoire.

Jean III de Portugal, le prince le plus fortuné de son siècle, avait chargé don Pedro de Mascarenhas, son ambassadeur à Rome, d'obtenir du Pape six de ces hommes apostoliques dont le nom devenait populaire en Europe. Les Indes orientales s'ouvraient devant les armes portugaises ; Jean, pour faire participer le ciel à sa conquête, souhaitait d'y introduire l'Evangile. Loyola, consulté par le Souverain Pontife, répondit : « Eh quoi ! on en demande six pour les Indes et nous ne sommes que dix pour le monde entier ! » Il n'avait à sa disposition que deux Pères, il les offrit au Saint-Siège et au Roi de Portugal. Rodriguez partit le premier ; Bobadilla devait le suivre, mais la

<sup>1</sup> *Histoire des Religieux de la Compagnie de Jésus*, tome II, page 72. Cette prophétie et celle de l'archevêque de Dublin sont empruntées par les Jansénistes au *theatro Jesuitico*.

fièvre le retenant à Rome, ce fut François Xavier qui le remplaça.

Lorsque ce dernier, le cœur débordant de joie, se présenta devant le Pape, il fut accueilli avec ravissement. C'était le 14 mars 1540 qu'Ignace le désignait ; Xavier partait le lendemain, ne prenant que le temps de faire raccommoder sa soutane.

Dans l'entrevue que le futur apôtre des Indes eut avec Loyola, le Père lui dit : « Recevez l'emploi dont Sa Sainteté vous charge par ma bouche, comme si Jésus-Christ vous l'offrait lui-même, et réjouissez-vous d'y trouver de quoi satisfaire ce désir ardent que nous avons tous de porter la Foi au-delà des mers. Ce n'est pas seulement ici la Palestine ni une province de l'Asie ; ce sont des terres immenses et des royaumes innombrables : c'est un monde entier. Il n'y a qu'un champ aussi vaste qui soit digne de votre courage. Allez, mon Frère, où la voix de Dieu vous appelle, où le Saint-Siège vous envoie, et embrasez tout du feu qui vous brûle. »

Le zèle de ces premiers membres de la Compagnie était aussi grand que leur pauvreté. Xavier s'élançait vers des régions inconnues, et il ne songeait même pas à se pourvoir des choses les plus essentielles à la vie. Ignace s'aperçoit de ce dénûment. « Oh ! François, s'écrie-t-il, c'est trop ; au moins, un morceau de laine pour vous couvrir ; » et se dépouillant lui-même du gilet qui protégeait sa poitrine contre le froid, il force le Missionnaire à s'en revêtir.

L'un de ces hommes partait pour continuer aux Indes l'œuvre de l'apôtre saint Thomas ; l'autre l'y envoyait, et tous deux ne voulaient pas être assez riches pour se procurer un double vêtement.

François se met en route ; il traverse la France et les Pyrénées, ne consent pas même, tout près du château paternel, à dire un dernier adieu à sa famille et à sa mère : il craint que de tendres épanchements ne le détournent de son projet. Vers la fin de juin il arrive à Lisbonne ; l'embarquement était retardé jusqu'au printemps suivant.

Rodriguez et Xavier, qui, malgré les instances du roi, sont

allés chercher un asile à l'hospice public, et qui vivent des aumônes recueillies par leurs mains, ne restent pas inactifs. La vie qu'ils menaient à Bologne, à Venise et à Rome, ils la recommencent en Portugal : ils visitent les malades et les prisonniers; ils instruisent les petits enfants; ils portent les hommes à la vertu. Bientôt ils annoncent les vérités éternelles dans la chaire des cathédrales. Ils parlaient d'entraînement et de conviction; leurs paroles furent entendues. La cour, le peuple, tout se soumit à l'ascendant que les Pères exerçaient.

Les richesses venues en tribut des terres récemment conquises avaient répandu dans le Portugal, et surtout à Lisbonne, un amour insatiable des plaisirs, un raffinement de luxe dont rien ne pouvait arrêter les progrès. Xavier et Rodriguez y opposent une digue; à leur voix les seigneurs abandonnent les maximes du monde pour s'attacher aux préceptes de l'Évangile. Les uns embrassent l'Institut, les autres se livrent aux exercices spirituels; tous, enfin, entrent dans une nouvelle vie.

Touché de ces prodiges de conversion qui s'opèrent jusque dans son palais, le roi Jean III témoigne le désir de conserver à son royaume de pareils apôtres; mais l'Infant don Henri, son frère, mais une partie du conseil ne partage pas cette pensée du monarque.

Les Indes, c'était pour le Portugal une province de plus, et, pour attacher à la métropole cette brillante conquête du grand Albuquerque, il importait de lui envoyer des hommes animés de l'esprit de Dieu. L'avis était bon; il ne fut pourtant pas goûté. Le roi demande à Paul III de garder les deux Missionnaires qui, en si peu de temps, ont renouvelé la face du Portugal. Le Saint-Siège embarrassé n'osait pas refuser, lorsque Ignace, adoptant un moyen terme, proposa à Jean III de conserver Rodriguez dans ses États du Continent et de laisser Xavier poursuivre sa route vers les Indes.

Ce tempérament était de nature à être accepté; Jean l'agréa, et, avant de se séparer du Missionnaire, il lui remit quatre brefs. Par deux de ces brefs, que le roi avait lui-même sol-

licités en cour de Rome, le Souverain-Pontife nommait François Xavier son légat apostolique en Orient, et il lui accordait tout pouvoir pour y étendre et pour y maintenir la Foi.

On ne comptait encore qu'une dizaine de Profès dans la Compagnie, et c'est le quatrième ambassadeur que le Pape choisira dans ses rangs.

Le 7 avril 1541, la flotte sortit du Tage; don Alphonse de Souza, vice-roi des Indes, la commandait. Après une traversée de cinq mois au milieu des tempêtes et des écueils encore mal signalés, Xavier mit le pied sur la terre de Mozambique. On était à la fin d'août 1541, et la chaleur devenait insupportable même pour des Portugais.

A peine débarqué, le Père continue sur le littoral africain l'œuvre de régénération à laquelle, sur la flotte, il a consacré tous ses moments. Sur la flotte il avait évangélisé les matelots et les soldats : à la côte, il distribue aux nègres qui l'habitent la bonne nouvelle de Jésus-Christ.

Le Mozambique est une île qui naguère appartenait aux Sarasins, et voisine de la contrée dont les Cafres ont fait leur séjour. L'armée et les marins se trouvaient dans un état déplorable; la mer les avait fatigués, l'insalubrité du Mozambique les achevait; ce pays était déjà le tombeau des Portugais. Avec les deux compagnons qui se sont attachés à sa fortune, Paul de Camerino et François Mansilla, Xavier, médecin des âmes, s'improvisait médecin des corps, garde-malade et consolateur de ceux qui souffrent, frère et serviteur de ceux dont le climat n'a pas encore épuisé les forces. Le jour il prêchait; la nuit il est au chevet des moribonds, les soulageant, les administrant. Le sommeil pour lui n'est pas même le repos : il se couche aussi près que possible des malades; au plus petit cri échappé à la douleur ou à l'insomnie, le voilà debout, interrogeant la souffrance et adoucissant les fatigues.

Le Missionnaire était dans toute la vigueur de l'âge; il avait trente-cinq ans. De taille médiocre, de constitution saine, il avait dans les traits quelque chose de majestueux et de doux qui inspirait le respect et la confiance. Son front large, ses yeux bleus et expressifs, son teint animé, sa démarche qui dé-

celait encore le gentilhomme, donnaient à toute sa personne un ensemble de gravité et de prévenance qui attirait.

Le tempérament le plus robuste n'aurait pas résisté à ces excès de charité; la nature l'emporta sur le dévouement. Xavier est en proie aux ardeurs de la fièvre; quoique faible, presque agonisant lui-même, il ne s'accorde aucun relâche.

Enfin, après six mois de séjour au Mozambique, la flotte appareilla. Camerino et Mansilla restèrent dans l'île pour veiller aux malades qu'elle y laissait, et Xavier, accompagnant don Alphonse de Souza, vint, après une heureuse traversée, mouiller à Socotora, en face du détroit de Bab-el-Mandeb.

Au dire des Maures qui l'habitent, ce pays est l'ancienne île des Amazones, parce que les femmes y commandent encore. La terre est sèche et stérile, l'air embrasé, et l'aloès seul fleurit comme pour donner à ces peuplades une image de la végétation. Elles ont emprunté à toutes les religions une espèce de culte monstrueux, et elles se prétendent chrétiennes, tout en mêlant les prescriptions de Moïse aux lois de Mahomet. La Croix seule révèle que jadis le Christianisme régna sur ces bords. Xavier ignorait leur langue, qui n'a aucun rapport avec celle de l'Europe, mais au fond de ces cœurs il espérait faire revivre le souvenir du Dieu mort pour tous.

Il se mit donc à les catéchiser par signes; et soit que déjà le don des langues lui fût communiqué d'en haut, soit que la conviction qui éclatait sur sa figure touchât ces hommes à demi-sauvages, ils se pressèrent en foule autour de lui. Il parla; aussitôt, en témoignage d'affection, les uns lui offrent des fruits, les autres lui présentent leurs enfants pour qu'il les purifie par le baptême; tous, à ses pieds, promettent de vivre, de mourir dans la Foi qu'il leur enseigne; mais une condition est mise à ces promesses: ils désirent que le Père s'engage à rester au milieu d'eux.

Xavier est attendri; les larmes qui coulent des yeux de cette multitude attestent la vivacité de son amour; il va céder, lorsque Souza intervient avec des paroles qui sont pour le Jésuite un avertissement céleste. Le vice-roi lui montre à féconder un champ plus vaste que Socotora, de plus grands périls à affron-



ter et des nations moins faciles à convaincre. Xavier se soumet, il s'arrache à ses premiers fidèles ; puis, penché sur le vaisseau qui l'emporte, il bénit encore de loin ces malheureux qui du rivage lui tendaient les bras.

Le 6 mai 1542, il était en vue de Goa. Située en deçà du Gange, cette ville est la capitale des Indes et l'un des entrepôts du commerce de l'Orient. Le duc d'Albuquerque l'avait conquise sur les Sarrasins en 1510, et l'un de ses parents la gouvernait comme évêque. Xavier était légat apostolique, ayant, en cette qualité, toutes les attributions et tous les pouvoirs que confère le Saint-Siège. Mais, avant tout, il voulait être missionnaire, missionnaire soumis à la juridiction épiscopale, et attendant d'elle aide et protection.

Les Portugais avaient bien implanté dans les Indes, avec la victoire, la Foi, qui, disaient-ils, leur en assurait la domination perpétuelle. La prophétie de saint Thomas Apôtre, gravée pour la mémoire des siècles sur une colonne de pierre vive, non loin des murs de Méliapour, dans le Coromandel, se vérifiait sans doute. Les premiers qui pénétrèrent dans les Indes y firent renaître le Christianisme ; mais bientôt le zèle des conquérants changea d'objet. L'ambition, l'avidité les transforma en spéculateurs. Ils étaient venus au nom du Christ, ils l'avaient annoncé : ils ne furent cependant pas longtemps à sentir que le joug de la religion était trop gênant pour leurs passions. Ils avaient à satisfaire des instincts déréglés ; la soif de l'or et du plaisir les égarait. Afin de ne plus évoquer, même dans les apparences du culte, d'importuns souvenirs ou une amère censure de la vie qu'ils rêvaient, ils se dépouillèrent peu à peu de toute vertu, de toute pudeur. Ils offrirent aux nations vaincues des exemples de corruption et d'immoralité tels, que les Indiens eux-mêmes rougissaient de se dire chrétiens.

Chez les Portugais, il n'y avait ni mœurs ni justice. Les maîtres livraient leurs esclaves à la prostitution, et, sur leur trafic infâme, ils bâtissaient de colossales fortunes. La licence des armes avait commencé la dépravation, les délices de l'Asie l'achevèrent. Les prêtres s'associèrent à ces crimes ; ils les autorisèrent. Ils étaient accourus sur le sol infidèle pour le féconder par

leurs sueurs, pour l'amener à la Religion et à la morale par le spectacle de leur active charité. Dans les plaisirs de toute sorte, dans les convoitises de toute espèce, ils essayèrent de légitimer les attentats dont ils partageaient les honteuses joies ou les brutales satisfactions. Ces prêtres soutenaient qu'il était permis de dépouiller les Indiens de leur fortune et de les soumettre aux plus rudes traitements, « afin qu'à des hommes ainsi spoliés et dénués de tout il fût plus facile d'inculquer la Foi par le moyen des prédicateurs <sup>1</sup>. » La doctrine était commode : les Portugais ne craignirent pas de l'appliquer.

Témoins et victimes de ces excès, les Indiens ne restaient pas en arrière : ils revenaient en foule à leurs idoles, ils y revenaient avec l'idée que la Religion de leurs vainqueurs était encore plus impure que la leur. Ici ils adoraient le Démon sous mille variétés obscènes ; là ils adoptaient pour divinités les animaux les plus immondes. Partout ils faisaient à leurs dieux de sanglants sacrifices. Pour s'attirer les faveurs des idoles, il n'était pas rare de voir les pères égorger leurs petits enfants sur les autels dressés par l'ignorance et conservés par le fanatisme.

Telle était la situation de ces vastes et riches contrées, si célèbres autrefois par les conquêtes de Sémiramis et d'Alexandre, quand le Jésuite y apparut. Son premier soin, sa première pensée fut de porter remède à la dépravation qui souillait les Catholiques. Suivant la leçon d'Ignace, Xavier commence son apostolat par les enfants. Il veut les soustraire aux exemples corrupteurs dont leurs jeunes âmes peuvent être si facilement infectées. Assurer l'avenir, c'est pour lui triompher du présent.

On le voit donc, une clochette à la main, parcourir la ville dans tous les sens. Au nom de Dieu, il conjure les pères de famille d'envoyer au catéchisme leurs fils et leurs esclaves. Quand il a réuni autour de lui une foule compacte, il l'entraîne sur ses pas à l'église. Là il parle à ces enfants de la crèche de Bethléem et de Jésus enseignant dans le temple. Il leur met sous les yeux les images qui doivent frapper leur

<sup>1</sup> *Ut sic spoliati et subjecti facilius per prædicatores suadeatur iis fides. (De iustis belli causis, par Sépulvéda, chanoine de Salamanque et historiographe de Charles-Quint.)*

imagination. Avec sa voix si persuasive, il leur apprend, il leur commente le Symbole des Apôtres et les Commandements de Dieu. Après les avoir façonnés à la modestie et aux vertus de leur âge, il les envoie, missionnaires sans volonté, répandre dans leurs familles les semences de Christianisme qu'ils ont reçues.

Ces semences portèrent les fruits que Xavier en avait espérés : la multitude accourut pour l'entendre. Il y avait là, sur la place devenue sa chaire, tout un monde de Portugais et d'Indiens avides de savoir si le prédicateur méritait, par son éloquence, le renom de sainteté que son amour du prochain et des souffrances lui avait fait. Afin d'être compris de tous, le Jésuite renonça à l'harmonieux langage dont son goût épuré et ses études en l'Université de Paris lui avaient révélé les beautés. Il se servit d'un idiome grossier qui avait cours entre les deux nations, et qui, comme cela arrive toujours dans la fusion des langues, ne mettait en relief que les défauts des deux, enrichis par l'ignorance même de ceux qui les employaient.

On savait Xavier docte et versé dans les lettres. Ce langage auquel il descendait, les sublimes effets qu'il en tirait, la bonté peinte sur son visage, les accents de remords ou de pénitence qu'il faisait vibrer aux oreilles, et qui des oreilles passaient rapidement jusqu'au cœur, entraînaient les moins corrompus. Ils promirent de rentrer dans la voie droite. L'exemple des uns, le bonheur qu'ils ressentaient d'être réconciliés avec Dieu gagna les autres, tandis que les discours du Père ébranlaient les endurcis. Xavier ne se lassa point. Il attendit l'heure de la grâce : elle sonna enfin.

L'esprit de cette ville changea comme par enchantement. Ici on renonçait aux contrats usuraires, on restituait le bien mal acquis, on brisait les fers des esclaves injustement possédés ; là on chassait des maisons les concubines, on réformait ses mœurs. Chacun s'efforçait d'introduire dans sa famille les vertus dont le Jésuite lui faisait faire l'apprentissage. La soif de l'or avait perdu les Portugais : ils le jetaient aux pieds du Missionnaire, le suppliant de le répandre en bonnes œuvres. Sous leurs yeux ou en présence du vice-roi, heureux témoin de ces prodiges, le Père remplissait leurs intentions.

L'apostolat des Jésuites commençait à peine, et déjà Xavier s'occupait de le perpétuer, autant par les membres de la Compagnie naissante que par la formation d'un clergé indigène. Cette pensée fondamentale de l'œuvre des Missions occupait son esprit et celui d'Ignace. Il fallait rendre durable le fruit de leur zèle et préparer d'avance la conversion des peuples asiatiques ; Xavier y pourvut en acceptant le collège de Sainte-Foi, qu'un prêtre nommé Borba venait d'établir pour les enfants de Goa. Sous l'impulsion du Missionnaire, ce collège prit bientôt de plus vastes développements. Xavier se destina à recueillir dans son sein et à former aux vertus et aux sciences chrétiennes les néophytes des diverses contrées de l'Inde. Aussi le voyons-nous toutes les fois qu'il revient de ses courses apostoliques ramener avec lui quelques jeunes gens des contrées qu'il a évangélisées. Ces jeunes gens, le plus beau trophée de sa victoire, doivent, sous des maîtres habiles, recevoir une éducation sacerdotale, et l'apôtre ne déguise point à Ignace de Loyola dans quel but il les prépare. « Pour nous, lui mande-t-il dans une lettre<sup>1</sup> du mois de septembre 1542, nous avons la confiance, Dieu aidant, qu'en peu d'années il sortira de cette maison un grand nombre d'ouvriers qui soutiendront ici la religion, et qui étendront au loin les conquêtes de la sainte Église. »

Le plan de former un clergé indigène était en germe dans cette lettre. Nous verrons Xavier et ses successeurs poursuivre ce projet et le réaliser à travers les difficultés des temps, des lieux et des caractères dont souvent ils furent obligés de tenir compte malgré eux.

Goa avait subi l'influence du Père. La ville rentrait dans la pratique des vertus, lorsque le vicaire-général des Indes, Michel Vaz, lui apprend que, depuis le cap de Comorin jusqu'à l'île de Manar, il se trouve une côte que sa parole peut rendre à la Foi et à la civilisation.

La côte désignée était celle de la Pêcherie.

Les Paravas qui l'habitent n'ont de chrétien que le nom et le Baptême ; car le pays est si stérile, le climat si brûlant, qu'aucun prêtre n'a consenti à y fixer sa résidence. On n'y voit des étran-

<sup>1</sup> *Lettres de saint François-Xavier*, t. 1, p. 89 (édit. de Bologne 1795).

gers qu'au moment de la pêche des perles. C'était prendre Xavier par le cœur.

Accompagné de deux jeunes ecclésiastiques de Goa qui entendent la langue malabare, la seule reçue à la Pêcherie, il s'embarque le 17 octobre 1542. Il a refusé tout l'argent, tous les secours, les vêtements même que don Alphonse de Souza et les principaux habitants veulent le contraindre à accepter : la pauvreté est son trésor. Afin de gagner les peuples à l'Évangile, il n'a besoin ni de luxe ni de splendeur ; une croix de bois et son bréviaire lui suffisent. Il ne vient pas, lui, pour torturer les hommes et pour leur arracher, à force de tourments, le secret de leurs richesses. Pour toute arme il n'a que sa vertu. C'est par elle qu'il va fonder un empire moins passager que celui de la conquête. « Les dominateurs de cette malheureuse partie du globe, a dit Robertson, n'avaient eu d'autre objet que de dépouiller, d'enchaîner, d'exterminer ses habitants. Les Jésuites seuls s'y sont établis dans des vues d'humanité <sup>1</sup>. »

Le cap Comorin est une haute montagne qui se projette dans la mer en face de l'île de Ceylan. Xavier a touché ce cap. Il ne faut pas que son pied ait foulé une terre idolâtre sans que cette terre se soit sentie remuée jusque dans les entrailles par sa parole. Ses interprètes l'expliquent aux païens, mais les païens disent qu'ils ne renonceront à leurs divinités que lorsque le maître dont ils dépendent aura donné son assentiment.

Une jeune femme de ce village était, depuis trois jours, dans les douleurs de l'enfantement. Prières des Brahmes, intervention des hommes, rien ne pouvait hâter sa délivrance. Le Jésuite s'approche de celle qui va devenir mère. Il lui explique les éléments de la Foi, il lui recommande d'invoquer le saint nom de Marie, et de prendre confiance. Cette femme est émue. Elle souffrait, et un étranger, un inconnu était auprès d'elle. Il l'entretenait d'un nouveau Dieu, enfant comme celui qu'elle portait dans son sein, d'une mère qui, aux yeux de cette femme, avait dû souffrir comme elle.

Cette charité, que l'on n'apprécie bien que dans le malheur, convainquit sa raison : elle demanda le Baptême, elle le reçut,

<sup>1</sup> *Histoire de Charles-Quint*, livre vi.

puis elle accoucha sans efforts et fut guérie. A ce spectacle, la famille entière se prosterna aux pieds du Missionnaire. Il l'instruit, il la baptise. Le village se soumet comme elle, et Xavier poursuit sa route vers Tutucurin.

Michel Vaz ne l'avait point trompé : la situation des Paravas était déplorable. Il étudia leur langue, afin de pouvoir se passer du secours des truchements, qui dépouillent toujours la parole de son énergie et la privent de son effet. Quand il eut traduit les prières de l'Église, il prit à la main sa clochette, il parcourut les trente villages de la côte, rassemblant autour de lui les enfants. Il leur enseignait la doctrine chrétienne, il les catéchisait, se mettant au niveau de leur pauvre intelligence, se faisant petit pour les élever vers Dieu et les faire grandir dans la Foi. Ce premier travail achevé, il leur recommandait de répéter à leurs parents, à leurs voisins, à leurs serviteurs, ce qu'ils venaient d'apprendre, le dimanche la foule s'assemblait dans la chapelle : on la voyait, pieusement recueillie, écouter et suivre les développements que le Père donnait à l'Oraison Dominicale, au Symbole des Apôtres, au Décalogue et à la Salutation Angélique. Il les formait aux vertus simples dont ils avaient besoin pour être heureux ; mais c'était surtout à la jeunesse qu'il s'adressait. Des églises s'élevaient dans les lieux les plus habités ; il lui en confiait le soin ; il lui apprenait à parer l'autel, à le suivre dans ses courses, et à montrer partout la différence qui existait entre le Dieu des Chrétiens et les pagodes.

Le Père ne s'était institué que le sauveur des âmes. La confiance que les Indiens avaient en lui était si illimitée que tous l'appelaient dans leurs maladies afin qu'il les délivrât des souffrances du corps aussi bien qu'il les avait guéris des maux de l'esprit. Mais les heures du jour, celles de la nuit étaient trop courtes pour tant de soins différents. Sa charité se multipliait de toutes les façons ; cependant elle ne parvenait pas à répondre à tous les vœux. Dans cette impossibilité morale, il chargeait ses néophytes de le remplacer.

Ils portaient ; mais, afin de donner à leur mission quelque chose de providentiel, ils empruntaient au Père son crucifix, son reliquaire ou son chapelet. Avec ce passe-port de la piété,

ils s'avançaient vers les Gentils. Leur foi recevait la récompense : ils évangélisaient, ils guérissaient, ils baptisaient les infidèles.

De si rapides succès, des prodiges de plus d'un genre déjà opérés ne manquèrent pas de susciter de puissants adversaires à Xavier. Il y avait aux Indes une caste bénie et redoutée, tout à la fois prêtres des idoles et tirant leur origine de ces mêmes idoles. Leur religion, qui a d'informes ressemblances avec le Christianisme, se compose de trois dieux représentés par une pagode à trois têtes sur le même corps. Ces trois dieux sont Maiso, Visnou et Brama, engendrés par une substance qui se donne l'être à elle-même et que les Indiens nomment Parabrama.

Comme le Saturne de la mythologie, Parabrama assigna à ses trois fils l'empire qu'ils allaient exercer : Maiso eut le ciel en partage ; Visnou devint le juge des hommes ; Brama présida à leur religion. C'est de ce dernier que les Brahmes croient descendre.

Ils se condamnent à toutes les pénitences ; ils ne choisissent pour demeure que les cavernes ou le creux des rochers ; ils s'exposent tout nus aux rigueurs des saisons, et ne doivent jamais manger quelque chose qui ait eu vie.

Mais au fond de ces austères jongleries, il y a un insatiable amour des plaisirs de la chair, une avidité que les plus grasses offrandes ne peuvent assouvir ; et la multitude, témoin de tant d'excès, espère devenir sainte en s'y associant.

Leur doctrine se rapproche le plus possible de la corruption de leurs mœurs. Ils se persuadent, on ne sait sur quel fondement, que les vaches procèdent de la divinité ; que le bonheur s'attache à tous ceux qui se couvrent de fiente bovine brûlée par un Brahme. Lorsqu'on meurt en tenant dans ses mains la queue de l'animal divinisé, l'âme sort pure du corps ; elle rentre dans celui d'une vache ; faveur que les dieux n'accordent qu'à ceux qui se jettent, soit du haut des montagnes, soit dans la flamme d'un bûcher, et qui, par respect, se laissent écraser sous les roues du char où trônent les pagodes.

Pour faire triompher la religion chez les Indiens se prêtant tous avec une pieuse docilité aux enseignements du Mission-

naire, il fallait convertir les Brahmes. Ils étaient prêtres des fausses divinités, interressés par conséquent au maintien du culte existant. L'éloquence de Xavier s'émoussa sur ces natures inertes qui ne sortaient de leur apathie que pour le crime ou pour la volupté. Il les vit, il les força à l'admirer, à confesser que le Dieu des Chrétiens était le véritable Dieu, puisque sa loi contenait et développait les principes de lumière naturelle innés dans chaque homme; mais quand le Jésuite parla de leur faire confesser Jésus-Christ, l'égoïsme se substitua à la croyance. « Que dira le monde de nous, s'il nous voit changer? » répondaient-ils; et c'est Xavier lui-même qui, dans une de ses lettres, nous a conservé cette réponse; « puis que deviendront nos familles, qui ne vivent que des offrandes faites dans les temples? »

Ce raisonnement était le seul qu'ils eussent à faire valoir; ils y persistèrent jusqu'à la fin, résistant à toutes les prières, à tous les miracles, et s'obstinant dans leur culte, même en face de l'abandon général dont il était l'objet.

Les Brahmes de la Pêcherie avaient, tout en le maudissant, respecté ce zèle dont pour eux les effets étaient si déplorables. Ceux de Travancor ne consentirent pas à rester spectateurs indifférents de la désertion de leurs sectateurs. A Travancor, le Jésuite avait obtenu les mêmes résultats que chez les Paravas. La côte aspira à être toute chrétienne. Quarante-cinq églises furent bâties, et le Père lui-même affirme, dans sa correspondance, avoir en un seul jour conféré le sacrement de Baptême à plus de dix mille idolâtres. Il devenait urgent de l'arrêter dans sa course. Les prêtres de Travancor gagnèrent quelques-uns de leurs croyants, et ils le firent assaillir la nuit à coups de flèches. Le sang du martyr coula; mais sa vie était sauve. On tenta d'autres moyens: l'incendie dévora les maisons où l'on supposait qu'il prendrait quelques heures de repos. L'incendie ne réussit pas mieux que l'arc des Indiens.

Cependant les Badages, population de voleurs dans le royaume de Bisnagor, et qui, l'année précédente, avaient ravagé la côte de la Pêcherie, pénétraient dans le pays de Travancor par une des montagnes qui aboutissent au cap de Comorin. Le Naïre,



ou chef du Maduré, conduisait cette armée, que ses exploits passés rendaient encore plus audacieuse. Le roi de Travancor, surnommé par les Portugais le Grand Monarque, réunit ses troupes pour s'opposer à l'invasion; mais un plus terrible adversaire s'élançait contre les Badages. Xavier prend en pitié la douleur de ses néophytes, il prie le Seigneur de ne pas abandonner à la rage des loups le troupeau dont il est le pasteur. Sa prière terminée, il rassemble quelques jeunes chrétiens autour de lui, et, la croix à la main, il s'avance dans la plaine où les ennemis sont rangés en bataille : « Au nom du Dieu vivant, leur crie-t-il d'une voix tonnante, je vous défends de passer outre, et je vous ordonne, de sa part, de retourner sur vos pas! »

Ces paroles répandent la terreur sur la première ligne; les soldats sont interdits, immobiles. Quand le second rang les questionne, tous répondent qu'ils ont en face d'eux un étranger, vêtu de noir, d'une taille extraordinaire, d'un aspect effrayant et dont les yeux lancent des éclairs. Les plus intrépides sortent des lignes; ils sont témoins du prodige, reculent et entraînent l'armée dans leur fuite. Cet événement, que l'histoire, en dehors des faits miraculeux, peut expliquer par le courageux dévouement du Jésuite et par l'enthousiasme même de son action oratoire, réagissant en sens opposé sur les Badages surpris d'une pareille apparition, cet événement se répandit dans les villages voisins. Le roi de Travancor marchait à la tête de ses troupes; il n'y avait plus lieu de combattre; il témoigne à Xavier sa reconnaissance. « Je me nomme le Grand Monarque, lui dit-il; dorénavant, vous serez le Grand Père. » Ce prince ne consentit point à renoncer aux dieux qui favorisaient tous ses caprices, qui légitimaient toutes ses passions; mais il porta un édit par lequel il était enjoint d'obéir au Missionnaire comme au roi lui-même. Par ce même édit, le Grand Monarque déclarait que ses sujets étaient libres de suivre la bannière du Christ.

Ses sujets mirent à profit la liberté qu'il accordait; mais, afin de donner des preuves authentiques de sa mission, il fallait que, devant eux, le Jésuite accomplit quelques-uns de ces faits qui subjuguent et terrassent l'intelligence humaine. A Coulan, ville

maritime sur la côte de Comorin, Xavier distribuait la parole de vie et rencontrait dans la masse beaucoup d'indifférents ou d'opiniâtres. Il ne lui était pas possible de briser ces cœurs par la persuasion ; il appelle Dieu à son aide ; puis il reprend : « Hier vous avez déposé un des vôtres dans la tombe ; retirez-en le corps et examinez-bien s'il ne donne aucun signe d'existence. » Les plus obstinés se rendent à son désir. Ils enlèvent le linceul ; ils posent à ses pieds le cadavre, d'où s'exhalait déjà une fétide odeur ; ils entourent le Père, et, de leurs regards inquiets, ils interrogent tous ses mouvements : le Père, à genoux, se recueille et prie. Tout à coup, s'adressant au mort : « Par le saint nom du Dieu vivant, s'écrie-t-il, je te commande de te lever et de vivre, en preuve de la Religion que j'annonce. »

L'acte de canonisation du Jésuite, — et ces actes entourés de toutes les garanties désirables font autorité pour l'Église et pour l'histoire —, l'acte de canonisation raconte que le mort se leva, plein de vigueur et de santé.

Il n'y avait plus à douter, plus à hésiter : le peuple de Coulan fut chrétien. La réputation de Xavier s'étendit par les Indes ; et, de tous les points, les Gentils, poussés vers le ciel, accouraient pour lui demander le Baptême. Des députations lui arrivaient en foule : il ne pouvait se rendre à tous les vœux ; il y répondait en faisant partir des missionnaires formés par son esprit. Les habitants de Manar suivent la Croix.

Le prince de Jafanapatan, dont ils étaient les sujets, avait usurpé la couronne et chassé du royaume son frère, le souverain légitime. Il veut, par l'appareil des tortures, les contraindre à renoncer à leur religion nouvelle, à cette religion qui a introduit chez eux la civilisation. Les hommes, les femmes, les enfants s'en déclarent les martyrs. On les interroge, on leur dit que pour vivre ils n'ont qu'à faire abjuration ; tous s'écrient : « Nous sommes catholiques. » Leurs petits enfants, à peine baptisés, ne peuvent encore rendre témoignage. Les pères, les mères se portent garants pour eux ; ils les entraînent dans leur gloire.

Ce que Tertullien disait aux Césars se vérifiait encore sur cette terre presque vierge. Le sang des martyrs devenait là comme

partout la semence des Chrétiens. Le roi de Jafanapatan poursuit son dessein : jusque dans son propre palais, jusque sur les marches de son trône, il trouve des rebelles à sa loi. Son fils aîné sollicite et reçoit le Baptême; il est égorgé sous les yeux du tyran. Son second fils, sa sœur et son neveu marchent sur les traces de cet enfant, dont la mort est si belle ; mais il y avait une femme, une mère, entre le ciel et les bourreaux de l'usurpateur : la mère triompha. Un négociant portugais fit sortir de Jafanapatan ces deux néophytes royaux ; il les conduisit au Père pour que sa bénédiction les fortifiât dans le Christianisme, et ils furent placés au collège de Goa, dont Paul de Camerino avait pris la direction.

A ces nouvelles, le prince sévit avec plus de cruauté ; il craint son frère errant dans les Indes et pouvant, après avoir reçu le Baptême, revenir, lui aussi, à l'aide des Portugais, prendre possession du trône. Il craint surtout son fils et son neveu ; il était dans l'impossibilité de tirer vengeance de leur fuite : il déclara une guerre plus acharnée que jamais aux catéchumènes de ses États. Xavier connaissait la position des choses, et, Jésuite, il savait mettre à profit une favorable occasion. Il comprit que, dans un royaume où l'on mourait si généreusement, il y avait de grandes choses à mener à bien. Il rappelle donc Mansilla de la côte de la Pêcherie, il le charge de continuer l'œuvre de Travancor, et il se dirige vers la ville de Cambaye, où le vice-roi des Indes résidait momentanément.

Alphonse de Souza était un homme dont la piété se réglait plutôt sur les idées du monde que sur celles des Saints ; il possédait les qualités du politique, il en avait aussi les défauts. Au lieu de s'opposer avec fermeté aux désordres entretenus à Goa par les Portugais, il les laissait s'accroître, se contentant de protester dans son for intérieur et spéculant sur ces désordres pour étendre et assurer son autorité. Le 15 décembre 1543 le Père arrivait à Cochin.

Il y rencontra Michel Vaz, lui fit part de son plan et l'entendit des plaintes que lui arrachait l'indifférence du vice-roi. Vaz partageait le même sentiment ; il se résout à porter aux pieds de Jean III les vœux et les doléances de Xavier, qui adresse au

roi de Portugal une lettre resplendissante de liberté apostolique; elle se termine ainsi :

« Je supplie donc Votre Majesté, par le zèle ardent qu'elle a pour la gloire de Dieu et par le soin qu'elle a toujours eu de son salut éternel, d'envoyer ici un ministre vigilant et courageux, qui n'ait rien plus à cœur que la conversion des âmes, qui agisse indépendamment des officiers de votre épargne, et qui ne se laisse pas gouverner par tous ces politiques dont les vues se bornent à l'utilité de l'État. Que Votre Majesté examine un peu l'argent qui tombe des Indes dans ses coffres, et qu'elle compte les dépenses qu'elle y fait pour l'avancement de la Religion. Ainsi, ayant pesé les choses de part et d'autre, vous jugerez si ce que vous donnez égale en quelque sorte ce qu'on vous donne, et vous aurez peut-être sujet de craindre que, de ces biens immenses dont la libéralité divine vous comble, vous n'accordiez à Dieu qu'une très-minime partie. »

Le roi Jean III se rendit au vœu du Père. Un nouveau gouverneur, don Juan de Castro, fut nommé. Il reçut ordre de ne plus tolérer aucune superstition à Goa ou dans l'île de Salsette, de faire briser toutes les pagodes, d'exiler les Brahmes, de venger la mort des Chrétiens de Manar, et de protéger partout ceux que les missionnaires soumettraient à l'autorité de l'Évangile.

Xavier cependant faisait route vers Cambaye ; il y vit don Alphonse de Souza ; il n'eut pas de peine à l'intéresser à l'expédition qu'il avait projetée contre l'usurpateur de Jafanapatan. La flotte allait appareiller, lorsqu'un navire portugais venant de Pégu et richement chargé fut jeté par la tempête contre cette île. Le roi s'en empara. Les propriétaires du navire comprenant que, si la guerre était déclarée, il n'y aurait pas moyen de retirer les trésors tombés en sa possession, firent agir tant d'intrigues auprès des chefs de la flotte qu'ils parvinrent à neutraliser l'expédition.

Cette contrariété ne refroidit point l'enthousiasme de l'Apôtre. Le Jafanapatan lui est fermé ; il fait voile vers Travancor. Les vents s'opposent à sa marche, ils paraissent même le repousser de la côte où il tend. Xavier avait déjà accompli tant de choses extraordinaires qu'il se persuade qu'il est réservé par Dieu pour

en accomplir de plus extraordinaires encore. Le Jésuite aspire à porter la lumière au fond de l'Orient.

Il change aussitôt de direction, et, afin de consacrer son apostolat, le voilà qui affronte de nouvelles tempêtes, qui brave de nouveaux dangers pour se rendre à la ville de Méliapour, à laquelle les Portugais ont donné le nom de San-Thomé. C'est dans cette cité que saint Thomas a vécu, c'est là qu'il a souffert le martyre. Xavier accourut sur son tombeau demander force et courage à celui qui l'avait précédé dans les Indes. A Méliapour, il continua son genre de vie habituel, priant, prêchant, convertissant, opérant partout des miracles et interrogeant Dieu dans la solitude. Le 25 septembre 1545 il abordait à Malaca.

C'est une ville située au-delà du golfe de Bengale, non loin de l'île de Sumatra et tout près de la ligne équinoxiale. L'air y est si tempéré, le ciel si doux qu'il semble mortel à la vertu. Tout, jusqu'à la langue, la plus harmonieuse de l'Orient, tout se ressent de cette mollesse du pays, que l'activité du commerce n'a pu vaincre ; tout y respire la volupté, tout la fait passer dans le sang, dans les habitudes même. De Malaca Xavier espérait s'ouvrir une porte pour aller à Macassar ; mais, à la corruption universelle, il comprit qu'il devait régénérer cette cité.

Une ferveur trop austère n'était pas là à sa place. Avec des âmes si efféminées il fallait procéder par les voies de douceur, ne pas blâmer leurs plaisirs, s'y associer en ce qu'ils avaient de licite et s'insinuer dans la confiance des habitants par une humeur agréable et par un visage toujours serein. Xavier était beau ; sa voix harmonieuse, son esprit plein de gaieté et d'épanchement le firent bientôt rechercher. La renommée en avait fait un saint : ce bruit seul avait éloigné de lui. Sa conversation, ses manières ne le montraient que comme un homme aimable ; il eut facilement accès dans les consciences. Quand son pouvoir fut consolidé, il usa de moins de ménagements. Il instruisit les enfants, il les forma à l'obéissance ; il apprit aux jeunes filles ce que c'était que la pudeur, vertu dont, dans ces climats, le nom n'était même pas connu ; il amena les hommes au tribunal de la pénitence ; il corrigea les mœurs, il enseigna à ce peuple le bonheur de la famille. Après des journées si bien remplies, le Père se met-

tait à l'étude de la langue malaise et composait des instructions.

Ce fut à Malaca qu'il apprit l'arrivée dans l'île de Goa de trois Jésuites qu'Ignace envoyait à son secours. Ces trois Pères se nommaient Antoine Criminal, Jean Beyra et Nicolas Lancillotti. Il importait de les mettre à l'œuvre afin de répondre à leur empressement. Il désigne Lancillotti pour enseigner la langue latine dans le collège de Sainte-Foi, et il dirige sur la Pêcherie Criminal et Beyra.

Le chemin de Macassar était fermé à son impatience. Aucun vaisseau ne partait pour cette destination, et Xavier brûlait du désir d'accroître les progrès du Catholicisme. Le 1<sup>er</sup> janvier 1546, il s'embarque pour Amboyne. Le 16 février, il touchait à cette île, qui ne contenait que sept villages à peu près chrétiens ; le reste de la population était idolâtre. Son premier soin est de vivifier la Foi dans les cœurs ; mais, apprenant que plusieurs familles se sont réfugiées dans les bois ou dans les cavernes pour échapper à des voisins barbares, le Père se met à la recherche de ces familles. Il parcourt les forêts, sonde la profondeur des rochers, réunit ces malheureux, partage leur existence, et ne les abandonne qu'après leur avoir fait connaître les devoirs que Dieu impose.

La flotte d'Espagne et celle de Portugal étaient à l'ancre dans la rade d'Amboyne. Une fièvre pestilentielle se déclara sur les vaisseaux espagnols. La terreur avait fermé toutes les âmes au cri de la pitié. Les médecins eux-mêmes n'osaient affronter la contagion ; on la laissait dévorer les victimes que personne ne songeait à lui disputer. Couchés çà et là sur le pont de leurs navires, ou étendus au bord de la mer, les malades ne recevaient aucun secours. Plus la fièvre faisait de ravages, moins les insulaires semblaient prêter l'oreille à tant de désespoirs. Xavier apprend cette nouvelle. Il catéchisait alors ; mais la première des charités est de venir au secours de ceux qui souffrent. Le poste le plus dangereux était le sien ; il le fut encore dans cette circonstance. Il se dévoue tout à la fois au soulagement des corps et à celui des âmes : il assiste les mourants, il ensevelit les morts ; il enterre lui-même les cadavres, car il ne

se présentait plus de mercenaires pour remplir ce dernier devoir. Mais là ne s'arrête pas son humanité. Il y a sur ces navires des malades qui ont besoin d'aliments ou de remèdes. Le Père mendie ; il va de porte en porte implorant la compassion publique pour des frères dans la Foi, pour des hommes que le doigt de Dieu a frappés. Sa parole a quelque chose de si irrésistible qu'il parvient seul à organiser des secours, et à rendre plus tolérable la position de cette flotte étrangère.

La peste cessa peu à peu ; les Espagnols mirent à la voile, et le Jésuite, rendu à ses travaux quotidiens, visita les environs d'Amboine. Il porta l'Évangile dans les îles à moitié sauvages, telles que Baranura et Rosalao. Après ces prédications, qui ne furent pas sans fruit, il prit passage pour les Moluques.

Ce sont de petites îles de l'Océan oriental, près de l'Équateur. Les cinq les plus importantes sont Ternate, Tidor, Motir, Matchan et Batchian. Ternate est la première du côté du nord. Il y débarque. Les Catholiques rentrent dans le chemin de la vertu, que la mollesse, la dissolution et l'amour du gain leur avaient fait depuis longtemps abandonner. Ce changement extraordinaire de mœurs, dû à la parole d'un prêtre, dispose favorablement idolâtres et infidèles. Néachile Pocaraga, fille d'Almanzor, roi de Tidor, et femme de Boleife, roi de Ternate avant la conquête, était l'irréconciliable ennemie des Chrétiens, c'est-à-dire des Portugais, qui l'avaient chassée du trône. Cette princesse était fort versée dans la science du Coran. L'infatigable Apôtre discute avec elle ; il éclaircit ses doutes, il résout ses objections ; peu à peu il la conduit au Baptême. A partir de ce jour, Néachile oublie ses rêves de grandeur pour se faire l'humble servante des pauvres.

Il y avait trois mois que le Jésuite évangélisait Ternate lorsqu'on lui raconta qu'à soixante lieues vers l'Orient il se rencontrait plusieurs îles dont les habitants avaient été autrefois baptisés ; mais, ajoutait-on, tout cela est même perdu dans leur souvenir. Ils sont anthropophages, et, dans leurs fêtes, ils dévorent leurs pères déjà vieux. C'est, du reste, une contrée stérile, où l'air est si malsain, le sol agité de si fréquentes éruptions volcaniques, que les étrangers ont peine à y respirer

et à y vivre. On pressait, on suppliait François Xavier de ne pas exécuter son projet.

Le bienfait de la Rédemption doit être révélé par lui aux nations les plus sauvages ; rien ne peut le retenir dans l'accomplissement de sa mission. Il console ses amis qui pleuraient, le peuple de Ternate qui essayait de s'opposer à son départ ; puis, avant de se jeter, la croix à la main, sur ces îles que le bras de Dieu avait frappées de malédiction, il écrit à don Ignace de Loyola :

« Le pays où je vais est hérissé de dangers et très-funeste à tous par la barbarie des habitants, et par l'usage de divers poisons qu'ils mêlent dans le breuvage et dans les viandes. C'est ce qui a empêché plusieurs prêtres d'aller les instruire. Quant à moi, considérant leur extrême besoin et le devoir de mon ministère qui m'oblige d'affranchir les âmes de la mort éternelle aux dépens même de ma vie, j'ai résolu de tout hasarder pour leur salut. Toute mon espérance, tout mon désir est de me conformer, autant qu'il sera en moi, à la parole du Maître : Qui voudra sauver son âme la perdra, et qui la perdra pour l'amour de moi la trouvera.

» Plusieurs personnes, qui m'aiment ici tendrement, ont fait tout ce qu'elles ont pu pour me détourner de ce voyage. S'apercevant que leurs prières, que leurs larmes étaient sans effet, elles ont voulu me donner des contre-poisons. Je n'ai eu garde d'en accepter, de peur qu'en me chargeant du remède je ne vinsse à craindre le mal. Ma vie est entre les mains de la Providence ; je n'ai besoin de nul préservatif contre la mort, et il me semble que, plus j'aurais de remèdes, moins j'aurais de confiance en Dieu. »

Cette lettre, c'est l'homme lui-même, mais l'homme détaché de tout au milieu d'ennemis perfides, marchant sans précaution ; ne sent-il pas que Dieu est avec lui ?

Après quelques jours de mer, il descend au rivage ; neuf cadavres de Portugais gisaient sur le sable, sans sépulture, pour apprendre aux étrangers le sort que leur réservait la population de l'île du More.

A la vue des matelots et du prêtre qui prennent terre, les



sauvages s'enfuient, présumant que les Européens leur demandent compte du sang versé. Xavier se jette à leur poursuite, il les atteint dans les forêts ; là, d'un ton caressant, il leur communique, en malais, les motifs qui le conduisent auprès d'eux ; il flatte leur grossière vanité, il les ramène au village ; et le voilà qui chante par les rues la doctrine chrétienne afin de l'apprendre plus promptement aux enfants et aux femmes. Les villes de Momoya et de Tolo cèdent à l'entraînement qu'imprime Xavier ; l'île du More devient chrétienne presque sans résistance. Le Père l'abandonne à sa Foi nouvelle pour retourner aux Moluques, et de là revenir à Goa par Malaca ; il n'y parvint qu'au mois de juillet 1547.

Des Missionnaires étaient déjà arrivés aux Indes ; Ignace en envoyait de nouveaux au Père. Ribera, Nuñez et sept autres composaient ce renfort. Mansilla, n'écoutant ni prières ni ordres, ne voulut point consentir à laisser les lieux que sa parole avait fécondés. Il désobéissait : malgré ses services, Xavier le chassa de la Compagnie. Pour les prêtres qui accouraient au service de la religion, pour ceux qui combattaient avec lui, c'était un exemple.

A peine de retour à Malaca l'Apôtre reprit le cours de ses prédications aux Chrétiens et aux Gentils ; mais, dans ce temps-là même, la domination portugaise, qui avait eu ses excès comme tous les pouvoirs naissants, était menacée dans son existence. Les rois indiens étaient jaloux des maîtres que la force leur imposait ; souvent coalisés entre eux, ils s'étaient toujours vu vaincre par la tactique des Européens. La victoire les rendait tributaires jusqu'au jour où la couronne tombait de leurs têtes. Alaradin, roi d'Achem, n'avait pas encore été soumis, et sa haine pour les Chrétiens s'était accrue de toute la haine qu'il vouait aux Portugais.

Ses États forment le royaume le plus considérable de l'île de Sumatra. Pendant plusieurs années il arma ses bâtiments en corsaires pour courir les côtes ; ses troupes de terre s'aguerrissaient, et chaque jour il mûrissait le plan qui devait lui livrer Malaca. Ses mesures prises le plus secrètement possible, Alaradin, à la tête d'une armée, force le port dans la nuit du 8 au 9 octobre 1547 ; ses brûlots tombent sur la flotte por-

tugaise, son artillerie tonne contre la ville ; déjà ses plus hardis soldats montent à l'escalade.

Au milieu du désordre et de la confusion inséparables d'un pareil assaut, don Francisque de Mello, gouverneur de Malaca, a pourtant fait de sages dispositions. Le premier effort des assiégeants est repoussé ; mais les navires sont en feu. Les Achémois, excités par cet incendie, déploient au vent leurs riches bannières ; ils saluent de loin la cité qui va devenir leur conquête. Après avoir coupé les oreilles et le nez à de pauvres pêcheurs qui rentraient au port, ils les chargent pour le gouverneur de la sommation suivante :

« Bajaja Soora, qui ai l'honneur de porter dans des vases d'or le riz du grand soudan Alaradin, roi d'Achem et des terres que lavent l'une et l'autre mer, je t'avertis d'écrire à ton roi que je suis ici malgré lui, jetant la terreur dans sa forteresse par mon fier rugissement, et que j'y serai tant qu'il me plaira. J'appelle à témoin de ce que je dis, non-seulement la terre et les nations qui l'habitent, mais tous les éléments jusqu'au ciel de la lune, et je leur déclare, par les paroles de ma bouche, que ton roi est sans réputation et sans valeur ; que ses étendards abattus ne pourront jamais se relever sans la permission de celui qui vient de le vaincre ; que par la victoire que nous avons remportée, mon roi a sous ses pieds la tête du tien, qui, depuis ce jour-là, est son sujet et son esclave ; et afin que tu confesses toi-même cette vérité, je te défie au combat dans le lieu où je suis présentement, si tu te sens assez de courage pour me résister. »

L'insulte était grave, et, sous l'emphase du défi, elle renfermait des offenses que ne pouvait supporter patiemment l'orgueil d'un gentilhomme. Le conseil délibérait et ne savait que résoudre, lorsque Xavier, dont Mello avait sollicité le concours, parut au milieu de ces officiers intimidés. Sa présence releva les courages ; il lut la sommation des Achémois, et ce Missionnaire, qui avait du vieux sang d'hidalgo navarrais dans les veines, déclara qu'à tout prix il fallait venger un semblable affront. L'honneur du Christianisme était encore plus intéressé dans la querelle que celui du drapeau portugais : ses paroles furent entendues.

La flotte vient d'être brûlée par l'ennemi, mais dans les arsenaux il y a encore quelques fustes. Xavier conseille de les radouber et de courir aux Achémois ; il marchera lui-même à la tête des plus braves. Dans ce pressant danger le peuple s'oppose à son départ. Les soldats, gardiens naturels de la cité, peuvent l'abandonner : la cité ne veut pas se séparer de son Apôtre, dont elle attend force et consolation. Vaincu par les prières, Xavier se résigne ; il bénit, il confesse, il communique tous ces soldats ; puis la flottille s'ébranle. A peine est-elle à la voile que le vaisseau amiral s'entr'ouvre et disparaît sous les flots avec tout son équipage.

La foule s'alarme, elle murmure même contre le Jésuite : le Jésuite paraît. Son front est serein, sa parole calme, et, à cette multitude effrayée, il fait entendre des prophéties de salut qui se réaliseront, dit-il, avant le coucher du soleil.

A la nuit tombante, deux voiles latines sont signalées en effet, elles se joignent à l'escadre, et, le 25 octobre, cette faible armée s'éloignait du port. Le Missionnaire lui avait promis la victoire, si la présomption ou la témérité ne renversait pas le plan tracé par Mello. L'escadre croyait à la promesse du Père. L'amiral Deza prend position ; son artillerie engage l'affaire, et, après un combat furieux dans lequel les vaisseaux achémois furent dispersés, coulés à fond ou brûlés, les Portugais vainqueurs rentrèrent à Malaca.

Ce ne fut point aux soldats et à l'amiral qui avaient si vaillamment combattu que la cité décerna les honneurs du triomphe. Le Jésuite avait tout fait ; on parlait de sa fermeté, on louait sa prudence, on exaltait ce don de prophétie qui avait rendu l'énergie aux Portugais ; on l'applaudissait dans les rues, on l'embrassait à l'autel, on le félicitait partout.

Ces honneurs inquiétèrent son humilité. Malaca était hors de danger, il ne lui restait plus, à lui, qu'à en affronter de nouveaux. Les navires du commerce chinois arrivèrent à cette époque dans le port ; l'un d'eux avait à bord un Japonais nommé Anger de Cangoxima, qui, sur la réputation du Père, entreprenait ce long voyage pour calmer ses troubles intérieurs. La conversation du Japonais, son désir d'apprendre, sa docilité

pleine de bon sens, furent pour le Missionnaire un trait de lumière. On lui disait que tous les habitants de ce vaste empire étaient avides de savoir, que leur naturel était généreux, qu'il y avait là une terre prête à recevoir la rosée du ciel, si la vie des ecclésiastiques répondait par sa régularité à leurs préceptes. Il n'en fallut pas davantage à Xavier. De retour à Goa, il met ordre à ses missions, nomme Paul de Camerino supérieur-général à sa place, donne ses instructions aux Pères de la Compagnie qui se trouvent sur les côtes, charge Criminal, Henriquez et Alphonse Cyprien du soin des Paravas, ses premiers enfants en Jésus-Christ ; puis, après avoir visité, à Bazaino don Garcie de Sa, vice-gouverneur des Indes par la mort de dn, Juan de Castro, il s'élançe vers le Japon. Le Père Côme de Torrez, l'un des esprits les plus brillants de son siècle, le Frère Jean Fernandez et Anger, qui au baptême a pris le nom de Paul de Sainte-Foi, l'accompagnent. Ce fut vers le 15 avril 1549 que l'Apôtre mit à la voile.

Au moment de tenter de nouveaux exploits, François Xavier écrit à Ignace : « Je ne puis vous exprimer avec quelle joie j'entreprends un si long voyage, car tout y est plein d'extrêmes dangers ; et qui de quatre navires en peut sauver deux, croit avoir fait une navigation très-heureuse. Quoique ces périls soient au-dessus de tous ceux que j'ai essayés jusqu'à cette heure, je n'ai garde de renoncer à mon entreprise, tant Notre Seigneur me dit intérieurement que la Croix produira là de grands fruits dès qu'elle y sera une fois plantée.

Dans cet homme si dur à lui-même il y avait un fonds de charité inépuisable ; il ne sollicite pour lui que les privations, que les souffrances, que les périls de toute sorte ; mais pour ses frères dans la Compagnie, pour ceux qui de loin marchent sur ses traces, il commande, par l'obéissance vouée à leur commun fondateur, que l'on ait tous les égards dus à des soldats sous les armes ; il adresse à Paul de Camerino les avis suivants :

« Si nos frères qui sont dans le Comorin, dans les Moluques et ailleurs vous écrivent pour obtenir quelque grâce de l'Évêque ou du vice-roi par votre entremise, et pour vous demander à

vous-même quelque secours spirituel ou temporel, quittez tout, et employez-vous entièrement à faire tout ce qu'ils désirent. Pour les lettres que vous écrirez à ces ouvriers infatigables qui portent le poids du jour et de la chaleur, prenez garde qu'elles n'aient rien d'aigre ou de sec ; ayez soin plutôt que chaque ligne, chaque mot ne respirent que douceur et que tendresse.

» Tout ce qu'ils demanderont pour leurs vivres, pour leur habillement, pour la conservation ou pour le rétablissement de leur santé, fournissez-le-leur libéralement et au plus tôt, car il est bien raisonnable que vous ayez pitié de ceux qui travaillent sans relâche et sans nulle consolation humaine. Ce que je ici regarde principalement les Missionnaires du Comorin et des Moluques : leur mission est la plus pénible, et on doit les soulager, de peur qu'ils ne succombent sous une croix si pesante. Faites donc en sorte qu'ils ne demandent pas deux fois ce qui leur est nécessaire. Ils sont dans le combat, vous gardez le camp, et, pour moi, je trouve ces devoirs de charité si justes, si indispensables, que j'ose vous conjurer, au nom de Dieu et au nom de notre Père Ignace, de vous en acquitter avec toute l'exactitude, toute la diligence et toute la joie possible. »

A Gaspard Barzée, flamand de nation et prédicateur célèbre, qui a renoncé aux vanités de la gloire pour embrasser l'Institut et la carrière des missions, ses enseignements sont aussi doux, aussi positifs. Barzée est chargé de porter la lumière à Ormuz, ville située à l'entrée du golfe Persique, à douze lieues de l'Arabie-Heureuse, et renommée par son commerce.

Il y avait là des Grecs et des Russes, des Abyssins et des Allemands, des Arméniens et des Juifs, mêlés aux apostats de toutes les nations européennes venant trafiquer à ce marché du monde. La vie s'écoulait sur cette côte dans tous les enchantements. Barzée confondit les Juifs dans des disputes publiques : il s'attira l'estime des Sarrasins et l'amitié de tous ces hommes dont les mœurs et la religion n'avaient pas moins de dissemblance que le langage. Il les avait trouvés païens ou incrédules ; il les rendit Chrétiens.

La diversité des nations et des sectes y avait enfanté la cor-

ruption. Barzée était digne de prendre la place de Xavier, qui, selon son habitude, affrontait les premiers périls avant d'envoyer d'autres Pères dans de nouvelles missions. Mais le désir de pénétrer au Japon, et surtout la prudence unie au courage de Barzée, lui firent violer la règle dont il ne se départait jamais. Barzée ne lui donna pas lieu de se repentir de sa confiance.

Cependant, le 15 août 1549, Xavier abordait sur la rade de Cangoxima, après quatre mois de tempêtes et de périls.

Le Japon est un monde d'îles et de montagnes, aux confins de l'Asie et vis-à-vis de la Chine. La terre y produit peu de grains ; mais dans ses entrailles elle renferme d'immenses mines d'or et d'argent. Ses habitants sont athées ou idolâtres ; les uns ne croient à rien, les autres soumettent leur foi à tous les rêves. On en voit qui adorent le soleil et la lune, qui rendent hommage aux Camis, fils du soleil, et aux Fotoques, dieux que les Chinois inventèrent. Il s'en rencontre même qui honorent diverses sortes d'animaux. La plupart vénèrent Amida et Xaca, divinités qu'a popularisées leur mythologie pythagoricienne. Il n'est pas de ville dans laquelle Amida et Xaca n'aient un temple où la magnificence le dispute à la superstition. En l'honneur de ces dieux, les Japonais se précipitent du haut des rochers, ils s'ensevelissent vivants dans des cavernes. Souvent, hommes et femmes, après s'être attaché une pierre au cou, chantent sur le rivage les louanges d'Amida et de Xaca, puis ils se jettent dans les flots.

Le Saço est le Pontife de cette religion, qui a pour prêtres les Bonzes, espèce de Brahmes aussi austères en public, aussi dépravés en secret que cette secte de moines indiens.

Quand Xavier eut vaincu les premières difficultés de la langue japonaise, il se mit à prêcher en public. Il expliqua les articles du Symbole, visita les Bonzes, et se concilia leur bienveillance par son aménité. Les Bonzes l'écoutaient avec respect parler de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Il leur était impossible de se persuader que ce prêtre venait de si loin pour les tromper ; mais ses discours ne passaient pas de l'oreille au cœur. Le cœur des Bonzes était insensible. Le Missionnaire

en effet les initiait à l'abnégation de soi-même, à la pureté et à toutes les vertus qui étaient pour eux un reproche ou un sacrifice.

Deux Bonzes pourtant ne peuvent résister à son éloquence : ils se déclarent Catholiques. Cet exemple est suivi par la multitude. Les Cangoximains ouvrent les yeux ; ils se pressent autour de Xavier, ils lui demandent le Baptême.

Embrasser le Christianisme, c'était priver les Bonzes des aumônes et des offrandes dont ils vivaient. La curiosité leur avait fait accueillir favorablement le Missionnaire, l'intérêt les poussa à le persécuter. Pour eux il ne fut plus un homme, mais un démon ; ils l'accusèrent de mensonge. Les Japonais, dont l'esprit avait de la droiture, dont l'intelligence était exercée, ne prirent pas le change.

Les Bonzes prétendaient qu'il ne pratiquait pas toutes leurs austérités. Xaxier à l'instant même s'abstient de toute nourriture qui a pris vie.

Des miracles étaient nécessaires pour entraîner ce peuple toujours hésitant. Ces prodiges s'opèrent. Xavier guérit les malades, il ressuscite les morts.

Devant de pareils prodiges l'hésitation disparaît. La ville de Cangoxima sera chrétienne.

Le Missionnaire pousse plus loin son apostolat. Avec Côme de Torrez et Fernandez il quitte cette cité, portant sur son dos les ornements dont il a besoin pour célébrer le sacrifice de la Messe. Il n'a pas d'autre bagage ; ses compagnons ne sont pas plus riches que lui. Le Jésuite arrive à Firando, où mouillaient quelques vaisseaux portugais. Ces vaisseaux saluent l'homme de Dieu. Leur artillerie gronde, leurs bannières flottent au vent. Les matelots font retentir des cris de joie, ils l'entourent avec des démonstrations de respect et le conduisent ainsi jusqu'au palais du roi. En le voyant pauvre, mal vêtu, la cour et le roi de Firando auraient méprisé cet avilissement, que leur orgueil n'aurait pas cherché à comprendre ; mais, à l'aspect des Portugais, dont l'enthousiasme était au comble ; mais, en apprenant que ce prêtre si humble était tout-puissant auprès du roi de Portugal, dont les flottes sillonnaient leurs mers, dont les armées

occupaient leurs villes, les Japonais sont saisis d'admiration. Xavier demande le pouvoir de publier la loi de Dieu dans ce royaume; ce pouvoir lui est accordé. Le jour même il se met à l'œuvre. Ses exhortations sont si fructueuses qu'au bout d'un mois l'Évangile triomphait de tous les vices. Pour le Missionnaire ce peuple était trop docile aux inspirations de la grâce; il avait besoin de luttes plus animées. Torrez reste à Firando pour confirmer ses habitants dans la Foi, et le 27 octobre 1550 le Père se dirige vers Méaco, capitale de tout l'empire.

La ville d'Amanguchi se trouve sur sa route. Elle est riche, pleine d'étrangers que le commerce et le plaisir y attirent; mais ses richesses mêmes y ont engendré la corruption. C'est Sodome avec le luxe de Babylone. Aux récits que lui font quelques Portugais, son zèle s'enflamme; et, sans même s'inquiéter de l'autorisation du roi, il parcourt les rues proposant à tous les vérités éternelles. Fernandez suit son exemple. Les périls auxquels ces prêtres s'exposent, la nouveauté de leurs discours, le courageux désintéressement qu'ils montrent excitent la curiosité. On les entoure sur les places publiques, on leur ouvre la porte des maisons, on les interroge sur leur culte, et ils répondent. Leur réponse, c'était la condamnation de la vie voluptueuse à laquelle les habitants d'Amanguchi se livraient.

Elle effraya des imaginations paresseuses. On ne discuta plus avec eux, on leur jeta des pierres, on les chargea d'injures, et lorsqu'ils appelaient à la prière ou à la pénitence, la foule s'écriait avec moquerie : « Voilà les deux Bonzes imposteurs qui veulent que nous n'adorions qu'un Dieu et que nous n'ayons qu'une femme. »

Devant de pareilles raisons la charité de Xavier lui-même échoua, et il partit pour Méaco.

L'hiver sévissait dans toute sa rigueur. La terre était couverte de neige, le vent soufflait avec violence, et ils avaient à traverser des forêts, des montagnes, des plaines, des torrents et des précipices.

Pieds nus, le corps à peine couvert d'une vieille soutane, sans autres provisions que des grains de riz séchés au feu, Xavier, Fernandez et deux Japonais parcoururent ce désert glacé, où



chaque pas devient une chute. Les négociants européens les ont avertis des périls qui les attendent ; ils ont au moins voulu, par de riches bienfaits, leur procurer les ressources nécessaires pour un pareil voyage. Le Jésuite n'a pas pu décliner leurs offres : il a accepté mille écus d'or tirés de l'épargne royale et tout ce que la charité a mis à sa disposition. Mais cet argent a été immédiatement distribué aux catéchumènes pauvres. Pour ses besoins ou pour ceux de ses compagnons, il n'a pas même gardé une obole. Au bout de deux mois de fatigue il entre dans Méaco.

Méaco, qui en japonais signifie chose digne d'être vue, était en proie à toutes les désolations que les guerres entraînent à leur suite. Les rois voisins avaient formé une ligue contre le Cubo-Sama et le Dayri : c'est-à-dire ils se mettaient en révolte contre le chef des armées et contre l'empereur. Les grands, les Bonzes eux-mêmes prenaient une part active à ces troubles. Les esprits étaient agités, les passions politiques en mouvement. Xavier ne crut pas devoir exposer les vérités du ciel devant une nation aussi préoccupée des choses de la terre. Pour obtenir une audience du Dayri ou du Cubo-Sama, on exigeait cent mille caixes<sup>1</sup>, et il ne possédait rien. Il retourne donc sur ses pas, il prend la route de Firando, et se charge de quelques objets d'art ou de luxe mis à sa disposition par le vice-roi.

Ses vêtements déchirés avaient rebuté les Japonais. Ce mépris de l'habit, qui passe si rapidement à la personne, lui avait fait comprendre qu'il ne fallait plus paraître dans un costume délabré : il accepta des mains de la charité un vêtement plus propre, et il reprit sa course.

Il s'arrêta de nouveau à Amanguchi. Le roi Oxindono le reçut favorablement, car le Jésuite lui apportait des présents. Oxindono lui permit d'annoncer la Foi à ses sujets. On vint en foule aux instructions du Missionnaire ; mais, comme tous les pays civilisés, le Japon a ses docteurs, des philosophes dont la science est profonde et qui ne cèdent jamais, à moins que des arguments irréfragables ne désarment leur esprit fertile en arguties. Xavier ne désespéra pas d'éclaircir les mille doutes qu'ils proposaient, tantôt de bonne foi, tantôt dans le dessein d'entraver ses efforts. Ils par-

<sup>1</sup> Plus de six mille francs.

laient plusieurs ensemble, et souvent sur des objets différents. Le procès de la canonisation de l'Apôtre constate que ses réponses, toutes brèves, toutes claires, et multipliées par la grâce, frappaient en même temps les oreilles de ses interlocuteurs, et que, dans l'étonnement où ils étaient plongés, ils ne savaient qu'admirer et se taire.

A Amanguchi, comme dans toutes les villes du Japon, il y avait sept ou huit sectes religieuses vivant éternellement en guerre sourde ou patente. Les progrès qu'il faisait faire au Christianisme réunirent contre lui les Bonzes de toutes ces sectes. Ils se divisaient bien entre eux, mais ils se coalisaient pour s'opposer à l'ennemi commun. Le matin, Xavier instruisait les marchands chinois dans leur langue; le soir, venait le tour des Japonais. Il leur expliquait les mystères, il les éloignait du vice, et en moins de deux mois sa parole avait produit de si heureux effets que les hommes les plus éclairés manifestèrent le désir de recevoir le Baptême.

Le Père lui-même, dans une de ses lettres aux Jésuites de Rome, parle de ces merveilleux résultats : « Quoique mes cheveux aient déjà blanchi, écrit-il, je suis plus robuste que je n'ai jamais été; car les peines qu'on prend pour cultiver une nation raisonnable, qui aime la vérité et qui désire son propre salut, donnent bien de la joie. Je n'ai en toute ma vie goûté autant de consolation qu'à Amanguchi, où une grande multitude de gens venaient m'entendre avec la permission du roi. Je voyais l'orgueil des Bonzes abattu et les plus fiers ennemis du nom chrétien soumis à l'humilité de l'Évangile. Je voyais les transports de joie où étaient ces nouveaux Chrétiens, quand, après avoir terrassé les Bonzes dans la dispute, ils retournaient tout triomphants. Je n'étais pas moins ravi de voir la peine qu'ils se donnaient à l'envi l'un de l'autre pour convaincre les Gentils, et le plaisir qu'ils avaient à raconter leurs conquêtes, par quelles manières ils se rendaient maîtres des esprits, et comment ils exterminaient les superstitions païennes : tout cela me causait une telle joie que j'en perdais le sentiment de mes propres maux. Ah! plutôt à Dieu que, comme je me ressouviens de ces consolations que j'ai reçues de la miséricorde divine au milieu de mes travaux, je pusse non-

seulement en faire le récit, mais en donner l'expérience et les faire un peu sentir à nos Académies de l'Europe! Je suis assuré que plusieurs des jeunes gens qui y étudient viendraient employer à la conversion d'un peuple idolâtre ce qu'ils ont d'esprit et de forces, s'ils avaient une fois goûté les douceurs célestes qui accompagnent nos fatigues. »

Ces fatigues, dont Xavier s'entretient avec tant de pieuse indifférence, n'étaient pas à leur terme. Le grand Bonze d'Europe, ainsi que le nommaient les Gentils, nourrissait l'espérance de repasser au Japon. De là, ses vœux tendaient vers la Chine, dont l'intelligence lui était constatée par ses fréquentes relations avec les négociants de ces contrées. Le royaume d'Amanguchi pouvait rester à la garde de Torrez et de Fernandez. Lui, il convoitait de plus vastes conquêtes, des mondes nouveaux à embraser du feu de sa charité. Ce fut alors qu'il apprit que le navire commandé par Édouard de Gama était dans les eaux de Bungo; il se mit en route vers le 20 septembre 1551.

Aussitôt que Gama connut la prochaine arrivée du Père, il réunit autour de lui les Portugais résidant à Fucheo, capitale du royaume, et il s'avança à la rencontre du Missionnaire. Ce dernier marchait difficilement, tant ses pieds étaient gonflés. Gama et les Portugais sont surpris de voir un personnage aussi éminent porter lui-même ses ornements ecclésiastiques et son humble bagage. Ils le supplient de monter à cheval afin de donner plus d'éclat à son entrée dans la ville, entrée que déjà salue le bruit du canon, et à laquelle assistent sous les armes les marins et les soldats. Xavier refuse; mais il ne peut aussi facilement échapper aux démonstrations de respect qu'on lui prodigue. Ce jour-là même, le roi de Bungo lui écrivait :

« Père Bonze de Chemachicogin — les Japonais appelaient ainsi le Portugal, — que votre heureuse arrivée en mes États soit aussi agréable à votre Dieu que lui sont les louanges dont les Saints l'honorent. Quansyonafama, mon officier domestique. que j'ai envoyé au port de Figen, m'a appris que vous y étiez arrivé d'Amanguchi, et toute ma cour vous dira combien j'en ai eu de joie. Comme Dieu ne m'a pas fait digne de vous commander, je vous supplie instamment de venir avant le lever du

soleil, frapper à la porte de mon<sup>e</sup> palais, où je vous attendrai avec impatience, et permettez-moi de vous demander cette faveur sans que mon vœu vous soit à charge. Cependant, prosterné par terre, je prie à genoux votre Dieu, que je confesse être le Dieu de tous les dieux, le souverain des plus grands et des meilleurs qui vivent au ciel, je le prie, dis-je, de faire entendre aux superbes de ce siècle combien cette vie sainte et pauvre lui est agréable, afin que les enfants de notre chair ne soient pas trompés par les fausses promesses du monde. Mandez-moi des nouvelles de votre santé pour me faire bien dormir la nuit, jusqu'à ce que les coqs m'éveillent en m'annonçant votre venue. »

Il importait beaucoup aux Portugais et à Gama que Xavier parût dignement à la cour. Leur intention était de lui servir d'escorte. Pour enlever tout prétexte aux répugnances que sa pauvreté provoquait dans les esprits livrés aux séductions du luxe, il fut décidé qu'on entourerait le Père de toute la pompe possible. Afin de vaincre son refus, on lui représenta qu'il était bon de montrer à ces populations de quel éclat les Catholiques environnaient leurs prêtres. C'était un moyen de les faire respecter dans sa personne, et d'inspirer l'estime pour la prédication par les honneurs mêmes dont on comblait le prédicateur.

Xavier, pour ce seul jour, consentit à faire violence à son humilité. On le revêtit d'une soutane neuve, d'un surplis et d'une étole de velours vert garnie de brocart d'or. Trente Portugais de distinction, couverts des plus riches étoffes de soie et d'or et chargés de pierreries, formèrent le cortège, à la tête duquel marchait Gama, la tête nue, comme pour indiquer la vénération dont le Père était l'objet. Une musique militaire ouvrait la marche que fermait une foule d'Européens, tous magnifiquement vêtus.

Cinq portaient autour de lui un sac de satin blanc où était renfermé le livre des Évangiles, une canne de Bengale chargée d'or, des pantoufles de velours noir, un tableau de la Vierge et un parasol de bois précieux, orné de peintures japonaises, qui se conserve encore à Rome dans la Maison-Professe du Gesù.

Lorsque le cortège se trouva en face du palais et que la garde du roi eut ouvert ses rangs pour lui livrer passage, les Portugais s'avancèrent vers Xavier, dont l'attitude, aussi majestueuse que digne, attirait tous les regards. Ils le saluent avec respect. On lui offre la canne de Bengala et les pantoufles de velours ; on étend sur sa tête le parasol. Ceux qui avaient les Évangiles et l'image de la Vierge se placent à ses côtés. Après avoir parcouru plusieurs galeries, où les seigneurs de Bungo honorèrent le Missionnaire selon le cérémonial du pays, il fut introduit en présence du roi, qui s'inclina trois fois par terre devant lui. Le Jésuite de son côté allait se prosterner et toucher le pied du prince pour se conformer à l'usage. Le prince le releva avant qu'il y eût satisfait ; et, le faisant asseoir sur la même estrade que lui, il le pria de développer les mystères et la morale du Christianisme. Le Père et le roi dînèrent ensemble, et, pendant le repas, tous les assistants se tinrent à genoux. Quand cette réception solennelle fut terminée, les Portugais reconduisirent Xavier ~~les mêmes honneurs~~.

Le Souverain avait accueilli le Chrétien comme un envoyé du Ciel, la multitude à son tour lui offrit des gages de sa confiance : la multitude accourut à ses prédications en brisant ses idoles et en sollicitant le Baptême. Le Baptême était une grâce que l'Apôtre n'accordait qu'à la persévérance. Quarante jours s'écoulèrent ainsi. Dans cet espace de temps il obtint du roi la réforme des mœurs ; il parvint même à arracher ce prince, encore jeune, aux excès que les Bonzes autorisaient comme pour l'énerver avant l'âge. Il lui fit rendre des lois sévères contre les femmes qui, à l'aide de certains breuvages, provoquaient l'avortement, et contre les mères qui, pour ne pas nourrir leurs enfants, les égorgeaient au moment de leur naissance.

Le jour du départ, les Bonzes, radieux, essayèrent de reconquérir l'influence que tant d'événements leur avaient enlevée. Fucarandono, le chef et la lumière de leur religion, cédait à leurs instances. Il arrivait à la cour afin de venger les affronts faits à ses dieux.

Il discute avec le Jésuite, il blasphème, il raille afin de le

faire sortir de son calme habituel. Le Jésuite reste impassible ; mais cette impassibilité même excite la rage des Bonzes. Une partie du peuple est en mouvement. Les Bonzes le menacent de la colère de leurs dieux, ils appellent sur lui toutes les malédictions s'il ne prend parti dans la querelle. La tempête grossit. Les Portugais songent à se retirer sur leurs navires et à mettre à la voile. Ils fuyaient déjà ; Xavier apparaît, il les rassure, il leur dit qu'il lui est impossible d'abandonner dans un pareil moment cette chrétienté naissante et que, si le martyr l'attend à Fuceo, il ne veut pas que, par de lâches considérations, on lui ravisse une couronne qu'il est venu chercher de si loin. Gama le premier se rend à l'avis du Père ; les Européens l'adoptent aussi. Leur attitude martiale et surtout l'aspect du Missionnaire calmèrent les esprits et inspirèrent quelque courage aux Néophytes. Le Roi fit prendre des mesures afin d'assurer la tranquillité publique, et le lendemain, 20 novembre 1551, le navire sortit du port.

Le 24 janvier 1552 il était en vue de Cochin.

Des miracles de plus d'une sorte, de vastes plans qui auraient effrayé l'imagination du plus hardi conquérant, occupèrent tous les instants de la traversée. Il jeta, avec le marchand Jacques Pereyra, son ami, les bases du voyage en Chine qu'il projetait depuis si longtemps. A peine débarqué à Cochin, le voilà qui entreprend la conversion du roi des Maldives. Le Père Antoine Hérédia avait échoué ; Xavier fut plus heureux, et il continua sa route vers Goa, où l'appelaient les affaires de la Compagnie.

Ses Missions étaient dans l'état le plus florissant. Antoine Criminal avait arrosé de son sang la côte de la Pêcherie, et ce premier martyr de l'Institut de Jésus y avait multiplié les Chrétiens, dont le nombre s'élevait à plus de cinq cent mille. Les Iles du More, les Moluques, Méliapour, Bazain et Coulan étaient dans une situation aussi prospère. La joie de Xavier eût été sans mélange si, par un attachement trop vif à ses idées, Antoine Gomez ne se fût mis en révolte contre le vœu d'obéissance.

Gomez était un Jésuite dont l'ardeur égalait la science. Il con-

naissait aussi parfaitement la théologie que les affaires du monde ; mais, impétueux et violent, il était entré trop tard dans la Compagnie pour vaincre son caractère. L'Apôtre l'avait nommé recteur du Collège de Saint-Paul ; et, soutenu par un des principaux ministres du roi de Portugal, il avait peu à peu usurpé tous les pouvoirs dont Camerino était investi. Il modifia, changea à sa manière l'éducation et le plan d'études adopté par la Compagnie. Il força à des exercices spirituels trop violents les jeunes Indiens qu'il fallait conduire à la Foi par une pente aussi douce que facile. Don Georges Cabral, gouverneur des Indes, l'appuyait dans son système d'innovation. Xavier pressentit tout le mal que cette intempérance de ferveur devait faire à la Religion : il convainquit don Georges Cabral ; ensuite il tâcha, par une prudente fermeté, d'inspirer à Gomez le repentir et la pénitence.

Devant de justes observations, Gomez, qui ne savait plus que briser les obstacles, s'emporte et s'indigne. Le Père obtient du vice-roi ordre de l'envoyer à la forteresse de Diu et de le faire retourner en Europe par le premier navire en partance. Cet ordre fut exécuté ; mais le vaisseau sur lequel monta le Jésuite rebelle fit naufrage, et Gomez périt victime de sa désobéissance.

Les affaires de la Société étant arrangées, Xavier nomme Gaspard Barzée recteur du Collège de Sainte-Foi ; il l'établit supérieur-général de tous les Pères et Frères de la Compagnie répandus dans les missions portugaises. Il fait partir Melchior Nuñez pour Bazain, Jean Lopez pour Méliapour, Gonzalve Rodriguez pour Cochin et Louis Mendez pour la Pêcherie. Lui-même, qu'Ignace, par ses lettres des 10 octobre et 23 décembre 1549, nommait Provincial des Indes et de tous les royaumes de l'Orient, se dispose à prendre la mer avec Gago, Silva, Alcaceva, Gonzalès et Ferreira de Monte-Mayor. Le 9 avril 1552 il adresse au roi de Portugal une lettre par laquelle il annonce son entreprise et le but qu'il se propose.

« Je partirai de Goa dans cinq jours, écrit-il à don Juan, pour faire voile vers Malaca, d'où je prendrai le chemin de la Chine avec Jacques Pereyra, qui est nommé ambassadeur. Nous portons de riches présents, que Pereyra a achetés, partie de votre argent et partie du sien ; mais nous en offrirons un plus précieux, tel

qu'aucun roi, que je sache, n'a jamais fait à un autre roi : c'est l'Évangile de Jésus-Christ ; et si l'empereur de la Chine en connaît une fois le prix, je suis assuré qu'il préférera ce trésor à tous les siens, quelque grands qu'ils soient.

» J'espère que Dieu regardera enfin avec des yeux de miséricorde un si vaste empire, et qu'il fera connaître à tant de peuples, qui portent son image gravée sur le front, leur Créateur et le Sauveur de tous les hommes, Jésus-Christ.

» Nous sommes trois de la Compagnie qui allons à la Chine avec Pereyra, et notre dessein est de tirer des fers les Portugais qui sont là captifs, de ménager l'amitié des Chinois en faveur de la couronne de Portugal, et surtout de faire la guerre aux démons et à tous leurs partisans. Nous déclarerons pour cela à l'empereur et ensuite à tous ses sujets, de la part du Roi du ciel, le tort qu'ils ont de rendre au mensonge le culte qui n'est dû qu'au vrai Dieu, créateur des hommes, et à Jésus-Christ, leur juge et leur maître.

» L'entreprise peut sembler hardie, de s'aller jeter parmi des peuples barbares et d'oser paraître devant un puissant monarque pour lui révéler la vérité et pour le reprendre de ses vices. Mais ce qui nous donne du courage, c'est que Dieu lui-même nous a inspiré cette pensée, qu'il nous remplit de confiance en sa miséricorde, et que nous ne doutons pas de son pouvoir, qui passe infiniment la puissance du roi de la Chine. »

Le Jeudi-Saint, 14 avril, il abandonnait Goa pour n'y plus revenir qu'enseveli dans son linceul triomphal.

Don Alvare d'Atayde, gouverneur de Malaca, avait, un an auparavant, approuvé les projets de Xavier. Il lui promettait même son concours ; mais il espérait — peut-être l'Apôtre le lui avait-il donné à entendre, — qu'il serait chargé de la grande ambassade chinoise. Au lieu d'un gentilhomme, c'était un simple marchand qui s'en voyait honoré, un marchand que toute la ville se rappelait avoir connu domestique au service de don Gonsalve Cotinho. La fierté portugaise souffrait de ce rapprochement, elle en souffrait d'autant plus que ce Jacques Pereyra ne demandait au roi que l'honneur de servir à ses frais la Religion et sa patrie. Don Alvare venait de recevoir des mains du Père les pro-



visions de capitaine-major de la mer, dont ce dernier avait sollicité la charge pour lui.

Le premier acte de sa juridiction fut exercé contre son protecteur. Le vaisseau *la Sainte-Croix*, si renommé dans les mers de l'Inde par les voyages de Xavier, devait le porter en Chine avec Pereyra. Don Alvare fait mettre embargo sur ce navire. Afin de colorer d'un prétexte de bien public son abus d'autorité, il annonce que les Javanais préparent une invasion contre Malaca, et que *la Sainte-Croix* lui est indispensable. Ce mensonge ne tarde pas à être prouvé. Alors le capitaine-major ne garde plus aucune mesure; il déclare impossible l'ambassade de Pereyra.

A la distance où le Jésuite était du centre administratif, et dans un temps où la loi, encore mal définie, plus mal interprétée, restait à la merci d'agents gouvernant sans contrôle, il n'y avait moyen que d'en appeler de don Alvare à don Alvare lui-même. Son premier coup d'autorité avait réussi : ce succès redoublait son audace. Xavier lui fit parler par Jean Suarès, vicaire-général; on lui montra les lettres patentes du roi Jean III, celles de don Alphonse de Norogna, gouverneur des Indes. Ces lettres donnaient au Missionnaire la plus ample autorité. Le Père lui-même essaya, par la douceur et par le raisonnement, de convaincre don Alvare. Le capitaine-major dédaigna ces avances. Il s'était opposé à l'ambassade de Chine par esprit de jalousie : l'entêtement ne lui permit pas de revenir à de meilleurs sentiments, lors même qu'il se sentit fourvoyé.

Cependant les jours favorables à la navigation s'écoulaient. Xavier, dans l'intérêt de la Religion et dans celui du royaume de Portugal, se décide à faire usage des pouvoirs spirituels dont le Saint-Siège l'a armé.

Il est Nonce apostolique; et, depuis dix ans de séjour en Orient, c'est la première fois qu'il a souvenir de cette dignité. En vertu de la puissance à lui conférée par les bulles du Pape, puissance que le roi don Juan a reconnue, il ordonne au vicaire-général d'excommunier d'Atayde. L'excommunication est lancée.

Don Alvare n'en tient aucun compte; il fait même appa-

reiller le navire *la Sainte-Croix*, et l'envoie trafiquer à Sancian.

Le Père était blessé au cœur : un homme détruisait ses plus chères espérances ; un homme anéantissait ses plus beaux projets. Il n'y avait que ce bâtiment en partance. Il ne crut pas devoir priver les nations du fruit de sa parole : il prit passage sur *la Sainte-Croix* elle-même. Don Alvare lui donnait de son chef une direction et des officiers nouveaux ; et avant de partir, le Jésuite écrivit en ces termes à Pereyra, caché dans la ville de Malaca :

« Puisque la grandeur de mes péchés est cause que Dieu n'a pas voulu se servir de nous deux pour l'entreprise de la Chine, c'est sur moi qu'on doit rejeter toute la faute : ce sont mes péchés qui ont ruiné vos affaires et qui vous ont fait perdre tout l'argent que vous avez employé pour les préparatifs de l'ambassade. Dieu, toutefois, m'est témoin que je l'aime et que je vous aime vous-même ; et je vous avoue que, si mes intentions n'avaient été droites, j'aurais encore plus d'affliction que je n'en ai. La grâce que je vous demande, c'est que vous ne me veniez point trouver, de crainte que l'état où vous êtes réduit ne me touche trop, et que votre douleur n'augmente la mienne.

» Cependant j'espère que cette disgrâce vous sera utile ; car je ne doute pas que le roi ne récompense votre zèle, comme je l'en ai prié par mes lettres. Pour le gouverneur qui a rompu notre voyage, je n'ai plus de commerce avec lui ; que Dieu lui pardonne ; je le plains, car il sera puni bien plus sévèrement qu'il ne pense. »

Les commencements de la traversée furent heureux ; bientôt le vent tomba, les flots s'aplanirent comme les eaux d'un lac, et *la Sainte-Croix* demeura immobile. Ce calme dura quatorze jours. Plus de cinq cents étrangers étaient à bord : les provisions et l'eau vinrent à manquer. Les uns mouraient dans d'inexprimables douleurs, les autres n'avaient plus la force de lever vers le ciel leurs yeux chargés de fièvre. Au milieu de ces désolations. Xavier prodiguait sa charité, il priaït, il exhortait, ou il rendait moins affreuse cette agonie que n'adoucis-

saient ni les larmes des parents, ni les secours de l'art. L'un de ces moribonds savait qu'avec une prière à Dieu le Missionnaire faisait violence aux lois de la nature.

La Foi se glisse dans son âme avec la crainte; il réunit les malades et les valides. Tous se traînent aux pieds du Père; ils le conjurent d'obtenir du Ciel de l'eau ou du vent.

Xavier récite avec eux les Litanies des Saints, puis il leur dit de porter à leurs lèvres l'eau de la mer. Cette eau était douce.

D'autres miracles signalèrent encore la traversée; car, si l'on s'en réfère aux actes de la canonisation du Jésuite, et au dire des écrivains protestants eux-mêmes, jamais apostolat ne fut constaté par autant de prodiges. *La Sainte-Croix* mouille enfin dans les eaux de Sancian.

Là, se trouvent à la pointe de Macao, trois îles incultes et sauvages. Les Chinois avaient permis aux Européens d'y établir un entrepôt, afin de pouvoir commercer entre eux sans violer les lois du Céleste-Empire, défendant à tout étranger de poser le pied sur la terre ferme.

Le Missionnaire était en vue de la Chine. Les bénédictions dont les Portugais entouraient son nom, la joie qu'ils faisaient éclater à son passage, le récit des obstacles innombrables qui lui restaient à vaincre pour pénétrer dans ce pays, rien ne put faire impression sur son esprit. On le mit en relation avec des indigènes. Ces indigènes, émerveillés de sa doctrine, lui conseillent de passer dans leur patrie, d'où, lui disent-ils, l'empereur a tout dernièrement envoyé des savants pour étudier au loin la différence des religions.

A cette nouvelle, Xavier transporté de joie prend la résolution de se faire jeter par une barque sur le territoire objet de ses vœux; mais les intérêts mercantiles des Portugais sont en opposition avec ce désir. Les négociants le supplient d'attendre leur départ pour commencer ses travaux apostoliques. Il se rend à leurs sollicitations.

Quand l'heure de son entrée dans ce vaste royaume a sonné, quand des motifs humains n'enchaînent plus son ardeur, le Père est en proie à une fièvre brûlante. Le voilà dénué de tout,

seul, exposé sur le rivage à toutes les intempéries de la saison. Il a le pressentiment de sa mort, il la prédit en termes formels, et il ne se plaint que de ne pouvoir pas assez vivre pour ouvrir à ses successeurs l'empire qui se dérobe à sa vue.

Un Portugais, touché de pitié, le recueille dans sa cabane. Le mal fait de rapides progrès. Les remèdes mêmes qu'une charitable ignorance lui applique sont un nouvel aliment à la fièvre qui le ronge.

Dans son délire Xavier redevient missionnaire ; il a des chants de reconnaissance pour Dieu, des aspirations vers le ciel, des élans d'amour pour les Gentils dont il ne lui a pas été donné d'opérer la conversion. Il va, il va encore, comme lorsque la santé et la Foi le soutenaient dans ses courses aventureuses. Il va toujours, jusqu'à ce que, consumé par les travaux, épuisé de fatigue, haletant sous le poids des millions d'âmes arrachées par lui à l'erreur ; il tombe, Alexandre des Missions, sur cette terre que ses émules viendront fertiliser.

Le 2 décembre 1552, le Jésuite expira. Il n'avait que quarante-six ans.

Son nom, ses vertus, ses miracles, la multiplicité de ses voyages, le fruit de ses prédications dans tout l'Orient, les bienfaits que son intercession auprès de Dieu avait si souvent obtenus pour le bonheur de l'humanité ou pour la consolation des familles, se retracèrent à tous les yeux. Les côtes qu'il avait évangélisées, les mondes qu'il avait visités, les déserts où il avait couru à la poursuite des sauvages, afin de leur donner, par la Croix, un avant-goût de la civilisation ; les îles qu'il avait arrosées de ses sueurs et que les missionnaires à sa suite fécondaient de leur sang, toutes ces populations inconnues les unes aux autres se réunirent dans un commun sentiment de douleur terrestre et de sainte joie.

Elles pleuraient sur le Père que la mort leur enlevait ; elles imploraient le saint protecteur qui, du haut des cieux, veillait à leur félicité. De tous ces royaumes dont Xavier avait fait sa conquête, il ne s'éleva que des hommages à sa mémoire. Son cercueil, rapporté en triomphe, fut entouré de vénération ; les peuples se pressaient sur son passage ; les bannières de toutes

les nations l'honoraient sur les mers; les ambassadeurs mêmes du grand Mogol venaient, quoique mahométans, s'incliner devant ce corps, que la putréfaction a toujours respecté<sup>1</sup>. Long-temps encore après la mort du Jésuite, les navires qui passaient

<sup>1</sup> Au livre xii, § 112 de la première partie de son *Histoire de la Compagnie de Jésus*, le Père Orlandini raconte que « le corps de saint François-Xavier fut enterré sous de fortes couches de chaux vive, afin que, les chairs étant plus tôt consumées, on pût emporter les ossements sur le vaisseau qui devait sous peu retourner aux Indes. » « Deux mois après, raconte encore Orlandini (livre xiii, § 84), le 17 février 1553, le corps fut retrouvé entier, frais et vermeil, exhalant une odeur suave et sans que les vêtements eussent été endommagés. »

« Plus d'une année après, le 16 mars 1554, le précieux corps arriva à Goa. Examiné et ouvert, d'après l'ordre du vice-roi, par Cosme Saraiva, médecin très-distingué, il fut trouvé parfaitement conservé et sans qu'il parût aucun vestige d'embaumement ou d'aucun moyen naturel de conservation. Le vicaire-général de Goa, Antoine Ribeira, signa le procès-verbal. » (*Ibid.*, livre xiv, §§ 141 et 142.) Dans la *Vie des Saints*, par Alban Butler, traduite par Godescard, les mêmes détails sont confirmés.

Le Père Jouvency, dans la cinquième partie de son *Histoire*, liv. xv, § 8, dit : « En l'année 1612, le général Claude Aquaviva demanda qu'on apportât de Goa à Rome une relique insigne de Xavier, le bras droit avec lequel le saint avait opéré tant de prodiges. Le corps fut trouvé dans le même état. La chair était molle et flexible comme celle d'un homme vivant; et, lorsqu'on détacha le bras, il coula une grande quantité d'un sang vermeil et pur. On en imbibra un linge, que les Pères de Goa envoyèrent à Philippe IV, roi d'Espagne. »

Alban Butler raconte « qu'en l'an 1744 l'archevêque de Goa, accompagné du marquis de Castel-Nuovo, vice-roi des Indes, fit, par ordre de Jean IV, roi de Portugal, la visite des reliques de saint François-Xavier. Il trouva son corps parfaitement conservé, n'exhalant aucune mauvaise odeur. Le visage, les mains, la poitrine et les pieds n'offrirent pas la moindre trace de corruption. »

Le *Journal historique et littéraire* du 1<sup>er</sup> mars 1788 contient une lettre de M. Cicala, prêtre de la Congrégation des Lazaristes, et qui écrivait de Goa :

« Pendant les trois jours du carnaval, c'est-à-dire les 40, 41 et 42 février 1782, on a exposé solennellement le corps de saint François Xavier à la vénération de tout le peuple. Il y a eu un si grand concours de toutes les parties de l'Inde pour contempler ce saint corps, qu'on pense que depuis trente ans on n'en avait pas vu de si considérable. . . Le corps du saint est sans la plus légère corruption. La peau et la chair qui est desséchée, est totalement unie avec les os; on voit un beau blanc sur la face; il ne lui manque que le bras droit, qui se conserve à Rome, et deux doigts du pied droit, ainsi que les intestins. Les pieds surtout se sont conservés dans la plus grande beauté. »

M. Perrin, ancien missionnaire des Indes, dans son *Voyage de l'Indostan* (t. 1, p. 405, édit. de 1807), s'exprime ainsi :

« La chapelle où repose le corps de saint François Xavier est une partie considérable de cet édifice (l'église de Jésus à Goa). Elle est un des plus beaux monuments connus. Au milieu de la chapelle s'élève une pyramide de divers marbres. . . Tout au-dessus, et pour servir de couronnement à la pyramide, il y a un coffre de bois noir, peut-être de celui qu'on appelle *bois de fer*, sur lequel sont sculptées les actions principales de l'apôtre des Indes; son corps entier, excepté son bras droit, qui fut porté à Rome par ordre du Souverain-Pontife, est renfermé dans cette châsse, revêtu des ornements sacerdotaux. »

<sup>1</sup> Il est d'usage que les reines de Portugal brodent de leurs propres mains la chasuble de laquelle est revêtu le corps du Saint. Tous les vingt ans on fait l'ouverture de la châsse, et on change<sup>o</sup> la chasuble; la vieille est envoyée à la cour, qui en fait ses générosités à qui elle juge à propos,

(Note de M. Perrin.)

en vue de Sancian arboraient leurs pavillons et saluaient de toutes les bordées de leur artillerie la plage où l'Apôtre des Indes avait rendu le dernier soupir.

Dans notre siècle d'indifférence ou de doute, d'égoïsme ou de corruption, une pareille vie ne sera peut-être pas comprise. Les Protestants furent plus justes envers François Xavier que nous le serions nous-mêmes aujourd'hui si son nom n'était pas au-dessus de tous les noms humains. Dans son *Histoire des Indes*<sup>1</sup>, Baldéus s'exprime ainsi :

« Si la religion de Xavier s'accordait avec la nôtre, nous le devrions estimer et honorer comme un autre saint Paul. Toutefois, nonobstant cette différence de religion, son zèle, sa vigilance et la sainteté de ses mœurs doivent exciter tous les gens de bien à ne point faire l'œuvre de Dieu négligemment ; car les dons que Xavier avait reçus pour exercer la charge de ministre et d'ambassadeur de Jésus-Christ étaient si éminents que mon esprit n'est pas capable de les exprimer. Si je considère la patience et la douceur avec laquelle il a présenté aux grands et aux petits les eaux saintes et vives de l'Évangile ; si je regarde le courage avec lequel il a souffert les injures et les affronts, je suis contraint de m'écrier avec l'Apôtre : Qui est capable comme lui de ces choses merveilleuses ? »

Un ministre du culte anglican, Richard Haklvit, n'est pas moins explicite que Baldéus :

« Sancian, dit ce géographe anglais dans son *Recueil de Voyages*, Sancian, sur les confins de la Chine, et proche le port de Canton, fameuse par la mort de François Xavier, ce digne ouvrier évangélique et ce divin maître des Indiens en ce qui concerne la Religion ; qui, après de grands travaux, après plusieurs injures et des croix infinies souffertes avec beaucoup de patience et de joie, mourut dans une cabane sur une montagne déserte, le 2 décembre de l'année 1552, dépourvu de toutes les commodités de ce monde, mais comblé de toute sorte de bénédictions spirituelles, ayant fait connaître auparavant Jésus-Christ à plusieurs milliers de ces Orientaux. Les histoires mo-

<sup>1</sup> Page 78.

dernes des Indes sont remplies des excellentes vertus et des œuvres miraculeuses de ce saint homme. »

A force de travaux et de merveilles, Xavier avait honoré l'humanité ; les hommes à leur tour voulurent honorer sa mémoire. Par une bulle <sup>1</sup> en date du 6 août 1623, le Pape Urbain VIII plaça au nombre des Saints le Jésuite que Dieu fit, comme le patriarche Abraham, père de plusieurs nations. « Xavier, dit la bulle, avait vu ses enfants en Jésus-Christ se multiplier au-dessus des étoiles du ciel et des sables de la mer. Son apostolat avait eu les signes d'une vocation divine, le don des langues, le don de prophétie, le don des miracles. » L'Église reconnaissante le proposa donc à la vénération des Fidèles, moins comme un modèle que l'on peut imiter que comme un vase d'élection qu'il faut glorifier.

<sup>1</sup> Urbain VIII publia en 1623 la bulle de canonisation de saint François Xavier ; mais la cérémonie en avait été faite l'année précédente, le 12 mai 1622, par le pape Grégoire XV.

## CHAPITRE V.

Ouverture du Concile de Trente. — Laynès et Salmeron, théologiens du Saint-Siège. — Instructions qu'Ignace leur donne. — Travaux du Père Le Jay, procureur d'Othon Truschez, cardinal d'Augsbourg. — Laynès et Salmeron traitent la question de l'Eucharistie. — Le concile suspendu par la guerre que font les Protestants. — Il se réunit de nouveau. — Laynès à Paris. — Il voit Théodore de Bèze. — Portrait du disciple de Calvin. — Laynès au concile. — Les généraux des autres Ordres lui disputent la place que les légats lui ont assignée. — Lettre de saint Charles Borromée au concile en faveur des Jésuites. — Discussion sur la messe. — Question des mariages clandestins. — Laynès en opposition avec le Saint-Siège et les rois de France et d'Espagne. — Question des pouvoirs épiscopaux. — Laynès et Salmeron, orateurs pour le Pape. — Discours prononcé par Laynès. — Son portrait. — Effet de ce discours. — La réforme des mœurs acceptée et la Société de Jésus demandée pour l'introduire par l'éducation et par la prédication. — Le roi des Romains nomme Le Jay évêque de Trieste. — Refus de Le Jay. — Raisons alléguées par Ignace. — Bobadilla refuse aussi l'évêché de Trente. — Bobadilla suit l'armée impériale marchant contre les Protestants. — Il est blessé à la bataille de Muhlberg. — Publication de l'*Interim*. — Bobadilla prêche et parle contre. — Charles-Quint lui donne ordre de sortir des terres de l'Empire. — Ignace lui refuse à Rome l'entrée de la Maison-Professe. — Les adversaires des Jésuites en Espagne mettent cet événement à profit. — Le Dominicain Melchior Cano. — Ses hostilités contre eux. — L'ordre de Saint-Dominique le désavoue. — Melchior est nommé évêque des Canaries. — Don Siliceo, archevêque de Tolède, les anathématise. — François de Borgia, duc de Gandie, entre dans la Compagnie de Jésus. — Lettre qu'il reçoit d'Ignace de Loyola. — Le Portugal érigé en province. — Définition de la province. — Attributions du Provincial. — Relâchement dans la discipline du collège de Colimbre. — Miron Provincial à la place de Rodriguez. — François de Borgia à Ognate. — Insurrection contre les Jésuites à Saragosse. — François de Borgia en Espagne. — Ce qu'il fait. — Les Jésuites en Sicile.

Dès le 28 novembre 1528, Luther, alors à Wittemberg, ne craignait pas, pour embarrasser la cour Romaine, d'en appeler au futur Concile général. En 1530, ses adhérents faisaient la même provocation. Ils connaissaient l'état de l'Europe; ils voyaient l'impossibilité de réunir dans une même assemblée tant de princes rivaux ou divisés, et tant d'évêques qui, associés aux querelles des rois, ne pouvaient entreprendre un voyage rendu dangereux par les guerres continuelles. L'Église semblait redouter la convocation; les hérétiques devaient donc en faire un éternel défi: c'était leur prétexte le plus plausible, leur argument le plus péremptoire. Le Souverain-Pontife y donna une réponse catégorique. Le 31 juillet 1530, Clément VII annonçait cette heureuse nouvelle à l'Église et demandait aux Luthériens de se soumettre à la décision du futur Synode. Les Pro-



testants refusaient de s'engager ; ils ne voulaient pas consolider la paix par cette grande assemblée, mais seulement entretenir la discorde en réclamant publiquement le Concile, dont leurs intrigues ajournaient la réunion.

Dans cet intervalle, Clément VII, de la famille des Médicis, était mort ; Paul III lui avait succédé. Le Concile fut d'abord indiqué à Mantoue ; mais la guerre entre Charles-Quint et François I<sup>er</sup> ayant encore éclaté, force fut d'attendre des jours plus tranquilles. Enfin, vers 1544, Paul III réussit à mettre d'accord l'empereur et le roi. La paix faite, il ne restait plus qu'à s'occuper des affaires de l'Église, qui, dans ce temps-là, étaient les affaires de la Chrétienté.

Le Concile s'ouvrit, le 13 décembre 1545, dans la cathédrale de Trente. Depuis l'année 1517 il n'y avait pas eu de ces solennités dans lesquelles l'Église règle les choses de la Foi. Le Concile Œcuménique qui avait précédé, le V<sup>e</sup> de Latran s'était tenu à Rome ; celui de Trente, qui, par sa durée, embrasse un espace de dix-huit ans, est le dernier et peut-être le plus célèbre.

A la première session, qui va du mois de décembre 1545 au 11 mars 1547, on comptait trois cardinaux-légats : Jean-Marie del Monte, qui plus tard sera le Pape Jules III ; Marcel Cervin, devenu Pape, lui aussi, sous le nom de Marcel II ; et Réginald Polus, d'une illustre famille anglaise alliée aux Tudor. Deux autres cardinaux, Christophe Madrucci et Pierre Pachéco, renommés par leur science, y assistaient avec Claude d'Urfé et Jacques de Lignières, ambassadeurs de François I<sup>er</sup>, et avec don Diégo Hurtado de Mendoza, ambassadeur de l'empereur Charles-Quint.

Pendant cette première période du Concile, il se trouvait à Trente six ambassadeurs des princes catholiques, onze archevêques, soixante-neuf évêques, deux chargés d'affaires ou procureurs d'évêques, six abbés, sept Généraux d'Ordre, huit docteurs en droit canon et en droit civil, douze docteurs en théologie, douze théologiens de l'ordre des Dominicains, quatorze des Frères-Mineurs, onze des Conventuels, six de l'ordre de Saint-François, neuf des Carmes et cinq des Servites.

Les docteurs les plus célèbres étaient Dominique Soto, Barthélemi Miranda, Ambroise Catharin, André de Véga, André Payva d'Andrada et Gentian Hervet.

La Compagnie de Jésus ne faisait que de naître ; mais les services déjà rendus, mais les hommes éminents qu'elle avait lancés au plus fort de la mêlée théologique, ne permettaient pas à l'Église de se priver des lumières qu'ils devaient jeter dans les discussions. Le Souverain-Pontife avait choisi comme théologiens du Saint-Siège attachés aux légats les Pères Laynès et Salmeron. Le Jay représentait le cardinal Othon Truschez, évêque d'Augsbourg.

Les premiers n'arrivèrent à Trente qu'au mois de mai 1546 ; Le Jay les y avait précédés. La venue au Concile de deux membres de la Société de Jésus, et l'honneur que le Pape leur faisait, fixaient l'attention générale sur cette même Société. Son accroissement était la conséquence d'un pareil choix, mais Loyola s'inquiétait de tant de faveurs ; dans sa pensée, des succès inespérés étaient autant à redouter pour son Institut au berceau que des revers ; il pressentait les périls auxquels Laynès et Salmeron allaient être exposés et de la part des hérétiques et de la part des envieux.

Laynès et Salmeron étaient jeunes. Le premier n'avait que trente-quatre ans, et le second trente-et-un. Leur prudence était bien connue d'Ignace ; cependant il ne les laissa point partir sans les prémunir contre le danger. Il leur donna donc les conseils qu'on va lire, conseils qui, comme ceux adressés aux deux Jésuites envoyés légats en Irlande, révèlent toute la sagacité de son esprit.

• De même, leur dit-il par écrit, que lorsqu'on traite avec un grand nombre de personnes pour le bien spirituel et le salut des âmes, on avance beaucoup la gloire de Dieu, si Dieu nous est propice ; de même aussi, si nous ne veillons pas sur nous, et si Dieu ne nous aide, perdons-nous beaucoup et portons-nous préjudice à ceux avec qui nous traitons. Mais comme, en vertu du genre de vie auquel nous nous sommes voués, il ne nous est pas permis de nous abstenir de ces relations, le fruit qui en résultera dans le Seigneur sera d'autant plus prompt, d'autant

plus sûr que nous nous serons mieux préparés et munis d'avance et que nous aurons une règle de conduite plus clairement tracée. C'est pour cela que je vous donnerai quelques avis qui pourront vous être utiles dans le Seigneur, soit en les conservant tels qu'ils sont, soit en en retranchant ou en y ajoutant de semblables.

» Je désire ardemment, pour parler en général, que dans l'exercice de ce nouvel emploi vous ne perdiez jamais de vue trois points principaux :

» 1<sup>o</sup> Dans le Concile, la plus grande gloire de Dieu et le bien de l'Église universelle ;

» 2<sup>o</sup> Hors du Concile, votre ancienne règle et méthode d'aider les âmes, fin que je me suis principalement proposé de voir atteinte par votre départ ;

» 3<sup>o</sup> Le soin particulier de votre âme, afin que vous ne veniez pas à vous négliger et à vous abandonner vous-mêmes, mais que vous vous efforciez au contraire, par une application et une attention assidues, de vous rendre de jour en jour plus dignes de soutenir votre emploi.

» Dans le Concile, il faut que vous soyez plutôt lents que prompts à prendre la parole, réfléchis et charitables dans vos avis sur les choses qui se font ou qui doivent se faire, attentifs et calmes en écoutant, vous appliquant à saisir l'esprit, l'intention et les désirs de ceux qui parlent, afin que vous sachiez plus à propos vous taire ou parler. Dans les discussions qui s'élèveront, il faudra apporter les raisons des deux sentiments, afin que vous ne paraissiez pas attachés à votre propre jugement. Vous devez toujours, selon votre pouvoir, faire en sorte que personne ne se retire après vos discours moins disposé à la paix qu'il ne l'était au commencement. Si les choses qui seront controversées sont de nature à vous obliger à prendre la parole, exprimez votre sentiment avec modestie et sérénité. Terminez toujours par ces mots : Sauf meilleur avis, ou tout autre équivalent. Enfin soyez bien persuadés d'une chose : c'est que, pour traiter convenablement les questions importantes des sciences divines et humaines, il sert beaucoup d'en discourir assis et avec calme, et non à la hâte et comme en passant. Il ne faudra

donc pas régler l'ordre et le temps de la discussion d'après votre loisir et votre commodité, mais prendre l'heure de celui qui voudra conférer avec vous, afin qu'il puisse plus facilement aller jusqu'où Dieu veut le conduire.

» Hors du Concile, ne négligez aucun moyen de bien mériter au prochain. Cherchez plutôt les occasions d'entendre les confessions, de prêcher, de donner les exercices, d'instruire les enfants et de visiter les pauvres dans les hôpitaux, afin que la grâce de l'Esprit-Saint descende avec d'autant plus d'abondance sur les Pères du Concile que vous l'attirerez avec plus de ferveur par ces œuvres d'humilité et de charité. Dans vos sermons, ne touchez pas les points mis en controverse par les hérétiques, mais tendez toujours à la réforme des mœurs et à inculquer fortement l'obéissance due à l'Église catholique. Il vous faudra néanmoins parler souvent du Concile et exhorter le peuple à adresser des prières pour son heureuse issue. En entendant les confessions, pensez que tout ce que vous dites à vos pénitents peut être publié sur les toits. Pour pénitence, imposez-leur des prières pour le Concile. En donnant les exercices, et toujours, parlez comme vous le feriez en public. Vous visiterez les hôpitaux tour à tour tous les quatre jours, c'est-à-dire chacun une fois par semaine, à des heures qui ne soient pas gênantes pour les malades. Vous consolerez leurs douleurs, non-seulement par vos paroles, mais en leur apportant, autant que vous pourrez, quelques petits présents. Enfin, si pour résoudre les questions il faut que les paroles soient brèves et bien pesées, pour exciter à la piété on doit au contraire parler avec une certaine prolixité et d'une manière bienveillante.

» Reste le troisième point, qui concerne le soin de vous garder vous-mêmes et de vous prémunir contre les écueils auxquels vous serez exposés. Et quoique vous ne deviez jamais oublier ce qui est le propre de notre Institut, il faut néanmoins vous souvenir avant tout de conserver entre vous l'union la plus étroite et le plus parfait accord de pensées et de jugement. Qu'aucun de vous ne se fie à sa seule prudence; et comme sous peu de jours Claude Le Jay, que le cardinal d'Augsbourg envoie au Concile en qualité de procureur, se

réunira à vous, vous vous fixerez un temps chaque soir pour conférer sur ce que vous aurez fait durant le jour et sur ce que vous devez faire le lendemain. Vous arrêterez vos délibérations, soit en prenant les voix, soit de toute autre manière. Le matin, vous délibérerez en commun sur la manière d'agir pendant la journée; en outre, vous examinerez votre conscience deux fois par jour. Vous mettrez ces points à exécution au plus tard le cinquième jour après votre arrivée à Trente. »

Telles sont les instructions de Loyola; elles furent suivies à la lettre. Au milieu de cette cour de cardinaux, de princes, d'ambassadeurs, de prélats et d'abbés, où régnait le luxe, où s'étaient les plus riches ornements, et où chaque nation, par sa prodigalité et par ses intrigues, cherchait à maintenir son renom de splendeur, les trois Pères se livraient à des soins plus importants. Ils prêchaient, ils confessaient, ils catéchisaient; ils mendiaient pour distribuer aux pauvres, puis ils servaient dans les hôpitaux. Ils étaient misérablement vêtus, car, quoique théologiens du Saint-Siège et parlant en son nom, ils n'avaient pas renoncé à leur humilité première. Ce dénuement extérieur blessa d'abord les prélats du Concile; mais après s'être initiés à leur genre de vie, surtout après les avoir entendus, la plupart des Évêques ne se formalisèrent plus d'une indigence qui cachait tant de lumières sous des haillons. Néanmoins les légats ne voulurent pas exposer à la merci d'une susceptibilité l'influence que Laynès, Salmeron et Le Jay étaient appelés à exercer. Ils les forcèrent à recevoir des vêtements neufs.

Les œuvres de charité n'étaient qu'accessoires pour eux. A Trente, les théologiens du Pape n'avaient pas seulement à instruire les enfants et à consoler les malheureux. De plus graves devoirs leur étaient imposés; il leur appartenait de discuter, de résoudre les cas épineux, d'éclairer l'assemblée, de dissiper les doutes et de soutenir l'autorité pontificale, que les Protestants n'étaient pas les seuls à attaquer.

Une des plus difficiles questions qui pût s'agiter dans une assemblée fut, dès les premiers jours, soumise à l'examen; il s'agissait de la justification, c'est-à-dire de la manière dont l'âme est sanctifiée par la grâce habituelle. Pour les sectaires,

cette question, tant de fois soulevée, si longuement débattue dans l'Église et dans les prêches, acquérait une importance décisive dans leur polémique. Salmeron prit la parole le premier. Le Concile avait chargé Laynès, dont la facilité tenait du prodige, de récapituler les discussions et d'en présenter le résumé. La lucidité avec laquelle il accomplit ce travail produisit une telle impression, qu'à partir de ce jour les légats lui enjoignirent de continuer la même tâche pour toutes les affaires en litige. Le commentaire écrit qu'il composa sur cette question fut, sur l'ordre de l'assemblée, inséré mot à mot dans les actes du Concile.

Tous les jours, afin de coordonner le travail, deux séances ou sessions étaient ouvertes. Le matin on s'occupait de la réforme, la soirée était consacrée au dogme.

La réforme comprenait les mesures qu'il était urgent d'adopter pour maintenir la discipline ecclésiastique, régler la juridiction des Évêques, leur imposer la résidence, empêcher l'accumulation sur une même tête des bénéfices à charge d'âmes, et introduire enfin la régularité dans les couvents.

Le dogme embrassait les difficultés sur le péché originel, sur la justification et sur les Sacrements.

Ainsi, le matin, l'Église universelle recherchait les désordres, s'étudiait à les comprimer, et par là accordait entière satisfaction aux hérétiques de toute espèce, qui étaient leurs arguments sur ces mêmes désordres.

Le soir, ce n'était plus par des concessions que l'on procédait. Les mœurs ecclésiastiques pouvaient avoir besoin d'un frein salutaire, le principe du Christianisme devait planer au-dessus des attaques; seulement il devenait nécessaire de donner à la Foi des explications plus complètes, et qui dorénavant ne permettraient le doute qu'aux esprits rebelles.

Il y avait dans la question de réforme des points scabreux. Devant tous les Évêques, en face des Abbés, des Généraux d'Ordres, qui parfois s'écartaient du sentier de l'Évangile pour suivre les voies du monde, de grands ménagements étaient nécessaires. Indiquer la source du mal, faire toucher du doigt ce mal n'était pas assez. Il apparaissait à tous les yeux, mais le

merède ne s'offrait pas avec autant de promptitude. Dans les réunions de ces savants personnages de graves objections étaient faites, tantôt sur les prérogatives du Saint-Siège, tantôt sur le pouvoir des Évêques. Pour cette foule de Prélats et de Docteurs venus de différents points de la Catholicité avec leurs préjugés, leurs préventions, leur science et la foi dans leur autorité, il s'agissait aussi de déterminer et de bien préciser les droits du Saint-Siège et ceux de l'Épiscopat.

Laynès et Salmeron, orateurs du Souverain-Pontife, allaient donc se voir en lutte avec ces passions réfléchies, d'autant moins faciles à vaincre qu'elles sont toujours produites par la conscience ou par la pensée de remplir un devoir.

La suprématie de la Tiare sur l'autorité séculière, les embarras suscités à l'Église par l'orgueilleuse inflexibilité de certains Papes, les prérogatives qu'ils se laissaient attribuer ou qu'ils s'attribuaient eux-mêmes sur le temporel, leur immixtion dans la politique, les guerres funestes qui en étaient résultées, et dont les hérétiques avaient tiré parti en flattant les princes, l'abus des dispenses et des grâces, tout cela se discutait et demandait une solution. L'institution et la juridiction des Évêques, le point à décider si le pouvoir du Saint-Siège était sujet aux Canons, devenaient de véritables questions d'intérêt général; car elles jugeaient le passé, réglaient le présent et préparaient l'avenir. Les avis étaient partagés. Laynès et Salmeron se montraient redoutables athlètes, mais ils avaient en face des érudits aussi exercés qu'eux dans les combats de la controverse.

Les conférences dogmatiques n'offraient ni autant d'animation, ni autant de cet intérêt qui s'attache aux débats pour ainsi dire personnels. La diversité d'opinions sur les matières soumises à l'appréciation des hommes se manifestait de temps à autre. Elle disparaissait au moment même où l'on traitait de l'essence du Christianisme, des Mystères et des Sacraments. Alors il n'y avait dans l'assemblée qu'une loi et qu'une foi.

Tandis que le Père Le Jay expliquait le texte de saint Paul sur la Grâce, les cardinaux, présidents du Concile, chargeaient Laynès et Salmeron de faire la nomenclature des erreurs dont

les théologiens avaient à s'occuper dans les réunions qui précédaient les séances solennelles. Les deux Jésuites eurent encore à recueillir les actes des Conciles, les bulles pontificales, les citations des Saints-Pères et des Docteurs qui condamnaient, qui réfutaient les maximes coupables et erronées. Ce travail, vaste répertoire où sont déposées, comme dans un arsenal, les armes de l'Église, servaient de formulaire aux autres théologiens. Ce fut pendant que Laynès et Salmeron s'en occupaient que, le 27 décembre 1546, ce dernier prononça un discours latin devant le Synode. Ce discours excita une telle impression que l'assemblée se réunit dans un but unanime pour en exiger la publication : il existe encore.

Lorsque la discussion sur la Grâce fut épuisée, on passa aux Sacraments en général et à chacun en particulier ; on commença par le Baptême et la Confirmation. On n'accordait qu'une heure, et encore très-rarement, aux orateurs ayant à proposer des cas embarrassants ou à soumettre des objections. Une exception fut faite en faveur de Laynès, dont la rapide éloquence saisissait au passage les questions les plus ardues et les résolvait avec une supériorité qui ne laissait plus de chance possible à l'erreur. Pour abréger les discussions, le Concile l'autorisa à prendre la parole pendant trois heures consécutives.

Le 11 mars 1547, l'assemblée fut transférée à Bologne par suite d'une maladie contagieuse qui régnait à Trente. Ce changement de résidence ne convenait pas à l'Empereur. La plupart des Evêques espagnols et allemands s'abstinrent : il n'y eut donc pas de Synode général, et il fut prorogé à l'année 1550. Le chancelier de l'Hopital vint alors à Bologne pour représenter la France, qui, malgré Charles-Quint, approuvait la translation du Concile.

Pourtant, durant à peu près trois mois, on agita, dans des séances particulières, les questions dogmatiques sur la Pénitence. Laynès développa ses idées, ou plutôt le sentiment de l'Église, et il montra tant de précision sur tous ces sujets si variés qu'il reçut ordre de rédiger par écrit son opinion sur les Sacraments. Cette opinion formait habituellement la base des décrets.



Ces séries de travaux auraient accablé tout autre homme : pour le Jésuite, elles ne semblaient seulement que le tenir en haleine de bonnes œuvres. A Bologne, il reprit avec Salmeron sa vie de charité et de prédication populaire. Ils avaient des heures pour le Concile, des heures encore pour les pauvres et les enfants, des heures surtout pour les malades. Canisius et Pasquier-Brouet leur vinrent en aide. Canisius avait rejoint Le Jay ; tous deux étaient les procureurs du cardinal d'Autbourg ; et, dans ces conférences d'où le talent n'était pas banni avec la solennité, Canisius se révéla bientôt.

Le 10 septembre 1547, Pierre Louis Farnèse, fils du Pape (1), et qui avait reçu de son père l'investiture du duché de Parme, mourait sous les coups de quelques gentilshommes de Plaisance. Après avoir assassiné le prince, les conjurés s'emparent du château et font retentir le cri de Vive la Liberté ! Dès ce temps-là ce cri était le mot d'ordre des révolutions et des schismes. Ce meurtre suspendit complètement les travaux préparatoires du Concile. Il fallait la paix pour traiter à tête reposée d'aussi importantes matières, et l'Italie était menacée d'une conflagration générale. Le pape Paul III étant mort dans l'intervalle, son successeur, Jules III, réunit le Synode à Trente le 1<sup>er</sup> mai 1551.

Les cardinaux-légats pour cette session furent Marcel Crescenzo, Sébastien Pighini et Louis Lippomani. Le cardinal Madrucci y assistait avec onze ambassadeurs, neuf Archevêques, cinquante-sept Évêques, plusieurs Abbés, Généraux d'Ordres, Docteurs en droit canon et en droit civil, et un grand nombre de théologiens, parmi lesquels on distinguait Miranda, Melchior Cano, Carranza, Alphonse de Castro, Michel Elding, Foscarari et Louis de Catane.

Laynès et Salmeron ne purent se rendre à Trente qu'au mois de juillet. Le nouveau Pape leur avait témoigné la même confiance que son prédécesseur. Ils étaient encore les orateurs du Saint-Siège. En cette qualité, ils avaient le droit de prendre les premiers la parole.

Lorsque Laynès se leva, il fit une déclaration qui étonna

<sup>1</sup> Alexandre Farnèse, plus tard Paul III, avait été marié avant d'entrer dans la carrière ecclésiastique.

tous les auditeurs. « Puisque, dit-il, les dogmes de la Foi ne peuvent être définis que d'après l'Écriture et les Saints-Pères, je ne citerai à l'appui de mon opinion aucun texte de Père ou de Docteur de l'Église dont je n'aurai pas lu tout l'ouvrage, dont je n'aurai pas extrait tous les passages prouvant jusqu'à l'évidence quel est en réalité le sentiment de l'auteur. »

Ce jour-là même la question de l'Eucharistie s'agitait. Au milieu d'un silence que la curiosité et le désir de prendre un Jésuite en faute rendaient encore plus profond que d'habitude, Laynès apporta en preuve de ses démonstrations le sentiment de trente-six Pères ou Docteurs. Parmi eux il cita Alphonse Tostat, qui a tant écrit qu'il semble que la vie d'un homme ne suffit pas pour parcourir ses nombreux ouvrages. Laynès cependant les avait tous si bien étudiés et si parfaitement compris que les théologiens ne purent qu'accepter les solutions qu'il offrait avec un genre de discussion si extraordinaire, dans un temps où l'imprimerie n'avait pas propagé les livres et mis en circulation tant de manuscrits.

Si la tête de Laynès était assez forte pour résister à de pareilles fatigues, sa santé ne pouvait manquer d'en être altérée. La fièvre quarte le saisit. Il se vit donc forcé de s'absenter momentanément du Concile. Mais le Concile, pour honorer un Jésuite dont les lumières étaient si utiles à l'Église, décida que les séances solennelles seraient suspendues tant que Laynès serait dans l'impossibilité d'y assister.

Cet hommage rendu par les Évêques, et surtout par des rivaux, est, sans contredit, le plus bel éloge que jamais assemblée délibérante ait accordé à un orateur. L'Évêque de Modène, Egidius Foscarari, Dominicain renommé, et maître du Sacré-Palais, en fit un autre qu'il est bon de consigner. Il écrivait dans le même temps : « Les Pères Laynès et Salmeron ont parlé contre les Luthériens sur la sainte Eucharistie avec un si grand éclat qu'en vérité je m'estime heureux de pouvoir vivre quelque temps avec ces doctes et saints Pères. »

Les affaires du Concile marchaient avec cette prudente lenteur dont l'Église a donné tant de preuves; mais au mois d'avril 1552 les Protestants se soulevèrent. Excités par le due

Maurice de Saxe et encouragés par François I<sup>er</sup>, qui, quoique bon catholique, avait le malheur de croire nécessaire à sa politique de jeter de pareils ennemis sur les bras de son rival, les Luthériens d'Allemagne prennent les armes contre Charles-Quint.

Les décisions des assemblées générales, l'esprit qui animait les Pères et qui allait servir de règle aux princes, les mesures que ces décrets feraient adopter, ne permettaient pas aux sectaires de rester spectateurs oisifs dans la lutte. Leur orgueil y était aussi intéressé que leur foi nouvelle. Ils recrutèrent une armée, ils s'emparent d'Augsbourg, ils menacent Inspruck, où résidait l'Empereur, et la ville de Trente, où les Pères du Synode tenaient leurs sessions. A l'approche de ces dangers, les Evêques d'Allemagne, de France, d'Italie et d'Espagne se séparèrent; et Jules III suspend le Concile, qui ne fut convoqué que sous le pontificat de Pie IV, le 18 janvier 1562.

Les cardinaux-légats étaient : Hercule de Gonzague, Jérôme Seripando, l'un des théologiens les plus estimés de son siècle; Jean Moroni, Stanislas Hosius, écrivain dont la Pologne est fière; Ludovic Simonetta, Marc d'Altemps et Bernard Navagero. Le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, et le Cardinal Madrucci y assistaient avec Nicolas de Pellevé, archevêque de Sens; Gabriel Le Veneur, évêque d'Évreux; Pierre Duval, évêque de Sées; Nicolas Psaume, évêque de Verdun; Eustache du Bellay, évêque de Paris; Louis de Bresse, évêque de Meaux; Charles d'Angennes, évêque du Mans; Pierre Danès, évêque de Lavaur; Philippe du Bec, évêque de Vannes; Joseph d'Albret, évêque de Comminges; Jean Clause, évêque de Senes; Louis de Beuil, évêque de Vence: Le Cirier, évêque d'Avranches, et plusieurs autres prélats français.

Louis de Lansac, Arnaud du Ferrier, président au Parlement de Paris, et Gui du Faur, sieur de Pibrac, juge-mage de Toulouse, y furent les ministres de Charles IX, roi de France; Sigismond de Tun était ambassadeur d'Allemagne; Martinez de Mascarenhas, ambassadeur de don Sébastien de Portugal, et Ferdinand, comte de Lune, ambassadeur du roi d'Espagne Philippe II.

Six plénipotentiaires ecclésiastiques, onze ambassadeurs des

couronnes, trente-trois Archevêques, deux cent trente-sept Evêques, douze Abbés, huit Généraux d'Ordres, douze Docteurs de l'Université de Paris, dix-sept théologiens du roi Philippe II, quatre du roi de Portugal, et une foule de docteurs et de savants de toutes les Facultés et de tous les Ordres religieux y prirent place. On remarquait, parmi les plus célèbres orateurs et théologiens, le cardinal de Lorraine, Barthélemy des Martyrs, archevêque de Brague, Pierre de Soto, François Torrès<sup>1</sup>, Michel Baius; Nicolas Maillard, Jean Pelletier, Jacques d'Ugon, Richard Dupré, Fournier, Paillet, Claude de Saintes, Vigor, Coquier, docteurs de l'Université de Paris, et deux Bénédictins français.

Cette assemblée, la plus nombreuse de toutes celles qui eussent participé aux délibérations de l'Eglise, réunie dans la cathédrale de Trente, allait enfin terminer les travaux dont les congrégations précédentes s'étaient occupées. Il fallait fixer les limites de tous les pouvoirs, bien déterminer l'autorité du Pape et celle des Ordinaires, et donner un démenti au mot de Charles-Quint, qui, en apprenant le résultat des premières sessions, s'était écrié : « Les Evêques sont partis pour le Concile modestes curés de village, ils en reviennent tous Papes. »

Cette plaisanterie était une calomnie aussi bien dirigée contre les prélats espagnols que contre ceux de France, d'Allemagne et de toute la Catholicité.

Il pouvait exister, il existait même des points litigieux à débattre, quelques préventions à vaincre; mais de là à usurper les droits du Saint-Siège il y avait loin. La Chrétienté, représentée par ses pasteurs, se disposait à mettre un terme aux maux de l'Eglise; elle ne prétendait point les accroître par une ambition plus déplorable que l'hérésie elle-même. La Chrétienté demandait l'unité dans la doctrine ainsi que dans la discipline; elle désirait que, par de justes tempéraments, on conciliât toutes les prérogatives ainsi que tous les intérêts, et que l'Eglise fût une dans sa Foi comme dans sa juridiction. La Chrétienté obtint l'objet de ses vœux; elle l'obtint de la sagesse même du Saint-Siège et de celle des Evêques.

<sup>1</sup> Torrès (Turrianus) fut plus tard Jésuite; il mourut en 1584, le jour même de la Présentation de N.-D., dont il avait fait rétablir la solennité dans l'Eglise romaine.

Au moment où le Concile ouvrit ses séances, Laynès était en France avec le Père Polanque. Il avait à Poissy des conférences avec Théodore de Bèze et les autres chefs du Calvinisme ; il les pressait, il les suppliait de se rendre à Trente, « afin, leur disait-il, que plus tard l'histoire ne vous accuse pas d'avoir provoqué la réunion quand vous la jugiez impossible et de l'avoir désertée lorsqu'elle vous attendait. »

De pareilles raisons alléguées à un homme aussi clairvoyant que Bèze exerçaient sur lui une incontestable influence. Bèze sentait que les disciples de Luther et de Calvin étaient mal engagés. Esprit subtil, tête froide et cœur politique, il lui en coûtait de ne point paraître devant le Concile. Il aurait voulu se poser en adversaire de l'Eglise en face même de l'Eglise, discuter avec ses orateurs les points controversés, les subjuguier par l'ascendant de sa logique, ou peut-être ménager une de ces transactions qui entraînent dans le désenchantement de ses pensées.

Le rigorisme dont Calvin faisait parade, ses formes anguleuses ne lui avaient jamais convenu. Bèze procédait beaucoup plus du poète que de l'hérésiarque. Les pompes de la Religion catholique, ses tristesses ou ses joies solennelles, ses chants graves ou touchants, la splendeur de ses églises parlaient plus vivement à son imagination que la nudité des temples réformés, que la sécheresse de leurs prêchers, que la lourde mélodie de leurs psaumes, que le jargon pédantesque de Genève tombant sur le cœur comme un linceul de plomb. Ainsi que tous les chefs de parti, n'ayant plus la ferveur des premiers jours, Bèze se lassait de son rôle ; le tribun aspirait aux tranquilles honneurs du patriat. Laynès avait sondé les replis de cette âme, qui, après tant de luttes acharnées, ne trouvait encore que le vide, et qui devenait indifférente à tout, excepté au repos.

Bèze subissait la réaction qui s'opère toujours dans les imaginations ou dans les croyances que l'action du temps seule peut calmer. Il aurait voulu se servir du Calvinisme comme d'un piédestal ; mais il avait derrière lui des audacieux qui le poussaient, des esprits turbulents qui le compromettaient, des déliants qui le soupçonnaient, des ambitieux qui, sans posséder ses rares qualités, ne prétendaient à rien moins qu'à le supplanter.

Laynès lui avait laissé entrevoir cette situation, dont le regard perspicace de Bèze avait depuis longtemps pris la mesure. Mais aller à Trente, c'était ou marcher à la défaite ou préparer un compromis : le Protestant n'avait pas assez de grandeur d'âme pour avouer la défaite, et pas assez d'initiative dans les résolutions pour accepter le compromis.

Les entretiens de ces deux hommes, si différents par le caractère et si remarquables par le talent, n'aboutirent donc qu'à constater l'impuissance des Huguenots. Ils refusaient le combat dans les conditions même indiquées par eux : c'était un aveu de leur faiblesse ou une persistance coupable dans des opinions qu'ils n'osaient pas discuter avec l'Église. Laynès le comprit et le fit comprendre ainsi.

Sa présence était réclamée par tous les pères du Synode ; le Pape lui ordonna d'y revenir en toute hâte. Le chemin par les Alpes n'était pas sûr ; Laynès, ayant à régler en Allemagne et en Belgique des affaires importantes pour la Compagnie de Jésus, dont, par la mort de Loyola, il avait été élu Général, suivit la route de Bruxelles.

Pour accélérer sa marche, les légats lui dépêchent des courriers. Il est enfin à Trente vers le milieu du mois d'août 1562. Salmeron et Jean Covillon, envoyé extraordinaire du duc de Bavière, étaient les deux seuls Jésuites assistant aux conférences. Canisius venait d'y passer les mois de mai et de juin ; l'assemblée générale l'avait mandé, parce que c'était lui qui pouvait fournir les renseignements les plus précis sur la position religieuse et politique de l'Allemagne. Lorsque Canisius eut rempli le vœu du Concile, on lui permit de retourner dans sa patrie, où sa prudente activité était nécessaire à l'Église.

Quand Laynès parut dans le Synode, les légats lui assignèrent la première place avant tous les Généraux d'Ordres monastiques. Laynès va se placer au dernier rang ; les légats insistent ; les Généraux s'offensent : Laynès alors prie les cardinaux de ne pas pousser la chose plus loin ; mais le Concile ne veut pas qu'une pareille humilité puisse un jour faire loi dans la hiérarchie. Une place lui est réservée au banc des Évêques.

Les Ordres religieux ne sont pas plus exempts que les autres

corporations de ces sentiments de jalousie qui nuisent aux plus éminentes vertus. Un pareil honneur décerné à une Société naissante par l'Église réunie devait soulever beaucoup de mécontentements secrets et attirer sur cette société des calomnies de plus d'une sorte. Les Protestants ne s'en étaient pas fait faute. Tous prenaient déjà à la lettre le conseil de Fra-Paolo Sarpi, qui écrivait : « Il n'y a rien de plus essentiel que de ruiner le crédit des Jésuites ; en les ruinant on ruine Rome ; et si Rome est perdue, la Religion se reformera d'elle-même<sup>1</sup>. »

Quelques moines envieux ou trompés firent porter à Laynès le poids de leur jalousie ou de leurs préventions. Ses talents l'avaient tellement mis en évidence que par ce funeste besoin inné dans l'homme de tout juger à travers le prisme de ses passions, on commença par dénaturer les vues du Père et celles de la Compagnie. Mais l'assemblée générale ne partagea pas ces mesquines rivalités de couvent, qui allaient s'arrêter devant une démonstration solennelle. On la vit donc publier un diplôme dans lequel, après avoir exposé le fond de cette affaire de préséance et attribué l'origine de la querelle à la persistance des légats, elle disait en parlant des Jésuites : « Cette Compagnie, qui s'ouvre déjà, au plus grand avantage des âmes, une foule de royaumes chrétiens et païens, Dieu protégeant l'œuvre qu'elle a commencée. »

Le pieux cardinal Charles Borromée adressait, dans le même temps, aux cardinaux une lettre qui explique ses sentiments personnels : « Je juge superflu, écrivait-il le 11 mai 1562, de déduire les raisons qui portent le Souverain-Pontife à chérir la Compagnie et à souhaiter qu'elle ait entrée dans toutes les provinces catholiques. Puisqu'en France on est mal affectionné envers les Jésuites, le Souverain-Pontife souhaite que le Concile, quand il s'occupera des Réguliers, fasse mention honorable de la Compagnie pour la recommander. »

<sup>1</sup> Vie de Fra-Paolo Sarpi à la tête de la traduction de son *Histoire du Concile de Trente*, par Le Courrayer. Edition de Londres, 1736, page 51.

Le Courrayer avait été chanoine régulier de Saint-Augustin et bibliothécaire de Sainte-Genève. Il apostasia pour embrasser le Calvinisme et se retira en Angleterre, où il fut reçu docteur de l'Université d'Oxford.

Le grand Archevêque de Milan, dont le Jésuite Ribéra fécondait les inspirations de pieuse charité, terminait ainsi :

« Ces Pères, outre ce que vous en connaissez, sont très-dévoués au Pontife et au Siège Apostolique : je suis leur patron. Vous pouvez donc tenir pour certain que toutes les faveurs que vous leur accorderez me seront comme personnelles. Je vous prie de prendre ces mêmes Pères sous votre recommandation. »

Le 4 août 1563, Charles Borromée écrivant à Laynès, s'occupe encore des intérêts de la Société de Jésus. Le saint cardinal s'exprime en ces termes, dans sa lettre inédite :

« Votre Paternité a eu une bonne pensée de vouloir saisir l'occasion du Concile pour y faire déclarer de nouveau que votre Compagnie est acceptée et approuvée comme les autres Religions. J'écris dans ce sens aux légats auxquels S. S. donne l'ordre exprès de s'employer de tout leur pouvoir à cet effet, lorsque le moment sera venu, et, s'il est nécessaire, d'en parler à Son Eminence le cardinal de Lorraine. Je n'écris pas en particulier à ce cardinal comme Votre Révérence le désirait, parce que peut-être n'aurons-nous pas besoin de lui, et, sous tous les rapports, il m'a semblé plus convenable de recourir à l'intervention des légats, d'autant plus qu'en agissant ainsi la chose ne paraîtra ni demandée ni affectée. J'ai fait volontiers dans cette circonstance ce que j'ai cru être utile au service de la Compagnie, et je me mets de bon cœur à la disposition de Votre Paternité dans tout ce qui pourra lui être agréable. Je me recommande à ses prières ainsi qu'à celles du P. Salmeron et des autres Frères. »

De pareils suffrages mirent fin à une lutte qui existait plutôt dans les jalousies de monastère qu'au fond des cœurs.

Quelques jours après commença la discussion sur la Messe. Laynès ne faisait que d'arriver ; mais le Concile manifestait le désir d'entendre le Père sur une question aussi grave. Salmeron l'avait déjà traitée avec tant de supériorité que son discours sur l'Eucharistie fut réservé *ad Acta*. Habituellement les orateurs parlaient de leur place ; les légats, à la prière des Evêques, firent disposer une chaire afin que la foule des



Prélats et des Docteurs ne perdit rien de la harangue de Laynès.

Il parut à cette tribune improvisée, le front haut, les yeux brillants, le regard doux et le sourire aux lèvres, comme il se montrait dans toutes les occasions de la vie. Son visage placide, son teint pâle, sa frêle complexion et son nez fortement aquilin prêtaient à l'ensemble de sa personne un air de souffrance que ses travaux de toute nature, que ses veilles, que ses voyages pouvaient confirmer. Debout, en face de cette assemblée, la plus savante de l'univers, il parla pendant deux heures et demie, presque sans préparation ; il aborda le mystère de l'Eucharistie : il en résolut les difficultés ; il précisa les points du dogme catholique avec une si admirable clarté que le Concile n'eut qu'une voix pour déclarer qu'il avait vaincu toutes les incertitudes et dissipé tous les doutes.

Sa réputation comme orateur, comme controversiste, était faite ; il lui restait à conquérir celle d'un esprit libre et courageux. Aux yeux des Evêques espagnols et français, la tendresse dont le Saint-Siège ne cessait de donner des témoignages publics à la Compagnie devenait une occasion toute naturelle de suspecter ses doctrines en faveur de l'autorité pontificale. Plusieurs croyaient, et le président du Ferricr était de ce nombre, que Laynès, théologien du Pape et Général des Jésuites, se garderait bien d'avoir un autre sentiment que celui de Rome. Dans la question sur les mariages clandestins, Laynès démentit cette opinion.

Par mariage clandestin on entend une union secrètement contractée, et sans autre formalité que le consentement mutuel des époux. La cour de Rome proposait de déclarer la clandestinité, ou le mariage fait sans l'assistance du propre prêtre, nouveau empêchement dirimant.

Durant plusieurs mois, des séances particulières s'étaient tenues pour élaborer la doctrine sur ce Sacrement. La clandestinité y fut longtemps l'objet des plus vifs débats. Lorsque la rédaction du Canon sur ce point, qui importait tant au Siège-Apostolique, fut soumise à l'assemblée générale, le cardinal de Lorraine, protecteur de la Compagnie de Jésus à Paris ;

l'Archevêque de Grenade; Mendoza, évêque de Salamanque, le Dominicain Foscarari et Zamora, général des Mineurs Observantins, se prononcèrent énergiquement pour la loi, que le Pape, de concert avec la couronne de France, voulait faire prévaloir. Le cardinal Madrucci, le patriarche de Venise et d'autres prélats évoquaient quelques timides objections, lorsque Laynès prit la parole.

Le manuscrit de ce discours existe encore; seulement, comme tout ce qui reste de la main de ce Père, il n'est lisible qu'après des heures d'étude consacrées à chaque phrase. Laynès se prononce contre le sentiment de la cour Romaine, et il demande que sur ce point on ne change rien à la discipline établie. Il prouve que le mariage clandestin est pas criminel de sa nature, puisque c'est ainsi que les premiers hommes le contractaient, et que dans plusieurs cas les maîtres de la théologie morale le regardèrent comme licite. « Bien plus, ajoute-t-il, saint Thomas, au IV<sup>e</sup> livre des *Sentences*, question 26, article 3, ne blâme nullement ces unions, sous la réserve du mal qui peut résulter par accident de cette forme de contrat. » Le Jésuite explique le texte du Pape Évariste, que le cardinal de Lorraine citait à l'appui de son sentiment; il soutient l'inutilité du décret; il démontre qu'à l'aide de ce décret les parents pouvaient, pendant plusieurs années, empêcher le mariage de leurs enfants, et ainsi les livrer à la débauche.

Se laissant entraîner par son sujet, Laynès va plus loin; il établit que le Canon, tel qu'il est proposé, ne sera pas reçu par les hérétiques, et que même il peut être refusé dans plusieurs nations catholiques. De là, conclut-il, naîtra une infinité d'adultères et une déplorable confusion dans l'ordre des successions. « Il me semble fort douteux, s'écrie-t-il, que l'Église puisse porter une semblable loi, et cela pour une raison que d'autres ont déjà exposée, à savoir, qu'il ne sera jamais donné à l'Église d'altérer le droit divin ni de restreindre ce que l'Évangile accorde. Le mariage est offert pour remède contre l'incontinence à quiconque ne peut autrement vivre avec chasteté: or, chacun étant tenu de prendre les moyens d'assurer son salut, il n'est pas au pouvoir de l'Église d'empêcher les mariages, ou jus-

qu'à un certain âge, ou en fixant certaines formes solennelles. »

L'Espagne et la France soutenaient le Saint-Siège, parce que, la clandestinité une fois admise, ces couronnes craignaient de voir les fils de famille contracter des mésalliances qui détruiraient à la longue l'influence de la noblesse. Ces considérations, quelque puissantes qu'elles parussent dans les discours de Ferrer, ne convainquaient point Laynès. Il avouait bien que la clandestinité entraînait plus d'un danger, mais il les croyait compensés et au-delà par le retour aux principes de l'Évangile, à l'égalité sociale par conséquent.

Avec les mœurs et la jurisprudence actuelles, cette doctrine semblera étrange dans la bouche d'un Jésuite; mais, en se reportant à l'époque où elle fut professée, on comprend que Laynès répondait à un besoin moral, et que son opposition aux vœux du Saint-Siège était chez lui une affaire de conscience. Plusieurs rédactions du décret furent acceptées, modifiées, puis rejetées. Après beaucoup de délibérations, on décida que l'article des mariages clandestins ne serait pas contenu dans le décret de la doctrine, mais bien dans celui de la réformation.

Laynès a donné une preuve de son indépendance. Dans la célèbre session du 20 octobre 1562, il en offrira une autre. Pour cette fois encore, il va se placer en opposition avec le célèbre Charles, cardinal de Lorraine, et la plupart des prélats de France et d'Espagne.

L'origine du pouvoir des Évêques était en discussion. Il s'agissait de déterminer si ce pouvoir vient immédiatement de Dieu, ou seulement de la communication intermédiaire que le Saint-Siège fait d'une partie de son autorité. La seconde difficulté était celle-ci : La résidence des Évêques dans leurs diocèses est-elle de droit divin ?

Ces questions, qui furent si longtemps controversées, qui ont fourni la matière de tant de volumes, intéressaient aussi bien le Pape que les prélats et les princes séculiers. Les cours de France et d'Espagne surtout y attachaient une extrême importance.

La Compagnie de Jésus n'existait que depuis vingt-deux ans. L'Espagne et la France pouvaient s'opposer à son accroisse-

ment, en lui fermant les portes de leurs villes, si, par une doctrine contraire aux droits que les monarques et les prélats aspiraient à faire triompher, Laynès et Salmeron prenaient parti pour le Saint-Siège. D'un côté se trouvait l'extension de leur Société; de l'autre, le devoir que, comme théologiens du Pape, que, comme prêtres convaincus, il leur restait à remplir.

L'extension de l'Ordre passa après le devoir. A tout risque, et sans s'arrêter à des considérations personnelles, Laynès, dans le plus fameux de tous ses discours, expose la double question.

Ce discours, déposé aux archives du Vatican, et dont le cardinal Pallavicini, dans son *Histoire du Concile*, fait une savante analyse, a été altéré, falsifié dans une autre histoire de ce même Concile qu'a publiée le Servite vénitien Sarpi, plus connu sous le nom de Fra-Paolo. Nous avons eu sous les yeux le discours authentique et la première édition de Fra-Paolo, qui écrivait son ouvrage sur les notes du président Ferrier, que, vers la fin de sa vie, le Protestantisme avait gagné à sa cause. Les deux textes sont toujours en désaccord. Ce ne sera donc pas sur la foi de Fra-Paolo, espèce de moine renégat, que nous nous prononcerons dans cette grande querelle. Nous avons lu avec l'attention qu'il mérite ce traité de la puissance pontificale, dont le cardinal de Lorraine, l'éloquent adversaire et l'ami de Laynès, disait : « C'est le plus beau coup de canon tiré en faveur des Papes, » et qui avait forcé les légats à s'écrier en plein Concile : « Le Saint-Siège doit beaucoup à un seul homme pour tout ce qu'il a fait en un seul jour. »

Mais ce résumé de la doctrine romaine ne nous a pas aussi pleinement convaincu qu'un grand nombre d'Évêques et de théologiens qui l'entendirent et qui votèrent dans son sens. Il trace, il est vrai, avec netteté les limites entre le pouvoir du Pape et l'institution et la juridiction des Évêques. Il combat corps à corps le cardinal de Lorraine et les principes gallicans de la Sorbonne, que défendait cet oncle des Guise. Selon Laynès, l'institution des Évêques n'est pas de droit immédiatement divin, et l'autorité ecclésiastique doit se concentrer absolument dans la personne du Souverain-Pontife, qui la communique en partie.

Une semblable théorie n'était pas nouvelle alors ; elle l'est encore moins de nos jours. Ce n'est ici ni le lieu ni le temps de la débattre. Nous ne sommes pas théologien ; nous n'avons qu'à raconter les faits, et, sans discuter les deux opinions controversées, il ne nous appartient que de constater le résultat de la lutte.

Elle avait été animée, orageuse même : afin de laisser aux passions le temps de se calmer, on ajourna la difficulté pour les dernières sessions. En 1563, le Concile déclara que, dans les canons ou décrets, on dirait seulement en général que les Evêques étaient institués d'ordination divine et non pas institués par Dieu, ainsi que le demandaient les prélats de France et d'Espagne.

Ce moyen terme fut adopté par les deux partis ; car, comme dans toutes les assemblées délibérantes, on s'entendait beaucoup plus à Trente dans la pratique que dans la théorie. La résidence des Evêques dans leurs diocèses fut reportée aux articles de la réforme, et elle passa sans opposition, tout le monde en sentant la nécessité.

Maintenant, que l'institution épiscopale vienne de Dieu immédiatement ou médiatement, là, pour nous, n'est pas la question à vider ; ce qui importe à l'histoire, c'est de dire que, si les Evêques sont institués immédiatement de Dieu, le Souverain-Pontife ne peut, dans aucun cas, les transférer d'un diocèse à un autre ou pourvoir à leur office sans le consentement des titulaires.

Cependant, lors du Concordat de 1801, quand l'Église gallicane, battue par la tempête, se reconstitua à l'abri de l'épée victorieuse de Bonaparte, Premier Consul, le Pape, aux applaudissements de la France entière et à la prière du gouvernement républicain, investit, de sa seule autorité, de nouveaux Evêques. Ils remplacèrent ceux que l'exil ou des raisons de conscience politique tenaient éloignés de leurs sièges.

Le principe de la Révolution française était l'anéantissement de la Religion. Elle avait proscrit, massacré, ou fait monter sur l'échafaud les Evêques et les Prêtres. Le culte de la raison succédait, dans les temples, à celui de Dieu. Rome subissait la

loi du vainqueur ; le Souverain-Pontife mourait dans la captivité ; et, à moins de trois ans d'intervalle, la Révolution française, abjurant son principe, demandait au successeur de Pie VI d'étendre son autorité au-delà des limites que le Concile de Trente et la cour de Rome semblaient avoir adoptées <sup>1</sup>.

La part des temps et des circonstances doit, sans aucun doute, être faite. Nous la faisons largement, mais il n'en surnage pas moins un événement en contradiction avec les principes exposés alors par les évêques de l'Église gallicane, et en partie admis par un grand nombre des évêques du Concile de Trente. En théorie, on discutait ; en pratique, on se soumet ; parfois même on va au-devant de la soumission. Ainsi que dans le cas présenté, on accorde au pouvoir séculier le droit de forcer la main au Saint-Siège. Les Gallicans, en 1801, étaient dans une position inextricable. Pour en sortir, ils condamnèrent le Pape à l'omnipotence.

Tandis que le Concile rendait ces Canons devenus si célèbres, le cardinal-légat Hercule de Gonzague donnait à la Compagnie de Jésus une preuve de l'estime qu'il professait pour elle. Le président du Concile allait mourir ; et, le 2 mars 1563, il appelait Laynès auprès de lui afin que le Père, par ses exhortations, lui adoucît le passage de la vie à la mort. Ce choix, en face de la Chrétienté réunie, était un témoignage de confiance aussi bien rendu à l'Ordre qu'à son Général.

Quand l'Église eut prononcé sur les matières de la Foi, on mit en discussion les moyens à employer pour parvenir à la réforme des Ecclésiastiques : L'éducation et la prédication étaient implicitement comprises dans ce sujet. Nous avons dit l'état du Clergé, état si déplorable que, par la dissolution de leurs mœurs, les Catholiques auraient donné gain de cause au Luthéranisme, si les dogmes et la Religion pouvaient avoir à souffrir quelque chose des dérèglements introduits par les prêtres de cette même Religion. Il appartenait à l'honneur de l'Église

<sup>1</sup> Le Concordat de 1801, un des faits les plus remarquables de l'histoire, a été accepté par les Gallicans comme par les Ultramontains. Dans les provinces de l'Ouest seules il souleva une opposition partielle connue sous le nom de *Petite-Eglise*. Dans *l'Histoire de la Vendée Militaire*, deuxième volume, p. 520 et suiv., nous avons déduit les causes de cette opposition.

assemblée d'accepter des mesures efficaces pour extirper le mal jusque dans sa racine. Le mal était avoué de tous ; tous cherchaient le remède avec la même foi, avec le même empressement. Ils crurent remonter jusqu'à la source du désordre en s'occupant principalement de l'éducation. Une foule d'Évêques demandaient que la Compagnie de Jésus multipliât partout ses séminaires et ses collèges. Le comte de Lune, ambassadeur de Philippe II, connaissait à fond l'Allemagne et la Péninsule ; le Concile l'interrogea sur les dispositions à prendre. « Je n'en connais pas d'autres que ces deux, répondit-il : faites de bons prédicateurs, et propagez, autant que vous pourrez, la Compagnie de Jésus. »

Commendon, Nonce en Pologne, interpellé à son tour, s'exprime dans les mêmes termes, et rédige par écrit son opinion, pour qu'elle soit envoyée à Rome.

Les ministres de l'Empereur déclarent que « l'introduction de la réforme dans le Clergé germanique souffrira beaucoup de difficultés ; mais, ajoutent-ils, — et nous traduisons littéralement sur les procès-verbaux mêmes, — les Jésuites ont enfin prouvé à l'Allemagne ce qu'elle peut espérer ; car, par la probité de leur vie, par leurs sermons et par leurs gymnases, ils ont conservé et conservent encore la Religion catholique. C'est pourquoi il n'est plus permis de douter qu'on recueillerait des fruits incroyables si l'on établissait beaucoup de collèges ou gymnases, dont l'Église retirerait une foule d'ouvriers. Mais il faut commencer. »

La Société de Jésus n'avait pas attendu ces encouragemens pour se mettre à l'œuvre. Le Concile allait se séparer après avoir réglé les affaires de l'Église et pris les mesures les plus énergiques pour rendre à la Religion et au Clergé leur ancien lustre. Le 4 décembre 1563, il termina ses sessions ; mais Loyola et ses compagnons avaient su, pendant ce temps, gagner du terrain. Il est donc nécessaire de reprendre le cours des évènements, que le résumé des travaux de l'assemblée de Trente a interrompus.

Ferdinand, roi des Romains<sup>1</sup>, et frère de l'empereur Charles-

<sup>1</sup> Dans l'ancien Empire germanique on nommait *roi des Romains* le prince qui

Quint, était un prince qui ne laissait échapper aucune occasion d'être utile à ses sujets. Le siège de Trieste vaquait par la mort de l'évêque titulaire. Ferdinand, qui, dans les notes de ses plénipotentiaires, a souvent lu le récit des travaux de Le Jay à Ratisbonne, à Ingolstadt et à Nuremberg, ne croit pouvoir mieux faire que d'offrir l'évêché à ce même Le Jay. C'était opposer une barrière au Protestantisme entre l'Allemagne et l'Italie.

A la nouvelle des honneurs qui viennent le chercher dans son humilité, Le Jay s'épouvante. Il écrit au roi des Romains de ne pas charger ses faibles épaules d'un pareil fardeau. Il écrit à Loyola de supplier le Pape, en son nom et au nom de la Compagnie, pour qu'on ne le contraigne pas à accepter la dignité épiscopale. Ce refus confirme Ferdinand dans son projet; le prince s'adresse à Paul III; il fait valoir auprès du Souverain-Pontife tous les motifs religieux et politiques qui l'ont déterminé. Il le presse d'interposer son autorité. La cour de Rome applaudit aux raisons alléguées : Le Jay va être nommé; mais Loyola, qui, par l'entremise de Marguerite d'Autriche, a pu faire retarder cette nomination, prend un parti désespéré. Il en appelle du roi Ferdinand au roi Ferdinand lui-même, et, dans le mois de décembre 1546, il lui écrit :

« Grand prince, nous savons quel est le zèle de Votre Majesté pour le salut de ses peuples, et combien elle a d'affection pour notre Compagnie. Nous louons Dieu de l'un et de l'autre,

était élu et désigné pour successeur à l'Empire. Charlemagne le premier donna à son fils aîné la qualité de roi d'Italie. Louis le Débonnaire et Lothaire le accordèrent le même titre à leurs héritiers présomptifs. Ce titre équivalait à celui de César sous les anciens empereurs de Rome. En 956 on changea le nom de roi d'Italie en celui de roi des Romains, « dans la pensée, dit Moréri, que la qualité d'empereur ne pouvait être donnée que par le Pape, à qui ce droit appartenait. »

A partir de cette époque, la plupart des empereurs n'ont pris que le titre de roi des Romains jusqu'au jour de leur couronnement par les Souverains-Pontifes, et c'est dans ce sens qu'il faut interpréter le deuxième chapitre de la bulle d'Or, parlant de la nomination du roi des Romains.

Le roi des Romains était élu par les princes électeurs d'Allemagne du vivant même de l'Empereur. Il gouvernait en son absence comme vicaire-général de l'Empire, et il lui succédait, après sa mort, sans qu'il fut besoin d'une nouvelle élection ou d'une confirmation.

Napoléon, en brisant par la victoire l'Empire germanique, avait, par le fait même, aboli cette qualité; mais ce prince nouveau, à qui les anciennes traditions monarchiques étaient si chères, essaya de la faire revivre en nommant roi de Rome son fils au berceau.



et nous prions la Bonté divine de vous inspirer les moyens d'accomplir heureusement tout ce que votre piété vous fait entreprendre. Mais, en vous rendant de très-humbles actions de grâces pour les faveurs dont vous nous comblez, nous osons vous dire que vous ne pouvez nous en faire une plus insigne que de nous aider à marcher dans la voie de notre Institut. Les dignités de l'Église lui sont tellement opposées que, selon l'idée que j'en ai, rien ne sera plus capable de l'altérer et de le détruire. Ceux qui ont établi cette Société se sont proposés de porter l'Évangile en tous les pays; son véritable esprit est de travailler au salut des âmes et à l'honneur de Dieu sans rechercher les emplois. Or, les Ordres religieux ne vivent qu'autant qu'ils conservent leur premier esprit : comment la Société se maintiendrait-elle en perdant le sien?

» Nous ne sommes encore que fort peu de Profès; et quatre ou cinq déjà ont refusé des prélatures. Si l'un de nous accepte un évêché, les autres ne penseront-ils pas être en droit d'agir de même, et, si les membres se séparent, que deviendra le corps? Cette petite Compagnie a fait, depuis sa naissance, d'assez rapides progrès par l'humilité et la pauvreté; que les peuples nous voient en des postes éclatants, et ils auront lieu de se scandaliser de notre changement, et ils prendront de nous une opinion qui rendra tous nos travaux inutiles.

» Mais pourquoi, Très-noble prince, vous déduire ces motifs? Nous implorons votre bonté et votre sagesse; nous nous mettons sous votre royale protection. Par le sang de Jésus-Christ, par le salut des âmes, pour la gloire de la Majesté divine, je vous supplie de maintenir cette petite Société naissante<sup>1</sup>. »

Un homme tel qu'Ignace adressant une semblable lettre à un roi comme Ferdinand ne devait pas manquer d'être entendu. Le prince écrit au Souverain-Pontife que l'humilité de Loyola a triomphé; mais le Jésuite ne se contente point de cette victoire. La tentation ne devait pas rester là : le Pape lui-même ou ses successeurs renouvelleraient peut-être une demande pa-

<sup>1</sup> Dans toutes les lettres où saint Ignace de Loyola parle de la Compagnie de Jésus, il est à remarquer qu'il la désigne toujours sous le nom de *petite société* ou *petite compagnie*.

reille : malgré les Constitutions, à cause même de ces Constitutions, ils pouvaient d'un jour à l'autre arracher à l'Institut ses plus brillants sujets. C'eût été la mort de la Société, et le Général, bien persuadé que l'intention du Pape était diamétralement opposée à cette destruction, prit le parti de s'en expliquer en toute franchise. Il lui déduisit sous une forme plus étendue les arguments qui avaient réussi auprès du roi Ferdinand; il lui fit valoir qu'il ne fallait pas laisser germer d'ambitieux désirs dans le cœur des hommes de talent, car les autres en nourriraient de semblables, et, par la connaissance même de leur infériorité relative, ils chercheraient à s'étayer sur des brigues coupables.

Tout-à-coup, cédant aux souvenirs militaires dont sa jeunesse avait été bercée : « Très-Saint-Père, reprit-il, je considère toutes les autres Sociétés religieuses comme des escadrons de soldats qui demeurent au poste assigné par l'honneur, qui gardent leurs rangs, qui font face à l'ennemi en maintenant toujours le même ordre de bataille et la même manière de se servir de leurs armes : mais nous, nous sommes des éclaireurs qui, dans les alarmes, qui, dans les surprises de jour et de nuit, doivent sans cesse être prêts à vaincre ou à mourir. Nous devons attaquer, défendre selon les circonstances, nous porter partout et tenir partout l'ennemi en éveil. »

Cette harangue produisit l'effet attendu : le Pape promit à ces hommes singuliers d'exaucer leur vœu, et il ajouta, dit-on : « C'est la première fois qu'un prince se l'est entendu adresser. »

En 1546, Le Jay avait décliné les honneurs de l'épiscopat; l'année suivante, la même dignité était offerte à Bobadilla, qui refusait à son tour l'évêché de Trente.

Bobadilla venait d'abandonner Cologne, où, avec Canisius, il avait soutenu le choc des Luthériens, et il accompagnait le nonce du Pape à la cour de l'Empereur. Charles-Quint espérait encore vaincre par ses atermoiements les résistances que le Protestantisme lui suscitait à chaque pas.

Grand capitaine, grand politique, il aimait peut-être un peu trop à s'appuyer sur les ressources que lui fournissait son esprit fécond en ruses et en temporisations. Ce prince, qui commandait

à l'Allemagne et aux Pays-Bas, qui régnait sur l'Espagne, et qui, par ce dernier royaume, possédait les mines d'or et d'argent encore vierges que ses navigateurs découvraient dans le Nouveau-Monde, cherchait autant à gouverner par l'adresse que par la force. Il avait menacé les Luthériens d'avoir recours aux armes; les Luthériens, qui redoutaient l'inégalité de cette lutte, obtinrent de l'Empereur un dernier colloque. Charles-Quint l'avait assigné à Ratisbonne, mais il mettait pour condition que tout ce qui y serait décidé se verrait soumis à l'approbation du Concile de Trente. Les Protestants trouvaient un moyen d'ajournement, ils en profitaient, et Bobadilla, appelé par l'Empereur, se rendait pour leur tenir-tête. Il avait un auditoire de princes, d'Évêques et de courtisans; il démontrait le vide des doctrines nouvelles; néanmoins les sectaires ne se laissaient pas entamer. Ils ne discutaient plus; ils se contentaient, par de sourdes manœuvres, de répandre la désunion dans le camp catholique.

La position faite à Charles-Quint par l'habileté des chefs protestants devenait intolérable. Il se croit joué par eux, il comprend qu'ils ont intérêt à semer partout la discorde pour moissonner dans la division; et cédant à un mouvement de colère réfléchie, il se décide à la guerre. La guerre est déclarée au duc de Saxe et au landgrave de Hesse. Le Pape reçoit cette nouvelle, et aussitôt il joint ses troupes à celles de Charles-Quint. Le cardinal Alexandre Farnèse était son légat auprès des armées.

Bobadilla vient de perdre sa tribune pacifique; il s'en improvise une autre sur les champs de bataille: il suit l'armée, que commande le duc Octave Farnèse. Le 23 avril 1547, il est au premier rang au passage de l'Elbe. Nommé préfet des ambulances, il devient le médecin des corps, le médecin des âmes: il panse les blessés, il console les mourants, il excite ceux qui courent aux armes, il leur annonce la victoire. Le Ciel et l'Empereur réalisent sa prophétie. Mais, dans les plaines de Muhlberg, Bobadilla tombe frappé à la tête; il est blessé. Le soldat a rempli son devoir, il en reste un autre pour le prêtre. Le prêtre se relève tout couvert de sang, et il va porter aux blessés comme lui les encouragements qu'il puise dans son énergie

morale. Ce fut le 24 avril 1547 que se livra la bataille de Muhlberg, où le duc de Saxe resta prisonnier des Impériaux.

Quelques jours après, Bobadilla, dédaignant les soins nécessaires à sa santé, prêchait à Passau. La majorité du sénat et des habitants de cette ville était luthérienne; Bobadilla, du haut de sa chaire, veut que l'on rende à Dieu de solennelles actions de grâces pour le triomphe que l'armée catholique a remporté. De solennelles actions de grâces sont rendues; puis il s'élance seul à travers l'Allemagne; il la parcourt en véritable apôtre, suivant l'expression de l'évêque de Vienne.

A Augsbourg, son éloquence aussi ardente qu'incisive contribue au rétablissement du culte catholique. Il s'arrête à Cologne et visite Louvain, où commençait à fleurir le collège fondé par Lefèvre. Tout en répandant la parole de Dieu et en prenant à partie les ministres protestants et les Anabaptistes qu'il rencontre sur son chemin, il arrive à la cour de l'Empereur. L'Empereur, à cette époque même (1548), faisait publier à la Diète d'Augsbourg une formule de loi qu'il appelait l'*Intérim*.

Cette déclaration paraît avoir été conçue dans des sentiments pacifiques; mais souvent elle se trouve en désaccord avec les institutions de l'Église, sans pour cela être plus agréable aux Luthériens. Ils se plaignaient du peu de concessions qui leur était fait, et pourtant le mariage des prêtres et la Communion sous les deux espèces y sont à peu près adoptés.

Bobadilla se plaignit à son tour : il avait la confiance des princes électeurs catholiques, des seigneurs espagnols et italiens composant la cour de l'Empereur. Fort de cette confiance, et emporté par un excès de zèle peu réfléchi, il combat de vive voix, il combat par écrit l'*Intérim* que Charles-Quint a fait publier. Bobadilla ne connaissait pas l'art des ménagements; c'était une de ces natures abruptes qui, pour mener à bien les choses qu'elles conçoivent, ont besoin d'avoir à leur côté un guide prudent qui leur fasse éviter le danger. Le Jésuite était là uniquement entouré d'adversaires hérétiques et d'amis catholiques.

Charles-Quint n'aurait peut-être pas permis la discussion sur

son œuvre, mais à coup sûr il n'était pas homme à souffrir patiemment qu'on mit en jeu sa dignité impériale. Bobadilla frappait fort, même en présence de ce prince. Le prince répondit au Jésuite par un commandement de sortir à l'instant même des terres de l'Empire; il le chassa de sa cour, et Bobadilla, tout glorieux de son bannissement, accourut à Rome, où l'*Intérim* comptait fort peu d'enthousiastes.

Loyola lui refuse l'entrée de la Maison-Professe. Loyola, dans cette circonstance, saisit l'occasion de relever la majesté des rois, que les ardeurs de la dispute ne doivent pas essayer d'atteindre. Le Pape approuve tacitement le Religieux, Ignace le condamne publiquement, parce qu'il a péché au moins dans la forme.

Cet événement qui avait pour témoin toute la cour impériale, devait retentir au loin : les Protestants s'en emparèrent; ils s'en firent une arme pour exciter Charles-Quint contre la Société de Jésus et contre le Saint-Siège, qui, proclamaient-ils à haute voix, tenait à sa solde de pareils aventuriers de paroles. Si la colère de l'Empereur était bonne à exploiter pour les sectaires, elle ne le parut pas moins à quelques membres du Clergé espagnol.

Dès l'année 1546, les villes de Gandie, de Barcelone, de Valence et d'Alcala avaient reçu des Collèges de la Compagnie. Les uns commençaient à devenir riches; les autres, comme celui d'Alcala, souffraient dans la pauvreté, parce que le nombre des élèves s'accroissait d'une manière disproportionnée avec les revenus. Des prêtres, des docteurs d'Université accouraient pour être admis au nombre des novices de l'Institut. On accueillait tous les postulants, sauf à régler avec la Providence le moyen de les nourrir. A Salamanque, en 1548, on voit arriver Sévillan, Sanchez, Capella et Michel de Torrès, qu'à cause de sa candeur Ignace a surnommé « la prune de son œil. » Ces Pères étaient dans un dénûment si absolu que pour orner la chambre dont ils faisaient leur chapelle domestique, ils n'avaient pas pu se procurer un tableau. En conséquence, l'un d'eux s'était mis à crayonner sur un morceau de papier une image de la Vierge. Ce papier, attaché au mur, était l'unique décoration du maître-autel.

L'indigence néanmoins ne leur fait pas oublier leurs devoirs;

ils s'y livrent avec persévérance. Bientôt les magistrats de Salamanque se prennent d'estime pour des Religieux qui savent si bien compatir aux misères des pauvres et instruire le peuple. Mais à Salamanque il se rencontrait un Dominicain nommé Melchior Cano : ce Dominicain était un prédicateur fameux, un écrivain dont il reste plusieurs ouvrages estimés, entre autres celui qui a pour titre : *De locis theologicis*.

Il avait entendu parler des Jésuites ; il savait qu'avec peu ils faisaient beaucoup, et que, pour les empêcher de réussir, il fallait les entraver dès le principe. Cano était moine, et, quoique Torrès fût un de ses amis, Cano voulut combattre pour son couvent. L'occasion paraissait favorable : Charles-Quint était courroucé contre l'Ordre. Le Dominicain ouvre les hostilités ; la chaire, la tribune, le pamphlet, tout entre ses mains devient arme offensive. Il annonce que le dernier jugement approche, que l'Antechrist va descendre sur la terre et qu'il y compte des précurseurs. Les marques auxquelles on doit les reconnaître, il les aperçoit dans les Jésuites, et il se dit appelé lui-même par les saintes Ecritures pour démasquer ces perfides : « Si je ne me trompe, ajoutait-il, mon erreur m'est commune avec beaucoup de Saints ; on s'est trompé en cela, même du temps des Apôtres. » Dans cette véhémence de paroles, il ne craint pas d'attaquer et de signaler comme des précurseurs de l'Antechrist les Pères de la Société de Jésus.

Cependant, avec la crédulité espagnole, il n'en fallait pas davantage soit pour les perdre, soit pour les faire brûler dans un auto-da-fé. L'Antechrist n'a pas encore rencontré de précurseurs dans les Ordres religieux ; mais ce que Cano n'aurait pas dû oublier, c'est qu'à l'apparition des Sociétés fondées par saint François et par saint Dominique, les mêmes clameurs s'élevèrent contre ces Sociétés, dont l'Église devait et doit encore retirer tant d'avantages. Aux chapitres 24 et 25 de son ouvrage *Contra impugnantes Religiones*, saint Thomas d'Aquin avoue que cette fable fut reproduite. C'était dans un cercle plus restreint, la guerre éternelle des Guelfes et des Gibelins qui se renouvelait, mais qui, quoique moins sanglante, n'en était pas pour cela moins dangereuse.

Cano se contentait donc de rajuster à la taille de ses envieuses colères les lambeaux d'une calomnie déjà vieille et qu'il avait méprisée jadis pour son propre compte ; mais il entra plus avant dans son sujet. Il fit le tableau de la vie de l'Inigiste ou de l'Ignacien ; il le montra s'insinuant dans les maisons, enseignant le catéchisme aux enfants, ne portant pas d'habit religieux pour avoir plus de licence de pécher, ne voulant pas même obéir pour la forme à des Constitutions qui n'existaient pas et qui n'existeraient jamais : « Ce sont des illuminés, des visionnaires, répétait-il ; à tous ils communiquent leurs Exercices Spirituels, mais les fruits d'une plante mauvaise ne peuvent être bons. Or, Ignace n'est pas conduit par le bon esprit : sa vie n'est pas glorifiée par des miracles comme la vie de saint Dominique. Ils vivent dans les palais où ils trompent les rois et les grands. Ce sont donc des hérétiques et des émissaires de l'Antechrist. »

La réputation de Melchior Cano était grande ; il avait des vertus et il semblait parler de conviction. Le peuple se montra persuadé. Peut-être ne lui en fallait-il pas autant, et il traduisit ses croyances en moqueries d'abord, en persécutions ensuite. Torrès et ses compagnons se rendent auprès de Cano ; ils lui font lire la bulle d'institution ; ils lui montrent Xavier, nonce du Pape, dans le Nouveau-Monde, Laynès et Salmeron, ses théologiens au Concile. Melchior rencontre des opposants jusque dans son propre monastère de Salamanque. Le Dominicain Jean Penna, qui avait suivi de sang-froid les progrès de la Compagnie, prend sa défense de vive voix ; il écrit en sa faveur ; le Général des Dominicains lui-même intervient.

L'Ordre des Frères-Prêcheurs savait par expérience que le passant ne jette la pierre qu'aux arbres en fruit. Cet Ordre, à son berceau, avait vu fondre sur lui toutes les calomnies et toutes les invectives ; il crut devoir, dans une semblable occurrence, donner un gage public de son amour pour la paix et de son estime pour les Jésuites, ses nouveaux frères dans l'apostolat. Ce gage était un acte officiel ; en voici la teneur :

« A tous les vénérables Pères et Frères de l'Ordre des Prêcheurs, en quelque lieu qu'ils soient :

» Frère François Romée de Châtillon, professeur de théologie et humble ministre général et serviteur de tout le susdit Ordre, salut et la grâce de l'Esprit-Saint.

» Qu'il soit notoire à vous tous qu'en ces temps calamiteux, où la Religion chrétienne est attaquée par les traits des hérétiques et souillée par les mœurs perverses des mauvais Chrétiens, un nouvel Ordre de prêtres réguliers et sous le titre du nom de Jésus a été envoyé de Rome par la bonté divine, comme un bataillon de réserve, lequel, à cause des biens qu'il produit dans l'Église par les leçons et les sermons en public, les exhortations privées, l'assiduité à entendre les confessions et les autres exercices du saint ministère, et aussi par les exemples d'une vie sainte qu'il donne, a été approuvé et confirmé par notre Très-Saint-Père en Jésus-Christ le Pape Paul III. C'est ce que nous avons voulu vous notifier, de peur que quelqu'un d'entre vous, trompé par la nouveauté de cet Institut, n'attaque par ignorance peut-être les compagnons d'armes qui ont avec nous un même but et que le Seigneur nous a envoyés comme un renfort, et ne calomnie les Constitutions de ceux dont il devrait plutôt applaudir les succès et imiter la piété. Nous croyons, il est vrai, que vous tous, comme amis et bien-aimés de l'Epoux, loin de murmurer contre la variété dont son Epouse est ornée, vous l'embrasserez et la chérez dans la charité qui se réjouit de la vérité. Néanmoins, pour ne pas manquer à notre devoir et pour prévenir toutes les dissensions, nous ordonnons à tous et à chacun de vous, par ces présentes, avec l'autorité de notre charge, par la vertu de l'Esprit-Saint et de la sainte obéissance, et sous les peines à déterminer à notre choix, nous commandons que vous n'ayez pas l'audace, soit dans les leçons, les sermons et les réunions publiques, soit dans les entretiens privés, de calomnier le susdit Ordre approuvé et confirmé par le Siège-Apostolique, ou ses Constitutions, ni d'en parler défavorablement; mais qu'au contraire vous vous efforciez d'aider cet Ordre et ses prêtres, comme vos compagnons d'armes, et de les protéger et défendre contre leurs adversaires. En foi et confirmation de quoi nous avons ordonné que ces présentes fussent expédiées et signées du



sceau de notre charge. Donné à Rome, le 10 décembre 1548.

» F. François Romée, maître de l'Ordre des Prêcheurs, troisième année de notre généralat. »

Le Général des Dominicains faisait acte de justice et de sagesse. Cano ne suivit pas cet exemple : c'était un théologien opiniâtre ; il continua la guerre. Ces hostilités tenaient la Compagnie de Jésus en échec à Salamanque. Le succès qu'obtenait Melchior allait, du sein des autres Universités espagnoles, faire surgir de nouveaux agresseurs. Cano ne se taisait ni devant l'autorité de son général, ni devant celle du Saint-Siège. En 1552, il est nommé Évêque aux îles Canaries.

Si ce fut une vengeance de la Compagnie, elle ne pouvait être plus douce, plus ingénieuse surtout. Melchior accepta ces honneurs, mais jamais il ne s'en montra reconnaissant. De loin comme de près, il attaqua les Jésuites. Aux Canaries, il n'avait plus son adversaire sous la main ; l'ennui s'empara de cet esprit qui consacrait toutes ses facultés à la réalisation d'une idée, car ce n'était pas de la haine. Melchior soupirait après cette vie d'agitation ; il se démit de son siège, il revint en Espagne, et recommença la guerre. Avant sa mort, en 1560, il écrivit à Regla, moine augustin, ancien confesseur de Charles-Quint, une lettre qui, au moment de la destruction des Jésuites, deviendra une arme entre les mains de leurs ennemis.

« Plaise à Dieu, disait l'Évêque des Canaries, qu'il ne m'arrive pas ce que la fable dit être arrivé à Cassandre, aux prédictions de laquelle on n'ajouta foi qu'après la prise et l'incendie d'Ilion. Si les Religieux de la Société continuent ainsi qu'ils ont commencé, Dieu fasse qu'il ne vienne pas un temps où les rois voudront leur résister, et ne trouveront aucun moyen de le faire. »

Melchior Cano avait levé l'étendard contre les Jésuites ; il ne manqua pas d'imitateurs en Espagne. Pierre Ortiz, l'ami de Loyola, venait de mourir. A Alcalá, on mit à profit cette mort, qui privait la Société d'un protecteur, pour s'acharner sur elle. Les paroles de Melchior retentissaient jusque dans cette Université ; elles y faisaient naître des échos. Le Père Villanova ne s'offra pas ; il introduit le recteur de l'Université

dans la maison des Novices, il lui ouvre toutes les portes, il lui communique tous les secrets. Le recteur établit, en 1548, un tribunal, composé des trois adversaires les plus déclarés de l'Institut. Ce tribunal examine l'affaire avec la minutieuse vigilance d'un juge qui, par sa rivalité, est partie au procès.

La conviction, qu'ils ne désiraient pas obtenir, se fait jour dans leurs esprits. Ils étaient honnêtes ; ils prononcent avec leur honnêteté. Mais le docteur Casa n'accepte pas la chose avec autant de désintéressement. Ce théologien était violent dans ses idées. Les Jésuites se faisaient des amis de ceux mêmes qui devaient les condamner ; il pousse la guerre aussi loin qu'elle peut aller. Le tribunal déclare que, dans l'Institut, tout est conforme à l'Évangile et à la morale. Casa s'en prend à la bulle de Paul III ; il l'attaque. Un diplôme, lancé de Rome, le cite à comparaître devant le Saint-Office. Le Père Villanova fait avertir son antagoniste, et Casa s'estime heureux de racheter, par son silence, la peine qu'il a encourue.

Cependant le Père Strada paraissait dans les chaires de Salamanque et d'Alcala. Son élocution imagée, les élans d'inspiration qu'il communiquait à ses auditeurs produisaient partout une magique impression. Le Dominicain Melchior et le docteur de l'Université d'Alcala n'avaient pas réussi dans leurs projets. On pensa qu'un prélat serait peut-être plus heureux. Don Martinez Siliceo, cardinal-archevêque de Tolède et ancien précepteur de Philippe II, est mis en campagne. Il y avait dans son diocèse, en l'année 1550, un grand nombre de prêtres dépourvus de science. Ils permettaient aux fidèles de communier deux fois par jour, et, dans leur ignorance pleine de ferveur, ils prétendaient de se conformer aux institutions de Loyola.

De leur côté, les Jésuites, qu'à Tolède on appelait Théatins, savaient que Don Siliceo leur était contraire. Cette opinion à laquelle mille circonstances prêtaient une apparence de vérité, inquiétait les Pères. Le Concile de Trente n'avait pas encore abrogé une partie des privilèges du Clergé régulier. Ils n'en usaient dans le diocèse de Tolède et à Alcala qu'avec une extrême réserve et sous les yeux mêmes de l'archevêque. Confondant les ecclésiastiques ignorants et les Jésuites dans le même ana-

thème, don Siliceo publie un mandement par lequel, après des plaintes amères contre les usurpations de la Compagnie sur la juridiction épiscopale, il défend, sous peine d'excommunication, à tous ses diocésains de se confesser à eux. Il autorise les curés à les exclure de toute administration des Sacrements et il frappe d'interdit le collège d'Alcala.

L'orage grondait sur la Société; il importait de le conjurer. Le Père Villanova, recteur de ce collège, s'adresse à Poggi, Nonce du Saint-Siège à Madrid. Poggi cherche à calmer l'irritation de l'Archevêque. L'intervention du légat reste sans effet. Le cardinal Mendoza, archevêque de Burgos, et qui jetait dans sa ville les fondements d'un établissement de Jésuites, se porte caution pour eux auprès de son collègue dans l'Épiscopat. Le Souverain-Pontife fait écrire à Tolède par son secrétaire, le cardinal Maffei. Don Siliceo demeure inébranlable devant ces sollicitations et ces reproches. Ignace n'avait pu le vaincre par la soumission : il en appelle au Conseil Royal d'Espagne. Les bulles et les privilèges sont produits. Le Conseil prononce sa sentence : elle condamne l'archevêque, qui, s'exécutant de bonne grâce, annule ses ordonnances d'excommunication.

L'existence de la Société était donc, même en Espagne, agitée et encore incertaine. Elle formait bien des maisons, elle gagnait bien des prosélytes; mais ses maisons et ses prosélytes lui suscitaient de nouveaux embarras. En 1552, don Antoine de Cordoue, recteur de l'Université de Salamanque, va être revêtu de la pourpre romaine, à la demande de l'Empereur, quand tout-à-coup une pensée d'abnégation pénètre dans son âme. Cet homme n'a que vingt-trois ans; mais ses talents le grandissent assez aux yeux de Rome pour être placé parmi les princes de l'Église. Jeune, riche, favori de Charles-Quint, il ne veut plus entendre parler des honneurs qu'il a mérités. Il renonce aux dignités ecclésiastiques pour se faire Jésuite. Le lendemain, le futur cardinal n'était qu'un simple novice.

Un témoignage encore plus décisif du prestige qu'exerçait la Société fondée par Loyola avait été rendu quelques années auparavant dans cette même Espagne. Le 27 mai 1546, Éléonore de Castro, duchesse de Gandie, mourait à la fleur de l'âge. Son

époux, don François de Borgia, n'avait que trente-six ans. Il était parent de l'Empereur, allié à toutes les plus illustres familles de l'Europe, et, chose préférable aux grandeurs de la naissance, il avait dans le cœur les qualités qui font les hommes éminents. Il était beau, il était généreux, il était savant, il était brave. Il signala son courage dans les guerres d'Afrique contre Barberousse. Il suivit Charles-Quint fondant sur la Provence pour réaliser, par la conquête du royaume très-chrétien, son rêve de monarchie universelle. Toutes les richesses du monde et du cœur, tous les enivremens de la puissance ne le rendaient que plus humble et plus pieux. Père de huit enfants, il avait vu, jusqu'à ce jour, tout sourire à ses vœux. La mort brisait l'union qui avait fait son bonheur. Borgia ne plaça plus ses espérances que dans le ciel.

A peine libre, son souvenir s'arrête sur la Compagnie de Jésus, dont il a toujours été le protecteur. Le deuil de son âme était profond. Pour calmer ses douleurs, il se jette dans la Religion. Il compose un ouvrage ascétique intitulé *le Collyre spirituel*; il écrit *le Miroir du Chrétien*, exercice d'humilité et d'anéantissement de soi-même. Il se voue à la solitude, aux austérités, et il demande à don Ignace de Loyola de le recevoir dans son Ordre. C'était tout à la fois un honneur et un péril. Dans les premiers jours d'octobre 1546, le Général des Jésuites répondait en ces termes au duc de Gandie :

« TRÈS-ILLUSTRE SEIGNEUR,

» La résolution que vous avez prise, et que la bonté divine vous a inspirée, me donne beaucoup de joie. Que les Anges et toutes les âmes bienheureuses en rendent à Dieu d'éternelles actions de grâces dans le ciel : car nous ne pouvons bien reconnaître sur la terre l'insigne faveur qu'il fait à sa petite Compagnie en vous y appelant.

» J'espère que sa divine Providence tirera de votre entrée des avantages considérables, et pour votre avancement spirituel, et pour celui d'une infinité d'autres personnes qui profiteront de cet exemple. Pour nous, qui sommes déjà dans la Compagnie de Jésus, excités par votre ferveur, nous commencerons tout de

nouveau à servir le divin Père de famille, qui nous donne un tel Frère, et qui a choisi un tel ouvrier pour cette nouvelle vigne, dont il a voulu que j'eusse le soin, tout indigne que j'en suis.

• C'est pourquoi je vous reçois dès maintenant, au nom du Seigneur, pour notre Frère, et en cette qualité vous me serez toujours très-cher, comme le doit être celui qui entre dans la maison de Dieu avec autant de générosité que vous faites, et pour le servir parfaitement.

• Quant à ce que vous désirerez savoir de moi touchant le temps et la manière de votre réception publique; après avoir fort recommandé la chose à Dieu, et la lui avoir fait recommander par d'autres, il me semble qu'afin que vous vous acquittiez mieux de toutes vos obligations, ce changement doit se faire à loisir, et avec beaucoup de circonspection, à la plus grande gloire de Notre-Seigneur. Ainsi, vous pourrez, peu à peu, régler vos affaires de telle sorte que, sans vous ouvrir à aucune personne séculière, vous vous trouviez en peu de temps dégagé de tout ce qui peut retarder l'accomplissement de vos saints désirs.

• Pour m'expliquer encore davantage et venir plus au détail, je suis d'avis que, puisque vos filles sont en âge d'être mariées, vous songiez à les pourvoir selon leur qualité, et que vous mariiez aussi le Marquis, s'il se présente un parti qui lui convienne. Pour vos autres fils, et il ne leur suffit pas d'avoir l'appui de leur frère aîné, à qui le Duché demeurera : il faut que vous leur laissiez de quoi achever leurs études dans une des principales Universités, et de quoi vivre honnêtement dans le monde. Il est à croire, au reste, que, s'ils sont ce qu'ils doivent être, et ce que j'espère qu'ils seront, l'Empereur leur fera des grâces proportionnées à vos services et suivant la bienveillance qu'il a toujours eue pour vous.

• Il est encore utile de faire avancer les bâtiments que vous avez commencés. Car, enfin, je souhaite que toutes les affaires de votre maison soient terminées quand on publiera votre changement. Cependant comme vous avez de si bons principes dans les lettres, je voudrais bien que vous vous appliquassiez sérieusement à l'étude de la théologie, et j'espère que cette

science vous sera avantageuse pour le service de Dieu. Je désirerais même que, si cela se peut, vous prissiez le degré de Docteur dans votre Université de Gandie. Mais, parce que le monde n'est pas capable d'une nouvelle de cette nature, je voudrais que cela se fit sans éclat, et qu'on en gardât le secret jus-qu'à ce que le temps et les occasions nous donnassent, avec la grâce de Dieu, une entière liberté.

» Comme nous pourrions éclaircir les autres choses de jour en jour, selon les diverses occurrences, et que je vous écrirai régulièrement, je ne vous dirai rien davantage. J'attends votre réponse au plus tôt, et je supplie la souveraine Bonté qu'il lui plaise de répandre sur vous, de plus en plus, ses divines miséricordes. »

Cette lettre fut reçue avec vénération : le duc se conforma aux avis que Loyola lui donnait ; son palais devint un cloître, un hôpital, un collège et un séminaire.

Le 1<sup>er</sup> février 1548, il fait ses premiers vœux en particulier. Après avoir établi ses enfants et pourvu à tout ce que leur nom exigeait de son amour paternel, don François ne songe plus qu'à lui-même, c'est-à-dire à l'Ordre, dont il va devenir une des lumières.

L'admission d'un personnage aussi illustre dans la Société de Jésus la posait plus que jamais en évidence. Ignace qui avait reçu le duc de Gandie à Rome moitié en prince, moitié en novice, et qui l'avait vu tomber à ses pieds pour lui demander sa bénédiction, ne se laissait cependant pas séduire par les faveurs de la fortune. En dehors de l'Espagne il avait d'autres joies et d'autres tribulations. Don François de Borgia popularisait la Société dans la Péninsule ; en Portugal elle s'étendait par sa propre force.

Au mois d'octobre 1546, Loyola, qui embrassait du regard l'accroissement de son Ordre, songe enfin à régler la hiérarchie dans les pouvoirs qu'il confère. Le Portugal était le royaume où les Jésuites avaient la consistance la plus assurée : ce fut le Portugal qui, le premier, fixa son attention ; il en fit une Province de la Compagnie.

Dans les Sociétés religieuses, dans celle des Jésuites en par-

ticulier, on entend par Province un certain nombre de Maisons, Collèges, pensionnats ou résidences soumis à un supérieur. Le nombre de ces établissements, comme l'étendue du territoire qu'ils occupent, n'est déterminé par aucune règle; on divise les Provinces quand la multiplicité des maisons et la distance des lieux sont telles que le supérieur ne suffit plus à les gouverner. Le supérieur de la Province s'appelle le Père Provincial; il est désigné par le Général avec ses quatre consultants et son admoniteur. C'est, sur une échelle moins étendue, les mêmes proportions que pour le Général lui-même. Chaque année, le Provincial, dont le pouvoir dure habituellement trois ans, fait la distribution des emplois; il dispose des personnes, à l'exception des Préposés des Maisons-Professes et des Recteurs de Collèges, dont la nomination est réservée au Général. Les Provinces ont le droit de s'assembler en Congrégations tous les trois ans pour déléguer à Rome un procureur chargé de rendre compte au Général de leur état. Les Congrégations se composent des Préposés de chaque Maison-Professe, des Recteurs de Collège et de Noviciat, et d'autant de Profès qu'il en faut pour former les deux tiers de la Congrégation.

Simon Rodriguez est nommé Provincial du Portugal.

Ce fut là que pour la première fois on introduisit un usage particulier à la Compagnie. Ignace, qui entrait dans les moindres détails, avait conçu la pensée de faire renouveler les vœux aux Scolastiques, aux Coadjuteurs et à tous ceux qui n'avaient pas fait leur profession. Pour entretenir la ferveur et remettre sans cesse sous les regards du Religieux ses devoirs, Loyola avait cru que rien ne serait plus efficace que ce renouvellement. Il ordonna de le faire deux fois par année; on s'y préparait par trois jours de retraite, et tous ensemble au pied de l'autel s'engageaient de nouveau à vivre et à mourir dans la Société de Jésus.

Quelques années s'écoulèrent dans une prospérité toujours croissante. Le Collège de Coïmbre fournissait des missionnaires à l'Asie, à l'Afrique et à l'Amérique, des professeurs aux autres maisons de l'Ordre, et devenait une pépinière de maîtres. Le cardinal don Henri, évêque d'Évora, conçoit le projet d'obtenir des Jésuites pour son diocèse; il consulte à ce sujet le domini-

cain Louis de Grenade. Louis de Grenade répond : « C'est une congrégation apostolique qui conspire de toutes ses forces pour sauver les hommes et réveiller la Foi ancienne. »

Le Collège est fondé ; mais, à cette même époque (1552), Simon Rodriguez se voit, par ordre d'Ignace, enlevé au Portugal pour aller exercer en Espagne les fonctions de Provincial. C'était une espèce d'exil que le Général imposait à Rodriguez : la cause en doit être mentionnée ; elle servira à expliquer vers quel but Loyola dirigeait l'éducation.

La Compagnie était nombreuse en Portugal ; au Collège de Coïmbre seulement, on comptait, cette année-là, cent quarante Jésuites. Parmi ces Religieux, la plupart étaient des Scolastiques ; mais le système d'instruction n'avait pas encore pris cette uniformité dont plus tard nous raconterons les effets.

Rodriguez était doux, affectueux envers ces jeunes gens ; il avait toutes les vertus d'un Religieux ; cependant son indulgence trop facile ouvrait une porte aux abus. Partout ailleurs la Compagnie se voyait exposée aux persécutions ; elle souffrait dans la pauvreté, elle luttait contre toute espèce de misères. En Portugal, au contraire, tout lui souriait : le roi, les infants, les Évêques, la noblesse, le peuple se réunissaient pour encourager un Ordre qui, dans les conquêtes d'outre-mer, valait une armée à la couronne. On prodiguait aux Jésuites tout ce qu'ils paraissaient souhaiter ; on allait même au-delà. Ces excès dans le bien avaient peu à peu contribué à amener quelque relâchement dans les rigueurs de la discipline. Ces relâchements, encore imperceptibles, devaient, par la pente naturelle au cœur humain, arracher de l'âme des Scolastiques cette fleur de piété dont Ignace ne cessait de recommander la culture. L'abondance, que le roi et les grands entretenaient dans la maison, nuisait à l'esprit de dénûment qu'il sentait nécessaire de maintenir, et les jeunes gens, emportés par l'amour des belles-lettres, faisaient de leur Collège plutôt un jardin d'Académus qu'un cloître. La régularité des mœurs subsistait dans sa vigueur primitive ; mais, par degrés, elle pouvait s'affaiblir et conduire à la corruption. Loyola voyait le mal en germe, il se prépara à l'étouffer. Le Père Jacques Miron fut nommé Pro-



vincial, et Emmanuel Godiño Recteur du collège de Coïmbre.

Ils avaient une espèce de réforme à établir. Ils commencent par renvoyer de la Compagnie un certain nombre de Scolastiques ; d'autres l'abandonnent volontairement. Cet abandon inquiète le Père Godiño, qui se persuade qu'avec des moyens plus doux, il aurait pu éviter de semblables pertes. Il croit qu'il y a eu scandale ; il veut le punir sur son propre corps. Les épaules nues, la main armée d'une discipline, il parcourt la ville ; et, selon l'usage des pénitents de l'époque, il se flagelle. De temps à autre, il crie grâce pour les crimes qu'il a commis. Il revient au Collège et se macère de la même façon devant les Scolastiques. L'exemple du Recteur gagne les écoliers ; ils sollicitent la permission de faire la même pénitence publique. Godiño les fait méditer pendant plusieurs heures sur la passion de Jésus-Christ ; puis tous sortent en procession comme de véritables flagellants des premiers âges ; ils se frappent sans pitié, et, parvenus à l'église de la Miséricorde, ils s'agenouillent. Là, le Recteur demande pardon à la foule tout à la fois émue et surprise des scandales que le bonheur du Collège a pu lui causer. Après avoir ainsi dissipé les soupçons, le Père Godiño et ses élèves rentrent dans la maison, qui, à partir de ce jour, reprend son ancienne indigence et ses graves études.

La ville de Lisbonne ne veut pas rester en arrière du mouvement d'éducation que les Jésuites propagent. Natal était commissaire en Portugal, et il avait charge d'appliquer le système des Constitutions ; car c'est là que l'essai en a, pour ainsi dire, été fait. C'est à Lisbonne que la première Maison de Noviciat a été fondée, ainsi qu'une Maison-Professe et un Collège pour les externes <sup>1</sup>. Emmanuel Alvarez et Cyprien Suarez, deux Jésuites dont les noms et les ouvrages sont classiques, furent les premiers professeurs de ce Collège formé d'après les instructions mêmes d'Ignace.

Le Père François — c'est ainsi que s'appellera désormais don François de Borgia, duc de Gandie — le Père François

<sup>1</sup> Le premier Collège de la Compagnie qui fut fondé pour les externes, est dû à François de Borgia, alors duc de Gandie ; il l'établit dans cette ville en 1546.

était à Rome, et, avant de prononcer ses vœux solennels, il avait cru devoir, le 15 janvier 1550, demander à l'Empereur la permission de s'engager dans la Société de Jésus. La présence de Borgia dans la ville où le Pape son aïeul avait laissé tant de coupables souvenirs, sa piété, son abnégation, qui rachetaient avec tant d'éclat les excès d'un pontificat trop malheureusement fameux dans les annales de l'Église, portèrent le pape Jules III (de la famille del Monte) à lui offrir le chapeau de cardinal.

La crainte de se voir exposé à ces honneurs avait empêché François de Borgia de se rendre à Rome du vivant de Paul III. Il apprend que le Sacré-Collège confirme le Souverain Pontife dans cette pensée; aussitôt, sans même attendre la réponse de Charles-Quint, il fuit les nouvelles dignités qui le menacent; il se réfugie dans la patrie même d'Ignace de Loyola, dont il n'est plus que l'humble fils. Le 12 février, il reçoit une lettre de l'Empereur, qui accepte la démission de toutes ses charges et qui déclare ne pas vouloir « le disputer au Grand Maître dont il a fait choix. »

La petite ville d'Oñate était le lieu que le Père François se donnait pour résidence. Son exemple, les vertus qu'il déployait devaient avoir en Espagne un profond retentissement. Le docteur Jean d'Avila, l'un de ces hommes de science, tels qu'il s'en rencontrait dans ce temps des longs travaux et des études sérieuses, était devenu l'ami d'Ignace et celui de François. Se regardant indigne de faire partie de l'Institut, et ne s'annonçant que comme son précurseur, Jean d'Avila s'appliquait à former des hommes de mérite; il les adressait ensuite à Loyola. Don Jacques de Gusman, fils du comte de Baylen, et le docteur don Loarte furent de ce nombre. Le Père François à Oñate suivait la même marche: don Sanche de Castille et don Père de Navarre s'étaient placés sous sa direction; ils formaient, avec don Bustamante, une école où le Père François, dans le repos de la solitude, leur apprenait à se combattre eux-mêmes, afin de vaincre plus tard les autres.

La vie contemplative avait des charmes pour lui; mais ce n'était pas dans l'espoir de rechercher sa propre satisfaction, toute sainte qu'elle fût, que le duc de Gandie venait de se lier

à l'Institut de Jésus. Ignace avait besoin de soldats ; il ordonne au Père François de triompher de ses inclinations et de parcourir l'Espagne pour consoler et pour souffrir. Le Père François se met en route ; il visite les grands, tous alliés à sa famille ; il prodigue au peuple ses enseignements ; il s'arrête à la cour de Charles-Quint, convertit les pécheurs, édifie les fidèles, jette dans chaque ville les fondements d'un Collège ou d'une Maison de la Compagnie ; puis, vers la fin d'octobre 1553, il passe en Portugal.

De là il revint à Valladolid, où don Philippe, fils de l'Empereur, habitait. Pendant tout son voyage, le Père François avait choisi pour logement l'hôpital de la ville dans laquelle il arrivait ; ce fut encore à l'hôpital qu'il s'arrêta. Là, les honneurs auxquels il se dérobaient l'assaillirent jusque dans cette humble demeure. Ignace avait appris tout ce que le Père François réalisait de beau et d'avantageux à l'Institut. Le mouvement était nécessaire à un homme qui savait si bien entraîner les autres : Loyola le nomme commissaire<sup>1</sup> en Portugal et en Espagne.

Ce dernier royaume se partageait alors en trois Provinces : la première, d'Aragon ; la seconde, de Castille ; la troisième, d'Andalousie. Les Pères Rodriguez, Araoz et Torrès les gouvernaient.

Dans l'espace de deux ans, le Père François donne à ces provinces de l'Ordre un tel développement que les Maisons et les Collèges semblent comme par miracle s'élever dans chaque cité. A Grenade, à Valladolid, à Medina, à San-Lucar, à Monterey, à Burgos, à Valence, à Murcie, à Placencia, à Séville, les cardinaux, les évêques, les magistrats et les hommes les plus distingués de l'ordre de Saint-Dominique, entre autres Pierre Guerrero, archevêque de Grenade, Jean Micon et saint Louis Bertran, se coalisent pour seconder les efforts de la Société de Jésus.

Le Père François désire, son vœu est accompli avant même qu'il l'ait manifesté. Il frappe du pied la terre espagnole, et il

<sup>1</sup> Ce titre de commissaire et les fonctions qu'il comportait ont été abolis en 1563 comme incompatibles avec la charge de Provincial

en sort des édifices pour la Compagnie. Sa voix appelle des ouvriers à la vigne du Seigneur, et les ouvriers accourent de tous côtés. Le 25 juillet 1554, Philippe d'Espagne est reconnu par l'Empereur, son père, roi de Naples et duc de Milan. Il va épouser la reine Marie d'Angleterre; mais il veut, par un premier acte de souveraineté, revêtir de la pourpre romaine le Père François, qui a déjà repoussé cette dignité, que Charles-Quint et le Pape lui offraient. Le Père François n'était, comme il le disait lui-même, qu'un pauvre pécheur; il résiste à la volonté de don Philippe, et ce prince, que l'histoire montrera si inflexible dans sa politique et même dans sa famille, fléchit sous l'ascendant d'une pareille humilité.

Les choses étaient dans cet état prospère, lorsque Strada vint implanter la Compagnie dans la ville de Saragosse. Là, il surgit une difficulté imprévue : par la position des lieux, il devenait à peu près impossible de trouver une Maison. Dans les coutumes de l'Église, il existait alors une loi qui défendait de construire une chapelle ou un couvent trop proche des paroisses et des autres couvents. Cette loi avait pour but de prévenir les querelles de préséance ou les jalousies. L'éloquence de Strada faisait bien offrir aux Jésuites un grand nombre d'habitations; mais le nombre des couvents et des églises était si considérable à Saragosse que toutes ces habitations rentraient dans l'application de la loi. Les moines et les curés de la ville tenaient à leurs privilèges. Ce ne fut qu'en 1555 qu'on en rencontra une en dehors des limites. Le mardi de Pâques, veille du jour de l'inauguration de la chapelle, jour que Ferdinand d'Aragon, archevêque de Saragosse, a fixé lui-même, Lopez Marcos, vicaire-général de Saragosse, enjoint au Père Barma, supérieur de la Maison, de différer la cérémonie. Lopez alléguait pour raison les plaintes portées par les Augustins, dont le couvent était placé dans le voisinage, et qui prétendaient que la chapelle était bâtie sur un terrain mixte. Le Père Barma répond qu'il ne peut obtempérer à un ordre aussi peu motivé. Les privilèges de la Compagnie sont communiqués à des canonistes; ils déclarent que l'on peut passer outre : on s'y dispose. Alors le gardien des Franciscains, protecteur des Augustins, menace les Jésuites

d'excommunication. Barma en appelle au Saint-Siège, et il commence la cérémonie.

Pendant la messe solennelle, Lopez fait publier un édit par lequel, sous peine d'excommunication, il est interdit de fréquenter la chapelle. L'anathème et la malédiction sont lancés contre les Pères ; et le Clergé et les Augustins parcourent la ville en chantant le psaume 108. La foule répétait avec eux les versets réprobateurs ; elle mugissait « Il a aimé la malédiction, et elle tombera sur lui ; il a rejeté la bénédiction, et elle sera éloignée de lui. Il s'est revêtu de l'opprobre ainsi que d'un vêtement, l'opprobre a pénétré comme l'eau dans ses entrailles et comme l'huile dans ses os : qu'elle lui soit comme l'habit qui le couvre et comme la ceinture qui l'entoure ! »

Lopez n'a pas encore assez vengé son autorité méconnue : la ville entière avait assisté à la prise de possession ; il déclare la ville profanée et infectée d'hérésie par le seul séjour des Jésuites dans ses murs. A cette époque de Foi, en Espagne surtout, une excommunication était chose grave. Les Augustins faisaient circuler dans les rues des images où les Pères étaient représentés poussés en enfer par des légions de diables, tous plus hideux les uns que les autres. Les esprits s'échauffent à l'idée de l'excommunication. On prétend que les Jésuites en sont cause ; on se porte à leur demeure, on brise les fenêtres à coups de pierres ; puis une procession funèbre avec des chants de mort, avec le Christ couvert d'un voile noir, entoure pendant trois jours la maison proscrite. Des cris de : Miséricorde ! miséricorde ! retentissaient de temps à autre comme pour faire violence au ciel, dont Lopez venait de fermer l'entrée. Le ciel, ainsi que Lopez, restait sourd à ces lamentations, qui devaient pourtant exaspérer un peuple impressionnable.

Ces tristes scènes pouvaient avoir un fatal dénouement ; le Père Barma le sentit, et, afin de ne pas aggraver les fautes des ennemis de la Compagnie, il prit le parti le plus sage.

Les Jésuites abandonnent la Maison où, pendant plus de quinze jours, ils ont été assiégés par les fantasmagories que faisaient mouvoir quelques moines : ils se retirent ; mais bientôt l'Ar-

chevêque Ferdinand d'Aragon, le Nonce du Pape et la reine Jeanne, mère de Charles-Quint, interviennent. Le fond de la querelle que les Augustins avaient soulevée est juridiquement examiné; le tribunal ecclésiastique prononce qu'il y a eu erreur. Les censures, l'interdit, l'excommunication, tout est mis à néant. Le peuple ne croit plus à l'enfer que les Jésuites lui apportent, il croit à leur sainteté, il les redemande, les Jésuites rentrent dans Saragosse. Les magistrats, le Clergé, la Noblesse, Lopez lui-même courent à leur rencontre; ils les accompagnent jusqu'à la Maison. Le vice-roi, qui les y attendait, leur en offre les clefs, et à partir de ce jour ils purent sans obstacle se livrer à leurs exercices spirituels et aux travaux que le Père François indiquait.

Le prestige d'un grand nom, les vertus d'un grand Saint accumulés sur la même tête étouffèrent en Espagne les semences d'opposition contre l'Ordre. Borgia en fut réellement le fondateur dans la Péninsule. Mais tous les royaumes ne se montraient pas aussi bien disposés; la France surtout, par l'organe de l'Évêque, de l'Université et du Parlement de Paris, se déclarait l'adversaire de la Compagnie de Jésus.

Ses commencements dans le royaume très-chrétien avaient été plus que modestes. Elle s'était faite petite, espérant grandir à l'ombre de cette humilité. Mais l'Université avait trop d'intérêt à la combattre pour la laisser ainsi préparer ses voies. Ce que l'Université de Paris savait de l'Institut, ce qu'elle en présentait ne pouvait que rendre ses appréhensions plus vives, ses répugnances plus prononcées. A Paris, dans la situation précaire où se plaçaient les membres de la Société, dont le nombre était si limité, on remarquait déjà des hommes d'un rare talent, Viole, Pelletier, Paul Achille et Éverard Mercurian. Des jeunes gens de grande espérance s'attachaient à ces Pères; Guillaume du Prat, Évêque de Clermont, leur continuait son utile amitié. En 1549, cette colonie pouvait fournir au Général des maîtres habiles, qu'Ignace envoya en Sicile pour créer un Collège. Pelletier, Roilet, Forcada et Morel reçurent cette mission; et l'Université elle-même, qui n'était pas éloignée d'accueillir dans son sein de pareils hommes, agréait le

Père Viole en qualité de procureur du Collège des Lombards.

Cette nomination fut confirmée par deux conseillers de la Cour ; mais Loyola n'eut pas de peine à démêler les motifs qui avaient déterminé ce choix. L'Université espérait ainsi attirer à elle les Frères de la Compagnie et rendre impossible, par cette accession, son établissement dans la capitale. Le Général enjoignit à Viole de se démettre de ses fonctions, et aux écoliers de renoncer à toutes les bourses dont ils jouissaient : l'ordre fut exécuté. La même année, Ignace donna à ses disciples de Paris un patron encore plus puissant que Du Prat ; ce patron était Charles de Guise, qui, à la mort de son oncle le cardinal Louis de Bourbon, prit le titre de cardinal de Lorraine.

## CHAPITRE VI.

Le cardinal de Lorraine engage Henri II, roi de France, à autoriser la Compagnie. — Résistance du Parlement, de l'Université et de l'Evêque de Paris. — Ce qu'étaient les Parlements. — Sources de leur autorité. — Discussions entre le roi et le Parlement. Lettres patentes. — Eustache du Bellay s'oppose aux Jésuites. — Motifs de cette opposition. — Les Jésuites en-Corse. — Canisius en Allemagne. — Son catéchisme. — Lettre du roi des Romains. — Collège de Vienne. — Canisius refuse l'évêché de la capitale de l'Autriche. — Collège de Prague. — Ignace à Rome. — Il écrit à l'armée qui part pour l'Afrique. — Laynès et sa désobéissance. — Son repentir. — Paul IV adversaire de la Société. — Il veut faire Laynès cardinal. — Agonie de Loyola. — Sa mort. — Le Collège romain et le Collège germanique.

Guise était allé à Rome pour ménager une ligue contre l'Empereur avec le Pape, le duc de Ferrare et la république de Venise. Ignace le vit pendant son séjour en Italie ; il lui expliqua la fin de son Institut, dont l'Université prenait tant d'ombrage. Le cardinal s'engagea à protéger les Jésuites dans sa patrie ; il tint largement sa promesse.

A peine de retour en France, il énumère au roi Henri II tous les avantages que la Religion et l'État recueilleront du nouvel Ordre. Henri II cherchait un remède aux troubles que le Protestantisme semait dans le Royaume : il connaissait le bien que les Pères ne cessaient de faire en Allemagne, où ils reveillaient la Foi, où ils s'opposaient avec succès aux progrès

de l'hérésie. Les princes ses rivaux et ses voisins s'emparaient des Jésuites, tantôt comme d'un bouclier contre les novateurs, tantôt comme d'un levier pour travailler à l'éducation des jeunes gens ; il ne consentit pas à rester en arrière du mouvement dont il était le témoin.

Au mois de janvier 1550, ce monarque fait expédier des lettres patentes par lesquelles, « agréant et approuvant les bulles obtenues par la Société de Jésus, il permettait auxdits Frères qu'ils pussent construire, édifier et faire bâtir, des biens qui leur seraient aumônés, une Maison et Collège en la ville de Paris seulement, et non es autres villes, pour y vivre selon leurs règles et statuts ; et mandait à ses cours de Parlement de vérifier lesdites lettres et faire et souffrir jouir lesdits Frères de leursdits privilèges. »

Il n'y avait encore à Paris aucun Profès ; le Général Loyola écrivit au Père Violo de faire sa profession entre les mains de l'Évêque de Clermont. Du Prat fut empêché pour cause de maladie, et il délégua l'Abbé de Sainte-Geneviève, qui reçut les vœux solennels du premier Profès de la future Province de France.

Henri II autorisait la Compagnie à s'établir à Paris : il ne restait plus qu'à faire entériner au Parlement les lettres patentes : elles y furent présentées. Le Parlement était à l'apogée de sa puissance ; il avait grandi de tout l'abaissement des hauts Feudataires.

Autrefois on appelait Concile ou Parlement toute réunion dans laquelle on discutait les affaires générales. C'est même le nom que recevaient les assemblées des Champs de mars ou de mai ; le roi les convoquait, et y faisait entrer les leudes ou hommes libres, et dans ces assemblées on élaborait, on votait les lois de l'État.

Sous la troisième race, on jugea utile d'adjoindre aux leudes des Clercs ou hommes lettrés ; les magistrats chargés de distribuer la justice firent nécessairement partie de ces assemblées. Par leur savoir, ils y acquirent en peu de temps un grand crédit. Ils formaient un conseil qui suivait le roi dans ses expéditions ; mais, pendant le règne de Philippe-le-Bel, ce conseil



devint sédentaire. Les pairs du royaume participaient à ses arrêts ; cette participation créa au Parlement de la capitale une importance toute politique.

Les autres cours, n'étant encore que des corps de magistrature, n'exerçaient aucune influence sur la composition des lois non restreintes au territoire soumis à leur juridiction ; les pairs du royaume y avaient pourtant entrée, ainsi que dans les autres Parlements, que souvent les rois présidaient. Les hauts dignitaires ecclésiastiques qui jadis siégeaient dans les assemblées générales de la Nation ne furent plus admis dans les Parlements considérés comme corps judiciaires, et plus tard ils ne purent siéger qu'en raison des fiefs par eux possédés dans la mouvance du roi. L'Archevêque de Paris lui-même n'y prenait place qu'en sa qualité de duc de Saint-Cloud.

L'autorité des grands vassaux entravait l'unité du pouvoir royal ; le pouvoir royal se servit des Parlements pour mettre un terme à ces funestes envahissements. Le droit de juridiction suprême fut enlevé aux hauts barons, celui d'appel attribué aux Parlements.

A dater de ce jour, les peuples s'habituerent à regarder ces corps comme les défenseurs de leurs prérogatives, les conservateurs de leurs biens, les protecteurs de leur liberté. C'était une sorte d'intermédiaire établi entre la haute Noblesse et le Tiers-État. Les rois y trouvaient un obstacle à leur pouvoir absolu ; mais cet obstacle, que la Nation avait appris à respecter, devenait aussi une barrière contre l'ambition des Princes du sang et des grands vassaux. Au milieu des troubles les factions devaient chercher un appui dans ces corps de magistrature ; cet appui, invoqué par les rebelles, leur fut quelquefois accordé, mais le plus souvent il ne faillit pas à la Couronne.

De pareilles institutions ne dérivèrent point de capitulations écrites ; elles étaient l'œuvre du temps ; elles fondaient en France une sage liberté qui ne portait pas atteinte à la royauté.

Il est difficile de déterminer d'une manière précise par quelles circonstances et à quelle époque se constitua cette autorité, plus difficile encore de savoir où s'arrêtait le droit de résistance que les Parlements s'attribuèrent, et celui de remon-

trance dont ils usèrent d'abord si sagement dans l'intérêt de l'Église, des peuples et du monarque. C'est sous le prince le plus absolu, sous Louis XI, que, pour la première fois, le Parlement de Paris refusa d'enregistrer les ordonnances qui lui étaient adressées. Avant le refus il fit des remontrances, et Louis XI s'y rendit.

Dès-lors l'opinion générale ne regarda comme revêtues du caractère législatif que les ordonnances enregistrées au Parlement. Les rois cependant continuaient à transmettre leurs ordres aux gouverneurs des provinces, aux commandants des forteresses, aux chefs d'administration, quelquefois même aux juges des villes. Mais, sous la régence de Catherine de Médicis, le Parlement insista pour être le seul dépositaire des ordonnances imposant au peuple de nouvelles charges pécuniaires ou réglant les intérêts généraux des citoyens. La reine-régente souscrivit à cette prétention. Depuis ce jour jusqu'à la destruction des Parlements, aucune ordonnance ou édit ne fut considéré comme loi de l'État qu'après vérification faite.

Ce qui se pratiquait à Paris était imité dans tous les Parlements de province; aussi est-il souvent arrivé que, pour le maintien des capitulations qui avaient réuni ces provinces à la Couronne de France, les Parlements n'enregistraient les ordonnances générales qu'avec certaines restrictions pour ce qui concernait les territoires de leur ressort

Les Parlements jouissaient de la plus haute estime; ils ne formaient pas, il est vrai, le premier degré de la noblesse, car les services militaires l'emportent toujours aux yeux des hommes sur les services plus utiles, mais moins brillants, de la magistrature. L'esprit de corps maintenait chacun de ses membres dans une louable indépendance; il ne leur permettait pas d'aspirer aux honneurs, de solliciter des distinctions. Ce que les Jésuites faisaient par humilité individuelle et par amour pour leur Société religieuse, les Parlements le mettaient en pratique par un juste sentiment de fierté. Rarement on les voyait à la cour, rarement chez les ministres. Les respects qu'ils rendaient au Chancelier n'étaient que des témoignages de leur déférence envers le chef de la magistrature. Ils n'avaient aucune pensée ambitieuse, ils

exigeaient de lui la même abnégation. L'histoire en cite un exemple remarquable.

Le Chancelier Séguier avait obtenu l'érection en duché de sa terre de Villemon; le Parlement refuse l'enregistrement des lettres patentes. Tout en reconnaissant les services rendus à la Monarchie par le Chancelier, le Parlement lui reproche sa servilité aux ordres de la cour, et aux volontés de Richelieu et de Mazarin. Le Parlement ajoute qu'il ne faut pas que les magistrats puissent être saisis par l'appât des honneurs, parce que ces honneurs sont incompatibles avec le désintéressement, le premier devoir des juges.

Cette conduite devait concilier à ce corps l'estime universelle; elle lui donnait une prépondérance extraordinaire dans la direction du gouvernement : aussi le voit-on s'attribuer par trois fois le droit de décerner la régence et celui de casser les testaments des rois qui, avant leur mort, disposaient de ce pouvoir temporaire.

Jusqu'à l'avènement au trône de la branche des Valois, les souverains nommaient au Parlement sur présentation d'une liste dressée par les corps. Plus tard, on exigea de chacun de ces magistrats une finance pour subvenir aux besoins de l'État. On créa de nouvelles charges et l'on permit aux titulaires de les transmettre soit à leurs fils, soit aux personnes qui leur rembourseraient les sommes fournies. Alors les familles recherchaient une situation qui conférait une dignité dans l'ordre social : les magistrats ne retiraient pas d'autres honoraires de ces hautes fonctions. Le roi payait un très-modique intérêt, et il était perçu sous le nom d'*épices* un droit encore plus minime que l'intérêt payé par le roi.

Les *épices* que, dans ses *Novelles*, l'empereur Justinien appelle *sportulæ*, étaient des rétributions exigées seulement pour celui qui faisait le rapport de l'affaire ou qui avait été commissaire de l'enquête; les épices ne montaient pas par an à 1200 ou 1500 livres tournois.

Il y avait donc indépendance absolue, bonne et sévère administration de la justice; mais, par malheur, les corps de magistratures ne sont pas plus que les individus à l'abri des pas-

sions. Les Parlementaires n'étaient point, ne pouvaient point être ambitieux pour eux-mêmes; ce renoncement aux dignités excita chez plusieurs le désir d'augmenter l'autorité du corps entier. Afin de se garder purs et puissants, ils se sevrèrent de toute convoitise et de tout lucre; mais, par une pente naturelle à l'homme, ils se faisaient gloire d'une opposition qui était beaucoup plus dans la forme que dans le fond. Souvent cette opposition devenait plus préjudiciable à l'État que la corruption gouvernementale elle-même. Avec la volonté de bien faire, ils se montraient très-difficiles lorsqu'il s'agissait de modifier sur quelques points les idées qu'ils avaient embrassées; ils repoussaient même ces modifications avec une roideur qui instruisait à la révolte contre l'autorité royale.

Sans doute des démonstrations de respect pour la personne du monarque coloraient bien ces résistances; mais, dans l'esprit du peuple, ces résistances ne s'arrêtaient pas devant de vaines formules. Les cours judiciaires appelaient à leur aide les bourgeois en armes; on ne croyait pas alors que la lutte acharnée contre les dépositaires de l'autorité royale dût insensiblement détourner l'amour de la Nation de la personne des souverains. Les Parlements guerroyaient avec des arrêts ou par des refus de concours; leur guerre, toute pacifique, quelquefois même toute légale, leur hésitation, leur faiblesse empreinte d'une force mal calculée, produisirent de funestes résultats. Les Parlements avaient conquis une grande puissance d'initiative ou de résistance; ils n'en usèrent que d'une manière désastreuse.

La cause de la Compagnie de Jésus était portée à leur tribunal: ils en firent une affaire de palais au lieu d'une affaire religieuse et politique.

Le Parlement arrête que les pièces seront remises aux gens du roi pour motiver leurs conclusions. Le procureur-général Bruslart, qu'Étienne Pasquier et du Boulay, historien de l'Université, surnomment le Caton de son siècle; les avocats-généraux Marillac et Séguier donnent par écrit leurs conclusions raisonnées « pour empêcher, disent-ils, l'entérinement et vérification; au moins, en tout événement, pour supplier la Cour

de faire remontrance au roi à ce que l'autorisation desdites lettres ne passât. »

Bruslart, Marillac et Séguier appuyaient leur refus sur ce que le nouvel Institut préjudiciait au monarque, à l'État et à l'Ordre hiérarchique.

La lutte s'engageait donc entre le Parlement et la Compagnie; l'autorité royale se croyait à couvert, les deux partis prétendant la servir chacun à sa manière. Les Jésuites avaient des amis à la cour : le Parlement comptait des appuis dans le Clergé. L'Université en masse se portait à sa défense; car, dans cette occasion, le Parlement allait guerroyer en sa faveur. Henri II était un prince éclairé, connaissant ses droits et ses devoirs. Des hommes réfléchis, tels que ses gens au Parlement, lui disaient qu'il y avait danger pour l'État à recevoir la Compagnie; d'autres hommes, — aussi instruits, aussi dévoués à leur pays que Bruslart et Séguier, — le cardinal de Lorraine, Guillaume Du Prat et plusieurs autres Evêques, affirmaient que l'introduction des Jésuites dans le royaume y serait un bienfait : les sentiments étaient partagés.

Le roi charge son conseil privé de l'examen des bulles et Constitutions. Le conseil déclare que dans tous les actes soumis à son appréciation il n'a rien vu de contraire aux lois et au maintien de la hiérarchie ecclésiastique ou civile. Le 10 janvier 1552, le roi adresse au Parlement des lettres de jussion pour qu'il ait à enregistrer ses lettres patentes de 1550. Seize jours après, Séguier, dans un réquisitoire où la modération calculée laisse pourtant percer la colère, « persiste, selon sesdites conclusions, que remontrances soient faites au roi. » Le Parlement avait déjà pris son parti sur l'affaire; mais, comme cela se pratique dans les cours judiciaires, pour donner une apparente maturité à sa décision, il ajourna de statuer. Le 8 janvier 1554, deux ans après, le Parlement, avant de passer outre, arrête, chambres assemblées, « que lesdites bulles et lettres patentes seront communiquées tant à l'Evêque de Paris qu'à la Faculté de théologie de cette ville, pour, parties ouïes, être ordonné ce que de raison. »

Le Parlement, antagoniste des Jésuites, en appelait à leurs

ennemis pour se former une opinion. Par cette tactique, il cachait son mauvais vouloir sous un vernis d'impartialité qui ne trompa personne. Les Jésuites comprirent que ce n'était ni la justice ni la Religion qui déciderait du sort de la Compagnie en France, mais la passion. On mettait en jeu la ruse, on agissait contre eux par tous les moyens; ils firent jouer tous les ressorts, ils agirent, ils excitèrent à agir en leur faveur. Les partis que nous verrons aux prises préludaient par des escarmouches à leurs éternels combats. Les Parlements voulaient bien imposer aux autres le respect de l'autorité royale; ils semblaient ne réserver que pour eux seuls le droit de combattre et de mettre en péril cette même autorité. Comme tous les corps politiques, législatifs ou judiciaires, les Parlements n'étaient forts que lorsque les rois étaient faibles; ils ne se prenaient à être audacieux qu'après avoir éprouvé la timidité des princes.

Les forces étaient égales des deux côtés. L'Université comptait dans ses rangs l'Evêque de Paris, les Calvinistes, le Parlement et la Bazoche toujours prête à saisir le premier prétexte de trouble. La Compagnie de Jésus s'avancait, fière de l'appui de la cour, de celui de la maison de Guise et de l'assentiment des Parisiens, qui trouvaient plus d'attraits dans leur éloquence que dans des discours d'apparat des Docteurs de la Sorbonne. Le 25 février, l'Université, qui s'était maladroitement engagée (car, lorsqu'on soupçonne un rival, ou que ce rival se montre au grand jour, ce n'est pas avec des armes sournoises qu'il faut l'attaquer), l'Université donc présente requête au roi, afin que la bulle de Paul III ne soit pas insérée aux registres du Parlement.

Elle s'était fait interroger, et elle donnait la réponse. Le 3 août 1554, Le Parlement continuait la même manœuvre. On eût dit que l'avis de l'Université ne satisfaisait pas encore son besoin d'équité, et qu'il voulait abriter les passions dont il était l'organe sous une décision épiscopale. Les arrangements étaient faits d'avance, les rôles distribués et appris. L'Evêque de Paris se prononça.

Messire Eustache du Bellay, issu d'une famille aussi illustre dans l'Eglise que dans les armes, dans les belles-lettres que dans la politique, portait son nom avec éclat. Le cardinal Jean

du Bellay, son parent, et Evêque de Paris avant lui, avait été l'ami de François 1<sup>er</sup>. A la mort de ce prince, il avait espéré que la faveur et le pouvoir le suivraient encore sur les marches du trône. Le cardinal de Lorraine fit évanouir tous ses projets. il le remplaça dans l'amitié d'Henri II. Jean du Bellay ne put supporter un pareil coup. Son âme n'était point aussi bien préparée à la disgrâce qu'à la fortune. Il se décida à fuir la cour et à se retirer à Rome, l'asile de toutes les grandeurs déchues. Il fit passer son évêché sur la tête d'Eustache, qui était président au Parlement, et, avec sa mitre, il lui légua son ressentiment contre la maison de Lorraine. Le nouveau prélat aimait la lutte. Il ne lui en coûta donc pas beaucoup de continuer la guerre des deux favoris ; il la porta sur le terrain des Jésuites. Le cardinal de Guise et celui de Lorraine s'étaient ouvertement déclarés en leur faveur ; Eustache du Bellay devait prendre le contre-pied.

Il abonde dans le sens de l'Université et du Parlement. Son avis est motivé en onze points, formant tous une objection, à laquelle le prélat oublie d'ajouter la solution que les Jésuites lui proposaient, et il termine ainsi :

« Pour la fin pèsera la Cour que toutes nouveautés sont dangereuses et que d'icelles proviennent plusieurs inconvénients non prévus ne préméditez.

» Et parce que le fait que l'on prétend de l'érection dudit Ordre et Compagnie, et qu'ils iront prescher les Turcs et Infidèles et les amener à la connaissance de Dieu, faudroit, sous correction, établir lesdites Maisons et Societez es lieux prochains desdits Infidèles, ainsi qu'anciennement a été fait des Chevaliers de Rhodes, qui ont été mis sur les frontières de la Chrétienté, non au milieu d'icelle : aussi y aurait-il beaucoup de temps perdu et consommé d'aller de Paris jusqu'à Constantinople, et autres lieux de Turquie. »

Cette conclusion était plutôt digne d'un avocat que d'un personnage aussi grave. Si les Jésuites y eussent adhéré, il est probable que l'Université, débarrassée de sa rivale naissante, n'eût pas cherché à infirmer les volontés du Saint-Siège et celles du roi de France.

Dans la Société de Jésus, les missions sont un des trois buts que son fondateur lui propose. Les deux autres sont la guerre contre l'hérésie et la sanctification des fidèles chrétiens par l'éducation et l'exercice du saint ministère. Xavier et ses compagnons remplissaient surabondamment le premier. Ignace voulait que ses enfants atteignissent avec autant d'éclat la double fin qui restait à leur Institut. Cette fin blessait dans le vif l'Université; elle diminuait sa prépondérance; elle préjudiciait à ses bénéfiques; elle la privait de ses plus studieux écoliers. Ses intérêts se trouvaient en opposition avec sa justice. Les intérêts l'emportèrent; mais on sut les couvrir d'une apparence d'impartialité. L'Université ne glissa ses véritables griefs qu'après avoir énuméré ceux qu'elle supposait ou qu'elle soufflait aux princes, aux Evêques et à tous les Ordres religieux. La *conclusio* prise à l'unanimité par la Faculté de théologie est à la date du 1<sup>er</sup> décembre 1554. Il importe de la publier, telle qu'elle fut rédigée en latin par le Docteur René Benoît :

« Comme tous les Fidèles et principalement les Théologiens — nous traduisons mot à mot — doivent être prêts de rendre raison à tous ceux qui la leur demandent sur ce qui concerne la Foi, les mœurs et l'édification de l'Eglise; la Faculté a cru qu'elle devait satisfaire au désir, à la demande et à l'intention de la Cour. C'est pourquoi, ayant lu et plusieurs fois relu et bien compris tous les articles des deux bulles, et après les avoir discutés et approfondis pendant plusieurs mois en différents temps et heures, selon la coutume, eu égard à l'importance du sujet; la Faculté a, d'un consentement unanime, porté ce jugement, qu'elle a soumis avec toute sorte de respect à celui du Saint-Siège.

» Cette nouvelle Société, qui s'attribue particulièrement le titre inusité du nom de Jésus, qui reçoit avec tant de liberté et sans aucun choix toutes sortes de personnes, quelque criminelles, illégitimes et infâmes qu'elles soient; qui ne diffère en aucune manière des Prêtres Séculiers dans l'habit extérieur, dans la tonsure, dans la manière de dire en particulier les Heures Canoniales ou de les chanter en public, dans l'engagement de demeurer dans le Cloître et de garder le silence, dans le choix des aliments et des jours dans les jeûnes, et dans la variété des



règles, lois et cérémonies, qui servent à distinguer et à conserver les différents Instituts de Religieux : cette Société à laquelle ont été accordés et donnés tant de privilèges et de libertés, principalement en ce qui concerne l'administration des Sacraments de la pénitence et de l'eucharistie, et ce, sans aucun égard ni distinction de lieux ou de personnes comme aussi dans la fonction de prêcher, lire et enseigner au préjudice des Ordinaires et de l'Ordre hiérarchique, aussi bien que des autres Ordres religieux, et même au préjudice des princes et des seigneurs temporels, contre les privilèges des Universités, enfin à la grande charge du peuple ; cette Société semble blesser l'honneur de l'État monastique ; elle affaiblit entièrement l'exercice pénible, pieux et très-nécessaire des vertus, des abstinences, des cérémonies et de l'austérité. Elle donne même occasion d'abandonner très-librement les Ordres religieux : elle soustrait de l'obéissance et de la soumission due aux Ordinaires. Elle prive injustement les seigneurs tant temporels qu'ecclesiastiques de leurs droits, apporte du trouble dans l'une et dans l'autre police, cause plusieurs sujets de plaintes parmi le peuple, plusieurs procès, débats, contentions, jalousies et différents schismes ou divisions. C'est pourquoi, après avoir examiné toutes ces choses et plusieurs autres avec beaucoup d'attention et de soin, cette Société paraît dangereuse pour ce qui concerne la Foi, capable de troubler la paix de l'Église, de renverser l'Ordre monastique, et plus propre à détruire qu'à édifier. »

A cette levée de boucliers, il s'amassa contre la Compagnie de Jésus une véritable tempête théologique. Dans les chaires, les prédicateurs foudroyaient l'Institut. Les Curés de Paris l'attaquaient dans leurs prônes. Les Docteurs de l'Université, chacun combattant *pro domo sua*, le traduisaient à la barre de leurs écoliers. Ce tribunal improvisé les condamnait, sans appel, sur la parole du maître. Des placards ou libelles étaient affichés aux carrefours de la Sorbonne. On les colportait dans les églises, on les jetait sous la porte des maisons, on les semait dans toutes les rues. L'effet était produit ; Eustache du Bellay y ajouta encore en interdisant aux Pères l'exercice du saint ministère.

Il n'y a point de patriarche dans l'Église de France : chaque Evêque agit et ordonne dans les limites de son diocèse avec l'indépendance la plus absolue. Ils ne relèvent que du Saint-Siège pour les choses de la Foi. Quant aux affaires disciplinaires ou à la puissance de leur juridiction, ils ne reconnaissent d'autre arbitre que les Canons et leur conscience. Mais, par un usage contre lequel la plupart de ces prélats ont réclamé, celui de Paris jouit d'un ascendant dont quelquefois l'Église entière doit avoir à souffrir. Placé au centre même du Gouvernement, emporté peut-être malgré lui dans le tourbillon des intrigues politiques, il peut, en son propre nom, se jeter tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. De cette façon, il compromet l'Épiscopat, qui, pour maintenir la paix extérieure, accepte ce qui a été fait, ou se renferme dans un silence que chacun commente à son gré. Le chef du diocèse de Paris impose donc sa direction. Il est agréable aux uns, il deviendra dangereux pour les autres ; on incline habituellement vers l'opinion qu'il embrasse. Ces réflexions sont si fondées que l'histoire elle-même vient les justifier. Ainsi le schisme des Grecs n'a eu d'autre cause que les prétentions du Patriarche de Constantinople en opposition avec le Saint-Siège.

Eustache du Bellay se prononçait contre la Société de Jésus. Pour une vanité froissée, il rompit en visière à la cour de Rome. Les Evêques résidant à Paris l'imitèrent ; ils proscrivirent les Jésuites, qui, aux termes des lettres patentes, ne pouvaient pas former d'établissements dans leurs diocèses. Les Jésuites cependant ne se tinrent pas pour battus. Du Bellay les privait de toutes fonctions sacerdotales dans les églises-soumises à sa juridiction ; ils passent l'eau, et, sous la conduite du Père Brouet, ils vont demander l'hospitalité au Prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Cette abbaye n'était pas sous l'autorité épiscopale d'Eustache, et le faubourg Saint-Germain en relevait. L'Abbé reçoit les proscrits ; il les charge de continuer auprès de lui l'œuvre qu'ils ont commencée sur la rive droite de la Seine.

La Compagnie était sous le poids des censures de l'Evêque de Paris et de quelques prélats ; elle se voyait accusée par l'Uni-

versité dans des ouvrages encore plus remplis de fiel que d'erreurs préméditées. Les Pères de Rome crurent qu'il était de leur devoir de répliquer à des livres, à des décrets que, dans le même temps, l'Inquisition et les Evêques d'Espagne proclamaient faux, scandaleux et injurieux au Saint-Siège. Loyola leur répondit comme le Christ : Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix ! et il refusa de pousser les choses plus avant. Mais l'année suivante (1555), le cardinal de Lorraine vint à Rome ; il avait à sa suite Claude Despence, Jérôme de Sauchièrre, qui fut cardinal, Crespin de Brichanteau et René Benoît, quatre des plus fameux docteurs de la Faculté de Paris. Ignace saisit l'occasion d'expliquer son Institut à ceux qui s'en étaient faits les juges.

Une conférence fut indiquée en présence du cardinal, dans son palais même. Les quatre Français y assistèrent ; ils avaient pour contradicteurs Laynès, Olave, Polanque et Frusis. Olave n'était pas seulement un des députés de sa Compagnie ; à ce titre il réunissait encore ceux de docteur de Sorbonne et de l'Université de Paris elle-même ; il se chargea donc de soutenir le principal choc. Les réponses qu'il fit aux pressantes difficultés que René Benoît soulevait, existent encore. Elles parurent concluantes à Despence, à Sauchièrre et à Brichanteau, qui, poussés par le cardinal, déclarèrent, selon le témoignage de l'historien Orlandini, que le décret avait été publié sans connaissance de cause. René Benoît lui-même n'en disconvint pas, ces aveux ne produisirent que plus tard une réaction favorable à l'Institut.

Le Général ne s'occupait pas seulement des royaumes de l'Europe et des Missions du Nouveau-Monde, il avait appris la situation dans laquelle l'île de Corse languissait. Chrétienne de nom, mais retombée dans une espèce de barbarie à la suite des tourmentes qui la désolèrent, cette île ne savait ni obéir ni commander. Le joug des Génois lui était odieux, et elle n'avait fait de sa liberté qu'une violence continue. A la faveur de ces éternels conflits, rendant les esprits encore plus mobiles que les flots dont est battu le rivage de la Corse, la dépravation et l'ignorance s'étaient répandues partout. Les populations n'é-

taient plus catholiques ; à peine les prêtres se croyaient-ils chrétiens. La République de Gènes possédait alors ce pays, qui naguère avait envoyé des députés à Charles-Quint pour lui annoncer que l'île se soumettait à son empire. « Nos concitoyens, lui dirent-ils, se donnent à votre majesté impériale. — Et moi, reprit l'Empereur, je les donne tous au diable ! »

La mission d'Ignace n'était pas celle-là. Les Corses étaient ingouvernables ; la République de Gènes ne savait quel moyen employer pour les réduire. En ouvrant l'île aux Jésuites, elle crut avoir trouvé le remède cherché pendant si longtemps.

Sylvestre Landini et Emmanuel de Monte-Mayor y pénétrèrent comme Visiteurs Apostoliques, au commencement de l'année 1553. Rien ne leur paraît impossible : ils parcourent les villages, les bois, les montagnes, où vivent dans la superstition, dans la polygamie ou dans l'inceste, ces peuplades que les haines de famille à famille empêchent même de se réunir en société. Ils éclairent par leurs discours, ils édifient par leur conduite, ils instruisent par leur patience. Une révolution s'opère dans ces natures incultes, et peu à peu la Corse apprend à connaître les bienfaits de la civilisation.

La mort de Pierre Lefèvre, les énergiques imprudences de Bobadilla auraient pu retarder en Allemagne les progrès de la Compagnie et sa lutte acharnée contre le Protestantisme, si Le Jay et Canisius surtout n'eussent pas tenu tête aux obstacles. Pour éprouver ce jeune homme dont Charles-Quint avait loué la prudence, Ignace l'envoya pendant l'année 1548 professer la rhétorique à Messine, où un Collège venait d'être fondé. Après ces douze mois d'épreuve, le Général ne put consentir à se priver plus longtemps d'un tel orateur. Il reçoit à Rome la profession des Quatre-Vœux de Canisius, et avec Salmeron il le lance sur l'Allemagne.

A Ingolstadt, où Guillaume duc de Bavière les attendait, ils furent accueillis par l'Université avec les honneurs dus à des maîtres aussi consommés. Salmeron expliquait les Épîtres de saint Paul, Canisius commentait saint Thomas. De leurs chaires, ils passaient aux hôpitaux. Après avoir révélé aux esprits germaniques la profondeur des livres sacrés, ils allaient dans l'école des

enfants ; ils se faisaient petits comme eux, ignorants comme eux.

En 1550, Canisius est, d'un consentement unanime, nommé recteur de l'Université. On l'avait forcé d'accepter ces fonctions ; il en prend les charges, en abandonne aux pauvres tous les bénéfices, et s'occupe aussitôt des réformes dont elle a besoin. Dans toutes les Facultés, dans les hautes sciences principalement, les novateurs étaient parvenus à introduire une manière d'étudier qui nuisait aussi bien à la Foi qu'à la logique. Les désordres disparaissent, et dans les archives de la ville d'Ingolstadt on trouve encore un monument de sa reconnaissance pour le Père, qui est, selon les registres, « l'incomparable Canisius. » Le duc Guillaume meurt ; mais en mourant il recommande à son fils Albert de continuer aux Jésuites l'affection qu'il leur porte. Albert exauça le vœu de son père.

Canisius a renouvelé Ingolstadt ; il va répondre aux prières des Evêques de Naumbourg, de Strasbourg, de Frisinghe et d'Aichstadt ; mais le duc Albert le retient. Le roi Ferdinand, beau-père de ce prince, s'adresse à Loyola : Canisius est nécessaire dans la capitale de l'Autriche. Loyola écrit au duc de Bavière « qu'il ne fait que prêter Canisius au roi des Romains ; » et sur cette assurance, Albert se sépare du Jésuite. En 1551, ce dernier est à Vienne ; Ferdinand désire y créer un Collège de la Compagnie. Sur ses instances, le Général lui envoie dix Coadjuteurs, dont Nicolas de Lannoy est le chef, sous l'inspiration de Le Jay. Le Jay meurt le 6 août 1552, laissant à Canisius le soin d'achever tout ce que sa vie, consumée dans l'apostolat, lui permit d'entreprendre.

Malgré la tendresse filiale du frère de Charles-Quint pour l'Eglise, l'hérésie faisait d'affreux ravages dans ses Etats. Depuis plus de vingt ans, personne n'avait été promu aux Saints-Ordres dans la ville de Vienne. Il n'y avait plus de Clergé, plus de prêtres dignes de l'épiscopat, plus de religion par conséquent. Les vieux ecclésiastiques ne se rappelaient qu'à peine leurs premiers devoirs ; les uns vivaient sans religion, les autres étaient méprisés, parce qu'ils en parlaient quelquefois au peuple ; la plupart avaient embrassé une des sectes qui divisaient l'Allemagne.

Canisius, dans sa chaire de l'Université, répandait parmi ses auditeurs la semence catholique, il inspirait aux docteurs la crainte des innovations; mais les progrès étaient trop lents à son gré. Il fallait commencer l'œuvre par la base. Il choisit donc cinquante jeunes gens; il les réunit dans une maison voisine du Collège, et là il les fait élever dans les principes que le Général a prescrits. C'était son séminaire.

L'Empire germanique n'avait pas seulement les Luthériens pour ennemis. Les Turcs envahissaient la Hongrie; ils menaçaient les frontières d'Autriche. La bataille de Temeswar leur ouvrait les portes. L'armée impériale était vaincue, et à la honte de la défaite s'ajoutait le spectacle de la peste. Vienne se voyait dans une position horrible.

Le Protestantisme n'a pas comme la Religion catholique le don de charité. Un Luthérien peut être humain, bienfaisant dans son intérieur; mais son culte, qui l'isole, qui l'individualise, s'oppose par sa nature même à ces immenses efforts de piété religieuse qui, par les monuments disséminés dans chaque ville, attestent le passage du Catholicisme. Le Père Lannoy et ses compagnons se dévouent pour les pestiférés; ils apprennent à leurs élèves ce que c'est que la charité chrétienne, et tandis que la mort frappait à toutes les portes, tenues fermées par l'effroi, elle respecta celle des Jésuites, qui restait toujours ouverte aux malades et aux mourants.

Sur ces entrefaites, Frédéric Nauséa, évêque de Vienne, étant mort, le roi des Romains, dont Canisius parcourait les provinces en réveillant la Foi assoupie, désigne le Père pour occuper ce siège épiscopal. Canisius en écrit à Loyola; le Général détourne encore de la tête d'un des siens ces honneurs qui le surprenaient au milieu de ses travaux; et Ferdinand, une seconde fois trompé dans ses espérances, exige pour satisfaction que Canisius publie son Catéchisme<sup>1</sup>.

Ce petit livre, populaire en Allemagne, a été traduit dans

<sup>1</sup> Ce catéchisme du Jésuite est le canevas d'un grand ouvrage intitulé : *Summa doctrinae Christianae*, qui probablement a donné au P. Pouget, Oratorien, l'idée des *Institutiones Catholicæ* dont le précis est connu sous le nom de : *Catéchisme de Montpellier*. Le P. Pouget a profité plus qu'abondamment des textes de saints Pères que Canisius avait rassemblés.

toutes les langues, approuvé par le Saint-Siège et par les Evêques; il a eu plus de cinq cents éditions. Ce n'était qu'un opuscule; mais il démontrait si victorieusement la vérité que le Protestantisme ne put jamais y répondre que par des satires.

C'est au roi des Romains que l'Eglise est redevable de cet ouvrage, et la lettre par laquelle il demande à Ignace de le faire composer mérite d'être connue par sa portée politique. Ferdinand n'osait pas détourner Canisius de l'activité de ses prédications et de ses cours; mais Loyola pensa que lui seul, sur les lieux, pouvait répondre au vœu du prince. Il ordonna, et le Catéchisme parut. Voici cette lettre, datée du 15 janvier 1554, et qui, à trois cents ans de distance, témoigne avec quelles armes la vérité doit attaquer l'erreur : ces armes sont la presse et la publicité.

« Honorable, religieux, cher et dévoué ami,

» Nous avons appris que les hérésies et les dogmes pervers qui, dans ce siècle, se glissent et se disséminent dans toute la république chrétienne, se sont propagés en Allemagne et y ont jeté dans les esprits de profondes racines. La principale raison en est que les docteurs du mensonge et les hérétiques ont résumé en quelques articles courts leurs erreurs, et qu'ils les répandent dans le public. Nos Pasteurs en Allemagne s'endormant quelquefois au grand détriment du troupeau orthodoxe, non-seulement une foule de ces résumés plus ou moins étendus, mais encore des catéchismes, des lieux-communs et autres libelles composés par les hérétiques en latin et en allemand sont, à cause de leur brièveté, vendus à vil prix et facilement confiés à la mémoire, et n'en sont pour cela même que plus goûtés et plus recherchés du peuple.

» Considérant attentivement par quels remèdes on pourrait arrêter cette peste, il nous a semblé qu'il n'y en avait pas de plus efficace et de plus aisé que d'employer pour arracher les hérésies les mêmes industries dont se servent les schismatiques pour les répandre, à savoir : que nos prélats et nos théologiens orthodoxes rédigeassent un abrégé de théologie qui pût

servir de règle à tous, tant ecclésiastiques que séculiers, et que tous pussent se procurer à bas prix.

» Nous avons donc pris la résolution de charger de ce travail quelques-uns des Docteurs et des Frères de votre Ordre qui sont dans notre Académie de Vienne ; mais nous avons reconnu qu'ils sont d'ailleurs si occupés dans la vigne du Seigneur, soit par les travaux des classes, soit par la prédication, qu'ils ne pourraient pas se livrer à ce nouveau travail sans que leurs disciples et les fidèles en souffrissent. Mais comme nous ne doutons pas que vous n'ayez à Rome grand nombre d'hommes très-doctes de votre Ordre que vous pourriez charger d'une œuvre si pieuse et si nécessaire, et qui auraient plus de temps pour l'entreprendre et l'exécuter, et que nous sommes d'ailleurs convaincu que vous ne nous refuserez pas cette grâce ; nous vous conjurons et supplions, moins par égard pour nous qu'en vue du bien et du salut de la Chrétienté tout entière, de charger quelques-uns des hommes savants qui sont près de vous de composer cet abrégé de théologie, et de nous l'envoyer quand il sera terminé.

» Nous aurons soin de le faire imprimer aussitôt, et de le faire expliquer et enseigner, non-seulement dans notre Académie de Vienne, mais de le faire également imprimer et enseigner, et même, autant que nous le pourrons avec l'aide du Seigneur, mettre en pratique dans tous nos royaumes et nos autres provinces. Nous veillerons surtout à ce que les curés et les autres qui ont charge d'âmes s'en servent. Du reste, sachez que vous et ceux aussi qui se consacreront à ce travail, vous ferez non-seulement une œuvre qui me sera agréable, mais que par là vous mériterez bien et de nos provinces et de tout l'univers chrétien. Le Seigneur, de la gloire duquel il s'agit ici principalement, vous accordera à vous et à eux, en vue de vos fatigues, quelque grandes qu'elles puissent être, une digne récompense, je veux dire une couronne qui ne se flétrira jamais. Pour nous, nous n'oublierons pas un si grand bienfait, et nous le reconnâtrons par notre bienveillance et notre libéralité envers vous et envers votre sainte Société.

» Donné en notre ville de Vienne, le 15 janvier 1554, l'an



vingt-quatre de notre règne romain et vingt-huit des autres règnes. »

Canisius avait refusé l'évêché de Vienne. A la prière du roi des Romains, Ignace lui ordonne d'accepter les fonctions d'administrateur de ce siège, mais sans jamais toucher aux riches revenus qui y sont attachés. Canisius obéit, et, fort de l'autorité dont il est investi, il ne s'occupe qu'à réaliser le bien qui est dans son âme.

Le nom des Jésuites, porté au cœur de l'Allemagne par les prédications de Le Jay et de Canisius, fixait l'attention des peuples et des princes. Le Vaivode de Transylvanie en réclamait pour ses Etats; l'Archevêque de Gran les appelait en Hongrie; l'Évêque de Breslau sollicitait de pareils ouvriers pour la Silésie; l'historien polonais Cromer, ministre du roi Sigismond à Vienne, priait Canisius d'écouter favorablement les vœux de la Pologne et les siens propres. Le Père était le docteur de l'Allemagne; l'Allemagne catholique venait aux Jésuites. Cette lumière qu'il projetait, il fallait la répandre : les forces d'un seul homme n'y suffisaient pas. Pour continuer son œuvre, il pensa qu'il n'existait pas de moyen plus efficace que de créer des Collèges. Celui de Vienne prospérait; en 1555 il en établit un autre à Prague.

Il y avait sur les bords de la Moldau un grand nombre de Juifs et de Hussites. Ces différentes sectes jointes aux Luthériens formaient une masse toujours compacte contre l'Église catholique, toujours prête à l'attaquer avec les armes que la passion lui fournissait. Canisius avait voulu que le Collège de Prague fût ouvert aux enfants catholiques et aux ennemis de la Foi. Cette facilité qu'on accordait à leurs fils de suivre les cours exaspéra quelques hommes. Des menaces sont adressées aux Jésuites; on les poursuit dans leurs personnes, on les poursuit dans leurs élèves. L'orage s'apaise enfin, et Canisius triomphe dans sa patiente énergie.

En 1556, Loyola décide qu'une Province sera créée en Allemagne sous le nom de Province de la Germanie Supérieure; Canisius en est nommé le premier Provincial.

Tout ce que nous racontons avait été inspiré, dicté et conduit

par le chef de l'Ordre. Pendant tout son Généralat, il ne s'absenta que deux fois de Rome. la première fois, pour aller, par ordre du Pape, rétablir la paix entre les habitants de Tivoli et leurs voisins de Sant-Angelo ; la seconde, pour réconcilier à Naples le duc Ascagne Colonne et Jeanne d'Aragon, sa femme. De la Ville-Éternelle Ignace gouvernait tous les ouvriers de l'Évangile disséminés dans le monde. Il prenait part à leurs combats ; il s'associait aux maux de l'Église, il cherchait à réparer ses pertes ; il excitait la ferveur des princes chrétiens ; il correspondait avec Jean III de Portugal, avec le roi des Romains, avec le cardinal Henri, infant de Portugal ; avec Hercule d'Este, duc de Ferrare ; avec Albert de Bavière et Philippe d'Espagne. Il dirigeait Marguerite d'Autriche, fille de Charles-Quint ; il veillait avec la même sollicitude aux imperfections les plus légères du dernier Novice, et aux plus grands intérêts sur lesquels les puissances de l'Europe lui demandaient conseil. Il envoyait Jean Nuñez et Louis Gonzalvès racheter ou confirmer dans la Foi les Chrétiens que les Corsaires de Fez et de Maroc gardaient en esclavage.

Si Charles-Quint donnait ordre à son armée de passer en Afrique pour abattre la puissance du pirate Dragut tenant la Méditerranée sous la terreur, Laynès s'embarquait avec cette armée, et Loyola, cet homme naïf et sublime, adressait au général ainsi qu'aux soldats la réponse suivante. C'est la proclamation d'un vieux capitaine et la prière d'un Chrétien.

« IGNACE DE LOYOLA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

» *Aux illustres Seigneurs, aux nobles et courageux Généraux et Soldats, et à tous les Chrétiens qui font la guerre en Afrique contre les Infidèles, la protection et le secours de Jésus-Christ notre Seigneur, et en lui le salut éternel.*

» Le très-excellent seigneur Jean de Véga, vice-roi de Sicile et chef suprême de cette sainte expédition, m'ayant demandé par lettre, en son nom et au nom de toute l'armée, de supplier notre Très-Saint-Père le pape Jules III d'ouvrir pour vous, qui êtes retenus dans les pays infidèles et combattez pour la

gloire du Christ et l'exaltation de notre sainte Foi, le Jubilé qu'il a ouvert en faveur de ceux qui viennent à Rome et y visitent certaines églises ; Sa Sainteté, en vertu de sa bénignité apostolique, a accordé avec joie à vous tous cette grâce. Il faut donc que vous soyez contrits et que vous vous confessiez, afin que vous combattiez contre les ennemis de la sainte Croix avec d'autant plus d'ardeur, de courage et de force, que vous verrez plus grande la libéralité du Dieu très-haut et de l'Eglise son épouse. Ainsi vous retirerez les plus heureux fruits de la guerre, soit la victoire dans le combat, soit la béatitude éternelle à celui qui mourra après avoir obtenu le pardon de ses péchés. Afin donc de vous notifier l'impétration de cette grâce, il m'a semblé bon dans le Seigneur de vous écrire cette lettre et de la signer du sceau de notre Société.

» Donné à Rome le 7 des Ides de juillet 1550 (9 juillet 1550).»

Si l'Archevêque de Gênes manifeste le vœu de réunir les Barnabites de Milan à la Compagnie, si d'autres prélats font de semblables propositions à l'égard des Frères Somasques et des Théatins, Loyola, tout en professant l'estime la plus cordiale pour ces différentes Religions, se refuse à de pareils désirs. Il déclare que chaque Ordre doit rester dans son état naturel, suivre séparément sa propre règle et tendre à sa fin particulière.

C'est pour arriver à ce terme, objet de tant de préoccupations, qu'il dévoue sa vie ; mais ce terme, il l'atteindra, car sa volonté est inébranlable. Il a fait sur lui-même l'expérience des résultats que produisent les œuvres frivoles ou les livres qui portent au doute. Les principes d'Erasme, les charmes de son style ont, ainsi qu'il le disait avec tant d'énergie, détendu les ressorts de son âme. Il interdit la lecture de cet auteur, dont il redoute l'influence sur de jeunes esprits. En ce temps-là, et avec la Société qu'il venait de créer, Ignace avait raison. Erasme, tout catholique qu'il était, ne savait avoir ni le courage de la conscience ni celui du génie. Comme pour donner gain de cause à la prévoyance du Père, cet écrivain célèbre professait dans ses lettres, publiées après sa mort, une indiffé-

rence égoïste qui, aux yeux d'Ignace, était plus coupable que l'hérésie elle-même <sup>1</sup>.

Pendant la suspension du Concile de Trente, le Général a rappelé Laynès à Padoue. Pasquier-Brouet, premier Provincial d'Italie, est envoyé par son ordre en France afin d'y hâter les progrès de l'Institut. Loyola lui choisit Laynès pour successeur. Laynès croit qu'il ne sait pas encore assez obéir pour bien commander : il refuse. Loyola lui fait violence morale ; mais à peine a-t-il pris le gouvernement de cette Province qu'il s'étonne qu'on attire à Rome les Jésuites les plus distingués. Il se plaint par lettres de voir les Collèges d'Italie dénués de savants professeurs. Ignace lui réplique qu'à Rome se trouve le foyer de l'Ordre, et que c'est là qu'il doit briller dans toute sa splendeur, puisque c'est de la ville pontificale que sortent la plupart des Pères. Sans tenir compte de cette explication, Laynès, qui peut-être avait raison de dire qu'il ne savait pas assez obéir, écrit encore au Général touchant le même sujet.

Il était l'ami de cœur d'Ignace, son bras droit, une des gloires de la Compagnie, le Sacré-Collège le désignait pour cardinal ; mais Loyola ne tient aucun compte de toutes ces considérations, et il lui mande : « Réfléchissez sur votre procédé. Annoncez-moi si vous reconnaissez avoir failli ; et, au cas que vous vous jugiez coupable, faites-moi savoir quelle peine vous êtes prêt à subir pour votre faute. »

Le despote intelligent avait commandé ; l'esclave, plus intelligent encore, répondait de Florence :

« Mon Père, quand la lettre de Votre Révérence me fut rendue, je me mis à prier Dieu ; et, ayant fait ma prière avec beaucoup de pleurs, ce qui m'arrive rarement, voici le parti que j'ai pris, et que je prends encore aujourd'hui, les larmes aux yeux. Je souhaite que Votre Révérence, entre les mains de laquelle je me remets et je m'abandonne tout-à-fait ; je souhaite, dis-je, et

<sup>1</sup> « Luther, écrit-il, nous a fourni une doctrine salutaire et de très-bons conseils. Je voudrais qu'il n'en pût détruire l'effet par des fautes impardonnables. Mais, quand il n'y aurait rien à reprendre dans ses ouvrages, je ne me suis jamais senti disposé à mourir pour la vérité. Tous les hommes n'ont pas reçu la force nécessaire pour être martyrs ; et, si j'eusse été mis à l'épreuve, je crains bien que je n'eusse fait comme saint Pierre. » *Epistolæ Erasmi in Jortin's life of Erasm., vol. I, p. 273.*

je demande par les entrailles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que, pour punir mes péchés, et pour dompter mes passions mal réglées qui en sont la source, elle me retire du gouvernement, de la prédication et de l'étude, jusqu'à ne me laisser pour tout livre que mon Bréviaire; qu'elle me fasse venir à Rome demandant l'aumône, et que là elle m'occupe jusqu'à la mort dans les plus bas offices de la maison; ou, si je n'y suis point propre, qu'elle me commande de passer le reste de mes jours à enseigner les premiers éléments de la grammaire, n'ayant nul égard à moi et ne me regardant jamais que comme l'ordure du monde. C'est là ce que je choisis tout d'abord pour ma pénitence. »

La soumission était complète, l'exemple le plus rare donné à tous; il ne restait plus qu'à venger la loi. Le Général se garda bien d'interdire l'étude à Laynès, c'était sa vie. Il lui ordonna de composer une Somme de théologie; et, pour l'aider dans la visite des Collèges, il lui adjoignit les Pères Viole et Martin Olave.

Jules III et Marcel II n'avaient fait que passer sur le trône pontifical. Le 23 mai 1555 le cardinal Caraffa était élu, et prenait le nom de Paul IV. Il avait près de quatre-vingts ans; mais comme son nom de fondateur des Théatins s'était souvent mêlé aux destinées de la Compagnie de Jésus, les Pères de Rome furent tout alarmés de son élévation.

Ignace seul ne perd pas courage. A la première audience il se rend au palais. Pierre Caraffa n'était plus Théatin, plus cardinal; il apparaissait chef de l'Église. Il n'avait plus qu'à récompenser les services que la Société des Jésuites rendait à la Chrétienté.

La première pensée de Paul IV fut de revêtir Laynès de la pourpre romaine. A la nouvelle de cette promotion, Laynès se trouble. Ignace, toujours calme, le rassure; il lui dit que le Pape est trop juste pour l'arracher à son humilité. Paul IV, cependant, désirait triompher de leur résistance; pour accoutumer Laynès aux honneurs du Vatican, il lui ordonne d'y prendre un appartement, afin de veiller à la réforme de la Daterie.

La Daterie est le tribunal chargé, à Rome, de tout ce qui regarde la collation des bénéfices ecclésiastiques, des évêchés et des abbayes. C'est aussi à ce tribunal que se distribuent les dispenses pour les mariages.

Des désordres de plus d'un genre s'étaient glissés dans cette branche d'administration, la plus compliquée et la plus importante du Saint-Siège. Laynès en étudia les vices ; il les saisit, il les dénonce, il leur applique des remèdes efficaces. Mais, sentant que ce travail n'est qu'une amorce pour le retenir au Vatican, il s'échappe un jour du palais et va se réfugier à la Maison-Professe. Le Pape comprit qu'il ne fallait pas user de son autorité pour forcer Laynès à recevoir le chapeau de cardinal ; il renonça donc à ce projet.

Depuis longtemps la santé du Général, minée par des travaux non interrompus, menaçait ruine. Ignace voyait sa fin approcher, et il ne cessait de s'occuper des soins que réclamait la Compagnie ; enfin le mal fut plus fort même que son courage. Laynès, plus jeune, mais aussi affaibli que son maître, était lui-même à peu près désespéré. Dans cette situation Loyola crut opportun de s'associer un Père qui veillerait pour lui. Il ne voulut pas faire ce choix lui-même ; il rassembla tous les prêtres de la Société résidant à Rome, et il leur demanda de lui donner un vice-gérant. Le Père Jérôme Natal fut indiqué.

Loyola n'avait plus qu'à songer à son salut ; il se retira en lui-même, ou plutôt il se mit à consoler les malheureux et à visiter les malades, comme pour apprendre à bien mourir en ayant à chaque instant sous les yeux le spectacle de la mort. Il était agonisant ; mais sa pensée créait encore. Ce fut sur son lit de douleur qu'il établit pour la Compagnie les prières des Quarante-Heures, que l'Eglise adopta et qu'elle célèbre pendant les trois derniers jours du carnaval. Ce fut là encore qu'il dicta ses dernières pensées sur la vertu de l'obéissance, testament plein de sagesse et qui atteste tout ce que cette tête, si prodigieusement organisée, conservait de force, même dans les épuisements de la vie.

Le vendredi 31 juillet 1556, à cinq heures du matin, il prononçait le nom de Jésus et rendait le dernier soupir. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Il avait désiré trois choses sur la terre : voir les Souverains-Pontifes confirmer son Institut, les entendre approuver le livre des Exercices Spirituels, et savoir que les Constitutions de l'Or-

dre étaient promulguées partout où travaillait un de ses disciples.

Ses trois souhaits étaient accomplis ; Ignace mourait heureux.

Nous reconnaissons avec l'Église l'excellence des vertus, l'authenticité des miracles de ceux qu'elle place au rang des Saints. Loyola est de ce petit nombre d'élus. Les Protestants de bonne foi se sont unis avec la Catholicité pour rendre hommage à sa sainteté. « Nous ne croyons pas, dit Macaulay<sup>1</sup>, qu'un lecteur impartial de ses écrits, un exact historien de sa vie mette jamais en question l'intégrité et la probité de cet homme ; nous ne croyons pas qu'on puisse lui contester le mérite d'une dévotion à la fois sincère, habituelle et profonde. »

Mais c'est par les monuments utiles, par les établissements entrepris pour le bonheur de tous que le souvenir des morts se perpétue sur la terre. L'Église vénère en lui le chrétien, le religieux, le prêtre ; l'histoire doit admirer le grand homme. Son panégyrique le plus vrai ressort de ses œuvres mêmes ; voyons donc ce qu'il a laissé après lui.

En dehors de la Compagnie de Jésus, qui est elle-même un monument inimitable, il s'élève dans la capitale du Monde Chrétien deux édifices gigantesques auxquels le Général des Jésuites consacra ses dernières années. Ces édifices sont le Collège Romain et le Collège Germanique.

Le 16 Février 1550, treize Scolastiques, conduits par le Père Pelletier, se transportaient de la Maison-Professe à une petite demeure qu'Ignace de Loyola venait de prendre à bail au pied du Capitole. L'habitation était étroite. Ces treize Scolastiques y vivaient d'une somme d'argent qu'avait donnée François de Borgia, duc de Gandie. A peine les classes furent-elles ouvertes dans ce collège improvisé, dont, selon le vœu du Général, l'accès était libre à tout venant désireux de s'instruire gratuitement, que l'on se vit forcé de chercher une demeure plus commode. Près de la Minerve, il s'en offrit une qui avait appartenu à la famille Frangipani. Ignace la prit, et, afin de la disposer selon ses vues, il commença par y dépenser l'argent que le duc de Gandie avait affecté pour le futur Collège Romain. La

<sup>1</sup> *Edinburgh Review*, 1842.

maison était vaste. Comptant sur la Providence, le Père aurait encore voulu l'agrandir pour y faire entrer tous ceux qui se présentaient. Elle était pauvre ; mais, à cette croix d'indigence, une autre, plus difficile à porter, s'ajoutait en ce temps-là.

Les professeurs étaient Jésuites. Ils ne prélevaient aucun impôt sur l'éducation qu'ils dispensaient ; ils ne consentaient même pas à recevoir de leurs élèves le pain qui, parfois, manquait à leurs besoins. Ce désintéressement, offrant tant d'avantages aux familles, ne devait pas plaire aux autres docteurs, qui, par la comparaison seule, comprenaient aisément que leurs cours seraient bientôt déserts. C'était tout à la fois pour eux une affaire de spéculation et d'amour-propre. La guerre entre les nouveaux Religieux et les Universitaires de Rome commença donc avec le Collège Romain.

On calomnia les Pères de la Société ; on tourna en ridicule leur maintien ; on les insulta ; on les couvrit de toutes sortes d'injures. Les accusations de mauvaise foi et d'hérésie précédèrent même celle d'ignorance. Il était impossible de persuader à la foule que les membres de l'Institut étaient des sectaires ; on se plaça sur un meilleur terrain. Ils ne furent plus que des professeurs incapables. Loyola apprit ces accusations, et il se contenta de répondre : « Nous ne prétendons pas être des savants ; mais, le peu que nous avons appris, nous le communiquons volontiers à tous pour l'amour de Dieu. »

Aux querelles suscitées par la jalousie des Universitaires, les hérétiques, qui avaient toujours l'œil sur Rome et sur la Compagnie de Jésus, dont ils ressentaient si cruellement les efforts, vinrent, dès l'année 1552, ajouter leurs propres machinations. Philippe Mélanchthon envoya dans le camp ennemi un de ses adeptes, nommé Michel. Homme déjà fait, habile dans l'art de la parole et surtout dans la connaissance des saintes Écritures, il se glissa au cœur de la Société pour y faire germer ses doctrines. Il fut découvert et livré à l'Inquisition. D'autres tentatives furent faites ; la vigilance les rendit inutiles.

En 1553, le Collège Romain commence à enseigner la théologie scolastique. Martin Olave occupe le premier cette chaire ; Quentin Karlat tient celle de théologie morale ; Frusis explique



l'Écriture-Sainte ; Jean Ruggieri, Gui Roilet et Balthazar Torres sont chargés des autres cours. Ignace avait apprécié l'excellence de la méthode dont l'Université de Paris se servait ; il l'adopta, et, pour mieux la faire comprendre aux Italiens, il eut soin que tous les chefs de son Collège fussent tirés de cette Université. C'est un hommage dont elle n'a pas osé savoir gré au Général des Jésuites.

Avec de pareils maîtres, la science devenait facile aux élèves ; mais cette facilité même était un embarras pécuniaire de plus. A toutes les représentations que l'on adressait à Ignace sur le nombre toujours croissant des Scolastiques et sur la pénurie proportionnée qui en était la conséquence, il répondait : « Allez, allez, le Ciel pourvoira à tous les besoins. » Et dans la disette des choses les plus nécessaires à la vie, les professeurs livraient leurs disciples à toute l'ardeur des discussions scientifiques. Ce n'était pas seulement un séminaire pour la Compagnie que Loyola avait créé : c'était une maison où tout enfant, où tout homme acquérait le droit de suivre les cours et d'y recevoir l'instruction.

Le Pape Jules III, témoin du bien réalisé, avait promis à Loyola une dotation annuelle de deux mille écus d'or ; mais il mourut avant de pouvoir donner à sa volonté une forme légale. Paul IV connaissait cette volonté de son prédécesseur : il annonça aux Jésuites qu'il était disposé à aller même au-delà.

En 1555, les cent premiers élèves se disséminèrent dans les différents États de l'Europe : deux cents autres prirent leurs places. Ils ne possédaient rien ; mais Loyola avait foi dans la Providence, et il achetait près des Thermes de l'empereur Antonin une villa où les convalescents devaient aller respirer un air pur. En 1556, Paul IV accorda à cette maison tous les privilèges dont jouissaient les Universités.

L'année 1557 s'ouvrit par une de ces solennités littéraires qui ont été si souvent reprochées à l'Institut. Les écoliers du Collège Romain, qui fut transporté au palais Salviati, sur la place même où est situé l'édifice actuel, représentèrent un drame. Quoique Ignace fût mort, son esprit animait tous les esprits, et le Maître avait jugé utiles ces jeux de la scène pour

former le corps et développer l'intelligence. Le recteur du Collège était alors Natal. Emmanuel Sa, Polanque et Lédésma figuraient au nombre des Docteurs. On comptait parmi les Scolastiques des Italiens, des Portugais, des Espagnols, des Français, des Grecs, des Illyriens, des Belges, des Écossais et des Hongrois. Ces Scolastiques, venus de tant de points différents, suivaient tous la même règle. Ils parlaient tantôt dans la langue de leur patrie, tantôt en latin, quelquefois en grec et en hébreu. Les dimanches et les jours de fête ils consacraient les heures de la récréation à la visite des hôpitaux, des prisons et des malades. Ils se faisaient prédicateurs sur les places publiques ; ils demandaient l'aumône pour la Maison-Professe ; puis, aux vacances de Pâques et d'automne, leur zèle s'étendait sur un plus vaste théâtre. Ils se livraient à des excursions dans la Sabine et dans l'ancien Latium ; mais ces excursions, que l'étude pouvait rendre agréables, avaient un but plus chrétien. Ils évangélisaient, ils confessaient, ils catéchisaient. Tout dans leur vie, le plaisir le plus innocent lui-même, était rapporté à Dieu.

Ces succès n'étaient encore que des éventualités. Rien de fixe ne se préparait ni pour l'établissement du Collège ni pour sa dotation ; il vivait de bienfaits venus par hasard. Une position aussi précaire ne pouvait durer longtemps. On voyait entrer dans cette école des jeunes gens pleins d'avenir, tels que Possevin, Bellarmin et Aquaviva. On y entendait des hommes comme Jacques d'Avellaneda et Tolet. Les Jésuites, qui s'étaient formés sous ces grands maîtres, se répandaient dans le monde. Tout cela pourtant n'empêchait pas la misère de pénétrer à la suite de l'éloquence. Le Pape Pie IV accordait bien chaque année des aumônes considérables, mais les besoins suivaient la même progression que l'accroissement.

En 1560, le Souverain-Pontife charge les Cardinaux Moroni, Savelli, Hippolyte d'Este et Alexandre Farnèse de pourvoir aux nécessités du Collège et de l'établir d'une manière stable. Du palais Salviati il est transféré tout à côté, dans un couvent que des Religieuses avaient abandonné. La marquise de la Tolfa, veuve de Camille Orsini et nièce du Pape Paul IV, était propriétaire de ce couvent : elle l'offrit aux Jésuites. On commença

par construire la chapelle; ils en furent les architectes et les maçons; on y travailla pendant sept années.

Benoit Péreira et Perpinien donnèrent à leurs cours un retentissement extraordinaire. Les Cardinaux, les Docteurs, les Universitaires même de Rome se pressaient autour de leurs chaires. S'ils avaient des paroles à la hauteur de cet imposant auditoire, d'autres Jésuites s'insinuaient aussi habilement dans le cœur des enfants. Le Père Jean Léon, afin d'augmenter leur ferveur, établissait pour les classes inférieures une petite Confrérie qui a été l'origine de la Congrégation de la sainte Vierge, maintenant répandue dans tout l'univers.

L'empereur Ferdinand I<sup>er</sup> écrivait à Pie IV le 6 mars 1560, en lui adressant des secours pour le Collège Romain : « De cette Maison, disait-il, grand nombre d'hommes d'une vertu et d'une science signalées ont été envoyés les années précédentes, non-seulement dans nos royaumes et nos domaines, mais encore dans tous les États d'Italie, en France, en Belgique et dans les autres royaumes de la Chrétienté, et même jusqu'aux Indes. Il n'est point d'année qu'il n'en sorte plusieurs sujets qui, disséminés dans les différentes parties du monde, propagent la vérité, défendent la Religion et raniment la Foi antique. »

L'année suivante, le 24 novembre 1561, ce n'était plus un prince séculier qui faisait l'éloge du Collège Romain, mais le Souverain-Pontife lui-même. Philippe II avait défendu de laisser sortir d'Espagne l'argent destiné à cet établissement, et Pie IV, à cette occasion, lui adressait un bref dont nous citons quelques fragments :

« Entre tous les Ordres, dit le Pape, la Société de Jésus mérite une spéciale protection du Siège Apostolique. Quoique arrivés les derniers de tous et à la neuvième heure pour cultiver la vigne du Seigneur, ces laborieux ouvriers non-seulement en ont arraché les ronces et les épines, mais ils l'ont étendue et propagée dans d'autres contrées. Nous avons dans cette ville le premier Collège de cet Ordre : il est comme la pépinière de tous les autres qui s'établissent en Italie, en Allemagne et en France. De ce Séminaire fécond le Siège Apostolique tire des ministres choisis et capables, comme autant de

plantes pleines de sève et abondantes en fruits, pour les jeter dans les lieux où les besoins sont les plus grands. Ils ne refusent jamais quelque travail que ce soit pour l'honneur de Dieu et le service de ce Siège Apostolique ; ils vont sans crainte partout où ils sont envoyés, même dans les pays les plus hérétiques et les plus infidèles, et jusqu'aux extrémités des Indes. Nous devons donc beaucoup à ce Collège, qui a si bien mérité et qui continue à bien mériter de la Religion catholique, et qui est si dévoué au service de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Chaire de saint Pierre. Mais afin que, placé dans cette ville comme dans la citadelle de la Religion chrétienne et le centre de l'Église catholique, il puisse être utile à tous ses membres, il convient que non-seulement nous le soutenions, et nous ne manquons pas à ce devoir ; mais il réclame aussi les secours de tous les Chrétiens pieux ; il a surtout besoin du vôtre et de votre protection. Nous avons donc voulu par ces lettres vous faire connaître le fruit très-grand et si opportun que l'Église universelle en retire. »

Le Collège Romain croissait comme Jésus enfant en piété et en science. Alde Manuce, le savant éditeur de Salluste, publiait en tête de son ouvrage l'éloge de cette Maison, qu'il était venu visiter <sup>1</sup>. Le cardinal Charles Borromée l'encourageait de sa

<sup>1</sup> Cet éloge se trouve dans l'édition des OEuvres de Salluste imprimée à Venise en 1567. L'épître dédicatoire, dont nous ne traduisons qu'un fragment, est à la date de 1563, et elle porte :

« Au Collège Romain, Alde Manuce, fils de Paul Manuce.

» Appelé à Rome l'an dernier par mon père, je ne le cacherai pas, je m'y rendis avec un grand empressement. J'étais rempli du désir de voir de mes yeux ce qui souvent avait fait le charme de mes études. J'allais fouler ce même sol qu'avaient habité tant de personnages illustres. Aussi avec quel plaisir n'ai-je pas parcouru ces vieux monuments qui nous rappellent le génie de l'artiste, les souvenirs et les gloires de l'ancien temps ! Mais ni les statues de marbre ou de bronze, ni l'aspect des sept collines, ni l'éclat auguste du Capitole ne charma et ne ravit autant mon esprit que la splendeur et l'ordre de votre Collège. La rien pour une vaine délectation ou pour des intérêts passagers ; la j'ai vu tout dirigé vers une fin solide et glorieuse, le salut éternel des âmes. Aussi tous les jours une affluence toujours nouvelle se presse-t-elle autour de vous.

» Dans l'entreprise de si nobles travaux, ce n'est point l'intérêt ou l'honneur, ce mobile de l'émulation parmi les hommes, mais une récompense céleste qui vous a été proposée : et cette nouvelle ambition, allumée, il y a peu d'années, par le grand Ignace de Loyola, ne s'éteindra jamais ; elle produira les plus heureux effets, non-seulement dans cette ville, mais aussi dans tout l'univers. Quelle ville, quelle nation, quel peuple sincèrement attache aux lois de Jésus-Christ qui n'ap-

présence et de ses conseils. Le cardinal Marc-Antoine Colonne , archevêque de Tarente , demandait à subir ses examens pour le grade de Docteur devant les maîtres du Collège Romain. Pie IV, recommandant au roi de France les Pères de Paris , lui cite , pour exemple du bien qu'ils peuvent faire par l'éducation , cet établissement qui , peu d'années après la mort du Pontife , s'ouvrait à plus de mille écoliers.

Les Jésuites n'avaient pas seulement le don de rendre l'instruction aimable ; ils recherchaient aussi les moyens propres à exciter l'émulation. Dans la dernière année de sa vie , en 1564 , Laynès inventa à Rome la distribution publique des prix , solennité si douce au cœur des mères , si magique dans la vie des enfants et même dans les souvenirs de l'âge mûr. Le cardinal Farnèse s'associa à cette pensée ; il fit les frais des ouvrages que les professeurs distribuèrent aux plus dignes. La splendeur de la cérémonie et ses heureux effets sur ces études la rendirent populaire dans toutes les Maisons de la Compagnie ; plus tard elle fut adoptée partout comme une récompense et un stimulant : le monde littéraire marcha sur les traces du Collège Romain.

En 1576 , le Père Bellarmin y commença ses célèbres controverses. Les cardinaux Charles Borromée et de Lorraine avaient pris la Maison sous leur protection spéciale ; ils fournissaient, ainsi que les Papes, aux plus pressants besoins. Lorsque , dans la quatrième Congrégation générale , les Jésuites assemblés supplièrent Grégoire XIII de donner au Collège une base plus durable , le Souverain-Pontife consulta le cardinal Matteo Contarelli.

« Saint-Père , lui répond ce dernier , vos prédécesseurs et vous-même avez fait une statue semblable à celle de Nabuchodonosor : le Collège Germanique est sa tête d'or , le Collège Anglais sa poitrine d'argent ; mais le Collège Romain , qui sert d'appui à cette statue et qui soutient toutes les autres , a des pieds d'argile. Affermissons-le donc , afin qu'un jour tant de dépenses utiles ne soient pas perdues. »

prouve votre Institut , ne vous reçoive dans son sein et ne vous appelle pour instruire la jeunesse , conserver les bonnes mœurs , étendre l'empire de la religion ? »

Le Pape comprit que cette situation devait avoir un terme : ordre est donné de construire l'immense édifice que Loyola avait entrevu dans ses prophétiques espérances. Des revenus fixes et suffisants sont assignés pour payer les dettes contractées et pour entretenir les professeurs.

Le registre des élèves pour l'an 1584 porte le chiffre de 2,107. Jusqu'en l'année 1591, ce chiffre ne varia guère.

La famine et la peste envahissaient l'Italie ; le Collège ouvrit ses portes à tous les orphelins. Les Scolastiques les reçurent comme des frères. Louis de Gonzague, devenu par la sainteté de sa vie le patron de la jeunesse, mourut cette année-là même dans le Collège Romain, où il étudiait la philosophie. Le Père Tucci, poète, orateur, historien, philosophe et canoniste, expirait, lui aussi, dans cette même Maison, dont il fut l'une des gloires littéraires.

Le Pape Grégoire XIII mérite donc, après Ignare de Loyola, le titre de fondateur de l'établissement ; en 1623, un élève de ce collège fut un de ses successeurs sous le nom d'Urbain VIII. Depuis cette époque, le Collège Romain n'a pas cessé de produire des hommes distingués, soit dans les lettres, soit dans la politique, soit dans les sciences, soit dans la sainteté. Sept autres Papes : Innocent X, Clément IX, Clément X, Innocent XII, Clément XI, Innocent XIII et Clément XII, qui marquent avec tant d'éclat dans les annales de l'Église, sortirent de cette Maison. Elle avait d'illustres élèves, mais ses professeurs n'étaient pas moins célèbres : on vit tour à tour dans ses chaires Sacchini, Maffei, Clavius, Mariana, Maldonat, Suarez, Azor, Vasquez, Cornelius à Lapide, Pallavicini, Conti, Kircher, Martinez et Casati. On y formait des savants, on y élevait des Saints tels que Jean Berchmans, saint Camille de Lellis, le bienheureux Léonard de Port-Maurice et le vénérable Pierre Berna, martyr.

Ce n'était plus le Collège des Jésuites, il devenait le Collège du monde entier ; car tous les autres établissements de Rome se faisaient honneur de n'être qu'une de ses succursales. Rome avait la suprématie de l'éducation ; on prétendait néanmoins que l'Église Catholique était ennemie des lumières, et, dans cette

seule ville, il existait quatorze écoles qui, en dehors de leurs cours particuliers, suivaient ceux des Jésuites. Par la simple nomenclature de leurs noms on verra de quelle manière le Saint-Siège répondait au reproche d'obscurantisme et d'ignorance que la mauvaise foi lui a si souvent jeté : les Collèges des Anglais, des Grecs, des Écossais, des Maronites, des Irlandais et des Néophytes ; les Collèges Capranica, Fuccioli, Mattei, Pamphili, Salviati, Gbislieri, le Collège Germanique et le Collège Gymnasio<sup>1</sup>, composaient cette brillante pléiade.

Ignace jetait les bases d'un monument ; il ne s'arrêta pas dans ses créations.

L'hérésie avait mordu l'Allemagne au cœur. Chaque année, l'Église voyait une des provinces germaniques se détacher du centre de l'Unité, pour se rallier au drapeau de Luther ou de ses disciples. Afin de défendre cet empire, l'un des plus beaux fleurons de la couronne de saint Pierre, Loyola avait dirigé vers l'Allemagne tous les efforts de Lefèvre, de Bohadilla, de Le Jay, de Salmeron et de Canisius ; mais quelle que fût la puissance d'entraînement de ces cinq hommes, ils ne pouvaient pas se multiplier selon les besoins. Leur petit nombre les empêchait de répondre à tous les désirs.

Il y avait d'ailleurs une autre raison que les Protestants ne cessaient de mettre en avant pour enlever aux Chrétiens toute foi dans la parole des Jésuites. Les Protestants tournaient contre les Pères et contre la Papauté le vœu d'obéissance au Saint-Siège. Cet obstacle, dont Ignace avait plus d'une fois constaté les effets, était pour lui un stimulant ; il conçut la pensée d'un Collège spécial, où seraient élevés, à Rome, les Allemands que l'on arracherait à l'hérésie. Le Général savait par expérience qu'il est plus aisé de former cent jeunes gens que de façonner un homme mûr ou un vieillard à des études ou à des mœurs nouvelles. Il lui venait bien des auxiliaires d'Italie, d'Espagne, de

<sup>1</sup> Ces quatorze établissements étaient des institutions fondées, les unes par des Papes ou des cardinaux, les autres par des princes ou des Evêques. Parmi ces Collèges, quelques-uns n'existent plus : les autres, qui ont résisté aux efforts du temps et aux bouleversements politiques, conservent encore le nom de leurs fondateurs. Les élèves des Collèges Capranica, Pamphili, Salviati, ceux du Collège Germanique, des Irlandais, des Écossais et des Nobles comptent encore parmi les auditeurs du Collège Romain.

France et même d'outre-Rhin ; mais ces auxiliaires , déjà prêtres pour la plupart , ne se pliaient que difficilement au joug. Loyola aspirait à mieux ; il lui fallait des prêtres qui , pleins de vie et d'ardeur , pussent reporter dans leur patrie le zèle dont il les aurait animés. A ces prêtres , que l'excellence de leurs vertus ferait missionnaires , que la perfection de leurs études rendrait théologiens et prédicateurs , il attacha le salut de l'Allemagne. Il avait si sagement calculé , que les Luthériens eux-mêmes le confessent. L'historien de la Suisse , Jean de Muller , dit <sup>1</sup> : « La Réformation se serait peut-être répandue bien plus généralement sans les combats que soutinrent les Jésuites pour en arrêter les progrès. »

L'idée d'un Collège Germanique était dans la tête de Loyola. Pour lui , concevoir c'était déjà avoir entrepris. Il n'a aucune ressource pour fonder l'édifice , pas même d'argent pour appeler à Rome les jeunes gens qui formeront le noyau de l'établissement. Cependant Ignace ne désespère ni de la Providence ni des hommes.

Le cardinal Moroni avait vu de près les misères de l'Église catholique d'outre-Rhin ; le Général s'adresse à lui ; il lui fait part de ses plans. Moroni les approuve ; le Cardinal Marcel Cervin s'y intéresse. Tous deux parlent au Souverain-Pontife , Jules III , de la nécessité de ce projet. « Mais , qui soutiendra ces dépenses ? s'écrie le Pape effrayé de la grandeur du dessein. La guerre de Parme a épuisé le trésor public ; nous sommes obérés. J'offre à l'instant même une partie de mes revenus annuels ; mais cet argent ne suffira pas pour faire sortir de terre le Collège. — Ce qui manquera , Très-Saint-Père , répond Moroni , sera fourni par les cardinaux ; votre Béatitude donne l'exemple. Des hommes de ce caractère ne voudront pas rester en arrière. Votre Sainteté s'impose des sacrifices pour venir au secours de l'Allemagne ; il est du devoir des princes de l'Église de marcher sur les traces de leur chef. »

Marcel Cervin tint le même langage. Jules III les charge de consulter leurs collègues : tous se montrent favorables à l'entre-

<sup>1</sup> *Histoire universelle*, t. III.



prise du Général de la Compagnie de Jésus, tous s'empressent de s'y associer.

Un Consistoire est indiqué. Le Pape dépeint à ses vénérables Frères la position de l'Église Germanique; il demande à chacun de proposer son avis sur les moyens de remédier à un pareil état de choses.

Le premier cardinal qui prit la parole ne voyait que l'action catholique à opposer à l'action luthérienne; il prononça le mot de Croisade; il invoqua le souvenir de Godefroi de Bouillon, de Richard Cœur-de-Lion, de saint Louis, et de tous ces princes d'Allemagne qui, à tant de reprises différentes, avaient porté leurs armes dans la Palestine. « Ce n'est plus, disait-il, le tombeau du Christ qui est profané; c'est son règne. Ce que les peuples chrétiens ont entrepris pour la délivrance du Saint-Sépulcre, ne le réaliseront-ils pas pour le triomphe de leur Foi? »

Les temps n'étaient plus les mêmes. L'Europe était divisée, morcelée, et les monarques catholiques avaient trop d'ambitieux calculs dans le cœur, trop de rivalités dans l'esprit, le Saint-Siège trop de faiblesse morale pour s'arrêter à un conseil chevaleresque.

Moroni connaissait la pensée de Loyola; il s'était chargé de la développer: il fit sentir les avantages et la nécessité d'un Collège fondé à Rome, dans lequel on élèverait sous les yeux du Souverain-Pontife des prêtres allemands destinés à entretenir la Religion au cœur de l'Allemagne, par leur piété et par leur doctrine. Le cardinal Cervin soutint la proposition. Les trente-trois cardinaux, qui assistaient au Consistoire, déclarèrent à l'unanimité que l'établissement du Collège conçu par Ignace était la seule chose praticable, la seule utile.

Jules III descend de son trône et il écrit :

« Pour une œuvre si pieuse, si sainte et si louable, nous donnerons tous les ans cinq cents écus d'or. »

Les cardinaux s'empressent d'apposer leurs signatures à la suite de celle du Pape. Dans l'espace de quelques minutes, la somme des souscriptions annuelles s'éleva à 3,065 écus d'or<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'écu d'or valait à peu près quatorze francs. La somme entière, eu égard à la valeur actuelle des métaux et des denrées, équivaldrait aujourd'hui à 300,000 fr.

L'histoire doit conserver le nom de ceux qui s'associèrent à la création du Collège Germanique.

Le cardinal d'Ostie,	100 écus d'or par an.
Le cardinal Porto,	100
Le cardinal de Tournon,	80
Jean du Bellay, cardinal de Paris,	150 écus d'or par an.
Le cardinal Carpi,	40
Le cardinal de Saint-Jacques,	100
Le cardinal de Sainte-Croix,	80
Le cardinal Moroni,	120
Le cardinal de Trente,	120
Le cardinal d'Armagnac,	60
Le cardinal d'Augsbourg,	120
Le cardinal Cueva,	120
Le cardinal Cesi,	100
Le cardinal Pacheco,	100
Le cardinal de Saint-Ange,	20
Le cardinal de Lorraine,	240
Le cardinal Veralli,	40
Le cardinal Medici,	50
Le cardinal Crispi,	25
Le cardinal de Pérouse,	100
Le cardinal de Montepulciano,	40
Le cardinal Campege,	40
Le cardinal Poggi,	40
Le cardinal de Saint-Clément,	40
Le cardinal Farnèse,	120
Le cardinal de Sainte-Flore,	120
Le cardinal Polus,	100
Le cardinal Simonetta,	50
Le cardinal de Ferrare,	150
Le cardinal Savelli,	40
Le cardinal d'Orvieto,	120
Le cardinal del Monte,	200
Le cardinal Cornely,	40

L'œuvre d'Ignace prenait vie. Ce fut lui que le Pape chargea

de la direction à donner aux études. La veille des calendes de septembre, 31 août 1552, Jules III publie la bulle d'érection du Collège : cette bulle lui accorde de nombreux privilèges ; elle confère au recteur le droit de créer docteurs ceux des élèves qui, par leur science, seront jugés dignes de cet honneur.

Le Pape et les princes de l'Église avaient fait leur devoir ; il restait à don Ignace à remplir le sien. Le Général ne recule pas devant les difficultés. A peine a-t-il une somme assurée pour les premiers besoins qu'il se hâte d'écrire à Vienne et à Cologne ; il faut qu'on lui envoie des jeunes gens tels qu'il les demande. Le Collège est fondé à la date du 31 août. Loyola ne veut pas perdre de temps ; il établit des règles que plus tard Grégoire XIII a loptera ; il choisit pour premier recteur le Père Frusis, qu'il regarde comme le plus propre à diriger cette maison naissante. On n'enseignait au Collège Romain que le grec, le latin et l'hébreu. Ignace consulte le Pape. Par son ordre, des chaires de philosophie, de théologie, d'Écriture-Sainte sont ouvertes afin que les jeunes gens du Collège Germanique aient sous la main tous les éléments d'une forte éducation. Au mois d'octobre 1552, Loyola y réunissait dix-huit élèves ; l'année suivante on en comptait cinquante-quatre.

Dès les premiers jours de leur entrée, on les examinait avec soin pour voir s'ils étaient aptes au travail dont ils allaient être chargés ; après l'examen on les revêtait d'une robe rouge avec une ceinture noire, et ils signaient un formulaire de Foi. Au bout de quelque temps d'épreuves, ils s'engageaient sous serment à se conformer aux intentions du Souverain-Pontife aussi bien pendant leur séjour dans le Collège qu'à leur sortie.

En apprenant que cet établissement est non-seulement en voie de création, mais que déjà il menace de prospérité, les hérétiques ne purent retenir leur colère ; Kemnitz, l'un de leurs chefs, s'écria : Il ne manquait plus que cela : Ignace n'en a donc pas assez avec sa société ? il ne se contente pas de nous faire attaquer par des étrangers, le voilà qui nous jette sur les bras nos compatriotes eux-mêmes. »

Ces plaintes étaient motivées, elles prouvent que Loyola avait saisi l'hérésie au vif. L'initiative était prise : il ne restait plus

aux Catholiques qu'à s'y associer. Le duc de Bavière envoie à Rome son secrétaire Schweicher pour ériger une maison semblable en faveur de ses sujets. Le roi des Romains choisit à Prague, à Ingolstadt et dans ses autres Universités, les jeunes gens qui font concevoir les plus brillantes espérances ; il les dirige sur Rome à ses frais.

Ce séminaire était organisé et administré avec un ordre si parfait que, sur la proposition du cardinal Moroni, légat du Pape à Trente, le Concile adopta la plus grande partie de son règlement pour rédiger le décret relatif aux séminaires épiscopaux.

Jules III et Marcel II étant morts, Paul IV refusa toute espèce de secours au Collège. Le mauvais vouloir du Pontife ne décourage point Loyola. Les sectaires profitent de cette occasion pour accréditer le bruit dans les Provinces Rhénanes que les élèves meurent de faim à Rome, et que les Jésuites, pour qui ils sont un surcroît d'embarras, les traitent avec des rigueurs inouïes. Ignace apprend ces rumeurs, il charge Canisius de les démentir, mais ce n'était pas assez.

La guerre suscitée entre Paul IV et Philippe II laissait à peu près sans ressource le Collège Germanique. Le Général, privé des dons annuels qui soutenaient son établissement, en dissémine les écoliers dans les différentes Maisons de la Compagnie. Son ami, Othon Truschez, cardinal d'Augsbourg, lui conseille de renoncer à l'entreprise ; plusieurs autres personnes lui font entendre le même langage. Loyola n'est point ébranlé. « Si on abandonne cette œuvre, disait-il, je m'en chargerai tout seul ; si je ne puis réussir par les moyens ordinaires, je me vendrai plutôt que de renvoyer mes Germaniques. »

Sa confiance était si entière que les difficultés mêmes semblaient la ranimer. « Il viendra un Pontife, répétait-il souvent, qui rétablira ce Collège avec une munificence digne du chef de l'Église et qui en assurera la perpétuité. »

Quelques années s'écoulèrent dans ces alternatives. Mais ce que le Jésuite n'avait fait qu'espérer avec une foi toute prophétique, Grégoire XIII se plut à le réaliser. Ignace mourut, et, sur l'autel qui lui est consacré dans l'Église de l'Apollinaire, on lit encore :

« Sancto Ignatio, Societatis Jesu fundatori, Collegium Germanicum auctori suo posuit <sup>1</sup>. »

Et chaque année, au réfectoire de cette Maison, lorsqu'à la veille de la fête de Loyola son nom est prononcé dans le martyrologe, tous se lèvent et découvrent leur tête en signe de reconnaissance vénérable.

La mort de Frusis suivit de près celle d'Ignace; mais Laynès avait hérité de tous les sentiments du Général pour le Collège Germanique. Usmar Goyson succède à Frusis; Usmar essaie d'intéresser le Pape Paul IV à ce séminaire; il parle, il fait parler: Paul IV reste sourd. Usmar s'adresse au sacré collège. Le sacré collège se réunit sous la présidence du cardinal Jean du Bellay, son doyen; il s'engage à fournir autant d'écus d'or chaque mois qu'il y a dans ce moment de cardinaux à Rome; cette cotisation produisit un revenu annuel de quatre cents écus. Jean du Bellay fit mieux: à sa mort, il légua pour l'entretien des Germaniques un fonds de terre que, plus tard, les travaux entrepris par Sixte-Quint dans les Marais Pontins couvrirent d'eau et rendirent improductif.

Ces secours permirent aux étudiants de retourner à Rome, ils y revinrent, et avec eux un grand nombre d'autres sollicitant la faveur d'y être reçus. Pie IV, qui prenait le contre-pied de son prédécesseur, se montra le protecteur du Collège: il confia même à la Compagnie de Jésus la direction du Séminaire Romain créé sur le modèle du Collège Germanique. A la mort de Pie IV, en 1765, vingt ans s'étaient écoulés depuis la fondation, et plus de cent soixante élèves étaient sortis de cet établissement; la plupart se signalaient déjà par leur zèle. En reconnaissance de l'éducation que Loyola leur avait fait donner, plusieurs entrèrent dans l'Institut; quelques-uns même y acquirent de la célébrité en combattant l'hérésie. Paul Hoffée <sup>2</sup> est de ce nombre, ainsi que le Hongrois Étienne Arator, et le Jésuite Guillaume de Metternich, qui, dans la vil'e de Cologne, sa patrie, rendit

<sup>1</sup> A saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus et du Collège Germanique, le Collège Germanique a élevé ce monument.

<sup>2</sup> Dans une lettre d'Albert de Bavière on lit:

« *Petrus Canisius et Paulus Hoffæus ipsi docuerunt nos legem tuam, Domine.* »

à l'Eglise et à la Compagnie les plus importants services.

A peine Grégoire XIII fut-il assis sur la Chaire de Saint-Pierre que le cardinal Truschez et le Père Canisius lui exposèrent la nécessité où se trouvait le Saint-Siège de favoriser les accroissements dont la création de Loyola était susceptible. Grégoire XIII partage leur avis; il envoie des légats à l'Empereur, aux rois et aux princes catholiques. Ces légats ont ordre d'intéresser les souverains à une Maison dont tous les États d'Allemagne éprouvent depuis longtemps la salutaire influence. Le 6 août 1573, le Pape publie une bulle par laquelle il accorde au Collège Germanique les biens et l'église d'un Monastère situé sur le Mont Aventin; une rente de treize cents écus d'or lui est assignée. Par une autre bulle en date du 9 janvier 1574, le Souverain-Pontife consacre pour le Collège Germanique l'église, le palais de l'Apollinaire et tous les bâtiments qui y sont adjoints; il l'exempte de tout impôt, il lui achète de ses deniers une villa où les élèves iront passer les vacances. Il leur donne des cardinaux pour protecteurs; enfin il réalise par une pieuse reconnaissance tous les rêves dont un autre homme qu'Ignace de Loyola n'aurait pas osé nourrir son imagination.

Le bien opéré avait quelque chose de si merveilleux qu'en 1577 le pape Grégoire fonda le Collège Hongrois. Trois ans après, par sa bulle du 13 avril 1580, ce Collège fut réuni au Germanique avec les revenus que le Saint-Siège avait fixés pour son entretien. L'œuvre de Loyola prospérait donc à Rome. Mais, pour être tenue en si particulière estime par les Souverains-Pontifes, il fallait que cette œuvre répandit sur l'Allemagne de bien vives lumières. Les Papes lui portaient une affection paternelle; en étudiant dans l'histoire les progrès qu'elle a fait faire au Catholicisme, les luttes qu'elle a soutenues contre l'hérésie, on comprend aisément le motif de cette affection.

L'Allemagne fournissait des jeunes gens au Collège Germanique; elle en retirait des prêtres instruits, vertueux, et dont rien ne faisait chanceler la foi. A leur retour dans la patrie, ils communiquaient à leurs familles, à leurs amis, le fruit des leçons reçues.

Les novateurs ne cessaient de reprocher au Clergé ses mœurs dérégées. En présence de la chasteté de ces ecclésiastiques, le reproche n'était plus admissible.

Le célibat des prêtres avait toujours été pour les sectaires un argument dont ils exagéraient la force aux oreilles de la foule. La pudeur, peut-être un peu sauvage, des Germaniques, leur attitude aussi modeste que réservée, rendait impossible la calomnie.

On accusait, et non sans motifs, le Clergé séculier et régulier de célébrer les offices avec une indifférence qui allait jusqu'au mépris ou à l'incrédulité. Les Germaniques se montraient si pieux à l'autel, que leur vue seule vengeait les saints Mystères du discrédit dans lequel les avait fait tomber l'irrévérence des prêtres.

On disait, on prouvait que le Clergé était avide; que par-dessus tout, il n'aspirait qu'à s'enrichir pour vivre dans l'abondance. La sobriété et le désintéressement des Germaniques s'élevaient enfin contre l'intolérable situation que le Clergé s'était faite, et qu'il se résignait à accepter.

Les prêtres étaient soupçonnés d'ignorance. En Allemagne, sur cette terre des savantes études, il se rencontrait des hérétiques qui, en torturant les textes de la Bible ou des Saints-Pères, se préparaient un triomphe facile. Ils argumentaient contre la Religion, et publiquement ils défiaient les prêtres de leur répondre. Les prêtres se taisaient, et la foule les abandonnait pour courir aux Luthériens, dont la parole avait un vernis d'érudition. Les premiers élèves du Collège Germanique dissipèrent ces bruits. On les avait nourris du lait de la science. Le peuple les entendait confondre la dialectique des sectaires; il savait qu'ils venaient de Rome, la source de toute doctrine : il les adopta comme docteurs.

Le préjugé se forma en leur faveur : il subsiste encore. C'est un préjugé, car les masses ne sont pas aptes à prononcer sur d'aussi graves matières, mais ce préjugé a un fondement de raison qui en fait une vérité.

Les Allemands se prirent d'affection pour ces jeunes gens qui, afin de les conduire dans les sentiers du devoir, s'éloi-

gnaient de leur patrie, et allaient sous d'autres cieus demander des leçons et des exemples qu'ils ne trouvaient pas dans le sein de la famille allemande. Leur âge même excitait l'intérêt. Loyola avait conçu l'idée de l'établissement. Les Papes avaient tous les moyens nécessaires pour développer cette idée; ils le firent, et, aujourd'hui encore, il est impossible d'apprécier les services de tout genre que la Religion catholique a retirés de leur ministère. Les plus grandes maisons de l'Empire y ont eu des représentants à chaque année scolaire. Sur les listes des élèves qui passèrent dans cette maison, nous avons lu les noms les plus illustres de l'Allemagne, de l'Italie et de diverses autres contrées. On y voit figurer des Ferdinand de Bavière, des comtes d'Harach, des Dietrichstein, des Thun, des Kuenburg, des Fürstemberg, des Schrattenbach, des Kollonitz, des Chimay, des Sottern, des Kollowrat, des Metternich, des Esterhazy, des Firmian, des Breiner, des Frankenberg, des Lodron, des Waldstein, des Erdödy, des Reinach, des margraves de Bade, des Wartenberg, des Holstein, des Orsini, des Bacalar, des Cibo, des Sadolet, des Chisholm, des Conti, des Aldobrandini, des Seyton, des Aquaviva, des Justiniani et des Ximenès.

A la fin du dix-huitième siècle, on comptait déjà vingt-quatre cardinaux et le Pape Grégoire XV, six électeurs du Saint-Empire, dix-neuf princes, vingt-un Archevêques et prélats, cent vingt-un Évêques titulaires, cent Évêques *in partibus infidelium*, quarante-six abbés ou généraux d'Ordre, onze martyrs pour la Foi, treize martyrs de la Charité, qui s'étaient assis sur les bancs du Collège, et qui avaient été formés dans cette école dont Loyola avait laissé le germe.



## CHAPITRE VII.

Election d'un nouveau Général. — Causes qui retardent cette election. — Laynès est nommé. — Première Congrégation générale. — Le Pape Paul IV veut modifier l'Institut des Jésuites. — Les Pères s'y opposent. — Entrevue du Pape et du Général. — Leur discussion. — François de Borgia au monastère de Saint-Just avec l'empereur Charles-Quint. — Leur entretien. — François de Borgia en Portugal. — Le Père Louis Gonzalvès, précepteur de don Sébastien de Portugal. — Les hérétiques à Séville. — Accusations contre François de Borgia et contre les Jésuites. — Philippe II. — Lettre de François de Borgia à ce prince. — Il part pour Rome. — Les assistants des Provinces. — Laynès est proposé pour Pape par une fraction de cardinaux. — Le Conclave. — Pie IV Souverain-Pontife. — Supplice des neveux de Paul IV. — Le père Perrucci les exhorte à la mort. — Les Jésuites poursuivis à Venise. — Le Patriarche Jean Trévisani, leur ennemi. — Le Père Palmio et le Doge Priuli. — Bulle de Pie IV en faveur des Jésuites. — Laynès part pour le Colloque de Poissy avec Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare. — Le Père Ponce Cogordan. — François II se décide à faire entériner les lettres patentes de Henri II son père. — Opposition de l'Université, du Parlement et de l'Évêque de Paris. — Les Jésuites se désistent de leurs privilèges. — Adhésion conditionnelle d'Eustache du Bellay à l'Institut. — Lettres de jussion de Charles IX au Parlement. — La reine régente Catherine de Médicis. — Cogordan au Parlement. — Les Jésuites à Pamiers, à Marseille et à Avignon.

L'arbre planté par Ignace jetait déjà de profondes racines ; il étendait au loin ses rameaux naissants. François Xavier venait d'ébranler le Nouveau-Monde par une révolution pacifique. Ses Frères en Europe s'élançaient partout à la traverse d'une autre révolution qui menaçait de précipiter dans l'abîme les trônes et le Saint-Siège. Mais la mort du Général compliquait singulièrement les difficultés. La transmission du pouvoir dans les États à peine créés est toujours un temps d'agitations. Celui qui a fondé une Société religieuse, ou un royaume électif, peut le gouverner avec les moyens qui lui sont propres. Il connaît les sujets qui marchent sous ses ordres : il les a façonnés de sa main. Quelques-uns lui doivent de la reconnaissance ; d'autres, une partie de leur gloire ou de leur fortune ; tous lui témoignent au moins ce respect apparent qui est encore de l'obéissance. Avec lui, on se garde bien de discuter la source du pouvoir. C'est lui, créateur et chef, qui a conçu les lois ; il est tout naturel qu'il les explique, et qu'il les fasse exécuter comme il les a entendues.

Dans de pareilles circonstances, on trouve toujours de ces hommes qui se résignent à être soldats sous Alexandre ; mais, à sa mort, ils aspireront tous à être rois. L'ambition, les mécontentements, les rivalités ont fait silence pour ne pas troubler l'agonie du maître. Il est presque impossible que tant de sentiments contenus dans le cœur humain n'éclatent point lorsque le trépas ouvre le champ aux récriminations et aux espérances. Loyola était le lien qui unissait ces prêtres inconnus les uns aux autres et vivant sous la même loi. Loyola descendu dans la tombe, il ne restait plus que des égaux.

Cette dernière épreuve à subir allait être décisive pour la Compagnie de Jésus. Elle était toute d'intérieur ; elle mettait face à face des nations ennemies et des caractères différents. Tous avaient acquis, dans différents royaumes, une influence et un nom que les passions de l'humanité devaient leur faire espérer d'agrandir en succédant à leur Père commun.

Jacques Laynès, quoique bien malade, fut choisi comme Vicaire-Général pendant la vacance, et la Congrégation générale indiquée pour le mois de novembre 1556.

La Congrégation générale, en qui réside le pouvoir suprême et législatif de la Société de Jésus, a seule droit d'élection. Elle est composée des Assistants, des Provinciaux et de deux Profès de chaque Province. Elle se tient à la Maison-Mère, au Gesù. Le Général est nommé à la majorité absolue et par scrutin secret.

Douze Provinces formaient, au 31 juillet 1556, la Compagnie de Jésus. Ces Provinces étaient ainsi distribuées : le Portugal, l'Italie, la Sicile, la Germanie supérieure et inférieure, la France, l'Aragon, la Castille, l'Andalousie, les Indes, l'Éthiopie et le Brésil.

Cinq des premiers compagnons d'Ignace vivaient encore. Outre ces Profès, il n'y en avait pas plus de trente-cinq dans l'Institut, tant Loyola s'était montré réservé ou sévère pour les admissions. Cependant on comptait déjà plus de mille Jésuites répandus sur le Globe, et l'Ordre possédait cent Maisons ou Collèges. Commander à une armée aussi bien disciplinée et, en seize années d'existence, apparaissant déjà si forte, devait

sourire à plus d'une ambition. Reste à voir comment la Congrégation générale sortit de cet embarras.

La guerre entre le pape Paul IV et Philippe II d'Espagne venait d'éclater. De futiles motifs, mis en avant par le cardinal Carlo Caraffa et par le duc de Palliano, tout-puissants sur le cœur du Pape, leur oncle; l'ambition de ces deux hommes, celle du duc d'Albe, des Sforce et des Guise, qui dominaient les cours d'Espagne, d'Allemagne et de France, amenèrent cette rupture. Dans les circonstances, elle était pour les Protestants un répit et même un avantage, dont ils ne manquèrent pas de se saisir. Le cardinal Caraffa et le duc de Palliano abaissaient de l'ascendant qu'ils exerçaient sur le Souverain-Pontife pour se livrer à tous les excès. Des condottieri à leur solde parcouraient la Toscane et la Romagne. Au nom et par ordre des neveux du Pape, ils pillaient les églises, frappaient des impôts sur les couvents, et se révélaient partout aussi avides, aussi licencieux que leurs maîtres. Pour empêcher les plaintes de monter jusqu'au trône pontifical, il fallait détourner l'attention publique. Le premier prétexte qu'ils rencontrèrent, ils le mirent en jeu. Paul IV crut que ses droits temporels avaient reçu une atteinte de la part du vice-roi de Naples. Comme, par la disposition des esprits, toute satisfaction était impraticable, la guerre fut déclarée. Elle rendait impossible le concours des Pères espagnols à la nomination du Général. Laynès l'ajourna au mois d'avril 1557.

Philippe II avait fait défense aux Jésuites ses sujets, et même à François de Borgia, de partir pour Rome. Ce prince si prévoyant, et qui rapportait tout à ses intérêts, avait-il voulu forcer la Compagnie à tenir dans ses États la Congrégation, ou cédait-il tout simplement à un mouvement de colère? C'est ce qui reste problématique. Cependant, avec le caractère que l'histoire donne à ce roi d'Espagne, il est bien permis de conjecturer que ce n'était point une passion irréfléchie qui avait déterminé sa conduite. Philippe possédait le don de seconde vue, et peut-être se réjouissait-il d'avance à l'idée que les Jésuites, une fois installés dans son royaume, choisiraient une de ses villes capitales pour centre de leur Ordre.

Le besoin d'élire un Général se faisait vivement sentir. Quelques-uns parlaient même, pour abrégér d'interminables délais, de se rendre en Espagne, puisque le roi persistait dans sa défense. Mais le Pape et la cour pontificale ne consentirent pas à se prêter à un pareil dessein. Le bruit se répandit dans Rome que Laynès y avait acquiescé, et qu'ainsi la Compagnie cherchait à se soustraire à l'autorité du Saint-Siège.

Mise en regard des obstacles de toute nature qui surgissaient, cette accusation était une difficulté de plus. Paul IV avait bien sans doute répudié les divergences d'opinion qui avaient existé entre le cardinal Caraffa et don Ignace de Loyola; mais dans le cœur du vieux Pontife il subsistait toujours un levain de soupçons, de vagues inquiétudes, auxquels ces accusations servaient d'excuses. Il défendit à tous les Profès de quitter Rome sans son autorisation. Exploitant ce premier pas fait, il ordonna de soumettre les Constitutions de la Société à un nouvel examen.

Laynès était Espagnol; la cour de Rome guerroyait contre Philippe, et, quoiqu'il fût déjà démontré que l'Institut des Jésuites n'était établi au détriment d'aucun État, mais seulement dans l'intérêt de la Foi, le Pape ne s'en tint pas à cette démonstration; il chargea le cardinal Carpi d'approfondir l'affaire. Carpi interroge Laynès et les autres Pères. Tous lui répondent que, dans l'embarras où les place la séparation forcée des disciples d'Ignace, il est vrai qu'une fraction a ouvert l'avis de passer en Espagne pour faire l'élection du Général; mais cet avis, ajoute Laynès, a été repoussé. L'ordre du Souverain-Pontife anéantirait toute décision contraire, en supposant qu'elle eût été prise.

Un tel langage convainquit le cardinal Carpi; il calma les appréhensions de Paul IV, qui néanmoins fit continuer l'examen des Constitutions. Le cas était difficile. Paul IV avait des idées arrêtées sur beaucoup de points; et forts des bulles antérieures, les Jésuites ne paraissaient pas très-disposés à consentir à des modifications qui altéreraient l'essence de leur Institut.

Cependant la paix conclue entre le Saint-Siège et l'Espagne rendait libre la route de Rome. Les Jésuites espagnols, convo-

qués pour le mois de mai 1558, se virent réunis au Gesù avec leurs frères des autres Provinces. Le 19 juin, la Congrégation générale s'ouvrit : elle n'était composée que de vingt électeurs. Les Provinciaux, avec deux Pères choisis dans la Congrégation provinciale, devaient y assister; mais en France, en Sicile et ailleurs, il n'y avait pas encore deux Profès. Les autres, comme François de Borgia, comme les Missionnaires au-delà des mers, étaient malades ou trop éloignés. Les cinq premiers disciples de Loyola, Laynès, Salmeron, Bobadilla, Rodriguez et Pasquier-Brouet, s'y trouvaient avec Canisius, Natal, Polanque, Winch, Domenech, Miron, Viole, Jean de Barma, Nicolas de Lannoy, Louis Gonzalvès, Everard Mercurian, Michel de Torrès, Gonzalve Vas, Usmar Goyson et Jean de Plaza.

Georges Serrano, Godiño, Pelletier, Christophe Madrife, don Diego de Gusman et d'Avellaneda ne purent assister à l'élection; ils prirent seulement part aux actes de la Congrégation.

Le 2 juillet 1558, jour où se fit l'élection, le cardinal Pacheco se présenta dans l'Assemblée au nom du Souverain-Pontife; il dit aux Pères : « Paul IV ne prétend point influencer un choix qui doit être fait seulement d'après l'Institut. Le Pape désire être considéré comme le protecteur de l'Ordre, non dans un sens général comme il l'est de tous les Fidèles et de toutes les Sociétés religieuses, mais dans un sens tout spécial et particulier. »

Après ce discours, le cardinal annonça qu'il était chargé par Paul IV de faire lui-même les fonctions de secrétaire et le dépouillement du scrutin. Cette précaution se prenait assez habituellement, parce que, en ces temps de troubles, la division éclatait dans presque tous les Ordres religieux au moment où le choix d'un nouveau chef surexcitait les passions monastiques.

Laynès fut élu à la majorité de treize voix sur vingt. Natal en obtint quatre; François de Borgia, Lannoy et Pasquier-Brouet, chacun une.

Cette élection se fit comme la chose la plus naturelle, sans bragues, sans secousses intérieures, sans aucun de ces combats dont, en pareille circonstance, les Chapitres n'étaient alors que trop souvent le théâtre. Au désintéressement et au calme qui y régna,

on eût dit que la Société de Jésus avait déjà traversé plusieurs siècles d'expérience.

Quand les Constitutions avaient été promulguées, Loyola, qui voulait laisser à son successeur et à la Congrégation générale le droit de modifier ce qui, dans la pratique, aurait paru trop absolu, décida qu'elles seraient examinées de nouveau. Il avait en outre demandé que, pour acquérir force de loi, elles fussent approuvées par cette même Congrégation.

Un décret les admit telles que Loyola les avait faites.

Le Souverain-Pontife intervint alors ; il a chassé de Rome, il a même puni en prince irrité ses neveux, dont les crimes passaient toute mesure. Cette sévérité prouvait les bonnes intentions de ce vieillard toujours impétueux ; mais elle ne réparait qu'à demi les désordres qui, à l'abri de tant de déportements, s'étaient glissés dans l'administration ecclésiastique. Le Pape sentait que pour faire respecter son autorité compromise, il importait de donner de grands exemples. Les vices pullulaient dans le Clergé séculier et régulier ; la préoccupation de Paul IV était d'en triompher. Pour réussir dans son dessein, il prend à partie la Société de Jésus, innocente de ses désespoirs de famille, plus innocente encore des malheurs de l'Église. La Société, par sa Congrégation générale, acceptait les Constitutions de Loyola, le Pontife désire mettre des entraves à cette acceptation. Le cardinal Trani le signifia en son nom aux Pères assemblés.

Il exigeait que la Compagnie de Jésus fit les offices du chœur comme les autres Ordres, et que le Général ne fût élu que pour un temps déterminé : pour trois ans, par exemple.

De pareilles altérations dans l'Institut en bouleversaient toute l'économie. Les Jésuites n'eurent pas de peine à comprendre que le Pape cédait à des suggestions étrangères au Saint-Siège, suggestions que la nouveauté et les merveilleux progrès de la Compagnie étaient, jusque dans de certaines limites, assez capables de faire naître. Le Pape ordonnait, sa volonté jetait le trouble parmi eux ; ils protestèrent avec tout le respect possible. Ils protestèrent, non pas ostensiblement et en criant sur les toits à la foi violée, c'eût été du scandale ; mais, dans leur séance du 24 août, ils déclarèrent qu'on soumettrait au Pape

l'avis unanime de la Congrégation pour la perpétuité du Généralat. Leur mémorial était ainsi conçu :

« TRÈS-SAINT-PÈRE,

» Lorsque le très-révérénd cardinal Pacheco assista, par ordre de Votre Sainteté, à l'élection de notre Général, il déclara, avant qu'elle eût lieu, les sentiments de Votre Béatitudo sur les qualités du sujet que nous devions élire, et il dit que vous jugiez plus convenable qu'il fût élu perpétuel et non pour un certain nombre d'années seulement. Nous reçûmes tous avec la plus grande joie cette expression de la volonté de Votre Béatitudo comme la manifestation de la volonté de Dieu, lequel inspirait à chacun de nous les mêmes désirs et les mêmes sentiments. Plus tard, lorsque Votre Béatitudo daigna nous admettre au baisement des pieds, et nous exciter et presser avec tant d'ardeur à servir Dieu; entre autres faveurs spéciales qu'elle nous a accordées très-libéralement dans le Seigneur, elle a confirmé avec empressement l'élection du Général que nous avons choisi perpétuel. Pour une telle faveur, nous rendons à la Divine Bonté et à Votre Béatitudo toutes les actions de grâces dont nous sommes capables. Cependant ces jours-ci, le très-révérénd cardinal Trani nous a signifié que Votre Béatitudo avait encore quelque doute sur la perpétuité du Général, et que, par conséquent, nous devions réfléchir sur ce point. C'est ce que nous avons fait après avoir adressé à Dieu nos prières; et, après que cette question a été une première et une seconde fois approfondie dans la Congrégation, tous, à la plus parfaite unanimité, sans exception aucune, nous avons jugé qu'il était beaucoup plus convenable, pour notre Société, que notre Général ne fût point changé sa vie durant. Quoique les choses se soient passées ainsi, nous sommes enfants d'obéissance, toujours prêts à exécuter ce que Votre Béatitudo ordonnera. Et comme il peut se faire que Votre Sainteté désire peut-être acquérir plus de certitude de notre manière de juger, nous avons signé cet écrit, le soumettant humblement, quel qu'il soit, à l'appréciation de Votre Béatitudo.

» Le 3 des calendes de septembre (30 août) 1558. »

Au jour convenu, Laynès et Salmeron se rendirent au Vatican pour remettre à Paul IV ce mémorial, qu'à l'exception du Général tous les Profès avaient signé. Le Pape accueillit froidement les Pères. En présence du cardinal de Naples, son neveu, il leur témoigna son mécontentement par des paroles irritantes. Laynès et Salmeron lui expliquèrent les motifs de leur persistance. « Vous êtes des insoumis, s'écria le Souverain-Pontife, des entêtés qui frisez l'hérésie, et je crains fort de voir sortir de la Compagnie quelque sectaire. Au reste, nous sommes bien déterminé à ne plus tolérer pareil désordre<sup>1</sup>. »

La position de Laynès était embarrassante : il s'en tira par une respectueuse franchise. Sans offrir le mémorial au Pape : « Je n'ai jamais, lui dit-il, recherché ni désiré le généralat ; et, quant à ce qui me touche personnellement, non-seulement je ne répugne pas à le déposer au bout de trois ans, mais je regarderai comme une faveur si aujourd'hui même Votre Sainteté me délivre de ce fardeau, pour lequel je n'ai ni goût ni aptitude. Néanmoins, vous savez que les Pères, en procédant

<sup>1</sup> M. Macaulay, ancien ministre de la guerre en Angleterre, a publié dans *Edinburgh Review* un remarquable article de critique historique sur les Jésuites. Cet homme d'Etat, quoique protestant, est plus juste à leur égard que Paul IV. On lit dans la *Revue d'Edimbourg* :

« Toutes les pages des annales européennes, durant grand nombre de générations, témoignent de la véhémence, de la politique, de la discipline parfaite, du courage intrépide, de l'abnégation, de l'oubli des liens les plus chers à l'homme privé, du profond et opiniâtre dévouement à atteindre le but proposé, de la prudence infinie dans l'emploi des moyens, qui distinguèrent les Jésuites dans la lutte pour leur Eglise. L'esprit catholique s'était concentré dans le sein de l'Ordre de Jésus, et son histoire est l'histoire de la grande réaction catholique. Cette Société s'empara de la direction de toutes les institutions qui agissent le plus puissamment sur les esprits, la chaire, la presse, le confessionnal, les académies. Ou prêchait le Jésuite, l'église était trop petite pour l'auditoire. Le nom de Jésuite, en tête d'un ouvrage, en assurait le succès. C'était à l'oreille d'un Jésuite, que les puissants nobles et les seigneurs confiaient l'histoire secrète de leur vie. C'était de la bouche du Jésuite que les jeunes gens des classes hautes et moyennes apprenaient les premiers rudiments des études jusqu'à la rhétorique et la philosophie. La littérature et la science, compagnes jusque-là de l'incrédulité et de l'hérésie, se montrèrent les alliées de la foi orthodoxe. Devenue reine du sud de l'Europe, la Société de Jésus victorieuse se prépara à d'autres conquêtes. S'inquiétant peu des océans et des déserts, de la faim, de la peste, des espions et des lois pénales, des prisons et des tourments, des gibets et des haches, les Jésuites apparurent sous toutes les formes, dans tous les pays ; écoliers, médecins, marchands, serviteurs, on les vit à la cour hostile de Suède, dans les vieux châteaux du Comté de Chester, au milieu des campagnes du Connaught, ils disputaient, instruisaient, consolait, attirant à eux les cœurs de la jeunesse, ranimant le courage des timides, et portant le crucifix aux lèvres des agonisants. »



à l'élection, ont eu l'intention d'élire un Général perpétuel, suivant l'esprit de nos Constitutions. Le cardinal Pacheco nous a déclaré que Votre Sainteté désirait deux choses : 1<sup>o</sup> que le Général fixât sa demeure à Rome ; 2<sup>o</sup> qu'il fût nommé à vie. Les Pères ont été du même avis. L'élection faite de la sorte, nous sommes venus à Votre Sainteté, qui l'a approuvée et confirmée. Mais je n'hésiterai pas un instant ; j'obéirai volontiers, ainsi que je l'ai dit. »

« — Je ne veux pas, répond Paul IV, que vous vous démettiez de votre charge, ce serait fuir le travail ; bien plus, après trois ans je pourrai prolonger. »

Laynés reprit : « Nous enseignons, nous prêchons le contraire des hérétiques ; à cause de cela, ils nous haïssent et nous appellent Papistes. C'est pourquoi Votre Sainteté devrait nous protéger, nous montrer des entrailles de père, et croire que Dieu nous sera propice. »

Malgré ces explications, le Pape tint bon. Il était octogénaire : les Jésuites attendirent.

L'office en commun n'était pas pour la Compagnie une question que le temps serait appelé à vider. Paul IV exigeait que le chœur fût établi à l'instant même, et qu'on ajoutât cet article aux actes constitutifs de l'Ordre, comme expression de sa volonté souveraine.

La Société de Jésus s'était mise en règle avec son devoir particulier ; il lui en restait un ostensible à accomplir : il fallait donner l'exemple de la soumission à l'autorité pontificale. Le 29 septembre de la même année, les offices du chœur commencèrent. Mais Paul IV, dans ses divers commandements, n'avait jamais fait mention des bulles antérieures qui établissaient le régime de la Société. On consulta les cardinaux les plus doctes : ils répondirent que ces modifications n'étaient que l'effet d'un simple commandement du Pape, et non pas une décision du Saint-Siège ; ce commandement n'altérerait donc en rien l'essence de l'Institut.

A la mort de Paul IV, un an après que ces choses s'étaient passées, la Compagnie reprit ses usages, et les Papes ne se firent pas solidaires de la volonté de leurs prédécesseurs.

Laynès et les Pères assemblés étaient des hommes qui voyaient de loin. Ignace, dans ses Constitutions, avait prescrit qu'en théologie on étudierait l'Ancien et le Nouveau Testament, et la doctrine Scolastique de saint Thomas.

Cette prescription, prise à la lettre, pouvait un jour apporter des entraves au développement de la science. Le décret concernant les études fut donc ainsi modifié<sup>1</sup> : « On expliquera aussi le Maître des Sentences : mais si, dans la suite des âges, un auteur plus utile aux étudiants apparaissait, ou si l'on venait à composer une Somme ou un livre de théologie scolastique, qui serait jugé plus approprié au temps, on pourrait l'adopter, après un mûr examen,..... et avec l'approbation du Général. »

La Congrégation termina ses séances le 10 septembre 1558 ; tout s'était passé comme entre frères. Dans l'élection du futur Général on venait de se conformer littéralement à toutes les volontés du général mort ; on avait même semblé vouloir, par une minutieuse exactitude, inspirer à tous un respect encore plus profond pour le testament de Loyola. Ce fut de l'habileté et de la vénération. La Compagnie avait traversé sans orages intérieurs cette crise que les événements politiques, les exigences de Paul IV et les ambitions, parfois aussi actives dans les cloîtres que dans le monde, devaient rendre dangereuse. Elle revenait à son état normal plus forte qu'avant la mort de Loyola. Elle était plus unie, puisqu'elle sortait de faire l'expérience de son union.

Laynès avait un caractère qui, en beaucoup de points, différait de celui de Loyola. Doué des mêmes vertus que le premier Général, il avait cependant des qualités et des défauts qui, aux yeux de l'histoire, établissaient entre eux de profondes dissimilitudes. Laynès était plus homme que Loyola : aussi les écrivains se sont-ils complu, à tort selon nous, à prêter au successeur d'Ignace des pensées qu'il ne nourrit jamais. L'un était un saint ; l'autre ne dut être qu'un grand politique, parce qu'il développa et régularisa ce que le fondateur avait préparé.

<sup>1</sup> Ce paragraphe, ajouté au texte primitif, n'est pas l'œuvre de la Congrégation, mais de Laynès, qui, dit-on, l'aurait écrit de sa propre main sur le manuscrit des Constitutions, du vivant, et avec l'approbation du Père Ignace. La Congrégation n'y a fait que de légères corrections. (Note de l'éditeur.)

Loyola s'était fait une part d'héroïsme chrétien que tout le monde reconnaissait ; pour attaquer son Ordre, on se vit obligé de juger moins impartialement ses successeurs, et l'historien protestant Jean de Muller a résumé ainsi ces dissidences d'opinion. Au tome IV de son *Histoire universelle*, il dit :

« La règle primitive de l'Ordre des Jésuites était simple et ne contenait rien qui pût faire présager sa grandeur future ; mais le plan de Loyola fut agrandi et développé par les Pères Laynès et Aquaviva <sup>1</sup>, habiles connaisseurs du cœur humain, et véritables fondateurs d'une institution dont les résultats peuvent être comparés à ceux que produisirent les plus importantes institutions des législateurs de l'antiquité. »

La Compagnie de Jésus s'était nommé un chef ; suivons-la maintenant sous la direction de celui qu'elle a choisi.

Le Père François de Borgia n'avait pu, pour des raisons de santé et des motifs politiques, abandonner l'Espagne, à qui l'abdication de l'empereur Charles-Quint <sup>2</sup> laissait pour roi Philippe II. La Compagnie, quoique déjà bien assise dans la Péninsule, pouvait, avec ses ennemis secrets et un nouveau règne, se voir exposée à quelques périls. François était l'ami personnel de Charles-Quint et celui de son fils. Cette double amitié devenait elle-même un danger, car Philippe, dans le gouvernement de ses États, tenait fort peu compte de ce que son père avait établi. Ce prince rigide, qui s'effrayait si facilement de toute espèce d'innovation, avait paru quelquefois prêter l'oreille aux adversaires des Jésuites ; il en comptait parmi ses courtisans ; on en rencontrait plus d'un au sein des Universités et des couvents. Borgia jugea donc utile de rester en Espagne.

Cependant l'empereur Charles-Quint, après avoir, à Bruxelles, renoncé à tous ses royaumes, arrivait dans l'Estramadure au monastère de Saint-Just. S'il faut en croire don Alvare de Tolède, comte d'Oropesa, son confident, Charles-Quint ne s'était dé-

<sup>1</sup> M. Macaulay et d'autres Protestants ne partagent pas l'avis de Muller. A leurs yeux, comme aux nôtres, Ignace est le seul génie tutélaire et le fondateur de la Société de Jésus. Le principe de la grandeur et de la force des Jésuites réside dans les constitutions de Loyola. Les Pères Laynès et Aquaviva ont régularisé l'ensemble, mais ce n'est pas créer.

<sup>2</sup> Le 25 octobre 1555.

cidé à abdiquer qu'en réfléchissant longuement sur l'exemple que le duc de Gandie avait légué au monde. Son sacrifice consommé, il désira de revoir sous l'habit de Jésuite celui qui avait produit dans son âme une telle impression. Charles-Quint, mort aux affaires dont sa vie avait été si occupée, ne songeait plus qu'à se reposer des agitations et des guerres qui, sous son règne, avaient troublé l'Europe. Le conquérant désenchanté s'improvisait philosophe chrétien.

A peine entré dans la nouvelle fortune qu'il arrangeait selon ses désirs, enfin restreints à l'horizon d'un cloître et à une vallée de quelques arpents, l'Empereur déchu écrivit à François de Borgia, dont il espérait faire le compagnon de sa retraite. La princesse Jeanne connaissait le projet de son père; ce projet devait être funeste à l'Ordre des Jésuites : elle en prévint Borgia.

« Je n'ai pas voulu manquer, mon révérend Père, à vous envoyer au plus tôt cet avis, lui mandait-elle, afin que vous ayez le temps, avant que de visiter l'Empereur, de penser à vous devant Dieu et délibérer sur la réponse que vous lui ferez. C'est de sa propre bouche que je sais tout ce que je vous écris, et ce ne sont plus des bruits ni des nouvelles douteuses. Je suis persuadée que si vous vous souvenez en cette occasion de ce que vous devez à votre Compagnie, vous n'oublierez pas non plus l'obligation que vous avez de servir et de satisfaire l'Empereur, mon seigneur. »

François aimait la solitude; il avait fallu l'autorité de Loyola pour l'arracher au tranquille bonheur qu'il s'était préparé à Ôñate. D'un autre côté, il devait à Charles-Quint une vive reconnaissance pour tout ce qu'il avait fait en sa faveur et à l'avantage de ses enfants. Rien pourtant n'ébranle sa volonté : il est auprès du puissant Empereur qui vient de léguer au monde un de ces exemples de désenchantement ou de philosophie que l'on ne rencontre dans l'histoire qu'à de rares intervalles. Charles-Quint l'accueille avec un sentiment de bonheur qui se trahit même par la violation de l'étiquette. François veut se jeter aux genoux de son ancien maître, l'Empereur le reçoit dans ses bras; l'Empereur ordonne que le Jésuite demeure sous le

même toit que lui, honneur qu'il n'avait accordé à personne, et l'entretien commence.

Ces deux hommes, auxquels le monde avait si souvent envié la gloire, l'éclat, l'ambition et la fortune, et qui n'ont perdu tout cela que parce qu'il leur a plu d'y renoncer, sont en présence. Ils portent un regard sur le passé, ils interrogent leur vie ; mais ce n'était pas seulement des souvenirs que l'ancien empereur d'Allemagne voulait demander à l'ancien duc de Gandie : les vertus de l'un étaient connues de l'autre. Pour entretenir dans les saintes pensées son esprit quelquefois obsédé de regrets, ou de cet ennui que l'inaction subite produit dans les âmes longtemps occupées, le solitaire impérial de Saint-Just entra en matière.

Sur le trône, il avait montré fort peu d'inclination pour la Compagnie de Jésus ; ces préventions, que les besoins de la politique étaient de temps à autre parvenus à vaincre, se réveillaient dans la cellule. Charles-Quint avait eu, pendant son règne, tant de condescendance pour les Luthériens, qu'au fond du cloître il s'imprégnait encore du levain de leurs prédications contre les Jésuites. Il avait abdiqué ; mais, pour le Père François, cette abdication était un titre de plus à son respect. L'empereur lui donne à entendre ce qu'il espère de son ancien favori : il l'a associé à ses grandeurs, il souhaite de l'associer à sa pénitence.

Le Père, averti par la princesse Jeanne, avait eu le temps de se prémunir contre la tentation. Il fit connaître à Charles-Quint ce qu'était la Société de Jésus ; il en développa le plan, il en expliqua la fin. L'Empereur n'eut pas de peine à en saisir la portée ; mais il vieillissait, il se complaisait en un repos si laborieusement acheté, et, comme tous les vieillards, il n'aimait que les choses dont sa jeunesse avait été entourée. Le but de la Société de Jésus lui apparaissait dans son ensemble. Cette intelligence si pénétrante l'approuvait ; cependant, tout en l'approuvant, il crut devoir objecter : « Ce que vous dites est très-sensé ; néanmoins il me reste des doutes : pourquoi n'y a-t-il que des jeunes gens dans votre Compagnie ? pourquoi n'y voit-on pas de cheveux blancs ? »

François sourit et répond : « Sire, quand la mère est jeune, comment Votre Majesté veut-elle qu'elle ait des enfants déjà vieux ? Si c'est un défaut, le temps y remédiera bientôt, et ceux qui sont jeunes aujourd'hui ne manqueront pas de cheveux blancs dans une vingtaine d'années. Mais nous ne sommes pas tous aussi jeunes qu'on le dit : j'ai quarante-six ans, et, dans la Compagnie, il n'est pas rare de rencontrer des Novices de soixante. »

Don Bustamente, qui accompagnait le Père, était dans ce cas.

Charles-Quint avoua qu'il s'était laissé induire en erreur sur l'Institut des Jésuites ; mais en faisant cet aveu peut-être espérait-il le placer à usure sur son interlocuteur : en effet, il lui proposa de vivre avec lui en commun ainsi que deux frères fatigués du bruit. Le Père déclina respectueusement une offre qui avait pourtant bien ses séductions, et, après trois jours passés à Saint-Just, il se retira pour continuer son apostolat.

Charles-Quint avait régné avec tant de splendeur, il avait fait l'Espagne si forte, que, du sein même de son monastère, il exerçait une influence à laquelle la cour de Philippe II n'osait pas se soustraire. Pour les ministres et les courtisans, c'était toujours cet empereur qui les avait formés ou enrichis ; cet empereur qui, dans un jour de victoire, avait conduit à Madrid le roi de France prisonnier. Du palais de Philippe on suivait tous les pas, on écoutait tous les discours de la cellule de Saint-Just. Le Père François venait d'y demeurer soixante-douze heures dans l'intimité de Charles-Quint ; à tous ceux que le prince voyait il faisait part de ses nouvelles idées sur l'Ordre des Jésuites : ces idées réagirent favorablement. Don Jean de Véga, président du Conseil de Castille, protégeait la Société : ce contre-poids lui fut favorable ; car, dans le même temps, le Luthéranisme se glissait à Séville. Par ses livres, qui avaient l'attrait du fruit défendu, il séduisait beaucoup de Catholiques. Là encore, les Jésuites se jettent au-devant de ses coups.

D'un empereur enseveli dans la retraite le Père François passe sans transition à un roi mort. Le 14 juin 1557, Jean III de Portugal rendait le dernier soupir à Lisbonne ; la reine Catherine, sa femme, était plongée dans l'affliction. Char-

les-Quint ne trouve pas de meilleure consolation à lui adresser que de faire partir Borgia pour le Portugal. Le Jésuite était chargé tout à la fois d'une ambassade de famille et d'une autre de confiance. Il remplit cette double mission ; puis, après avoir visité les Maisons de la Compagnie, il retourne en Espagne. Le Collège de Coïmbre était dans une situation florissante ; en 1558, il comptait plus de cent cinquante Scolastiques. A la même date à peu près, d'autres s'élevaient à Tolède, Ocaña, Montella, Palencia, Ségovie, Bellimar et Madrid : le Père François était l'âme de toutes ces Maisons. Charles-Quint l'appelait à son lit de mort, il l'instituait son exécuteur testamentaire. Le Père François, en présence de toute la cour, prononçait l'oraison funèbre de cet empereur, qui, selon le roi Prophète, avait pris la fuite et s'était éloigné pour habiter dans la solitude.

L'Université d'Alcala devenait une pépinière de Jésuites : en cette année 1558, trente-quatre de ses docteurs s'incorporaient dans la Compagnie. Deza, son recteur, et François Tolet que le célèbre Dominique Soto regardait dès-lors comme un prodige de science, renonçaient aux dignités pour marcher sur les traces du Père François. Dans les montagnes des Asturies, d'où Pélage s'échappa un jour pour commencer contre les Maures une guerre qui a duré des siècles entiers, l'ignorance avait produit l'abrutissement ; François envoie des missionnaires à ce peuple menacé de retomber dans la barbarie. Ce peuple soumet à la Foi la brutalité de ses passions ; mais le cardinal don Henri de Portugal et la reine Catherine ont besoin des conseils de Borgia.

Le Père Louis Gonzalvès de Camera, assistant de Laynès dans son généralat, est, en 1559, appelé à la cour ; la famille royale veut le charger de l'éducation du jeune roi, don Sébastien, Gonzalvès résiste ; de pareilles fonctions étaient délicates : un prince à instruire est toujours chose fort difficile. Le caractère impétueux de Sébastien, son amour pour les armes, sa passion pour les combats, passion qui plus tard amènera la ruine du Portugal et celle de sa dynastie, tout cela est déduit dans les lettres mêmes de Gonzalvès au Général de la Compagnie<sup>1</sup>. Le

<sup>1</sup> Ces lettres sont déposées aux archives du Gesù.

Jésuite redoutait ces inclinations trop martiales, il reculait devant ce périlleux honneur; mais Laynès, mais François de Borgia, mais tous les Provinciaux consultés déclarent que la Société est dans l'impossibilité de refuser au petit-fils de Jean III et au neveu de Charles-Quint un témoignage de sa reconnaissance. Sébastien fut le premier roi élevé par les Jésuites.

Dans le même temps le Dominicain Barthélemi des Martyrs, à peine archevêque de Brague, écrivait à Laynès : « J'ai recours aux Pères de votre Ordre, si remplis de zèle et de capacité, pour en faire mes coadjuteurs dans l'œuvre du Seigneur et les plus actifs instruments de la gloire divine sur un pays qui a un extrême besoin de leur charité. »

Les hérétiques et quelques moines catholiques se désolaient de tant de succès; ils mirent leur haine en commun et tentèrent de soulever la tempête contre les Jésuites, contre François de Borgia principalement. La calomnie est, dans tous les pays et dans tous les rangs, la condition tacite de la gloire.

A Séville, l'hérésie faisait des progrès; elle s'insinuait à Valladolid. Partout elle avait pour adversaire la Compagnie de Jésus, qui, sur chaque terrain choisi par les sectaires, apparaissait pour les combattre ou pour les démasquer. Un artifice, toujours neuf avec l'ignorance et la crédulité des masses, fut employé. Les sectaires savaient qu'à Valladolid ainsi qu'à Séville ils allaient voir les Jésuites se prononcer contre eux; ils les accusèrent d'être entachés des doctrines que le Luthéranisme espérait semer sur la terre espagnole.

D'abord on procéda avec quelques ménagements; on répandit le bruit que les auteurs des nouvelles idées étaient enfin connus, et on donna à entendre que ce pourrait bien être des Théatins; on désignait encore les Pères sous ce nom. Cette rumeur était tellement incroyable que la foule y ajouta foi. De là au san-benito et à l'auto-da-fé il n'y avait qu'un pas; on le fit aisément franchir à la multitude. On cita des témoins qui, dans quelques villes éloignées, avaient vu condamner et brûler des Frères de la Compagnie. François de Borgia était incontestablement le plus coupable; mais la considération due à son haut rang et à ses alliances de famille avaient seules pu faire différer son



supplice. Les intéressés à la calomnie en connaissaient fort bien la fausseté ; ils parurent cependant y croire. Les moins audacieux se contentèrent de se renfermer dans des réticences plus perfides que les plus robustes convictions.

Don Ferdinand de Valdez, archevêque de Séville, était grand-inquisiteur. Par acte officiel émané de son tribunal, il rend témoignage à l'orthodoxie des enfants de Loyola et à la sainteté de François. Afin d'enlever tout prétexte au doute, don Valdez veut se servir d'eux dans l'exercice de ses redoutables fonctions ; ils refusent. L'Inquisition était la source du pouvoir, en Espagne surtout ; et les Jésuites, qu'on s'est plu à peindre comme des ambitieux, sacrifiant tout à l'accomplissement de leurs desseins, n'acceptent pas la proposition. Avec l'Inquisition, ils allaient gouverner ; ils aiment cependant mieux ne pas se charger de cette magistrature, dont leur mansuétude, devenue proverbiale, aurait su adoucir les rigueurs.

On n'avait pu les convaincre d'hérésie ; les hérétiques, en désespoir de cause, les transformèrent en inquisiteurs : ils les accusèrent de toutes les sévérités de l'Inquisition. Les sectaires n'avaient pu faire brûler les Jésuites ; ils les déclarèrent brûleurs. La Compagnie trouva l'imputation si absurde qu'elle n'y répondit pas, et elle eut tort. Quand les passions sont excitées, il importe de ne jamais leur laisser prise, même par un silence dont elles abusent. La Compagnie se taisait ; on en concluait qu'au milieu même de ces mensonges, il pouvait bien exister un fonds de vérité. Les moines et les hérétiques, coalisés pour perdre l'Institut, et voyant les Pères d'aussi facile composition, revinrent à leurs anciens errements.

François de Borgia était depuis dix mois en Portugal. Cette absence sert de point d'appui à de nouvelles intrigues. François a eu de fréquentes relations avec Dominique Rosas, un sectaire qui depuis fut condamné au feu. Il est lié d'une étroite amitié avec don Barthélemy de Carranza, de l'Ordre des Frères Prêcheurs et archevêque de Tolède. Celui de Séville envie son Siège. Carranza est traduit au Saint-Office. On accuse Borgia d'intimité avec lui ; Borgia l'avoue, il s'en fait gloire ; il prend même sa défense. Don Carranza est prisonnier, tantôt en Es-

pagne, tantôt à Rome. Ses amis, ses clients l'abandonnent ; Borgia lui reste fidèle avec la Compagnie de Jésus. Carranza est reconnu innocent ; mais le Père François ne rencontre pas la même justice pour lui-même.

Avant d'entrer dans la Société de Jésus, il a publié deux opuscules ascétiques ; on y glisse des passages suspects, des phrases qui ont besoin d'explications. A ces livres ainsi pollués par des mains étrangères ou avides, on arrange une célébrité que le texte primitif n'avait jamais obtenue.

Saint Augustin, parlant de son siècle, disait que la crainte des hérésies faisait juger de tout avec rigueur. Il en était de même au seizième siècle ; l'Inquisition se montrait soupçonneuse. Les ouvrages attribués au duc de Gandie sont soumis au Saint-Office, qui les frappe d'interdit. Sa justification était facile ; il se contente de sourire, et d'attendre du Ciel une défense que son humilité ne lui permet pas de devancer.

Cette patience que les hommes ne comprennent pas, car ils savent que dans le monde on doit avoir soin de sa bonne réputation ; cette patience redouble l'audace des adversaires de Borgia. L'Inquisition se contentait de censurer les livres apocryphes qu'on mettait sous le nom de l'ancien duc de Gandie : ils font jouer les ressorts de la politique, bien persuadés que Philippe II ne sera pas aussi tolérant sur ce sujet que les Inquisiteurs en matière de Foi.

Borgia ne pouvait être ni hérétique ni inquisiteur : on l'improvisa criminel d'État.

Durant le séjour de Philippe II dans les Pays-Bas, apanage de sa Couronne, ce prince avait laissé la régence à l'Infante d'Espagne. Dans toutes les affaires majeures elle en avait appelé à la sagesse du Père François ; elle s'en était aussi bien trouvée que le royaume. Ces conseils furent un prétexte tout naturel pour déprécier ce qui s'était fait d'utile sous la Régence : on accusa le Jésuite, d'une manière détournée d'abord, et plus explicitement ensuite, d'avoir manqué de fidélité à son roi et d'entretenir des relations secrètes avec les ennemis de l'État. Du Père François l'accusation retombait directement sur les membres de la Compagnie, ses subordonnés et ses complices.

Philippe II avait trop de perspicacité pour ajouter créance à des allégations dépourvues de toutes preuves ; néanmoins il était roi, par conséquent facile à tromper. Il savait François de Borgia innocent ; mais il entra dans sa politique d'être soupçonneux, même envers ses amis, pour ne pas laisser à ses ennemis la chance de compter sur le pardon ou sur l'oubli. Borgia était appelé à Rome par le Souverain-Pontife Pie IV et par Laynès, Général de la Compagnie. Il allait obéir à cet ordre ; le prince d'Éboli et le duc de Féria, tous deux favoris de Philippe et amis du Père François, ne lui cachèrent pas que le monarque attendait de lui une démarche de justification. « Le roi sait très-bien que vous n'êtes pas coupable, lui disaient-ils, mais il veut, pour l'exemple, que vous ayez l'air de vous disculper, et, par la même occasion, de venger votre Institut, qui peut avoir à souffrir du mécontentement affiché par le souverain. »

Cette dernière considération fut toute-puissante sur Borgia. Pour sa réputation personnelle il n'aurait pas consenti à se justifier d'un crime imaginaire ; par intérêt pour ses frères en Religion, il adressa à Philippe II une lettre où sa conduite dans les affaires politiques et dans celles de la Compagnie de Jésus est expliquée avec franchise. Philippe II aurait dû se rendre à cette démonstration ; il n'en fit rien. Le Père François lui annonçait son départ pour Rome, et il partait sans attendre son agrément. Il s'éloignait d'Espagne dans un moment où le roi se défiait de tous ses voisins, et où Laynès allait à la cour de France, peut-être pour entraver ses projets, aussi vastes que ceux de l'empereur Charles-Quint. Il n'en fallut pas davantage. On ramassa une à une toutes ces circonstances produites par le hasard, et on en dressa un nouvel acte d'accusation. Philippe se mit à reprocher à la Société de Jésus d'avoir trop de penchant pour la France ; et, dans le même moment, la France reprochait aux Pères de ne pas savoir assez dissimuler leurs inclinations trop espagnoles.

Le 7 septembre 1561, François de Borgia entra dans la ville de Rome. Laynès devait accompagner à Paris Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare et légat du Saint-Siège. Avant de se

mettre en route, le Général des Jésuites pourvut au Gouvernement de l'Institut. Salmeron avait été nommé par lui son vicaire ; mais Salmeron, obligé d'assister au Concile de Trente, était dans l'impossibilité de remplir cette charge. Elle échut à François de Borgia, dont la cour pontificale et le cardinal Charles Borromée, neveu du Pape, prenaient et suivaient tous les avis.

Le Général de la Compagnie va partir pour la France, où un Concile national est indiqué à Poissy. C'est le moment d'apprécier les premiers actes de sa gestion.

En 1558, des Assistants avaient été nommés au Général. La Société de Jésus était alors divisée en quatre Assistances, qui partageaient ainsi les Provinces de l'Ordre :

L'Assistance d'Italie, dont le Père Madride était le délégué, comprenait l'Italie et la Sicile ; le royaume de Naples, la Lombardie et la Sicile formèrent en cette même année trois Provinces distinctes. Celle d'Allemagne, contenant la France, les Provinces de la Germanie supérieure et inférieure, avait pour Assistant le Père Natal.

L'Assistant de Portugal était le Père Gonzalvés. Les Provinces de Portugal, du Brésil, d'Éthiopie et des Indes étaient comprises dans cette Assistance.

Le Père Polanque, secrétaire général de la Compagnie, se trouvait chargé des fonctions d'Assistant des trois Provinces d'Espagne : la Castille, l'Aragon et l'Andalousie.

Deux ans de vacance dans le généralat n'avaient point nui à l'extension des Jésuites. On a vu quels étaient leurs progrès en Espagne ; nous dirons bientôt ce qu'ils faisaient en France, en Savoie, en Allemagne et partout. Laynès marchait sur les traces de Loyola ; mais, à la mort de Paul IV, le 18 août 1559, un événement inattendu remit en question tout ce qui avait été si sagement arrangé. Le Conclave s'assemblait. Dans ces siècles où la Papauté n'était pas seulement comme de nos temps un fardeau spirituel, les factions ne manquaient pas de se faire jour auprès du sacré collège. La France briguaît la tiare, tantôt pour le cardinal de Tournon, tantôt pour d'Armagnac ou du Puy ; Jean du Bellay travaillait pour son propre compte. L'Espagne présentait

son candidat ; l'Allemagne avait les siens. Les cardinaux d'Italie et ceux de Rome repoussaient ces influences ; mais, tout en les écartant, chacun tâchait de les disposer en sa faveur.

Ce qui s'était vu dans les nominations précédentes se renouvelait à celle-ci. Les noms propres avaient changé, les ambitions et les brigues restaient toujours les mêmes. Le Conclave menaçait de s'éterniser, parce que les cardinaux, ayant la voix des Couronnes, ne parvenaient jamais à mettre d'accord les intérêts opposés qu'ils représentaient. Sur ces entrefaites, le cardinal Othon Truschez a besoin d'entretenir le Père Laynès <sup>1</sup>.

A la vue de ce prêtre, dont les vertus, la science et la fermeté sont connues de tout le sacré collège, les cardinaux pensent qu'ils ne peuvent faire un meilleur choix. Cette élection, selon eux, assurera le repos de l'Église, puisque Laynès, sans aucun doute, s'empressera d'activer la réforme dans les mœurs et dans le Clergé, réforme dont il a été déjà le promoteur le plus infatigable. Quelques mots échappés mettent le Père sur la voie de cette intrigue de nouvelle espèce. Il se dérobe à l'empressement dont il est l'objet, et ne veut plus, malgré toutes les sollicitations, reparaitre au Conclave. Cependant les cardinaux, les plus éminents avaient pris la chose à cœur. Une minorité, pouvant facilement devenir majorité, se déclarait pour placer sur le trône apostolique le Général de la Compagnie de Jésus, lorsqu'il surgit une difficulté de forme qui fit échouer le projet. Un ancien usage de la cour romaine, qui n'est pas la loi, mais qui a force de loi, veut que le Souverain-Pontife soit toujours choisi parmi les membres du sacré collège. A cet usage, il n'y avait rien à répliquer. Les partisans improvisés de Laynès reportèrent leurs suffrages sur le cardinal Médici, qui prit le nom de Pie IV.

Le nouveau Pape se montra plus favorable aux Jésuites que Paul III lui-même. Son neveu, le cardinal Charles Borromée, que l'Église éleva au rang des saints, l'entretenait dans ses bonnes intentions. Mais un procès célèbre, de sanglantes exécutions,

<sup>1</sup> Ce fait est attesté par le cardinal d'Augsbourg lui-même dans l'éloge qu'il prononça, en 1565, à Dillingen, au milieu du service funèbre qu'il fit célébrer à la mort du second Général des Jésuites.

signalaient les commencements de ce pontificat et occupaient tous les esprits.

Le 6 mars 1561, les neveux de Paul IV mouraient par la main du bourreau dans cette même ville de Rome qu'ils avaient gouvernée quelques mois auparavant.

L'histoire s'est emparée des faits qui donnèrent lieu à mettre en accusation un cardinal. Nous avons nous-mêmes indiqué ces faits. Après le décès du Souverain-Pontife, le procès s'instruisit, et le cardinal Charles Caraffa, Jean Caraffa, comte de Montorio, duc de Palliano, neveux du pape Caraffa, le comte Allifani et Léonard Cardini, ses parents, furent condamnés à mort<sup>1</sup>. Le Saint-Père ne pouvait faire grâce. Il ne leur restait plus qu'à en appeler au tribunal de Dieu. Le duc de Palliano, le premier, fait prier Laynès de lui envoyer un Père pour l'assister. Paul IV et ses neveux avaient été hostiles à la Société. Cette marque d'estime, dans un pareil moment, était pour l'Ordre une satisfaction que tous ses membres déploraient. Les héritiers de Paul IV, à leur dernière heure, demandaient un Jésuite. Le Jésuite se présenta : ce fut le Père Jean-Baptiste Perucci.

En le voyant descendre dans son cachot, le duc de Palliano lui dit : « Je regarde ce malheur comme le plus grand bienfait de Dieu, puisqu'il me rend ce que la prospérité m'avait enlevé, le soin de mon âme. » L'heure du supplice approchait. La place de l'exécution avait été fixée à Tordinone. Le condamné, à qui la Religion inspirait la résignation, tenait dans sa main gauche un petit crucifix d'argent ; dans la droite, une lettre adressée à son fils, et qui se conserve encore. A la porte de son cachot, les Confrères de la Miséricorde l'attendaient pour l'accompagner à l'échafaud. Il donna au Père Perucci le collier de l'ordre de Saint-Michel, que naguère il avait reçu du roi de France, Henri II ; le papier sur lequel étaient écrits les points

<sup>1</sup> Après le décès de Pie IV, la famille des Caraffa sollicita la révision du procès ; elle fut accordée par Pie V. Les nouveaux juges déclarèrent que Pie IV avait été induit en erreur par le procureur-général. Il fut mis à mort, et la famille Caraffa rétablie dans ses honneurs et dignités. L'historien Pallavicini, qui a fait de grandes recherches sur cette affaire, affirme que la culpabilité du cardinal ne lui paraît pas démontrée.

de sa dernière méditation sur la mort, un livre de prières et un chapelet.

Les geôliers l'introduisirent alors dans un autre cachot où étaient déjà réunis ses deux parents, coupables comme lui, condamnés comme lui. Selon la version du Père Polanque, témoin oculaire, qui, dans une de ses lettres, retrace toute cette tragédie, ces trois hommes s'embrassèrent avec effusion, se jetèrent à genoux et avouèrent à haute voix qu'ils étaient les auteurs des calamités fondant sur eux ; ils se dirent un dernier adieu et on les sépara. Palliano resta seul avec le Jésuite : Allifani et Cardini furent assistés par un autre Père. Les condamnés prièrent avec leurs confesseurs ; ils se firent lire la Passion de Jésus-Christ ; et, au moment de partir, le duc s'exprima ainsi : « Après mon trépas, Père Perucci, vous remettrez ce crucifix et ces livres à votre Général ; priez-le qu'il se souvienne de moi. »

Palliano s'était détaché de toute pensée terrestre ; il allait à la mort, et, en passant au milieu des soldats sous les armes, il louait la justice éternelle de Dieu qui avait déterminé son Vicaire le Pape à punir ses crimes. Il s'accusait souvent ; mais de temps à autre, plein de confiance, il récitait avec le Père quelques strophes du *Te Deum* qui se confondaient dans son cœur avec les lugubres versets du *De profundis*. Il endura avec constance les funèbres apprêts du supplice, et, quand le bourreau lui sépara la tête du tronc, le nom de Jésus expira sur ses lèvres. Allifani et Cardini moururent avec le même courage.

La même nuit — car c'est dans la nuit du 6 au 7 mars que cette triple exécution eut lieu, — on lisait sa sentence au cardinal Caraffa. Il ne s'était jamais arrêté à l'idée que le Saint-Siège frapperait en sa personne un pareil coup ; il n'y avait ni recours en grâce possible, ni moyens de suspendre les arrêts de la justice. Le cardinal se résigna ; il fit sa confession, reçut la communion et récita l'Office de la Vierge ; mais au moment où les exécuteurs s'approchèrent de lui pour l'étrangler, l'humanité l'emporta sur la pénitence. Caraffa, qui avait été l'ami de plusieurs monarques, jeta un regard en arrière, et, avec un accent de reproche dont l'énergie ne peut se traduire : « O Pape Pie ! s'écria-t-il, ô roi Philippe ! je n'attendais pas cela de vous. »

Ces mots à peine achevés, le cardinal Charles Caraffa n'était plus qu'un cadavre de supplicié.

Le lendemain, les corps mutilés du duc de Palliano, d'Alifani et de Cardini étaient exposés sur le pont du château Saint-Ange. Les Romains, capricieux dans leur amour pour les Papes, avaient, en haine de ses neveux, brisé au Capitole les armes et la statue de Paul IV. Son nom leur était odieux autant par les exactions de sa famille que par les réformes qu'il s'efforçait d'introduire dans les Etats pontificaux ; mais, à la vue de ces têtes tranchées qu'on leur offrait en expiation, la colère des Romains se change en pitié. La loi est vengée, ils pleurent sur les victimes qu'ils ont exigées.

Cette réaction avait son danger ; il était urgent de calmer la mobilité de ce peuple, que les objets extérieurs impressionnent si vivement. Les Jésuites, qui étaient sur la terre les derniers amis des Caraffa, furent chargés de rétablir dans Rome la tranquillité que de sourdes agitations faisaient craindre de voir compromise : ils réussirent.

La Congrégation générale avait bien pu, et Laynès avec elle, déclarer que le chef de l'Ordre devait être perpétuel. Cependant Laynès voulait offrir au Saint-Siège un témoignage de son respect pour des décisions que les Jésuites n'approuvaient pas. Le Souverain-Pontife Paul IV avait désiré que le Général ne fût élu que pour trois ans. Les trois ans allaient expirer, et Laynès annonça à Pie IV et à ses frères en Religion qu'il se proposait de résigner sa charge.

Que ce soit un acte d'humilité privée et de soumission à la Chaire de Saint-Pierre ou un calcul politique, il n'en reste pas moins établi que le Général, suivant en cela l'exemple de son prédécesseur, eut l'idée d'abdiquer le pouvoir. Les Assistants furent consultés, le Souverain-Pontife aussi : tous se montrèrent unanimes en leur décision ; tous proclamèrent que, dans les circonstances, il était impossible d'accepter une démission aussi préjudiciable. Laynès ne s'en tint pas là ; en vertu de l'obéissance, il fit une loi à tous les Provinciaux et à tous les Profès de donner leur opinion par écrit ; il s'interdisait de connaître ces opinions, et il nomma des commissaires pour les recueillir.



La perpétuité du généralat était ainsi remise en question : les Pères consultés répondirent tous dans le même sens. Bobadilla, au moment de l'élection, avait paru contrarié et mécontent ; son suffrage vint avec les autres. Il est conçu en termes si pleins d'expressive originalité que l'histoire doit le citer tel qu'il fut adressé à Laynès :

« Quant au généralat, écrit Bobadilla alors à Raguse, mon avis est que, selon que les Constitutions l'ordonnent, il doit être perpétuel et à vie. Qu'il soit tellement stable entre vos mains que vous le gardiez encore cent ans. Si, après votre mort, vous venez à ressusciter, mon avis est encore qu'on vous le rende et que vous le gardiez jusqu'au jour du jugement, et je vous supplie, pour l'amour de Jésus-Christ, de conserver avec paix et avec joie votre charge. Ces sentiments, que j'ai profondément gravés dans mon cœur, je les écris ici, et j'en signe l'expression de ma propre main *ad perpetuam rei memoriam.* »

Laynès se vit donc forcé de garder ses fonctions, que le Pape lui-même, contre la pensée de Paul IV, avouait être perpétuelles, et les Jésuites, délivrés de ce nouvel embarras, purent continuer leur apostolat.

Pic IV, reconnaissant de tout ce qu'ils entreprenaient pour la gloire du Saint-Siège, acquittait largement la dette contractée par l'Eglise. Il se présentait chaque jour une occasion de servir l'Institut ; chaque jour, en effet, lui jetait un nouvel ennemi sur les bras. Philippe II lui était hostile ; la République de Venise initiait l'Espagne. Voici en quelles circonstances :

En 1560, Venise avait pour patriarche Jean Trevisani. Bien différent en cela de Driedo, son prédécesseur sur ce Siège, l'archevêque Jean se prononçait très-ouvertement contre les Jésuites. Il avait juré de ne pas laisser longtemps sur le territoire de la République ceux qui l'appelaient Chiappini<sup>1</sup> ; mais pour ne pas se montrer injuste, il épiait une occasion. L'occasion s'offrit à souhait.

Il avait à Venise un monastère de Pénitentes, auxquelles leur directeur faisait une réputation de sainteté. Ce prêtre, qui se

<sup>1</sup> Ce mot, dans la langue italienne, est un terme de mépris qu'il est impossible de rendre en français avec quelque décence.

nommait Jean Berre, fut juridiquement convaincu d'exciter ces femmes à la débauche et condamné au dernier supplice. Les Pénitentes, qui étaient au nombre de plus de cent, refusent de prendre aucune nourriture tant qu'elles seront forcées d'habiter leur couvent, à tout prix elles veulent s'échapper. Le scandale allait devenir public, lorsque le Père Palmio leur est envoyé. Il avait le don de la persuasion : il apaise cette insurrection féminine ; mais le Patriarche, en tacticien adroit, avait su mettre à profit les événements.

Les Jésuites confessaient ou dirigeaient la plupart des dames nobles de la ville. On répand le bruit que, par cette route souterraine, ils s'initient aux secrets de la République. On va plus loin ; le Sénat s'assemble, et un de ses membres, chargé de l'instruction, déclare dans son rapport que « les Jésuites se mêlent d'une infinité d'affaires civiles et même de celles de la République. Ils se servent, ajoute-t-il, des choses les plus respectables et les plus saintes pour suborner les épouses. Non contents d'avoir avec elles des entretiens fort longs dans le confessionnal, ils les font encore venir chez eux pour en conférer avec elles. C'est surtout aux femmes de la première qualité que les principaux personnages de cet Ordre s'attachent. Nous devons remédier plus tôt que plus tard à cet abus, ou en les chassant du pays, ou en préposant une personne d'autorité et de mérite, telle que le Patriarche, pour veiller sur leur conduite. »

Avec les habitudes inquisitoriales et les formes ombrageuses de Venise, un semblable rapport ne devait pas manquer d'être accueilli. Dans cette République, on était coupable dès qu'elle pouvait vous croire suspect ; ce soupçon suffisait pour faire éloigner à tout jamais la Compagnie de Jésus. Le Patriarche et les adversaires de l'Institut avaient bien calculé ; mais un autre sénateur, ami des Pères, prit la parole.

On accusait les Jésuites d'ambition ; il montra que les moyens proposés pour remédier au mal seraient beaucoup plus préjudiciables à la République que le mal lui-même.

« Cette Compagnie, dit-il, a été exempte sur plusieurs points de la juridiction des seconds pasteurs par l'autorité du Pasteur suprême ; il n'est pas à croire qu'elle subisse à Venise des lois

qu'on ne lui a prescrites nulle part ailleurs. De plus, le moyen indiqué ne me paraît pas expédient, si l'on considère les changements que tant d'éventualités peuvent engendrer. Cette mesure n'est pas nécessaire si l'on s'arrête à l'état actuel des choses. Si l'un de nos concitoyens a des reproches à faire aux Pères, si le Sénat croit utile de prendre à leur égard quelques précautions, confions au sérénissime Doge le soin de les avertir : ainsi ne leur fournirons-nous aucun sujet de plainte. Si ces mesures sont insuffisantes, plus tard nous aviserons à de plus sévères. »

Le conseil fut goûté, car les projets ambitieux du Patriarche n'étaient un mystère pour personne ; mais, dans cet intervalle, le Pape Pie IV écrivait lui-même au Sénat et au Doge Priuli ; il se portait garant des bonnes mœurs et des doctrines de la Compagnie. Son suffrage pesa dans la balance de Venise au moins autant que celui du Patriarche, qui n'était pas un redoutable ennemi, puisqu'il mettait ses haines à découvert. Cependant le Doge fit appeler le Père Palmio. L'exemple de Jean Berre, dans le couvent des Pénitentes, effrayait quelques esprits : il fallait les rassurer.

Priuli rend compte au Jésuite de ce qui s'est passé dans le Sénat : « Si vous avez des détracteurs, ajouta-t il <sup>1</sup>, supportez-les avec patience : c'est le propre de la vertu d'avoir à combattre. L'Institut a parmi nous de chaleureux défenseurs ; mais je suis chargé d'appeler votre attention sur un ou deux points : ce sont les seuls qui aient été retenus dans cet amas de fables débitées par vos ennemis. D'abord on voit avec peine que, vous qui, mieux que tout autre, pouvez entendre les confessions, vous vous en absteniez, et qu'au grand regret de toute la ville, vous chargiez de ce ministère, auprès de plusieurs bataillons de femmes, des jeunes gens d'à peine vingt-cinq ou vingt-six ans. »

Le Père Palmio lui démontre que le plus jeune des Jésuites confesseurs à Venise est âgé de plus de trente-deux ans. En

<sup>1</sup> C'est à une lettre du Père Palmio que nous empruntons ces détails, qui sont confirmés par les historiens de la République et par les actes officiels déposés aux archives de Venise.

expliquant les Constitutions, il lui indique les précautions, les détails de vigilance mis en usage par la Société pour prévenir tout soupçon dans un ministère aussi délicat.

L'affaire en resta là. Pie IV, en intervenant si à propos, avait rendu service à la Compagnie. Dans le même temps, par sa bulle *Etsi ex debito*, du 13 avril 1561, il lui attribuait la faculté de s'étendre sans voir se renouveler les tristes scènes dont la ville de Saragosse avait été le théâtre.

Les fondations des Collèges et des Maisons de la Société étaient une source intarissable de différends ou de procès avec les Ordres-Mendiants. Ces Sociétés religieuses s'appuyaient sur un usage consacré par le temps : cet usage avait établi qu'aucune chapelle ou maison ne pourrait être bâtie dans un rayon de cent quarante cannes<sup>1</sup>, dont leurs monastères étaient le centre. Le Collège des Jésuites à Palencia et quelques autres allaient être supprimés par ce motif.

Le Pape confirme et accorde de nouveau à la Compagnie de Jésus le droit de bâtir, quand bien même il se trouverait d'autres monastères qui ne seraient pas à cent quarante cannes de distance.

Le 19 août 1561, le Souverain-Pontife, par sa bulle *Exponi nobis*, donnait à ses faveurs encore plus d'extension.

Il survenait souvent des querelles entre les Universités et les Collèges de la Compagnie, parce que celles-là refusaient de conférer les grades de Maître ès-arts et de Docteur, soit aux Jésuites, soit à leurs écoliers. Le seul motif allégué par les Universités était qu'ils n'avaient pas étudié sur leurs bancs.

Ainsi on plaçait déjà le monopole de l'instruction en lutte avec la liberté d'éducation. L'enseignement des Jésuites était gratuit partout et en tout. Mais, pour recevoir les distinctions honorifiques que vendait l'Université, il fallait s'astreindre à des dépenses excédant les moyens pécuniaires de la plupart des jeunes gens, qui avaient plus de science que de rentes. D'autres répugnaient à prendre leurs grades, parce que, dans certaines villes, on exigeait un serment en désaccord avec leurs

<sup>1</sup> La canne est une mesure d'un peu plus d'un mètre.

croyances ou avec leurs principes. Laynès comprenait les difficultés de la position.

Il supplie le Pape de délivrer les membres de la Société et leurs élèves de pareilles entraves. Pie IV accorde au Général de la Compagnie *pro tempore existenti*, c'est-à-dire à perpétuité, le droit de conférer par lui-même ou par ses délégués les grades de Bachelier, Licencié, Maître ès-arts et Docteur. Ce droit, avec tous les privilèges annexés, concernait les Religieux de l'Ordre, les écoliers externes dans l'indigence et même les écoliers riches, si les Universités refusaient de les recevoir; à la condition, toutefois, que les riches paieraient la taxe établie.

Cette bulle, sollicitée et obtenue par Laynès, était, dans beaucoup de cas, un bienfait pour la jeunesse; mais elle mettait la Compagnie en hostilité flagrante avec toutes les Facultés. D'un côté, par la bulle du 13 avril 1561, les Jésuites se montraient en opposition avec les Ordres-Mendiants; de l'autre, par la bulle du 19 août, ils n'avaient plus à attendre des corps enseignants qu'une guerre à mort. Cette multiplicité d'antagonistes n'intimida point la Société.

Au moment de partir pour le Colloque de Poissy, Laynès sentit qu'il ne devait pas fournir aux Calvinistes une arme qu'ils sauraient bien placer entre les mains de l'Université. On ne fit pas d'abord grand bruit de cette bulle. Ce silence est une concession, selon les uns; une finesse diplomatique, selon les autres. Laynès n'en parla point au Colloque de Poissy, et ce fut un tort qu'il se donna aux yeux d'ennemis implacables. Les Jésuites renonçaient en France à tout privilège qui porterait atteinte aux lois de l'Etat. Il n'y avait qu'à examiner si ce privilège, beaucoup plus favorable à la liberté d'enseignement qu'à la Compagnie de Jésus, blessait, en quelque point, les lois ou coutumes du royaume, et tout était dit.

Le cardinal Hippolyte d'Este et Laynès arrivèrent à Paris le 16 septembre 1561.

Une seconde génération de Jésuites avait succédé à la première. Disposée par Ignace lui-même à l'apostolat, elle s'élançait contre les Calvinistes, qui enfin levaient le masque. Henri II avait trouvé une mort cruelle au milieu des fêtes du tournoi

donné le 1<sup>er</sup> juillet 1559 à l'occasion du mariage de sa fille, la princesse Elisabeth, avec Philippe II d'Espagne. Dans ces circonstances, une main forte seule aurait pu triompher des obstacles. Au lieu de cette puissance de volonté que François I<sup>er</sup> et Henri II avaient déployée, sans cependant parvenir à comprimer l'hérésie, le royaume se voyait confié à la garde d'un roi encore enfant, et aux ruses d'une Italienne que son caractère, bien plus que son titre de reine-mère, investissait d'une suprême autorité.

Catherine de Médicis avait de grandes qualités. Elle était étrangère; mais, en France, ce n'était qu'une chose fort ordinaire et à laquelle les peuples s'accommodaient facilement. Les reines se faisaient Françaises par la maternité. A l'exception d'Isabeau de Bavière, toutes, depuis Blanche de Castille jusqu'à Catherine, se glorifiaient de répudier la politique de leur patrie pour adopter celle de la France, l'héritage de leurs enfants. Catherine resta fidèle à ce principe; mais, intrigante et adroite, elle crut qu'il lui serait possible de tromper les deux partis et de consolider son pouvoir en s'efforçant de souffler la discorde entre eux. Les Catholiques et les Calvinistes ne se laissèrent pas prendre au piège. Les Catholiques avaient pour chefs le roi, les Montmorency et les Guise. Par la prise de Calais sur l'armée anglaise, les Guise venaient de rendre à la patrie un de ces services que les nations ne doivent jamais oublier. Avoir eu l'honneur de mettre la dernière main à l'œuvre de Duguesclin, le bon connétable; avoir chassé l'Anglais du sol de France, c'était, pour une famille française, un si grand titre à la popularité qu'alors le duc de Guise et le Cardinal de Lorraine étaient à peu près les arbitres du royaume. Ils commandaient, ils gouvernaient, et les Catholiques se montraient fiers, comme le vieux connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, de suivre la ligne qu'ils traçaient.

Les Huguenots marchaient sous la bannière du prince de Condé et de l'amiral de Coligny; les concessions que ces derniers arrachaient au pouvoir, l'amour de la nouveauté et, plus que tout cela, les calomnies basées sur quelques abus trop évidents, assignaient aux doctrines de Calvin une funeste prépondérance.

Les Jésuites avaient vu le mal ; leur Société était frappée de proscription presque en naissant par l'Université, l'Evêque de Paris et le Parlement. Condamnés à ne pouvoir former d'établissements publics en France, ils s'instruisaient pour instruire les autres, selon le conseil de Sénèque ; ils avaient fait les morts, ne se rebutant jamais et espérant toujours. Ainsi s'écoulèrent quelques années. Le trépas imprévu de Henri II, les événements que cette fin tragique devait hâter, les décidèrent à sortir de leur retraite de Saint-Germain-des-Prés. « Ils avaient cru, raconte l'historien de Thou, leur adversaire <sup>1</sup>, qu'il fallait s'accommoder au temps ; et, dans l'espérance que la haine qu'on avait conçue pour le nouvel Institut s'adoucirait peu à peu, ils avaient gardé un profond silence jusqu'au règne de François II. Alors les Guise, qui les favorisaient de tout leur crédit, étant à la tête des affaires, les Pères recommencèrent leurs poursuites. »

Il y avait alors à Paris un membre de la Compagnie de Jésus qui unissait le zèle à une remarquable dextérité dans les affaires ; c'était Ponce Cogordan, que, s'il faut en croire Etienne Pasquier <sup>2</sup>, « Charles, cardinal de Lorraine, en ses communs propos, disoit être le plus fin négociateur qu'il eût jamais vu, et en avoit vu plusieurs. » Cogordan fait sentir aux princes et à la reine-mère qu'il devient indispensable d'opposer une digue au torrent hérétique. Cette digue, qu'il est impossible de trouver dans le Clergé de France, il la montre sortant de la Société de Jésus, instituée pour combattre les sectaires. Le Conseil du roi adhère à ces raisons ; il se décide à faire entériner les lettres patentes de Henri II qui, depuis huit années, restaient au greffe du Parlement. Le 12 février 1660, injonction lui est faite de confirmer la Compagnie de Jésus ; le Parlement résiste, car déjà il possédait dans son sein quelques Calvinistes et plusieurs conseillers partisans secrets du Protestantisme. Le 25 avril suivant, le roi expédie de nouvelles lettres patentes ainsi conçues :

« Le roi, après avoir fait voir en son privé conseil les remontrances de la Faculté de Théologie, et entendu que ladite

<sup>1</sup> De Thou, t. III, liv. XXXVII.

<sup>2</sup> *Catéchisme des Jésuites*, liv. 1, chap. IV.

Compagnie avoit été reçue ès royaumes d'Espagne, Portugal et en plusieurs autres pays, et qu'en icelle Société pourront être nourris personnages qui prêcheront, instruiront et édifieront le peuple tant en ladite ville de Paris qu'ailleurs, mande à ladite Cour de procéder à l'homologation et vérification desdites Bulles et Lettres, nonobstant lesdites remontrances faites par ladite Cour et par l'Evêque de Paris. »

Le Parlement et l'Université ne se tinrent pas pour battus ; ils appréciaient la faiblesse du pouvoir : ils essayèrent de résister avec des formes légales. Le Parlement ordonna que « lesdites Bulles, Lettres du Roi et Statuts desdits escoliers et Société, s'aucuns y a, seroient communiqués à l'Evêque de Paris diocésain, pour, lui oui, être ordonné ce que de raison. » La Faculté de Théologie avait seule répondu pour toutes les Facultés ; on crut qu'une assemblée des quatre corps enseignants ferait autorité ; ils se réunirent au mois d'août 1560, et ils conclurent à la non-admission du nouvel Institut. « Il n'est propre, dit l'arrêt, qu'à en imposer à grand nombre de personnes, et principalement aux simples ; il a des privilèges exorbitants de prêcher, il n'a aucunes pratiques particulières qui le distinguent des laïques et des hommes du commun, et il n'est approuvé par aucun Concile universel ou provincial. »

Dans ces chicanes il y avait plus de petitesse que de véritable opposition. Cogordan et ses compagnons n'eurent pas de peine à démêler l'intrigue ourdie par l'Université pour associer à ses répugnances l'Eglise gallicane. L'Université s'appuyait sur les privilèges accordés par les Papes à la Compagnie de Jésus. Dans une requête adressée au roi, « les Pères et Ecoliers de ladite Société de Jésus demandent à être reçus à Paris et dans le royaume de France, à la charge, y est-il dit, que leurs privilèges obtenus du Saint-Siège Apostolique, et leurs statuts et règles de ladite Compagnie ne soient aucunement contre les Lois royales, contre l'Eglise gallicane, ni contre les Concordats entre notre Saint-Père le Pape et le Saint-Siège Apostolique d'une part, et la majesté du Roi, le royaume, d'autre ; ni contre tous droits épiscopaux ni parochiaux, ni pareillement contre les chapitres des églises, soit cathédrales, soit collégiales, ni aux dignités d'i-



celles ; mais seulement qu'ils soient reçus comme Religion approuvée avec la susdite limitation et restriction. »

Les difficultés légales faites par la magistrature , par Eustache du Bellay et par l'Université étaient donc levées. Cet acte de renonciation à leurs privilèges plaçait les Jésuites dans une position inexpugnable. On arguait des faveurs que Rome leur avait accordées ; ils les abandonnaient aussi explicitement que possible. Leurs antagonistes virent qu'ils ne pouvaient plus parer le coup ; ils se soumièrent de mauvaise grâce , mais seulement sur un ordre du roi à la date du 31 octobre 1560 , et sur une lettre impérative de Catherine de Médicis , qui , le 8 novembre , commentait au Parlement ce que le roi son fils avait ordonné.

L'Université et le Parlement abritaient leur opposition sous la crose épiscopale d'Eustache du Bellay. Ce prélat , vaincu dans ses derniers retranchements par le désistement des Jésuites , et pressé par la cour , dont il espérait un chapeau de cardinal , consentit enfin à l'admission de la Société de Jésus ; mais dans son cœur il régnait trop de désespoir de sa défaite pour qu'Eustache du Bellay n'attachât pas à un acquiescement des restrictions qui en infirmaient l'effet à ses yeux.

Les disciples de Loyola s'engageaient devant le roi ; ils promettaient par acte officiel d'accepter et de suivre les lois du royaume et celles de l'Eglise gallicane sur la juridiction de l'Ordinaire. L'Evêque de Paris ne se contenta pas de cette promesse , que relataient en détail les lettres patentes de François II et la lettre de la reine-mère ; il ne céda le champ de bataille qu'en faisant ses réserves sur tous les points de juridiction et en demandant « que lesdits Pères soient reçus par forme de Société et de Compagnie seulement , et non de religion nouvelle , lesquels seront tenus prendre un autre nom que Jésus ou Jésuites , qu'ils ne pourront faire aucunes constitutions nouvelles , changer ne altérer celles qu'ils ont jà faites. »

Ces excès de précautions étaient une arme à deux tranchants dont les Calvinistes et le Parlement espéraient bien un jour se servir et contre les Jésuites et contre les Evêques de France. Les Calvinistes voyaient qu'il était impossible de s'opposer à

l'entérinement des lettres patentes concernant la Société de Jésus ; par le mal que ces Pères avaient fait à l'hérésie, on appréciait celui qu'ils allaient lui faire lorsque, légalement établis dans le royaume, ils pourraient fonder des Collèges et couvrir la France de leurs prédicateurs. Il était interdit aux hérétiques de leur fermer l'entrée du royaume : les hérétiques voulurent au moins leur susciter des obstacles et les mettre sans cesse en désaccord apparent avec les Evêques, si susceptibles sur leurs prérogatives. Ce calcul des sectaires était juste ; nous verrons avec quel art ils surent tirer avantage de la passion d'Eustache du Bellay, qui à Paris proscrivait les Jésuites, tandis qu'à Rome le cardinal son oncle se montrait un de leurs défenseurs es plus éclairés.

L'Evêque de Paris, sous toutes réserves, recevait les Pères de la Compagnie dans son diocèse, qui devenait pour eux une espèce de lazaret, où, pour obtenir la libre pratique, ils n'avaient qu'à attendre son bon plaisir. Le Parlement suivit la même marche, et, le 18 novembre 1560, il adhéra en ces termes à la volonté du roi :

« Ce jour, les gens du roi, par M. Baptiste du Mesnil, avocat dudit seigneur, assisté de M. Edmond Boucherat, aussi avocat de Sa Majesté, ont présenté à la Cour les lettres missives du roi et de la reine sa mère, ci-après insérées, pour le fait de la vérification tant des lettres patentes du feu roi que des lettres du roi à présent régnant, contenant l'homologation et approbation des bulles, privilèges et institutions de l'Ordre et Religion de la Compagnie de Jésus ; qui ont dit, quant à eux, attendu la déclaration faite par les prêtres, religieux et escoliers dudit Ordre, qu'ils n'entendent par leurs privilèges préjudicier aux lois royales, libertés de l'Eglise, concordats faits entre Notre-Saint-Père le Pape, le Saint-Siège, et ledit seigneur roi, ne contre tous droits épiscopaux et parochiaux, ne semblablement contre les Chapitres, ne autres dignités, consentent l'approbation desdits privilèges ; sauf où en après ils se trouveront dommageables ou préjudiciables aux droits et privilèges ecclésiastiques, de requérir y être pourvu. »

Le Parlement, on le voit, se montrait aussi récalcitrant que

l'Evêque de Paris. François II allait mourir ; il expira le 5 décembre 1560. Comme dans toutes les morts inattendues qui compliquent ou évoquent des révolutions, soit de palais, soit de peuples, le trépas de ce jeune roi fut attribué à ceux qui paraissaient y avoir intérêt. On chargea les Calvinistes de cet attentat improbable, on les accusa d'avoir administré une dose de poison qui produisit la langueur mortelle sous laquelle succomba le débile époux de Marie Stuart.

Il y a dans l'histoire tant de forfaits prouvés qu'elle ne peut pas admettre ceux qui ne reposent que sur de vagues soupçons. Pour incriminer un grand parti ou un homme de ce parti, il ne s'agit pas de présomption ; des preuves matérielles sont nécessaires. Ici les preuves manquent. La mort de François II ne changeait rien à la situation des affaires ; sa mère et les Guise gouvernaient sous son nom. Cette mort les investissait d'un pouvoir plus régulier, car Charles IX était mineur et Catherine de Médicis devenait régente par le droit.

Un des premiers actes de la reine fut de donner enfin aux Jésuites satisfaction complète.

Guillaume Du Prat, en mourant, avait légué à la Compagnie une partie de sa fortune. Ce legs était destiné, selon le vœu de l'Evêque de Clermont, à l'entretien des Collèges de Billom et de Paris. La détresse de ces Maisons était profonde, les exécuteurs testamentaires refusant de céder les biens tant que la Société ne serait pas reconnue.

Le 22 février 1561, une nouvelle injonction est adressée par le roi au Parlement ; on y lit : « Ayant Sa Majesté avec la reine-mère connu la grande fâcherie desdits Religieux, et trouvé que la Société ne peut que porter un grand profit à la Religion et utilité à la Chrétienté et au grand bien de son royaume, sur quoi la reine, sa mère, par l'avis de son conseil, mande très-expressément ledit sieur de Saint-Jean signifier aux magistrats sa dernière et totale volonté, qui est que ladite Compagnie soit reçue à Paris et par tout le royaume, suivant toujours la déclaration faite par lesdits Religieux. »

Tandis qu'à Fontainebleau le roi Charles IX minait sa lettre de jussion au Parlement, dont les troubles inséparables

d'une régence paraissait encourager les résistances, Ponce Cogordan excitait la reine-mère, les cardinaux de Lorraine, de Bourbon et de Tournon à prendre parti en faveur de l'Institut. Il obtenait d'eux de pressantes recommandations auprès des membres influents du Parlement. Eustache du Bellay était à moitié vaincu. Il ne restait plus que cette Cour de justice ; mais les Huguenots avoués ou secrets <sup>1</sup> qu'elle comptait sur ses bancs, et surtout cet esprit d'opposition aux ordres du roi, se transformant si vite en révolte lorsque le pouvoir royal était mal affermi, ne permettaient pas à Cogordan de beaucoup espérer de l'intervention de ces hauts personnages. Le 4 mars 1561, Charles IX, à la prière des Jésuites, intimait ordre de recevoir la Compagnie, ou d'exposer les motifs de refus dans l'espace de quinze jours.

Cet ordre était péremptoire ; il ne laissait plus de faux-fuyants. Ponce Cogordan est appelé devant la Cour. « Apprenez-nous, hommes nouveaux que vous êtes, lui dit le Premier Président Gilles Le Maître, avec quelles ressources vous vivrez dans ces temps de calamité où la charité de plusieurs s'est refroidie? »

— « De plusieurs, oui, répond le Père ; de tous, non. Le Seigneur ne refusera jamais le nécessaire aux pauvres qui le servent avec piété et droiture : qu'ils soient tels par choix ou par nécessité, peu importe. »

A ces mots, le Président saisit le décret de la Sorbonne ; il en commença la lecture, et, à chaque phrase, il s'arrêtait : « Qu'avez-vous à répondre? disait-il à Cogordan.

Cogordan, suivant Pasquier et le cardinal de Lorraine, était un très-habile négociateur. Il avait beaucoup de suite dans les idées, un grand sens et une franchise qui n'excluait pas la connaissance du cœur humain. Il parla avec un abandon si éloquent

<sup>1</sup> Le Conseiller-Clerc Anne du Bourg avait été, en 1559, déclaré hérétique et dégradé du sacerdoce par l'Évêque de Paris, qui le livra au bras séculier. Après l'assassinat du président Minard, un de ses juges, du Bourg fut pendu et son corps brûlé en place de Grève le 20 décembre 1559. Cette exécution d'un membre du Parlement de Paris n'empêcha point l'hérésie de faire des progrès, même dans le sein du Parlement. Le martyre pour le Calvinisme effrayait les autres ; mais ils cherchaient à lui marquer leur zèle, soit en entravant les mesures prises par le Gouvernement, soit en favorisant sous main les sectaires.

de confiance, que la Cour décida qu'elle en référerait à la Sorbonne. Mais ce triomphe n'était pas le seul que Ponce Cogordan remportait : il avait dévoilé la plaie que l'Université et le Calvinisme étaient intéressés à envenimer. Quelques membres de la Cour affirmèrent qu'après avoir lu les bulles des Papes ils reconnaissaient que tout ce que renfermait le décret universitaire était toujours futile et souvent erroné. L'affaire fut renvoyée aux États-Généraux ou au futur Concile national. Néanmoins le Parlement déclara que, par ce renvoi, il n'entendait point priver la Compagnie de Jésus du droit d'entrer en possession des legs à elle faits par l'Évêque de Clermont.

L'Université et le Parlement ne cédaient donc qu'à la force morale. Dans les provinces, il n'en était pas ainsi. Les Consuls de Billom chargeaient des députés de parcourir les principales villes de l'Auvergne et d'en obtenir des adhésions en faveur d'un Ordre religieux qui leur paraissait si utile. La noblesse d'Auvergne avouait hautement : « A moins que le roi veuille que toute la province devienne hérétique, il est urgent d'admettre la Compagnie de Jésus. »

Si la noblesse d'Auvergne tenait à conserver intact, par les Jésuites, le dépôt de la Foi, elle avait complètement raison. Le Calvinisme ne fit des progrès que dans les cités où ils ne purent le combattre ; et, en suivant pas à pas le récit des événements, on est inévitablement conduit à cette conséquence.

Leurs combats sont consignés dans les archives mêmes du Catholicisme ; c'est donc là qu'on doit aller en chercher la preuve. Car, par des motifs peu en rapport avec la vérité historique, les annalistes se sont efforcés de passer sous silence ou d'atténuer ce que firent alors les Jésuites, que l'Évêque de Paris et l'Université accusaient tantôt de papisme, tantôt de doctrines nouvelles, quelquefois même d'hérésie. Avant de parler du Colloque de Poissy, nous allons jeter un rapide coup d'œil sur leurs travaux.

La mort de Henri II avait enhardi les Protestants. Robert de Pellé, évêque de Pamiers, a, dès l'année 1559, appelé les Pères dans son diocèse pour opposer leur logique à l'entraînement des Calvinistes. Les Calvinistes, qui, en demandant la li-

berté pour eux, n'accordaient aux autres que l'esclavage, tel que leur maître de Genève l'entendait, se révoltent à la seule idée qu'ils vont rencontrer dans les montagnes de l'Ariège des adversaires que le bruit n'intimidera pas. L'évêque Robert de Pellévé devient le but de leurs insultes ; mais, sur ce théâtre de luttes acharnées, paraît le Père Émond Auger.

Il était de l'école même d'Ignace de Loyola. Né en 1531 dans un village près de Sézanne en Brie, il entra au Noviciat de la Compagnie à Rome. Vif, impétueux, ce jeune homme, avec ses saillies toutes françaises et son enjouement poétique, dont la Religion ne parvenait pas à étouffer les éclats, tourmentait la patience des Italiens. Il mettait leur gravité à de rudes épreuves ; mais Loyola, qui, mieux que les Pères romains, avait compris tout ce que ce caractère si communicatif renfermait d'énergie et d'application, semblait l'avoir adopté comme un fils. Il espérait que l'excellence de son cœur triompherait des étourderies de la jeunesse, et, lorsque Auger eut achevé son noviciat, le Général lui donna la chaire de poésie au Collège Romain. Il la remplit avec distinction, ainsi que d'autres emplois analogues ; puis, après la mort d'Henri II de France, Laynès, à la demande de plusieurs Evêques, le renvoya dans ce royaume. Il y arriva avec les Pères Jean Roger et Pelletier.

Les voilà à Pamiers au mois d'octobre 1559 ; l'Évêque était absent ; ils ne trouvent point de protecteurs, point d'amis dans la ville, mais des Huguenots tout prêts d'avance à rendre inutiles leurs efforts ou des hommes indifférents qui font cause commune avec les sectaires.

Auger et ses compagnons ne se découragent point ; les Calvinistes les accusent d'être dévoués au Pape de Rome : les Jésuites acceptent l'accusation, ils s'en font gloire, et, malgré les répulsions dont ils se savent l'objet, malgré les dangers qui les environnent, ils montent en chaire. Leur conviction avait quelque chose de si profond que bientôt les Catholiques ne consentent plus à subir la loi dictée par les Protestants. La réaction s'opère. L'Evêque de Pamiers avait appelé Émond Auger et Pelletier pour fonder un Collège : le Collège est établi. Les jeunes gens y accourent ; mais ils apportent avec eux

les Psaumes de Marot, quelques chansons impures et le Catéchisme de Calvin, seuls livres mis à leur disposition.

Les Jésuites avaient des auditeurs, il ne leur restait plus qu'à en faire des Chrétiens. Pelletier et Émond ne reculent pas devant la tâche qui leur est préparée : ils prêchent, ils enseignent ; la jeunesse qui les écoute se montre docile à leurs instructions.

Le comté de Foix était en même temps une autre contrée ouverte à leur zèle ; le Calvinisme y faisait de rapides progrès, il pénétrait partout, traînant à sa suite le sacrilège et la profanation. A Toulouse la sédition se coalisait avec l'hérésie. Pelletier accourt ; il s'adresse à ces imaginations méridionales ; pendant tout le carême il leur fait passer sous les yeux les leçons les plus frappantes de la Religion. Sa parole vibre avec tant d'onction au cœur des Toulousains que l'hérésie comprit enfin que cette ville n'était plus tenable pour elle.

Pelletier et Auger s'étaient révélés les adversaires du Calvinisme. Le cardinal de Tournon les attire à lui. Il avait, en 1542, fondé un Collège dans la ville dont il portait le nom ; mais ce Collège, placé sous les auspices d'un prince de l'Eglise, était tombé entre les mains de professeurs qui, à l'aide des belles-lettres, faisaient couler le venin de l'erreur dans l'âme de leurs élèves. Le cardinal vit l'urgence de remédier à ces excès : il cherchait des hommes dignes de sa confiance, quand Pierre de Villars, Evêque de Mirepoix, lui conseilla d'introduire les Jésuites à Tournon, dans cette province du Vivarais où déjà Calvin comptait tant de sectateurs. Le conseil fut suivi : Émond Auger reçut ordre de combattre sur ce terrain.

Dans l'année 1559, la ville d'Annecy devient la proie des novateurs ; le Père Louis Coudret s'y présente, il fait entendre les vérités du salut à des Chrétiens que l'aimable piété de François de Sales maintiendra plus tard dans la Foi de l'Eglise. Il annihile tous les empêchements ; puis, après avoir préservé Annecy de la contagion calviniste, Coudret offre un nouvel aliment à son ardeur.

En 1560, le Protestantisme, gardé dans quelques familles comme un secret, et, par cette espèce de mystère, recrutant pour sa cause de plus nombreux prosélytes, n'invoquait plus la tolé-

rance ; il l'imposait par ses prédicateurs , il menaçait même de l'imposer par les armes. A Marseille, à Avignon, et dans la plupart des villes du midi, aujourd'hui si catholiques, tout était en feu. Les provinces du nord se voyaient aussi agitées ; mais, dans ce changement de culte qui est une révolution, il surnage un fait qu'il ne faut pas oublier. Partout où les Jésuites purent pénétrer, en Auvergne, en Languedoc, par les villes de Billom, de Mauriac, de Rodez, de Toulouse, de Pamiers et de Tournon, l'action protestante fut beaucoup moins décisive. Elle trouvait là des contradicteurs dont l'éloquence, dont les vertus ne laissaient guère de prise aux sophismes ou à des reproches mérités.

## CHAPITRE VIII.

Arrivée du cardinal de Ferrare et de Laynès au Colloque de Poissy. — Les Catholiques et les Huguenots. — Conditions mises à l'admission de la Compagnie de Jésus. — Acte d'admission. — Théodore de Beze et Pierre Martyr. — Discours de Laynès. — Laynès et le prince de Condé. — Le roi et la cour n'assistent plus aux conférences. — Lettre de Calvin sur le Colloque. — Mémoire demandé à Laynès par le prince de Condé pour la réunion des deux religions. — Mémoire de Laynès à la reine régente pour empêcher les Réformés d'obtenir des temples. — Prévoyance politique de Laynès. — Enregistrement de l'acte de Poissy au Parlement. — Premiers succès des Jésuites dans l'enseignement constatés par du Boulay, greffier de l'Université, par d'Alembert et par Ranke. — Interrogatoire de Ponce Cogordan au Parlement. — Procès avec l'Université. — Etienne Pasquier et les avocats de l'Université. — Versoris avocat des Jésuites. — Le Père Auger à Valence. — Il est fait prisonnier par le baron des Adrets. — Le Père Pelletier à Pamiers. — Les Jésuites Possevin et Auger à Lyon. — Peste dans cette ville. — Le vœu des Lyonnais. — Possevin en Savoie. — Ses prédications. — Guerres dans les vallées. — Il est ambassadeur d'Emmanuel-Philibert auprès de ces populations. — L'Université de Louvain suit l'exemple de celle de Paris. — Résistance du Conseil de Brabant à l'admission de la Compagnie. — Ses succès dans les provinces rhénanes. — Dévouement des Jésuites pendant la peste. — Canisius à la diète de Petrikaw en Pologne. — Ses heureux efforts en faveur de la Religion. — Il convertit Agricola. — Diète d'Augsbourg. — Canisius en Souabe. — Le cardinal Truschez donne aux Jésuites l'Université de Dillingen. — Le Père David Wolf nonce du Pape en Irlande. — Le Père Nicolas Gaudan nonce en Écosse. — Marie Stuart. — Le pape Pie IV momentanément opposé à la Compagnie. — Causes secrètes de ce mécontentement. — Calomnies répandues contre les Jésuites. — Le Père Ribera et le cardinal Charles Borromée. — Laynès justifie sa compagnie. — Bref du Pape à l'empereur Maximilien pour détruire les bruits répandus. — Le Séminaire Romain est donné aux Jésuites. — Protestation de quelques membres du Clergé romain. — Mort de Laynès.

Telle était la situation de l'Eglise et de la Compagnie de Jésus en France, lorsque le cardinal Hippolyte d'Este et Laynès



se rendirent au Colloque de Poissy, ouvert depuis le 31 juillet 1561. Comme toutes les Diètes germaniques dont Charles-Quint avait été le promoteur, cette assemblée ne devait porter aucun fruit. La reine-mère, régente du royaume, y assistait avec le roi Charles IX et toute la cour. Ce Concile national avait pour président le cardinal de Tournon. Les cardinaux d'Armagnac, de Bourbon, de Lorraine, de Châtillon et de Guise, quarante Archevêques et Evêques, un grand nombre de Docteurs et de canonistes, — parmi lesquels on compte Salignac, Bouteillier, Despence, Vigor, Dupré, Sénéchal, de Saintes et Le Cirier, — prenaient part aux discussions. Le Chancelier de l'Hopital portait la parole au nom de la Couronne; le roi de Navarre et le prince de Condé y représentaient les Huguenots, que les actes du Colloque nomment les *Dévoys de l'Eglise*. Les principaux ministres calvinistes étaient Théodore de Bèze, Pierre Vermigli dit Martyr, vieillard décrépît et invétéré des mauvais jours<sup>1</sup>; Jean Malo, de La Tour, Raymond, Nicolas des Gallards, Claude de La Boissière, Barbançon, Gabriel du Housset, Marlorat et Jean de L'Epine. Le 9 septembre, ces ministres furent introduits dans l'assemblée; huit jours après, le Légat du Saint-Siège accompagné de Laynès et de Polanque, admoniteur du Général des Jésuites, y prit place.

Le voyage de Laynès avait deux fins : la réception de son Ordre en France, et la possibilité de mettre un terme à une réunion dont le Pape comprenait tous les dangers.

Les Jésuites placèrent sous les yeux des prélats et des grands du royaume convoqués à Poissy les témoignages que les Pères répandus en France avaient obtenus des principales villes. Ces attestations de leurs bonnes mœurs et de leur doctrine dissipèrent les doutes. Les cardinaux de Tournon, de Lorraine, de Bourbon, d'Armagnac et de Guise se portèrent fort pour un Institut dont ils avaient été à même plus d'une fois d'éprouver la science; le seul Odet de Coligny, cardinal de Chatillon, Evêque de Beauvais, s'opposa à leur réception; mais déjà ce prélat, huguenot dans le cœur, méditait son apostasie et son

<sup>1</sup> *Senex decrepitus et inveteratus malorum dierum.* (Actes du Clergé de France, t. 1, p. 25, édit. in-fol. de 1767.)

mariage. Les princes et ministres calvinistes se servirent donc de lui pour dicter à la Compagnie de Jésus d'onéreuses conditions. L'Évêque de Paris et les membres de l'Université combattirent et parlèrent à peu près dans le même sens. Cependant Eustache du Bellay, rapporteur de cette affaire, se montra moins hostile que les années précédentes. En 1554, l'Institut lui paraissait étrange et aliéné de raison; en 1561, il l'acceptait avec les réserves que l'acte d'admission va contenir.

La Compagnie désirait d'entrer à tout prix, car elle savait qu'en France le temps a toujours raison; elle se soumit aux restrictions qu'on lui imposait, et le décret suivant fut promulgué trois jours avant l'arrivée de Laynès :

« L'Assemblée, suivant le renvoi de la dite Cour de Paris, a reçu et reçoit, approuvé et approuve la dite Société et Compagnie par forme de Société et de Collège, et non de religion nouvellement instituée, à la charge qu'ils seront tenus prendre autre titre que de Société de Jésus ou Jésuites, et que sur icelle dite Société ou Collège, l'Evêque diocésain aura toute superintendance, juridiction et correction de chasser et ôter de ladite Compagnie les forfaites et malvivants; n'entreprendront les Frères d'icelle Compagnie et ne feront ne en spirituel, ne en temporel, aucune chose au préjudice des Evêques, Chapitres, Curés, Paroisses et Universités, ne des autres religions; ains seront tenus de se conformer entièrement à ladite disposition du droit commun, sans qu'ils ayent droit ne juridiction aucune, et renonçants au préalable, et par après, à tous Privilèges portés par leurs Bulles aux choses susdites contraires. Autrement, à faute de ce faire, ou que pour l'advenir ils en obtiennent d'autres, les présentes demeureront nulles et de nul effet et vertu, sauf le droit de ladite Assemblée et d'autrui en toutes choses. Donné en l'Assemblée de l'Eglise Gallicane tenue par le commandement du roi à Poissy, au grand réfectoire des vénérables religieuses dudit Poissy, sous le seing et scel du Révérendissime Cardinal de Tournon, Archevêque de Lyon, Primat de France, Président en ladite Assemblée, comme premier Archevêque de ladite Eglise Gallicane; et Révérend Père en Dieu M. l'Evêque de Paris, Rapporteur dudit fait, sous les signes

de Nicolas Breton et Guillaume Blanchey, greffiers et secrétaires de la dite Assemblée, le lundi quinziesme jour de septembre 1564. »

Le sort de la Compagnie de Jésus était fixé, quand Laynès descendit dans l'arène avec les hérétiques. Ceux-ci avaient déjà rencontré dans le cardinal de Lorraine et dans plusieurs Evêques ou Docteurs de rudes antagonistes. Théodore de Bèze, au nom de ses coreligionnaires, avait, le 9 septembre, pris la parole après le Chancelier de l'Hopital, dont les historiens calvinistes ont si étrangement altéré le discours. Bèze fit sa profession de foi, et le lendemain il entendit tomber de la bouche du cardinal de Lorraine cette apostrophe : « Plût à Dieu qu'il fût muet ou que nous fussions sourds ! » Juste éloge accordé au talent, plus juste reproche adressé au fatal emploi que Bèze en faisait.

Laynès avait écouté les discussions sans y prendre part ; mais enfin l'audace des Dévoyés de l'Eglise alla si loin qu'il ne put se contenir davantage. Pierre Martyr surtout, ancien chanoine régulier de Saint-Augustin, dont il avait renié la règle, s'était signalé par ses blasphèmes. Il était Florentin, et la reine, sa compatriote, lui avait demandé de se servir de la langue italienne plutôt que de la latine. Cette coquetterie de femme, espérant ainsi captiver le calviniste, tira Laynès de son silence, et, le 26 septembre, il prononça en italien le discours suivant <sup>2</sup> :

« MADAME,

» Sans doute il ne convient pas à un étranger de se mêler des affaires publiques d'un pays autre que le sien ; cependant, comme la Foi n'est pas de quelques royaumes seulement, mais de tous les temps et de tous les lieux, il ne me paraît pas déplacé d'exposer à Votre Majesté quelques considérations qui s'offrent ici à mon esprit. Je parlerai en général sur ce qui se traite dans cette

<sup>1</sup> *Utinam mutus fuisset aut surdi fuissemus !* (*Actes du Clergé de France.*)

<sup>2</sup> Cette harangue, qui a été si souvent défigurée dans les *Actes du Clergé de France*, dans l'*Histoire du Concile de Trente*, par Fra Paolo, et dans tous les ouvrages protestants ou anticatholiques, se trouve en original aux archives du Gesù à Rome. Nous l'avons littéralement traduite sur le texte primitif qui est écrit de la main de Potanque.

Assemblée, et je répondrai en particulier à quelques objections de frère Pierre Martyr <sup>1</sup> et de son collègue.

» Quant au premier point, si je me rappelle ce que j'ai lu, si je consulte les leçons de l'expérience, il me semble très-dangereux de traiter avec ceux qui sont hors de l'Eglise. Il ne faudrait pas même les écouter ; car, comme dit très-bien le Sage, au livre de l'Ecclésiastique : « L'enchanteur mordu par un serpent » et ceux qui s'approchent de trop près des bêtes féroces, ont-ils droit à notre compassion ? *Quis miserebitur incantatori à serpente percusso, et omnibus qui appropinquant bestiis* <sup>2</sup> ?

» Pour nous apprendre à nous garder de ceux qui se sont séparés de l'Eglise, l'Ecriture les traite de serpents, et, sans doute à cause de leurs perfides artifices, elle les appelle loups cachés sous la peau de brebis, *in vestimentis ovium* <sup>3</sup>, elle les appelle encore renards <sup>4</sup>. Telle a été, en effet, la conduite ordinaire des hérétiques. Les Pélagiens, par exemple, niaient la nécessité de la grâce de Dieu, et reconnaissaient dans la nature des forces qu'elle n'a pas ; mais, pressés par les Supérieurs ecclésiastiques, ils avouaient en leur présence que la grâce était nécessaire au salut. Ce qui ne les empêchait pas de dire secrètement à leurs disciples que la grâce n'était autre chose que la nature, dont le Seigneur nous avait fait un don purement gratuit. D'autres sectaires niaient la résurrection des corps ; ils prétendaient que c'est l'âme seule qui ressuscite quand elle est justifiée. Etaient-ils interrogés publiquement sur leur croyance touchant la résurrection, et plus explicitement touchant la résurrection de la chair, ils répondaient d'une manière orthodoxe ; mais en particulier et devant leurs adeptes ils affirmaient avoir voulu dire seulement que c'est l'âme qui ressuscite dans la chair au moment où elle est justifiée.

» Il en a été ainsi de la plupart des hérétiques. Cependant toutes les sectes s'accordent en général à reconnaître une

<sup>1</sup> Lorsque Pierre Martyr s'entendit nommer par Laynès *Fra-Pietro*, il rougit et ne put cacher son dépit. Cette expression lui rappelait la robe dont il s'était dépouillé et les vœux sacrés auxquels il avait renoncé.

<sup>2</sup> Eccli. xii, 43.

<sup>3</sup> Matt. vii, 45.

<sup>4</sup> Cant. ii, 45 ; Luc, xiii, 34.

Église catholique, des ministres légitimes, l'autorité des livres de l'Écriture-Sainte, au moins de quelques-uns. Il est vrai qu'elles se constituent elles-mêmes Eglise catholique; leurs ministres en sont les prêtres légitimes; l'interprétation qu'ils font des Ecritures est l'interprétation véritable et orthodoxe. Mais, s'il faut dire la vérité, ils ne présentent qu'une ombre, qu'un fantôme de l'Eglise catholique, de son sacerdoce sacré, et de l'autorité infallible qu'elle a pour expliquer et proposer le vrai sens des Divines Ecritures.

» Il est donc bien nécessaire que celui qui les écoute se mette en garde contre la séduction. Dans ce dessein, je dois, Madame, indiquer à Votre Majesté deux moyens, dont l'un me semble tout-à-fait bon, et l'autre ne me paraît pas absolument mauvais.

» Le premier moyen que je propose pour se défendre des séductions de l'hérésie, c'est de bien comprendre qu'il n'appartient ni à Votre Majesté ni à aucun autre prince temporel de traiter des choses qui regardent la Foi, parce qu'ils n'ont pas le pouvoir de décider ces sortes de questions, et parce que d'ailleurs ils ne sont point exercés à approfondir ces matières subtiles et abstraites. Et s'il est juste, comme dit le proverbe, de laisser son art à l'artisan <sup>1</sup>, il faut aussi laisser aux prêtres le droit de s'occuper des affaires de la Religion; il faut surtout laisser au Souverain-Pontife et au Concile Général à prononcer sur les choses de la Foi, *causæ majores*, qui sont exclusivement de leur ressort.

» Maintenant donc qu'un Concile Général est ouvert, il ne me paraît ni légitime ni convenable de tenir des assemblées particulières. Ce fut par cette raison que les Pères du Concile de Bâle défendirent que, pendant leur réunion et même six mois auparavant, on convoquât aucun Concile provincial.

» Voilà donc le premier moyen que j'ai à proposer à Votre Majesté, moyen de tous le meilleur et le plus concluant. Ce serait d'envoyer à Trente les Prélats, les Théologiens et tous les religionnaires ici présents. Ce Concile est le rendez-vous des savants de tous les pays. Il a un droit certain à l'assistance infail-

<sup>1</sup> *Tractent fabrilia fabri.*

libre du Saint-Esprit, ce que, certes, l'on ne peut se promettre dans ces séances particulières.

» Les docteurs de la nouvelle religion, si toutefois, comme ils s'en vantent, ils ont la volonté sincère de connaître la vérité, peuvent s'y rendre avec une entière sécurité. Le Souverain-Pontife leur donnera les sauf-conduits et toutes les assurances nécessaires. Quoiqu'à vrai dire, je ne pense pas qu'ils désirent d'être instruits, mais bien plutôt d'instruire ou de redresser les autres, et de répandre partout le venin de leurs préceptes. En effet, au lieu d'écouter les oracles et les pasteurs de l'Église, nous les voyons empressés de prêcher eux-mêmes et de prononcer d'interminables harangues.

» Quant au second moyen, qui, sans être bon, n'est pas mauvais, le voici : Puisque Votre Majesté, par indulgence pour les modernes sectaires et pour essayer de les gagner, a bien voulu permettre des conférences, je demanderai qu'elles se tiennent seulement en présence de gens instruits; parce que, pour ces personnes, il n'y aurait point de danger de perversion, et qu'elles seraient même capables de convaincre et d'éclairer les esprits plutôt entraînés par l'erreur que par l'entêtement de l'orgueil. Il y aurait encore et avantage, qu'on épargnerait à Votre Majesté et à ces très-honorables seigneurs l'ennui de discussions longues et embrouillées.

» Si j'ai promis en second lieu de répondre à quelques objections, ce n'est pas que je le croie nécessaire, puisque, grâce à l'illustrissime Cardinal de Lorraine et à l'argumentation savante de plusieurs maîtres, les partisans de la nouvelle religion ont été suffisamment convaincus de mensonge<sup>1</sup>, surtout en ce qui concerne leur prétendue mission et la profession qu'ils ont faite de ne reconnaître aucune vérité, à moins qu'elle ne fût expressément contenue dans les Divines Écritures. Il me reste donc fort peu de chose à ajouter.

<sup>1</sup> Cette seconde partie du discours de Layaes comprend dans le manuscrit autographe deux subdivisions. En la première, le Général des Jésuites répond aux objections de Pierre Martyr contre la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Dans la seconde, il parle de la prétendue mission que les Protestants se sont donnée. Nous avons cru devoir omettre ici la partie de la discussion ayant trait à l'Eucharistie, qui n'a aucun rapport direct avec cet ouvrage.

» Nos adversaires objectent que des Evêques entrés dans la prélature par simonie ne sont pas de légitimes pasteurs ; je leur réponds, après tout ce qui a été dit et si bien dit sur ce sujet : supposez qu'il y ait réellement quelque prélat simoniaque qui ne soit pas entré par la vraie porte dans le bercaïl de Jésus-Christ, et qui, par conséquent, devienne devant Dieu répréhensible et criminel ; toutefois, tant qu'il n'aura pas été convaincu et déclaré coupable dans le for extérieur, il est Evêque légitime aux yeux des Fidèles et de l'Eglise, qui ne juge point des secrets intérieurs de la conscience. Dieu lui-même, pour ce qui regarde l'administration des Sacramens et l'exposition de la vraie doctrine, se servira du ministère de ce prélat indigne aussi bien que du ministère des autres Evêques bons et fidèles ; car le droit de commander dans l'Eglise est une grâce qui est accordée pour l'avantage des autres, et le Seigneur ne rend pas le monde chrétien responsable des péchés secrets de ceux qui le gouvernent.

» Pierre Martyr a prétendu qu'il vaudrait mieux que le peuple nommât, comme autrefois, ses pasteurs ; et par là il a montré évidemment qu'il était venu ici plutôt pour dicter la loi que pour la recevoir.

» Il y a eu différentes formes d'élection, je l'avoue ; mais toutes ont été sujettes à des abus, c'est une vérité incontestable.

» Ainsi les Papes étaient élus autrefois par le Clergé et par le Peuple Romain ; ensuite ils le furent par le Clergé seulement. Ce mode d'élection se pratique encore aujourd'hui non-seulement à Rome pour le Pape, mais aussi pour les Evêques dans toute l'étendue de l'Allemagne. En d'autres temps, ce furent les Empereurs qui désignèrent les Papes, comme de nos jours les Rois de France et d'Espagne nomment les Evêques.

» Or, dans tous ces modes d'élection, il s'est glissé ou il a pu se glisser des abus. En effet, il est au moins aussi facile de corrompre plusieurs personnes parmi le peuple que de gagner par des voies illicites les électeurs ecclésiastiques ou les princes temporels. Dans tous ces cas, on se rend également coupable de simonie.

» Ainsi, l'argument qu'on prétend tirer du danger de simonie dans le choix des Evêques peut être employé aussi bien contre l'élection populaire que contre l'élection faite par le prince, au nom du peuple qu'il représente et dont il a l'assentiment présumé.

» Viennent ensuite les sophismes de Pierre Martyr pour prouver la mission des apôtres du nouvel Evangile. « Les Apôtres, dit-il, les Prophètes ont prêché sans avoir reçu l'imposition des mains ; et, comme la femme de Moïse circoncit elle-même son fils dans le cas de nécessité, et comme un Turc pent, dans le même cas, baptiser celui qui désire d'embrasser le Christianisme ; de même, conclut-il, les nouveaux docteurs exercent par nécessité et légitimement les ministères de l'Eglise, bien qu'ils n'aient point été envoyés par les supérieurs ecclésiastiques et qu'ils ne soient pas consacrés par l'imposition des mains. »

» D'abord j'ai lieu d'être surpris que nos adversaires se comparent aux Apôtres et aux Prophètes ; les Prophètes et les Apôtres, outre la sainteté de leur vie, avaient mission immédiate de Dieu. Or, le Seigneur n'est pas tenu d'imposer les mains à ses ministres ; il peut, sans employer ni matière ni forme sacramentelle, produire l'effet attaché aux sacrements. De plus, les Prophètes et les Apôtres ne prêchèrent rien qui fût en opposition avec les vérités déjà révélées ; ils confirmèrent leur mission par un grand nombre de prodiges et d'œuvres surnaturelles, comme nous le voyons écrit des Apôtres et de plusieurs d'entre les Prophètes. Si quelques-uns parmi ces derniers ne firent point de miracles, la prophétie elle-même, qui est un effet surnaturel, était la preuve de leur mission. Quant à nos nouveaux prêcheurs, où est la sainteté de leur vie ? et la doctrine qu'ils enseignent n'est-elle pas formellement contraire aux vérités telles qu'elles sont définies par l'Eglise universelle ?

» Enfin, puisque Frère Pierre Martyr a exhorté ses auditeurs à confesser leur foi ; moi aussi, Madame, je confesse tout ce que j'ai dit de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie en mémoire de sa Passion. Je confesse que c'est une vérité de la Foi catholique pour laquelle, avec la grâce du Seigneur, je suis prêt à mourir. Je supplie donc Votre Majesté de défendre



et de professer toujours la vérité catholique, ainsi qu'elle le fait, et de redouter plus Dieu que les hommes. Alors ce souverain maître vous protégera, vous et votre fils le roi très-chrétien; il vous conservera votre royaume temporel et vous donnera l'éternel. Si, au contraire, vous faisiez moins de cas de la crainte de Dieu, de son amour et de la foi en lui que de la crainte et de l'amour des hommes, ne vous exposeriez-vous pas au danger de perdre le royaume spirituel avec celui de la terre? J'espère de Dieu Notre-Seigneur que cette calamité ne vous frappera point. J'attends, au contraire, de sa bonté qu'il vous accorde, ainsi qu'à votre fils, la grâce de persévérer. Il ne permettra pas qu'une noblesse comme celle qui est ici réunie, qu'un royaume très-chrétien et qui a servi d'exemple et de règle aux autres, abandonne la Religion catholique. Il ne faut pas que ce royaume et cette noblesse se laissent souiller par la contagion des nouvelles sectes et des erreurs modernes. »

Catherine de Médicis ne s'attendait point à l'énergie de ce langage. L'impression que Laynès produisit sur elle fut si forte qu'elle ne put retenir ses larmes. Deux jours après, le prince de Condé, qui, malgré son calvinisme, témoignait au Jésuite une affectueuse confiance, dit à ce dernier :

« Savez-vous, mon Père, que la reine est très-indisposée contre vous, et qu'elle a pleuré? » Laynès répliqua en souriant : « Je connais de longue date Catherine de Médicis : c'est une grande comédienne; mais, prince, ne craignez rien : elle ne me trompera pas. »

Il avait parlé avec tant d'autorité de l'inutilité du Colloque, des dangers qu'il offrait pour la Foi, le cardinal de Tournon l'avait si bien secondé, que le roi, que Catherine, les princes et les conseillers de la couronne s'abstinrent d'assister aux autres séances. La parole de Laynès mit un terme à ces discussions solennelles, dans lesquelles les Protestants, en face du roi mineur et de toute sa cour de prélats et de gentilshommes, prenaient à partie les dogmes de la Religion catholique. Ainsi était exaucé le vœu le plus ardent du Souverain-Pontife. Les conférences n'eurent plus lieu qu'entre les Evêques et les théologiens.

La conclusion de ce Colloque fut un formulaire de Foi sur la Sainte-Eucharistie. Les deux partis devaient l'adopter; mais les Huguenots refusèrent de le signer, et l'assemblée fut dissoute le 14 octobre 1561.

Du fond de sa ville de Genève, Calvin suivait les évolutions de ses disciples. Il savait leur défaite, il connaissait les dissensions qui s'étaient fait jour entre eux, les jalousies qui avaient éclaté, les hésitations de Bèze, et il sentait le besoin de rendre aux siens le courage. Il adressa donc au marquis du Poët, chambellan du Roi de Navarre, et chef des Protestants du midi de la France, une lettre qui est tout à la fois un acte de politique et de cruauté.

Lorsque les novateurs et les révolutionnaires n'ont pas encore la force en main, ils parlent de liberté, ils implorent la tolérance. Ainsi Calvin ne demandait à François I<sup>er</sup> que le droit de répandre ses enseignements. Il a grandi, son parti est devenu puissant : Calvin se fait persécuter, et il écrit le 30 septembre 1561 :

« Monseigneur, qu'avez-vous jugé du Colloque de Poissy? Nous avons conduit fièrement notre affaire... Vous n'épargnez ni conseils ni soins... Nous savons la récompense de tant d'espérance, surtout ne faites faute de défaire le pays de ces zélés faquins qui exhortent les peuples par leurs discours à se bander contre nous, noircissent notre conduite et veulent faire passer pour rêveries notre croyance. Pareils monstres doivent estre étouffés comme je fis ici en l'exécution de Michel Servet, Espagnol<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> L'original de la lettre de Calvin est entre les mains de M. d'Arliissac de Valréas. Elle est extraite par nous d'un ouvrage intitulé : *Notice Historique sur la ville et le canton de Valréas* (Paris, 1838), ouvrage qui a été l'objet d'un rapport à la Société royale des antiquaires de France. Voltaire cite un fragment de cette lettre dans son *Essai sur les Mœurs*, page 491 du neuvième volume de la collection de ses œuvres imprimée à Genève. Cette épître coïncide d'une manière frappante avec une autre de ce même Calvin, dans laquelle on lit à propos de Michel Servet : *Spero capitale saltem fore judicium* : J'espère que du moins la condamnation sera capitale. (*Joannis Calvini Epistolæ et Responsa*, p. 70, t. ix, édition d'Amsterdam, en 1667, chez Jean-Jacob Schigifler.)

Dans cette même édition, Théodore de Bèze annonce qu'il a fait un choix *in detectu ipso*, dit-il, des lettres de Calvin. Il déclare qu'il a cru pouvoir changer et supprimer des mots et des pensées. Ainsi Théodore de Bèze, plus prudent, a mutilé les paroles de cruauté que son maître donnait pour mol d'ordre à ses sectateurs. Nous n'avons donc que la pensée affaiblie de Calvin. Qu'on juge, par les citations que nous venons de faire, des suppressions qu'ont dû subir les papiers de ce chef de la Réforme.

Ces paroles ont un arrière-goût du bûcher sur lequel l'apostat de Noyon fit monter à Genève l'apostat d'Espagne ; mais ces paroles, tout affreuses qu'elles sont, démontrent que Calvin voulait rassurer ses partisans sur les résultats du Colloque de Poissy. Laynès avait fait échouer leur tentative. Ils ne pouvaient plus combattre avec le raisonnement ; le maître conseillait de faire appel à l'assassinat.

Les rapports qui s'étaient établis entre le prince de Condé et le Général des Jésuites devinrent de plus en plus intimes. Le prince aspirait à voir cesser des dissidences religieuses qui, tôt ou tard, menaçaient de faire éclater la guerre. Il demandait à Laynès le remède aux maux qu'ils entrevoyaient tous deux dans un prochain avenir. Le Roi de Navarre lui-même se mêlait à ces entretiens. Une note adressée par Laynès au prince de Condé en fait connaître toute l'importance. Cette note répond aux difficultés que Condé avait élevées contre la réunion des deux Eglises ; elle démontre surtout que Laynès était aussi franc pour ses amis qu'avec ses adversaires ; car on y lit : « La principale cause de la séparation est la conduite des ecclésiastiques, qui, à commencer par le Chef Suprême et les prélats jusqu'aux membres inférieurs du Clergé, ont grand besoin de réforme quant aux mœurs et à l'exercice de leurs charges. Leur mauvais exemple a produit tant de scandales que leur doctrine est devenue un objet de mépris ainsi que leur vie. »

La note a pour but de déterminer les Calvinistes à se rendre au Concile de Trente. Elle se termine et est signée de cette manière :

« Pour voir cette union tant désirée, je sacrifierais cent vies, si j'en avais autant à offrir. Ainsi, du malheur de ces divisions, la bonté divine tirerait, -- outre l'union, -- le bienfait de la réforme de l'Eglise dans la tête et dans les membres.

» De votre Excellence le très-humble serviteur  
en Jésus-Christ,

« Celui qui parla à Votre Excellence dans la chambre du Roi de Navarre, et à qui elle commanda de vous adresser par écrit ce qu'il avait dit de vive voix. »

Le Général des Jésuites, en communication fréquente avec le chef militaire des Protestants, prévoyait bien les malheurs qui résulteraient du Colloque de Poissy. Un funeste exemple y avait été donné : on avait traité avec les Calvinistes sur le pied de l'égalité. Ils allaient donc tirer parti de ces concessions. Laynès résolut de séjourner en France pendant quelques mois, afin de vivifier dans les cœurs le principe catholique exposé à tant de périls. Il prêcha en italien l'Avent et le Carême à l'église des Augustins. Là, il se faisait entendre quatre fois par semaine. Dans le même temps, il montait dans la chaire du Collège de Sainte-Barbe et dans celle de plusieurs autres églises. Il parlait tantôt en latin, tantôt en français. Cet apostolat, que sa réputation d'éloquence rendait encore plus fructueux, ne suffisait point à l'ardeur du Missionnaire. Il visitait le roi, la reine-mère et les princes ; il conversait avec les plus célèbres docteurs de Sorbonne. A tous il démontrait que faire une concession aux Calvinistes, de quelque nature qu'elle fût, c'était perdre la Religion. Il s'opposait surtout à ce que des temples leur fussent accordés dans l'intérieur du royaume. Il adressa même à Catherine de Médicis un mémoire qui est une étude politique et l'un des documents les plus précieux sur la question de liberté religieuse <sup>1</sup>.

« Puisqu'il s'agit d'examiner s'il est utile d'accorder des temples ou lieux d'assemblée à ceux de la nouvelle Religion, on propose à la Reine Très-Chrétienne plusieurs raisons qui peuvent servir à décider la question d'une manière conforme à la gloire de Dieu, à l'honneur, à la dignité et à la conservation du Roi son fils, et au bien commun de tout le royaume.

» La France, qui a reçu depuis un grand nombre de siècles la Foi de Jésus-Christ, et qui a persévéré jusqu'à présent dans la Communion de l'Eglise Catholique Romaine, ne pourrait pas, sans un très-grand préjudice, admettre une autre religion, qui, sans parler des dogmes nouveaux qu'elle enseigne, romprait les liens de cette antique union. Et puisqu'il n'y a qu'un Roi, qu'une Religion, qu'une Eglise véritable, hors laquelle on ne peut espérer de salut, si cette Religion véritable est celle qui a été

<sup>1</sup> Le texte de ce document est en italien, comme le discours de Laynès au Colloque de Poissy.

constamment professée dans ce royaume depuis son origine jusqu'à nos jours, ceux qui en embrassent une autre entrent donc par là dans une voie de perdition. Si, au contraire, la religion réformée est vraie, il faudra avouer qu'aucun des rois qui ont précédé, qu'aucun de leurs sujets n'ont marché dans la voie du salut. Décider si l'on doit introduire dans le royaume cette secte récente et si l'on doit accorder des temples à ceux qui la pratiquent, ce n'est pas une affaire de peu de gravité et qu'on puisse terminer à la légère. Il conviendrait donc à la sagesse, au zèle et à la piété de la Reine-Mère de ne point permettre en France un changement de si grande portée dans un temps où le Roi Très-Chrétien, son fils, est mineur, et ne peut pas juger par lui-même de ce qui est le plus opportun.

» Par la même raison, les princes du sang et messieurs du Conseil privé ne devraient pas presser l'exécution d'une telle mesure, si l'on considère surtout qu'il n'y a aucune nécessité d'adopter sans délai un parti aussi désespéré. On peut, en effet, apaiser les troubles sans ouvrir des temples aux Hérétiques ; et quand même les exigences du temps demanderaient qu'on délibérât promptement sur cet objet, on devrait y procéder avec maturité, à cause de son importance, le faire examiner par des personnes de savoir et de mœurs irréprochables, et qui fussent capables de donner au Roi de salutaires conseils touchant son propre salut et le bien de son royaume.

» Au contraire, si l'on se hâte de décider une question de si haut intérêt par les voix et par les suffrages d'un petit nombre de personnes, comme à la réunion de Poissy, certes une démarche si précipitée ne tournera pas à la gloire de la Reine ni de ses conseillers. On opposera à leur décision une assemblée convoquée légitimement à Paris et un édit juridique approuvé par tous les Parlements du royaume, qui repoussaient la religion nouvelle. On leur rappellera que, dans ce même temps, d'après les requêtes et les instances de ce royaume, on a convoqué un Concile général qui, d'après le sentiment constant de nos ancêtres, est le meilleur et l'unique remède contre la diversité des opinions en matière de foi ou de culte.

» Ainsi donc il faut espérer de la bonté de Dieu qu'il voudra

bien faire cesser les divisions par rapport à la doctrine, et détruire les abus et scandales qui corrompent les mœurs.

» Sans doute il y a des changements à faire, des améliorations à introduire ; mais ce n'est que par le moyen d'un Concile qu'on pourra y parvenir de manière à ne point blesser la confiance des fidèles. Chacune des nouvelles sectes qui se multiplient en Allemagne, en Suisse et dans d'autres pays de la Chrétienté, chacune de ces sectes contraires l'une à l'autre, prétend avoir la véritable interprétation des Ecritures, et appelle les autres Hérétiques. Il n'y a d'autre voie de résoudre les difficultés qui concernent la Foi que la décision d'un Concile général légitimement convoqué et agissant pour toute l'Eglise ; décision à laquelle nous devons créance entière, puisque l'Eglise est le fondement et la colonne de la vérité, que Jésus-Christ lui a promis son assistance et celle du Saint-Esprit jusqu'à la fin du monde, et, par conséquent, que, dans ce qu'elle définit relativement à la Foi, elle ne peut pas se tromper. Le Concile ainsi légitimement assemblé et libre ne peut pas errer, de même que l'Eglise qu'il représente. Il faudrait donc que la Reine, qui a déjà envoyé au Concile plusieurs prélats distingués, des théologiens et d'autres personnes respectables, y envoyât aussi les principaux ministres de la nouvelle religion, que ceux-ci y attirassent les ministres des autres provinces, et que l'on donnât à tous des assurances de la plus grande sécurité. S'ils regardaient comme suspects les suffrages des Evêques catholiques, on pourrait procéder avec eux par voie de conférence, en faisant disputer quelques-uns de chaque parti, comme il se pratiqua autrefois au Concile de Florence, où l'Eglise Orientale opéra sa réunion à l'Eglise Romaine avec un sentiment de paix qui devenait pour tous une consolation.

» La concession des temples, faveur publiquement accordée aux nouveaux Hérétiques, serait très-funeste à la vraie Religion ; car, quand on refusa des temples aux autres sectes, elles s'éteignirent peu à peu, n'ayant point occasion d'entendre d'autres instructions que celles des Catholiques ; si, au contraire, l'on permet aux Hérétiques d'avoir des temples, leurs ministres peuvent conserver leurs rites et leurs cérémonies pendant de longues an-

nées. C'est ainsi que nous voyons se soutenir durant plusieurs siècles l'hérésie d'Arius, et beaucoup d'autres sectes, comme celles des Grecs, des Arméniens, des Ethiopiens, des Cophtes, qui sont Nestoriens, celle des Vaudois et celle des Bohémiens. Elles persévèrent de nos jours, au très-grand préjudice du Christianisme, parce qu'elles ont des temples et des ministres. Au contraire, les sectes des Novatiens, des Phrygiens, des Valenti-niens, des Marcionites, des Pauliciens, et d'autres hérétiques, auxquels, par un édit public, l'empereur Constantin ôta les chapelles et les églises, et auxquels il défendit de s'assembler, soit en public, soit en secret, furent bientôt anéanties, comme on lit dans le III<sup>e</sup> livre de l'Histoire *tripartita*<sup>1</sup>.

» Nous en avons encore un exemple dans les Juifs et dans les Sarrasins, qui reçurent ordre de sortir d'Espagne s'ils ne se convertissaient pas. Une notable partie de ceux qui restèrent, quoiqu'ils eussent été baptisés, furent constants en leur infidélité pendant plusieurs années, parce qu'on leur avait laissé leurs synagogues et leurs mosquées; mais après qu'elles leur eurent été enlevées, ils devinrent sincèrement catholiques. En voici la raison : l'homme est naturellement porté à pratiquer la Religion; et, quand il ne lui est plus permis de professer celle qu'il voudrait, il en embrasse une autre pour ne pas vivre sans culte. Il en arriverait de même à ces sectaires, si on leur refusait la commodité des temples. Au bout de quelques années ils retourneraient à l'Unité catholique.

» Ainsi cette prétendue concession leur deviendrait réellement funeste, puisqu'elle leur fermerait à l'avenir la porte de l'Eglise.

« Si l'on accordait des temples par tolérance, c'est-à-dire pour maintenir la tranquillité du royaume, — comme la politique exige que l'on permette quelquefois de moindres maux pour en éviter de plus graves, — loin d'obtenir l'effet qu'on se propose, il arriverait tout le contraire. Pour contenter la partie la plus minime et la moins bonne, la Reine se rendrait odieuse

<sup>1</sup> Epiphane le Scolaste ou le Jurisconsulte, qui vivait au commencement du sixième siècle, traduisit du grec en latin les Histoires ecclésiastiques de Socrate, de Sozomène et de Théodoret; il en fit ensuite un abrégé, qu'il divisa en douze livres, auxquels il donna le titre d'*Historia tripartita*. Cet ouvrage, cité par le Père Layné, a été inséré dans l'édition des Conciles de Surius.

à la partie la plus saine et la plus nombreuse de son royaume ; car, quoiqu'on compte beaucoup de personnes qui aient embrassé cette religion, néanmoins, comparativement aux Catholiques romains, elles sont en minorité. Si on accordait des temples aux hérétiques, leur joie n'égalerait pas le mécontentement des Catholiques ; or, il est plus essentiel de conserver la bienveillance de ceux-ci que celle des premiers : car si les Catholiques étaient poussés au désespoir et s'ils pensaient à changer de gouvernement, ils pourraient faire plus de mal.

» On prétend peut-être éviter certains scandales occasionnés par le défaut des temples ; mais n'est-il pas plutôt à craindre d'en exciter par là de plus graves et de plus universels ? Après s'être trouvés jusqu'à présent en petit nombre et de peu d'autorité, les sectaires, par la connivence des magistrats et par l'impunité, sont arrivés à une telle insolence qu'ils ont eu la hardiesse d'occuper des villes entières de ce royaume, d'en chasser les Catholiques, d'ôter aux Religieux leurs monastères, de brûler et de piller les églises, de briser les images, et même de fouler aux pieds le Très-Saint-Sacrement ; je ne dis rien des meurtres et d'autres cruautés, ce sont des choses trop odieuses à rapporter.

» Que feraient-ils donc à l'avenir s'ils devenaient plus nombreux, et s'ils se croyaient ainsi plus favorisés par les princes ?

» Leur insolence croîtrait certainement, elle se montrerait intolérable. Pour ce qui regarde les Catholiques, si, lorsque ces hérétiques étaient hors des villes et dans des maisons particulières, ils ont eu souvent des démêlés avec eux, combien cette occasion ne sera-t-elle pas plus fréquente lorsqu'ils verront des temples élevés par les sectaires au milieu de leurs cités ou dans leurs campagnes, et ne pourront-ils pas alors craindre raisonnablement que le nombre de ceux de la nouvelle religion augmentant, ils ne soient eux-mêmes chassés de leurs temples et même des villes, comme on l'a vu dans d'autres endroits où les hérétiques se sont trouvés en force ? Aussi voyons-nous dans l'histoire les persécutions que les Ariens ont suscitées aux Catholiques ; nous savons, par le livre iv<sup>e</sup> de la *Tripartita*, que Macédonius, lorsqu'il se sentait assez fort, chassait les Catholiques de leurs églises, et, de plus il les obligeait à recevoir sa



communion. Quelques-uns fléchissaient sous les cruautés de la persécution ; pour les autres , ils étaient privés de leurs biens ou de leurs dignités , et on en voyait même marqués au front d'un signe d'infamie. Ainsi le désespoir pourrait porter les Catholiques à la révolte et à la guerre civile , comme il est arrivé en Allemagne et ailleurs. Ce n'est donc pas en donnant des temples aux hérétiques que l'on assurera la tranquillité de la France.

» Cette concession serait un crime non-seulement contre la Majesté divine , mais encore contre la Majesté du Roi Très-Chrétien , puisqu'elle affaiblirait de beaucoup les forces de ce royaume , qui a été jusqu'à présent très-puissant à cause de son union et de l'amour des sujets envers leur prince ; car la division des cœurs une fois introduite avec la diversité des religions , il n'y aurait ni obéissance ni dévouement dans le service du Roi , parce que le parti dissident n'aimerait pas le monarque , mais il en désirerait plutôt un autre qui fût de la même religion que lui. Ainsi la fidélité s'éteindrait dans les cœurs , et si des ennemis étrangers menaçaient la France , elle se trouverait plus exposée à leurs attaques. Il ne faut pas croire qu'on pourrait si facilement contenter les deux partis ; car , comme dit Notre-Seigneur Jésus-Christ , on ne peut pas servir deux maîtres à la fois ; et n'arrivera-t-il pas plutôt ce que le Sauveur dit autre part : qu'un royaume divisé en lui-même sera désolé ? De plus , si , tant que l'ancienne Religion a fleuri dans ce pays , Dieu l'a conservé et couvert d'une protection spéciale , ne doit-on pas craindre que , dans le cas où la Religion viendrait à s'éteindre , Dieu n'abandonnât la France comme il a abandonné l'Empire d'Orient , en le laissant s'affaiblir par les hérésies que cet Empire avait reçues dans son sein ?

» Et lorsqu'il se sépara de l'Eglise Romaine après la réunion opérée au Concile de Florence , par un juste jugement de Dieu , Mahomet , sultan des Turcs , s'empara de Constantinople et de toutes les provinces , qui furent ainsi réduites à un misérable esclavage.

» Par cette concession , on s'écarterait de la conduite qu'ont tenue avec tant de gloire les anciens Empereurs et Princes chrétiens. En effet , loin d'accorder des temples aux héréti-

ques, ils leur ôtèrent même ceux qu'ils avaient déjà, comme nous l'avons dit de Constantin I<sup>er</sup>. C'est en suivant l'exemple de cet Empereur, — comme le raconte Sozomène au livre IX de son histoire, chapitre XIX, — que Théodose ordonna par des lois sévères que les hérétiques n'eussent point d'églises, qu'ils n'enseignassent pas la Foi, et qu'ils n'ordonnassent ni Evêques ni Prêtres. Il expulsa des villes plusieurs des sectaires, écarta les autres des honneurs publics, et enfin il publia des édits contre eux. Marcien, excellent Empereur, par un décret qui lui fut très-honorable, ôta les églises aux Eutychiens (XIX<sup>e</sup> acte du Concile de Calcédoine).

» Il est donc évident, si l'on accorde des temples aux sectaires, que la mémoire de la Reine, des princes du sang et des membres du conseil sera flétrie d'une tache honteuse et dans les histoires de notre temps et dans les annales de la postérité la plus reculée. Et cette condescendance paraîtra d'autant plus blâmable que ceux de la nouvelle religion et les autres hérétiques n'accordent aucune église au culte catholique dans les pays ou dans les provinces dont ils sont maîtres. A Genève, par exemple, à Zurich et en d'autres villes, ils puissent rigoureusement les Catholiques, qui sont en grand nombre parmi eux, lorsqu'ils veulent pratiquer quelque exercice de leur culte. L'attachement que ces hérétiques ont pour leur secte devrait donc nous exciter à en avoir un semblable pour l'ancienne et véritable Religion.

» Que l'on ne croie pas que, si la gangrène gagne le corps social, il soit au pouvoir des princes de l'arrêter à leur gré; que, si le feu de cette hérésie croît avec la concession des temples, ils puissent l'éteindre quand ils voudront. La licence effrénée de la chair, que les nouveaux prédicants favorisent si effrontément, a beaucoup trop d'attraits sur les cœurs; et si jamais ces sectaires se trouvent en force, il est certain qu'ils n'épargneront rien pour détruire en France le culte catholique comme ils l'ont fait en Saxe, en Angleterre, en Danemark et dans d'autres Etats du nord.

» Par cette concession on ôterait à une infinité d'âmes le moyen de faire leur salut, et cependant Jésus-Christ menace

d'une manière terrible le téméraire qui scandalise le plus petit de ceux qui croient en lui. Cet exemple serait aussi très-funeste et contagieux pour les nations étrangères ; et ce danger est d'autant plus réel que l'autorité de la France apparaît plus grande et qu'elle exerce plus d'influence sur les autres peuples de l'Europe. On ferait aussi injure au Concile déjà assemblé sur les instances de ce royaume, parce qu'il semblerait que, par le fait, on approuverait la doctrine des nouveaux sectaires ; c'est cependant pour se prononcer sur cette doctrine et pourvoir aux besoins de l'Eglise que tant de prélats de tous les pays de la Chrétienté se réunissent à Trente. Ce serait enfin un coup funeste porté à la Religion et à toute l'Eglise Catholique si l'on commençait par retrancher de son corps un membre aussi noble que le Royaume très-chrétien de France, dont les princes se sont toujours distingués par le zèle pour la gloire et les intérêts du Saint-Siège.

» L'introduction de l'hérésie dans cet Etat semblera d'autant plus étrange que l'on se rappelle le serment que le Roi Charlemagne et les Français d'un côté, et de l'autre le pape Adrien I<sup>er</sup> et les Romains, firent sur l'Autel de saint Pierre de se conserver amitié perpétuelle et de se défendre mutuellement contre leurs ennemis.

» On doit encore remarquer que les princes chrétiens qui ont favorisé les sectes et qui ont attaqué la Religion véritable et ancienne se sont vus châtiés de Dieu, même dans ce monde. Quelques-uns, en effet, ont été tués par leur ennemis, d'autres par leurs propres sujets ; plusieurs sont morts soudainement à la fleur de l'âge ; et souvent Dieu a retiré de leur famille l'Empire et la Royauté et les a donnés à d'autres : ce qui est confirmé par les histoires d'Empereurs et de Rois très-puissants, par exemple, de Valens, d'Anastase, de Constant, de Léon, de Théodoric, et de beaucoup d'autres que nous pourrions citer. Ainsi donc, tout considéré, un si grand changement, c'est-à-dire la concession de temples, semble être contraire à la gloire de Dieu, à l'honneur, à la dignité, à la conservation du Roi Très-Chrétien, au bien commun du royaume et de l'Eglise universelle. Mais, pour concilier les différences

de la doctrine et pour réprimer les désordres et les abus, on doit avoir recours au Siège Apostolique, à l'imitation de l'Empereur et Roi de France Louis I<sup>er</sup>. Ce prince, consulté par les ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople, Michel, sur les images à exposer dans les temples, remit toute l'affaire au Pape, comme à celui qui devait juger ce point en dernier ressort. Si ce moyen ne satisfait pas les Dévoyés de l'Eglise, qu'ils confient au Concile général la décision de toutes ces difficultés. »

Ce langage posait nettement la question entre les Catholiques et les Huguenots. Au-dessus des droits alors mal définis et encore plus mal compris de la liberté, il y avait une considération qui dominait tous ces droits et qui devait les annihiler, puisqu'ils étaient hostiles à la Religion du pays. C'est par l'unité dans la Foi que les nations conservent longtemps leur unité politique ; c'est par elle que les peuples sont forts ; c'est elle qui empêche de discuter la source du pouvoir, et qui ainsi maintient le respect dû à la loi dont ce pouvoir est l'organe.

La tolérance pour les esprits novateurs s'arrête devant le salut de la Société tout entière. Laynès possédait le génie de la politique et la science du gouvernement des hommes. Il sentait que c'est par les concessions que les rois se perdent, et il conseillait de ne jamais accorder de temples aux Dévoyés de l'Eglise. Les raisons qu'il déduit sont concluantes ; Catherine de Médicis s'y rendit. Le Jésuite avait triomphé de l'opiniâtreté même du Calvinisme ; mais sa prévoyance fut condamnée à la stérilité par les faiblesses du Gouvernement.

Les rois de l'Europe avaient trop fait en faveur des sectaires. Charles-Quint s'en était servi contre les Papes, François I<sup>er</sup> contre Charles-Quint. Instruments politiques entre les mains de ces princes, ils avaient tour à tour épousé leurs querelles ; afin de donner une consistance au nouveau culte, ils l'avaient propagé, et, peu de temps après avoir essuyé ce refus provoqué par Laynès, les Calvinistes demandaient des temples les armes à la main ; ils les obtinrent. La conjuration d'Amboise, tramée par eux contre le roi, avait effrayé la régente. On crut que, par des complaisances, il serait facile de les contenir ; on se

trompa. Selon la pensée du Général de l'Institut, c'était éterniser l'hérésie. Il ne restait plus à ses soldats qu'à la combattre ; Laynès ne s'y épargna pas plus qu'eux.

Le Colloque de Poissy était dissous ; mais Pierre Martyr, Pérosel, favori du prince de Condé, et les autres ministres brûlaient de continuer cette lutte de paroles qui préparait leurs adeptes à des mêlées plus sanglantes. Un autre Colloque fut indiqué à Saint-Germain-en-Laye. Bèze, Pierre Martyr, Pérosel et Marlorat attaquèrent le culte des images. Le docteur Pelletier, Polanque et Laynès leur répondirent ; mais on ne tarda pas encore à s'apercevoir que ces discussions ne produisaient que de tristes résultats. Il fut enjoint aux membres de la réunion de mettre leurs sentiments par écrit, afin que, s'ils n'étaient pas tous d'accord, la controverse pût être dévolue au Saint-Siège et au Concile. Le 9 février 1562, cette assemblée cessa ses conférences.

Deux mois après, elle perdait son président. Le cardinal de Tournon mourait entre les bras du Père Polanque, son confesseur.

Le séjour que Laynès faisait à Paris avait retardé les progrès du Calvinisme et avancé les affaires de la Compagnie de Jésus. Quatre jours après la clôture du synode partiel de Saint-Germain, le Parlement de Paris acceptait ce que le Colloque de Poissy avait décidé relativement aux Jésuites. Son arrêt est ainsi libellé :

« Et tout considéré, ladite Cour a ordonné et ordonne que ledit Acte de réception et approbation faite au dit Concile et Assemblée tenue à Poissy, sera enregistré au Greffe d'icelle Cour, par forme de Société et Collège qui sera nommé le Collège de Clermont, et aux charges et conditions contenues en leur susdite déclaration et lettres d'approbation susdites ; c'est à savoir que l'Évêque diocésain aura toute superintendance, juridiction et correction sur la dite Société et Collège, ne feront les Frères d'icelui, en spirituel ne temporel, aucune chose, au préjudice des Évêques, Chapitres, Curés, Paroisses et Universités, ne des autres Religions ; ains seront tenus de se conformer entièrement à la disposition du droit commun... Fait en Parlement, le 13 février 1562. »

L'acte de Poissy entériné au Parlement refusait aux Jésuites la qualité de Société religieuse. Il disait qu'ils n'étaient reçus que comme prêtres et écoliers du Collège de Clermont. Les Pères ne tinrent aucun compte de cette condition. Au frontispice de leur nouvel établissement ils firent graver ces mots, qui différaient de leur titre, tout en le rappelant avec un correctif : la maison n'était pas un Collège de la Compagnie de Jésus ; elle fut *Collegium Societatis Nominis Jesu*<sup>1</sup>. Par cette subtilité, ils espéraient mettre en défaut la persistance du Parlement et de l'Université. Les choses n'allèrent pas au gré de leurs désirs.

Un pareil assaut d'arguties était aussi peu digne des grands corps qui le soutenaient que de la Société religieuse contre laquelle on le dirigeait. Ce n'est point avec de misérables armes que doivent s'attaquer et se défendre ceux qui aspirent à gouverner les autres. Le Parlement et l'Université prenaient l'initiative, les Jésuites les suivirent dans cette voie. On les plaçait sur le terrain de la chicane, ils s'y montrèrent aussi habiles qu'ils se révélaient diserts dans l'Église ou dans les chaires de l'enseignement. Deux ans s'écoulèrent ainsi ; mais la victoire restait toujours à la Compagnie, car la foule des élèves se pressait aux leçons des Pères.

Du Boulay, greffier et historien de l'Université, ne craint pas d'en faire la remarque<sup>2</sup>. « Admis par l'assemblée de Poissy à certaines conditions, dit-il, et reçus par le Parlement sous les mêmes conditions, les Jésuites commencent à enseigner, mais gratuitement, ce qui plut à beaucoup de gens. L'opposition de l'Université, à qui l'Évêque et le Clergé de Paris, la Ville et les Ordres-Mendiants s'étaient joints, ne servit à rien. Leurs classes sont aussitôt fréquentées par un grand nombre d'écoliers, et celles de l'Université se trouvent désertes. L'éclat dont celles-ci jouissaient avant eux a beaucoup souffert ; mais la Religion catholique y a beaucoup gagné, de l'aveu même de ceux qui se

<sup>1</sup> La Compagnie de Jésus a été assez longtemps appelée *Societas Nominis Jesu* par plusieurs Evêques. Saint Charles Borromée la nommait ainsi, mais en France cette dénomination était peu connue, elle dut donc paraître une nouveauté ou une subtilité.

<sup>2</sup> *Histoire de l'Université de Paris*, par du Boulay, t. vi, p. 916 (édit. de 1673).

sont élevés avec le plus de violence contre les Jésuites : car on nes aurait dire combien cet Ordre s'est accru en peu de temps, et comment tout-à-coup il a été accueilli partout d'un consentement presque unanime, avec quel fruit il s'est appliqué à convertir à Dieu et au Christianisme les nations barbares et à ramener des hérétiques à la Foi catholique. »

Un homme qui a marqué dans la science et dans le philo-  
sophie du dix-huitième siècle, d'Alembert, auteur d'un ouvrage sur la *Destruction des Jésuites*, destruction à laquelle il avait contribué d'une manière si active, enregistre néanmoins les mêmes aveux. Il écrit <sup>1</sup> :

« A peine la Compagnie de Jésus commença-t-elle à se montrer en France qu'elle essuya des difficultés sans nombre pour s'y établir. Les Universités surtout firent les plus grands efforts pour écarter ces nouveaux venus ; il est difficile de décider si cette opposition fait l'éloge ou la condamnation des Jésuites qui l'éprouvèrent. Ils s'annoncèrent pour enseigner gratuitement ; ils comptaient déjà parmi eux des hommes savants et célèbres, supérieurs peut-être à ceux dont les Universités pouvaient se glorifier ; l'intérêt et la vanité pouvaient donc suffire à leurs adversaires, au moins dans les premiers moments, pour chercher à les exclure. On se rappelle les contradictions semblables que les Ordres-Mendiants essayèrent de ces mêmes Universités, quand ils voulurent s'y introduire. »

Le docteur Ranke vient, de nos jours, confirmer les paroles de du Boulay et de d'Alembert. Il dit <sup>2</sup> : « Les succès des Jésuites, sous le rapport de l'enseignement, furent prodigieux. On observa que la jeunesse apprenait chez eux beaucoup plus en six mois que chez les autres en deux ans. Des Protestants mêmes rappelèrent leurs enfants des gymnases éloignés pour les confier aux Jésuites. »

En paraissant dans les chaires de Paris (février 1564), la Compagnie avait voulu y être représentée par des hommes dont ses rivales étaient les premières à admirer la science. Maldonat,

<sup>1</sup> *Sur la destruction des Jésuites*, par un auteur désintéressé (d'Alembert), p. 49 (édit. de 1765).

<sup>2</sup> *Histoire de la Papauté*, par Ranke, t. III, p. 41 (édit. de 1838).

un des plus célèbres interprètes des Livres Saints, expliquait la philosophie d'Aristote; Michel Vanegas commentait les Emblèmes d'Alciat; d'autres, aussi renommés, enseignaient les lettres grecques et latines. Ils réunissaient plus de mille auditeurs à leurs leçons.

Ce motif était assez déterminant pour l'Université; elle n'avait pas besoin d'en chercher d'autres. Dès 1563, après la mort de Pasquier-Brouet, Provincial de France, les Jésuites avaient formé le projet de pénétrer dans le camp ennemi; et Julien de Saint-Germain, alors recteur, leur avait accordé des lettres de scolarité et tous les privilèges dont jouissaient les membres de ce corps enseignant. Mais en 1564, le jour de la Saint-Remi, les Jésuites, munis de leurs diplômes, s'annoncent, en recommençant les cours, comme faisant partie intégrante de l'Université. Cette tactique lui portait le dernier coup. Marchand était recteur; il convoque toutes les Facultés en émoi. On les consulte pour savoir si l'Ordre de Jésus sera admis dans le sein de l'Université. La réponse était forcément négative. « Attendu, est-il dit dans cet acte, que la Faculté de théologie a jugé que cet Institut attaque très-uniquement tous les curés, les statuts de l'Université, et qu'il ne reconnaît aucun supérieur, ce qui est la marque d'une secte très-orgueilleuse. »

On fermait une porte aux Jésuites; ils s'en ouvrent une autre. Requête est présentée par eux à l'Université. Ils demandent à y être incorporés, à condition qu'ils ne concourront pas pour les dignités de recteur, de chancelier et de procureur. Jean Prévôt, le nouveau recteur, les cite devant le conseil qui se tint à l'église des Mathurins. Voici l'interrogatoire auquel on les soumit, d'après d'Argentré, évêque de Tulle, et du Boulay :

Le Recteur. — « Êtes-vous Séculiers ou Réguliers, ou Moines? »

Les Jésuites. — « Nous sommes en France tels que le Parlement nous a dénommés : *tales quales nos Curia nominavit*, c'est-à-dire, Compagnie du Collège appelé Clermont. »

Le Recteur. — « Êtes-vous dans la réalité Moines, ou Séculiers? »



Les Jésuites. — « La présente Assemblée n'a pas droit de nous faire cette question. »

Le Recteur. — « Êtes-vous vraiment Moines, Réguliers, ou Séculiers ? »

Les Jésuites. — « Nous avons déjà répondu plusieurs fois : Nous sommes tels que la Cour nous a dénommés, et nous ne sommes pas tenus de répondre. »

Le Recteur. — « Vous ne donnez aucune réponse sur le nom, et vous ne voulez rien dire sur la chose. Il y a un Arrêt de la Cour qui vous défend de prendre le nom de Jésuites ou de Société de Jésus. »

Les Jésuites. — « Nous ne nous arrêtons pas à la question de nom. Vous pouvez nous citer en justice si nous allons contre le contenu de l'arrêt <sup>1</sup>. »

Un procès devenait imminent. Les Jésuites en appellent de l'Université au Parlement. D'une rivale en décadence, c'était passer à un adversaire systématique. Ils déposèrent requête. Le 20 février 1565, le Parlement y mit un *Soit montré*, et le procureur-général Bourdin prit ses conclusions tendant « à ce qu'il ne fût rien innové jusqu'à ce que, parties ouïes, en ait été par la Cour ordonné. »

Les Jésuites n'avaient qu'un avocat ; il se nommait Pierre Versoris. L'Université leur en opposa huit : Fontenay, de Thou, Ayrault, Dumesnil, Béchet, Guérard, du Vair et Etienne Pasquier se partagèrent l'attaque contre la Compagnie et se proposèrent, en multipliant les incidents, d'éterniser une cause qui leur créait un titre à la célébrité. Pasquier a dit lui-

<sup>1</sup> Dans les archives du *Gesù* on trouve une autre réponse. Elle est tout entière de la main de Ponce Cogordan, celui-là même qui fut chargé de la prononcer en sa qualité de Procureur du Collège :

« Messieurs, dit-il, il y a longtemps que l'on demande qui nous sommes. Les uns disent d'une manière, les autres d'une autre. En deux mots, voici ce que nous voulons être. Nous sommes enfants de notre mère, la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle nous protestons vivre et mourir. Nous sommes ainsi que le dit le Parlement qui nous reconnaît, ainsi que nous déclare l'acte de réception de Poissy, Compagnie et Société du Collège qui s'appelle de Clermont. A présent nous vous supplions, pour l'amour de Dieu, de nous incorporer au corps de l'Université, conformément audit arrêt de la Cour et de l'Assemblée de Poissy.

même : « Cette cause est la première planche de mon avancement au palais. »

Ses *Recherches sur la France*, tout instructives qu'elles sont, ne lui attirèrent jamais la réputation qu'apporta à son nom le livre intitulé *Catéchisme des Jésuites*. Il se prit donc d'une haine de barreau contre eux. Tout avocat porte à sa première cause une affection reconnaissante; il a un faible pour celui qui donna l'essor à sa parole : que sera donc cette reconnaissance lorsqu'elle rencontrera pour client une corporation qui dispose de toutes les gloires? Pasquier avait sa fortune à faire; il saisit l'occasion. Cet homme, fameux par la haine qu'il afficha pour la Société de Jésus, n'était cependant pas aussi ridicule ou aussi méchant que les membres de cette Société ou leurs partisans ont essayé de le peindre. A travers le mauvais goût et le style plein d'enflure inhérents à son siècle, il eut de rares qualités, de l'esprit et du cœur. Il se dévoua pour son roi proscrit, il n'oublia jamais les hommes qui avaient contribué à son élévation.

Étienne Pasquier se montra dans cette arène judiciaire ennemi personnel des Pères. Les Pères, à leur tour, ne l'épargnèrent pas<sup>2</sup>; on l'accabla de sarcasmes; on fit expier à son amour-propre les torts de sa faconde. La justice, dès cette époque, était boiteuse comme les Prières de la Mythologie; elle allait le moins vite possible. Le Parlement ajournait, différait sans cesse, et spéculait sur les calamités dont le royaume était menacé pour satisfaire ses vengeances.

Pendant ce temps, Laynès, parti pour le Concile de Trente,

<sup>1</sup> *Lettre de Pasquier*, citée dans l'*Histoire de l'Université*, par du Boulay, t. vi, p. 446.

<sup>2</sup> Il parut à cette époque un pamphlet sans nom d'auteur. Il fut attribué par l'Université à quelque membre de l'Ordre de Jésus, et par l'opinion publique à un avocat qui mettait à profit la situation pour se venger du succès de son confrère. D'après ce pamphlet, intitulé : *La Chasse du renard Panquin*, Étienne Pasquier « est un maraud de Paris, petit galant, bouffon, plaisanteur, petit compagnon, vendeur de sonnettes, un sale et vilain satyre, un arbi-maitre, sot par nature, par héritage, par bémol, sot à la plus haute gamme, sot à triple semelle, sot à double teinture et teint en cramoisi, sot en toutes sortes de sottises, un gratte-papier, un babillard, une grenouille du Palais, un clabaud de cohue, un soupirail d'enfer, un vieux renard, un insigne hypocrite, un renard velu, renard chenu, renard grison, pte babillarde, oison bridé qui se débride licencieusement pour embouer, envillainer et souiller la belle blancheur et le net plumage des cygnes. »

avait enjoint à ses compagnons de poursuivre partout l'hérésie. Les uns la combattaient à Paris, les autres lui tenaient tête au fond des provinces. Émond Auger avait appris que Jean de Montluc, évêque de Valence, adroit politique, courtisan encore plus adroit, abandonnait son troupeau à la dent des loups. Auger paraît sur les rives du Rhône; il prêche à Valence; il encourage cette population que son premier pasteur poussait à l'indifférence ou à l'erreur; il fortifie les Dauphinois, que commençaient à effrayer les courses de François de Beaumont, baron des Adrets.

Ce gentilhomme, condottiere des partis, et qui tour-à-tour fut protestant ou catholique, selon ses intérêts, mais qui, sous toutes les bannières, fournit autant de preuves de sa bravoure que de sa cruauté, s'était fait Huguenot. A la tête de sept à huit mille paysans, que les sermons de leurs ministres avaient fanatisés, il brûlait, saccageait, égorgait, et ne faisait merci ni au sexe, ni à l'enfance, ni à la vieillesse. Calvin et Bèze avaient proclamé que leur culte devait s'établir par le glaive : le baron des Adrets mettait leur conseil en pratique. Émond Auger était un prêtre dont le nom avait souvent retenti à ses oreilles; des Adrets fond sur Valence, où le Père ravivait la Foi.

La Mothe-Gondrin, lieutenant de roi de la province, s'est jeté dans la ville; il espère la défendre; ses efforts sont inutiles. On lui promet la vie sauve; mais à cette multitude se précipitant dans les guerres de religion, il faut apprendre que l'assassinat est un devoir et que la parole jurée ne sera qu'un jeu. La Mothe-Gondrin est massacré. Le Jésuite tombe entre les mains des Huguenots. Le Jésuite ne mourra pas sous le fer des soldats; les ministres calvinistes lui réservent une mort plus ignominieuse. Ils font dresser une potence sur la place, et, la corde au cou, ils le conduisent vers le lieu de son supplice, au milieu des vociférations de la foule.

Cette potence devient pour Auger une dernière chaire. Il va être lancé dans l'éternité; mais il veut que les Dévoyés sachent bien comment expire un prêtre; il parle de cette voix que le martyr a toujours le don de rendre plus sublime. Les vérités qu'il annonce, l'accent qui les soutient, le courage qu'il déploie,

tout cela fait impression, tout cela émeut jusqu'aux ministres du culte réformé. Apostats pour la plupart, ils croient en lui offrant la vie le forcer à l'apostasie. Pierre Viret, l'un d'eux, va proposer à des Adrets de faire suspendre l'exécution pour lui laisser le temps de discuter avec le Père et de le convaincre en face de l'échafaud.

Des Adrets était dans un de ses rares moments d'humanité; Il accorda ce que Viret demandait. Émond descend de la potence, et les Calvinistes entrent avec lui en pourparlers. Caresses, menaces, raisonnements captieux, rien n'est omis : Auger triomphe des flatteries comme de l'erreur. Les ministres ne veulent pas s'avouer vaincus; ils pensent que les ennuis du cachot rendront le Jésuite à la raison; ils le gardent pour le lendemain. Le lendemain, les Catholiques de Valence avaient trouvé moyen de l'arracher à la captivité et à la mort.

A Pamiers, le Père Pelletier était sous le coup des mêmes dangers. Un arrêt du Parlement de Toulouse le fait sortir de prison, et, comme Auger, il se voit obligé de fuir une province où leur présence ne fait qu'exposer à des périls plus certains les Catholiques, n'ayant pas encore l'énergie de repousser la force par la force. Le Dauphiné était fermé à Auger; il passe en Auvergne. Bientôt les villes de Clermont-Ferrand, de Riom et d'Issoire éprouvent les effets de son zèle; il les préserve de l'invasion hérétique.

L'audace des Calvinistes ne connaissait plus de bornes. L'édit de Charles IX, en faveur du culte réformé, avait compromis le Trône et la Religion; ils allaient les ébranler lorsque, le 19 décembre 1562, le duc de Guise battit les Huguenots dans les plaines de Dreux. Le prince de Condé, leur chef, resta prisonnier; et, par une fuite précipitée, Bèze échappa au même sort.

Cette victoire changeait la face des choses. Les Protestants n'avaient pu vaincre le duc de Guise : le 24 février 1563, deux mois après, ils l'assassinaient par les mains de Poltrot, autant pour venger le massacre de Vassy que cette défaite si funeste à leur cause.

Au mois de juillet 1563, Antoine Possevin et Émond Auger

se rencontrent dans la ville de Lyon, où, pendant plus d'une année, l'exercice de la Religion catholique a été interdit par les violences des Calvinistes. Le maréchal de Vieilleville et les chanoines de la Métropole de Saint-Jean appelaient les deux Pères pour rendre à la seconde cité du royaume la Foi que tant de secousses avaient pu lui faire perdre. Possevin et Auger en deviennent les apôtres; leur voix retentit avec tant d'éclat qu'elle communique aux uns le courage d'être Chrétiens, aux autres la pensée de renoncer à l'erreur.

Le Père Pelletier meurt à Toulouse; les Capitouls ne croient pas pouvoir mieux remplacer le Jésuite qu'en nommant Émond pour son successeur. Ils le demandent au Vice-Provincial de France, Olivier Manare, et à Laynès. Émond est accordé à leurs désirs; mais les Lyonnais s'opposent à ce départ, ils ne peuvent se séparer de lui, et le Père Auger reçoit ordre de ne pas les abandonner.

Canisius, en Allemagne, avait publié son Catéchisme : Émond livre le sien à la France. Mais alors Pierre Viret, l'orateur le plus éloquent du Calvinisme, était à Lyon. Le roi Charles IX tenait sa cour dans cette ville; le ministre protestant, qui a déjà eu plusieurs entretiens avec Possevin et Auger, en sollicite d'autres. Prosper de Santa-Croce, nonce du Pape, en indique un dans son palais : Viret s'y rend; Possevin et lui entrent en discussion. Deux esprits si supérieurs ne pouvaient faire qu'assaut de talent : chez l'un il y avait conviction, dans l'autre apostasie et orgueil. La conférence mit en relief l'étendue de leurs connaissances théologiques et n'aboutit à aucun résultat.

Ce n'était pas assez pour la France de la guerre civile dans ses provinces, de la désunion dans les croyances, de la haine dans les cœurs; la peste vint à la suite de tant de calamités morales. A Paris, elle emportait le Père Pasquier-Brouet; à Lyon, cette visite du Seigneur fut plus terrible. La charité semblait éteinte au cœur des citoyens; chacun ne songeait, dans son égoïsme, qu'à se préserver du fléau. Auger seul se dévoua pour tous. « Pendant le temps que dura la contagion, dit le sieur de Rubys, auteur de *l'Histoire de Lyon*, le bon Père Émond Auger allait tous les jours visiter les malades dans

les hôpitaux et dans les cabanes, les consolant, les exhortant et leur distribuant les aumônes qu'il recueillait des gens de bien pour cet effet; il était assisté dans ses exercices de charité par un bon prêtre nommé André Amyot, chez qui il logeait. »

Le mal fut affreux; chaque famille comptait ses pertes, et ces pertes mêmes paralysaient la pitié. Au dire des historiens, plus de soixante mille personnes périrent à Lyon seulement. Possévin avait reçu ordre de partir pour fonder un collège à Avignon; Auger se trouvait donc seul. La mort lui enlevait chaque jour les auxiliaires qu'il s'était choisis; mais cette mort, tout horrible qu'elle se présentait, ne le fit point reculer dans l'accomplissement de son devoir. La contagion ne discontinuait pas ses ravages; les magistrats eux-mêmes commençaient à s'épouvanter: Auger, calme au milieu de tant de périls, sent qu'il faut les rassurer à tout prix pour donner aux autres un exemple de courage. Les consolations humaines étaient inefficaces, il en appela aux consolations divines. Un vœu solennel, au nom de la ville de Lyon, est fait à Notre-Dame du Puy en Velay. La peste cesse, et le Jésuite est chargé d'aller porter à cette église le vœu des magistrats lyonnais. A son retour, la cité se propose de lui offrir un gage de sa gratitude; elle décide qu'un aussi héroïque dévouement ne restera pas sans récompense. Il venait d'un Jésuite; les échevins veulent honorer en lui toute la Compagnie de Jésus. On met à sa disposition le Collège de la Trinité. Antoine d'Albon, archevêque de Lyon, s'associe à la pensée de reconnaissance des magistrats, et Auger, qui, sur ces entrefaites, est nommé Provincial de Guienne, accepte, au nom de sa Société, l'établissement que les habitants lui offrent. Une seule condition est imposée par le Père à cette acceptation: les Dévoysés se plaignaient de voir enlever aux enfants de la ville une maison municipale qui devait être commune à tous; Auger eut qu'il soit déclaré dans les actes de propriété qu'ils auront autant de droits que les Catholiques à l'éducation que la Compagnie va dispenser. Cette clause de liberté répondait aux objections de l'Université et de l'hérésie; comme un dilemme en action, elle frappait sur les deux partis.

La France était alors divisée en deux Provinces de l'Ordre.

Le Père Olivier Manare était Provincial de France; Émond Auger, d'Aquitaine ou de Guienne.

Dans le même temps un autre Jésuite se révélait au monde.

Antoine Possevin, né à Mantoue en 1534, était un de ces hommes tels que la Société de Jésus en demandait. Issu d'une famille qui n'avait que sa probité pour richesse, Possevin s'était bien vite créé de puissants protecteurs. Philosophe, orateur, théologien, doué de la plus imperturbable mémoire et d'une facilité prodigieuse pour apprendre à parler toutes les langues, il joignait à tant de qualités la pénétration du diplomate et la ferveur de l'apôtre. Il avait de la bienveillance dans le cœur, de la force dans le caractère, et une telle aptitude pour les négociations que jamais homme de naissance ordinaire n'avait vu sa jeunesse entourée de tant de séductions. Ces espérances de fortune, que le monde ou l'Eglise lui faisait entrevoir, ne l'éblouirent point. Prêtre, il pouvait aspirer aux grandeurs; laïque, il découvrait devant lui tout un avenir de prospérités humaines; car, dans ce temps-là, le talent savait se faire place et les rois couraient au-devant de lui.

Mais Possevin, le commensal de la famille des Gonzague, se sentait attiré vers des idées moins mondaines; pour s'instruire, il avait visité toutes les Universités d'Italie. A Naples, le Jésuite Pétrella lui enseigna le renoncement à soi-même; à Venise, le Père Palmio lui fit naître l'idée d'entrer dans la Société de Jésus. Le 29 septembre 1559, il y commença son noviciat. Il avait vingt-six ans, et était déjà commandeur de Saint-Antoine de Fossano en Piémont.

Ses talents, encore plus que ce titre, qu'il allait résigner, devaient le faire bien accueillir par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, dont les Etats devenaient la proie du Calvinisme. Layuès le dirige sur Nice, où séjournait ce prince; Possevin l'entretient, il lui démontre qu'un souverain catholique ne doit pas, même dans son intérêt personnel, laisser l'hérésie prendre pied chez lui. Les montagnes du Piémont, les Alpes surtout, étaient pour les sectateurs de Luther et de Calvin un refuge contre les poursuites.

Voisines de Genève et de la frontière française, elles rece-

vaient dans leurs vallées tous les prédicants que les rois très-chrétiens forçaient à sortir de leur royaume. Ces prédicants continuaient, auprès des habitants de la Savoie, l'œuvre à laquelle il leur était interdit, en France ou en Italie, de mettre la dernière main. Ils se cantonnaient dans les Alpes, dont Emmanuel-Philibert n'avait pu leur interdire l'entrée, parce que la guerre avec la France l'avait dépouillé de cette partie de ses Etats. Les vallées de Pérosa, de Pragelato, de San-Martino, de Lucerna et d'Angrogne étaient surtout livrées aux entreprises des Huguenots.

Ferrier, gouverneur de Pignerol, reçoit ordre de chasser de ces vallées les Prédicants qui y portent le trouble. Ferrier obéit. Les Ministres du culte réformé s'apprentent à la résistance. Ferrier en condamne quelques-uns au feu; ils périssent sur les bûchers. A cette nouvelle, les habitants d'Angrogne et de Lucerna courent aux armes. Des soldats de Philibert étaient épars dans les campagnes : les Protestants les saisissent; ils leur ouvrent le ventre, leur arrache le cœur et en font un horrible festin.

Le duc de Savoie ne consentit pas à laisser avilir de cette sorte son autorité. Pourtant, avant d'en venir aux moyens de rigueur, il crut sage d'envoyer vers les rebelles un ambassadeur pacifique; il choisit le Père Possevin. Possevin paraît au milieu de ces populations exaspérées; il leur dévoile les malheurs que leur opiniâtreté attirera sur le pays; il ne leur demande pas une soumission, aveugle aux ordres du prince, il ne s'agit pour eux que d'écouter sans tumulte les prêtres qui leur annonceront les vérités de la Religion. Le Jésuite avait déjà fait goûter ses conseils à une partie des habitants. La paix pouvait naître d'un rapprochement aussi inattendu; mais cette paix dérangeait les plans du Calvinisme. François Etienne, le plus audacieux des prêcheurs de ces contrées, propose au Père une conférence dans l'église de Saint-Laurent. Quatorze ministres entrent en lice avec lui; il leur tient tête. Son éloquente érudition triomphe des sophismes. Les ministres comprennent que leur cause est perdue si Possevin peut ainsi faire pénétrer dans les masses la voix de la raison. Ils poussent à la guerre.



Emmanuel-Philibert lance des troupes dans la vallée. Ces troupes sont aux ordres du sieur de la Trinité ; mais le prince et François Baco, nonce du Saint-Siège, ont donné pleins pouvoirs au Jésuite. Les Calvinistes sont vaincus ; ils imploront la paix. Possevin conduit trente-quatre de leurs chefs à Verceil ; il les présente au duc de Savoie, il lui dit qu'ils sont catholiques. Au nom de toutes les vallées, ces députés font abjuration, et Possevin retourne avec eux pour consolider l'œuvre qu'il a si heureusement ébauchée.

Ces événements se passaient sur la fin de 1560. Les novateurs n'en appelaient plus à la force. Mais Emmanuel sait qu'à Turin et qu'à Chiéri ils trament de nouveaux complots ; il engage le Jésuite à y porter la lumière. Possevin prêche et discute. La conviction se fait jour dans les âmes. Les ministres vaincus cherchent à l'attirer à leur parti par des flatteries et par des éloges publiquement décernés à son mérite. Il venait de refuser avec humilité la pourpre romaine, dont le duc de Savoie se disposait à le faire revêtir ; il repousse avec mépris les avances qui peuvent le conduire à l'apostasie. Le plan de séduction échouait ; les ministres en conçoivent un autre moins perfide : ils se plaignent à Bourdillon, gouverneur du Piémont, de l'intolérance de Possevin et de son esprit entreprenant qui compromet la paix publique. Bourdillon lui écrit de venir se justifier à Turin. Le Jésuite y arrive ; il confond ses calomniateurs, et, avec le duc de Savoie, il jette les fondements du collège de Mondovi. Le Piémont était maintenu dans la Foi. Possevin passe les Alpes, il évangélise la ville de Chambéry, puis il se rend à Lyon, où l'Église était exposée à un péril imminent.

Le comte de Sault, gouverneur de la ville, n'attendait qu'une occasion pour se déclarer en faveur du Protestantisme. Possevin connaissait la situation des partis ; il aspirait à relever le courage des Catholiques. Il ouvre des conférences ; il visite les familles chétiennes, il les anime à persévérer ; mais, dans la nuit du 30 avril 1562, les hérétiques envahissent la cité, que le comte de Sault leur ouvrait secrètement. Les Calvinistes avaient la prétention de tout réformer ; ils commencent par tout piller, par tout égorger. La profanation entre à leur suite dans les tem-

ples ; le feu ou la spoliation les précède dans les archives et dans les monastères. Possevin est fait prisonnier et aussitôt réclamé par le duc de Savoie. Possevin, libre, mais encore sous le coup de nouveaux dangers, retourne à Chiéri ; de là à Lyon, où il joint ses efforts à ceux du Père Auger.

L'Université de Paris épuisait toutes les ressources de la chienne afin de se débarrasser de la concurrence des Jésuites. L'Université de Louvain, la plus célèbre après celle de Paris, se croyait compromise aussi dans son existence par l'Institut de Jésus. Elle faisait à son entrée dans les Pays-Bas la même opposition. Les rois et les peuples acceptaient la Société ; les Universitaires la repoussaient. Les rois et les peuples sentaient la nécessité d'une éducation plus appropriée aux mœurs nouvelles, plus en rapport avec les sciences dont l'influence se répandait en tous lieux. Les Universités, qui ne suivent que de très-loin le mouvement des idées, et qui, établies sur des bases regardées par elles comme indestructibles, ne songent pas à se transformer avec les générations, les Universités guerroyaient seules contre l'Ordre naissant. Cet Ordre leur apportait la ruine en n'exigeant aucune rétribution, et la confusion par le parallèle qu'il forçait à faire. L'Université belge était menacée comme sa sœur de Paris ; pour sa défense, elle usa des mêmes moyens.

Nous avons dit les commencements de la Société de Jésus dans le Brabant ; ils furent humbles. La ville et les magistrats de Tournai lui avaient offert un collège ; un autre subsistait à Louvain ; mais les tracasseries de l'Université rendaient leur position très-précaire. Ces Collèges ne pouvaient ni acquérir ni posséder. L'autorisation du Conseil leur était nécessaire, et ce Conseil, dans ses arrêts, adoptait la même marche que le Parlement de Paris.

Vers 1560, un membre de ce corps politique lègue une maison aux Jésuites, qui, depuis leur fondation, ont vécu d'aumônes, tout en instruisant les enfants et en combattant l'hérésie.

Le Père Ribadeneira avait obtenu quelques concessions de Philippe II ; mais ce prince refusait de leur accorder droit de cité, à cause des différends qui s'étaient élevés en Espagne entre lui et François de Borgia. Le Roi Philippe leur était mo-

mentanément hostile. L'Université de Louvain exploite à son profit ce mécontentement passager ; elle cherche même à l'envenimer en se faisant, dans les Pays-Bas, l'écho des calomnies. Les Jésuites avaient besoin d'un appui ; ils le trouvent dans Marguerite d'Autriche, fille de Charles-Quint.

Marguerite charge le duc de Féria, le marquis de Bergues et le prince-évêque de Liège de demander aux Etats de Brabant l'autorisation sollicitée par la Compagnie de Jésus. Le marquis de Bergues vient à Louvain ; il fait connaître à cette assemblée la volonté de l'archiduchesse gouvernante. Le Parlement de Paris avait résisté : les Etats de Brabant, qui n'ont jamais eu d'initiative que par imitation, refusent à leur tour d'admettre légalement les Jésuites. L'archiduchesse prie par la bouche de son envoyé. ]

Ce peuple, maintenant si dévoué au Catholicisme, était alors divisé dans ses croyances ; il pouvait aller à l'hérésie si un bras fort et d'énergiques prédications ne l'eussent pas retenu sur le penchant de l'abtme. Mélange d'aristocratie, de monarchie et de démocratie, son gouvernement plaçait la liberté en première ligne. Depuis la conquête des Romains <sup>1</sup> jusqu'à Philippe II, les Belges se montraient intraitables sur leurs franchises provinciales et sur leurs droits communaux. On pouvait les vaincre, leur imposer des contributions, leur donner des rois, ils leur obéissaient sans les aimer ; mais il fallait que ces souverains respectassent les privilèges que le temps avait consacrés. Toutes ces royautés transitoires n'étaient pas de taille à leur dire comme Charles le Téméraire <sup>2</sup> : « Dures têtes flamandes que vous êtes, vous avez toujours méprisé ou haï vos princes. S'ils étaient faibles, vous les méprisiez ; s'ils étaient puissants, vous les haïssez ; eh bien ! j'aime mieux être haï. » Marguerite surtout, adroite et intelligente comme toutes les femmes, s'avouait qu'il était impolitique de se mettre en opposition ouverte avec les Etats de Brabant sur une question qui soulèverait mille difficultés religieuses. Ces Etats obéirent cependant, mais de si

<sup>1</sup> *Annales de Tacite*, liv. iv.

<sup>2</sup> Cette harangue, prononcée en mai 1470, se conserve dans les archives de la ville d'Ypres.

mauvaise grâce que leur autorisation n'est qu'une exclusion.

Il était interdit à la Société de posséder un Collège à Louvain.

L'Université de cette ville espérait avoir cause gagnée ; elle se flattait que les Pères n'accepteraient pas ses conditions. L'Université se trompa ; les Jésuites se confièrent dans la raison publique et dans la justice du roi : ils se soumirent à tout ce qu'on exigeait d'eux. En 1564, Philippe, malgré l'opposition du corps enseignant, leur accorda la faculté de vivre dans tout le Brabant selon leur Institut. Une clause spéciale fut mise à cet acte : le roi déclara<sup>1</sup> « qu'ils ne pourraient s'immiscer dans l'exercice d'aucune fonction pastorale sans la connaissance, le consentement et le bon plaisir tant des Curés que des Evêques et autres Ordinaires, à qui l'autorité appartient. »

Il n'en était pas de même partout : les autres Universités ne cherchaient pas, comme celles de Paris et de Louvain, à abriter leur intérêt sous la mitre épiscopale. Les prélats n'avaient rien à apprendre sur leurs devoirs et sur leurs prérogatives ; ils les connaissaient au moins aussi bien que ces alliés, dont les jalousies se déguisaient mal à leurs yeux ; mais il paraissait opportun aux Universités de faire intervenir les Evêques dans leurs querelles. Défendre la juridiction des Ordinaires contre les Jésuites battant en brèche les corps enseignants, c'était pour ceux-ci un coup de partie ; l'épiscopat ne consentit pas à se prêter à un pareil calcul.

A Trèves, à Anvers, à Mayence, à Cologne, à Cambrai et à Dinant, les choses ne se passent pas de la même manière qu'à Louvain. Des établissements sont fondés, des collèges s'élèvent, et, en 1564, ces maisons sont si florissantes qu'elles forment deux Provinces de l'Ordre.

Le Père Antoine Winck était Provincial de la province du Rhin ; le Père Everard Mercurian, de celle de l'Allemagne inférieure.

Cette même année, la peste, qui, avec la guerre civile et les passions de toutes sortes, semblait faire le tour de l'Europe, s'abat enfin sur les provinces rhénanes. A Lyon et à Paris, elle

<sup>1</sup> Van-Espen, *Jus ecclesiasticum univ.*, pars 1, tit. III, cap. VII.

avait vu des Jésuites s'opposer à ses ravages. Sur le Rhin des Jésuites encore accoururent pour le combattre. Chaque famille s'isolait dans ses craintes; les riches fuyaient, les pauvres attendaient en tremblant; la charité était sans ressort, car la terreur paralysait tous les habitants. En ce moment, comme à toutes les apparitions du fléau, chacun s'absorbait dans son désespoir. Il n'y avait plus de parenté, plus de famille, plus d'affection assez puissante pour rendre aux populations la force morale et le sentiment chrétien; chaque individu se séparait de la masse, espérant, par cette séparation même, se dérober au trépas.

Les Jésuites se réunissent à la voix du Provincial : les autres hommes se cachaient, eux se montrent partout où il y a un malade à consoler, un pestiféré à ensevelir, un courage à relever, une misère à soulager. Les uns affrontent une mort inévitable pour arracher à une mort douteuse des étrangers ou des inconnus; les autres parcourent les villes voisines, demandant l'aumône afin de pouvoir offrir quelque secours à ceux qui souffrent dans le dénûment : tous se jettent en martyrs au-devant du fléau, tous prennent à tâche d'arrêter ses effets.

Cette charité du jour et de la nuit donnait à leur Ordre une sanction populaire qui dispensait de beaucoup d'autres. Le peuple voyait les Jésuites à l'œuvre; il en réclama pour les récompenser du présent, il en sollicita dans ses prévisions d'avenir.

Canisius, de son côté, ne ralentissait pas ses travaux. De la diète de Worms, où Ferdinand, empereur d'Allemagne, l'avait envoyé avec le Père Gaudan, il se rend à Strasbourg. Érasme de Limbourg était évêque de cette ville, et depuis deux ans il priait Canisius de venir s'opposer aux progrès de l'hérésie. Le prélat désirait fonder dans son diocèse une Maison pour la Compagnie; à ses yeux c'était le moyen le plus efficace de le préserver des erreurs. Canisius, sur ce nouveau champ de bataille, renouvelle ses anciens triomphes. Il a introduit la réforme dans la cour de l'Évêque, il est en droit de la prêcher aux multitudes. Il commence par les enfants. Aux jeunes gens accourus à Strasbourg de tous les points de l'Allemagne comme à la source des doctrines luthériennes, il parle avec tant d'onction

et tant d'autorité que les Catholiques, dont le nombre allait toujours décroissant, reprennent courage. |

De Strasbourg, il va consoler les Fidèles de Dillingen, et, sur l'ordre du Pape, il accompagne en Pologne le légat apostolique, Camille Mentuat, évêque de Satriano. Une Diète était convoquée à Pétrikaw, et le Saint-Siège, craignant que les novateurs n'y entreprissent quelque chose au préjudice de la Religion, avait désigné Canisius et Thierry Gérard pour leur tenir tête.

Sigismond était roi de Pologne. Prince sans volonté, esprit faible, mais possédant toutes les vertus privées qui font les hommes honnêtes, Sigismond n'avait pas assez de vigueur dans le caractère pour résister aux empiètements du Protestantisme : il sentait le mal et n'osait pas y remédier. L'empereur Ferdinand, dont il avait épousé la fille, connaissait les irrésolutions de son gendre ; il les fit connaître à Canisius, qu'il entretint plusieurs fois avant son départ.

L'indolence du roi, au milieu de tous les partis qui agitaient la Pologne, avait donné aux sectaires une prépondérance qu'ils surent mettre à profit. Les lois fondamentales du royaume, son mode d'élection à la couronne, les troubles que le principe électif apportait à chaque mort de souverain, tout leur offrait d'incalculables avantages. Le Clergé séculier ne se crut pas assez fort pour lutter ; il accusa la cour, la cour rejeta l'accusation sur lui. Ces récriminations étaient aussi justes pour le roi que pour le Clergé ; mais, en face des hérétiques, dont le prince Radziwill soutenait chaudement la cause, ce n'était pas par des récriminations qu'il était sage de procéder. Canisius le fit comprendre à l'Evêque et à l'Université de Cracovie ainsi qu'au Primat du Royaume, Nicolas Diegouviski, archevêque de Gnesne.

Les esprits étaient peu disposés à la paix ; la Diète pouvait déterminer une scission avec l'Eglise romaine ; le Pape la redoutait, et c'était pour la conjurer qu'il avait fait choix de Casinius. Le Jésuite fut digne de la confiance du Saint-Siège et de Laynès : il prit souvent la parole dans cette assemblée, et laissa de côté les griefs politiques qui armaient les partis les uns

contre les autres pour ramener tout à la question la plus importante. Les Polonais pouvaient-ils renoncer à la Religion de leurs ancêtres? Le Père leur développa avec tant d'éloquence les maux que cette séparation attirerait sur leur pays qu'il fut décidé qu'aucune innovation ne serait admise. Le roi lui-même puisa quelque énergie dans l'énergie de Canisius, et il s'engagea à n'accorder aucune modification aux droits épiscopaux, modifications que l'hérésie exigeait comme une compensation des sacrifices qu'elle s'imposait dans l'intérêt général.

Ses succès à la Diète de Pétrikaw réveillèrent les haines contre lui. A son retour, Canisius leur fournit un nouvel aliment. Etienne Agricola était le disciple, l'ami de ce Philippe Mélanchthon, qui, par la douceur de ses mœurs et la suavité de ses discours, avait fait plus de prosélytes à la Réforme que les grossiers sarcasmes de Luther ou les hypocrites fureurs de Calvin. Etienne Agricola témoigna le désir d'entretenir un homme dont le nom était si populaire parmi les Catholiques et si odieux aux ennemis de l'Eglise romaine. Agricola cherchait la vérité de bonne foi. Il vit le Père; il lui confia ses doutes. Celui-ci les dissipa, et le ministre de l'erreur s'honora bientôt de devenir un fervent disciple des Jésuites. Cette conversion redoubla les colères des Luthériens contre l'Institut et contre Canisius, qui écrivait d'Augsbourg au général Laynès :

« Béni soit le Seigneur qui veut rendre ses serviteurs illustres par la haine que les hérétiques font éclater contre eux en Pologne, en Bohême et en Allemagne. Par les calomnies atroces qu'ils répandent contre moi, ils s'efforcent de m'ôter une réputation que je ne prétends point défendre. Ils font le même honneur à tous les autres Pères. Bientôt peut-être ils passeront des menaces aux coups et aux conséquences les plus cruelles. Fasse le Ciel que, plus ils tâchent de nous décrier, plus nous nous empressions de leur marquer de charité! Ils sont nos persécuteurs, mais ils sont aussi nos frères. Nous devons les aimer, et à cause de l'amour de Jésus-Christ, qui a donné son sang pour eux, et parce qu'ils ne pèchent peut-être que par ignorance. »

Canisius datait cette lettre d'Augsbourg. Le lendemain, la

Diète s'ouvrait dans cette ville. Le Jésuite y assista comme théologal de l'Empereur.

Le cardinal Stanislas Osius, évêque de Warmie, est nommé légat du Saint-Siège auprès de Ferdinand. Le Jésuite était son ami. Le cardinal veut qu'il l'accompagne dans cette légation, qui doit réconcilier l'empire germanique avec la cour de Rome. Canisius part pour Vienne. Osius et lui réussissent dans leurs projets pacificateurs, et, après avoir répondu à Munich à l'empressement affectueux que lui témoigne le duc Albert de Bavière, il retourne à Augsbourg, dont il a fait le centre de ses travaux. C'était la cité qui avait donné son nom à la fameuse Confession qu'en 1530 les Protestants présentèrent à Charles-Quint; c'est de là que Canisius répand la lumière sur toute l'Allemagne. L'Allemagne ne tarda pas à ressentir les effets de son apostolat.

Accablé d'affaires, chaque jour consulté par les rois, les cardinaux, les princes, les Evêques, les Docteurs et les Universités d'outre-Rhin, il savait encore prendre le temps de veiller au salut du troupeau et à l'accroissement de la Compagnie. La ville d'Augsbourg était à peu près toute luthérienne. Les exhortations et les vertus du Père la forcent à revenir à la Religion catholique. Canisius apparaissait comme le conseiller des princes, il veut être aussi l'ami des peuples.

La Souabe chancelait dans la Foi. Vers l'année 1562, le mal s'était tellement enraciné qu'il n'y avait plus d'espérance. Georges Ißung, gouverneur de cette province, ne perd cependant pas courage. Il a entendu parler des merveilles opérées par Canisius, il le supplie de porter secours à ces populations. Canisius se rend à une prière qui, pour lui, est un ordre. Il prêche dans les villes, il prêche dans les campagnes. Le théologien des rois, l'orateur des Evêques, le maître des Universités se fait le missionnaire des paysans. Les paysans reconnaissent un pareil bienfait en acceptant le joug de l'Évangile. Canisius les avait trouvés pleins d'ignorance, remplis de préventions contre l'Église; il les laissa soumis et repentants.

Tant de fatigues et de sollicitudes devaient avoir une récompense même sur la terre. Canisius n'en pouvait ambitionner



qu'une; le cardinal d'Augsbourg la lui accorda. L'Université de Dillingen fut confiée aux Jésuites. Dans l'acte qui constitue cette riche dotation, Othon Truschez s'exprime ainsi :

« Ce qui m'a porté particulièrement à cette bonne œuvre, c'est l'étroite union qui me lie depuis longtemps avec le Père Pierre Canisius, docteur si célèbre par son éminente piété, par sa rare doctrine et par les fruits incroyables qu'il a faits dans ma ville et dans mon diocèse d'Augsbourg, soit pour la conversion des hérétiques, soit pour la conservation de la Foi parmi les Catholiques, soit enfin pour toutes sortes de bonnes œuvres auxquelles il s'est continuellement appliqué, avec un travail infatigable et avec un succès qu'on ne saurait assez admirer. »

L'éloge qu'un Evêque catholique adresse à un membre de la Compagnie de Jésus, le docteur protestant Léopold Ranke ne craint pas de l'adresser à tous les Pères : ils avaient ravivé la Foi au cœur des populations ; ils la fécondaient dans l'âme de la jeunesse, et l'auteur de l'*Histoire de la Papauté*<sup>1</sup> put dire sans trouver de contradicteurs, même parmi ses coreligionnaires : « Cette direction religieuse partie des Ecoles fut propagée par la prédication et la confession dans tous les peuples. Ce mouvement religieux est peut-être sans exemple dans l'histoire du monde.

» Quand une nouvelle impression morale et intellectuelle s'est emparée des hommes, elle s'est toujours opérée par la puissance d'individualités imposantes, par la force entraînant d'idées nouvelles. Ici l'effet était produit sans aucune grande manifestation intellectuelle. Les Jésuites pouvaient être savants, et pieux à leur manière, mais personne ne dira que leur science reposait sur un libre essor de l'esprit, que leur piété partait d'un cœur simple et ingénu. Ils étaient assez savants pour avoir de la célébrité, pour attirer la confiance, pour former et conserver des élèves, mais voilà tout. Ni leur piété, ni leur science ne marchaient dans des routes libres illimitées, non frayées ; cependant elles avaient une chose qui les distinguait essentiellement, c'était une méthode sévère : tout était calculé, car tout

<sup>1</sup> *Histoire de la Papauté*, t. II, p. 42 et 43.

avait son but. Une semblable association, dans le même corps, de science à un degré suffisant, de profondeur et de zèle infatigable, de travail et de persuasion, de pompe et de mortification, de propagation et d'unité systématique, n'a jamais existé, avant eux, dans le monde. Ils étaient laborieux et mystiques, plein d'urbanité et d'aménité, politiques et enthousiastes. C'étaient des gens que l'on aimait à fréquenter, n'ayant aucun intérêt personnel, s'aidant tous les uns et les autres ; il n'est donc pas étonnant qu'ils aient si bien réussi. »

Telle est l'idée que l'historien protestant se fait des Jésuites du XVI<sup>e</sup> siècle, idée juste et profonde en ce sens qu'elle montre la puissance de l'association, et qu'en partant d'une pareille donnée on peut voir si les disciples de saint Ignace, en traversant les âges, sont restés fidèles au principe qui les avait créés.

Du Colloque de Poissy, Laynès s'était rendu à Trente, où son éloquence avait été aussi utile à l'Eglise universelle qu'au Siège apostolique. Le Général de la Compagnie de Jésus rentrait enfin dans Rome ; mais il y rentrait épuisé. Le travail avait tari en lui les sources de la vie ; cependant ses combats n'étaient pas encore à leur terme. Il lui en restait de plus difficiles à soutenir. Par un enchaînement de faits et de victoires dont il n'est possible que de tracer un rapide aperçu, les Jésuites s'étaient placés au cœur de l'Europe. De là ils luttaient avec autant de constance que de savante tactique contre les Dévoyés de l'Eglise et contre les prêtres sans foi ou sans mœurs. Ce que Possevin, Pelletier, Manare, Auger, Salmeron, Bobadilla, Araoz, François de Borgia et Canisius entreprenaient ou achevaient en Italie, en France, en Espagne et en Allemagne, d'autres Jésuites le réalisaient sur des points différents. Leur nom ne jetait peut-être pas autant d'éclat, mais les effets de leurs leçons étaient partout les mêmes. Le triomphe de l'Ordre de Jésus devenait inséparable du triomphe de la Religion. L'Ordre de Jésus avait défendu l'Eglise contre les calomnies des sectaires et des mauvais prêtres. Par les conquêtes de ses missionnaires, il gagnait de nouveaux mondes à la Croix. Rome hésita un moment lorsqu'il fallut qu'à son tour elle vint se porter caution pour ses défenseurs.

Pasquier-Brouet et Salmeron avaient été envoyés en Irlande par le Saint-Siège ; leur ambassade produisit des résultats satisfaisants. En 1560, le Saint-Siège demande à la Compagnie de Jésus un autre de ses Pères pour aller maintenir dans la Foi ce peuple toujours persécuté et toujours catholique. Laynès désigne David Wolf, Irlandais lui-même. Wolf est nommé Nonce du Pape, et il part. Après trois années de misères et d'apostolat, de douleurs de toute espèce et de consolations pieuses, le légat demande du renfort. Les Pères Guillaume Good et Edmond, l'un Anglais, l'autre Irlandais, arrivent avec l'archevêque Richard Creagh pour partager les souffrances de Wolf. Dans le même temps, le Père Thomas Chinge recevait de la Cour de Rome une mission secrète pour l'Angleterre. Elisabeth régnait sur cette île ; la mission du Jésuite était donc un arrêt de mort. Comme son père Henri VIII, Elisabeth punissait les Catholiques pour crime de fidélité, le plus grand des crimes aux yeux des traîtres, selon Tacite.

Deux ans auparavant, Pie IV avait chargé un autre Jésuite, le Père Nicolas Gaudan, d'une nonciature auprès de Marie Stuart, que la perte de son premier époux François II rendait au royaume d'Ecosse. L'Ecosse était aussi troublée, aussi divisée que l'Irlande ; mais ses malheurs ne venaient que du fait des habitants et non pas d'un usurpateur. Moins à plaindre que leurs voisins, les Ecossais avaient embrassé avec enthousiasme les idées nouvelles. Le désordre était partout, dans la famille royale comme dans les villes, au milieu des clans encore sauvages ainsi que dans les Universités plus instruites sur les matières de la Foi. La Reine avait des intentions droites ; mais, entraînée par la légèreté de son caractère et par son amour des plaisirs, elle se voyait sans force, livrée à toutes les passions contraires de ses sujets. Le culte public de la Religion catholique était interdit. Puritains, Presbytériens, Episcopaux commençaient entre eux ces guerres acharnées, auxquelles bientôt la politique mêlera ses excitations ; tous se réunissaient cependant contre l'Église catholique, dont Marie Stuart ne voulait pas se séparer. Pour cette reine, que sa beauté, que ses malheurs ont immortalisée, c'est le seul titre de gloire véritable.

Pie IV avait eu, dans le courant de l'année 1562, besoin de lui transmettre ses conseils. Des périls de plus d'une sorte attendaient le légat qu'il enverrait à ce pays. Le Pontife le choisit parmi les Jésuites. Gaudan, déguisé en marchand colporteur, parvient à Édimbourg ; il voit trois fois, et le plus secrètement possible, la reine, dont il est chargé de fortifier la piété. Les sectaires découvrent ses traces ; ils le poursuivent, ils mettent son existence à prix. Gaudan sait que la mort plane sur sa tête ; mais il a ordre de remplir jusqu'au bout sa mission : la crainte pour lui passe après le devoir. Marie Stuart a écouté sa voix ; elle s'est rendue à des conseils, que ses voluptueuses imprudences ne lui permettront pas de suivre à l'heure des révolutions, et Gaudan sort enfin de ce royaume, où la guerre civile et religieuse va éclater. Il n'avait pas été possible au Jésuite de convertir l'âge mûr : le Jésuite s'est adressé à la jeunesse. Il a réuni plusieurs enfants des meilleures familles d'Ecosse, et il les conduit en Flandre pour les faire élever dans les principes catholiques. Ce sont des otages qu'il livre à l'Eglise, et qui plus tard retourneront dans leur patrie pour y porter la Foi.

La Compagnie de Jésus combattait donc partout en faveur de la Religion. Le Saint-Siège pourtant ne se sentit pas un jour le courage de la soutenir contre les ennemis que tant de services lui suscitaient. Si cet Institut n'eût pas été créé dans des conditions de viabilité, telles qu'il lui était permis d'affronter aussi bien les tempêtes que les injustices, une heure d'ingratitude pontificale aurait pu le perdre à tout jamais. Il s'estimait trop fort pour ne pas mériter des haines vigoureuses ; il était trop utile pour rester longtemps sous le coup d'une colère sans motif sérieux.

A la mort du cardinal Carpi, protecteur de l'Ordre<sup>1</sup>, les Jésuites avaient mis en délibération sur quel membre du sacré collège allait se fixer leur choix, lorsque Pie IV annonce que lui seul sera dorénavant le protecteur en titre de la Compagnie.

Le Concile de Trente a décidé que chaque Evêque aurait un

<sup>1</sup> A Rome, toutes les sociétés religieuses ont un cardinal pour protecteur ou pour patron.

séminaire dans son diocèse. Le Pape veut offrir l'exemple : il nomme une Congrégation composée de dix cardinaux et de quatre Prélats. Cette commission déclare qu'il faut confier le Séminaire Romain à la Société de Jésus.

Ces faveurs devaient exciter de profondes jalousies et mettre en lumière des récits mensongers auxquels jusqu'alors on n'avait accordé qu'un dédaigneux silence. A Montepulciano, à Naples et dans d'autres villes d'Italie ainsi que d'Allemagne, quelques moines et les partisans secrets ou avoués de l'hérésie n'avaient pu convaincre les Pères d'erreur et de mauvaise foi. Il était impossible d'attaquer leurs doctrines, on prit leurs mœurs à partie.

Il est difficile à un prêtre de prouver sa vertu autrement que par les actes mêmes de sa vie. Laisser discuter sa moralité, c'est la faire soupçonner. S'il en est ainsi pour un ecclésiastique isolé, que doit-il arriver quand les mœurs d'un Ordre tout entier sont mises en accusation par la méchanceté ? A Montepulciano, à Naples, dans la Valteline et dans le pays des Grisons, ses envieux ou ses ennemis avaient, comme naguère à Venise, inventé de misérables histoires.

Mais plus la calomnie est incroyable, plus elle a de chances pour évoquer des esprits crédules. Ce n'est pas au possible qu'en fait de mensonge les hommes prêtent une foi entière, c'est à l'impossible.

Les crimes attribués aux Jésuites, tantôt dans leur confessionnal, tantôt dans leurs Collèges, n'avaient ému ni le Souverain-Pontife, ni la cour de Rome, ni le Général Laynès. Le scandale qu'on s'était promis n'obtenait que d'insignifiants résultats. Afin d'arrêter Pie IV dans sa reconnaissance envers la Société de Jésus, on fit pour lui du scandale une affaire de famille.

Charles Borromée, son neveu, passe tout-à-coup d'une vie pure à une perfection extraordinaire : il fuit les plaisirs du monde et se précipite dans les austérités. Le Père Ribéra était son directeur de conscience. On se sert de ce point de départ pour taxer Charles Borromée de fanatisme et de folie. Bientôt on fait entendre au Pape que son neveu va entrer dans la Com-

pagnie de Jésus qui convoite ses grands biens. Le Pape résiste à cet assaut. L'imposture ne se tient pas pour battue. Ressuscitant toutes les fables de Montepulciano et les personnifiant dans un seul homme, elle accuse le Père Jean-Baptiste Ribéra et tous les Collèges des Jésuites du Milanais de crimes contre nature<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Dans la première édition de cet ouvrage, le Janséniste Quesnel nous a induit en erreur. Pour un moment, nous avions cru à la bonne foi de ses citations, et, sans remonter à la source, nous avions extrait de son livre une citation de l'historien Sacchini. En consultant ce dernier pour d'autres événements, nous nous sommes convaincu que les Jansénistes étaient toujours à côté du texte ainsi que de la vérité.

Il s'agit de choses honteuses, de ces crimes que les hommes ne pardonnent jamais, et qui, par conséquent, doivent provoquer autant de discernement dans l'accusation que de répulsion dans la flétrissure du forfait démontré. Le Janséniste parlait avec tant d'aplomb, il citait avec tant d'autorité le livre et la page du Père Sacchini, que nous avons cru que le doute n'était pas permis. Notre erreur était complète, et la preuve ne s'est pas fait attendre. Quesnel avait mutilé un texte important de Sacchini; il en tirait d'odieuses conséquences. Ce texte, le voici tel que le donne le Janséniste, tel que nous le lui avions emprunté; à la note de la page 41, tome III, de son *Histoire des Religieux de la Compagnie de Jésus*, nous lisons, à propos du Père Jean-Baptiste Ribéra : « Le désordre de ce Jésuite était si public dans la maison de *Saint-Charles*, que l'historien même de cet Ordre n'a pu s'empêcher d'en parler. Voici ses propres paroles : *Domesticorum plerique, per varias artes, vel fictis impudicissimum hominem fœdissimis criminationibus, tentant dirimere.* »

Telle est la version du Janséniste; voici le texte qui lui sert de bouclier pour outrager un Jésuite. L'œuvre de Sacchini est sous nos yeux; à l'endroit cité par Quesnel, nous lisons ce passage qu'il a tronqué pour les honteux besoins de sa cause.

\* « *Domesticorum plerique (quorum fixis humi consiliis tanta in opulento ac juvene principe severilus parum commodabat) sæpe illum cum P. Joanne-Baptista (Ribera) usum, per varias artes vel fictis in pudicissimum Patrem fœdissimis criminationibus, tentant dirimere.* »

Quesnel trompe donc sciemment, et son erreur est volontaire. Nous la relevons parce qu'elle nous a nous-même abusé et qu'il est utile de montrer aux autres avec quelle facilité on peut être entraîné dans le mensonge historique. Cet exemple n'est pas le seul que nous pourrions mettre en avant. Nous n'avons cru qu'une seule fois à la parole des ennemis de la Compagnie de Jésus, et ils avaient altéré un texte. Il ne nous reste plus qu'à donner la suite de la note qui se trouvait dans la première édition.

Le Janséniste Quesnel, dans son *Histoire des Religieux de la Compagnie de Jésus*, se repaît de toutes ces horreurs, que nous ne reproduisons que pour montrer jusqu'où l'esprit de haine peut aller. À la page 40 du troisième volume, il charge le Jésuite Ribéra d'un crime odieux, et à la page 41 du même volume Quesnel ne se contente pas d'accuser un seul homme, c'est tout l'Ordre qu'il met en cause :

« Un jour, dit-il, que Charles Borromée était à Bréra, où ils avaient un Collège et où l'on s'était plaint qu'ils corrompaient toute la jeunesse, il voulut s'assurer par lui-même si ces plaintes avaient quelque fondement. Toujours prévenu en faveur du prochain, il eut peine à croire à des choses si horribles; mais il eut la douleur d'en être convaincu par les informations qu'il fit à ce sujet et par les choses mêmes qu'il vit de ses propres yeux. Elles étaient si atroces et si abominables, qu'on lui entendit dire plusieurs fois que, s'il lui était possible, il ôterait aux Jésuites tous les Collèges qu'ils avaient dans le monde. »

Cette accusation a trop de gravité pour ne pas la discuter. Il ne faut pas nous

Un religieux, un prêtre cède parfois à de funestes penchans. L'histoire ne peut pas les cacher; mais, en les publiant, elle doit à la vérité et à la justice de faire observer que, si un indi-

entourer des témoignages que peuvent se rendre les Jésuites. Avocats dans leur propre cause, ils se raient soupçonnés de partialité. C'est donc à des sources impartiales, à des rivaux mêmes de la Société de Jésus, que nous demandons des preuves.

Plusieurs historiens ont écrit la vie de saint Charles Borromée. Nous en choisissons quatre peu favorables à la Compagnie. L'un est le Père Giussano, prêtre oblat, contemporain de saint Charles; l'autre, Balthazar Oltrocchi, de la même Congrégation des Oblats; le troisième est le Dominicain Touron; le quatrième, le rigide Baillet :

Giussano explique ainsi ce qui se passa à Milan par rapport au Père Ribéra :

« Toutefois, mécontent de la réforme que Charles Borromée avait établie dans sa maison et de la vie parfaite qu'il menait sous la conduite du Père Ribéra, les parents et amis du cardinal conçurent contre le Père une grande aversion. » (*De Vita rebusque gestis sancti Caroli Borromœi*, in-4<sup>o</sup>, Mediolani, 1751.)

Plus loin, le même historien ajoute dans son ouvrage, que nous traduisons mot à mot :

« La méchanceté de quelques courtisans alla même jusqu'à accuser un homme aussi respectable que Ribéra d'un crime qu'on ne peut nommer; mais cette téméraire manœuvre de l'enfer n'eut aucun succès. Saint Charles ayant reconnu et l'innocence de son pieux directeur et la malice criminelle de ses ennemis, n'en eut pour lui que plus d'affection et de confiance; et, tant que Ribéra demeura à Rome, saint Charles continua à user de son ministère pour le bien de son âme. »

Dans les notes que le Père Oltrocchi, conservateur de la bibliothèque Ambrosienne, a mises à cet ouvrage, on lit :

« Le Père Ribéra étant à Lisbonne sur le point de s'embarquer pour la mission des Indes, instruit par saint François de Borgia de la sainteté de son disciple et fils spirituel Charles Borromée, écrit au pieux cardinal, en date du 4 novembre 1564, qu'il se réjouissait extrêmement des progrès qu'il avait faits dans la voie du Seigneur. »

Si Ribéra eût été coupable, ou seulement cru coupable, aurait-il parlé au saint Cardinal avec cette liberté et cette familiarité paternelle?

Le Père Touron, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, dans la vie du même Saint (in-4<sup>o</sup>, édition de Paris, 1761), raconte de la même manière que les Oblats les motifs qui forcèrent Ribéra à s'éloigner de Rome :

« Tout ce que l'on croyait voir d'outré et d'excessif dans les pieuses pratiques du jeune Cardinal, on l'attribua non à l'esprit de Dieu et à la grâce, mais à la direction du Père J.-B. Ribéra, qu'on osa accuser de rigorisme. On cessa dès-lors d'avoir pour ce directeur la même estime qu'on lui témoignait auparavant. De la froideur on passa aux railleries et aux injures. On essaya enfin de lui fermer toutes les avenues par où il pouvait s'approcher du Cardinal, qui l'honorait de sa confiance. Charles ne pouvait ni ignorer ni ne point sentir vivement l'indécence de cette conduite; il la dissimula néanmoins avec sa sagesse ordinaire, et continua à profiter des lumières dont il croyait avoir besoin pour son avancement spirituel. »

Dans la *Vie des Saints*, au 4 novembre, Baillet, qui se respecte trop pour faire allusion à de pareils outrages, se contente de rapporter à Dieu la sainteté de Charles Borromée et dit : « Saint Charles prit ensuite du temps pour se faire instruire des devoirs attachés au sacerdoce de Jésus-Christ; et comme il apporta à cette sainte étude une grande simplicité de cœur, il reçut de Dieu même plutôt que de ses directeurs des lumières qui lui firent découvrir bien des défauts et des imperfections dans ses meilleures intentions. »

Il y a loin, on le voit, de ces versions à celle de l'auteur anonyme de *l'Histoire*

vidu pêche, il n'est pas vraisemblable qu'il ait tout son Ordre pour complice. Nous croyons à un crime isolé; il nous semble absurde de charger de ce crime toute une société, plus absurde encore d'admettre qu'elle l'autorise ou qu'elle l'enseigne. Les adversaires de la Compagnie allaient aussi loin.

Nous avons étudié à leur source même les accusations dirigées contre les Jésuites; et, nous le déclarons en toute sincérité, le Père Ribéra est aussi innocent des forfaits qu'on lui impute que saint Charles Borromée lui-même.

Notre opinion sur ce point s'est formée à la lecture des ouvrages qui ont fait du Père Ribéra un monstre d'hypocrisie et de luxure. Nous l'avons suivi en Europe et dans ses missions au-delà des mers: partout il se révèle prêtre aussi chaste que pieux; c'est donc une calomnie que l'on a essayé de propager. En lui prêtant pour auteur ou pour victime le neveu du Pape, on espérait donner plus d'autorité à l'imposture. Pie IV n'y ajouta aucune foi; mais il avait de grandes vues sur Charles Borromée: il craignait de le voir renoncer aux dignités ecclésiastiques. Sa colère éclata contre la Société, à laquelle il attribuait de semblables résolutions.

Laynés était malade; à peine guéri, il se transporte au Vatican. Il expose au chef de l'Église ce qu'il a fait dans l'intérêt de Charles Borromée; il démontre qu'il lui a toujours conseillé de modérer sa ferveur, qui, comme toutes les choses à leur début, devait avoir ses excès. Le Pape redoutait l'influence du Père Ribéra sur l'esprit de l'Archevêque de Milan; Laynés, pour calmer ses appréhensions, lui annonce que ce Jésuite, alors à Rome, va être envoyé en mission dans les Indes. Pie IV se rend aux preuves que lui administre Laynés; il comprend qu'il a des torts à réparer, et, pour les faire oublier, il visite une à une toutes les Maisons de la Compagnie, et remet aux mains des Jésuites le soin de son nouveau séminaire.

Un Evêque s'est constitué l'écho de toutes les insultes; il a

*des Religieux de la Compagnie de Jésus.* Nous les mettons en regard, sans aucune réflexion. Elles en provoqueront assez. La suite de cet ouvrage démontrera par des lettres mêmes de saint Charles quel fut dans tous les temps son attachement pour les Jésuites.



dénaturé la doctrine, les intentions et les règles de l'Ordre ; dans deux mémoires déposés aux archives du Vatican, il avance même qu'il prouvera par témoins ses accusations. Sur l'ordre du Pape, le cardinal Savelli cite ce prélat devant son tribunal. L'Evêque comparait ; ses témoins sont des jeunes gens chassés de la Compagnie ou du Collège Germanique. Savelli recueille leurs dépositions, il leur en dévoile la fausseté, et l'auteur de ces écrits mensongers est condamné à la prison. Mais de pareils ouvrages obtenaient un grand crédit en Allemagne ; les Protestants ne pouvaient pas manquer de s'emparer de cette arme contre les Jésuites. La colère de Pie IV surtout allait être tournée à leur désavantage ; le Souverain-Pontife ne consent point à laisser outrager ainsi ceux que, dans un moment de faiblesse, il a abandonnés aux injustices calculées des ennemis de la Religion. Le 29 septembre 1564, il adresse à l'empereur Maximilien, successeur de Ferdinand, un bref qui est en même temps un éloge et une réparation.

« Nous avons été averti, écrit le Pape, que quelques-uns, sans respect de la crainte de Dieu ni du salut de leur propre conscience, se laissant aveugler par l'envie et dominer par la passion de leurs mauvais désirs, ont publié et semé en divers lieux certains libelles diffamatoires, remplis de mensonges et d'impostures, contre toute la Société de Jésus, et particulièrement contre quelques membres qui sont les plus connus et les plus estimés. Nous sommes désespéré de voir ainsi attaquer la bonne renommée et diminuer l'estime d'une Religion qui a tant servi et sert encore avec si grand fruit la sainte Eglise catholique. Nous avons été averti en même temps que les dits libelles diffamatoires ont couru non-seulement par l'Italie, mais encore par l'Allemagne, et qu'ils sont parvenus aux oreilles de Votre Majesté, à laquelle il nous a semblé bon de faire savoir que, pour découvrir et connaître clairement la vérité, nous avons recommandé cette affaire à quelques-uns de nos frères du sacré collège des cardinaux, personnages fort graves, les chargeant de faire une prompte enquête, et de s'informer soigneusement de tout ce qui a été dit contre l'Ordre en général et contre quelques particuliers de ce même Ordre, qui, pour

le présent, habitent Rome. Après avoir mis toute diligence à s'acquitter de leur mission et après avoir découvert la vérité, nos délégués nous ont assuré que tout ce qui avait été dit était faux, controuvé, et l'œuvre d'ennemis jurés de la Compagnie, qui n'avaient eu pour but que de l'exposer à la haine et au mépris de tous.

» Nous avons voulu en écrire à Votre Majesté autant pour rendre à la vérité l'hommage que nous lui devons, et pour vous avertir de n'ajouter aucune foi à ces mensonges effrontés publiés contre la Compagnie, que pour vous prier de favoriser, comme un juste, catholique et sage prince, l'innocence et la vertu des Pères de cette Compagnie. »

Tous les écrivains adversaires des Jésuites, depuis Scioppius, connu aussi sous le pseudonyme d'Alphonse de Vargas<sup>1</sup>, jusqu'à Quesnel, se sont complu à relater les imputations dont on chargeait l'Ordre; aucun de ces écrivains n'a eu la bonne foi de mettre en regard la justification émanée du Saint-Siège. Cette justification emprunte au Pape qui l'a signée une autorité en quelque façon plus irrésistible, puisque Pie IV était l'oncle de Charles Borromée, et que les ennemis de la Société étayaient leurs mensonges sur le témoignage apocryphe de son neveu lui-même.

Cependant les professeurs de Rome ne cessent pas encore les hostilités : il n'est plus possible d'attaquer les mœurs de l'Ordre de Jésus; mais il en coûte à leur amour-propre d'abandonner le nouveau Séminaire à des concurrents dangereux. Une protestation est par eux remise au Pape; on y lit : « Il n'est ni de l'honneur ni de l'intérêt de l'Église de confier l'éducation de jeunes ecclésiastiques à des étrangers; les mères qui nourrissent elles-mêmes leurs enfants en sont plus estimées, et les enfants n'en sont que mieux élevés. Rome ne manque point de personnes d'un très-grand mérite plus capables que les Jésuites

<sup>1</sup> Scioppius, dans son livre *Relatio ad reges et principes*, publié en 1641, se contente de raconter ces faits sous forme dubitative. Les Jansénistes furent moins scrupuleux que cet écrivain. Quesnel et ses collègues s'appuyèrent de son autorité pour déclarer que lui, Alphonse de Vargas, avait entendu saint Charles Borromée accuser en sa présence les Jésuites de crimes horribles. Or, Scioppius, né en 1576, avait huit ans lorsque le cardinal-archevêque de Milan mourut, en 1584.

de former de jeunes clercs à la science et à la piété. L'instruction que ces Religieux donnent à leurs élèves n'est point solide ; ils enlèveront les meilleurs sujets du Séminaire pour les faire passer dans leur Société. »

Ces arguments ne changèrent point les projets de Pie IV ; il avait proposé à Laynès de charger les Jésuites du gouvernement de cette maison naissante. On leur avait imputé des crimes monstrueux : par un grand acte de justice pontificale, le Pape crut devoir donner à leurs mœurs et à leur enseignement une garantie dont personne n'oserait suspecter l'irréfragable intégrité : il persévéra donc dans son dessein. Ce fut le dernier combat et le dernier triomphe de Laynès.

Il n'avait que cinquante-trois ans ; mais l'étude et la charité avaient consumé sa vie. La mort venait à lui ; il l'attendit sans crainte, il l'envisagea sans terreur ; son agonie dura plus de deux jours. Enfin, le 19 janvier 1565, il expira, semblant, dans un dernier regard jeté sur François de Borgia qui l'assistait, désigner ce Père comme son successeur.

## CHAPITRE IX.

Missions étrangères. — Gaspard Barzée nommé Provincial des Indes à la place de François Xavier. — Louis Mendez et Paul Vallez tués par les sauvages. — Missions à l'île de Ceylan. — Les îles du More et le Père Jean Beyra. — Martyre du Père Alphonse de Castro. — Les Jésuites à Tana, dans l'île de Ciorano, à Divaran et à l'île Célèbes. — Baretto et Almeida au Japon. — Persécution à Facata. — Le Père Vilela au Mont-Iesan. — Vilela à Meaco. — Le roi d'Omura chrétien. — Les Jésuites au Brésil. — Les anthropophages. — Missionnaires parmi eux. — Pierre Correa entre dans la Compagnie. — Joseph Anchieta au milieu des sauvages. — Les Pères Correa et Sosa massacrés par les Cariges. — Le calviniste Villegagnon au Brésil. — Les Jésuites en Ethiopie. — Le Père André Oviedo et le roi d'Abyssinie. — Oviedo condamné à l'exil. — Mission du Congo. — Jésuites expulsés du Congo. — Le Père Silveira chez les Cafres et son martyre au Monomotapa. — Mission à Angola. — Deux Jésuites légats du Pape en Égypte. — Le Père Melchior Nuñez pénètre en Chine.

Le 6 janvier 1685, Fénelon prononçait dans l'Église des Missions-Étrangères, à Paris, son discours sur l'Épiphanie, et il s'écriait :

« Mais que vois-je depuis deux siècles ? des régions immenses

qui s'ouvrent tout-à-coup ; un nouveau monde inconnu à l'ancien et plus grand que lui. Gardez-vous bien de croire qu'une si prodigieuse découverte ne soit due qu'à l'audace des hommes. Dieu ne donne aux passions humaines, lors même qu'elles semblent décider de tout, que ce qu'il leur faut pour être les instruments de ses desseins. Ainsi l'homme s'agite, mais Dieu le mène. La Foi plantée dans l'Amérique, parmi tant d'orages, ne cesse d'y porter des fruits.

» Que reste-t-il, peuples des extrémités de l'Orient ? Votre heure est venue. Alexandre, ce conquérant rapide que Daniel dépeint comme ne touchant pas la terre de ses pieds, lui qui fut si jaloux de subjuguier le monde entier, s'arrêta bien loin au-delà de vous ; mais la charité va plus loin que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni l'intempérie de l'air, ni le milieu fatal de la ligne, où l'on découvre un ciel nouveau, ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares ne peuvent arrêter ceux que Dieu envoie. Qui sont ceux-ci qui volent comme les nuées ? Vents, portez-les sur vos ailes. Que le Midi, que l'Orient, que les îles inconnues les attendent et les regardent en silence venir de loin. Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut, et dire : O Sion ! ton Dieu régnera sur toi ! Les voici, ces nouveaux conquérants qui viennent sans armes, excepté la Croix du Sauveur. Ils viennent, non pour enlever les richesses et répandre le sang des vaincus, mais pour offrir leur propre sang et communiquer le trésor céleste.

» Peuples qui les vîtes venir, quelle fut d'abord votre surprise, et qui la peut représenter ? Des hommes qui viennent à vous sans être attirés par aucun motif ni de commerce, ni d'ambition, ni de curiosité ; des hommes qui, sans vous avoir jamais vus, sans savoir même où vous êtes, vous aiment tendrement, quittent tout pour vous, et vous cherchent au travers de toutes les mers avec tant de fatigues et de périls pour vous faire part de la vie éternelle qu'ils ont découverte ! Nations ensevelies dans l'ombre de la mort, quelle lumière sur vos têtes !

» A qui doit-on, mes frères, cette gloire et cette bénédiction de nos jours? A la Compagnie de Jésus, qui, dès sa naissance, ouvrit, par le secours des Portugais, un nouveau chemin à l'Évangile dans les Indes. N'est-ce pas elle qui a allumé les premières étincelles du feu de l'apostolat dans le sein de ces hommes livrés à la grâce? Il ne sera jamais effacé de la mémoire des justes, le nom de cet enfant d'Ignace, qui, de la même main dont il avait rejeté l'emploi de la confiance la plus éclatante, forma une petite société de prêtres, germes bénis de cette communauté<sup>1</sup>. »

Les Jésuites avaient bien mérité l'hommage que, du haut de la chaire de vérité, Fénelon leur décernait en termes si magnifiques. Pour le prouver, il n'y a qu'à raconter leurs missions.

François Xavier était mort; mais l'esprit qui anima l'Apôtre des Indes dirigeait ses disciples et ses émules. Gaspard Barzée le remplaçait comme Provincial des Indes<sup>2</sup>; et, dans cette même année 1552, la côte de la Pécherie se voyait arrosée du sang de

<sup>1</sup> *Œuvres de Fénelon*, t. VII, p. 144, 145 et 146 (édit. de Paris, 1794).

Ces paroles du pieux archevêque de Cambrai font allusion au Père Alexandre de Rhodes, Jésuite né à Avignon. Après vingt-cinq ans de mission dans le Tong-King et dans la Cochinchine, où il avait le premier prêché la foi de Jésus-Christ, il revint en Europe. Il se présenta à Innocent X, et lui proposa de former dans les chrétientés de l'Orient un clergé indigène. Le Pape applaudit à cette proposition du Père de Rhodes, et voulut le sacrer lui-même premier Evêque du Tong-King; mais le Jésuite refusa constamment cette dignité, et l'on ne put jamais vaincre sa résistance. Chargé par le Souverain-Pontife de chercher des sujets d'un mérite distingué et qui fussent dignes de l'épiscopat, il tourna ses regards vers la France, fille aînée de l'Eglise romaine. Voici comment il exprime lui-même le consolant espoir qui l'animait en pensant à ce royaume: « Après avoir avancé autant qu'il m'étoit possible, dit-il, toutes les affaires qui m'avoient ramené du pays le plus éloigné de toute la terre, j'ay recommencé pour la troisième fois le même voyage mais je n'ay eu garde d'y retourner seul, maintenant que je suis vieux, et quasi sur le point d'aller au tombeau. J'ay cru que la France estant le plus pieux royaume du monde, me fourniroit plusieurs soldats qui aillent à la conquête de tout l'Orient pour l'assujettir à Jésus-Christ, et particulièrement que j'y trouverois moyen d'avoir des Evêques qui fussent nos pères et nos maîtres en ces églises, je suis sorti de Rome à ce dessein, le onzième septembre de l'année 1632, après avoir baisé les pieds au Pape. » *Voyages et Missions du Père Alex. de Rhodes*, troisième partie, p. 78.)

Son espérance ne fut pas trompée. Douze jeunes étudiants, les uns initiés, les autres aspirant à l'état ecclésiastique, s'exerçaient, sous la direction du Père Bagot, Jésuite, à la pratique de toutes les vertus. Ils s'étaient dévoués à travailler au salut des âmes. Ils se présentèrent au Père de Rhodes, et furent le noyau du célèbre Séminaire des Missions-Etrangères de Paris.

<sup>2</sup> Gaspard Barzée ne survécut pas longtemps à François Xavier. Il mourut le 16 octobre 1553.

deux Jésuites : Louis Mendez et Paul Vallez expiraient sous les coups des barbares.

Ce double martyre est un encouragement pour les autres Pères. Deux périssaient à la côte de la Pêcherie, le Père Henriquez leur succède ; deux autres s'ouvrent l'île de Ceylan. Un prince du Cap Comorin demande le baptême. Le baptême lui est accordé, et l'île de Ceylan s'honore d'être chrétienne. Mais, en 1555, les habitants des îles du More renoncent à la Foi. Ils profanent leur église ; ils abattent la Croix, et font leur soumission au prince de Gilolo, une des Moluques.

Dans ce même temps, de terribles fléaux éclatent sur cette terre : elle est frappée de stérilité ; l'eau couvre ses campagnes ; la peste envahit ses villes et les volcans menacent de tout engloutir. Comme si ce n'était pas assez de ces calamités, les Portugais se jettent sur l'île. La victoire fait tomber entre leurs mains le prince de Gilolo ; ils vont punir ses sujets, quand tout-à-coup le Père Jean Beyra apparaît. Il a contribué à la conversion de ces insulaires, ils sont ses enfants ; le Jésuite accourt les protéger contre les vengeances des Européens. Sa voix se fait entendre à tous ces cœurs désespérés. Il leur parle du Dieu qu'ils renient ; ils déplorent avec eux les malheurs qui suivent l'apostasie. Il leur en fait entrevoir le terme si, pleins de repentir, ils retournent au Christ, qu'ils ont follement blasphémé. Beyra est plus heureux même que les armes portugaises. Les Chrétiens font amende honorable, et les fidèles, qui voient le bonheur renaître dans l'île, embrassent à leur tour la Religion catholique.

Le baptême était la récompense des catéchumènes ; le martyre, celle des missionnaires. Le roi de Bachian se déclare chrétien ; mais les Sarrasins, en 1558, ne consentent plus à rester spectateurs indifférents des progrès que l'Évangile fait dans leur empire. Le Père Alphonse de Castro était le chef de cette mission ; ils le mettent à mort.

A Goa et dans l'intérieur des terres vers le nord, les païens se montrent plus dociles. Ils se rangent par milliers autour de la Croix, qui devient leur protectrice contre les Portugais. A Tana, une ville s'élève par les néophytes ; à Cumar, près du

golfe de Cambaye , les Catéchumènes bâtissent un collège : dans l'île de Ciorano , on sollicite les Pères d'apporter la bonne nouvelle du salut. Les Jésuites ne peuvent suffire à cet empressement ; ils n'arrivent pas assez vite au gré de ce peuple. Ce peuple s'ébranle en masse , et , ses brahmes en tête , il se précipite vers la ville de Goa pour obtenir la faveur du baptême.

L'île de Divaran , une des Calamianes , cède à cet entraînement. Le 8 août 1560 , douze cent sept infidèles se convertissent. Dans l'île d'Ormuz , où le Père Barzée avait implanté l'Évangile , Arias Bundan renouvelle la Foi ; mais les Badages font une seconde irruption sur la côte de la Pâcherie. Le Père Mesquita veut défendre ses néophytes. Couvert de blessures , il tombe entre les mains des vainqueurs. Il est esclave , et , sous ses yeux , il voit massacrer ou jeter à la mer un grand nombre de Chrétiens , que sa parole étouffée bénit encore dans les tortures du martyre.

A l'île Célèbes , les Jésuites , longtemps désirés , trouvent des cœurs moins endurcis. Le Père Magalhães baptise le roi et plus de quinze cents de ses sujets. Les princes de Siao , le fils du roi de Banca , donnent l'exemple. Ils soumettent leurs passions au joug de la Croix. Ils apprennent des Missionnaires à rendre heureux leurs peuples , et les peuples , à leur tour , apprennent à obéir en recevant avec le baptême le germe de la civilisation.

Xavier avait laissé au Japon Côme de Torrès et Fernandez. Compagnons du saint dont le nom retentissait dans tout l'empire , ils devaient soutenir la gloire acquise par son inépuisable ardeur. Seul , Xavier avait entrepris la conquête du Japon , et Dieu avait béni son audace. Le Japon était bien disposé ; il ne fallait que des ouvriers pour féconder cette terre. Trois Jésuites s'élançant au secours de Torrès ; Bernard , le premier Japonais que Xavier baptisa , demande à entrer dans la Compagnie de Jésus. Il part pour Rome ; mais , pendant ce temps , le Christianisme s'établissait. L'île de Firando saluait avec reconnaissance la Croix arborée sur son territoire. Le Père Nuñez Baretto et Louis d'Almeida continuaient , auprès du roi de

Bungo, l'apostolat de Xavier. La guerre avait décimé ses sujets ; mais ce prince, qui, par amour des plaisirs, retardait sa conversion, espérait que la puissance du grand Bonze européen le protégerait contre ses ennemis.

An milieu de ces discordes, les Missionnaires, qui restaient étrangers aux affaires du monde, s'occupaient activement de celles de Dieu. Médiateurs entre les différents partis, ils prêchaient la paix aux monarques ainsi qu'à leurs peuples. Les Bonzes ne s'accommodèrent pas de cette intervention pacifique. Ils étaient les mobiles secrets de la guerre. Ils accusèrent les Jésuites de la provoquer, de l'entretenir par leur seule présence. La ville d'Amanguchi avait été deux fois prise et brûlée. Celle de Fucheo nageait dans le sang. Le royaume de Firando était en proie aux factions ; la ville de Facata, jusqu'alors si paisible, devenait un nouveau théâtre d'insurrection. Les Bonzes mirent à profit toutes ces calamités et poussèrent les habitants de Facata contre les Missionnaires. Au mois d'avril 1559, la multitude se porte à l'Eglise et à la demeure des Jésuites ; elle y met le feu. L'incendie dévore tout ; mais les Pères Gago et Viléla, mais les Frères qui travaillent avec eux sont à l'abri des coups d'une populace fanatisée.

Peu de jours après, un Tunde<sup>1</sup> du mont Iesan, que les Portugais ont surnommé la Montagne-Heureuse, écrivait au Père Torrès : « Vous avez parcouru bien des pays, traversé beaucoup de mers et couru de grands périls pour procurer de la gloire à votre Dieu. Refuserez-vous de venir sur ces hauteurs, où vous avez un si grand intérêt d'établir votre Religion ? »

Cet appel était une consolation et une espérance ; Viléla part pour la Montagne-Heureuse. Il s'est rasé la barbe et les cheveux ; il a cherché à imiter le costume des Bonzes, il s'embarque sur un bâtiment qui fait voile vers Sacai. Les matelots étaient idolâtres et superstitieux. Le calme les surprend en pleine mer ; aussitôt ils se persuadent que c'est à la maligne influence des prêtres européens qu'ils doivent ce retard. Ces prêtres sont exposés

<sup>1</sup> Supérieur des Bonzes.



à tous les dangers. On les menace ; on les couvre d'injures, on les charge de coups. Le navire arrive enfin à destination, et les Pères peuvent s'acheminer vers le mont Iesan. De là ils se rendent à Méaco ; ce fut le 30 novembre 1559 que Viléla y parvint.

Le Cubo-Sama habitait cette capitale. Le Jésuite obtient de lui permission de prêcher, et, la croix à la main, il parcourt les rues de la ville. Il est entouré par la foule ; il lui annonce le royaume de Dieu. La foule l'écoute avec respect. Les Bonzes s'indignent ; mais Mioxindono, le favori du Cubo-Sama, prend les Missionnaires sous sa protection. Le Père Viléla revoit l'Empereur. Son caractère aimable, ses manières insinuanes ont plu à ce prince, et il ordonne de respecter un homme accouru de si loin pour éclairer ses sujets. Les Bonzes ne pouvaient plus persécuter les Pères ; ils étudient la Religion que ces derniers apportent au Japon, et Quenxu, l'un des savants docteurs, est le premier à confesser la vérité de Jésus-Christ. Ce succès enhardit Viléla. Il désire de fonder à Méaco une Maison de l'Ordre ; la Maison s'établit, et Viléla se dirige sur Sacai, dans la province d'Izumi. En 1562, cette opulente cité comptait déjà un grand nombre de Chrétiens.

Sumitanda, roi d'Omura, se convertit la même année, il accorde à Torrès le droit d'évangéliser et de construire des églises. Sumitanda ne se contente pas de prouver ainsi sa nouvelle Foi. Il est Catéchumène, il veut devenir Missionnaire Lui-même, au milieu du tumulte des camps, se fait un pieux devoir d'instruire ses officiers et ses soldats dans la Religion catholique. Le roi d'Arima suit l'exemple de ce prince ; il ouvre ses Etats aux disciples d'Ignace que guide le Père Almeida.

La charité était une vertu inconnue dans ces contrées ; ils la faisaient triompher avec la Croix. A peine entrés dans un royaume infidèle, ils ne s'occupaient ni du soin de leur santé, ni de toutes les aisances de la vie. Pour faire comprendre l'Evangile, il fallait parler au cœur et aux sens des multitudes. Ils commençaient par créer des hôpitaux ; ils en étaient tout à la fois les infirmiers et les médecins. Aux yeux de ces popula-

tions égoïstes par esprit de religion, mais douées d'une heureuse sagacité, un pareil dévouement ne devait pas être longtemps prodigué en vain. Les Japonais établirent la comparaison entre les deux cultes. Celui des Chrétiens l'emporta.

Les missions des Indes et du Japon prospéraient donc ; pour la Société de Jésus, ce n'était pas assez. Ces deux vastes empires ne suffisaient pas à toutes ses ambitions. Du vivant même de François Xavier, la Compagnie avait pénétré dans d'autres royaumes ; et, pour mieux saisir et développer son action dans tout l'univers, il faut d'un pas rapide parcourir avec elle les diverses régions dans lesquelles elle s'introduisit au nom de l'Église.

En 1549, les Portugais s'élançant sur les mers pour bâtir dans le golfe de Bahia la ville de San-Salvador. Six Jésuites, Emmanuel Nobrega, Jean Azpilcueta, Antoine Pérez, Léonard Nuñez, de Saint-Jacques et Rodriguez partent avec la flotte. La ville s'élève ; mais en même temps les Pères jettent les fondements d'une église et s'occupent d'apprendre la langue brésilienne. Ces travaux ne furent pas longs, car l'intelligence et la main d'œuvre conspiraient pour la même fin. A peine savent-ils les premiers éléments de la langue qu'ils commencent leurs prédications. Afin de parvenir à rassembler des auditeurs, il restait de grands obstacles à surmonter. Le Brésil était complètement barbare, mais de cette barbarie qui n'apparaît qu'à la suite d'une civilisation épuisée. Le vice y régnaît sous toutes les formes ; la cruauté poussait à dévorer les cadavres des ennemis ; et, pour une lueur de volupté ou une espérance de lucre, ces hommes auraient vendu leurs mères et livré leurs filles. Il n'y avait point de cité, par conséquent point de familles. Le seul culte avoué était la magie avec toutes ses superstitions.

Pour bâtir San-Salvador, les Portugais trouvaient bien des pierres, mais il était beaucoup plus difficile de lui donner des habitants. Les Jésuites se chargèrent de ce soin. Ils se mirent à chercher des enfants et à les former aux mœurs de l'Europe. Peu à peu ils s'enfoncèrent dans les terres ; ils parcoururent le pays, visitant les sauvages dans leurs huttes, gagnant leur confiance, se faisant leurs esclaves, et leur rendant tous les ser-

vices qu'ils pouvaient exiger d'un zèle aussi étrange. Les Brésiliens se laissèrent prendre à une charité dont ils ne comprenaient pas l'héroïque mobile. Les Pères leur étaient indispensables. Ils les reçurent dans leurs forêts ; ils leurs permirent même de discuter avec leurs magiciens ou leurs faux prophètes. La Foi se fit jour en quelques âmes, et, dès 1550, le Père Nobrega venait à bout de construire trois résidences, l'une à San-Salvador, les deux autres dans les villages les plus peuplés. La colonie de Saint-Vincent en voyait une autre s'élever.

Dans l'intérieur des terres, le Père Nuñez évangélisait les sauvages. Pierre Correa, issu de la famille royale de Portugal, lui était adjoint. Pierre Correa avait consumé une partie de sa vie au Brésil, mais les œuvres de bienfaisance apostolique ne l'avaient guère occupé. Soldat et conquérant, il ne désirait alors que d'augmenter le nombre des sujets, ou plutôt des mercenaires du roi de Portugal. Le Père Nuñez n'avait point compris ainsi la mission de salut à laquelle il s'était voué ; il ne renonçait pas volontairement à sa famille et à son pays pour river des chaînes, mais pour les briser ; la Religion ne lui demandait pas des esclaves, mais des hommes libres. Nuñez révèle à Correa la loi de charité : Correa confesse son erreur ; afin de la réparer, ce descendant des rois se fait Jésuite. Ainsi un des premiers avantages du Christianisme prêché par les Pères était de rendre la victoire plus humaine et de protéger les vaincus contre la cupide ignorance des vainqueurs.

Les Jésuites s'étaient partagé les travaux. Les uns s'occupaient de réunir en société ces peuplades errantes ; les autres de développer chez les Européens le sentiment religieux ; Nuñez prenait plus particulièrement soin des esclaves. L'âpreté du gain avait injustement privé de la liberté un grand nombre de Brésiliens, Nuñez s'employait à rompre leurs fers, et il bâtissait un hospice pour leurs enfants.

Les Brésiliens sont passionnés pour le chant ; les Jésuites traduisent en vers les mystères et les préceptes de la Religion ; ils les apprennent aux jeunes gens ; puis, à leur tête, ils chantent par les rues ces vérités que peu à peu la musique rend populaires. Il y avait dans ces contrées beaucoup d'anthropo-

phages; les Pères forment une pieuse croisade pour s'opposer à de pareils forfaits. On les voit dresser leur tente voyageuse au milieu des bandes qui préparent ces horribles festins. Ils peuvent en devenir eux-mêmes les martyrs; mais cette crainte ne les arrête point dans l'accomplissement d'un devoir. Quand leurs prières ne triomphent pas de la barbarie, quand on leur refuse de sauver le corps, alors ils s'attachent à sauver l'âme, et ils baptisent les malheureux qui vont servir de pâture aux cannibales. Mais bientôt les cannibales se persuadent que cette eau répandue sur la tête des victimes rend leur chair moins succulente. On menace les Jésuites du même sort; ces menaces sont pour eux un nouveau stimulant.

A cette époque (1553), Ignace fit du Brésil une province de l'Ordre. Le Père Nobrega en fut nommé Provincial. Plusieurs écoles étaient créées: on y instruisait les néophytes; mais à Manicoba et à Piratininga, dans la colonie de Saint-Vincent, deux maisons véritablement religieuses étaient déjà en voie de prospérité. Joseph Anchiéta paraît sur ces côtes. Né à Ténériffe en 1533, ce Jésuite, que ses missions ont rendu encore plus célèbre que ses belles poésies latines, commence son noviciat par aller parler de paix aux Tamuyas: les Tamuyas, au lieu d'écouter ses propositions, lui fixent le jour où ils le mangeront dans un repas solennel. Anchiéta, d'un air convaincu, leur répond que son heure n'a pas encore sonné. Il pouvait s'échapper; il reste au milieu des sauvages pour leur prouver que la mort elle-même ne l'empêchera pas de leur annoncer son Dieu. Les Tamuyas étaient barbares, mais ce courage si étonnant de calme a frappé tous les esprits; ils renoncent à leur projet, ils écoutent même ses prédications.

Les Cariges, population de l'intérieur de l'Amérique, entendent parler des vertus miraculeuses de ces prêtres; ils en sollicitent, et, ne les voyant pas arriver, deux cents d'entre eux se mettent en route pour recevoir le baptême. Ces Cariges, conduits par quelques Espagnols, tombent au milieu d'une horde sauvage; on en massacre plusieurs, on conserve les autres pour des festins. Les Jésuites apprennent ce nouvel attentat à l'humanité. Soza et Correa partent dans l'intention de délivrer ces

idolâtres, que la Foi a improvisés pour ainsi dire chrétiens par le désir et même avant le baptême; ils les arrachent à la mort et retournent avec eux dans leur patrie. Parmi les indigènes que la charité de Soza et de Correa venait de sauver, il se rencontrait un Espagnol qui avait pour concubine une femme du pays. Soza fait naître le repentir dans le cœur de cette femme, que l'Espagnol aimait. Elle est rendue à ses devoirs; l'Espagnol n'aspire plus qu'à la vengeance. Les Cariges étaient bons, mais crédules; il calomnie les Pères; il dit aux uns que l'intention secrète des autres est de les dominer, et, dans un accès de vertige, ce peuple se fait le bourreau de ceux qui ne sont accourus qu'à sa voix et sur ses instances.

Le bruit de tant de succès et de tant de martyres se répandait dans le monde; il allait jusqu'à Genève exciter les jalouses colères de Calvin. La Compagnie de Jésus avait des missionnaires dans le Nouveau-Monde; Calvin voulut aussi y avoir les siens. Nicolas Durand de Villegagnon, chevalier de Malte, renégat, lui proposa de conduire au Brésil une colonie de Français et l'hérésie avec eux. La proposition fut acceptée, et Villegagnon arriva vers la fin de novembre 1555. Deux hérétiques s'y trouvaient déjà; mais ils ne s'étaient pas encore mis d'accord sur les principes de leur croyance. Le libre examen produisait déjà la désunion. Villegagnon, témoin et victime de leurs querelles, avait en même temps sous les yeux les preuves de dévouement et de subordination données par les Jésuites; il admirait l'unité qui régnait dans leur doctrine, l'ensemble qui présidait à tous leurs actes. Apostat par entraînement, il devint catholique par réflexion.

Les deux Calvinistes ne s'occupaient que de leurs débats intérieurs. Pendant ce temps les Pères réunissaient les peuplades dispersées; ils leur traçaient des villages, ils bâtissaient des maisons, ils construisaient des écoles et des chapelles, ils apprenaient à leurs catéchumènes que tout était possible avec la Foi: les catéchumènes croyaient. Malades, ils se faisaient porter à l'église et ils en sortaient guéris; moribonds, ils demandaient le baptême; et souvent le baptême, fécondant des transports de ferveur, les rendait à la santé.

En moins de dix ans, les Jésuites ont conquis à la Foi un si grand nombre d'infidèles, que le Pape et le roi de Portugal se décident à créer un évêché pour cette chrétienté nouvelle. Dès 1559, Pierre Leitan, second Evêque du Brésil, débarquait à Bahia avec un renfort de Pères de la Compagnie.

Vers le même temps, d'autres Jésuites pénétraient en Ethiopie. Ce vaste empire, borné par l'Egypte, par la Mer Rouge, par le Sahara et la Guinée, est presque entièrement renfermé dans la zone torride. L'air y est brûlant, et les Nègres qui l'habitent ont une intelligence un peu moins abrutié que ceux des autres terres. L'Ethiopie, nom générique de l'Afrique moyenne, se divise en plusieurs nations; les Pères avaient ordre de s'avancer d'abord dans l'Abyssinie, l'une de ces parties.

Le Prêtre-Jean<sup>1</sup>, c'est-à-dire le monarque de la contrée, était, en 1546, Asnaf ou Claude, fils de David, qu'on nommait aussi Onag Seghed. L'Abyssinie comptait un grand nombre de Chrétiens primitifs; mais leur religion n'était plus qu'un mélange des hérésies d'Eutychès et de Dioscore. Le reste de la population se composait de Juifs, de Mahométans et de Païens. Claude, suivant en cela les conseils de son Père, avait refusé de reconnaître l'Evêque schismatique que le Patriarche d'Alexandrie envoyait pour gouverner les Chrétiens, et il avait demandé au roi de Portugal de charger quelques prêtres catholiques de cette mission. Pour avoir un Patriarche d'Ethiopie, Jean III s'était adressé au Souverain-Pontife et à Ignace de Loyola,

Dans cette dignité, il y avait plus de travaux et de périls que d'honneurs à recueillir. Le Général de la Compagnie obéit donc à l'ordre du Pape, et il désigna Nuñez Baretto pour archevêque, André Oviédo et Melchior Carnero pour ses coadjuteurs, avec les titres d'Evêques d'Hiéropolis et de Nissa. Ils partent de Rome au commencement de mars 1555, avec dix autres Pères; ils touchent à Goa; puis Gonzalès Rodriguez est chargé par les nouveaux prélats de se rendre en Ethiopie et d'étudier la situation du pays.

L'Empereur avait réfléchi, ou plutôt les schismatiques avaient

<sup>1</sup> Prêtre-Jean signifie en éthiopien *grand et précieux*. Cette race de souverains prétendait descendre de Salomon.

provoqué des craintes dans son esprit. On peignait les Jésuites comme les avant-coureurs de l'invasion européenne. On lui faisait entendre qu'à l'exemple des rois ses voisins, il ne serait plus que le tributaire des conquérants, et que la Religion catholique sanctionnait toutes les spoliations. Asnaf ajouta foi à ces insinuations ; après avoir entendu Gonzalès expliquer dans son conseil les principaux articles du dogme, il lui remit une lettre pour le roi don Juan ; c'était un congé en forme. Gonzalès retourne à Goa ; mais André Oviédo ne veut pas céder aussi facilement le terrain. Dans l'année 1557, il pénètre en Abyssinie ; il offre au prince de discuter avec ses docteurs les plus renommés. Claude avait autant de justice dans le cœur que d'incertitude dans le caractère ; il accorde à Oviédo le droit de célébrer les saints offices. Il s'empresse même d'assister aux conférences ; mais il fait entendre au Jésuite que tous ses efforts seront vains : car, en se soumettant à l'autorité du Saint-Siège, il s'exposerait à des commotions intérieures qu'il ne se sent pas la force de braver. Oviédo était placé entre un prince irrésolu et des schismatiques qui avaient un puissant intérêt à l'écartier ; il reste pourtant, tenant tête aux sophismes des Dioscoriens, confondant les Juifs et les Mahométans, et ne songeant même pas aux mille dangers qui l'environnent.

Deux années s'écoulèrent ainsi ; mais, en 1559, Claude est tué dans une bataille contre les Sarrasins, et son frère Adamas Seghed lui succède. Adamas, élevé parmi les Turcs, avait juré haine aux Chrétiens. Claude les tolérait ; Adamas se dispose à les persécuter. Oviédo paraît devant lui ; l'Empereur lui défend de faire profession du Catholicisme. Le Jésuite répond : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. » A ces mots, Adamas lève son cimetère, il va trancher la tête d'Oviédo ; mais l'Impératrice se jette à ses pieds, et en face de cet étranger dont le trépas n'a point fait pâlir le visage, l'Empereur comprend l'imitilité de sa colère. L'Evêque d'Hiérapolis ne tombe pas martyr sous le cimetière impérial ; on le réserve à de plus rudes souffrances.

La persécution contre les Catholiques est organisée. On les chasse des villes ; on les plonge dans les cachots ; on les soumet

à tous les genres de supplices que la cruauté sait inventer. Oviédo et ses compagnons sont exilés dans un désert. La terreur qu'inspire le nom portugais ne permet pas de les égorger ; néanmoins cette terreur ne va pas jusqu'à empêcher les infidèles et les schismatiques de faire de ce désert une prison où rien ne peut entrer, d'où rien ne doit sortir.

Un Jésuite du Collège de Sainte-Foi est envoyé à la recherche de ses frères ; les Sarrasins le saisissent, ils le vendent comme esclave. Le 22 décembre 1561, le Patriarche Nuñez Baretto meurt à Goa : Oviédo est appelé à le remplacer ; mais, toujours mis avec les siens dans l'impossibilité de s'échapper, il ne veut pas que les périls dont il est continuellement menacé soient un obstacle aux progrès de l'Évangile. Avec l'esclavage d'un côté et la mort de l'autre, il parcourt le désert dans lequel on a circonscrit son zèle ; il porte aux Nègres la lumière du Christianisme ; il les soulage dans leurs douleurs, il les excite dans leurs travaux, il les console par les exemples de patience et de résignation qu'il puise dans sa piété.

Le Souverain-Pontife apprend ce martyre d'un nouveau genre. Oviédo était un homme d'une rare capacité, et dont les talents pouvaient être plus utilement employés. Le Pape lui écrit d'abandonner aussitôt que possible la stérile Abyssinie, et d'aller répandre la bonne nouvelle de Jésus-Christ au Japon ou à la Chine. Le Patriarche d'Éthiopie était dans un dénûment si absolu de toutes choses qu'il n'avait ni pain pour se nourrir, ni vêtements pour se garantir de l'insalubrité du climat, et que, pour répondre au Pape, il fut obligé d'arracher de son Bréviaire les quelques restes de papier blanc que l'impression avait respectés. Ces petits bouts de papier attachés les uns aux autres formèrent la lettre sur laquelle il adressa à Pie IV les paroles suivantes : « Je ne connais, Très-Saint-Père, aucun moyen d'échapper ; les Mahométans nous circonviennent partout : dernièrement ils ont encore tué un des nôtres, André Gualdamez ; mais quelles que soient les tribulations qui nous assiègent, je désire bien vivement rester sur ce sol ingrat, afin de souffrir et peut-être de mourir pour Jésus-Christ. »

Le Père Oviédo se destinait au martyre ; sur d'autres plages,



d'autres Jésuites faisaient le même vœu, ils subissaient les mêmes persécutions.

Quand les Portugais, en 1485, arrivèrent à l'embouchure du fleuve Zaïre et firent invasion dans le Congo, trois Dominicains se trouvaient parmi eux. Les Frères-Prêcheurs avaient engagé les conquérants à prendre les indigènes par la douce manière ; ce moyen réussit complètement. Les Nègres embrassèrent la Religion catholique, et leur prince, pour honorer le roi de Portugal, qu'il appelait son bienfaiteur, choisit au baptême le nom de Jean. Ce peuple resta chrétien tant que les ecclésiastiques qui gouvernaient leurs consciences se montrèrent dignes du sacerdoce. Mais peu à peu les pasteurs devinrent loups : l'oïveté engendra les vices ; de sordides cupidités ou de coupables passions produisirent des scandales de toutes sortes. La Foi s'éteignit alors au cœur des Noirs, et il n'y eut plus, dans la colonie si admirablement fondée par les Dominicains, trace de civilisation ou vestige de pudeur.

Le Souverain-Pontife et le roi de Portugal conçurent la pensée de tirer de la barbarie cette nation, qui avait eu des jours si heureux. En 1547, quatre Jésuites, Georges Vaz, Christophe Ribéra, Jacques Diaz et Soveral abandonnent le Collège de Coïmbre et s'embarquent pour le Congo. Soveral n'était encore que Scolastique ; il ouvre une école pour les enfants. Les autres prêchent dans la ville ; ils parcourent les forêts afin de réunir les sauvages en famille d'abord, en communauté civile ensuite. Les sauvages conservaient un souvenir affaibli du bonheur dont avaient joui leurs ancêtres sous le règne de cette Croix de bois qui reparaisait à leurs yeux. Ce souvenir les ramenait en foule autour des Missionnaires : on baptisait les uns, on apprenait aux autres ce que c'est que le mariage chrétien ; on leur expliquait les devoirs de l'époux et de la paternité. Tous s'y soumettaient avec empressement.

Cet état de choses subsista ainsi jusqu'en 1553 ; mais le Père Georges Vaz étant mort sous le poids de pieuses fatigues, le roi du Congo, qui ne pouvait consentir à se séparer de ses nombreuses concubines, et qui redoutait l'ascendant des Jésuites, commença à se faire persécuteur. Soveral, en même

temps, mettait à la voile pour l'Europe afin de rendre compte au Général de l'Institut de la triste situation de cette Mission, naguère si florissante.

Les malheurs ne prenaient pas seulement leur source dans l'inconstance du prince : on accusait les Pères Diaz et Ribéra d'en avoir leur part. Ouvriers dans la Vigne du Seigneur, ils n'avaient pas songé que leur royaume n'était pas de ce monde. Le Congo se faisait chrétien ; on les vit, au mépris de la règle qu'ils avaient embrassée, s'occuper de soins trop temporels et faciliter aux Européens toute espèce de relations commerciales avec les indigènes. Ces rapports fréquents devaient servir de prétexte aux inquiétudes politiques, et au mécontentement personnel du roi, comme ils tendaient à dénaturer l'Apostolat.

Soveral fit connaître ces détails à Loyola ; Diaz et Ribéra furent aussitôt révoqués. Les Pères Noghera et Corneille Gomez leur succédèrent. Noghera meurt en arrivant au Congo, et le Père Corneille se voit livré aux défiances que ses prédécesseurs ont excitées et que le roi fomenté. Gomez pourtant espère encore ; il ravive la Foi, il prend l'initiative de toutes les abnégations : il reste, il veut toujours rester dans ses attributions ecclésiastiques ; mais le coup était porté. Gomez pouvait à la longue rendre au Christianisme la splendeur que de fausses démarches lui avaient fait perdre. Le roi résiste à l'action du Père, et, en 1555, il chasse les Missionnaires et les Portugais. En 1589, le roi Alvarès rappela les Jésuites au Congo, où nous les retrouverons.

Le succès ou la défaite ne ralentissaient point le zèle des Pères ; il y avait en eux un principe plus fort que l'espérance ou le désespoir : c'était l'obéissance. Ils savaient qu'avec les passions si mobiles des sauvages la mort était toujours à côté du triomphe, que le martyr était l'avant-coureur de la victoire, et, au premier signal de leur supérieur, ils partaient cependant. La Mission du Congo n'avait pas produit les résultats prévus par la Société ; les Jésuites se jettent sur un autre point. En 1555, on les expulse du Congo ; en 1559, ils sont dans la Cafrérie.

Gamba, roi de Tonge ou des Mosaranges, avait appris par un

de ses fils, baptisé à Mozambique, tout ce que la Religion chrétienne, par la main des Missionnaires, répandait de bienfaits sur les trônes et sur les nations ; ce roi charge un ambassadeur d'aller à Goa et de demander des Jésuites. Gonsalve Silveira, André Fernandez et Acosta arrivent dans son royaume au mois de mars 1560. Gamba les accueille avec joie ; il octroie à ses sujets toute liberté pour étudier et embrasser la loi nouvelle ; lui-même, avec sa famille et la plupart des chefs de l'Etat, se fait honneur d'être chrétien. Une église est bâtie sous l'invocation de la Vierge. Silveira n'avait pas rencontré d'obstacles chez les Mosaranges ; son ardeur ne se contente pas de cette docilité, il ambitionne des victoires plus disputées ; car, ainsi que le dit le Père d'Oultreman dans sa notice<sup>1</sup> : « Souvent la noblesse relève la vertu, non pas seulement pour l'apparence extérieure et selon l'opinion des hommes, mais en effet et réellement ; et voyons tous les jours que les jeunes cavaliers qui se donnent au service ou de leurs Roys ou de leur Dieu font paroître plus de courage, plus de constance et plus d'ardeur que ceux qui viennent de bas lieux. »

Silveira était un gentilhomme portugais. Il avait la valeur du chevalier et le dévouement du missionnaire. Il laisse donc en cette réduction les deux Pères qui l'accompagnent, et, seul, il pénètre, au mois de décembre 1561, dans le Monomotapa. Vingt-cinq jours après, Silveira, qui avait offert au roi une image de la Vierge, éprouvait, disent les historiens du temps, le salutaire effet de l'intercession de Marie. Le roi et sa mère sollicitent le baptême. Le Jésuite condescend à leurs désirs. Plus de trois cents nobles de la contrée s'associent à la pensée du prince ; mais les Sarrasins, furieux, cherchent à s'opposer aux progrès du Christianisme. Silveira est, par eux, dénoncé comme magicien. Le roi ne s'explique plus l'influence que le missionnaire étranger a exercé sur sa volonté. Les Mahométans lui persuadent que, dans sa conversion, il y a plus de sorcellerie de la part du Jésuite que de liberté de sa propre intelligence. Il était soupçonneux ; il livre le Père à ses ennemis.

<sup>1</sup> *Tableau des personnages signalés de la Compagnie de Jésus* (édit. de Douai, chez Balt-Bell, 1623.)

Le chroniqueur d'Oultreman raconte ainsi ce martyr : « Le Père Silveira, dit-il en son vieux langage, se revest de son aulbe, allume deux eierges à costé d'un Crucifix, puis se met en prières attendant cette heure tant désirée ; mais, comme impatient que ce bonheur tarde à venir, il se lève sur la minuict, s'avance bien avant en la rue pour se présenter aux meurtriers ; mais, n'en ayant aucunes nouvelles, il r'entre chez soy et s'endort. Mais soudain les assassins, dont le chef s'appelloit Mocruma, qui l'aguettoient, se glissent dans sa chambre, l'estranglent avec une corde qui luy fit jaillir le sang par les narines et la bouche, et, luy ayant attaché une grosse pierre au col, le plongèrent dans la rivière de Mosengessem, le 16<sup>e</sup> de mars 1561. Ils en firent tout autant à cinquante autres que le Père avoit baptisés tout freschement. »

Le roi de Monomotapa reconnut promptement son erreur. Les Mahométans l'avaient rendu complice de leur crime : il les fit massacrer pour venger la mort du Père.

Cependant les deux Jésuites que Silveira a laissés chez les Cafres continuent leurs travaux apostoliques. Acosta succombe aux fièvres dévorantes du climat africain ; Fernandez y résiste ; néanmoins, après deux ans de séjour, il est dans l'obligation de retourner aux Indes. Séduit par un premier transport, le roi avait proclamé que la Religion chrétienne était la plus parfaite de toutes les religions ; il l'avouait bien encore, mais ses passions et celles de son peuple ne s'accordaient point avec leur raison. Le vice prévalut, et Fernandez refusa de rester témoin des débordements que sa parole n'avait plus l'espérance de conjurer.

Paul Diaz de Novaès, ambassadeur du roi de Portugal, escortait, à la même époque, quatre missionnaires destinés au grand Angola. Le grand Angola était un roi qui, après avoir subjugué tous ses voisins, avait pris ce titre comme pour mieux indiquer sa puissance. Le grand Angola reçoit avec gratitude les Jésuites qui, sur sa prière, accouraient établir une Réduction dans son royaume, sous la conduite du Père François Govea. Le prince charge Govea d'instruire son fils ; mais bientôt ce monarque ambitieux conçoit des craintes. Le voisinage

des Européens l'effraie; il s'imagine qu'en persécutant les Pères il lassera la patience des Portugais. Les Pères sont gardés à vue, presque captifs. Diaz de Novaès leur conseille de s'adresser à des peuples moins soupçonneux. Govea répond que si, pour être estimé, un soldat ne raisonne jamais son obéissance, lui, chrétien et prêtre, doit le même exemple de subordination envers Dieu et envers son supérieur ecclésiastique. Il reste parmi les barbares, essayant chaque jour leurs mauvais traitements, et chaque jour se contentant de bénir leurs cruautés et d'invoquer le martyr. En 1574, Govea mourait dans ces sentiments; cette année-là même, Novaès, avec une nouvelle flotte, amenait d'autres Jésuites, dont le Père Balthasar Barreira était le supérieur.

En 1560, Gabriel, Patriarche d'Alexandrie, suppliait, par lettres, le Souverain-Pontife de lui envoyer des missionnaires pour les Coptes. L'Église d'Alexandrie était séparée de la Communion romaine; mais, à différents intervalles, cette église, dont l'apôtre saint Marc était le fondateur, et qui, parmi ses lumières, comptait les Clément, les Origène, les Athanase, les Hilarion et les Cyrille, avait fait, plus d'une fois, concevoir au Saint-Siège l'espérance d'une réunion. Le Concile de Trente allait s'assembler, et tout portait Pie IV à croire que ses vœux et ceux de ses prédécesseurs étaient sur le point de s'accomplir. La prière du Patriarche fut accueillie : le Pape désigna comme ses Nonces en Égypte les Jésuites Christophe Rodriguez et Jean-Baptiste Elian. Au mois de novembre 1561, ils touchaient à Memphis, où le Patriarche résidait.

Les Pères entrent en discussion avec les savants égyptiens. Ces derniers ont la prescience de leur défaite. Pour parer un coup qui va leur enlever tout crédit sur leurs sectateurs, ils ameurent la foule contre les deux Nonces de Rome. La foule les menace : les Juifs, qui, par leur fortune, étaient une puissance en Orient, s'associent aux fureurs populaires. Rodriguez et Elian n'ont que le temps de racheter de l'esclavage quelques Chrétiens, et ils retournent en Italie avec un député que le Patriarche envoyait au Concile.

François Xavier rendait le dernier soupir en face de la

Chine, et son pied n'avait pas foulé cette terre, à laquelle il brûlait d'annoncer le règne du Christ. Les obstacles suscités par les Mandarins n'étaient que l'effet d'une volonté humaine; il leur devenait donc impossible de rebuter la patience des successeurs de l'Apôtre des Indes. Les Chinois gardaient leur empire comme des soldats veillent sur une citadelle. Ils avaient un culte, des mœurs, des lois, une civilisation à eux; mais ils ne connaissaient pas la Religion chrétienne, et, pour confirmer les paroles de l'Évangile, les Jésuites ambitionnaient de révéler ces préceptes à tous les peuples. La mort avait fait échouer Xavier dans son entreprise.

Quatre ans plus tard, en 1556, le Céleste Empire entr'ouvre une de ses portes au commerce portugais. Le Père Melchior Nuñez s'y glisse avec la croix. Il pénètre jusqu'à Canton, une des plus riches, une des plus populeuses cités de ce royaume. Il a de fréquents entretiens avec les Mandarins; il leur parle de morale et de science; mais les lois s'opposent à toute manifestation extérieure. Le Père Melchior ne veut pas, par un zèle intempestif, fermer à tout jamais aux siens l'entrée d'un pays où le Christianisme doit un jour réaliser tant de merveilles. Melchior se contente de prendre pied au nom de l'Institut de Jésus.

Sept ans plus tard, en 1563, les Portugais envoyaient à l'Empereur de Chine une ambassade chargée de riches présents; trois Jésuites faisaient partie de la légation. La défiance des Chinois était grande: ils reçurent les dons du roi de Portugal, mais les relations diplomatiques ne furent pas poussées plus avant. Les Jésuites se résignèrent encore: nous verrons comment cette patience fut récompensée.

Il n'y avait que vingt-quatre ans que la Société était établie, et déjà elle couvrait une partie de l'univers. Les Catholiques d'Europe appelaient ses Pères à leur secours, tantôt comme des guides, tantôt comme des maîtres dans la Foi; les habitants du Nouveau-Monde les invoquaient comme médiateurs entre la cupidité des hommes et la justice de Dieu. Partout ils apparaissaient réformant les mœurs, instruisant la jeunesse, combattant les hérétiques, défilant la calomnie, bravant les souffrances et se vouant à tous les martyres.

Cet Institut, à peine né, embrassait tous les apostolats; il avait en lui une force que sa jeunesse allait développer; et cette force si soudaine, si irrésistible, frappait de stupeur tous ceux qu'elle ne comblait pas de joie ou d'orgueil.

« C'étoit là, dit Florimond de Rémond <sup>1</sup>, les grands et profonds regrets que faisoit Mélancthon, prêt à partir de ce monde <sup>2</sup>, ayant la nouvelle de tant de Jésuites, lesquels passoient les mers et les déserts, si qu'il n'y avoit aux quatre coins des globes où l'on ne pût voir leurs traces souvent arrosées de leur sang. « Hé, bon Dieu! crioit-il en soupirant, étendu au lit de mort, qu'est ceci? je vois que tout le monde se remplit de Jésuites. »

<sup>1</sup> *Histoire de la Naissance, progrès et décadence des Hérésies*, par Florimond de Rémond, conseiller au Parlement de Bordeaux, t. v, chap. III, p. 336, édit. de Rouen, 1648.

<sup>2</sup> Philippe Mélancthon mourut le 19 avril 1560.

FIN DE PREMIER VOLUME.

# TABLE DES CHAPITRES.



<b>CHAPITRE</b>	<b>I. — Fondation de la Compagnie de Jésus.</b>	<b>1</b>
—	<b>II. — Constitutions de l'Ordre.</b>	<b>51</b>
—	<b>III. — Travaux des premiers Jésuites.</b>	<b>109</b>
—	<b>IV. — Saint François Xavier.</b>	<b>160</b>
—	<b>V. — Les Jésuites au Concile de Trente; suite de leurs travaux.</b>	<b>204</b>
—	<b>VI. — Dernières années de saint Ignace.</b>	<b>251</b>
—	<b>VII. — Généralat de Laynès.</b>	<b>293</b>
—	<b>VIII. — Progrès de la Compagnie sous Laynès.</b>	<b>332</b>
—	<b>IX. — Missions étrangères.</b>	<b>383</b>

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.





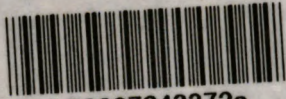
89097243372



B89097243372A



89097243372



b89097243372a

